

HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

TOME TROISIÈME

PAR CASIMIR GAILLARDIN

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÈGE
ROYAL LOUIS-LE-GRAND.

PARIS - CHAMEROT - 1839

QUATRIÈME PÉRIODE.

CHAPITRE XXIV. — Boniface VIII : les papes captifs à Avignon ; agitation dans Rome, Rienzi. Grand schisme : conciles de Pise, de Constance et de Bâle. — Affaiblissement de l'influence temporelle des papes ; leur autorité s'affermi dans l'Etat ecclésiastique.

CHAPITRE XXV. — De l'Italie depuis 1294 jusqu'en 1453. Les empereurs perdent leur autorité sur l'Italie ; les républiques italiennes perdent leur indépendance. Duché de Milan, république Florentine, puissance de Venise sur la terre ferme ; établissement de la maison d'Aragon à Naples.

CHAPITRE XXVI. — Histoire intérieure de l'Empire germanique depuis la mort de Rodolphe de Habsbourg jusqu'au couronnement de Frédéric III. Formation définitive de la constitution germanique. Rivalité des trois familles de Wittelsbach, de Luxembourg et d'Autriche.

CHAPITRE XXVII. — Seconde rivalité de la France et de l'Angleterre (1307-1453). Guerres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et d'Orléans. La constitution anglaise s'accroît de l'affaiblissement du pouvoir royal ; en France accroissement du pouvoir royal par la ruine de la féodalité ; le nord et le midi réunis définitivement par l'expulsion des Anglais.

CHAPITRE XXVIII. — De l'Espagne et du Portugal, depuis la mort de Sanche le Brave (1295) jusqu'à l'avènement de Henri IV de Castille (1454).

CHAPITRE XXIX. — Russie, Prusse et Pologne ; Danemark, Suède et Norvège. Union de Calmar.

CHAPITRE XXX. — Dernière invasion des barbares. — Empire grec, Hongrie, Bulgarie, Servie, Bosnie attaqués par les turcs ottomans. Prise de C. P. par les Turcs. — Fin du moyen âge.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Boniface VIII ; les papes captifs à Avignon, agitation dans Rome, Rienzi. — Grand schisme, conciles de Pise, de Constance et de Bâle. — Affaiblissement de l'influence temporelle des papes ; leur autorité s'affermit dans l'État ecclésiastique.

La maison d'Anjou, établie à Naples par l'autorité pontificale, exerçait dans l'État ecclésiastique une insolente domination, lorsque, par l'abdication forcée de Célestin V, le cardinal Benoît Gaetano devint pape, sous le nom de Boniface VIII (4 décembre 1294). Ce pontife, destiné à subir les outrages de la maison de France, apportait au gouvernement de l'Église une grande force de volonté et un sentiment profond des droits spirituels et temporels du Saint-Siège. Il quitta Naples inopinément, et, par sa seule présence, il reconquit sur les factions étonnées sa place et son autorité dans Rome. Après avoir annoncé un maître aux Colonna, ses ennemis, il soutint hautement l'archevêque de Lunden, échappé des prisons du roi de Danemark, et, s'interposant entre les familles d'Anjou et d'Aragon, il fit conclure le traité d'Anagni (1295).

Une querelle s'émut l'année suivante (1296) entre le pape et le roi de France ; les biens ecclésiastiques, en furent la cause. Comme les banqueroutes ne suffisaient pas aux guerres iniques contre le roi d'Angleterre et le comte de Flandre, Philippe le Bel en dépit des canons alors reconnus par toute l'Europe, prétendit soumettre le clergé aux mêmes exactions que les laïques. Boniface VIII ayant réclamé par la bulle *Clericium laicos*, qui défendait au clergé de rien payer sans la permission du pape, le roi interdit aux étrangers la liberté du commerce en France, et aux Français l'exportation de l'or, de l'argent, des bijoux, des chevaux, des vivres, des munitions de guerre, sans une autorisation royale. Les lettres qui suivirent de l'une et l'autre parts annonçaient également la volonté de ne pas céder. *Si tu avais eu l'intention, disait Boniface, d'étendre ces ordonnances à nous, à nos frères les prélats, aux églises et à leurs biens, en portant une main téméraire sur des choses qui n'appartiennent pas aux princes séculiers, tu serais tombé dans l'excommunication, comme violeur de la liberté ecclésiastique.* Le roi répliquait grossièrement que les prélats étaient nourris, engraisés, bouffis des bienfaits royaux, et il demandait s'il ne valait pas mieux employer leurs biens à la défense de l'État qu'à l'entretien d'une garde-robe, d'une écurie et d'une table somptueuse. Toutefois, la querelle s'apaisait promptement. L'archevêque de Reims demanda la permission de contribuer aux besoins de l'État et le pape, l'accordant (1297), ajouta que les prélats pourraient faire un don au roi, séparément, et non en corps. Quelques mois après, la bulle *Clericium laicos* fut restreinte aux circonstances ordinaires, et la banne d'intelligence fut rétablie. Une autre bulle (août 1297) mit l'aïeul du roi, Louis IX, au nombre des saints, à la grande joie de tous, et une sentence arbitrale demandée par Philippe le Bel, et prononcée par Boniface VIII, devait terminer la guerre de l'Angleterre et de la France. Délivré de ce côté, le pape s'efforça d'en finir à Rome avec la famille gibeline des Colonna. Deux cardinaux de ce nom, Jacques et Pierre accusaient le pontife de s'être fait élire par brigue, et leur neveu avait arrêté et pillé sur la route d'Anagni les effets du pape. Cités pour rendre compte, les Colonna s'étaient enfermés dans Palestrina leur place forte, et n'avaient point été intimidés par une bulle qui déposait et privait de toute dignité ecclésiastique les deux cardinaux, et confisquait les biens des frères Étienne Agapet et Sciarra Colonna. Ils répondirent avec outrage, et voulurent braver la croisade prêchée contre eux. Il fallut céder en 1298, et rendre Palestrina, qui fut démolie et remplacée par Civita Papale : ils reçurent l'absolution.

Quelques jours auparavant, le fils de Rodolphe de Habsbourg, Albert d'Autriche avait tué à Gœlheim l'empereur Adolphe de Nassau ; il régnait à sa place,

reconnu par tous les électeurs, et recherchait l'adhésion de Boniface VIII. Mais le pontife manifestait son courroux ; il s'écriait : *Tombe sur moi la colère du ciel, si je ne venge la mort du roi Adolphe !* Il repoussait Albert, l'époux d'une sœur de Conradin ; et, au lieu de répondre aux ambassadeurs impériaux, il se couronna lui-même de la couronne impériale, arma sa main d'un glaive, et dit, en s'asseyant sur le trône : *C'est moi qui suis César : je suis l'empereur.* Albert, irrité, chercha un allié contre le pape, et trouva Philippe le Bel, qui n'était pas content de la sentence arbitrale. Le roi et l'empereur s'entendirent entre Metz et Vaucouleurs (1299), en même temps que les Colonna, chassés de Rome pour leur turbulence nouvelle, cherchaient un asile en France. Philippe le Bel les reçut bien, comme les ennemis de son ennemi.

Cependant le jubilé séculaire venait d'être célébré pour la première fois (1300) ; de nombreux pèlerins avaient visité l'église des apôtres Pierre et Paul, et les indulgences promises annonçaient que tous les cent ans Rome serait le rendez-vous du monde. Boniface VIII, ayant érigé un nouvel évêché à Pamiers sans la permission de Philippe le Bel, nomma Bernard Saisset évêque de cette ville et vicaire apostolique en France. Dans ces circonstances, une perfidie mit le comte de Flandre et deux de ses fils aux mains du roi français (voyez ch. XXI), et leur captivité décida la confiscation de leur terre. En Allemagne, Albert, par trop de sévérité, ayant alarmé les électeurs, quelques-uns parlèrent d'examiner son élection et de la casser. Boniface intervint dans les affaires d'Allemagne et dans celles de France. Il écrivit d'abord aux électeurs ecclésiastiques (1301) qu'il ne pouvait se taire plus longtemps sans paraître approuver un rebelle coupable de régicide. Il ordonna Albert de comparaître à Rome par délégués, pour y prouver son innocence, dans un délai de six mois, et le déclara par avance incapable de régner, s'il résistait à la sentence pontificale. Quant aux sbires de France, Bernard Saisset, chargé d'exiger la liberté du comte de Flandre, s'acquitta maladroitement de son message, affirmant que la ville de Pamiers n'appartenait pas au roi, que lui-même n'avait d'autre chef spirituel et temporel que le pape, et menaçant le roi d'excommunication et la nation d'interdit, si Gui de Dampierre n'était délivré. Philippe le Bel le chassa de sa présence, le fit surveiller dans son diocèse, l'emprisonna, et, par le conseil du garde des sceaux Pierre Flotte, le renvoya, accusé de félonie et de trahison, devant son métropolitain. Aussitôt Boniface VIII lança la bulle *Ausculta fili* (1301), et convoqua un concile à Rome pour réformer la conduite du roi.

Albert résistait, et par les armes il forçait les électeurs l'un après l'autre à le reconnaître, Philippe le Bel lutta avec plus d'opiniâtreté encore. La bulle soumettait le temporel au spirituel, refusait au roi le droit de conférer les bénéfices, lui reprochait d'usurper les revenus des sièges vacants, de violer les immunités ecclésiastiques, et d'altérer la monnaie. Philippe le Bel commença par les injures, appela Boniface VIII un *prétendu pape*, lui envoya *peu ou point de salut*, et fit brûler la bulle au palais, en présence de tous les seigneurs (11 février 1302). Un parlement ensuite convoqué, où parurent pour la première fois les députés des communes, entendit les récriminations de Pierre Flotte, et déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre supérieur que Dieu et le roi au temporel. Chacun des ordres, au nom des libertés gallicanes, signifia ses volontés au pape en faveur du pouvoir despotique du roi¹. Le clergé demandait de n'être point

¹ Voici de curieuses réflexions sur toute cette affaire. Sismondi, malgré ses préventions habituelles, ne pouvant appeler liberté ce qui n'était qu'un commencement de servitude, exprime ainsi ton étonnement :

appelé au concile de Rome, parce que le roi leur avait défendu ce voyage ; la noblesse déclarait la guerre au Saint-Siège, et promettait de ne la pas finir, quand aréole le roi le voudrait ; le tiers état, faisant étalage d'érudition, prouvait, par l'histoire depuis Charlemagne et par des injures, que les prétentions du pape étaient mal fondées ; tous se livraient au roi pour s'affranchir désormais du pouvoir pontifical, leur seule protection. Le pouvoir royal de France, qui, tout en portant en soi son bienfait, n'était pas moins un despotisme, avait besoin d'ôter aux nations la garantie de l'Église.

Le pape traita avec une indulgence dédaigneuse l'Église de France, *cette fille folle, à qui une mère tendre voulait bien pardonner ses discours insensés*. Il réserva la vigueur de son indignation pour le garde des sceaux, Pierre Flotte, ce Béliat, ce malheureux cyclope, borgne de corps, plus borgne d'esprit, qui entraînait le roi son maître au précipice. Dans un consistoire tenu à Rome, il fit déclarer par un cardinal qu'il n'y a qu'un chef dans l'Église, qui est le pape, et que les affaires temporelles des royaumes peuvent être jugées par le pape, à cause du péché qui s'y commet. Il prit lui-même la parole, et affirma qu'il n'avait pas dit que le roi tînt son royaume, du pape, mais bien que, pour le péché, le pape pût juger le roi ; qu'il était disposé à agir encore avec bienveillance ; mais que, si le roi ne s'amendait pas, il le traiterait comme un *petit garçon*. Quelques jours après, le concile indiqué fut tenu à Rome (octobre 1302) ; on y vit, malgré les ordres de Philippe le Bel, quatre archevêques français, trente évêques et six abbés. La décrétale *Unam sanctam* y fut publiée ; elle définissait que l'Église est une, sainte, catholique et apostolique, qu'elle n'a qu'un chef, qu'elle a deux glaives, l'un spirituel, l'autre temporel, celui-ci subordonné au premier, le premier employé par l'Église, l'autre pour l'Église par les princes. Une autre décrétale signifia aux souverains qu'ils devaient répondre aux ajournements de l'audience apostolique ; une troisième excommunia quiconque arrêterait ceux qui voudraient aller à Rome.

Philippe le Bel et ses hommes de loi se surpassèrent eux-mêmes. Au parlement de 1303 il ne vint que deux archevêques et trois évêques. Le clergé, hésitait maintenant ; mais l'avocat du roi, Guillaume Nogaret, dédommagea son maître par le ton hautain de ses discours : il prétendait que Boniface n'était point pape, mais un intrus, un voleur, un brigand, un hérétique, un simoniaque, l'ennemi de Dieu et de l'Église ; un *malheureux* enfin que le roi, protecteur de l'Église, était obligé en conscience de faire arrêter. Sa colère dut augmenter encore, lorsqu'un légat apporta des instructions nouvelles. Boniface VIII et Albert d'Autriche

La nation française est la première chez qui l'affection pour le souverain se soit confondue avec le devoir ; le culte de la famille régnante semblait avoir quelque chose de sacré, et l'on osait l'opposer à la religion même... Les prêtres français, qui pendant plusieurs siècles se trouvèrent en lutte avec l'Église romaine, avaient donné un sens bien étrange à ce nom de liberté, qu'ils invoquaient ; ils ne songèrent pas, et les conseils, les parlements, n'aspirèrent pas à l'invoquer pour eux-mêmes ; ils la confièrent tout entière à ce *maître* au nom et par l'ordre duquel ils la réclamaient. Empressés de sacrifier jusqu'à leurs consciences aux caprices du monarque, ils repoussèrent la protection qu'un chef étranger et indépendant leur offrait contre la tyrannie ; ils refusèrent au pape le droit de prendre connaissance des taxes arbitraires que le roi levait sur son clergé ; de l'emprisonnement arbitraire de l'évêque de Pamiers ; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de Reims, de Chartres, de Laon et de Poitiers ; ils refusèrent au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l'administration de son royaume, et de le punir par les censures ou l'excommunication lorsqu'il violait ses serments.

s'étaient réconciliés. Boniface, en reconnaissant Albert, avait comparé la puissance impériale au soleil, lui soumettant tous les autres princes pour abaisser l'orgueil des Français. Par là il avait privé Philippe le Bel de son allié, et il lui fixait les conditions de la paix. **Le roi révoquera la défense faite aux prélats d'aller à Rome ; il ne saisira point les biens ecclésiastiques ; il se justifiera d'avoir brûlé la bulle ; il réparera les altérations de la monnaie et le mal qui en est résulté ; il rendra la ville de Lyon à son archevêque : autrement, le légat procédera spirituellement et temporellement contre le roi.** Philippe le Bel ne répondit pas ; il fut excommunié (avril 1303), et l'empereur chargé de prendre possession de la France.

Aussitôt, un nouveau parlement convoqué au Louvre (juin 1303) entendit un autre homme de loi Guillaume du Plessis, qui produisit vingt-neuf chefs d'accusation contre Boniface VIII, et proposa d'en appeler à un concile général. Le roi appela le premier : trente-neuf prélats gallicans adhérèrent à cet appel ; un grand nombre d'évêques, de villes de seigneurs, de corporations religieuses, envoyèrent leur adhésion, et Nogaret fut chargé d'aller en porter signification au pape, avec l'ordre secret de le saisir et de l'amener à Lyon ; car il fallait de la prudence : Albert d'Autriche venait de déclarer que la puissance impériale ayant été transférée des Grecs aux Germains par la puissance apostolique, et le droit d'élire l'empereur conféré à certains princes par cette même puissance, tout empereur romain était obligé de protéger l'Église et de défendre le pape contre ses ennemis. Il fallait aussi de l'activité ; une bulle était prête pour le 8 septembre, qui délierait du serment de fidélité tous les sujets de Philippe le Bel, et tous les autres rois, des traités conclus avec lui. Nogaret, accompagné de Sciarra Colonna, passa donc en Toscane, y enrôla rapidement des soldats, et leur donna, rendez-vous sous les murs d'Anagni, où le pape s'était retiré.

Le 7 septembre, *le fleurdelisé entra dans Anagni* ; les siens, arborant l'étendard Français, se mirent à crier : *Meure le pape Boniface vive le roi de France*, et les bourgeois d'Anagni se joignirent à eux pour assiéger le palais du pape. Boniface VIII avait alors quatre-vingt-six ans ; sa fermeté parut l'abandonner un moment. Comme il demandait à traiter, on ne voulait lui donner que quelques heures, et exiger le rétablissement des Colonna et sa propre abdication. **Oh ! que cette proposition est dure !** dit-il tristement. Puis, se ressouvenant de lui-même : **Non ; puisque je suis trahi comme le Sauveur du monde, et livré entre les mains de mes ennemis, je veux mourir pape.** Il posa la couronne sur la tête, revêtit ses habits pontificaux, et, tenant les clefs à la main, il s'assit sur son trône pour attendre l'ennemi. Les portes brisées donnèrent bientôt passage aux pillards ; tous les trésors eurent disparu en un instant ; et Nogaret, s'approchant de Boniface, le somma de se présenter devant un concile. **Je me consolerais aisément, lui dit le pape, d'être condamné par des patarins tels que toi ;** et il ajouta de vifs reproches à Philippe le Bel. Alors, si l'on en croit une tradition, Sciarra Colonna, s'approchant du vieillard, le souffleta de son gantelet de fer, sous la protection du roi de France. Nogaret, du moins, lui sauva la vie, pour le réserver à l'humiliation d'un jugement. **Je vois, s'écrie Dante, le Christ captif dans la personne de son vicaire, livré une seconde fois à la dérision et flagellé entre des voleurs.** Mais le troisième jour le peuple d'Anagni se souleva ; dix mille hommes vengèrent sur les soldats de Nogaret la victoire des légistes, et le pape, délivré, revint à Rome pour y tenir un concile ; mais il n'eut pas un mois à lui : il mourut de fatigue, le 11 octobre 1303.

II

Le roi de France venait d'abuser des exemples de son aïeul saint Louis, et de sa puissance. Saint Louis avait bien rédigé une pragmatique et opposé quelque résistance à l'Église romaine ; mais jamais le *bon saint homme n'eût fait telle mauvaieseté ou telle villenie* que Philippe le Bel et ses successeurs pendant quatre-vingts ans. Philippe le Bel, que le poète italien appelle la *peste de la France* et qui ne fut pas moins celle de l'Église, après le premier coup porté au Saint-Siège dans la personne de Boniface, devait dignement terminer son règne par la translation de la papauté à Avignon. Aucun roi ou empereur n'avait jamais tant osé contre l'Église, et d'ailleurs Nogaret ayant été vaincu après deux jours de triomphe, le succès n'était pas lit pour justifier l'audace. Le roi de France rougit donc tin moment de ce qu'il avait ordonné, et, tout en menaçant encore, il demanda l'absolution au nouveau pontife Benoît XI. Il l'obtint pour lui-même ; il vit rétablir les Colonna dans leurs biens et dans leurs honneurs ; mais il n'obtint pas la convocation d'un concile ni la condamnation de la mémoire de Boniface VIII ; il ne put empêcher une bulle d'excommunication contre Nogaret et Sciarra Colonna, contre tous ceux qui avaient contribué aux mêmes attentats, contre tous ceux qui les avaient conseillés ou favorisés. Aussi Benoît XI ne vécut pas longtemps ; il mourut (1304) empoisonné, disent les Italiens, et le conclave de Pérouse s'étant divisé en deux factions, l'une italienne l'autre française, l'occasion sembla s'offrir à Philippe le Bel de mettre la papauté dans sa dépendance.

Il y avait en France un archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, ennemi de Philippe le Bel et de Charles de Valois, mais qui se montra capable de sacrifier sa haine à son ambition. Les cardinaux étant enfin convenus que le parti italien proposerait trois candidats et que le parti Français choisirait entre eux, les Italiens proposèrent Bertrand de Got, avec deux autres Français. On prétend que Philippe le Bel, aussitôt prévenu, manda cet ennemi à l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, et que, lui montrant comment il dépendait de ses royales intrigues de le faire pape, il obtint d'abord son amitié, ensuite six conditions : absolution du péché que le roi avait commis en faisant arpéger Boniface VIII, l'absolution de tous les serviteurs du roi, la concession au roi des décimes du royaume pendant cinq ans, la promesse de flétrir la mémoire de Boniface VIII, le rétablissement des Colonna, sans aucune exception dans leurs biens et dignités ; la sixième condition ne fut pas dite, et fut promise sans être connue. A ce prix Bertrand de Got fut élu pape, sous le nom de Clément V (1305) ; il appela les cardinaux à Lyon, et s'y fit couronner. Au lieu de venir à Rome où il était attendu, il s'arrêta à Poitiers, déclara que la décrétale *Unam sanctam* ne portait aucun préjudice au royaume de France, et révoqua la bulle *Clericis laicos* ; en 1309, il se fixa dans Avignon, sur le territoire du comte de Provence, loin de Rome, et sous la main des rois français. Ainsi commença, selon l'expression des Italiens, la *nouvelle captivité de Babylone*, qui dura soixante-dix ans comme la première, mais où les captifs ne furent pas, comme Daniel, élevés en dignités, et constitués seigneurs sur les provinces de Nabuchodonosor.

Philippe le Bel, dès l'an 1307, réclamait la flétrissure de la mémoire de Boniface VIII et la condamnation des templiers. Cet ordre, corrompu par ses richesses, était devenu terrible par sa puissance, et, depuis qu'il ne servait plus à la défense de la chrétienté, il semblait menacer les rois. Ses vastes possessions répandues dans toute l'Europe, divisées en provinces, chacune gouvernée par un prieur, de Castille, d'Aragon, de Portugal, de France, d'Auvergne, de Normandie, d'Aquitaine, de Provence, d'Angleterre et d'Allemagne, affranchies de

toute juridiction civile et ecclésiastique, ne reconnaissant pour chef que le grand maître, tous ces biens, tous ces privilèges, formaient des États indépendants dans les États. On croyait facilement que leurs emblèmes mystérieux et leurs cérémonies secrètes avaient quelque chose d'impie et d'idolâtrique, et dans les procédures qui suivirent, il y eut des aveux ai précis et si libres qu'il est difficile d'admettre l'innocence de l'ordre entier. Ce qui a fait illusion dans ce procès, et ce qui entretient encore l'incertitude sur la justice de la condamnation des templiers, c'est le caractère odieux de Philippe le Bel leur ennemi et la rapacité dévorante dont il convoitait leurs biens : car ce fut lui qui commença, arrêtant tous les chevaliers qui se trouvaient dans son royaume. Une bulle, du 22 novembre 1307, ordonna une arrestation pareille dans tous les États chrétiens ; le grand maître Jacques de Molay, et quatre dignitaires de l'ordre, interrogés par le pape sans qu'on les mit à la torture, se reconnurent coupables d'impiétés, et protestèrent qu'ils disaient vrai en s'accusant. Une autre bulle (1388) envoya à l'empereur, aux rois, aux archevêques, l'annonce d'un concile général, et les différents chefs d'accusation sur lesquels les prisonniers devaient être interrogés.

Philippe le Bel n'avait pas trouvé dans Clément V autant de docilité qu'il en attendait. Le pontife avait renvoyé au prochain concile le jugement de Boniface VIII ; il avait promis de faire élever à l'empire Charles de Valois, et secrètement il avait averti les électeurs de choisir un autre empereur ; il manifestait la volonté de défendre les droits pontificaux ; il frappa de ses sentences les Vénitiens qui prétendaient acquérir par une vente la ville de Ferrare, cédée à l'Église ; enfin, il semblait vouloir employer la justice dans le jugement des templiers. Aussi Philippe le Bel procédait à sa manière, arrachait des aveux par la torture, ou faisait périr les opiniâtres dans les tourments. De leur côté, Édouard Ier d'Angleterre avait mis les chevaliers en prison, Charles II de Naples avait fait brûler tous les chevaliers provençaux. Tandis que l'archevêque de Compostelle déclarait à Salamanque les templiers innocents, un synode de Paris en condamna cinquante-cinq au feu comme relaps.

Un concile général s'ouvrit à Vienne (en Dauphiné), le 16 octobre 1311, et fut averti qu'il avait un triple but : une croisade la réforme des membres de l'Église, et la condamnation des templiers. Philippe le Bel eut de quoi s'étonner lorsque, dans la première séance, le pape, au lieu d'examiner les crimes prétendus de Boniface VIII, déclara que Benoît Caetano avait été légitime pasteur de l'Église, et qu'il était mort catholique. Lorsque, après un intervalle de cent soixante-neuf jours, la seconde séance fut ouverte, le roi ayant pris place, le pape lui fit communiquer cette décision ; deux chevaliers catalans se présentèrent armés, déclarant qu'ils étaient prêts à défendre la mémoire de Boniface VIII, et le concile décréta que les actes du roi de France contre un pape ne prouvaient pas la culpabilité de celui-ci. Mais le roi de France fut dédommagé par la suppression des templiers, prononcée dans cette session, et par la bulle *Ad providam Christi vicarii*, qui réservait au pape le jugement de quelques-uns, et renvoyait les autres devant les synodes provinciaux, donnait l'absolution et des rentes sur les biens de l'ordre aux chevaliers qui avaient abjuré leurs erreurs et livrait les relaps à la justice séculière. Le concile, après avoir publié une croisade, et rédigé quelques décrets sur les ordres monastiques, fut dissous dans la troisième séance, le 3 mai 1312. Trois jours après, une bulle transmit aux hospitaliers tous les biens-fonds des templiers, pour entretenir une flotte de cent vaisseaux contre les Turcs ; en France les biens-meubles des condamnés furent partagés entre le pape et Philippe le Bel ; la maison du prieur de la province de France, le *Temple de Paris*, devint la propriété du roi ; elle a été la prison de Louis XVI.

La captivité des papes à Avignon ne leur enlevait pas leur puissance sur l'État ecclésiastique, ni la suzeraineté sur le royaume de Naples. Les rois de France ne prétendaient que faire exercer l'autorité pontificale à leur profit ; ils voulaient même conserver aux papes cette suprématie temporelle qui avait commandé aux rois et aux peuples, et, en dirigeant les actes des pontifes, imposer ainsi leur propre volonté au monde. Le XIV^e siècle, comme les deux précédents est rempli de ces actes solennels qui jugent les rois, les reconnaissent ou les déposent, et qui sanctionnent ces sentences politiques par l'excommunication. Mais, le roi de France apparaissant derrière les papes choisis par lui, quelquefois achetés, toujours obéissants par ambition ou par crainte, la suprématie temporelle perdit sa considération, et le grand schisme, la suspendant forcément, lui porta le dernier coup. Au contraire, la seigneurie sur Rome et sur l'État ecclésiastique, si longtemps contestée par les empereurs ou par les factions, s'affermir malgré les troubles que produisit souvent l'éloignement des pontifes, et devint une véritable royauté au milieu du XV^e siècle. Quant à la primauté spirituelle du pape sur toute l'Église, elle ne fut altérée ni par la volonté des rois de France, ni par les désordres du grand schisme : elle est immortelle parce qu'elle est divine¹.

Aussi Clément V avait donné (1369) la royauté de Naples à Robert, puîné de Charles II, au préjudice du Hongrois Charles Robert qui avait pour lui le droit de représentation. Il avait arraché Ferrare aux Vénitiens, en appelant contre ces excommuniés les rois d'Aragon, de Naples, de Sicile, les princes d'Acarnanie, d'Achaïe, de Tarente, et il maintint son interdit pendant quatre ans. Il permit à l'empereur Henri VII de se faire couronner à Rome, et l'excommunia pour avoir menacé le roi de Naples. Ce fut son dernier acte. Ses commissaires venaient de juger à Paris, et de condamner au feu comme relaps, le grand maître des templiers Jacques de Molay et un Grand dignitaire de l'ordre, qui tous deux avaient rétracté leurs premiers aveux. On raconte qu'au milieu des flammes le grand maître cita à comparaître devant Dieu le pape dans quarante jours, et le roi de France dans un an. Clément mourut en effet le 20 avril 1314, et Philippe le Bel le 29 novembre.

Jean XXII fut élu par le conclave de Carpentras transféré à Lyon. Ce pontife, qui laissa en mourant de grands trésors, commença le démêlé des papes avec l'empereur Louis de Bavière. Il refusa de reconnaître ce prince, réclama pour lui-même le droit de nommer un vicaire impérial pendant la vacance de l'empire², et, en 1323, un premier acte, appelé procès, qui déposait l'empereur. Tandis que celui-ci en appelait à un concile général, Jean XXII, le roi de France Charles IV, et le roi de Naples Robert, cherchaient ensemble de quelle manière ils feraient passer l'empire à un prince français. Louis de Bavière ayant résisté à deux autres procès, et s'étant fait couronner à Rome par des laïques (1328), le couronnement fut cassé par le pape. Enfin, comme il offrait d'abdiquer, Jean XXII refusa de

¹ Voici la pensée du protestant Schœll : L'autorité du pape repose sur des bases que les efforts des hommes ne peuvent renverser, soit, comme le croient plus de cent millions de chrétiens, parce qu'elle fait une partie essentielle de cette Église contre laquelle il est dit que les portes de l'enfer ne prévaudront pas ; soit, comme le pensent les dissidents, parce que cette autorité repose sur le fondement le plus solide sur lequel une institution humaine puisse s'appuyer, savoir : sur la croyance à son origine divine, croyance enracinée et consolidée par un grand nombre de faits, de lois, d'institutions ; sur la sagesse des maximes et le choix prudent des moyens dont les ministres et agents de ce pouvoir firent usage. (Liv.5, ch. 9, tom. VII.)

² Nous ne faisons que mentionner ici des faits qui trouveront leurs développements dans l'histoire d'Allemagne et d'Italie.

croire à ses intentions, et publia contre lui l'aggravation qui parut à toute l'Allemagne une offense nationale. Benoît XII succéda à Jean XXII (1334) ; il protesta d'abord de son indignité, renvoya dans leurs diocèses tous les prélats qui grossissaient la cour d'Avignon, et abolit plusieurs usages par lesquels Jean XII amassait de l'argent. Il disait au roi de France : *Si j'avais deux âmes, j'en donnerais une pour vous, mais je n'ai qu'une âme, et je dois la sauver.* Cependant, plus timide que son prédécesseur, il fut moins libre encore ; il voulut se réconcilier avec Louis de Bavière, et ne put en obtenir la permission. Les cardinaux français s'y opposaient, le roi de France vint lui-même à Avignon ; Benoît XII répondit aux ambassadeurs impériaux que le repentir de leur maître n'était pas sincère ; une autre fois il dit, en pleurant, que les menaces du roi de France l'empêchaient d'absoudre l'empereur (1338). L'Allemagne frappée de l'interdit, depuis 1324, respecta moins dès ce moment les censures de l'Église ; à Francfort les états osèrent lever l'interdit de leur seule autorité ; les électeurs formèrent à Rense la première *union électorale* ; et une constitution sur l'indépendance de l'empire qui refusa au pape le droit de confirmer l'empereur. Cet acte inouï d'un interdit levé par des laïques ne s'exécuta qu'en partie ; en plusieurs lieux les prêtres ne cédèrent qu'à la violence populaire.

Benoît XII, pour sortir d'esclavage, avait voulu transférer son siège en Italie ; mais il n'avait trouvé aucune ville qui put le recevoir. L'État de l'Église, depuis l'absence des papes, avait perdu l'unité et le repos. Les vassaux les plus puissants avaient réclamé leur indépendance, ou saisi l'autorité dans les villes municipales. A Ravenne, les Polentani gouvernaient sous un titre républicain, et avec l'assurance de l'hérédité depuis 1326. Les Malatesta dominaient à Rimini ; les Montefeltri à Urbino et à Spolète ; les Manfredi à Faenza ; les Vico à Viterbe les Colonna dans un bourg de la campagne de Rome. Les Ursini, puissants dans Rome même, étaient chefs des Guelfes¹. Rome avait un sénateur annuel, et son conseil municipal des *caporioni*. Un légat paraissait dominer toutes ces dominations au nom du pape, mais au fond l'autorité du pape était à peine reconnue. Clément VI, successeur de Benoît XII (1342), acheva la ruine de Louis de Bavière, et essaya d'abaïsser les vassaux de l'État ecclésiastique. Il s'allia avec le roi Jean de Bohême, profita du mécontentement des électeurs, prononça les plus formidables imprécations contre le Bavaïois, et fit élire Charles de Moravie qui avait d'avance renoncé aux droits impériaux sur Rome ; mais en même temps, Rome faillit lui être enlevée tout à fait par un nouveau tribun, Colas de Renzo, vulgairement appelé Rienzi.

Cet homme, fils du cabaretier Renzo (Laurent) et d'une blanchisseuse, avait beaucoup lu l'histoire des anciennes républiques. Il avait de l'éloquence, de celle-là surtout qui entraîne les masses populaires. Membre d'une ambassade qui vint prier Clément VI de reporter son siège à Rome, il harangua le pontife, et mérita l'admiration de Pétrarque. Dans Rome, Rienzi rassemblait le peuple autour des

¹ Dante, *Enfer*, ch. XXVII : Ta Romagne n'est et ne fut jamais sans guerre dans le cœur de ses tyrans. Ravenne est ce qu'elle était il y a beaucoup d'années ; l'aigle de Polenta y commande encore et couvre encore Cervia de ses ailes. Le lion vert (armes des Ordelaffi, seigneurs de Forli) tient en sa puissance la terre qui soutint la longue épreuve. Le *vieux dogue* et celui de Verrucchio (Malatesta de Rimini et son fils), qui eut plus jeune, continuent leurs ravages sur leur proie accoutumée. Le *lionceau au champ blanc*, qui change de parti à chaque saison, régit les villes de Lamone et de Santerno (seigneur de Faenza et d'Imola). La cité qu'arrose le Savio (Césène) de même qu'elle est située entre une plaine et une montagne, vit de même tantôt sous la liberté, tantôt sous l'oppression.

monuments de l'ancienne gloire romaine, et l'excitait par le souvenir du passé à se montrer digne de ses pères. Pour revenir à cette gloire, il fallait forcer au repos les barons romains, et renverser ces forteresses qu'ils avaient bâties et que défendaient des brigands. Enfin, un jour, au Capitole, il osa leur lire un règlement pour le *rétablissement d'un bon État*. Le peuple, émerveillé de ses promesses l'investit du pouvoir suprême, chassa les barons hors de la ville, et le vicaire du pape à Rome s'étant, prêté à la révolution, Rienzi et ce vicaire furent déclarés tribuns du peuple (1347).

Pétrarque célébra le premier cet heureux changement¹ ; l'Europe, et surtout les hommes de lettres, admirèrent sur parole. Rienzi concevait dans sa pensée une république universelle, où le monde devait entrer, et dont Rome serait le centre. Calao le sévère et le clément, le libérateur de Rome, le zélé pour le bien de l'Italie, l'ami du monde, le tribun auguste, tels étaient les titres dont il se parait, et dont il effraya Pérouse et Arezzo qui lui envoyèrent des ambassadeurs. Il faisait déjà le maître du monde, citait à son tribunal Louis de Bavière et Charles de Moravie ; compétiteurs à l'empire, les électeurs qui prétendaient au droit de choisir l'empereur, le pape et les cardinaux qui résidaient loin de Rome. Puis, tirant son épée, il en frappa les airs de trois côtés, en disant : *Ceci est à moi, ceci est à moi*. Et pour qu'on ne doutât pas de sa puissance, il inventait des fêtes, recevait des couronnes, et se baignait, comme un empereur, dans le baptistère du grand Constantin. Mais après une victoire sur les barons de la campagne, le peuple se dégoûta de son tribun, resta insensible à son éloquence et le laissa accompagné de quelques satellites, traverser Rome dans toute sa longueur, du Capitole au château Saint-Ange. Rienzi cessa de régner après sept mois. Il se sauva en Hongrie, auprès du roi Louis le Grand.

Clément VI, comme suzerain et comme pape était le juge naturel de la reine Jeanne de Naples, accusée du meurtre de son époux. Il ne la condamna pas, faute de preuves, et acheta d'elle la ville d'Avignon (1348) et son territoire. En 1349, il annonça un jubilé pour l'année suivante, réduisant ainsi à moitié l'intervalle d'un siècle ordonné par Boniface VIII ; en 1350, pour reconquérir la Romagne, il créa son parent Hector de Durfort, comte de Romagne, et lui donna dix-huit cents chevaux. L'entreprise ne réussit pas. Jean de Manfredi, seigneur de Faenza, menacé, fut défendu par le plus grand nombre, et les Pepoli, seigneurs de Bologne, pressés par les Florentins, repoussés par le peuple, vendirent leur ville à l'archevêque de Milan Jean Visconti. L'archevêque brava la citation de Clément VI, et tenant une croix d'une main et tirant une épée de l'autre, il dit aux envoyés du pontife : *Voilà mes armes spirituelles et temporelles ; par les unes je défendrai les autres*. La Romagne et les autres parties de l'État ecclésiastique restèrent donc la possession des tyrans ; une compagnie d'aventuriers commandés par le condottiere Montréal d'Albano y joignit ses

¹ Pétrarque, *Lettres familières*, 9-1 : Tout récemment il s'est élevé du milieu de la plèbe romaine, non pas un roi de Rome ; non pas un consul, non pas un patricien, mais un citoyen romain a peine connu ; il n'avait point de titres de famille, d'images d'ancêtres, il ne s'était illustré jusqu'alors par aucune vertu ; il se donnait pour le vengeur de la liberté romaine. Aussitôt, vous le savez, la Toscane lui a tendu la main, a reçu ses ordres ; déjà toute l'Italie suivait cet exemple ; déjà l'Europe, déjà l'univers entier était en émoi. Ce ne sont pas là, des choses que nous ayons lues ; nous les avons vues de nos yeux. Déjà semblaient revenues la justice et la paix, et leurs compagnes la bonne foi bienfaisante, la sécurité tranquille, derniers vestiges de l'âge d'or... Et cependant il avait pris le titre de tribun qui est le dernier nom parmi les dignités romaines.

ravages, et le peuple de Rome installant au Capitole Jean Cerroni, avec le titre nouveau de recteur, chassait la noblesse, et la rappelait pour l'opposer aux seigneurs des autres villes.

Clément VI étant mort en 1352, Innocent VI, qui le remplaça, nomma le cardinal Albornoz son vicaire dans la haute et dans la moyenne Italie, avec la charge de soumettre la Romagne : et quelque temps après il lui envoya Rienzi, que l'empereur Charles IV avait livré à Clément VI, et dont l'éloquence pouvait être utile. Le plus dangereux ennemi du pape était Jean de Vico qui portait le titre de préfet de Rome, et régnait en maître sur Viterbe, Orvieto, Trani, Amelia, Marta et Canina. Rienzi, décoré par le pape du titre de sénateur, était vivement attendu et appelé par les Romains ; mais le légat refusait de le laisser partir, si les Romains ne s'armaient pas contre Jean de Vico. Le superbe seigneur succomba ainsi. Le peuple de Viterbe et d'Orvieto révolté, et les Romains unis à Albornoz le dépouillèrent de ses villes qui rentrèrent dans leurs libertés municipales. Rienzi, accordé enfin aux Romains, n'inquiéta pas longtemps par sa puissance l'autorité pontificale : il rétablit l'ordre, mais fit décapiter Monréal, qui l'avait d'abord secouru, et commença par cette ingratitude de s'attirer la haine publique ; il l'augmenta par le meurtre de Pandolfe que tous les Romains estimaient, et quand il fallut soutenir la guerre contre les Colonna, et lever des impôts pour payer ses troupes, le peuple ameuté répondit : **Vive le peuple, meure le tyran Colas de Renzo !** Rienzi, abandonné au Capitole, et entouré de flammes, voulut parler du haut d'une fenêtre, et reçut une pierre au bras. Descendu le long d'un drap sur la terrasse de la chancellerie, on le vit ôter, remettre, puis ôter ses armes, et il disparut. Tandis qu'on le cherchait, il essayait de fuir, enveloppé dans le manteau du portier, et chargé de couvertures, comme s'il revenait du pillage. Mais, devant la dernière porte, un Romain l'arrêta, en criant : **Où vas-tu ?** Alors jetant son fardeau et levant la tête : **Je suis le tribun**, dit-il. On le saisit, on le conduisit au bas de l'escalier du Capitole, au lieu même où il faisait lire les condamnations. Mais ses ennemis rassemblés à l'entour n'osaient le toucher ; les bras croisés sur la poitrine, attendait silencieusement qu'on décidât de sa vie. Enfin, il allait leur parler, quand un boucher le frappa au ventre ; son corps traîné dans les rues fut suspendu à la porte d'une boucherie (1354). La présence et les succès d'Albornoz empêchèrent Rome de retomber dans l'anarchie. Le légat, attirant à lui les petits seigneurs, écrasait les plus grands pour contenir ensuite ses propres alliés : il vainquit le Malatesta de Rimini, l'obligea à prêter serment d'obéissance et de fidélité à l'Église, et lui laissa pour douze ans, sous la condition d'un tribut, le gouvernement de la ville ; mais Sinigaglia et Ancône furent remises en liberté sous la haute autorité de l'Église. Maître du patrimoine de saint Pierre, du duché de Spolète, de la marche d'Ancône, Albornoz réunit dans une diète à Rome (1367) les députés des villes de l'Église, et il rédigea les *constitutions Eugubiennes*. Toute la Romagne était soumise en 1359. L'année suivante, Jean Visconii de Oleggio, seigneur de Bologne, rendit cette ville, que Les Visconti abandonnèrent pour toujours en 1364.

Cette conquête, qui n'était qu'une restitution, était respectée par les empereurs. Charles IV, selon la promesse qu'il avait faite à Clément VI, n'avait passé à Rome que le jour de son couronnement ; l'empire cédait enfin la place aux pontifes. Mais, au delà des Alpes, des humiliations d'un genre nouveau avaient affligé la vieillesse d'Innocent VI. Les *grandes compagnies*, les *tard-venus* ayant assailli le territoire d'Avignon, avaient pillé les églises et les maisons, brûlé ce qu'ils ne pouvaient emporter, et tué les habitants. Le pape, sans défense avait inutilement prêché la croisade, en les excommuniant. Ils auraient pillé son palais,

et maltraité ses cardinaux, si on ne leur eût proposé la guerre en Italie, au nom du marquis de Montferrat, contre les seigneurs de Milan. Urbain V, élu pape en 1362, fut invoqué par les princes italiens, ennemis de Bernabos Visconti, et ligués contre sa puissance¹. Il excommunia l'ambitieux conquérant, mais sans l'effrayer ni l'abattre, car lui-même comme son prédécesseur, il était en proie à des ennemis plus voisins. Une autre bande d'aventuriers s'approcha encore d'Avignon en 1367 ; elle avait à sa tête ce chef de bandes français, qui s'appelait Bertrand Duguesclin, et que le roi Charles V attacha plus tard à ses intérêts par le titre de connétable. Trente mille hommes se répandirent dans le combat. **Que voulez-vous ?** leur dit un cardinal envoyé à leur rencontre. **Ce sont, répondit le chef, trente mille croisés qui vont faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne ; ils demandent l'absolution et 200.000 florins.** Il ajouta encore : **Il y en a beaucoup qui d'absolution ne parlent pas et bien mieux aiment l'argent.** Il fallut payer la somme exigée, aux dépens du trésor pontifical. Cette injure, les instances des Italiens qui rappelaient le pape en Italie, la soumission de Rome, les promesses des empereurs, décidèrent Urbain V à quitter Avignon.

Tel fut le premier essai de délivrance. Lorsque la cour de Charles IV apprit que le pape avait donné rendez-vous à l'empereur en Italie, elle s'émut, elle députa Nicolas Oresme pour retenir la papauté en France. Mais comme elle ne pouvait employer la force, Urbain V partit. Toutefois les soixante-dix années n'étaient pas écoulées. Les efforts de Charles IV ne changèrent point les choses en Italie ; les sentences pontificales ne réduisaient pas les Visconti au repos ; les cardinaux préféraient le séjour d'Avignon. Quoiqu'il eût été reçu à Rome comme un sauveur, et que l'empereur de C. P. fût venu dans cette capitale de l'Église abjurer le schisme des Grecs, Urbain V retourna en France, et mourut dans Avignon. Mais Grégoire XI, son successeur (1370), quoique né en France, d'une noble famille de l'Anjou, était destiné à rétablir la papauté à Rome. Il s'efforça sans succès de faire conclure la paix entre la France et l'Angleterre ; rebuté par Charles V et Édouard III, il parla de pacification aux autres princes de l'Europe qui n'écoutèrent pas davantage. Il forma une ligue contre les Visconti, qu'il excommunia, mais qui ne cédèrent pas. Son légat ayant voulu enlever la terre de Prato aux Florentins, ceux-ci soulevèrent une partie des villes de l'Église ; enfin les Romains menacèrent de faire un antipape, si le pape ne rentrait chez eux. Ainsi la conquête d'Albornoz allait être perdue, un schisme menaçait ; Grégoire XI annonça son départ. Son père, le comte de Beaufort le supplia de rester. Le duc d'Anjou, envoyé par Charles V, lui disait d'un ton hypocrite : **Père saint, vous vous en allez en un pays et entre gens où vous êtes petitement aimé, et laissez la fontaine de foi, et la royaume où l'Église a plus de foi et d'excellence qu'en tout le monde, et par votre fait pourra cheoir l'Église en grande tribulation.** Les cardinaux, presque tous Français, ne voulaient pas partir ; il en resta six à Avignon. Mais les lettres pressantes de sainte Catherine de Sienne et de l'infant d'Aragon l'emportèrent. En septembre 1376, Grégoire XI s'embarqua à Marseille. Le peuple de Rome, par des acclamations prolongées, fit de son entrée dans la ville une pompe triomphale. Le palais de Latran habité par ses prédécesseurs, étant tombé en ruines, le pape résida au Vatican qui commença de s'embellir : On dit cependant que, pressé par les sollicitations des cardinaux français, Grégoire XI voulait revenir en France quand il mourut (1377). Avignon ne devait plus être que la demeure des antipapes.

¹ Voyez chapitre XXV, § II.

III

Il ne suffisait pas aux Romains que les papes fussent libres désormais de la puissance d'un prince étranger. Ils voulaient un pape italien, que l'amour de son pays obligeât à demeurer à Rome, et dont la présence, contenant les factions, conservât à leur ville sa liberté et sa gloire. Les cardinaux, avant d'entrer au conclave, ayant refusé de s'engager à aucun choix, le peuple qui leur avait signifié sa volonté, chassa la noblesse de la ville, y fit entrer des hommes de la campagne, et les gardes du conclave que les cardinaux choisissaient ordinairement. Quoiqu'ils eussent déclaré qu'une élection arrachée par la violence serait, par cela seul, nulle de toute nullité, des hommes armés pénétrant près d'eux, les menaçaient de *leur faire la tête plus rouge que leurs chapeaux*, s'ils n'élevaient un *pape romain*. Ils étaient seize, onze Français, quatre Italiens, et un Espagnol ; la crainte l'emportant sur l'esprit national, ils se décidèrent pour Barthélemy Prignano, archevêque de Bari, docteur en droit canon, et estimé pour ses mœurs et sa loyauté. Le peuple de Rome fut content, et dix jours après les cardinaux entièrement libres annoncèrent leur choix à l'empereur, à la reine de Naples, et aux cardinaux demeurés à Avignon. Le nouveau pape porta le nom d'Urbain VI.

Le caractère altier d'Urbain VI déplut d'abord à la reine Jeanne de Naples, et à son quatrième mari Otton de Brunswick ; ensuite aux cardinaux qui s'attendaient à plus de complaisance. Les onze Français, rejoints par trois Italiens, se réunirent à Anagni, et protestèrent contre l'élection qu'ils avaient faite cinq mois plus tôt. Soutenus par un corps d'aventuriers, et certains de la protection de Jeanne, ils vinrent à Fondi, et là ils choisirent pour pape Robert de Genève, évêque de Cambrai, Français comme eux, et qui accepta sous le nom de Clément VII. Le pape Urbain VI siégeait libre à Rome, l'antipape s'établit à Avignon, dans la maison de servitude, pour vendre au duc d'Anjou les biens et la dignité du clergé de France. Alors la chrétienté se divisa ; le royaume de Naples, excepté la reine et son mari ; la Sicile, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, le Danemark, la Suède, les chevaliers teutoniques, la Pologne, les provinces septentrionales des Pays-Bas, se soumirent à l'obédience d'Urbain VI. Le roi de France, par les conseils de l'université de Paris, se déclara pour le schisme et pour l'antipape, et fut imité par l'Écosse son alliée, par la Savoie, le Portugal et la Lorraine ; enfin par l'Aragon et la Castille qui d'abord avaient hésité. Ainsi se forma pour un demi-siècle le grand schisme d'Occident ; Urbain VI ayant favorisé Charles de Duras, le vainqueur de Jeanne de Napier, Clément VII essaya de livrer les biens de l'Église aux ennemis d'Urbain, et, formant un royaume de la Romagne, de la Marche d'Ancône et du duché de Spolète, sous le nom de *royaume d'Adria*, il en déclara investi Louis Ier, comte d'Anjou. Ce fut la première lutte entre le pape et l'antipape.

Le royaume de Naples et les prétentions de ses rois ajoutèrent au schisme un autre mal : Urbain VI ne put faire prévaloir ses droits de suzerain contre le jeune Ladislas ; Boniface IX, qui remplaça Urbain à Rome (1389), reconnut Ladislas, et l'aida à vaincre les Angevins. Quant aux affaires du schisme, il ne put amener Clément à une abdication, quoiqu'il lui promit le rang de premier cardinal et le titre de légat en France, en Angleterre, en Espagne et en Portugal. Les partisans Français de l'antipape voulaient même porter leurs lances au delà des Alpes pour chasser Boniface IX ; la folie du pauvre Charles VI y mit obstacle ; mais à la mort de Clément ils choisirent pour le remplacer Pierre de Luna, qui s'appela Benoît XIII. C'était un Aragonais, le plus opiniâtre des cardinaux, incapable de

jamais céder, et qui les fit bientôt repentir de son élection ; car l'université de Paris rougissait d'un schisme dont les Français étaient la cause. Charles VI, d'accord avec le roi d'Aragon, assembla un synode, et sur son avis envoya proposer à Pierre de Luna son abdication. Les ambassadeurs demeurèrent à Avignon du 22 mai au 8 juillet, le suppliant chaque jour d'abdiquer ; il n'abdiqua pas. Charles VI s'entendit avec l'empereur Wenceslas pour demander au pape et à l'antipape leur démission. Benoît ne céda pas : un synode de Paris lui enleva le droit de conférer les bénéfices du royaume, et lui refusa même l'obéissance. Benoît, leur élu ne céda pas, mais fit venir des troupes de l'Aragon. Le cardinal de Cambrai, Pierre d'Ailly, le supplia encore ; Benoît avait des vivres, il s'enferma dans son palais et y soutint un siège de quatre mois. On l'avait réduit pourtant par la famine ; il faisait semblant d'être plus traitable, et on le retenait dans son palais, d'où il promettait de ne pas sortir que la paix de l'Église ne fût rétablie. Mais en 1403 il trouva le moyen d'échapper, rejoignit des troupes rassemblées pour lui par ses amis, força ses cardinaux qui l'avaient abandonné à recevoir leur pardon à ses pieds, et obtint du roi de France une ordonnance nouvelle qui le reconnaissait pour pape.

Innocent VII, successeur du pape légitime Boniface IX, avait promis d'abdiquer si Benoît en voulait faire autant. Mais son règne de deux ans fut troublé par la faction des Colonna, et par les efforts du roi de Naples Ladislas ; celui-ci s'empara deux fois de Rome agitée, mit des troupes dans le château Saint-Ange, et ne recula que devant l'excommunication, Grégoire XII (1406), selon la promesse avait faite aux cardinaux avant son élection, écrivit Pierre de Luna, appelé Benoît XIII *dans ce malheureux schisme par quelques peuples*, qu'il était prêt à abdiquer si Pierre voulait abdiquer aussi. Benoît répondit qu'il voulait bien si Grégoire XII commençait. Cependant le clergé de France et les universités rie protégeaient plus Genet. Un traité conclu à Marseille entre le pape et l'antipape promettait une réunion prochaine, lorsque le roi Ladislas s'empara de Rome, de concert avec Grégoire XII, sous prétexte de rétablir l'empire romain. Grégoire se crut fort ; il créa de nouveaux cardinaux pour s'assurer une élection nouvelle quand les deux abdications auraient été données. Alors ses anciens cardinaux le quittèrent !, et, réunis à Pi sel en appelèrent à un concile général. Benoît, par une bulle violente qui condamnait d'avance ce concile, sépara de son parti les cardinaux avignonnais, qui se réunirent aux Romains. Le pape les traita tous d'apostats, et convoqua lui-même un concile à Udine, dans le Frioul ; Benoît en assemblait un autre. Mais vingt-deux cardinaux, quatre patriarches, vingt-six archevêques, quatre-vingts évêques, les représentants de deux cents évêques, quatre-vingt-sept abbés, les représentants de deux cents abbés, et les députés des universités de Paris, de Toulouse, Orléans, Angers, Montpellier, Bologne, Florence, Prague, Cologne, Oxford, etc., se réunirent à Pise (25 mars 1409), Grégoire XII ne manquait pas d'arguments contre cette réunion : *Le pape seul, disait-il, pouvait convoquer un concile, ou, en son absence, l'empereur comme avoyer de l'Église*. Or, le concile de Pise n'était convoqué ni par l'empereur, ni par le pape siégeant à Rome, ni même par Benoît que depuis longtemps une partie de l'Église avait prétendu reconnaître pour pape. Le concile de Pise prononça cependant ; déclara Grégoire XII et Benoît contumaces, et mit en leur place l'archevêque de Milan, Pierre Philargus qui avait autrefois mendié son pain dans l'île de Candie, et qui prit le nom d'Alexandre V. Il jura l'engagement de réformer l'Église, condamna quelques abus, et, ne pouvant entrer dans Rome, occupée par Ladislas, où l'on ne voulait reconnaître que le pape Grégoire XII, il siégea à Pistoïa.

L'empereur Robert avait bien prévu que l'assemblée de Pise ne ferait que du mal ; il y eut trois hommes alors qui se prétendirent papes. Alexandre étant mort (1410), Balthazar Cossa se fit élire, et s'appela Jean XXIII, il fut reçu à Rome, d'où les Florentins avaient chassé Grégoire XII, gagna le roi de Naples, qui le protégea d'abord, puis le chassa à son tour, et l'obligea de fuir à Bologne.

L'empereur Sigismond offrit son intervention, mais en réclamant la tenue d'un concile général, ainsi qu'Alexandre V l'avait promis. Jean XXIII disputa longtemps sur le lieu, et, après d'inutiles efforts pour obtenir une ville de Lombardie, il indiqua la ville impériale de Constance ; lui-même se mit en route, mais agité de sombres pressentiments (1414). Quand il eut passé la ville de Trente, son bouffon lui dit : *Saint père, qui passe Trente perd*. Son équipage versa sur une montagne du Tyrol : *De par le diable, dit-il, je suis à bas ; j'aurais mieux fait de rester à Bologne !* Enfin, apercevant de loin la ville de Constance : *Je vois bien, que c'est ici la fosse où l'on prend les renards*. Toutefois il se lia avec Frédéric d'Autriche, qui se chargea de sa sûreté.

Ici du moins il y avait quelque apparence de régularité. Le concile était convoqué par un homme qu'une partie de l'Église reconnaissait pour pape. Les trois patriarches d'Aquilée, de G. P. et d'Antioche, vingt-deux cardinaux, vingt archevêques, quatre-vingt-douze évêques, cent vingt-quatre abbés, des députés des plus célèbres universités, arrivèrent successivement. Gerson, Pierre d'Ailly, s'y faisaient remarquer ; puis l'empereur Sigismond, Frédéric d'Autriche, l'électeur de Saxe, l'électeur palatin, le duc de Bavière. Les suites nombreuses de tous ces personnages formaient une masse de cent cinquante mille étrangers dans la ville et aux alentours. Un contemporain y compta malicieusement trois cent quarante-six comédiens et jongleurs, et d'autres métiers bien moins honorables encore, qui ne font pas l'éloge du concile.

On devait prononcer sur le schisme, sur l'hérésie de Jean Hus, sur la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres. Le concile était divisé en quatre nations, l'italienne, la germanique, la française et l'anglaise. On décida que dans les séances solennelles on voterait non par tête, mais par nations, ce qui donnait à chacune la même puissance, quel que fût le nombre de ses membres ; et l'on admit au droit de voter un certain nombre de prêtres choisis parmi les plus savants. Il avait été décidé que l'abdication des trois compétiteurs était le seul moyen de terminer le schisme, et Jean XXIII, après une longue hésitation, avait enfin promis de se démettre, si les autres se démettaient. Comme on le soupçonnait de peu de sincérité, on le surveillait avec soin. Mais son ami Frédéric d'Autriche ayant donné le spectacle d'un tournoi dans les environs de Constance, tandis que tous étaient tournés vers ce plaisir, Jean XXIII, travesti en postillon s'échappa au galop, et atteignit Schaffhouse. La surprise et l'embarras furent grands à ce coup inattendu. Mais Gerson les rassura ; il leur fit un long discours pour établir que l'Église assemblée en concile œcuménique est supérieure au pape, et peut se réformer sans le pape. Le concile approuva cette doctrine, sans laquelle il était à l'instant dissous doctrine si singulière que les cardinaux, avertis des opinions de Centon, n'avaient pas voulu entendre son discours, et que l'archevêque de Florence, chargé de lire cette décision dans la quatrième séance solennelle, en passa sous silence la moitié, et que le tout ne fut promulgué que dans la cinquième.

Les membres du concile n'étaient pas convaincus de la vérité de leur décision. Ils n'osaient rien faire pendant l'absence de celui qu'ils avaient appelé pape. Pour le forcer à revenir, parce qu'ils ne pouvaient se passer de lui, ils le menaçaient de

le juger ; ils le citaient d'abord, comme coupable d'hérésie, de schisme, de mauvaise administration, et lui assignaient un délai de neuf jours. Comme il ne comparut pas, ils n'osèrent faire autre chose que de le suspendre, Puis ils se mirent à examiner les accusations portées contre lui ; enfin, lorsque leurs commissaires l'atteignirent et le tinrent sous bonne garde, ils attendirent qu'il ne fût soumis lui-même à leur jugement pour prononcer sa destitution et briser son sceau et ses armoiries. Venaient ensuite les prétentions de Grégoire XII,- mais celui-ci, qui avait à soutenir de véritables droits, aima mieux céder en abdiquant. Il ne restait que Pierre de Luna : Sigismond alla lui-même à Narbonne pour fléchir l'indomptable ; rien ne réussit ; Benoît, retiré à Peniscola, abandonné du roi d'Aragon excommunia le genre humain, et les Aragonais en particulier. Les Espagnols se réunirent alors à l'assemblée de Constance, où ils formèrent la cinquième nation, et le concile, méprisant la résistance de Benoît, le déclara incorrecte et destitué. On ne s'inquiéta pas davantage des nouveaux anathèmes prononcés par lui, et quand il fut mort, les quatre cardinaux qui lui restaient fidèles ayant voulu faire un pape personne ne soutint leur élu.

Ce n'est qu'à la trente-septième séance générale-que Remit XIII fut condamné. Dans l'intervalle Le concile avait jugé l'hérétique Jean Hus et son disciple Jérôme de Prague.

De toutes les hérésies qui se firent jour dans le XIVe siècle, celle qui devait éveiller les passions les plus ardentes, et se reproduire avec le plus de succès au seizième, avait commencé en Angleterre par l'enseignement de Jean Wiclef docteur en théologie à Oxford. Wiclef avait traduit l'Évangile en langue vulgaire, et prêché contre les mœurs corrompues du clergé, contre la suprématie du pape, les vœux monastiques, le culte des saints, et le célibat des prêtres, proposant ainsi de substituer la licence à la corruption qu'il attaquait. Il était mort en 1384, mais ses écrits ayant passé la mer, furent avidement reçus en Bohême. Jean Hus, prédicateur de l'université de Prague, ne les lut pas en vain, Il avait déjà attaqué les indulgences promises aux pèlerins du jubilé ; il accepta la doctrine du prêtre anglais, et, trouvant de l'opposition dans les trois nations étrangères de l'université de Prague, la polonaise, la bavaroise et la saxonne., il fit décréter que dans Les délibérations ces trois nations réunies n'auraient qu'une voix, et la nation bohémienne trois voix à elle seule. Débarrassé par là de vingt-quatre mille étudiants qui abandonnèrent Prague, il fut élu recteur, renouvela Arnold de Brescia et sa doctrine des politiques, prêcha opiniâtrement malgré la défense de son archevêque, et fut enfin cité à Rome par Jean XXIII. Jean XXIII ayant promis des indulgences à tous ceux qui s'armeraient contre moi, Jérôme de Prague brûla publiquement la bulle au pied d'un gibet. L'interdit fut jeté sur Prague, et le concile de Constance étant assemblé, Sigismond ordonna à Jean Hus de s'y rendre sous la garantie d'un sauf-conduit. Dès qu'il fut arrivé, comme il ne pouvait mettre un frein à sa langue, et qu'il prêchait sa doctrine dans la maison où il logeait, il fut arrêté par ordre de Jean XXIII. Interrogé par le concile, il reconnut comme siennes plusieurs propositions extraites de ses écrits, protesta qu'il les croyait vraies, et qu'il mourrait plutôt que de trahir la vérité. Son jugement prononcé dans la quinzième séance le livra, comme hérétique manifeste et opiniâtre, au bras séculier. Jean Hus fut brûlé à la porte de la ville ; Jérôme de Prague, qui d'abord avait refusé d'entrer à Constance, puis avait été conduit enchaîné, se repentit d'avoir rétracté ses erreurs, et déclara qu'il professerait jusqu'à la mort les doctrines de Wiclef et de Jean Hus. Il fut brûlé à la même place que son maître, faisant voir à sa dernière heure la fermeté d'un stoïcien.

Cependant) le concile durait depuis trois ans ; les réformes annoncées ne se faisaient pas, et maintenant que l'abdication de Grégoire II, la déposition de Jean XXIII et de Benoît XIII, laissaient vacant le siège pontifical, les cardinaux et les Italiens réclamaient avant tout l'élection d'un nouveau pape. La majorité, en finissant par consentir à cette demande, s'empressa cependant de décréter que la réforme aurait lieu après l'élection, et détermina dix-huit objets sur lesquels cette réforme s'étendrait. Ce décret ne s'attaquait absolument qu'à la puissance du pape ; les seuls abus que les évêques du concile voulussent détruire, c'étaient les usages qui subordonnaient leur puissance et leurs bénéfices à l'autorité pontificale. Ainsi, on devait retrancher les *réserves du siège apostolique*, par lesquels les papes se réservaient la disposition de certains bénéfices devenus vacants ; les *annates* ou redevance annuelle payée au Saint-Siège, pour tout bénéfice qui rapportait plus de 24 ducats ; le *fructus medii temporis* ou le droit du pape de percevoir les revenus des bénéfices pendant les vacances, les *grâces expectatives* qui disposaient par avance d'un bénéfice. On devait régler encore les appels en cour de Rome, les offices de la chancellerie romaine, le nombre, les qualités des cardinaux, les indulgences et les Mmes. Le concile se proposait donc de limiter la puissance du chef de l'Église, mais il avait décidé que d'abord on choisirait un pape. Le concile eut beau adjoindre aux cardinaux six prélats de chaque nation, et opposer ainsi trente voix aux vingt-trois cardinaux, afin de s'assurer un pape docile à ses desseins, la précaution fut perdue : Otton Colonna, reconnu pape sous le nom de Martin V, annonça la volonté d'être le seul maître, et il le fut.

Dès le lendemain de son élection, Martin V consacra plusieurs usages que le concile avait appelés abus. Il fit lire ensuite une bulle où il déclarait illégitimes et illicites tous les appels interjetés du pape à un concile ; il fit un concordat avec l'empereur, un autre avec les Anglais, par lesquels il conservait la confirmation des évêques élus, la collation de la moitié des autres bénéfices, et une partie des annates. Il publia sept décrets pour satisfaire au désir tant de fois exprimé d'une réforme ; conformément au décret de la trente-troisième session, qui ordonnait une convocation fréquente de conciles, il régla que dans cinq ans un concile s'assemblerait à Pavie ; enfin, dans la quarante-cinquième séance (22 avril 1418), il déclara le concile de Constance dissous, et prit lui-même la route de l'Italie.

De même que l'élection de Martin V avait mis fin au schisme, ainsi l'entrée de ce pontife en Italie devait rendre à la papauté son autorité sur l'État ecclésiastique. Le *condottiere* Braccio de Montone ne put conserver sa principauté, créée par la violence, dont Pérouse était le chef-lieu, et la reine de Naples, Jeanne II, héritière de Ladislas, rendit Rome, Ostie et Civita-Vecchia. Mais l'Église avait encore à redouter la doctrine de Jean Hus, et l'Allemagne les ravages des *hussites*. Un professeur de Prague, Jacob de Misa ou Jacobel, réclamait, sous peine de sacrilège, l'usage du calice pour les laïques dans la communion. Le concile de Constance avait condamné cette doctrine ; mais la mort de Jean Hus et de Jérôme exaspérant leurs disciples, Nicolas de Hussinecz les réunit sur la montagne de Hradistie, leur fit haïr davantage encore le culte et le clergé catholiques, et bientôt, Jean Ziska, ayant ordonné à chaque hussite de se bâtir une maison sur la montagne, la ville de Tabor s'éleva comme leur forteresse ; ils s'appelaient jusque-là *calixtins*, ils prirent le nom de *taborites*. Ziska entra dans Prague (1419), et jeta par les fenêtres le bourgmestre et treize sénateurs ; Wenceslas en mourut de peur. L'empereur Sigismond, son frère, devant lui succéder au trône de Bohême, les *taborites*, qui le haïssaient pour avoir livré Jean Hus, s'emparèrent de la plus grande partie de la ville de Prague, et sortirent

pour dévaster les terres des seigneurs catholiques ; l'hérésie devenait en même temps une guerre civile et politique.

Sigismond fit périr à Prague vingt-trois rebelles et permit le jugement d'un hussite par un légat. Aussitôt Prague, de nouveau révoltée, se confédéra avec d'autres villes ; assiégée par le roi, elle lui envoya quatre articles qu'il ne put accepter : *La parole du Seigneur sera prêchée librement ; la communion sera administrée sous les deux espèces ; le clergé sera dépouillé de toutes ses possessions ; tous les péchés mortels commis publiquement seront châtiés comme dignes de mort.* Lorsque Sigismond se fut retiré, les taborites changèrent ces articles en douze autres, qui punissaient de mort tout péché mortel, y compris l'oisiveté et l'usage des habits de drap fin. Le Morave Loquis attendait la prochaine venue de J.-C. sur la terre, et la sanctification du monde par le sang des infidèles versé sans pitié. Ziska cependant parcourait le pays, renversant les édifices sacrés ; les hussites, déposant Sigismond appelaient le neveu du roi de Pologne ; le roi déposé, vaincu complètement à Deutschbrod, malgré son armée de soixante mille Hongrois, Autrichiens et Moraves, perdait cinq cents chariots, et Ziska, effrayant de ses menaces les hussites modérés, régnait à Prague, bravait l'Église et l'empire, et les offres de Sigismond, et les décrets du concile de Siéne assemblé par Martin V.

La mort de Ziska (1424) divisa les hussites. Les uns gardèrent le nom de *taborites*, sous Procope le Tondu, surnommé *le Grand* ; d'autres, ne trouvant personne digne de remplacer Ziska, se firent un conseil administrateur, et s'appelèrent *orphanites* (orphelins). Un troisième parti, qui tenait ses réunions sur une montagne qu'ils surnommaient *Oreb*, s'appela *orébites*, les *calixtins* de Prague étaient le quatrième parti. Mais tous se réunissaient contre les *Philistins*, les *Iduméens*, les *Moabites* ; c'est ainsi qu'ils désignaient la Silésie, la Moravie et l'Autriche. Ils échappèrent, en 1426, aux efforts d'une croisade prêchée par Martin V ; en 1427, à quatre armées que l'Allemagne envoyait par quatre points ; en 1431, à une réunion de quatre-vingt mille hommes, dernier effort des Allemands qui s'étaient imposé une capitation générale, sans distinction d'état ni de sexe. On pouvait désespérer de les soumettre jamais, lorsque la mort de Martin V, l'élection d'Eugène IV, et l'ouverture du concile de Bâle, renouvelèrent pour l'Église les embarras de Constance (1431).

Si le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague n'avait pas anéanti leur doctrine, ni fait obéir leurs partisans, la guerre déclarée à la puissance pontificale, à l'occasion du grand schisme, avait bien été suspendue, mais non terminée par la fermeté de Martin V. Eugène IV, le jour même de son intronisation, s'était engagé par une bulle à réformer la cour de Rome dans son chef et dans ses membres, aussitôt que les cardinaux l'exigeraient, à tenir des conciles quand les cardinaux le voudraient, à laisser aux cardinaux la moitié des revenus de l'Église, à ne faire ni guerre ni alliance sans le consentement des cardinaux ; il assurait enfin aux cardinaux, à la mort du pape, l'administration des villes et des châteaux dont chaque cardinal avait la garde. Tandis que, par cette faiblesse, il livrait l'autorité pontificale à une aristocratie d'un genre nouveau, le concile convoqué par Martin V à Bâle, se réunissait lentement ; il devait être présidé par le cardinal Julien Césarini, alors occupé à diriger les quatre-vingt mille Allemands contre les hussites, et dont l'arrivée à Bâle, après sa défaite, tourna d'abord l'attention des évêques sur cette guerre de l'hérésie ; on offrit aux hussites d'examiner leurs demandes et leur doctrine.

Jamais peut-être la puissance des papes n'avait été assaillie d'autant de menaces : les hussites, un concile insubordonné, et bientôt l'avidité aventureuse des *condottieri*, tels étaient les périls d'Eugène IV. Mécontent des premières démarches du concile de Bâle, le pape l'avait ajourné à dix-huit mois pour se réunir à Bologne. Les évêques laissèrent le cardinal Julien s'éloigner, et, restant sur leurs sièges, ils proclamèrent de nouveau la supériorité du concile général sur le pape. Poussant plus loin, ils sommèrent le pape de se rendre à Bâle dans un délai de trois mois (avril 1432), et, en décembre suivant, menacèrent de procéder contre lui, s'il ne révoquait la dissolution du concile. En même temps, malgré ses ordres, ils s'entendaient avec les hussites ; Procope le Grand et Jean Rokyczana, suivis de trois cents députés, venaient effrayer les habitants de Bâle de leurs hideuses figures (janvier 1433). Pendant un an, le pape refusa de reconnaître le concile, et le concile s'opiniâtra à résister au pape et à prononcer en matière de foi. Il rejeta deux bulles, et ouvrit des conférences avec les hussites. Le résultat fut l'acceptation des quatre *articles de Prague* modifiés : ils promettaient la punition des péchés mortels autant que cela serait possible ; la liberté de la prédication, sauf l'autorité suprême du pape, la communion sous les deux espèces, sans préjudice du dogme qui enseigne que J.-C. est tout entier sous chacune des espèces ; enfin, l'*administration* régulière des biens de l'Église par le clergé. Cette résolution, adoptée sous le nom de *compactata* par le concile, fut acceptée des *calixtins*, qui, depuis ce temps, s'appelèrent *utraquistes* : les *tabornites* et les *orphantites*, rejetant cette pacification furent écrasés par leurs anciens amis unis aux catholiques, à la bataille de Bøhmischbrod, et la tranquillité rétablie en Bohême.

En rejetant deux bulles dans le courant de 1433, le concile de Bâle s'était senti appuyé par les événements de l'Italie. Les *condottieri*, licenciés par le duc de Milan, Philippe Marie, après la paix de Ferrare (avril 1433), étaient retombés avec leurs bandes sur l'État de l'Église François Sforza, produisant de prétendues lettres venues de Bâle, occupait la Marche d'Ancône au nom du concile, et Nicolas Forte Braccio, après avoir surpris Tivoli dans le patrimoine de saint Pierre, s'unissait aux Colonna pour menacer Rome. Eugène IV, par une bulle du 13 décembre 1433, révoqua ses autres bulles et reconnut le concile. Quelques mois après (2 mars 1434), il céda à François Sforza, pour sa vie, le vicariat de la Marche d'Ancône, afin de l'opposer à Forte Braccio. Mais Piccinino prenant parti pour ce dernier, Rome fut soulevée, le pape arrêté, et le gouvernement républicain rétabli. Eugène IV trouva un asile à Florence.

Le concile s'était enfin mis à l'œuvre : il rétablissait les élections ecclésiastiques, abolissait les réserves et les annates ; il réglait l'otionne de l'élection du pape, et dressait une formule de serment qui subordonnait le pape aux conciles, bornait le nombre des cardinaux à vingt-quatre, et leur allouait la moitié des revenus de l'État ecclésiastique. Il voulait opérer la réunion des deux Églises latine et grecque, et donnait rendez-vous à l'empereur Jean Paléologue mais, les uns voulant le recevoir à Bâle, les autres à Ferrare ou à Udine, le pape approuva ce dernier parti et déclara le concile transféré à Ferrare. Les évêques de Bâle refusèrent d'y venir, et, ne reculant point à la pensée d'un schisme qui les inquiétait beaucoup moins que leurs bénéfices, ils supprimèrent les réserves concernant les bénéfices non électifs, et déclarèrent Eugène IV suspendu, et l'assemblée de Ferrare illégitime. Ils ne furent pas déconcertés par la conduite des électeurs de l'empire, dont ils avaient demandé l'appui, et qui, après s'être déclarés neutres, les exhortaient à plus de condescendance, ils condamnèrent le pape comme hérétique (6 mai 1438). La peste ayant éclaté, le plus grand nombre

s'enfuit ; mais les opiniâtres mirent à la place des Fugitifs les reliquaires qu'on put trouver dans la ville, et, dans la trente-quatrième séance, fis déposèrent Eugène IV formellement. Afin qu'on n'en doutât pas, ils formèrent un conclave du seul cardinal qui fût présent, et de trente-deux électeurs choisis entre les évêques, les prêtres et les docteurs. Après sept jours de délibération, ce conclave choisit pour chef de l'Église l'ancien duc de Savoie, Amédée VIII, qui conservait dans sa retraite de Ripaille les habitudes d'une vie mondaine et voluptueuse. Il accepta, et prit le nom de Félix V.

Le concile de Ferrare s'était ouvert le 8 janvier 1438, et dès la seconde séance, l'excommunication avait été prononcée par Eugène IV. contre les évêques de Bâle. L'empereur Jean Paléologue et le patriarche de C. P., Joseph, s'y rendirent ; le concile fut proclamé universel pour la réunion des deux églises. La peste ayant fait transférer à Florence, on continua de discuter sur les points controversés ; le pape fut reconnu pour chef de toute l'Église, et le second rang, donné au patriarche des Grecs ; un acte d'union fut signé (juillet 1438). Quoiqu'on ne pût guère se fier à la fidélité des Grecs, la fin du schisme d'Orient était une gloire pour Eugène IV, et le dernier acte des évêques de Bâle, ce nouveau schisme d'Occident, leur digne ouvrage, les livrait au mépris qui acheva de les tuer. Ils eurent beau faire couronner leur Félix V, l'Allemagne restait toujours neutre, et le roi de France, Charles VII, refusait de reconnaître *monsieur de Savoie*. Ce n'est pas que les princes ne fussent disposés à profiter des décrets de Bâle, qui, en limitant la juridiction pontificale, livrait aux rois plus de puissance sans contrôle et sans rivalité. L'Allemagne avait fait un choix de réformes sous le nom de *pragmatique-sanction germanique* ; la France fit aussi la *pragmatique-sanction de Bourges*. Les uns et les autres avaient admis le décret qui élevait le concile général au-dessus du pape ; mais le pape n'avait rien approuvé de ces résolutions ; il était rentré dans Rome, et sa fermeté inflexible résistait aux décisions politiques des princes et aux ruses les plus adroites de la diplomatie. L'empereur Frédéric III désirait la convocation d'un nouveau concile ; Eugène IV répondait que tout avait été terminé à Florence. Æneas Sylvius Piccolomini, d'abord secrétaire du concile de laide, maintenant adversaire de cette assemblée que l'empereur n'aimait pas, fut envoyé à Rome, et gagna par ses bonnes manières la confiance du pape, mais il ne put le décider à convoquer un concile : on apprit, au contraire, avec étonnement que les deux archevêques de Trèves et de Cologne étaient déposés pour n'avoir pas reconnu Eugène IV. Les électeurs, en refusant de se soumettre à cette décision n'osèrent point proclamer Félix V pape légitime. Enfin Eugène IV, au lit de la mort, ayant accepté la *pragmatique* de Mayence, pour valoir jusqu'à ce qu'un concile en décidât autrement, ou que, gardes transactions, ou convint d'un changement, expédia quelques jours après un salvatoire, par lequel, considérant que sa santé ne lui avait pas permis d'examiner suffisamment les choses accordées, il protestait contre tout ce qui pourrait nuire aux droits du Saint-Siège (1447).

Nicolas V substitua à ce dernier acte d'Eugène IV *le concordat de la nation germanique*, qui ne faisait pas mention de la supériorité des conciles ; les Allemands rendirent au pape une partie des annates et des réserves, et lui conservèrent la confirmation des évêques élus ; l'Allemagne se prononça pour lui, et l'empereur, ayant retiré au concile de Bâle les sauf-conduits, ordonna aux habitants de cette ville de renvoyer les évêques, Ceux-ci voulurent au moins se dissoudre eux-mêmes. Leur Félix V ayant abdiqué, ils se réunirent à Lausanne pour ratifier cette abdication, et Nicolas V, annonçant au monde par une bulle que Dieu avait rendu la paix à son Église, créa l'ancien duc de Savoie premier

cardinal de l'Église romaine, évêque de Sabine, et légat dans plusieurs provinces (1449).

Telle fut la suspension d'une lutte religieuse qui avait agité toute l'Europe catholique, et que prétendirent reproduire, sous une autre forme, les novateurs du XVI^e siècle. Cependant Nicolas V régnait sur l'Église sans contestation, et sa puissance dans Rome se dégagait enfin des prétentions impériales ou de la turbulence des factions. L'empereur Frédéric III vint recevoir de la main du pape la couronne de Charlemagne (1452) ; mais il renonçait tous ses droits sur la ville de Rome, et nul autre après lui n'est venu s'y faire couronner. Pendant que Nicolas V relevait les arts et embellissait Rome, ou en assurait la défense, un dernier effort de révolte fut tenté par Étienne Porcaro, que son caractère turbulent avait fait reléguer dans le Bolonais. Il devait rentrer dans Rome, et assassiner le pape le jour de la Saint-Étienne (1482). Son évasion fut découverte ; de nombreux espions mis à sa poursuite l'arrêtèrent et le conduisirent au pape, qui le fit juger et pendre. Ses projets de république moururent avec lui, et il n'y eut plus que la Romagne qui fût encore agitée par la noblesse. Mais on vit bien dans le même temps que le chef de l'Église avait perdu sa suprématie temporelle sur les peuples et les rois chrétiens Nicolas V fut impuissant faire entreprendre une croisade pour délivrer C. P. du cimeterre de Mahomet II. Les princes, d'ailleurs, au lieu d'expéditions lointaines, avaient à organiser chez eux leur pouvoir nouveau ; car la puissance des rois s'était formée ou agrandie, à mesure que s'affaiblissait l'influence pontificale sur les débris de ces libertés autrefois protégées par les pontifes.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

De l'Italie depuis 1294 jusqu'en 1453. — Les empereurs perdent leur autorité sur l'Italie ; les républiques italiennes perdent leur indépendance. — Duché de Milan, république Florentine, puissance de Venise sur la terre ferme, établissement de la maison d'Aragon à Naples.

Au XII^e siècle et au XIII^e, la lutte du sacerdoce et de l'empire, en affranchissant l'Église, avait aussi affranchi l'Italie. Le même Rodolphe de Habsbourg, qui avait reconnu l'État ecclésiastique par la constitution de 1279 (voyez le ch. XX), avait refusé de passer les Alpes pour imposer son autorité aux villes ennemies des empereurs. Au XIV^e siècle, et dans la première moitié du XV^e, tandis que les papes, malgré tous les grands embarras, complétaient leur délivrance, et enlevaient à l'empire jusqu'à ses prétentions sur le domaine de l'Église, le reste de l'Italie fit disparaître avec le même succès la domination étrangère fondée par Otton, vaincue par les Guelfes et reprit sa nationalité.

L'Italie cependant n'y gagna pas la liberté : à la place des maîtres étrangers s'élevèrent des maîtres italiens ; d'abord un podestat dans chaque ville, véritable seigneur, qui succéda aux magistrats autrefois élus. Bientôt, à la place de ces républiques toutes indépendantes les unes des autres, et qui n'étaient liées entre elles que par une confédération libre, il se forma des principautés qui assujettirent les villes les plus faibles aux plus puissantes, sous un seul maître. Telle fut la vengeance des empereurs, et le triomphe du parti gibelin d'où ces seigneurs sortaient presque tous. Le parti guelfe résista en vain les rois de Naples, chefs des Guelfes, furent vaincus et dépossédés par les Aragonais, et la monarchie l'emportant de toutes parts, on vit des cités encore libres conquérir d'autres cités, Venise, toujours république sous une aristocratie de fer, conquit ainsi plusieurs provinces de l'ancienne Vénétie. Florence elle-même, la dernière république guelfe, assujettit à sa puissance une partie de la Toscane, pour tomber avec ses conquêtes aux mains d'un chef gibelin.

Au moment où Boniface VIII fut élevé sur le Saint-Siège (1294), Florence était le centre de la liberté guelfe, et le roi de Naples le chef du parti. Pise était à la tête des Gibelins de la Toscane ; un Gibelin, l'archevêque Visconti, gouvernait Milan ; deux autres Gibelins, Cano et Alboin della Scala, régnaient sur Vérone, et le marquis de Montferrat était toujours l'ami des empereurs. Deux villes seulement restaient en dehors de la querelle générale c'étaient Gênes et Venise. A Gênes, les familles guelfes des Grimaldi et des Fieschi, et les familles gibelines des Doria et des Spinola, se renversaient et s'expulsaient alternativement. A Venise, au contraire, où l'aristocratie demeurait ferme les factions n'étaient pas possibles. Le grand conseil en était venu à nommer les électeurs par lesquels il devait être renouvelé, et s'était encore arrogé le droit d'approuver ou de faire recommencer les choix. A la fin du siècle, on convint de ne plus choisir les membres du conseil que parmi ceux qui en avaient fait partie dans les quatre années précédentes¹. Sur les mers, la rivalité de Gênes et de Venise, excitée par l'alliance des Génois avec les Paléologues, se manifestait dans de funestes batailles près de Chypre ou de C. P.

Le parti guelfe, soutenu par l'Église, était le plus puissant. Comme l'opiniâtreté des Aragonais à conserver la Sicile compromettait les forces du roi de Naples, Boniface VIII fit conclure (1295) le traité d'Anagni, par lequel le roi d'Aragon, Charles II, acceptant la Sardaigne et renonçant à la Sicile, promit au roi de Naples, Charles II, de lui envoyer des troupes pour forcer les Siciliens à l'obéissance². Les Siciliens Jean de Procida, Roger de Lorme et les autres barons, plutôt que de

¹ Daru, *Histoire de Venise*.

² Mariana, *Histoire d'Espagne*, 14-17.

céder, reconnurent pour roi Frédéric, frère de larme, et le couronnèrent à Palerme. Mais, dans la guerre qui suivit, Roger de Loria quitta son ancien parti, et passa au service du Napolitain. Jayme d'Aragon, selon sa promesse, vint combattre son frère (1298). La bataille du cap Orlando coûta aux Siciliens (1299) seize mille hommes et vingt-deux galères et Frédéric n'échappa que parce que son frère ne voulut pas le prendre. Robert, duc de Calabre, attira à lui la vallée de Noto, cerna sans pitié Messine affamée, et n'accorda une trêve aux Siciliens que pour préserver sa propre armée d'une épidémie (1300).

Florence avait envoyé des secours au duc de Calabre ; cette ville faisait alors triompher les Guelfes en Toscane. Dans la petite ville de Pistoia, la famille guelfe des Cancellieri s'était divisée en deux familles, parce que son chef avait eu deux femmes. L'une de ces femmes s'appelait Blanche, et ses descendants avaient pris le nom de *Blancs* ; les descendants de l'autre femme avaient pris par opposition le nom de *noirs*, et les deux factions des noirs et des blancs se combattaient avec une cruauté raffinée : un noir qui avait coupé la main, d'un blanc, et l'avait encore blessé au visage, fut livré par son père au père de la victime. *C'est par le fer et non avec des paroles, dit celui-ci, qu'on guérit de pareilles blessures* ; et il blessa le noir au visage, et lui trancha la main sur une mangeoire de chevaux. Les deux partis s'irritèrent également de l'offense et de la punition : deux armées se formèrent dans Pistoia pour tuer ou venger les meurtres. Le podestat, impuissant à faire prévaloir la justice, déposa son bâton en présence du conseil, et abdiqua. On pouvait craindre que le parti gibelin exilé ne profitât de ces désordres ; aussi les Florentins s'interposèrent ; ils se firent donner pour trois ans la seigneurie de Pistoia, et ordonnèrent aux chefs des noirs et des blancs d'émigrer à Florence. Les blancs furent accueillis par les Cerchi gibelins, les noirs par les Donati guelfes, et Florence ne tarda pas d'avoir ses noirs ou Guelfes, ses blancs ou Gibelins parmi lesquels on remarquait Guido Cavalcanti, Dante Alighieri, et Dino Compagni l'historien (1300). La seigneurie, croyant tout apaiser, ordonna aux chefs des deux partis de quitter Florence ; mais bientôt elle laissa rentrer les blancs, et chassa les noirs de Pistoia : la seule ville de Lucques exila les blancs¹. Les noirs, appuyés par le pape, appelèrent à leur secours Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, homme avide de régner, qui avait déjà menacé le royaume d'Aragon, qui réclama plus tard l'empire de C. P., prétendit à l'empire d'Occident, et ne fut jamais roi. Charles repoussa les offres des blancs. Quand il approcha de Florence, la seigneurie promit de le recevoir, s'il promettait à son tour de ne rien changer aux lois de la république ; mais il laissa rentrer les exilés, emprisonna les blancs, dont il laissa piller les maisons, et, par l'organe d'un nouveau podestat, condamna six cents personnes à l'exil, entre autre Dante et le père de Pétrarque (1302)². Dante s'est vengé par ses plaintes poétiques. *Le voilà, s'écrie-t-il, cet autre Charles qui a quitté la France pour mieux faire connaître et soi et les siens ; il est venu sans armes, et seulement avec la lance de Judas*³. Ses imprécations contre Florence sont encore plus terribles¹.

¹ Dante, *Enfer*, ch. 6.

² Voyez Villani, liv. VIII, et les auteurs cités par Sismondi, *Républiques italiennes*.

³ Dante, *Purgatoire*, 20-70. Ce passage est extrait de l'allocution de Hugues Capet à Dante, dans laquelle le Gibelin proscrit verse sa haine et son mépris sur les Français, auteurs de son exil. Il a dit déjà dans *l'Enfer*, ch. 29 : *fut-il jamais une nation plus vaine que la nation siennoise ? Non, certes, pas même la nation française*. Cette haine, du reste, ne lui est pas particulière. Un de ses commentateurs, Benvenuto, affirme qu'un

Ceux qui portaient le nom de Guelfes triomphaient donc à Naples et en Toscane. On s'aperçut peu dans l'Italie de l'expédition malheureuse de Charles de Valois en Sicile. Cet homme, qui était venu en Toscane pour y établir la paix, y avait laissé la guerre ; il était passé en Sicile pour y faire la guerre, et il en sortit après la paix honteuse de Castro-Nuovo (1302) ; c'est-à-dire que Frédéric obtint pour sa vie la Sicile, qui devait, après sa mort, retourner aux rois de Naples ; avec le nom de *roi de Trinacrie*, et que le pape, après un an d'hésitation, confirma le traité, moyennant un tribut payé par la Sicile à l'Église. Mais, au nord, les Gibelins de la Lombardie succombaient de leur côté. C'est en vain que l'archevêque Otton Visconti avait fait nommer son neveu Matteo capitaine du peuple par les citoyens de Milan, et vicaire impérial par l'empereur Adolphe de Nassau. En vain Matteo lui-même avait cherché des alliances dans les deux partis, donnant sa fille au fils d'Alboin della Scala, et mariant son fils à la fille du marquis d'Este. Le seigneur de Plaisance arma contre Visconti les seigneurs inférieurs de la Lombardie ; les Torriani s'y joignirent, et Matteo, forcé d'abdiquer, laissa la place à une république. Une confédération guelfe se forma ; les villes reprirent leur indépendance, Alberto Scotto, seigneur de Plaisance, fut chassé de sa ville comme un tyran (1304). En Toscane, le chef des noirs, Corso Donati fut soupçonné d'aspirer à la tyrannie, parce qu'il avait pris une femme dans les Gibelins, et réduit à se briser la tête contre une pierre (1308).

Le parti guelfe était encore le parti de la liberté : le pape Clément V, qui résidait à Avignon, triomphait aussi dans l'Italie comme les Guelfes. En 1309, un prince de la maison d'Este voulut vendre Ferrare aux Vénitiens, et ceux-ci essayèrent de prendre ainsi pied en Italie ; mais les habitants voulaient se donner au pape, et leurs envoyés disaient à Clément V : *Le peuple vénitien réclame ce qui n'est point à lui, ce qui n'a point été, ce qui ne sera pas à lui*. Excommuniés pour s'être emparés de Ferrare, les Vénitiens trouvèrent des ennemis dans tous les peuples de l'Europe ; on pilla leurs comptoirs en Angleterre, en France on saisit leurs marchandises dans les foires, on les tuait eux-mêmes sur les côtes d'Italie, on les vendait comme esclaves. *Ce fut pour nous un grand bonheur, dit un contemporain, que les Sarrazins ne fussent pas baptisés*². Cette nation

gourmand, puni dans le purgatoire, est Français, *quia Gallici sine omnes amici gulæ et vini*.

¹ Dante, *Enfer*, ch. 15. Brunetto Latini lui prédit son exil : *Ce peuple méchant et ingrat, qui est descendu autrefois de Fiesole (les Florentins), et qui conserve encore l'âpreté de ses montagnes, te déclarera une guerre cruelle, parce que tu seras vertueux. Il eut juste que la figue savoureuse ne porte pas ses fruits parmi les épines sauvages. Une ancienne tradition dit que ce peuple est aveugle ; c'est une race avare, curieuse et superbe. Préserve-toi de leurs mœurs. Que ces bêtes de Fiesole se dévorent entre elles, et ne détruisent par la plante qui peut croître innocemment au milieu de leur fumier empoisonné.*

Id., ibid., ch. 25 : *Pistole, Pistole, que ne te réduis-tu en cendres toi-même jusque dans tes fondements, puisque tes enfants apprennent chaque jour à devenir plus scélérat.*

Id., ibid., ch. 26 : *Réjouis-toi, ô Florence, tu es si grande que ta puissance s'étend sur terre et sur mer, et que ton nom s'est répandu même dans les enfers. J'ai trouvé parmi les voleurs cinq de tes concitoyens, et quels concitoyens ! J'en ai honte, et tu n'en retires pas un grand honneur. Si les songes du matin sont véridiques, tu connaîtras dans peu de temps les maux que te désirent les habitants de Prato. Si ces maux t'avaient déjà accablée, tu ne les aurais pas éprouvés trop tôt, qu'ils t'écrasent donc, puisque telle est la volonté du Destin. Ma douleur, c'est que je dois attendre encore pour jouir de ce spectacle.*

² Daru, *Histoire de Venise*.

marchande, ainsi repoussée de Ferrare, détournera pendant quelque temps ses yeux de l'Italie son aristocratie avait besoin avant tout d'organiser son pouvoir. Le peuple de Venise avait déjà tout perdu, si ce n'est qu'à une certaine époque de l'année le doge invitait à sa table les pêcheurs et les embrassait, en mémoire d'un certain jour où le doge Gradenigo avait embrassé les hommes du peuple pour leur faire accepter les décrets favorables à l'aristocratie. On regardait alors comme nobles tous ceux dont les ancêtres avaient siégé au grand conseil ou exercé des fonctions publiques ; mais tous les nobles n'étaient plus admissibles, à ce grand conseil, par suite des derniers règlements. Il y avait donc eu en 1301 une conspiration de Marin Boccoiao et des hommes du peuple ; en 1310, Bohemond Thiepolo conspira avec d'autres nobles mécontents. Le complot éclatant au grand jour, on se battit dans les rues contre le parti du doge, qui finit par l'emporter. Afin de mieux connaître tous les conjurés, le doge fit nommer une commission de dix membres, investis pendant six mois d'un pouvoir sans bornes et sans responsabilité. Cette commission, toujours prorogée avec les mêmes droits, finit par être déclarée perpétuelle : c'est le *conseil des dix*, le fidèle soutien et le vengeur inexorable de l'aristocratie.

Les Gibelins n'essayaient pas de soutenir la concurrence contre les Guelfes ; les troubles de Gémies, où les Gibelins triomphaient alors, étaient sans influence sur les affaires de l'Italie. A Vérone Cane della Scala, plutôt que de combattre des ennemis supérieurs, faisait oublier sa puissance par son amour des arts et la protection dont il entourait les savants ; il ne provoquait les vainqueurs qu'en accueillant les vaincus : princes, poètes, historiens, artistes, tous rencontraient à la cour de Vérone une hospitalité recherchée. On avait réservé à chacun un appartement orné de signes ingénieux qui lui rappelaient sa vie et ses travaux ; le triomphe guerrier, l'espérance à l'exilé, les Muses au poète, Mercure aux artistes, le paradis aux prédicateurs : chacun avait ses serviteurs, et sa table élégamment servie, s'il n'était pas convié à la table du grand Cane. C'est là qu'on vit arriver et Guide de Castello, et le poète Dante, et plus tard Ugucione dell Faggiuola¹.

Les empereurs paraissaient depuis longtemps renoncer à l'Italie. Dante maudissait dans son exil cet Albert d'Autriche, qui refusait de mettre *le frein à l'indomptable et sauvage Italie*, et qui souffrait le *ravage du jardin de l'empire*².

¹ Sismondi, *Rép. Ital.*, tom. IV. La haine de Dante pour les auteurs de son exil se change en reconnaissance et en éloge pour celui qui l'accueillit honorablement ; *Enfer*, ch. 1 : *Bientôt paraîtra le lévrier qui doit exterminer la louve* (l'avarice, l'avidité). *Il ne sera pas nourri de l'ambition de posséder des terres et des richesses ; il ne se nourrira que de sagesse, de bienfaisance et de courage. Né entre Feltro et Feltre, il sera le sauveur de l'Italie épuisée... Il poursuivra la louve jusqu'à ce qu'il l'ait rejetée dans l'enfer d'où l'envie l'a vomie sur terre.*

² Je demande la permission de citer encore ces imprécations où le Gibelin appelle la domination étrangère contre les factions nationales ; *Purgatoire*, ch. 6 : *Ah ! Italie esclave, séjour de douleur, vaisseau sans nocher dans une affreuse tempête, tu n'es plus la maîtresse du monde, mais un lieu de prostitution. Maintenant ceux qui vivent dans ton sein se font une guerre implacable ; ceux, qu'une même muraille et les mêmes remparts protègent, se rongent l'un l'autre. Cherche, malheureuse, autour de tes rives, et vois si une seule de tes provinces jouit de la paix. Qu'importe que Justinien t'ait donné le frein des lois, si tu n'as pas un conducteur habile. Sans bonnes lois, tu aurais moins de honte, ô nation qui devrais être plus fidèle, et laisser César te gouverner, si tu prenais la volonté de Dieu. Albert de Germanie, vois comme cette bête est devenue féroce pour n'avoir pas été corrigée par l'éperon quand tu es commencé à lui imposer le joug. Toi qui*

Enfin, en 1308 Matteo Visconti, étant venu à la diète de Spire, réclama la protection de l'empereur, dont il était vicaire et Henri VII, successeur d'Albert, se montra en 1310, annonçant le dessein de tout pacifier. Il avait bien pensée de relever en Italie la dignité impériale, d'y régner en maître et d'y régner seul ; mais l'opposition des Guelfes le força de recourir aux Gibelins, et de servir l'ambition des seigneurs dont il pourrait obtenir des secours. D'abord il donna l'investiture du Montferrat à Théodore Paléologue, issu, par les femmes, des anciens marquis ; dans le Piémont il substitua des vicaires impériaux à tous les podestats ; il signifia à tous les seigneurs de la Lombardie que les villes devaient être affranchies, pour ne plus reconnaître que l'autorité de l'empereur. Il força à la soumission Guido delle Torre, capitaine du peuple à Milan, et ordonna à tous les exilés de rentrer dans leurs villes. Il espérait abattre les factions former de tous les partis réconciliés un seul peuple soumis à une même autorité ; il prit la couronne de fer à Milan. Mais il n'avait pas reçu les ambassadeurs de Robert, qui venait de succéder à Charles II sur le trône de Naples, ni des villes guelfes de la Toscane : les Guelfes observaient toutes ses démarches. Malgré ses ordres, les deux seigneurs de Vérone, Cane et Alboin avaient refusé de recevoir les Guelfes exilés ; et, au lieu de les y forcer, il avait nommé Cane della Scala vicaire impérial dans la Marche Trévisane, Pavait reconnu seigneur de Vérone, et lui promettait Vicence. Une sédition élevée à Milan avait compromis davantage encore la bonne foi de l'empereur. Il demandait de l'argent, et le peuple murmurait appelait les Allemands des barbares, et les maudissait comme des oppresseurs. Bientôt le bruit se répand que les deux familles rivales, les Visconti et les Torriani, avaient fait la paix contre l'étranger ; des cavaliers coururent la ville en criant : **Mort aux Allemands ! le seigneur Visconti a fait sa paix avec le seigneur della Torre.** Henri VII tremblait, car les deux familles étaient en armes, toutes prêtes à combattre. Il ne savait à quoi se prendre ni comment résister, quand tout à coup les Visconti, plus nombreux, fondent sur les Torriani, pillent leurs maisons, et les forcent eux-mêmes à la fuite. Les Guelfes de la Lombardie n'hésitèrent pas à donner à l'empereur une part dans la perfidie ; ils se révoltèrent, et furent difficilement vaincus ville par ville. Gênes, épuisée par les factions, accepta l'empereur pour maître, et reçut son vicaire, Uguccione della Faggiuola ; Pise lui envoya de riches présents ; mais les Florentins, sommés de le reconnaître, répondirent que le tyran, qui avait ruiné les Guelfes de la Lombardie, n'entrerait par dans leurs murs. Renforcé à Pise d'une armée nouvelle, Henri VII se dirigea vers Rome pour s'y faire couronner ; il y trouva les troupes du roi de Naples, qui l'exclurent de la moitié de la ville, et ne lui laissèrent que Saint-Jean de Latran, son couronnement fut troublé par leurs

abandonnes cette bîne indocile et sauvage, quand tu devrais la dompter avec vigueur ; qu'un juste jugement tombe du ciel sur ta race et qu'il effraye ton successeur. Entraînée par la cupidité, ton père et toi vous avez souffert que le jardin de l'empire fût abandonné. Viens voir, homme négligent, les Montecchi, les Cappelletti, les Monaldi, les Philippeschi, les uns déjà consternée, les autres dans la crainte de l'être. Viens, cruel, et vois l'oppression de ceux qui te sont fidèles ; venge leurs injures... Viens voir ta ville de Rome, veuve et délaissée, qui t'appelle nuit et jour, et qui s'écrie : Ô mon César, pourquoi n'accours-tu pas dans mon sein ? Viens voir combien on t'aime, et si tu n'as aucune pitié de nous, apprends de ta renommée à rougir de tes retards.

Ibid., ch. 7 : Celui qui est assis dans la partie la plus élevée, et qui annonce dans ses traits qu'il a négligé ses devoirs, ne chante pas avec les autres. C'est l'empereur Rodolphe. Il pouvait guérir les blessures qui firent mourir l'Italie ; aussi tarde-t-il à obtenir des prières.

flèches. Robert surprit des vaisseaux envoyés par Pise, et l'armée impériale se retira à Tivoli.

Jamais les prétentions des empereurs à la souveraineté de l'Italie n'avaient été si mal accueillies. Henri VII ne pouvait se résoudre à une retraite sans honneur il commença par les Florentins ; mais ceux-ci se portèrent sur l'Arno, convoquèrent par le son du tocsin toutes les compagnies de milice, reçurent les secours de Lucques, de Sienne, de Pistoie, et tinrent l'empereur dans l'inaction à Poggibonzi. Henri VII revint à Pise, et cita de loin les Florentins comme rebelles ; il leur ôta le droit de battre monnaie, et, entreprenant sur les terres de l'Église, il osa déclarer Robert de Naples déchu du trône ; il fit alliance avec Frédéric de Sicile, qui équipa cinquante vaisseaux, et s'empara de Reggio dans la Calabre. Ainsi, les haines personnelles, les rivalités particulières qui agitaient chaque État de l'Italie., venaient se confondre dans la guerre impériale comme dans un centre commun, les unes au profit de l'empereur, les autres contre lui ; mais Clément V excommunia Henri VII. Soixante-dix galères envoyées de Pise et de Gênes, des secours venus d'Allemagne, ne purent qu'effrayer un moment les Florentins. Ceux-ci déférèrent au roi Robert les titres de recteur, de gouverneur et de seigneur de Florence ; et l'empereur, déjà malade du séjour malsain de Rome, mourut subitement le 24 août 1313.

L'empereur mourait insulté et vaincu ; mais il laissait des vengeurs. Les Guelfes de la Lombardie l'avaient bravé ; mais Matteo Visconti et Cane della Scala étaient en mesure de faire triompher les Gibelins à leur profit. Le tintement lugubre de la cloche de Florence avait armé plus de soldats pour les Guelfes toscans que les proclamations impériales pour l'empereur ; mais ce dévouement de Pise, les honneurs d'Ugucione della Fagegiola, assuraient des chefs et des succès aux Gibelins toscans. Enfin le roi de Naples, seigneur de Florence, vicaire du pape dans Ferrare, avait conservé son royaume par la protection apostolique ; mais son rival, Frédéric, vainqueur un moment par la protection impériale, changeait son titre de *roi de Trinacrie* pour celui de roi de Sicile. Henri VII n'avait pas rendu à l'empire sa suprématie, mais il avait porté un coup funeste à la liberté italienne. Entre la mort de Henri VII et l'expédition de Louis de Bavière (1313-1327), les Gibelins, vainqueurs des Guelfes, formèrent trois principautés à Milan, à Vérone et à Lucques, malgré les efforts de Robert de Naples et les anathèmes du Saint-Siège.

La puissance pontificale, qui résidait en France, ne perdait pas de vue les affaires d'Italie. Sans doute les seigneurs gibelins ne voulaient pas restituer à l'étranger ses anciens droits ; ils voulaient dominer d'abord par le secours des empereurs, ensuite s'affranchir de cette protection même ; mais, comme ils s'appuyaient encore sur l'empire, leur cause semblait liée à la cause impériale, et les papes qui firent le procès à Louis de Bavière, successeur de Henri VII, poursuivirent dans les Gibelins d'Italie ses amis apparents¹. Robert de Naples, chef des Guelfes, fut donc déclaré par le pape vicaire impérial en Italie, pendant la vacance de l'empire. Une nouvelle expédition contre la Sicile n'avait pas réussi en 1314, quoique Robert eût rassemblé quarante mille hommes du Piémont, de la Provence et de l'Italie, et qu'il eût équipé une flotte considérable de soixante-dix galères, trente vaisseaux de transport et trente vaisseaux sagittaires. Le pape Jean XXIX força Frédéric à une trêve, par la menace de l'interdit. Lorsque la ville de Ferrare se révolta et retourna aux princes de la maison d'Este qui se

¹ Apud Martène, t. II, p. 647.

firent Gibelins (1317), Robert, dépouillé de cette ville, aida les Gênois à chasser les Gibelins, à leur résister ; et fut, avec le pape, déclaré seigneur de Gênes (1318) ; mais jamais il ne put dompter le roi de Sicile. Frédéric, méprisant les menaces de l'Église, forçait le clergé à contribuer aux charges publiques, et faisait vendre les biens ecclésiastiques au bout d'un certain terme. Il rompit la trêve en 1321, brava l'interdit ; la Sicile, se rassemblant autour de lui, le pressa d'associer son fils Pierre à la royauté. Il régla, malgré la paix de Castro-Nuovo, que, à l'exclusion des femmes, si sa descendance directe venait à manquer, les princes de la maison d'Aragon lui succéderaient (1321). Pierre fut couronné à Palerme, et Robert fatigué d'efforts inutiles, quitta l'Italie pour plusieurs années¹.

Au contraire, les Gibelins réussissaient sur tous les points. Tandis que Robert échouait en Sicile ou se reposait en Provence, Matteo Visconti avait, en deux années, réuni à sa domination Bergame, Pavie, Plaisance, Tortone, Alexandrie (1315-1316). Un moment il obéit au pape ; et, quand Robert fut nommé vicaire impérial, Visconti déposa son titre pour prendre celui de *capitaine* et de *défenseur de la liberté milanaise*. Cependant il essaya de soutenir contre Robert les Spinola et les Adorni, exilés de Gênes. En 1319 il vit sans effroi arriver le cardinal Bertrand du Poyet, neveu de Jean XXII, envoyé avec une armée contre les Gibelins de la Lombardie. Philippe de Valois suivit de près. Ce prince, fils de Charles de Valois, devait un jour régner sur la France ; sept comtes, cent vingt chevaliers bannerets, et six cents hommes d'armes, formaient son cortège. Bologne et Florence lui envoyèrent mille cavaliers. En même temps son père, Charles de Valois, le sénéchal de Languedoc, Robert, roi de Naples, dirigeaient des troupes sur la Lombardie (1320). A voir l'ardeur de Philippe, on s'attendait à quelque action d'éclat ; mais il s'engagea imprudemment dans le pays ennemi. Effrayé de sa position fâcheuse entre le Pô et le Tésin, en face d'armées supérieures à la sienne, il écouta les propositions de Visconti, dont le père avait été armé chevalier par son père, il reçut leurs magnifiques présents, et revint en France. Un gentilhomme aragonais, Raymond de Cardonne, qui lui succéda dans le commandement des Guelfes, n'empêcha pas Matteo de prendre Verceil et Crémone. Alors Jean XXII fit descendre en Italie Henri d'Autriche, frère du compétiteur de Louis de Bavière. L'Autrichien entra dans Brescia, où les Guelfes le reçurent comme un libérateur ; mais on lui fit entrevoir que son frère avait à craindre les prétentions du pape, et il se fit ami des Gibelins (1322). Matteo régnait à Milan. Jusque-là, inébranlable aux anathèmes de Jean XXII, il commença à douter de la légitimité de ses prétentions, abdiqua, et mourut quelques jours après (1322). Son fils, Galeas, voulait lui succéder ; de nombreux obstacles s'opposèrent, il est vrai : son parent, Lodrisio Visconti, tourna contre lui les mercenaires allemands ; des séditeux couraient les rues en criant : **La paix ! la paix ! vive l'Église !** Galeas fut obligé de sortir. Mais les habitants ne savaient plus organiser une république ; ils ne songèrent pas faire rentrer les Torriani. Lodrisio et ses mercenaires, bientôt changés, firent rentrer Galeas, et soutinrent le siège que le légat et Raymond de Cardonne vinrent mettre devant Milan. L'intervention de l'empereur força les Guelfes à la retraite, et Galeas régna tranquille jusqu'en 1327. C'est ainsi que fut fondée la seigneurie de Milan.

Un homme plus digne que Matteo Visconti du nom de grand, Cane della Scala, avait affermi la seigneurie de Vérone : ce n'est pas que les Guelfes eussent succombé sans résistance. La ville de Padoue restée libre depuis la chute des Eccelins, était à la tête des Guelfes de la Marche Trévisane et les protégeait tous

¹ Voyez *Art de vérifier les dates* ; Chronologie des rois de Naples et de Sicile.

contre les seigneurs gibelins. Les Padouans avaient longtemps dominé sur Vicence ; mais cette ville, autrefois libre comme Padoue, portait avec peine le joug d'une égale, et, préférant la domination du seigneur de Vérone, lui avait ouvert ses portes à l'instigation de l'empereur Henri VII. Ainsi commença une longue guerre de dévastation. Les Padouans, qui reprochaient à Cane de louer des soldats mercenaires, et de livrer les Vicentins à ces étrangers, ne craignaient pas eux-mêmes d'appeler à leur aide d'autres étrangers non moins avides ; car tous ces petits États de l'Italie auraient bien vite épuisé leur population dans des guerres si longues, s'ils n'eussent loué des mercenaires. C'est donc en ce temps que commence la fortune de ces chefs de bandes, de ces *condottieri* ou *loueurs d'hommes*, qui vendaient leurs services et passaient toujours au plus offrant. Des deux côtés on tuait les paysans, on pillait leurs biens ; les mercenaires de Cane emmenaient des troupes de paysans padouans, les tanins liées derrière le dos ; les mercenaires de Padoue emmenaient par troupes les paysans de Vicence. On se battait, sur les bords du Bacchiglione, à qui aurait le droit de détourner les eaux du neuve dans ses terres. Le grand Cane se montrait partout, un arc sur l'épaule, à la manière des Parthes, et chargeant à cheval. Enfin, un jour que les Padouans avaient occupé un faubourg de Vicence, Cane accourut de Vérone suivi d'un seul écuyer ; il ne prit que le temps de changer de cheval et de boire un verre de vin que lui présenta une vieillie femme. Il se rua sur les Padouans, occupés au pillage, les chassa ou les prit. Au nombre des captifs se trouvait Jacquet de Carrare, dont la famille populaire à Padoue, quoique noble, aspirait à la seigneurie en protégeant la liberté. Cane se lia avec lui, et renvoya à Padoue pour traiter de la paix. Cette alliance allait venger le seigneur de Vérone. La guerre ayant recommencé, jacquet de Carrare accusa la famille des Macaruffi d'avoir causé tons les maux ; et, tandis qu'il ne dissimulait plus sa prédilection pour Cane, le peuple de Padoue, persuadé par un jurisconsulte, le choisit lui-même pour seigneur, en abdiquant son indépendance (1318). C'est ainsi que le seigneur de Vérone avait asservi la dernière république de la Lombardie, en attendant qu'il pût l'ajouter à ses domaines. Il épargna Jacquet de Carrare tant qu'il vécut ; mais il attaqua son successeur, Marsiglio (1322), et, par six ans de ravages, prépara la conquête de Padoue.

Cependant de plus brillants succès relevaient le parti gibelin en Toscane, en face de Florence et à ses dépens. Apres la mort de Henri VII, Pise, n'ayant pu faire accepter sa soumission à Frédéric de Sicile, avait pris pour chef Ugucione della Faggiuola, vicaire impérial à Gênes. Celui-ci s'était maintenu dans l'autorité, malgré l'inconstance des Pisans, et, protecteur de tous les Gibelins, il avait fait revenir les *Blancs* de Lucques. Il avait battu les Florentins à Montecatini (1315), où périrent un frère et un neveu du roi de Naples, et il avait triomphé à Pise. Son fils gouvernait Lucques ; mais les Pisans le chassèrent lui-même comme étranger ; son fils, qui voulut faire arrêter Castruccio Castracani, un des *blancs* revenus, fut à son tour chassé par les Lucquois, et tous deux allèrent vivre, sans puissance, dans la brillante retraite que Vérone offrait aux princes malheureux. C'est ce Castruccio qui se mit alors à la tête des ennemis de Florence et de Naples (1316). Capitaine du peuple à Lucques pendant trois années, il fit chasser (1320) tous les Guelfes, et, se présentant au sénat, il fut élu seigneur par deux cent neuf voix sur deux cent dix. Allié des Visconti, il déclara la guerre aux Florentins lorsque ceux-ci envoyèrent des troupes à Philippe de Valois. Soutenu par les Pisans, il guerroya d'abord entre Florence et Gênes, pour enlever quelques châteaux. Plus avide encore d'une domination qui lui appartint en propre que du triomphe des Gibelins, il essaya de s'emparer de Pise, et fit bâtir à

Lucques la forteresse Augusta, d'où il imposait l'obéissance à toute la ville (1322). Pistoia tentait son ambition ; il gagna l'abbé de Pacciana, le plus puissant personnage de cette ville, qui s'en fit donner la seigneurie. Florence, depuis 1321, était retombée dans ses agitations démocratiques, parce que la Seigneurie du roi Robert avait pris fin ; les *ordinamenti della giustizia*, remis en vigueur, avaient de nouveau frappé les nobles, et la haine, qui se manifestait quelquefois au moment de repousser l'ennemi, rendait la défense incertaine. Florence, trahie par le condottiere Fontanabuona, qui passa au parti de Castruccio avec ses trois cent cinquante gendarmes, appela aux armes tous les citoyens. Les marchands fermèrent tous leurs boutiques, et se dirigèrent vers Prato, assiégée par le seigneur de Lucques (1323). Castruccio décampa quand il vit arriver vingt mille fantassins et quinze cents cavaliers. Les fantassins voulaient le poursuivre ; mais les nobles, formaient la cavalerie, s'y opposèrent par leurs sarcasmes contre des marchands devenus soldats en quelques heures, et surtout par leurs intrigues. Rentrés dans leurs murs, les Florentins se vengèrent par de nouveaux règlements démocratiques, et décidèrent qu'à l'avenir les noms des magistrats seraient tirés au sort. Au moins on supprimait la brigade, on empêchait qu'un citoyen éloquent se fit continuer dans les magistratures ; mais on avait laissé échapper Castruccio : on demandait des secours à Sienne, à Pérouse, à Bologne, qui n'en pouvaient envoyer ; on ne savait pas secourir Pistoia, qui fut enfin livrée (1325). Castruccio *courut toute ville* ; c'est-à-dire qu'il traversa les rues avec sa cavalerie, renversant et sabrant tous les Guelfes qui faisaient mine de résister.

Les Florentins prirent alors pour général Raymond de Cardonne, et quinze cents gendarmes mercenaires ; ils y joignirent quinze mille fantassins et mille cavaliers, et dirigèrent ces Forces sur Pistoia, où Castruccio bâtissait une forteresse. Raymond de Cardonne, par des provocations de chaque jour, ne put le tirer de la ville ; Castruccio laissa son ennemi proposer des courses de chevaux aux portes de Pistoia et prendre les châteaux voisins, entre autres celui d'Altopascio. Il attendait son allié Galeas Visconti, et à peine eut-il appris que le fils de Galeas, Azzon Visconti, était entré dans Lucques, qu'il vint présenter la bataille. Bien que diminués par une épidémie, les Florentins égalaient encore les soldats de Castruccio ; mais, dès les premiers coups de lance, le maréchal de Cardonne s'enfuit avec sept cents chevaux ; les Florentins, étonnés et effrayés, ils rompirent, leur infanterie s'enfuit, laissant Cardonne, son fils et plusieurs barons français prisonniers. Les fuyards, rentrés à Florence, contemplèrent comment Castruccio savait profiter d'une victoire : tous les villages de la plaine furent brûlés, et les maisons de campagne dépouillées de leurs ornements ; les soldats vainqueurs, chargés de dépouilles, dirigeaient vers Lucques les statues et les tableaux : rien ne manqua à l'humiliation des Guelfes vaincus. Il y avait à quelques pas de Florence un espace réservé pour les courses de chevaux : Castruccio s'avança jusque-là, et fit courir dans l'hippodrome des cavaliers, et même quelques-unes des femmes qui suivaient l'armée. Le lendemain, Azzon Visconti vint en faire autant ; les Florentins, étourdis de tant d'audace, voyaient et n'osaient sortir ; les paysans affluaient dans la ville, où leur nombre trop serré engendra une cruelle épidémie, et l'ordre fut donné d'ensevelir les morts en secret, afin qu'on ne pût s'effrayer en les comptant. Pour mieux insulter à tous ces maux, le vainqueur triomphait à Lucques. En tête du cortège marchait le carroccio captif des Florentins, que traînaient des bœufs couverts de branches d'olivier et de tapis aux armoiries renversées de Florence ; la cloche Martinella, suspendue au mât, sonnait encore, comme pendant le combat. Derrière le char, Raymond de Cardonne et les plus nobles prisonniers portaient des cierges ; enfin

paraissait Castruccio, aux acclamations des femmes qui étaient sorties à sa rencontre. Cette grande victoire rendait incontestable la domination de Castruccio. Il s'enrichit en forçant tous les prisonniers à se racheter par d'énormes rançons, et commença à traiter le parti vaincu comme des esclaves, les punissant à la manière des plus horribles tyrans de l'antiquité. Une conspiration guelfe ayant été formée contre lui, il fit enterrer les coupables tout vivants, la tête en bas¹.

Le seul défenseur des Guelfes pouvait être encore Robert de Naples ; qui s'était fait renouveler la seigneurie de Gênes, enlevée pour longtemps à l'influence gibeline ; il est vrai qu'il ne triomphait pas dans ses propres États. Son fils, Charles, duc de Calabre, venait de perdre encore une flotte nombreuse devant Palerme, assiégée inutilement. La Sicile demeurait à la famille aragonaise, en même temps que le roi d'Aragon enlevait aux Pisans Ville de Sardaigne (1325). Toutefois, Florence nomma le duc de Calabre son seigneur pour dix ans, Sienne le nomma pour cinq ans, et le 30 juillet 1326, le jeune prince fit son entrée dans Florence avec les plus grands seigneurs du royaume de Naples, deux cents chevaliers à éperons d'or et quinze cents gendarmes. Mais tout réussissait aux Gibelins ; l'expédition de l'empereur Louis de Bavière n'eut pour résultat que d'affermir les seigneurs sans rétablir la domination impériale.

Louis de Bavière arrivé à Trente (1327) y fut accueilli par le frère de Galeas Visconti, par Bonacossi, seigneur de Mantoue, par le marquis d'Este, par Cane della Scala, par les ambassadeurs de Castruccio, des Pisans et de Frédéric de Sicile ; il parla fièrement contre le pape, et reçut à Milan la couronne de fer. Il comprenait que la puissance des seigneurs gibelins, malgré leur alliance avec l'empire, était funeste à la puissance impériale en Italie, et allant plus loin que Henri VII, qui s'était contenté d'ordonner aux seigneurs de rendre la liberté à leurs villes, Louis de Bavière fit arrêter Galeas Visconti, l'emprisonna et lui substitua dans Milan un conseil de vingt-quatre membres sans un gouverneur impérial. Mais une pareille sévérité était bien capable d'éloigner tous les Gibelins sans lesquels il resterait seul, n'ayant plus ni troupes ni argent. Il se hâta de se justifier, et se joignit à Castruccio. Les Pisans, mécontents de l'emprisonnement de Visconti, ne voulurent plus recevoir l'empereur ; assiégés et soumis, ils le reconnurent pour leur maître et payèrent fort cher sa domination. Castruccio, qui n'était point étranger à ce succès, en fut aussitôt récompensé. Il fut investi d'un duché formé des villes de Lucques, de Pistoia et de Volterra, et reçut le droit de mêler à ses armes les armes de Bavière. Louis de Bavière ne s'arrêta pas là. Par le conseil de Castruccio, il vint à Rome, malgré la défense du pape, s'y fit couronner par le laïque Sciarra Cotonna, et, déposant, de sa seule autorité, Jean XXII, il lui substitua un Nicolas V, qui se maintint pendant quelques jours. Nommé par le peuple sénateur de Rome, il transmit cette charge à Castruccio². Mais le duc de Calabre, seigneur des Florentins, venait de prendre Pistoia. Castruccio accourut, reprit la ville, et mourut quelques jours après des fatigues du siège (1328). Cette mort délivrait les Guelfes de leur plus formidable ennemi. Florence vit sans regret mourir le duc de Calabre dont les secours ne lui étaient plus indispensables. On savait bien que Louis de Bavière était incapable d'agir sans Castruccio. Il avait recherché l'alliance de la Sicile, puis, dans une entrevue avec le fils de Frédéric, il s'était contenté de se plaindre des retards de celui-ci. Il

¹ Sismondi, *Républiques italiennes*, 2-5.

² Toute l'expédition de Louis de Bavière est résumée dans un acte de Jean XXII, daté de 1328. — Apud Martène, t. II, page 727 et suivantes.

tenait à Pise un congrès des principaux Gibelins, et les Florentins venaient sous les murs de Pise l'insulter par deux fois et rire sans pitié de sa pauvreté. Il comprit avait besoin des Gibelins ; Galeas Visconti son prisonnier, puis son soldat libre, était mort en même temps que Castruccio, mais il avait laissé un fils, Azzon, à qui l'on pourrait vendre une seigneurie. Azzon offrit en effet 125.000 florins pour prix du titre de vicaire impérial à Milan et rentra ainsi dans l'héritage de son père. Les enfants de Castruccio portaient le titre de *ducs de Lucques*. Louis de Bavière, sous prétexte de les protéger, entra dans leur ville, les en dépouilla et la vendit pour 22.000 florins à un nouveau seigneur, François Castracani, leur parent et leur ennemi. Toutefois, la meilleure part dans la dépouille de Castruccio était pour les Florentins. Pistoia devenait leur alliée, sinon leur sujette, et les forteresses du val de Nievole leur demandent un capitaine, s'engageaient à n'avoir pas d'autres amis que les amis de Florence. Pise, malgré son antique dévouement, irritée des traitements que l'empereur venait de lui faire, chassait le gouverneur impérial pour rétablir la république. Louis de Bavière acceptait donc pour amis tous ceux qui voulaient bien de son amitié ; il sanctionnait tous les pouvoirs nouveaux, espérant en tirer quelque profit. Les Bonacossi, qui gouvernaient Mantoue, venaient d'être renversés par les Gonzague. L'empereur se hâta de nommer Louis de Gonzague vicaire impérial, et rappela au congrès des seigneurs gibelins. Cane della Scala avait, après six ans de guerre, enlevé Padoue à Marsiglio de Carare (1328) ; il régnait sur Vicence, Vérone, Padoue, Feltre ; l'empereur l'honorait comme le chef des Gibelins. Mais déjà Azzon Visconti, rétabli dans Milan, traitait avec mépris cet empereur qui lui avait rendu pour de l'argent la seigneurie enlevée à son père par une perfidie ; il refusa de venir au congrès, s'allia au cardinal Du Poyet, et vit fuir l'empereur qu'une tentative sur ses États héréditaires rappelait en Allemagne (1329).

Si l'empereur était en fuite, vaincu par ses ennemis, repoussé même par ceux qu'il appelait ses amis, la cause de la liberté ne l'emportait pas en Italie. Cane della Scala, avant de mourir, occupa pour dernière conquête la ville de Trévise (1329) ; Mantoue appartenait aux Gonzague, à qui le titre de duc était réservé. Azzon Visconti recevait les ambassadeurs de Pavie, de Verceil, de Novare, de Parme, de Reggio qui le réclamaient pour maître, afin qu'il comprimât les factions et leur donnât la paix intérieure (1330). Sans doute les républicains de Florence demeuraient libres, et, pour éviter les troubles populaires, toujours funestes à la vraie liberté, ils créaient deux conseils où ils avaient soin d'assurer la majorité aux plébéiens ; mais eux-mêmes se laissaient entraîner à cette ardeur de monarchie dont ils étaient entourés, et ils subordonnaient à leur démocratie quelques villes voisines. L'expédition du roi Jean de Bohême fit faire encore un progrès aux seigneuries. Ce royal aventurier, que l'on trouvait partout excepté chez lui, qui courait le monde pour apaiser toutes les discordes à la façon des chevaliers des premiers temps, se présenta à l'Italie comme un pacificateur désintéressé (1330). La ville guelfe de Brescia demanda sa protection, et fut sauvée par lui du seigneur de Vérone, Mastino II. Bergame le prit pour seigneur, et Crémone, et Pavie, et Verceil et Novare ; Azzon Visconti, ne sachant plus à qui se fier, lui offrit la seigneurie de Milan, et s'appela vicaire du roi de Bohême. Parme, Modène, Reggio, s'inclinèrent avec joie. Le Bohémien paraissait étranger à l'un ou à l'autre parti ; il promettait à chaque ville de ne point rappeler les exilés, puis il les rappelait, et tout le monde était content. Un Gênois avait acheté Lucques ; il la céda gratuitement à Jean de Bohême. Les Florentins les premiers résistèrent. Ce pacificateur, qui prononçait en maître dans toutes les villes, ne pouvait-il pas abuser de la confiance des Italiens, et

substituer à la monarchie-impériale un autre roi étranger ? D'ailleurs, le pape dénonçait l'ambition du roi Jean ; toute l'Italie, l'Europe même, comprirent les craintes des Florentins. Jean courut vers l'empereur et le pape pour se justifier ; pendant son absence, on se mit à le dépouiller. La haine commune confondait tous les partis. ; Guelfes ou Gibelins, seigneurs ou peuples libres ; on vit alors de singulières contradictions Brescia fut livrée par les Guelfes au seigneur de Vérone ; Visconti reprenait Bergame, Verceil, Novare. Pour mettre quelque ordre dans ce pillage, un traité décida que Crémone et San-Donnino appartiendraient au seigneur de Milan, Parme à celui de Vérone, Reggio à celui de Mantoue, Modène à celui de Ferrare, et Lucques aux Florentins. Les contractants étaient des ennemis autrefois acharnés, les Gibelins de la Lombardie, Florence et Robert de Naples (1332). Les Gibelins ne s'inquiétaient pas de l'agrandissement des Guelfes ni les Guelfes de l'agrandissement des Gibelins ; une seule chose leur importait également à tous c'était que le roi de Bohême ne conservait rien en Italie.

En effet, il ne conserva rien, et ne reparut que pour vendre à des familles puissantes les villes qu'on ne lui avait pas enlevées ; mais Florence s'aperçut bientôt de sa faute ; le traité de 1332 fut exécuté pour tous, excepté pour les Florentins. Les seigneurs avaient seuls profité. Mastino della Scala s'empara de Lucques, et regarda Pise d'un œil ambitieux. Mastino était alors bien puissant ; un ambassadeur envoyé à Vérone avait compté dans sa cour vingt-trois princes détrônés. Sept villes, toutes principautés indépendantes autrefois, réunies sous son autorité, lui donnaient, par leurs gabelles, un revenu de 700.000 florins. Gênes n'était plus un secours pour les Florentins ; le parti gibelin venait de reprendre l'avantage Gênes (1335), et d'établir deux *capitaines*, un podestat et un *abbé du peuple*, Florence ne comptait plus sur le roi de Naples affaibli par elle rechercha au Nord l'alliance de Venise¹.

Depuis la conspiration de Bohémond Thiépolo, Venise avait augmenté sa prospérité. Elle avait détourné les eaux de la Brenta qui ensablaient les lagunes et menaçaient sa sûreté ; elle avait réparé son arsenal et vaincu les Gênois. L'aristocratie avait affermi ses privilèges : en 1315, tous les citoyens qui avaient appartenu par eux-mêmes ou par leurs ancêtres au grand conseil, s'étaient fait inscrire sur un registre qui devint le *livre d'or* et constitua la noblesse vénitienne à l'exclusion de toute autre famille nouvelle ; en 1319, le doge Jean Soranzo avait fait décréter la permanence du grand conseil, tel qu'il était alors composé, et le droit pour les enfants des membres d'y siéger héréditairement. Ainsi le doge électif recevait les ordres d'un souverain héréditaire. Au moins, la volonté du grand conseil étant désormais la seule volonté dans l'État, il pourrait y avoir unité et suite dans les entreprises des Vénitiens : et c'est au temps où le pouvoir de l'aristocratie n'était plus contesté, que Venise acquit une importance puissante dans les affaires d'Italie. Marsiglio de Carrare, dépouillé de Padoue, mais chargé de la gouverner sous les ordres du Scaliger, ayant été envoyé comme ambassadeur à Venise, dit au doge dans une cérémonie publique : *Que feriez-vous à celui qui vous donnerait Vérone ?* Le doge répondit : *Nous la lui donnerions*, et Carrare, qui espérait se venger par la ruine de son maître, conseilla à Mastino II d'établir des salines et de les protéger par un fort qui en écarterait les Vénitiens. Mastino construisit donc un fort à Bovolenta et établit un péage sur le Pô. Ces mesures contraires aux traités irritèrent les Vénitiens² ; Florence demandant leur secours, un traité fut conclu (1336) entre les deux

¹ Voyez pour tous ces détails Schoell et Sismondi, et les auteurs cités par ce dernier.

² Daru, *Histoire de Venise*.

républiques. Venise confia ses troupes à un étranger à qui elle adjoignit deux nobles vénitiens pour le surveiller, payer ses soldats, et fournir aux approvisionnements. Florence se servit de la haine que la famille des Pazzi, dépouillés de Parme, portait à Mastino, et Pierre de Rozzi se chargea de ravager les territoires de Trévise et de Padoue. Le seigneur d'Este, Louis de Gonzague, Azzon Visconti, entrèrent dans la ligue. Après deux ans de guerre, Venise, protectrice du nord de l'Italie, fut visitée par soixante ambassadeurs qui reçurent les conditions de la paix (1338). Les Vénitiens gardèrent pour eux Trévise et Bassano, donnèrent aux Florentins les villes de l'État de Lucques, Feltre et Bellune à Chiades, fils de Jean de Bohême, Parme aux seigneurs de Rozzi, Brescia au seigneur de Milan. Marsiglio de Carrare recouvra Padoue, et le doge lui dit : **N'oubliez jamais que, pour la seconde fois, cette ville doit sa puissance à Venise, qui vous la cède généreusement.** Mastino demanda à être inscrit sur le livre d'or de la noblesse vénitienne.

Cette humiliation du seigneur de Vérone était l'œuvre de deux républiques ; quelques mois après (1339) Gênes, pour se délivrer des fictions, n'invoqua plus de seigneurs étrangers, elle se fit un doge comme Venise, et Simon Boccanegra, qui exerça ce pouvoir pendant cinq ans, donna le repos à ses ennemis comme à ses amis, sans partialité. Florence sauva encore sa liberté d'un danger qu'elle s'était attiré elle-même. Comme elle avait acheté Lucques du seigneur de Vérone, les Pisans s'opposèrent à l'exécution du traité, et pour les combattre, les Florentins confièrent leurs troupes à un étranger, à Gauthier de Brienne, duc d'Athènes. Cet homme, d'abord par la faveur de la populace, se fit déférer la souveraineté à vie, s'entoura d'un corps de Français et de Bourguignons, et, pour se débarrasser de la guerre, céda Lucques aux Pisans pour quinze années. Il confiait toutes les places à des hommes de la dernière classe, que les Florentins appelaient *ciompi*. Il faisait avec les seigneurs d'Este, de Bologne, un traité par lequel tous ces tyrans se garantissaient leurs seigneuries. On ne le souffrit pas longtemps. Jamais les Florentins n'avaient accepté un monarque. Si autrefois les Gibelins avaient demandé les secours de Frédéric et de Mainfroi, si les Guelfes avaient recouru aux deux Charles de Naples et à Robert, jamais la liberté publique n'avait été sacrifiée, jamais les Florentins n'avaient donné à Florence un seigneur souverain¹. On conspira contre le duc d'Athènes, on lui arracha deux ministres de sa tyrannie qu'on mit en pièces, et lui-même fut conduit (6 août 1343) hors du territoire de la république. Une fête solennelle fut instituée en l'honneur de son expulsion. Quelques villes restaient libres en Italie, et c'étaient celles-là qui avaient humilié les seigneurs.

Cependant les seigneuries ne pouvaient plus être détruites que pour faire place à d'autres. Ainsi les Visconti s'agrandis par l'affaiblissement des seigneurs della Scala. L'influence que le roi de Naples avait donnée au parti guelfe languissait avec le vieux Robert. Lorsque Frédéric de Sicile était mort (1337), Robert avait réclamé sans succès l'exécution du traité de Castro Nuovo ; malgré son âge avancé, il conquiert l'île de Lipari (1339), et lança, en 1341, contre La Sicile un formidable armement ; Pierre de Sicile n'y perdit que la ville de Mélazzo. Robert mourut au commencement de 1343. Sa politique avait uni tous les États de l'Italie dans une même histoire, dans une querelle des Guelfes et des Gibelins qui rappelait le XIIIe siècle. Après lui cette unité disparaît, sous sa petite-fille Jeanne, le royaume de Naples n'a pour histoire que les crimes et les querelles de la famille royale ; Venise et Gênes s'unissent dans une rivalité sanglante qui les

¹ Villani, 1-23.

détourne des événements de l'Italie ; dans la Lombardie, la monarchie de Milan se constitue comme une royauté ; Florence s'efforce d'engloutir les villes de la Toscane.

II

Naples, Sicile. — Le roi de Naples, Charles II, avait eu neuf fils ; l'aîné, Charles-Martel, couronné roi de Hongrie, était mort avant son père, laissant un fils, Charobert, qui hérita de ses droits sur la Hongrie, et qui, par droit de représentation, pouvait prétendre au royaume de Naples ; mais par la décision des États du royaume et du pape seigneur suzerain, Robert, autre fils de Charles II, lui avait succédé, pendant que Charobert régnait sur les Hongrois. Robert vit mourir avant lui ses deux fils, dont l'un laissa deux filles, Jeanne et Marie. Afin de confondre les droits des deux branches de sa famille, Robert maria sa petite-fille Jeanne à André de Hongrie, fils de Charobert, et la proclama son héritière.

Robert le Bon est encore appelé *le Sage*. La protection qu'il accorda aux lettres, et principalement peut-être son amour de l'astronomie, lui a mérité ce surnom. Il eût préféré les sciences sans diadème au diadème sans science. Ce fut lui qui déclara Pétrarque digne du laurier poétique, et qui lui conféra le droit de composer dans tous les genres. Aussi Pétrarque, pour lui en rendre grâces, lui a donné la préférence sur tous les rois contemporains. *Nos rois savent juger des douceurs de la table ou du vol des oiseaux ; ils ne savent pas juger des œuvres de l'esprit. Il n'y en a qu'un dans l'Italie, ou plutôt dans tout l'univers, c'est Robert, roi de Sicile, l'unique ornement de notre siècle, que Naples possède par un incomparable bonheur : ô Naples fortunée et digne d'envie, très-auguste demeure des lettres ; si tu fus douce à Virgile autrefois, combien, plus douce n'es-tu pas aujourd'hui, que tu possèdes un si équitable juge de la science et de l'esprit ? Tu es le refuge de quiconque croit à son génie*¹. Pétrarque en était convaincu, et il revenait à Naples dans l'espérance d'un nouveau triomphe, mais il apprit en route la mort de Robert le Bon (1343). Jeanne avait seize ans, André son mari n'était son aîné que de quelques mois ; le poète commença par dire que c'étaient deux agneaux livrés à la garde des loups ; ses douleurs augmentèrent quand il eut vu de près la nouvelle cour, les trois princes de Duras, les trois princes de Tarente, et les autres nobles, tout à la fois voluptueux et sanguinaires, qui renouvelaient froidement les combats de gladiateurs. Ce qui le désespéra enfin, ce fut la laideur et la grossièreté hongroise du nouveau roi : il sembla prévoir que ce mariage ne serait pas heureux². Jeanne, vive et

¹ Pétrarque, *Lett. fam.*, 1-1.

² Pétrarque, *Lett. fam.*, v-3 : J'ai compassion de toi, ô ma noble Parthenope, tu es devenue une Memphis ou une Babylone. Nulle piété, nulle vérité, nulle foi ; j'ai vu use bête à trois pieds, qui va pieds nus, la tête couverte, orgueilleuse de sa pauvreté, efféminée de délices : un petit homme court et rouge (*obesis clunibus*), à peine vêtu d'un méchant manteau, et dédaignant, dans ce costume, non-seulement tes paroles, mats encore celles du pontife romain. On l'appelle Robert. Voilà le Robert, l'éternel déshonneur, qui s'est élevé à la place du très-illustre roi Robert, l'unique ornement de notre âge. Qu'on dise maintenant que de la moelle d'homme cachée en terre il peut naître un serpent ; cela me paraîtra moins incroyable, puisque cet aspic est sorti d'un sépulcre royal. Ô le meilleur des rois, qui donc a envahi ton trône ? Mais telle est la loi de la fortune, elle dispose à son gré des choses humaines. Ce n'était pas assez d'enlever au monde le soleil, il fallait encore le remplacer par de noires ténèbres. A la place de ce roi

spirituelle, élevée dans l'habitude des lettres et de la gaieté, et façonnée à toute la politesse du midi, n'avait jamais aimé son mari et ne l'avait épousé que par la volonté de son aïeul. André s'irritait des dédains de sa femme, et surtout de la préférence effrontée qu'elle donnait sur lui à son cousin Louis de Tarente. Il réclamait le trône de Naples comme son héritage propre, puisqu'il descendait directement du frère aîné de Robert le Bon. Jeanne, au contraire, alléguait la décision du pape Clément V, le consentement de tous les barons, les dernières volontés de Robert, et elle prétendait bien faire marcher après elle ce mari qu'elle seule avait élevé à la royauté en l'épousant. Ces sentiments lui étaient surtout inspirés par Philippine la Catanoise, ancienne lavandière qui était devenue gouvernante de Jeanne et demeurait sa confidente. André, de son côté, avait son confident, un Hongrois qui s'efforçait de faire parvenir les Hongrois à toutes les fonctions publiques. Quoique le pape Clément VI, en qualité de suzerain, eût réclamé la régence pendant la minorité de Jeanne, les princes de la cour se partageaient entre les deux époux, afin de dominer par cette faveur. Ce fut le parti de Jeanne qui l'emporta. Dans la nuit du 18 septembre 1345, André et Jeanne étant tous deux dans la ville d'Aversa, André réveillé tout à coup et appelé au dehors par les conjurés, fut étranglé et laissé mort dans un jardin. Aussitôt de sinistres bruits se répandirent ; on n'hésita pas d'accuser Jeanne elle-même de la mort de son mari. Quand on sut que le cadavre d'André était resté deux jours étendu à terre, sans honneur ni sépulture, on raconta que depuis longtemps elle avait prémédité cette action, et qu'un jour, comme elle était occupée à tisser un cordon de soie, son mari lui demandant ce qu'elle en voulait faire, elle avait répondu : *C'est pour vous étrangler*. Déjà Charles de Duras, qui avait épousé Marie, sœur de Jeanne, se préparait à la guerre, pour régner, s'il était possible, à la place de la coupable détrônée et Louis de Tarente rassemblait des forces pour soutenir la reine ; elle-même écrivait aux Florentins comment son mari avait été assassiné, comment il avait été trouvé, par sa nourrice, étendu mort au pied d'un mur, comment le coupable, nouveau Juda, s'était fait donner la mort par la main d'un valet qui n'était pas encore découvert. Enfin, elle pria le pape Clément VI de tenir sur les fonts de baptême l'enfant qu'elle mit au monde quelques jours après la mort de son mari¹.

Cependant le roi de Hongrie, Louis le Grand, frère d'André, réclamait le royaume de Naples, dont Jeanne était déchue par son crime ; il sollicitait du pape l'investiture. Clément VI ne prononça pas avec tant de précipitation ; il écarta toutes les prétentions du Hongrois, pour donner cours aux procédures régulières de la justice. En qualité de suzerain, et comme chef de l'Église, il retrancha de la société les coupables, ordonna que leurs maisons fussent rasées, leurs biens confisqués, leurs vassaux déliés du serment de fidélité. Bertrand de Baux, grand justicier du royaume, fut investi du droit de les rechercher et de les juger. Le grand maréchal du palais, Raymond de Catane, fut le premier arrêté, et, vaincu par la torture, dénonça ses complices. Alors le justicier fit porter devant lui un étendard où était peint le meurtre d'André, et arriva, suivi de toute la populace, au palais de Jeanne ; sous ses yeux, et sans qu'elle osât se plaindre, il enleva ses amis, et d'abord la Catanoise. Celle-ci expira dans les tortures ; son fils et sa fille, écorchés vifs, furent ensuite jetés au feu, d'où le peuple retira bientôt leurs

unique que nous pleurons, ce n'était pas assez de mettre un roi inférieur à ses vertus ; il fallait nous donner cette bête sauvage et cruelle. Ô souverain des astres, est-ce là le regard de votre providence ?

¹ Gravina, *De rebus Apul.*

membres demi-brûlés, pour les traîner dans la ville. Les autres conjurés ne furent pas épargnés davantage : on imagina contre eux d'épouvantables supplices ; mais on remarqua que tous les coupables avaient été interrogés et torturés dans une enceinte entourée d'une palissade, derrière laquelle on pouvait entendre leurs cris et non leurs révélations ; et l'on soupçonna que le justicier avait ordre d'en agir ainsi, afin que le peuple ne pût savoir si la reine et les princes du sang étaient accusés de complicité.

Louis de Hongrie ne fut point satisfait. Il anima les Hongrois à venger la mort de son frère, né au milieu d'eux ; mais il fut arrêté par les Vénitiens qui assiégeaient Zara et fermaient l'Adriatique par leur flotte. Il se tourna alors vers l'empereur Louis de Bavière qui promit une expédition en Italie et ne fut pas déconcerté par la bulle de Clément VI, qui déposa enfin cet empereur et lui fit substituer Charles IV. Jeanne, dans un embarras mortel, épousa Louis de Tarente, pour s'assurer un appui, et traita avec la maison d'Aragon qui régnait en Sicile, pour enlever un allié à son rival. Pierre de Sicile, mort en 1342, avait laissé son royaume à un enfant de cinq ans, Louis Ier. Jeanne lui abandonna la Sicile et toutes les îles qui en dépendaient, sous la condition de payer au Saint-Siège un tribut de 13.000 onces d'or, de fournir quinze galères aux rois de Naples dans toutes leurs guerres¹. Cependant Louis de Hongrie avançait toujours ; la reine lui écrivait pour se justifier ; la réponse fut accablante : *Jeanne, ta vie passée dans les désordres, le pouvoir royal gardé par ambition, la vengeance négligée, l'excuse qui est venue ensuite, t'accusent d'avoir connu d'avance la mort de ton mari et d'y avoir pris part*². Bien reçu par le seigneur de Vérone et par le seigneur de Padoue (1347), le prétendu vengeur traversa l'État de l'Église, malgré la défense d'un légat, sous prétexte que plus de deux cents coupables vivaient encore impunis, et avec la promesse dédaigneuse de payer le tribut au Saint-Siège³. Il avait pour allié un aventurier féroce, l'Allemand Werner, qui se faisait appeler *le duc Guarnieri*. Ce condottiere, après la lutte de Pise et de Florence, avait retenu à son service les soldats licenciés de Pise, et formé un corps de deux mille cavaliers qu'il appelait la *grande compagnie*. Il ne les payait qu'en leur donnant la licence du ravage ; lui-même portait une plaque d'argent sur la poitrine avec ces mots : *Seigneur de la grande compagnie, ennemi de Dieu, de la pitié et de la miséricorde*⁴. Il ravagea le territoire de Sienne et la Romagne ; appelé par le seigneur de Bologne contre le peuple et par le peuple de Bologne contre le seigneur, il avait soutenu le seigneur qui payait immédiatement. Il avait consenti ensuite à ramener ses hommes en Allemagne, pour leur laisser le temps de jouir de leur butin immense ; mais il revenait à la solde des Hongrois⁵. Louis de Hongrie réussit d'abord complètement. Il ne se hasarda point avec des troupes inférieures à attaquer Louis de Tarente qui voulait défendre le Vulturne ; il tourna jusqu'à Bénévent où il rassemblait et comptait ses forces, quand il vit arriver les barons du pays et les ambassadeurs de Naples qui venaient le saluer comme leur maître (1348). Louis de Tarente fut aussitôt abandonné. Jeanne, n'espérant plus rien du temps présent, se jeta sur une galère qui la porta en Provence. Le Hongrois entra dans Aversa. Les princes du sang, après avoir hésité, avaient consenti à lui faire hommage. Il les trompait sur ses intentions par une amitié

¹ Voyez Schœll.

² Bonfinius, *Rerum hung. decades*, 2-10.

³ Villani, 12-106.

⁴ Sismondi, tome V.

⁵ Pétrarque, *Lett. fam.*, VII-I.

feinte, quand tout à coup il déclara qu'il veut voir le lieu où son frère a péri. Il se rend dans la galerie fatale, et subitement se tournant vers le duc de Duras : **Mauvais traître, s'écrie-t-il, il faut que tu meures là où tu l'as fait mourir.** Charles de Duras protesta en vain, il fut tué à coups de sabre et laissé sans honneur dans le jardin où André était mort. Ses deux frères, et les deux frères de Louis de Tarente, aussitôt arrêtés, furent envoyés en Hongrie. Le vainqueur fit son entrée dans Naples, armé de toutes pièces. Il trouva le jeune enfant de Jeanne et d'André, le créa duc de Calabre, mais l'envoya en Hongrie. Il demanda ensuite au pape l'investiture de Naples qui lui fut refusée parce que le crime de Jeanne n'était pas prouvé¹ ; il demanda l'investiture de la Sicile, et ne l'obtint pas davantage.

En effet, Jeanne était aussi active que son ennemi et plus habile. Elle avait plaidé sa cause en plein, consistoire et l'avait gagnée ; elle avait obtenu une dispense qui déclarait valide son mariage avec Louis de Tarente, malgré la parenté. Comme l'argent lui manquait, elle vendit au pape le comté d'Avignon, et loua dix galères génoises. Elle attira à son parti le duc Guarnieri avec douze cents cavaliers, et revint à Naples au moment où la peste avait forcé le vainqueur de retourner en Hongrie. Les grands obstacles qui restaient à vaincre ne découragèrent pas cette femme audacieuse qui espérait démontrer son innocence par le succès. Elle assiégea l'un après l'autre les châteaux occupés par les Hongrois. Louis de Tarente prit Nocéra malgré sa vaillante garnison. Trahis par Guarnieri, harcelés par de nouvelles forces que le vayvode Étienne amenait de Transylvanie, les deux époux virent détruire sous les murs de Naples leurs meilleurs soldats qu'une bravade imprudente avait tirés hors de la ville (1349). Mais ils regagnèrent Guarnieri celui-ci et ses Allemands, dans Aversa, réclamèrent leur paye ; ils se mirent à torturer les Hongrois pour en arracher 100.000 florins, et ils auraient fait le vayvode prisonnier, s'il n'eût pris la fuite. Pour 100.000 florins, le condottiere fit une trêve avec Louis de Tarente ; bientôt manquant de vivres, il remit Aversa aux mains d'un cardinal. Un dernier effort du Hongrois lança sur le royaume de Naples (1350) vingt-deux mille cavaliers allemands et quatre mille fantassins lombards. Louis de Hongrie vint lui-même et souleva toute la terre de Labour ; mais Naples et Aversa ne le reconnurent pas. Cette dernière ville résista longtemps ; le Hongrois, trompé dans son espérance de finir par un coup de main, conclut une trêve, et quelques mois après, la sentence du pape rendit la paix au royaume.

Des ambassadeurs de l'un et de l'autre parti étaient venus à Avignon. Ceux de Jeanne déclarèrent que, si la reine pouvait jamais être convaincue de complicité dans la mort de son premier époux, il faudrait s'en prendre, non à son intention ni à sa mauvaise volonté, mais à la violence des sortilèges qui avaient triomphé de la faiblesse d'une femme. Cette singulière justification n'aurait pas été admise, toute la conduite de Louis de Hongrie n'avait fait connaître qu'il avait voulu seulement acquérir un royaume et non venger son frère. Il n'inspirait plus d'intérêt à personne. Jeanne fut donc déclarée innocente, et confirmée dans la possession de son royaume ; son mari, Louis de Tarente, fut reconnu roi de Naples et de Sicile, et les princes captifs en Hongrie furent relâchés.

Le retour de ces captifs causa d'abord quelques disputes de cour. Les deux princes de Tarente, comblés de faveur par le roi, excitèrent la jalousie de Louis de Duras, comte de Gravina, et de son frère Robert. Jeanne fut débarrassée de

¹ Raynaldi.

Robert, qui alla se faire tuer à la bataille de Poitiers ; elle vainquit le comte de Gravina, qui finit ses jours en prison. Mais ses dérèglements et la mollesse de son mari laissèrent l'impunité à une grande compagnie allemande qui s'était formée pour punir le seigneur de Ravenne. Lando, qui les commandait, pénétra (1355) dans les Abruzzes, puis dans la Pouille, puis dans la terre de Labour, et jusqu'aux portes de Naples. Le grand sénéchal du royaume ramena enfin contre eux mille soldats de Toscane ; mais le roi n'avait pas d'argent pour les payer : ces mercenaires se tournèrent contre le roi. Louis de Tarente, par des impôts extraordinaires, ramassa 35.000 florins et les donna à Lando, qui promit de retourner en Pouille et de se tenir loin de la capitale, mais non d'évacuer le royaume, jusqu'à ce qu'on lui eût payé encore 70.000 florins. Louis de Tarente ne réussit pas contre la Sicile, malgré ses premiers succès. Déjà, en 1354, on avait essayé cette expédition où cent douze villes siciliennes avaient reconnu la reine de Naples, et l'avènement du jeune Frédéric III de Sicile, sous la régence de sa sœur Euphémie (1355), offrait une belle occasion, Jeanne et son mari se hâtèrent donc de faire leur entrée à Messine ; ils assiégèrent Catane au moment où les affaires de Frédéric semblaient désespérées ; mais ils ne purent la prendre. Obligé de revenir à Naples, Louis de Tarente fit jeter à la mer quelques Messinois qui lui étaient suspects, et aliéna l'esprit des Siciliens, qui retournèrent à la famille d'Aragon.

Louis de Tarente mourut en 1362. Jeanne, chercha un troisième mari, appela Jacques d'Aragon, que le roi d'Aragon, Pierre IV, avait dépouillé de son royaume de Majorque, qui était resté prisonnier à Barcelone pendant treize ans, et maintenant errait sans patrie ni fortune. En l'épousant elle ne lui donnait pas le titre de roi de Naples ni le droit de recevoir l'hommage des barons ; elle lui interdisait l'administration du royaume, et l'excluait de sa succession. Elle le laissa ensuite chercher un asile à la cour de Pierre le Cruel de Castille ; et, quand il eut été pris par Henri de Transtamare, elle daigna le racheter par une rançon de 60.000 ducats d'or : c'est qu'elle n'avait pas besoin d'un mari pour gouverner. Habile à choisir ses ministres, plus prompte à récompenser le mérite qu'à punir les crimes, elle faisait respecter en elle et quelquefois aimer sa puissance royale. En 1372 elle traita avec la Sicile, par l'entremise de deux cordeliers. Frédéric III se reconnut vassal de la reine de Naples, s'obligea à payer un cens annuel de 15.000 florins d'or, à ne prendre que le titre de *roi de Trinacrie*, celui de reine de Sicile étant réservé à Jeanne. Ces conditions, approuvées par Grégoire XI, rendaient à la famille d'Anjou sa suprématie ; mais (1376) la mort de Jacques d'Aragon, de ce mari qu'elle avait tant dédaigné, causa la perte de Jeanne et des révolutions nouvelles dans son royaume. Elle commença par adopter le fils du comte de Gravina, le nouveau Charles de Duras, puis épousa en quatrième nocces Otton de Brunswick, déjà célèbre en Lombardie pour sa bravoure, et en qui elle espérait trouver un défenseur. Elle fut bien surprise lorsque ce mari la quitta (1378) pour aller régir le Montferrat pendant la minorité du marquis Otton. Un moment rassurée par l'élection d'Urbain VI, elle fut déconcertée de nouveau par le ton altier de ce pontife, et se vengea en contribuant à l'élection de Clément VII. Se tournant alors vers la France, où l'antipape était bien accueilli elle reconnut pour son héritier universel Louis d'Anjou, frère du roi de France, Charles V, à qui elle transmettait ainsi la Provence, Naples et la suzeraineté sur la Sicile. Urbain VI appela contre elle Charles de Duras.

Ce prince, seul héritier du trône de Naples, héritier aussi de la Hongrie, avait été élevé dans ce dernier royaume pour lequel il avait combattu, Les Florentins, sollicités par lui de lui donner des secours, refusèrent de se déclarer contre la

reine leur alliée ; mais Urbain VI le couronna à Rome sous le nom de Charles III, et lui donna l'investiture (1381), Jeanne ne pouvait plus compter sur son peuple, qu'elle avait irrité en adoptant un prince français ; elle n'avait pas d'argent pour payer des mercenaires ; elle vit heureusement accourir son mari Otton de Brunswick, et elle s'enferma avec sa cour dans le Château-Neuf. Otton, posté à San-Germano, n'osa point accepter une bataille ; il recula pour se placer devant Naples, et ne put empêcher le peuple de cette ville d'envoyer saluer Charles III. Obligé de céder la place à son rival, qui fit une entrée triomphale dans sa capitale, il apprit avec terreur que Jeanne, assiégée et manquant de vivres, avait promis de capituler, si elle ne recevait de prompts secours. Il vint en hâte pour la délivrer par une victoire ; mais à peine le combat était commencé, que son armée l'abandonna ; le marquis de Montferrat, son pupille, tomba mort à son côté ; lui-même il fut pris. Jeanne, qui contemplait ce désastre, et qui n'espérait plus de secours, se livra au vainqueur. Charles III protesta de son respect et de son affection. Il visitait souvent sa captive, mais pour lui demander qu'elle renouvelât son adoption. Le refus obstiné de Jeanne la fit reléguer au château de Muro, dans la Basilicate. Cependant arrivait Louis d'Anjou. Charles III, dans la crainte que sa prisonnière ne lui échappât, ordonna de la mettre à mort. Les uns disent qu'elle fut étranglée, d'autres qu'elle fut étouffée entre deux matelas (1382). Cet événement mettait aux prises la famille de Duras et la seconde maison d'Anjou.

Venise, Gênes. — Le premier doge de Gênes, Simon Boccanegra, chargé de comprimer les factions sans favoriser aucun parti, ne put tenir plus de cinq ans ; il abdiqua en 1344, et se retira à Pise, croyant satisfaire ainsi les mécontents qu'il avait faits par sa fermeté. Malgré son départ, Gênes ne fut point livrée au désordre, et son successeur, Jean de Murta, aidé du seigneur de Milan, fit la paix entre le peuple et les exilés. En même temps, de nouvelles acquisitions étendaient la puissance génoise ; en 1346 ils conquièrent à moitié l'île de Scio ; en 1347, l'île de Corse, dont ils avaient déjà la moitié, se livra tout entière à leur souveraineté, en conservant ses institutions municipales et le libre vote de l'impôt¹.

De leur côté, les Vénitiens, après l'affaiblissement du seigneur de Vérone, avaient conquis une nouvelle importance dans l'Orient. Ils avaient fait une sorte de croisade contre les Turcs (1343), délivré Négrepont, et pris Smyrne l'année suivante. En 1346, du consentement du pape, ils firent un traité avec le sultan mameluck par lequel les infidèles s'engageaient à respecter les vaisseaux de la république et ses colonies. Tous les ports de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Égypte, étaient ouverts aux Vénitiens. Un consul vénitien résida désormais à Alexandrie ; et, tandis que les Gênois allaient acheter les marchandises de l'Inde et de l'Asie au fond de la mer Noire, les Vénitiens allaient les recevoir à l'isthme de Suez².

Il est vrai que les Gênois, par leur alliance avec les Paléologues, dominaient tout l'empire d'Orient. Souverains de la mer Noire, ils faisaient payer tous les vaisseaux sur cette mer, et ne permirent que moyennant un tribut au sultan d'Égypte d'envoyer chaque année un vaisseau sur les côtes de Circassie pour l'achat des esclaves. Ils coulèrent bas un vaisseau grec qui avait osé pêcher à rentrée du port de C. P., car ils prétendaient au monopole de la pêche ; et, après

¹ Jacobi, *Histoire de la Corse*, t. I.

² Daru, *Histoire de Venise*.

avoir massacré l'équipage, ils vinrent fièrement demander à l'empereur réparation de leurs droits méconnue. Les douanes de C. P. leur rapportaient annuellement quatre millions de notre monnaie, et ils en cédaient à peine un dixième à l'empereur. Ce fut sur la mer Noire que commença milieu du XIVe siècle la grande rivalité de Venise et de Gênes. On rapporte qu'un des marchands européens établis à Tana, Gênois ou Vénitien, ayant reçu un soufflet d'un Tartare, perça l'agresseur de son épée, et qu'aussitôt les Tartares pillèrent tous les comptoirs. On décida, pour les punir, que les communications seraient interrompues avec eux ; mais les Vénitiens ne persistèrent pas dans cette résolution, et les Gênois, qui s'en aperçurent, saisirent (1348) tous les vaisseaux vénitiens dirigés vers la mer Noire. Tel fut le premier acte d'une guerre qui parut longtemps fatale aux Vénitiens, qui donna aux Gênois trente ans de supériorité, et cependant n'empêcha pas Venise de se faire une principauté sur la terre ferme, ni Gênes de perdre sa gloire dans de nouveaux troubles et sa liberté sous une souveraineté étrangère.

Les Vénitiens avaient deux alliés, l'usurpateur grec Cantacuzène, et le roi d'Aragon, qui, déjà maître de la Sardaigne, envoyait la Corse aux Gênois. Les vaisseaux vénitiens et aragonais, battus par une tempête dans l'Archipel, sauvèrent cependant l'île de Négrepont, et traversèrent l'Hellespont et la Propontide, où l'empereur les attendait. Paganin de Doria, avec soixante-dix vaisseaux génois, s'était rangé sur la côte de Chalcédoine, en face de Byzance. Combattu par les vents et par les trois alliés, il s'efforçait de regagner Galata ; mais, contraint par les dangers de la mer à jeter l'ancre et à demeurer en place, il changea le combat naval en combat de terre. Les Catalans, qui ne connaissaient pas les lieux, se brisaient contre les rochers, sans que leur valeur fait moins admirable ni leurs coups moins terribles à l'ennemi. L'agilité des Vénitiens allait décider le succès, quand la nuit surprit les combattants, et sauva les Gênois d'un entier désastre. Au point du jour on put compter sur la mer les cadavres et les débris des navires. Les Gênois avaient perdu vingt-huit galères et la moitié de leurs soldats ; les Vénitiens et les Aragonais avaient perdu seize galères ; on regardait les Gênois comme vaincus : la populace de C. P., saisissant deux de leurs vaisseaux égarés, tua tous les hommes qu'elle y trouva. La nonchalance de l'amiral vénitien rendit vaine cette première victoire ; tel est au moins le récit de l'empereur Cantacuzène lui-même¹. On lui conseillait d'attaquer un ennemi affaibli ; il évitait le combat. Aloï l'approche de l'hiver, avec une armée qui manquait des vêtements nécessaires contre le froid, il tournait autour des lies et cherchait des vivres dans les ports. Les Gênois reprirent courage, et firent alliance avec Orkhan, sultan des Turcs. Celui-ci détestait les Vénitiens, qui ne lui avaient pas demandé son amitié ; il envoya des troupes nombreuses aux Gênois, et deux vaisseaux armés de tours. Cantacuzène, voyant C. P. menacée, appela de nouveau le Vénitien. Celui-ci, trop confiant dans son habileté maritime, ne voulut écouter aucun conseil, prit position entre des rochers, vit briser quatre de ces vaisseaux par l'agitation de la mer, et quitta le Bosphore, Cantacuzène, apprenant que les Vénitiens avaient regagné l'Archipel, offrit la paix aux Gênois, qui l'acceptèrent.

Il fallait que le désastre des Vénitiens ne fût pas considérable, puisque l'amiral Picard s'acharna à poursuivre dans l'Archipel les vaisseaux isolés des Gênois². Il mit la peste dans l'île de Candie, par le grand nombre de blessés qu'il y déposa,

¹ *Cantacuzeni historiæ*, lib. 4, cap. 30, 31.

² Voyez Daru, *Histoire de Venise*.

et les Gênois, qui voulurent enlever cette île, ayant contracté la maladie, eurent à jeter à la mer plus de quinze cents morts dans la traversée jusqu'à Gênes. Ensuite les deux flottes, toujours réunies, des Vénitiens et des Aragonais, vinrent braver Gênes à la vue de son port. Antoine Grimaldi, donné pour successeur à Doria, voulut punir cette insolence (1353) : il crut surprendre près de Cagliari la flotte aragonaise séparée de ses alliés ; mais les Vénitiens, qui s'étaient cachés pour le tromper, apparurent tout à coup à son grand effroi, et lui firent perdre trente-deux galères¹. Gênes, déconcertée par toutes ces pertes, mais inébranlable dans la volonté de ne pas céder, se tourna vers le seigneur de Milan, l'archevêque Jean Visconti. Elle en fit son seigneur, et reçut de lui la promesse qu'il lui fournirait de l'argent, des armes, des soldats. Cette soumission lui assura la supériorité sur Venise. Pisani et Doria, encore une fois chargés par les deux républiques de se combattre, ravagèrent la mer de Gênes ou l'Adriatique. Doria l'emporta. Tandis que le sénat de Venise cherchait à négocier, Pisani relâchant à Sapienza sur la côte de Morée, Doria, qui sortait de l'Archipel, l'aperçut, et accourut lui présenter la bataille. Ce fut le plus grand désastre que Venise eût encore essuyé². Doria avait tué quatre mille Vénitiens ; il emmena à Gênes trente galères, cinq mille huit cent soixante-dix prisonniers, et parmi eux Pisani. Venise n'avait plus qu'un vaisseau dans son port ; elle demanda la paix, qui fut définitivement conclue en 1356 ; elle paya 200.000 florins pour les droits de la guerre et interdit à ses négociants tous les ports de la mer Noire, excepté celui de Caffa.

Les Gênois n'avaient plu besoin de l'alliance de Milan : ils chassèrent le gouverneur envoyé par Visconti, et rendirent la dignité de doge à Simon Boccanegra, qui exila une partie des nobles et des hommes du peuple, et désarma le reste. Venise, au même moment, n'échappa qu'avec peine à une révolution qui eût détruit son aristocratie. On ne peut rien imaginer de plus dérisoire que la dignité du doge de Venise, telle que l'avaient faite les empiétements successifs des nobles. Le grand conseil lui avait tout enlevé, même le droit de lire les dépêches sans la permission de son conseil privé. Une sorte de proscription pesait sur ses enfants qui ne pouvaient faire aucune proposition dans le sénat, et qui étaient exclus de toute magistrature pendant son règne on venait encore de lui ôter le droit d'abdiquer sans la permission du grand conseil ; il était condamné à gouverner et à porter, contre sa volonté propre, la responsabilité de tous les actes de l'aristocratie. En 1354, au moment où la bataille de Sapienza humiliait les Vénitiens, un vieillard de quatre-vingts ans, Marino Faliero, fut élu doge. Cet homme, qui avait combattu glorieusement pour son pays, ne put supporter froidement une odieuse offense qu'il reçut d'un jeune noble. Il demanda une punition sévère ; mais le *conseil des dix*, peu soucieux d'un outrage qui ne touchait que le doge, condamna le coupable à deux mois de prison. Le vieillard se tut, attendant l'occasion de satisfaire sa colère. Un jour, un ouvrier de l'arsenal vint demander au doge vengeance des coups avait reçus d'un noble : *Comment veux-tu que je te venge ?* lui répondit Faliero, *je ne peux me venger moi-même.* — Hélas ! reprit l'ouvrier, *il ne tiendrait pourtant qu'à nous de punir tous ces insolents.* Le doge alors l'interroge, l'encourage ;

¹ Voyez Daru, *Cantacuzeni historiarum*, lib. 4, cap. 32.

² Le doge André Dandolo, l'ami de Pétrarque, venait de mourir : Pétrarque, *Let. fam.*, X-9 : *Apud Achaiae insulam cui sapientiae nomen est, Veniti a classe Januensium deprehensi, ingentique praelio fusi sunt, eum honorem duci optimo deferente fortuna ut delatam patriae suae clerdem in carne positus non videret...*

l'ouvrier sort, et, rassemblant des matelots, il court les rues en criant qu'il va se venger. Ce premier mouvement effraya les nobles. L'ouvrier, cité devant la seigneurie, fut réprimandé publiquement par le doge ; mais, appelé le soir par le doge lui-même, il lui désigna des hommes capables d'opérer un bouleversement. En quelques jours un vaste complot fut formé. Le signal devait partir, au milieu de la nuit, de l'église Saint-Marc ; les conjurés devaient courir dans les rues pour annoncer l'arrivée d'une flotte génoise et massacrer tous les nobles qui sortiraient de leurs maisons pour défendre la ville. Un conjuré découvrit ce projet à un membre du *conseil des dix* : Marino Faliero, par une conduite imprudente, fit connaître sa complicité. L'aristocratie adjoignit aussitôt son *conseil des dix* vingt nobles du premier rang, qui frappèrent de mort tous les coupables convaincus. Ils osèrent condamner le doge lui-même ; ils le firent décapiter sur le grand escalier du palais ducal, au lieu même où il avait reçu la couronne, et crièrent au peuple : *Justice a été faite d'un grand coupable !* Ils le poursuivirent au delà du supplice, et dans la salle du grand conseil, où étaient rangés tous les portraits des doges, ils mirent un crêpe noir entre le portrait d'André Dandolo et celui de Jean Gradenigo, avec ces paroles : *Place de Marino Faliero décapité*¹.

¹ Voyez Daru et Sismondi. Cinq jours après la mort de Marino Faliero, Pétrarque écrivait de Milan : A ce doge encore jeune (André Dandolo) avait succédé un vieillard, appelé bien tard sans doute au gouvernement de sa patrie, mais trop tard encore pour son bien et pour celui de sa patrie. Je le connaissais familièrement depuis longtemps, mais l'opinion le jugeait mal ; il avait plus de courage que de prudence, il s'appelait Marino Faliero. La souveraine dignité n'a pu satisfaire son cœur ; il était entré dans le palais d'un pied sinistre. C'est ce doge, revêtu de cette dignité sainte dans tous les siècles et honorée par les anciens dans cette ville comme une divinité, que les Vénitiens ont décapité dans le vestibule de son palais même, il y a trois jours. Je vous expliquerais les causes de tout cela, si je ne voulais dire des choses certaines ; et je ne le peux, tant sont ambiguës et variées celles qu'on rapporte. Personne ne l'excuse, tous disent qu'il a voulu changer quelque chose à la forme de la république constituée par les ancêtres..... Tandis qu'il remplissait une mission pour la paix auprès du pontife romain, la titre de doge lui a été déferé sans qu'il le demandât, sans même qu'il en eût connaissance. Revenu dans sa patrie, il a médité ce que personne n'avait encore médité, il a subi ce que personne n'avait jamais subi : dans ce lieu, le plus célèbre, le plus illustre, le plus beau de tous ceux que j'ai vus, là où ses ancêtres avaient reçu les plus magnifiques honneurs au milieu des pompes triomphales, loi tramé comme un esclave au milieu du concours du peuple, et dépouillé de ses insignes, il a eu la tête tranchée ; les portes du temple, l'entrée du palais, l'escalier de marbre, si souvent décorés des dépouilles de l'ennemi ou de fêtes solennelles, il les a souillés de son propre sang. J'ai dit le lieu, voici l'époque : c'est l'an 1355 depuis la naissance de Jésus-Christ ; le jour, c'est, à ce qu'on rapporte, le quatrième avant les calendes de mai. La rumeur en est si grande que je ne sais si, de notre temps, il s'en est répandu une plus grande en Italie. Vous me demanderez peut-être mon jugement sur tout cela. J'absous le peuple, s'il faut en croire la renommée, quoiqu'un châtement moins sévère et une vengeance moins terrible eût pu satisfaire sa douleur ; mais on ne comprime pas facilement une colère grande et juste tout à la fois, surtout chez un grand peuple, ou la colère est aiguillonnée par les cris tumultueux et les volontés nombreuses d'une multitude impatiente. Ce malheureux doge m'inspire de la compassion et de l'indignation. Élevé à un insigne honneur, j'ignore ce qu'il désirait encore pour la fin de sa vie ; et ce qui aggrave sa calamité, c'est que ce jugement public le fera paraître non-seulement malheureux, mais encore insensé, et qu'on attribuera à de vains artifices cette réputation de sagesse dont il a joui longtemps. Quant aux doges qui lui succéderont, s'ils veulent m'en croire, ce châtement sera un miroir qu'ils auront toujours devant les yeux, et ils se regarderont comme doges, et non comme seigneurs ;

Les doges qui suivirent n'en furent pas plus heureux contre les ennemis du dehors. Le premier ennemi qui se présenta pour humilier Venise fut le roi Louis de Hongrie, le même qui n'avait pu détrôner la reine Jeanne de Naples. Les rois de Hongrie convoitaient la possession de la Dalmatie, et les révoltes fréquentes de la ville de Zara le faisaient assez comprendre. Louis de Hongrie, ayant offert aux Vénitiens de leur laisser la Dalmatie comme fief de sa couronne, et ceux-ci ayant refusé, il envahit Trau, Spalatro et Zara, fit ravager la Marche de Trévis par cinquante mille cavaliers, et s'allia avec le duc d'Autriche et avec le seigneur de Padoue, François Carrare. Une paix humiliante fut conclue en 1358. Venise renonça à la Dalmatie, abandonna un rivage de cent lieues, des ports et des îles nombreuses, et le droit d'entretenir des consuls dans les États de Louis. Le doge cessa de prendre le titre de duc de Dalmatie et de Croatie. Toutes les fois que le roi aurait une guerre maritime à soutenir, Venise lui fournirait vingt-quatre galères, dont il payerait l'armement et l'entretien. Le pape, arbitre entre les deux nations frapperait des censures ecclésiastiques le premier infracteur. En 1360, l'empereur Charles IV ajouta un autre affront en refusant aux Vénitiens l'investiture de la Marche Trévisane ; la république parut se venger sur François Carrare, à qui elle imposa (1373) un tribut de 15.000 ducats pendant quatorze ans, la destruction de ses forts, et l'obligation de venir en personne ou d'envoyer son fils à Venise pour demander pardon. Mais Carrare se vengea en réunissant contre Venise les Gênois, le roi de Hongrie, le seigneur de Vérone, la ville d'Ancône et la reine de Naples. De cette conspiration sortit la guerre de Chiozza.

Dans l'île de Chypre, les Vénitiens et les Gênois s'étaient pris de querelle pour l'honneur de la préséance que le roi avait accordée aux Vénitiens dans la cérémonie de son sacre, et les Gênois avaient chassé de sa capitale ce roi qui demandait l'assistance de Venise. Cette dispute fut le commencement, et, dès que la guerre eut été déclarée, Venise, attaquée sur terre et sur mer, eut à défendre ses nouvelles possessions d'Italie et ses flottes sur toutes les côtes (1378). Elle repoussa douze mille hommes de Padoue, d'Aquilée et de la Hongrie, qui avaient envahi la province de Trévis. Sur les côtes de l'Italie, non loin du promontoire d'Antium, neuf vaisseaux vénitiens attaquèrent neuf vaisseaux génois ; on se battit avec fureur, malgré la pluie qui rendait vaine une partie des armes. Pour se frapper au moins de la lance, et combattre comme sur terre, on essayait d'accrocher les vaisseaux avec des crampons et de les rendre immobiles ; les vagues soulevées les séparaient et les dispersaient. L'orage donna la victoire aux Vénitiens, en leur livrant cinq galères ; mais il protégea la fuite des Gênois. Les galères qui avaient échappé ne laissèrent pas de repos aux vainqueurs, et, tournant l'Italie, elles attaquèrent le commerce de Venise. Renforcés par une flotte nouvelle, et commandés par Lucien Doria, les Gênois empêchèrent les Vénitiens de délivrer Chypre et de reconquérir Trau, en Dalmatie. Victor Pisani, repoussé jusqu'au fond de l'Adriatique, voulait prendre ses quartiers d'hiver à Venise ; le sénat lui ordonna d'hiverner à Pola, d'où il protégerait l'Istrie. Il vit qu'il était perdu, mais il se résigna. Des vaisseaux qu'il envoyait chercher du blé dans la Pouille, furent pris à Ancône par les Gênois, et ceux-ci, s'avançant audacieusement jusqu'à Pola, vinrent présenter la bataille. Pisani ne put persuader à ses officiers de ne pas combattre ; ils l'entraînèrent à la ruine dont il voulait les sauver. Sa valeur fut grande dans cette journée malheureuse. Ce fut lui qui attaqua le capitaine des Gênois, et le tua ; mais la

pas même comme doges, mais plutôt comme les serviteurs couronnés de la république. Pétrarque, *Lett. fam.*, X-9.

fureur des Gênois s'en accrut. De nouveaux vaisseaux arrivant à leur aide, deux heures suffirent à mettre hors de combat plus de deux mille Vénitiens ; Venise perdit en outre dix-neuf cents prisonniers et quinze galères. L'orgueilleuse aristocratie s'en prit à l'amiral malheureux ; elle le jeta en prison, et le déclara incapable d'exercer aucune fonction publique pendant cinq ans. Pisani allait être vengé par l'humiliation de sa patrie, et mieux encore par les nobles services qu'il devait lui rendre quand elle lui demanderait d'oublier ses injures.

Venise, composée de soixante îles, était située au milieu de la mer, entre la côte de l'Italie à l'ouest, et de longues îles à l'est, qui étaient pour elle comme une fortification avancée. Ces longues lies, placées les unes au bout des autres, et séparées par des passes fort étroites, rendaient facile à garder l'entrée des lagunes du côté de la haute mer. Du côté de l'Italie, les sables apportés par les fleuves, s'amoncelant toujours, interdisaient la navigation aux grands vaisseaux, sauf en quelques endroits, où des barres de bois marquaient les chemins encore praticables. A l'intérieur même des lagunes était un autre groupe d'îles au milieu desquelles s'élevait la ville de Chiozza. Les Vénitiens étaient parvenus à fermer la passe de Saint-Nicolas du Lido, qui était le port de leur ville ; mais les Gênois, pénétrant par une autre passe avec quarante-sept galères et sous la conduite de Doria, commercèrent le siège de Chiozza. Ils étaient aidés par François Carrare. Celui-ci, avec des barques légères, naviguait sans danger sur les lagunes, et amenait des secours et des vivres à ses alliés. Chiozza se rendit au bout de six jours, livrant aux Gênois quatre mille prisonniers. Venise était ainsi assiégée au midi. En même temps, d'autres Gênois s'emparaient d'une partie de la longue île de Malamocco, et les Vénitiens n'y conservaient plus que la partie voisine de la passe de Saint-Nicolas ; ils étaient assiégés à l'est. On les croyait si bien perdus que le vainqueur ne se pressait pas de les accabler afin de jouir plus longtemps du spectacle de leur mort, Les Gênois voyaient avec une assurance dédaigneuse l'aristocratie vénitienne fléchir enfin son orgueil, et le doge André Contarini, saluant François Carrare du nom de *magnifique et puissant seigneur*, rappeler dans une humble supplication l'ancienne puissance de Venise, maintenant abattue, pour attendrir l'*altesse* padouane. *Retournez*, répondait Carrare, *je n'écouterai rien avant d'avoir mis un frein aux chevaux de bronze qui sont sur la place de Saint-Marc*. On offrait à l'amiral génois quelques prisonniers : *Vous pouvez les garder*, répondait Doria, *je les délivrerai dans quelques jours sans rançon*. Venise n'avait plus deux lieues de territoire. Le sénat défendit de sonner la cloche de Saint-Marc pour assembler le peuple, dans la crainte que l'ennemi n'entendit ce signal.

On ne peut cependant refuser quelque admiration à ces marchands de Venise. L'ennemi retardait le jour de leur mort ; ils en profitèrent pour sauver noblement leur vie. Une activité nouvelle mit l'arsenal en mouvement ; la bourgeoisie enrégimentée reçut des armes : chacun offrit son corps et ses biens ; un marchand pelletier s'engagea à payer la solde de mille soldats ; un apothicaire fournit un vaisseau. On oublia toutes les distinctions ; on promit des places dans le grand conseil aux trente citoyens qui se seraient le plus distingués dans la défense ; on fit un appel à la multitude, et, quand celle-ci demanda la délivrance de Pisani, l'hésitation du grand conseil ne fut pas longue. Venise avait retrouvé un libérateur. Pisani commença par couper l'île de Malamocco, où un large fossé sépara les Gênois des Vénitiens ; il fortifia la passe de Saint-Nicolas, pour empêcher une autre flotte génoise d'entrer par là, et bientôt, grâce à son habileté et au patriotisme de tous, Venise eut une flotte qui s'exerçait aux manœuvres dans les canaux de la ville même. Le 21 décembre 1380, après une

messe solennelle, le doge monta sur cette flotte, l'étendard de Saint-Marc à la main. Pisani avait juré qu'il ferait prisonnière l'armée gênoise : son serment ne demeura pas vain. Avec des débris de vaisseaux il combla tous les passages qui auraient permis à la flotte génoise de s'approcher de la côte d'Italie ; puis, sortant par la passe de Saint-Nicolas, dans la haute mer, il ferma toutes les issues par où l'Adriatique pourrait amener des secours à ses ennemis. Les Gênois écrasés par les boulets de marbre que lançaient les bombardes de Pisani, et privés de vivres, se rendirent à leur tour, livrant aux Vénitiens dix-neuf galères et quatre mille cent soixante-dix prisonniers. La vengeance était complète : Pisani pouvait mourir.

Charles Zeno, qui le remplaça, ne put enlever Zara. Venise craignait en même temps de ne pouvoir conserver Trévise que François Carrare et les Hongrois assiégeaient depuis le commencement de la guerre. Délivré du plus épouvantable danger qui eût jamais menacé sa puissance, elle pensa qu'elle gagnerait encore à poser les armes, en faisant des concessions à ses ennemis. Elle s'empessa donc de céder la ville de Trévise au duc d'Autriche Léopold : et, par la paix de Turin, elle accorda quelque chose à chacun de ses adversaires. Elle remit le tribut au seigneur de Padoue, mais à condition qu'il démolirait les forts élevés par lui sur les lagunes ; elle promit 7.000 ducats pendant quelques années au roi de Hongrie, afin qu'il ne fit plus de sel sur les côtes. Elle abandonna Ténédos, et, pour renoncer à faire le commerce à l'embouchure du Tanaïs, elle exigea des Gênois la même renonciation. Elle tint parole à ses citoyens qui s'étaient le plus distingués, et trente familles nouvelles furent élevées à la dignité patricienne. On se mit à rebâtir Chiozza ; mais on n'attendit pas que tous les maux de la guerre fussent réparés pour en préparer la vengeance. Gênes se punissait déjà elle-même par ses divisions nouvelles, par la rivalité des Adorni et des Fregosi, la ruine de quelques seigneuries lombardes allait permettre aux Vénitiens de reprendre sur la terre ferme bien plus que la guerre de Chiozza ne leur avait enlevé¹.

Lombardie, Milan. Les troubles intérieurs du royaume de Naples, et la rivalité de Venise contre Gênes, avaient laissé la puissance des Visconti sans adversaire capable d'en arrêter les développements. La seigneurie de Milan était déjà le bien patrimonial d'une famille. Nul ne trouva mauvais qu'à la mort d'Azzon (1339), ses deux frères, Luchino Visconti, et l'archevêque Jean, prissent sa place ; d'ailleurs Luchino justifiait son pouvoir par son habile administration. La sûreté publique rétablie, la répression des hommes de guerre et des violences de la noblesse permettait à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, de prospérer. Milan s'accoutumait à la domination d'un maître qui la faisait régner elle-même sur les autres villes. Jean II de Montferrat, le second marquis de la famille des Paléologues, soutint Luchino contre des ennemis acharnés ; il l'aida à conquérir Parme, Asti et Novare. Enfin le pape Clément VI releva les Visconti de l'excommunication portée autrefois contre toute la famille. Les poètes, dont les flatteries semblaient chargées en ce temps de justifier tous les pouvoirs nouveaux, en exaltant la célébrité de tous ces princes, n'ont pas manqué à la gloire de Luchino, et Pétrarque a chanté ses vertus en prose et en vers. Le maître de Milan chérit les poètes et la poésie ; il aime Pétrarque, et il daigne manger les poires de son jardin. Tandis que les autres princes, véritables ânes couronnés, selon l'expression d'un empereur, ont déclaré la guerre aux lettres, Luchino, à qui manque le titre de roi, honore les lettres qui peuvent seules lui

¹ Voyez Daru, *Histoire de Venise* et son plan des lagunes.

faire un nom immortel. Il est donc le plus grand des hommes que respecte l'Italie. Il est juste que les Alpes aériennes lui obéissent, que l'Éridan, le roi des fleuves, baigne ses riches campagnes, et salue avec effroi les couleuvres couronnées au sommet des tours. Les mers Adriatique et Tyrrhénienne le redoutent ; les nations transalpines le redoutent aussi ou le demandent pour maître. Il enchaîne le crime, il régit les peuples par la justice, il a rendu à l'Italie le siècle d'or ; il a importé dans Milan le grand art des Romains, épargner les sujets et combattre les superbes¹.

Luchino mourant (1349) laissa à son frère, l'archevêque Jean la seigneurie des seize plus grandes villes de la Lombardie, Milan, Lodi, Plaisance, Borgo, San-Donnino, Parme, Crème, Brescia, Bergame, Novare, Côme, Verceil, Alba, Alexandrie, Tortone, Pontremoli et Asti². L'archevêque acheta Bologne et s'y maintint malgré le pape. Il vit mourir Mastino II della Scala (1351), dont la puissance affaiblie par les armes de Florence et de Venise fut divisée entre ses trois neveux Can-Grande II, Can-Signore et Paul Alboin, pour leur être une occasion de guerres civiles et de fratricides. A Padoue, des crimes semblables dans la famille régnant venaient de partager la seigneurie entre Jacobino et François de Carrare. Seuls, les Florentins résistèrent à une armée milanaise qu'ils forcèrent à la retraite. Mais Gênes vaincue à Cagliari se soumit à l'archevêque. C'est ainsi que la *couleuvre des Visconti* menaçait de dévorer toute l'Italie septentrionale³.

Alors commencèrent des réactions qui ne devaient avoir pour résultat que de contenir et non de renverser la puissance des seigneurs de Milan. Venise forma une ligue entre les seigneurs de Padoue, de Vérone, de Ferrare et de Mantoue, et sollicita les Florentins d'y prendre part. Le marquis de Montferrat Jean II Paléologue, s'armait de son côté contre Visconti. On appelait au secours de la ligue le roi des Romains Charles IV ; on achetait pour armée la grande compagnie formée par ce chevalier de Montréal, que Rienzi avait fait décapiter, et maintenant commandée par le comte de Lando. Mais comme il avait fallu quelques mois à chaque allié pour préparer ses forces, le temps manqua pour attaquer l'archevêque dont la mort inattendue (1354) déconcerta ses ennemis. Son héritage partagé entre ses trois neveux Matteo, Bernabo, et Galéas, inspirait moins d'inquiétude, et l'on consentit à faire une trêve sur la demande de Charles IV. Les trois frères ainsi délivrés de leurs ennemis, se hâtèrent de montrer à l'empereur qu'ils voulaient être indépendants de son autorité. Ce prince, longtemps sollicité par Pétrarque⁴, avait refusé de paraître en Italie, alléguant la

¹ Pétrarque, *Lett. fam.*, VII-13. — Id., *Epistolæ metricæ*, III : *A ses arbres*.

² Voir, Schœll. Muratori, *Hist. d'Ital.* Sismondi, *Rép. ital.*

³ Au siège de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, un chef sarrasin d'une taille gigantesque s'avança pour défier le plus brave de l'armée chrétienne. Otton Visconti se présenta, perça le géant, et arracha l'aigrette de son casque : c'était une vipère qui entourait de ses replis un enfant ; il la cloua sur son bouclier qui devint l'écu de la maison des Visconti (*Art de vérifier les dates*, page 336). Voyez Dante, *Purgatoire*, ch. VIII.

⁴ Dante, homme de parti, tout rempli des passions politiques de son temps, avait appelé les empereurs au secours de sa haine et de ses affections, pour assurer sa vengeance personnelle par la ruine du parti contraire. Pétrarque, homme de lettres, les appelait maintenant par esprit littéraire, par cet amour de l'antiquité qui fut la passion malheureuse de toute sa vie. Après avoir célébré dans Rienzi le réparateur de la république romaine, il conjurait les empereurs de rétablir dans toute sa majesté l'antique empire de César et de Constantin, ou du moins l'empire de Charlemagne, qui était lui-

difficulté des temps, et répétant ce mot de Tibère : *Vous ne savez pas quelle bête c'est que l'empire*. Les Visconti durent le confirmer encore dans ces pensées. Couronné roi d'Italie à Milan, ils firent retentir autour de lui le tumulte de six mille cavaliers et de dix mille fantassins qui leur appartenaient. Quand il se mit en route pour la Toscane, afin de l'empêcher d'agir contre leurs intérêts, ils l'accompagnèrent avec leurs soldats bien armés ; ses propres chevaliers étaient désarmés et montaient des chevaux de course ; l'empereur ressemblait à un marchand qui se hâte d'arriver à la foire. Délivrés de l'empereur, Bernabo et Galéas empoisonnèrent leur frère Matteo, dont la vie dérégulée les exposait à des révoltes, et partagèrent son héritage (1355). Charles IV, il est vrai, leur envoya un ennemi qui les déconcerta pendant quelque temps ; le marquis de Montferrat, Jean II, nommé vicaire impérial dans le Piémont, réclama plusieurs villes qui appartenaient à Galéas, et fit alliance avec la ville de Pavie jusque-là alliée de Milan, sous les seigneurs de la maison de Beccaria. Les Visconti perdirent leur temps à assiéger Pavie. Un moine augustin, frère Jacob de Bussolari, prêchait dans cette ville contre les mauvaises mœurs ; en réformant les mœurs, il rendit l'énergie aux habitants et sortit lui-même avec eux contre les assiégeants qu'il dispersa (1356). Lando et sa grande compagnie arrivaient au secours du marquis. L'évêque d'Aost, laissé vicaire impérial dans sa ville, venait se joindre au marquis et citait les deux Visconti à son tribunal ; mais la bonne fortune des Visconti les tira de ces difficultés. Lando ménageait Milan, afin de s'y assurer un asile ou une alliance si le marquis était vaincu, et l'évêque d'Aost, fait prisonnier, privait la ligue d'un de ses plus braves généraux. En même temps les réformes continuées dans Pavie par la parole du moine augustin avaient amené la chute des Beccaria ; vingt citoyens dus capitaines et tribuns du peuple devaient rétablir la religion et

même une antiquité par son nom, sa gloire passée et sa décadence présente. Il écrivait à Charles IV, *Lett. fam.*, liv. IX, lett. I : *Vous opposez comme un bouclier à mon impatience le changement des temps, et vous l'exagérez dans de longues phrases qui me forcent à admirer et à louer en vous plutôt l'esprit d'un écrivain que le cœur d'un empereur. Et qu'y a-t-il donc maintenant qui n'ait été autrefois ou plutôt peut-on comparer nos maux aux souffrances et aux dangers de nos ancêtres, aux ravages de l'Italie par Brennus, par Pyrrhus, par Annibal ? Nos blessures mortelles, ce n'est pas la nature des choses, c'est notre mollesse qui nous les fait !... C'est toujours le même monde, le même soleil, les mêmes éléments ; le courage seul a diminué... Vous avez été réservé à un grand devoir ; vous devez faire disparaître les difformités de la république, et rendre au monde son ancienne forme. Vous ne serez à nos yeux un véritable César, un véritable empereur, que lorsque ce devoir sera rempli. L'armée de Charles IV, quoique tardive, combla Pétrarque de joie ; il lui écrivait à ce sujet, *ibid.*, liv. X, lett. I : Que dire, par où commencer ? Vous avez délivré mon cœur de ses angoisses, vous m'avez rempli de joie, selon l'expression du psalmiste. Dans mon attente, je désirais la longanimité et la patience ; je commence à désirer de bien comprendre tout mon bonheur, de ne pas être inférieur à une si grande joie. Vous n'êtes plus le roi de Bohême ; vous êtes le roi du monde, l'empereur romain le vrai César. Vous trouverez, n'en doutez pas, toutes choses préparées, comme je vous l'ai promis : le diadème, l'empire, une gloire immortelle, l'entrée du ciel déjà ouverte. Je me glorifie, je triomphe de vous avoir animé par mes paroles. Ce n'est pas moi seul qui vais vous recevoir à la descente des Alpes ; j'ai avec moi une multitude infinie, toute l'Italie, notre mère, et Rome, la capitale de l'Italie. Tous viennent à votre rencontre en chantant ces paroles de Virgile :*

*Venisti tandem, tuaque expectata parenti
Vicit iter durum pietas.*

Cette joie ne fut pas longue ; les humiliations de Charles IV rendirent à Pétrarque toutes ses douleurs, et quand le pauvre empereur reprit le chemin des Alpes, ce furent de nouveaux reproches (Voyez XXVI).

la liberté ; les Beccaria recoururent aux Visconti à qui ils livrèrent, leurs châteaux du territoire de Pavie, et le droit de conquérir la ville sur laquelle eux-mêmes ils avaient régné. Les Visconti vinrent à bout de dissoudre la ligue, et furent bien forts quand il ne leur resta pour ennemis que le marquis de Montferrat et la république de Pavie. Malgré Jacob de Bussolari, malgré les derniers efforts des habitants, qui sacrifièrent leurs biens et jusqu'à leur parure pour suffire à la résistance ; malgré le marquis de Montferrat, qui introduisit des troupes, Pavie fut réduite à capituler (1359), et l'espoir fut à jamais perdu de constituer une république en Lombardie.

Voilà les principaux traits de la première ligue formée contre les Visconti ; elle n'aurait pas même réussi à conserver aux empereurs leur suprématie honorifique sur Milan. Les Visconti régnaient en vrais monarques. Jacob de Bussolari, avait rédigé la capitulation de Pavie ; il avait stipulé pour les Guelfes le droit de rester dans la ville, pour la ville même la conservation du gouvernement municipal ; il n'avait rien demandé qui le touchât personnellement. Galéas avait tout accepté hors des murs ; quand il y fut entré, il déclara qu'un vicaire impérial ne pouvait être enchaîné par des traités contraires aux droits de l'empire ou aux intérêts du fisc. Il cita les lois romaines, et, au nom de ces lois, se proclama maître absolu de Pavie ; il exila les Guelfes et abrogea les institutions municipales ; il emmena Jacob de Bussolari, et le fit jeter en prison. A la mauvaise foi de Galéas et à son despotisme, Bernabo ajouta une férocité qui laissait bien loin derrière elle Denis le Tyran ou Phalaris. Une ordonnance qu'il osa publier prolongeait pendant quarante jours le supplice des criminels d'État. Les coups pour rompre les os, la boisson composée d'eau, de chaux et de vinaigre, la peau des pieds arrachée, n'étaient que le commencement. Le patient était condamné à n'être torturé que tous les deux jours ; c'est avec cet intervalle de repos que l'on lui coupait le nez, les deux mains, les deux pieds. Le quarante-unième jour, les tenailles et la roue achevaient sa vie, s'il lui en restait. On lut cette ordonnance publiée et on se tut¹. On supporta encore tous les moyens que son avidité inventa pour amasser de l'argent. Il créa un tribunal pour rechercher tous ceux qui, dans les cinq années précédentes, avaient tué des sangliers, ou avaient mangé de la chair de sanglier à la table d'un autre. Le coupable convaincu se rachetait par une forte rançon ou périssait par l'étranglement. C'est ainsi que Bernabe ramassa 70.000 écus d'or, et sept chariots de vaisselle d'argent et de meubles précieux. Son frère Galéas a paru moins cruel, parce qu'il vivait dans la société des littérateurs, et que les flatteries de ces gens-là, surtout celles de Pétrarque, ont dissimulé ses vices sous les éloges exagérés de son administration. Galéas fonda une bibliothèque à la sollicitation de Pétrarque, et l'université de Pavie. Il éleva la citadelle de Milan et le pont du Tésin, magnifique chef-d'œuvre d'architecture. Il se fit un palais dans la partie septentrionale de Pavie, dont Pétrarque disait : [Galéas, dans ses autres ouvrages, a surpassé les autres princes de l'Europe, dans celui-ci il s'est surpassé lui-même.](#) Les plus belles peintures y étaient rassemblées, et un parc de quinze mines de circonférence entourait le palais.

¹ Votez Sismondi. Je cite souvent cet auteur, parce que son érudition m'a été d'un grand secours, et que est permis à celui qui vient le dernier de profiter des travaux antérieurs, il n'est permis à personne de s'attribuer, par des citations trompeuses, les découvertes et l'érudition d'autrui. Cela ne veut pas dire qu'il faille accepter toujours le récit de Sismondi et ses opinions souvent injustes par prévention. Je ne cherche en lui que les faits matériels, si nombreux dans son livre ; j'y ajoute ceux qui me paraissent dignes de remarque, quoique oubliée par lui, et encore je me réserve le droit de disposer les faits comme je l'entends.

Mais ce que les poètes n'ont pas dit, c'est que dès les premiers jours de son règne, Galéas avait soulevé contre lui plusieurs villes du piémont, qui reçurent volontiers le marquis de Montferrat ; que pour étendre son parc à une si grande distance, il fallut empiéter sur des biens particuliers, dont les propriétaires furent à peine dédommagés ; et que l'Iran d'eux, désespéré de se voir ravir le champ de ses pères, frappa Galéas d'un coup de poignard qui glissa sur la cuirasse du seigneur par-dessous ses habits¹.

Ces pouvoirs nouvellement formés en Italie étaient un objet de curiosité impatiente et d'ambition jalouse ; de tous ceux qui croyait y avoir des droits, chacun voulait y parvenir et personne ne voulait partager. Les Visconti n'avaient rien perdu à faire périr leur Frère Matteo ; au contraire, à Vérone les querelles de famille ruinaient le pouvoir de la seigneurie, Can-Grande (1354) avait tué son frère Frégnano, coupable d'aspirer à le remplacer. Cinq ans après (1359), Can-Signore tua Can-Grande, et fit décapiter Paul Alboin, pour assurer tout l'héritage de la maison della Scala à ses enfants illégitimes. A Mantoue, Gui de Gonzague, en réservant à son fils aîné sa succession, avait animé contre celui-ci la jalousie de ses deux frères qui le mirent à mort (1362). Cependant tous savaient encore s'entendre contre la famille Visconti, l'ennemi commun, et les succès du cardinal Albornoz qui venait de reprendre Bologne, firent conclure une ligue nouvelle entre le seigneur d'Este, les seigneurs de Mantoue, de Padoue, de Vérone et le marquis de Montferrat ; l'Église encourageait cette lutte ; Urbain V excommunia Bernabo, *ce fils de la perdition, animé d'une esprit diabolique* (1362). Le marquis de Montferrat appela à son aide une compagnie anglaise, dite la *compagnie Blanche*, qui avait pillé Avignon², et qui introduisit la peste dans la Lombardie. Bernabo, craignant les hommes et la contagion, se retira dans une épaisse forêt ; la bête féroce y demeura seule, gardant son antre par des pieux et des potences dressées tout autour, et menaçant de mort quiconque approcherait³. Après le départ de la compagnie Blanche, qui alla se mêler aux agitations de la Toscane, il reparut, et fit sa paix avec l'Église. L'épuisement de tous ses ennemis le sauvait ; il échappa à une troisième ligue en 1367. Albornoz, au moment d'expirer, avait réuni contre Milan les seigneurs de Ferrare, de Padoue, de Mantoue, le roi de Hongrie, le pape, enfin l'empereur Charles IV. Galéas fit alliance avec le roi d'Angleterre, en donnant sa fille au duc de Clarence Lionel. Il attira à lui la compagnie anglaise commandée par Hawkwood, qui se mit à piller le territoire de Mantoue. Charles IV parut lui-même avec des forces considérables. Hawkwood se contenta de rompre les digues qui retenaient l'Adige, et inonda le camp impérial. Bernabo, qui connaissait l'avidité de Charles IV, lui offrit des présents considérables s'il voulait licencier son armée ; les troupes impériales furent licenciées. Les Visconti, libres de toute crainte, laissèrent l'empereur s'avancer au centre de l'Italie, maudit par les peuples dont il refusait d'assurer l'existence Eux-mêmes pouvaient se vanter de l'affermissement de leur pouvoir. Cette seigneurie gibeline, qui avait commenté par l'alliance de l'empire, n'avait plus même besoin que l'empereur combattît pour elle ; mais elle bravait l'empire impunément. Elle bravait les Florentins qui se mirent aussi de la partie en 1369 et l'Église qui soutenait Florence. Les deux

¹ Pétrarque, *Epist. seniles*, v-1, Boccace. — Bernabo, en qualité de seigneur, ne pouvait manquer d'avoir aussi sa part d'éloges ridicules : Pétrarque adresse une lettre en vers à Marc, fils aîné de Bernabo, au moment de sa naissance (*Epist. metr.*, lib. III.)

² Voyez ch. XXIV, § II.

³ Sismondi, tom. VI.

envoyés du pape Urbain V, qui apportaient à Bernabo une bulle d'excommunication, furent conduits par lui sur un pont de Milan. *Choisissez, leur dit-il, si vous voulez manger ou boire*, et comme l'un d'eux répondit : *J'aime mieux manger que de demander à boire auprès d'une si grande eau* ; — Voilà, reprit Bernabo, *les bulles d'excommunication, vous les mangerez avec leurs sceaux de plomb et leurs liens de soie*. La présence du peuple et des gardes de Bernabo força les légats d'obéir. Enfin, comme pour les mettre à l'épreuve, une cinquième confédération se forma contre les Visconti, en 1372. Bernabo avait occupé Reggio par une perfidie ; il menaçait Modène, pendant que son frère Galéas, voulait profiter de la mort du marquis de Montferrat. Le nouveau pape Grégoire XI réunit encore les seigneurs d'Este et de Padoue, les Florentins, le comte de Savoie en faveur du jeune marquis Otton. Hawkwood, acheté, devint le soldat de cette ligue. Galéas fut pris au pont de Chiesi ; le Bergamasque révolté fit périr le fils de Bernabo ; les confédérés occupèrent quelques villes lombardes ; mais la tentative d'un légat contre les Florentins souleva une guerre nouvelle dans l'État de l'Église. Les Visconti, délivrés encore une fois, purent se donner le plaisir de la vengeance, et prendre part à la ligue qui menaça le pape Grégoire XI.

La seigneurie de Milan aurait été plus puissante encore si elle n'eût été divisée entre deux frères ; la mort de Galéas (1378) n'opéra pas la réunion ; son fils Jean Galéas lui succéda dans sa part. Bernabo cherchait au moins à s'agrandir d'un autre côté. Antoine et Barthélemy della Scala, fils de Cape-Signore, régnaient tous deux à Vérone ; Bernabo fit valoir contre eux les droits de sa femme, fille de Mastino II ; mais ses efforts échouèrent, et il fit la paix en 1379. Il avait partagé à ses fils les villes de son obéissance. Ses fils et lui auraient bien voulu dépouiller Jean Galéas, que l'empereur Wenceslas venait de nommer vicaire impérial. Ce fut ce qui perdit l'odieux tyran. Jean Galéas, pour tromper ses ennemis en augmentant leurs espérances, affecta tout à coup une grande dévotion. Il s'entourait de prêtres et de moines ; il voulait faire croire qu'il renoncerait bientôt au monde. Il conservait toutefois une garde nombreuse. Enfin, au commencement de 1385, il annonça un pèlerinage près du lac Majeur. Comme il passait aux portes de Milan, Bernabo et ses deux fils vinrent à sa rencontre : ils reçurent de tendres protestations, ne virent pas que les gardes les entouraient, et tout à coup apprirent avec étonnement qu'ils étaient arrêtés. Jean Galéas les avait pris à ce piège grossier, malgré leurs défiances et leur habileté de tyrans ; il les enferma jusqu'à leur mort, et régna seul.

Toscane, Florence. — Si les noms de Guelfes et de Gibelins avaient perdu en Lombardie leur sens primitifs, ils désignaient au moins invariablement les ennemis des seigneurs et leurs amis. Et les Visconti, les della Scala, les Carrare et les Gonzague, représentants des Gibelins, avaient fait prévaloir la monarchie contre les Guelfes, qui représentaient la liberté républicaine. Il n'en était pas de même en Toscane ; là, trois villes principales, Florence, Pise et Sienne dominaient les autres par leur importance, et quelquefois par leurs conquêtes. Mais la ville gibeline de Pise n'avait pas plus de seigneur que les villes guelfes de Florence et de Sienne ; toutes trois prétendaient bien demeurer républiques, et l'exemple de Castruccio Castracani ne pouvait être imité impunément.

Sienne, à part quelques guerres sans intérêt contre Florence, a son histoire séparée. C'est une lutte sans fin des nobles et du peuple, à laquelle les empereurs se mêlent quelquefois pour leur honte ; une succession rapide de gouvernements sortis de l'un ou de l'autre parti, qui donnent la majorité à la noblesse ou à populace, au *mont des Neuf*, au *mont des Douze*, ou aux

Réformateurs. De temps en temps un administrateur étranger est appelé pour rétablir l'ordre mais à condition qu'il n'exercera pas l'autorité pour lui-même, et qu'il se laissera chasser quand le peuple le voudra. Telle fut la vie de Sienne jusqu'au milieu du XVI^e siècle, où il fallut subir la seigneurie des Médicis. Pise venait de conquérir Lucques, lorsque mourut le roi de Naples Robert le Bon (1343) ; mais les villes de Pistoia et de Volterra qui semblaient lui appartenir, ne dépendaient d'elle que pour en être protégées ; Pise bravait le seigneur de Milan, et, malgré les conspirations des Visconti et leurs menaces de guerre, conservait chez elle le premier rang et le titre de capitaine général à la famille de Gherardesca. Quand cette famille disparut en 1348, la liberté des Pisans n'en fut pas diminuée, et André Gambacorta, chef d'une faction triomphante, ne fut mis à la tête des affaires que sous le nom de conservateur dei bon État. Un tat plus libre encore était celui de Florence. Trois partis s'y disputaient l'héritage de Gauthier de Brienne expulsé les nobles, la populace et la classe intermédiaire des bourgeois riches, espèce d'aristocratie formée par le commerce, qui se vantaient, comme les nobles, de leurs palais fortifiés, de leurs vastes possessions, de leurs vassaux, et pouvaient braver le nombre et l'incapacité populaires. Les nobles furent facilement vaincus. Parce qu'ils avaient voulu abuser de quelques privilèges rendus à leur ordre, on les exclut des fonctions de prieurs. Ils essayèrent de s'unir à la populace. Cette alliance passagère n'aboutit alors qu'à prouver la supériorité de la classe moyenne. Les *ordinamenti della Giustizia*, remis en vigueur, déshonorèrent de nouveau les nobles ; et, pour faire voir combien ce nom-là était méprisé par le parti vainqueur, cinq cents familles nobles, trop pauvres pour exercer une influence dangereuse, furent élevées au rang de plébéiens ; les titres de noblesse devinrent une véritable dégradation. Jamais peut-être la démocratie n'avait été poussée si loin. Même au milieu des ravages de la peste, on triompha de la noblesse. Car elle était tombée sur Florence cette maladie redoutable que huit galères génoises avaient apportée en Italie, et qu'on appelait alors *épidémie*. Le monde entier en a souffert, le tiers du genre humain a succombé sous le mal ; mais l'épouvantable récit de Boccace a immortalisé entre toutes ces douleurs *la peste de Florence*. Cent mille individus périrent dans cette ville, et parmi eux l'historien Villani. On manqua de bois pour enfermer tant de cadavres ; on empilait plusieurs corps dans un même cercueil ; le cœur défaillait parfois à ceux qui les portaient à l'église ou à la fosse : *Aidez-nous*, disaient-ils aux passants, *à porter ce corps au cimetière, afin que nous y soyons portés à notre tour*. La mort effaçant toutes les distinctions, on creusa des fosses communes où le hasard rapprocha toutes les classes sous quelques pelletées de terre. Et cependant ceux qui survivaient, pour jouir encore pendant quelques jours de cette vie dont ils sentaient en eux l'inévitable loin, se livraient à de monstrueuses débauches. Le mal passé, l'orgueil alla vivre après tous ces désastres se manifesta par une joie frénétique. Le mariage devint un besoin furieux ; les ouvriers refusèrent leur travail à qui ne promettait pas un salaire exorbitant : on vit les bourgeois et leurs femmes se promener fièrement, revêtus des habits des nobles que la peste avait emportés, comme de dépouilles conquises sur l'ennemi.

La domination sur la plus grande partie de la Toscane était réservée à Florence. Sans vouloir excuser l'ambition de cette république, on peut dire que les menaces de ses ennemis la forcèrent à chercher dans la soumission des autres villes le moyen de se défendre par un accroissement de force. Ce furent les préparatifs des Visconti (1351) qui perdirent d'abord Prato. Les Florentins s'emparèrent de cette ville, sous prétexte de la protéger contre les factions qui

l'opprimaient. Pistoia, sans se livrer encore tout à fait, accepta une garnison florentine. La république, par cette acquisition, ferma quelques passages de la Toscane à l'armée envoyée contre elle par l'archevêque de Milan ; elle supporta le ravage de son territoire par Jean Visconti de Oleggio, gouverneur de Bologne, se délivra de cette guerre par une constance invincible, et fit alliance avec les villes guelfes de Sienne, Pérouse et Arezzo. Les quatre cités s'engageaient à tenir sur pied trois mille gendarmes pour la défense de leur liberté. Pise n'avait pas été étrangère à cette dernière guerre mais, avant d'avoir le temps de l'en punir Florence eut à se défendre contre les prétentions de Charles IV. Ce monarque, que les Visconti avaient éconduit de Milan avec des précautions si insolentes, venait réclamer sur les villes toscanes l'autorité que la Lombardie lui refusait. En effet, il agit en maître à Pise ; une armée se rassembla volontairement autour de lui et pour lui ; au lieu que les Gibelins de la Lombardie repoussaient les droits impériaux qui ne pouvaient plus que contrarier leur puissance, et non la servir, les Gibelins de la Toscane respectaient encore ces droits, dont ils attendaient une protection pour leur liberté, ou des secours pour leur ambition. Les Guelfes toscans, en combattant les Gibelins, semblaient donc défendre encore l'indépendance nationale contre le souverain étranger. Les Pisans, par le consentement de l'empereur, gardèrent la ville de Lucques ; le fils d'Ugucione, les Pazzi du val d'Arno, excitaient Charles IV contre les Guelfes, et venaient grossir ses forces. Sienne eut peur et se donna à l'empereur ; Florence fut obligée de reconnaître la suzeraineté impériale ; mais, plus adroite que le prétendu maître, elle se fit confirmer ses lois municipales, ses coutumes et ses statuts, et ce titre de vicaire impérial par où avait commencé la tyrannie de tous les seigneurs du Nord, elle le fit donner à ses magistrats municipaux, aux gonfaloniers de justice et à tous les prieurs des arts qui se succédaient par l'élection. A son retour de Rome, Charles IV détruisit à Pise la puissance des Gambacorti, fit décapiter les plus mutins, et donna l'avantage à la faction des Raspanti.

Un autre prince aurait peut-être profité de ces favorables circonstances ; mais Charles IV, méprisé par l'Italie, tourmenté par les princes allemands, ne soutint pas les Gibelins de Toscane. Sienne commença par repousser le patriarche d'Aquilée qu'elle avait reçu pour seigneur, et obtint confirmation de ses usages municipaux. Florence, pour se venger de Pise, ruina d'abord son commerce. Les Raspanti voulurent mettre une taxe sur les marchandises. Florence s'entendit avec Sienne pour se servir désormais du port de Télamone, et rappela tous les négociants florentins établis à Pise. Les négociants des autres nations suivirent ceux de Florence. Toujours habiles à prévenir l'accroissement de leurs rivaux, les Florentins (1361) empêchèrent le seigneur de Volterra de vendre cette ville aux Pisans ; ils mirent garnison dans la citadelle, en promettant de maintenir la liberté des habitants. L'année suivante ils déclarèrent la guerre aux Pisans eux-mêmes, et la soutinrent sur terre avec leurs propres forces, sur mer avec des galères que leur loua la république de Gênes. Ils bravèrent Bernabo Visconti, allié de Pise, et la compagnie anglaise qui avait passé de France en Italie ; ils firent la paix en 1363, par la médiation du pape. Mais une révolution qui éclata à Pise les vengea de cette suspension d'armes. Giovanni dell' Agnello, un des Raspanti, allié secret de Bernabo, avait proposé de nommer un annuel. Cette proposition ayant été repoussée, l'ambitieux distribua 30.000 florins aux hommes de guerre, et, soutenu par la compagnie anglaise, déclara que, dans un songe, le ciel lui avait ordonné de prendre le titre de doge. Les anciens, surpris de cette largesse qui assurait à Giovanni tous ceux qui auraient des armes, et

séduits par ses promesses, ne réclamèrent pas. Florence gagna à cette usurpation ; le nouveau doge lui fit céder plusieurs châteaux et promettre des indemnités pour les frais de la guerre. Ce n'était pas la seule perte que l'élévation d'un doge dû coûter à Pise. Charles IV redescendait en Italie pour la seconde fois, en 1368. Giovanni, pour être proclamé vicaire impérial, vint à sa rencontre. Les habitants de Lucques réclamaient la liberté ; le doge consentit à rendre cette ville et la livra à l'évêque d'Aost, puis il fut armé chevalier, et entra dans Lucques avec l'empereur. Ce jour fut le dernier de sa puissance. Comme il était monté sur les échafaudages dressés sur la place, du haut desquels l'empereur devait le proclamer vicaire il tomba et se cassa la jambe. A cette nouvelle les Pisans se soulevèrent en criant : *Vive l'empereur, meure le doge*, et ils rétablirent le gouvernement républicain. Les Pisans recouvèrent leur liberté, mais ils avaient perdu avec la ville de Lucques la moitié de leur puissance.

Pise et Lucques, c'était là tout ce que les empereurs conservaient de leur ancienne royauté d'Italie. Partout ailleurs il n'y avait plus que des affronts pour la dignité impériale. Dans cette seconde expédition, les habitants de Sienne humilièrent Charles IV, pour avoir demandé qu'on rende justice aux nobles. On le combattit dans les rues, on l'assiégea dans les maisons de ses amis ; le capitaine du peuple défendit à son de trompe qu'on lui fournit des vivres ; le peuple s'amusait de voir l'empereur d'Occident pleurer, s'excuser, embrasser tous ceux qui approchaient de lui, demander grâce, et, pour l'obtenir, accorder des faveurs qu'on ne réclamait pas. On consentit enfin, pour ne pas le laisser partir comme un vagabond sans ressource, à lui payer une contribution de 20.000 florins. Florence profita plus heureusement encore de la détresse impériale. Au prix de 50.000 florins, elle acheta l'abandon de tous les droits de l'empire sur toutes les villes et les terres qu'elle avait conquises. Pise, déclarée fidèle à l'empire, se faisait en même temps confirmer dans sa liberté municipale, et obtenait de l'empereur un acte qui proscrivait d'avance la seigneurie d'un seul maître ; Florence ne demandait qu'à elle-même les garanties de sa liberté. L'ancienne noblesse enfin renversée, on poursuivait encore dans le nom de Gibelin l'ancien nom et les anciens privilèges de ces nobles. Depuis 1368, on avait fait décerner la peine arbitraire de 500 livres d'amende au minimum, de la perte de la vie au maximum, contre tout Gibelin ou non vrai Guelfe qui accepterait un emploi public : la qualité de Gibelin se prouvait par six témoins que les conseillers des arts jugeaient dignes de foi. Cette loi, modifiée plus tard, exigea vingt-quatre témoins ; mais en même temps l'usage s'établit de faire *admonester* par les *capitaines de parti* celui que l'on soupçonnerait d'être Gibelin, afin qu'il ne s'exposât pas au châtement en sollicitant une charge. C'était traiter la prévention comme la culpabilité, et donner aux magistrats, sous prétexte d'un soupçon, le droit d'écarter sans examen ceux qui ne leur convenaient pas. Aussi bien, cette loi tyrannique ne protégeait pas une véritable liberté. Les Guelfes triomphants continuaient d'abuser de leur triomphe, une noblesse dite populaire se formait parmi les Guelfes, et inclinait vers l'oligarchie ; par une bien choquante contradiction, le titre de Gibelins devenait démocratique, et quelques familles qui d'abord avaient été réputées Guelfes passaient au parti contraire. Vers 1372, le parti guelfe et aristocratique était représenté et dirigé par les Albizzi et bée Strozzi ; les Ricci, les Medici, paraissaient Gibelins ; la famille des Medici acquit dès ce moment cette influence qui lui livra en moins d'un siècle la seigneurie de la Toscane.

En 1375 commença une guerre entre Florence et le pape Grégoire XI. Depuis que les papes résidaient à Avignon, des légats français gouvernaient les États de

l'Église. Les conquêtes d'Albornoz avaient créé une véritable seigneurie, et il faut avouer que les cardinaux français abusaient de ce pouvoir contre les villes du voisinage encore libres. Les Florentins se plaignirent que le légat eût envoyé sur leurs terres le *condottiere Hawkwood*, pour détruire les récoltes ; ils confièrent tous les pouvoirs à huit magistrats qu'ils nommèrent les *seigneurs de la guerre*, et s'allièrent avec Bernabo Visconti, qu'ils avaient jusqu'alors combattu. Ils se firent deux étendards, celui de la communauté, et celui de la liberté ; ils appelèrent à la liberté tous les peuples soumis à des seigneurs, et soulevèrent ainsi les villes de l'État ecclésiastique ; Bologne s'y joignit. Hawkwood combattait pour le pape ; le cardinal Robert de Genève ne se maintint dans Césène que par un massacre. Heureusement les Romains, instruits que Grégoire XI était dans la disposition de reporter son siège à Rome, refusèrent d'entrer dans la ligue, et la paix conclue par les Florentins avec Grégoire fut ratifiée par Urbain VI (1378).

C'étaient les Gibelins, sans qu'il faille pour cela attribuer à ce nom son ancienne signification d'ennemis de l'Église, d'amis des empereurs, c'étaient les nouveaux Gibelins de Florence qui avaient commencé et entretenu la dernière guerre contre l'Église. Le parti guelfe, obligé en désespoir de cause de se démasquer enfin, et de faire alliance avec l'ancienne noblesse, n'empêcha pas Salvestro de Medici d'être élu gonfalonier de justice. On ne peut assez admirer les contradictions perpétuelles qui semblent obscurcir à chaque instant l'histoire de Florence. Le gonfalonier gibelin, tournant contre les Guelfes leurs anciennes armes, remit en vigueur les *ordinamenti delle giustizia*, pour frapper les Guelfes devenus les grands ; il proposa une loi qui donnait aux *admonestés* un moyen d'arriver aux honneurs, appela le peuple au secours de cette proposition, qui fut adoptée par la violence populaire, et prépara la plus violente sédition qui eût encore troublé une ville d'Italie. Les grands, les nobles, les guelfes, c'étaient les *arts majeurs* ; les *arts mineurs* étaient jaloux de cette aristocratie de soie ou de laine qui les méprisait ; et au-dessous des *arts mineurs* une classe misérable et vicieuse, qu'on appelait les *ciompi* ou compères, dépendant de celui qui voulait bien les faire travailler, était prête à servir les passions soulevées. Le plus hardi d'entre eux les rassemblant près de la porte Romaine, osa leur dire qu'il fallait se venger des riches par le pillage, et s'assurer l'impunité toujours facile dans une grande commotion. Les *arts mineurs* avaient pris les armes les premiers pour piller les maisons des Albizzi, et ils avaient obtenu que la loi d'*admonition* fût abolie. Mais les *ciompi*, craignant qu'après la tranquillité rétablie on ne voulût les punir pour les derniers troubles, se soulevèrent à leur tour, surpris le gonfalon de justice, et, le portant devant eux, marchèrent de maison en maison pour tout ravager. Ils passèrent le premier jour à faire justice, comme ils disaient, des suspects, et armèrent chevaliers Salvestro de Medici et soixante-trois autres. Ils exposèrent le lendemain leurs demandes, et, comme on tardait trop à délibérer là-dessus, ils forcèrent les portes du palais de la seigneurie. A leur tête marchait un homme couvert d'habits déchirés et nu-pieds, qui portait le gonfalon ; c'était Michel Lando, un cardeur de laine. Tout à coup, se retournant vers la populace : *Ce palais est à vous, s'écrie-t-il, Florence est entre vos mains, dites quelle est maintenant votre volonté suprême. — Que tu sois gonfalonier de justice, répond la multitude, et que tu réformes le gouvernement.* Le cardeur de laine accepta.

On pouvait craindre que la populace ne fit disparaître tous les arts, les mineurs comme les majeurs quoique la révolution eût commencé par un soulèvement de Gibelins, Michel Lando signifia à la seigneurie gibeline qu'il fallait abdiquer. Il divisa la ville en trois classes : les *arts majeurs*, les *arts mineurs*, et les *ciompi*, et il régla que chacune de ces classes donnerait trois membres à la seigneurie

Après cela, il dressa des potences pour tous les *ciompi* qui voudraient continuer le pillage, leur ordonna de poser les armes, et comme ils n'obéissaient pas, les combattit sans pitié. Cette fermeté réduisit les *ciompi*, et donna le triomphe aux Gibelins. Michel Lando sortit de charge : une élection nouvelle désigna les magistrats ; mais lorsque les compagnies des arts virent les trois prieurs choisis dans la populace, elles élevèrent des huées terribles, et déclarèrent qu'il ne devait pas y avoir de place dans la seigneurie pour de telles gens. Les *arts mineurs* profitèrent seuls de la guerre qu'ils avaient commencée, et que les *ciompi* avaient finie. Une autre constitution composa la seigneurie de cinq prieurs des *arts mineurs*, de quatre prieurs des *arts majeurs* ; Salvestro de Medici, Thomas Strozzi, furent mis à la tête du gouvernement. Les Guelfes et les *ciompi* furent également persécutés ; un comité de quarante-six membres dressa une liste des suspects, et Florence parut recouvrer le repos sous cette démocratie mitoyenne.

Cette démocratie gibeline, la seule en Italie qui ait jamais porté ce nom, ne dura pas plus de trois ans, et les ambitieux qui aspiraient à la seigneurie, en paraissant défendre *les arts mineurs*, furent obligés, en 1382, de céder la place au parti guelfe. Les Albizzi s'emparèrent de la place publique et réformèrent l'État. Les *arts mineurs* furent réduits au tiers des fonctions publiques, tous les exilés guelfes rétablis, et tous les prisonniers d'État délivrés. Sous cette aristocratie, qui avait pour elle la richesse et le souvenir de l'indépendance nationale longtemps défendue par les Guelfes, Florence put reprendre son influence au dehors ; en 1384, elle réunit Arezzo à son territoire.

III

On ne pouvait plus douter désormais ne la puissance impériale ne fût anéantie en Italie ; l'humiliation de Charles IV l'avait bien prouvé, et si quelques empereurs osèrent encore parler de leurs droits, ce ne fut que pour y renoncer officiellement, ou subir les mépris d'un peuple qui ne daignait pas même les poursuivre après leurs défaites. Mais en même temps, l'ancienne liberté italienne avait cédé la place à des monarchies italiennes. Milan et Florence, gouvernées par un seigneur ou par une aristocratie, et entourées de villes conquises, étaient de véritables royaumes aussi bien que Naples et la Sicile. On eût vainement entrepris de renverser ces puissances nouvelles et de former des républiques de leurs débris. Déjà même quelques-uns de ces maîtres avaient la prétention d'assujettir l'Italie tout entière à une seule autorité. Jean Galéas de Milan le tenta le premier, et, après lui, le roi de Naples Ladislas ; Florence et Venise s'y opposèrent et continrent ces deux ambitions ; mais le seigneur de Milan prit rang parmi les princes de l'Europe, sous le nom de duc ; Venise acquit une vaste domination sur la terre ferme ; Florence continua d'asservir les villes de la Toscane, pour se soumettre enfin elle-même aux Médicis ; et la maison d'Aragon réunit Naples et la Sicile, ces deux royaumes séparés par le Phare depuis les *Vêpres Siciliennes*.

Jean Galéas, seigneur de Milan, n'était pas un homme sans grandeur, et les monuments qu'il a laissés de son habileté et de sa magnificence sont au moins l'excuse de son ambition. C'est lui qui, par de nobles bienfaits, fixa dans l'université de Pavie les deux Raphaelli, Emmanuel Chrysolore, Pierre Philargus, qui fut depuis le pape Alexandre V. Il ordonna toutes les parties de

l'administration, et fonda la diplomatie milanaise, en rassemblant avec ordre, dans les archives, les titres et les actes publics. Il fit observer la justice avec rigueur : *Je veux, disait-il, qu'il n'y ait point d'autre voleur que moi dans mes États*. Il rétablit l'agriculture, fit creuser des canaux pour distribuer l'eau à toutes les terres ; il acheva la cathédrale de Milan, le pont au Tésin, et il fonda la Chartreuse de Pavie. Un tel homme pouvait bien aspirer à la royauté de l'Italie ; ce fut la haine que Venise portait encore à ses ennemis de Chiozza qui lui donna une première occasion.

François de Carrare avait acheté la ville de Trévisé, et, malgré les précautions des Vénitiens, maître de toute la côte de l'Italie, il les réduisait à leurs lagunes. Venise lui réservait une punition et cherchait un allié ; elle s'entendit (1385) avec Antoine della Scala, seigneur de Vérone, meurtrier de son frère Barthélemy, et pour lequel le Padouan manifestait hautement son mépris et son aversion. Elle s'engagea à payer 25.000 florins par mois pour les frais de la guerre, et se réserva dans les conquêtes Trévisé et son territoire. Antoine ne fut pas heureux contre Carrare ; mais Venise profitait en ce moment de la mort de Charles de Duras (1386) ; elle se délivrait de la rivalité des rois de Hongrie ; elle acquérait Corfou, Durazzo, Napolì de Romanie et Scutari ; elle soutint le seigneur de Vérone de son argent, ne put l'empêcher d'être vaincu, et l'excita à faire alliance avec Jean Galéas.

L'amitié du seigneur de Milan semblait une certitude de succès ; aussi François Carrare, plus habile que son ennemi, circonvit le Milanais, et obtint un traité qui, après la conquête, lui donnerait Vicence en abandonnant Vérone à Jean Galéas. Ainsi disparut de l'Italie la famille della Scala. L'empereur Venceslas, imploré par Antoine, envoya un ambassadeur tout seul, pour balbutier quelques mots sur les droits de l'empire : Antoine trahi s'enfuit à Venise (1387) ; l'ambassadeur impérial tira quelque argent de Galéas, avant de lui livrer la citadelle de Vérone, et le vainqueur, sans s'arrêter, envoya demander aux Vénitiens s'il ne leur conviendrait pas de s'entendre avec lui pour dépouiller de la même façon le seigneur de Padoue. Les Vénitiens y consentirent sans peine, en réclamant pour eux Trévisé, Ceneda et les forteresses de ce territoire. Carrare, stupéfait de la perfidie de son allié, écrivit l'empereur et au pape ; il écrivit à tous les princes chrétiens, il écrivit aux Vénitiens eux-mêmes ; il implora le duc de Bavière ; il ne put pas seulement obtenir la fidélité des habitants de Padoue. Voulant du moins laisser son pouvoir à sa famille, si lui même ne convenait plus à ses anciens sujets, abdiqua, laissa la ville de Padoue à son fils François Novello, et ne garda pour lui-même que Trévisé qu'il alla défendre. Les Milanais, les Vénitiens, entrèrent en même temps dans ses États : Padoue ouvrit ses portes (1388). François Novello demanda un sauf-conduit aux vainqueurs ; le vieux Carrare, obsédé par des négociateurs, livra Trévisé, et prit le chemin de Pavie. Jean Galéas avait la tentation de ne rien céder aux Vénitiens. Déjà il faisait crier par ses soldats : *vive Jean Galéas, seigneur de Milan et de Trévisé* ; mais les habitants répondirent par le cri vénitien : *vive Saint-Marc*. Au moins il fit emprisonner les deux Carrare, malgré les sauf-conduits auxquels les vaincus se confiaient. Venise reprit pied sur la terre ferme ; et aussitôt l'aristocratie en profita pour abaisser un peu plus bas encore la dignité ducale. Il fut ordonné d'appeler le doge *messer le doge*, et non plus *monseigneur* ; il fut interdit au chef de l'État de posséder aucun fief hors des possessions de la république, de marier ses enfants à des étrangers sans la permission de son conseil particulier

et du grand conseil ; les officiers attachés à sa personne, furent exclus de toutes les charges¹.

On lit dans un historien moderne² : Dans la ville de Vérone, sur une petite place carrée, resserrée de tous côtés entre des murs, sont entassés l'un à côté de l'autre les tombeaux des seigneurs della Scala. Au-dessus de chaque tombeau s'élèvent un piédestal colossal et la figure aussi colossale d'un héros ; chacune est placée dans une chapelle ouverte de tous côtés, du genre gothique, dont la pointe s'élance dans les airs. Les formes gigantesques de ces êtres leurs traits, leurs attitudes, leurs regards, la couleur noire dont le temps les a couverts saisissent de frayeur. On se croit entouré de spectres, on prévoit le moment où ces fantômes vont descendre pour écraser les curieux qui troublent leur solitude. C'est là tout ce qui restait à Vérone de son ancienne illustration, après la conquête de Jean Galéas. Padoue, également humiliée, n'était plus qu'une des villes de la seigneurie de Milan. Le conquérant prétendait ne pas s'arrêter là. Il annonçait déjà qu'avant cinq ans il aurait abaissé et soumis les Vénitiens ; il intriguait en Toscane pour obtenir la seigneurie des villes de Pise et de Sienne, et en Romagne pour occuper Bologne. Au milieu de ces soins il apprit l'évasion de François Noyello de Carrare. Ce captif avait reçu en dédommagement de Padoue une petite seigneurie près d'Asti ; il avait échappé aux assassins apostés par le Milanais. Il s'enfuit donc (1389) avec sa femme, sous prétexte d'un pèlerinage à Saint-Antoine de Vienne, et s'embarqua à Marseille pour aller rejoindre à Florence ses enfants, ses frères, que le gouverneur d'Asti avait promis d'y faire conduire. Sa femme, malade, et tourmentée encore plus par la mer, demanda à faire la route à pied ; il y consentit, malgré les dangers sans nombre que la terre leur présentait. Ils marchaient pendant le jour dans les fiefs des Gibelins dévoués à Jean Galéas, et le soir ils n'osaient demander l'hospitalité dans une maison où l'imprudence et la curiosité pouvaient les trahir. Le doge de Gênes, qui leur avait promis un asile et leur avait fait préparer un repas, effrayé tout à coup par un message de Jean Galéas, les força de partir sans avoir mangé. Ils se fiaient au moins à la république de Pise ; mais les messages de Jean Galéas leur firent interdire cette ville même ; ils ne furent accueillis que par quelques châtelains du territoire pisan, et pour la première fois ils ne couchèrent point sur la terre ou sur la paille. Florence les reçut, mais froidement d'abord, parce que le Milanais

¹ Daru, *Hist. de Venise*. Voici quelques détails qui prouvent quel était le genre d'autorité du doge. — En 1355 il avait comme nous l'avons dit plus haut, que le doge élu était forcé d'accepter. Il fut encore réglé cette année-là que tous les mois on s'assurerait si le doge était exact à payer les gens et les dépenses de sa maison, et que faute par lui de le faire, les *avogadors* retiendraient sur ses revenus une somme suffisante pour y pourvoir ; qu'il ne pourrait employer les deniers publics aux réparations ou à l'embellissement du palais ducal, sans y être autorisé par ses conseillers, par les trois quarts des membres de la quarantie, et par les deux tiers des voix du grand conseil. On ajouta en 1367 que dans les conseils, le doge ne pourrait jamais être d'un avis contraire à celui des avogadors, parce que les avogadors étaient chargés de voter dans l'intérêt de la république ; que dans les six premiers mois de son élection il serait obligé d'acheter au moins une robe de brocard d'or. Après l'avoir réduit, en 1388, au titre de messer, ou régla, en 1400, que le doge ne pourrait plus appeler personne en justice ; que ses armoiries ne seraient placées ni sur les drapeaux, ni sur aucun navire, ni sur aucun édifice, excepté dans l'intérieur du palais ducal ; que les avogadors pourraient le traduire en jugement ; que personne ne serait autorisé à tirer des archives de la république aucune pièce secrète. Ainsi s'accomplissait de jour en jour ce mot de Pétrarque : **Les doges ne seront plus que les serviteurs couronnés de la république.**

² Schoell, *Cours d'histoire des États européens*.

recherchait l'alliance de la république, bientôt elle s'aperçut qu'elle gagnerait davantage à combattre Milan, avec l'aide de Carrare, et elle chargea le fugitif de rassembler des troupes¹.

Dans les guerres qui vont suivre, plus encore que dans les précédentes, le soin de combattre appartient aux mercenaires et aux *condottieri* qui les louent ; la politique, les alliances, les traités, aux deux républiques de Florence et de Venise. Les Guerres de l'Italie firent la fortune des aventuriers de toutes les nations, qui n'avaient pas d'autre source que de mourir ou de piller après la victoire, et la réputation de quelques chefs audacieux qui passèrent pour de grands capitaines. Il n'était pas difficile aux puissances belligérantes de se former vite une armée ; il suffisait d'avoir de l'argent pour louer un *condottiere* ; mais aussi ces troupes vendues ne dépendaient véritablement de personne : en temps de guerre elles combattaient, pendant la paix elles erraient libres d'un pays à l'autre ; plus tard leurs chefs essayèrent de se former des principautés. Vers la fin du XIVe siècle, il y avait en Italie la compagnie anglaise commandée par Hawkwood ; Alberic de Barbiano, seigneur du Bolognais, avait commencé (1377) par un corps de deux cents lances, qui, successivement augmenté d'aventuriers italiens, finit par s'appeler la *compagnie de Saint-Georges*. On vit accourir à lui tous ceux qui voulaient apprendre à combattre. Là se formèrent Jacques del Verme, Braccio de Mantone ; c'est là que fut admis ce paysan de Cotignola, Attendolo, surnommé *Sforza*, dont la famille a recueilli l'héritage des Visconti. Il travaillait à la terre quand on vint lui offrir de prendre parti dans la compagnie de Saint-Georges. Il jeta sa pioche sur un arbre, en disant : *Je pars, si elle ne retombe pas*. Une branche la retint suspendue, et le laboureur s'engagea. Les plus nobles seigneurs ne rougissaient pas de ce métier de mercenaires : un comte d'Armagnac se fit *condottiere* au service des Florentins ; François de Carrare, pour donner à son frère une existence indépendante, le fit entrer dans la compagnie de Hawkwood, où il commandait cent lances. L'histoire de l'art militaire, en Italie, sera donc, jusqu'à la fin du moyen âge, l'histoire des del Verme, des Hawkwood, des Carmagnole, des Piccinino, des Sforza.

Bologne, Florence, François de Carrare, déclarèrent la guerre (1390) au seigneur de Milan. Le roi de France, Charles VI, avait promis des secours aux Florentins, s'ils voulaient le reconnaître pour seigneur et accepter l'obéissance de l'anti-pape Clément VII. Ces offres étant hautement rejetées par la fierté florentine, tous les particuliers offrirent leurs bourses à l'État. On acheta les services de Hawkwood, les Bolognais ceux de Jean de Barbiano. Jean Galéas leur opposa del Verme, Ugolino Biancardo, Facino Cane. Il lança des troupes tout à la fois sur Modène, sur Sienne, sur Pérouse, en Romagne ; mais, tandis que ses troupes ainsi dispersées perdaient l'avantage du nombre. Les Vénitiens laissaient passer par le territoire de Trévise François Carrare, dont la présence souleva en sa faveur tous les habitants du territoire de Padoue. Les Milanais, qui formaient la garnison de Padoue, voulurent résister. Sommés de se rendre, ils répondirent : *Bien fou est celui qui, après être sorti par la porte, espère entrer par-dessus les murs*. Carrare, qui connaissait les lieux, pénétra par le lit de la Brenta, et reconquit sa capitale pendant la nuit : les forteresses du territoire se livrèrent l'une après l'autre ; peu s'en fallut que Vérone n'échappât aussi au seigneur de Milan (1390).

L'allié des Florentins triomphait ; mais ils avaient eux-mêmes leurs injures à venger. Jean Galéas occupait les points les plus importants du territoire de

¹ Voyez Sismondi.

Sienna, et ses amis exerçaient dans cette ville les plus hautes fonctions. Les Florentins envoyèrent Hawkwood à Padoue au moment où le comte d'Armagnac, Jean III, amenait de France en Lombardie quinze mille chevaux. Le seigneur avait reçu pour lui-même 50.000 florins de la république, qui devait en outre solder ses mercenaires. Si habile que fût del Verme, général de Jean Galéas, il semblait perdu entre Hawkwood et d'Armagnac. Il se tenait dans Alexandrie ; mais la présomption des Français le rassura. D'Armagnac, avec l'élite de sa cavalerie, s'avança pour rompre les lances contre une des portes de la ville. Del Verme observait avec soin ; quand il fut certain que le reste de l'armée ennemie n'était pas en embuscade, il fit sortir par une autre porte trois cents lances pour tourner les assaillants, tandis que lui-même les attaquerait de front. A cette vue, d'Armagnac ordonne aux siens de mettre pied à terre et de se resserrer en phalange ; del Verme s'approche, recule, et attire les Français loin de leurs chevaux. Déjà la chaleur les accable, le poids de leurs armures ralentit leurs mouvements ; les trois cents soldats envoyés par del Verme les tournent par derrière, les harcèlent, et emmènent leurs cheveux. Les Français luttèrent pendant deux heures, et furent tués ou pris. Leur camp, qui n'était pas loin, brusquement attaqué par del Verme, fut pillé et dispersé ; ces mercenaires, dépouillés de leurs armes, essayèrent de regagner la France en mendiant leur pain. Del Verme, impatient d'en finir, chercha aussitôt Hawkwood, et commença une campagne dont l'avantage fut pour son maître, et la gloire pour son ennemi. Hawkwood ne demandait que la liberté de la retraite, mais il fallait se faire la route par des victoires. Serré de près dans le territoire de Crémone, il affecta la crainte habilement, attira les Milanais près de ses lignes, les battit, leur prit douze cents chevaux. Il en profita pour passer l'Oglio, puis le Mincio ; il avait déjà gagné une marche sur les ennemis. Mais il n'avait point passé l'Adige ; il voyait devant lui, au nord, ce fleuve rapide, et sur les digues son adversaire fortifié : au midi le Pô, la Polesine de Rovigo à l'est. Tout à coup la plaine où il était engagé fut inondée par l'Adige dont del Verme avait rompu les digues le camp florentin, entouré d'eau, manqua de vivres. On faisait demander à Jean Galéas en quel état il voulait recevoir ses ennemis. Un trompette venait apporter à Hawkwood un renard dans une cage. **Dis à ton maître, répondit l'Anglais, que son renard ne paraît pas fort abattu, et qu'il sait le moyen de sortir de sa cage.** Il osa en effet entrer dans la plaine inondée, suivi de son armée, et du côté des digues. Pendant un jour et une nuit il marcha sans relâche, ralenti de temps en temps par le limon, mais toujours ranimé par l'espérance et par l'audace. Del Verme, qui le suivait des yeux, n'osait courir après lui par le même chemin. Hawkwood arriva dans les domaines de Carrare et y fit reposer ses troupes. A peine revenu en Toscane, il apprit que dei Vernie arrivait aussi pour se venger. Il se réunit au général des Bolonais, ne laissa aucun repos aux soldats de Milan, les menaça de les enfermer à son tour, et les éloigna par cette crainte (1391).

Les deux partis étaient fatigués ; la paix, qui fut conclue (1392) par l'entremise du doge de Gênes, Antonio Adorno, contrariait certainement l'ambition de Jean Galéas. François Novello de Carrare conservait Padoue moyennant un tribut de 10.000 florins ; la neutralité était ordonnée aux Florentins dans les affaires de la Lombardie, et au seigneur de Milan dans les affaires de la Toscane. Peu de mois après, le seigneur de Mantoue, François de Gonzague fit conclure une ligue où entrèrent les villes de Bologne et de Florence, pour maintenir la paix de l'Italie et l'équilibre entre les États. Galéas avait besoin de nouveaux efforts, si la seigneurie de Milan ne lui suffisait pas ; il réussit au delà de ses espérances. A Pise, la famille des Gambacorti fut repoussée de l'autorité par Jacques d'Appiano,

qui substitua ainsi un tyran au capitaine général. Ce nouveau maître reçut les troupes de Jean Galéas, et, dévoué à ce protecteur, lui prépara la possession de sa ville. Un danger d'un genre nouveau menaça Mantoue. Cette ville, située entre deux lacs formés par le Mincio, est ainsi fortifiée naturellement. Le seigneur de Milan essaya de détourner le fleuve et de ruiner la capitale des Gonzague ; le fleuve, subitement gonflé par les pluies, engrena les digues qui devaient le détourner sur le Véronais, et les Gonzague n'eurent pas besoin de l'alliance de Florence. Mais la mort de Hawkwood (1394) délivrait Jean Galéas d'un ennemi formidable, et les honneurs que les Florentins lui rendirent montraient clairement que la perte était grande. L'année suivante l'empereur Wenceslas augmenta, au grand effroi de tous, la puissance du seigneur dédaigné par les Allemands, à peine respecté en Bohême par ces sujets héréditaires, le fils de Charles IV envoya demander aux États italiens s'ils ne voudraient pas s'entendre avec lui pour combattre la famille Visconti. Florence refusa noblement, soit qu'elle voulût respecter la paix jurée, soit que l'alliance avec l'étranger lui parût indigne de son indépendance. Alors Wenceslas qui, dans cette affaire, n'avait cherché qu'un moyen d'argent, traita avec Jean Galéas. Il érigea en duché la ville de Milan et son territoire, et Pavie en comté, pour être possédé par le fils aîné du duc de Milan : presque toutes les villes qui avaient formé autrefois la ligue lombarde entrèrent dans cette donation. Les Visconti ne pouvaient plus être appelés tyrans ; ils étaient les *seigneurs naturels* de Milan. Toutes ces faveurs ne coûtèrent à Jean Galéas que 100.000 florins payés à l'empereur, et les frais d'une fête magnifique où il convia les ambassadeurs de toute l'Italie, pour se montrer revêtu de la dignité ducale (1395).

Le *Grand Serpent*¹, animé par ce succès, essaya d'envelopper de ses replis tous les peuples voisins. Gênes, éternellement agitée, après l'apparition et la chute rapide de dix doges qui s'étaient succédé en cinq ans, venait de se donner au roi de France (1396) pour échapper au duc de Milan, dont la fille, Valentine, avait épousé Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Jean Galéas, même pendant la paix, soldait les *condottieri* pour s'assurer leurs services au premier besoin, et s'il voulait surprendre ses ennemis par une attaque dont il ne parût pas complice, il faisait semblant de licencier une compagnie, après lui avoir donné ses instructions. Aussitôt, les aventuriers, affectant d'agir en leur propre nom, exécutaient la volonté de leur maître. Il recommença ainsi la guerre contre les Florentins et les Gonzague, fut battu dans le pays de Mantoue, sur terre et sur le Pô, et accepta la paix de Venise (1398). Mais, l'année suivante par la perfidie de Gérard d'Appiano, il fut déclaré seigneur de Pise, et ne laissa à cet allié qui lui vendait sa seigneurie que le château de Piombino et l'île d'Elbe : telle est l'origine de la principauté de Piombino. En 1399, Jean Galéas acquit la seigneurie de Sienne qui devait demeurer inaliénable dans sa famille de mille en mille. Les habitants de Pérouse hésitaient à en faire autant ; mais huit cents cavaliers introduits par ruse élevèrent l'étendard milanais sur les murs à la place de l'étendard de la ville. Cependant une voix impériale osait réclamer contre toutes ces acquisitions ; c'était Robert de Bavière, successeur de Wenceslas déposé ; il redemandait le duché de Milan, et descendait sur l'Italie pour punir la réponse insolente de Jean Galéas. Il ne venait pas volontairement ; les électeurs lui avaient imposé pour condition de leur obéissance le soin de reprendre ce que Wenceslas avait aliéné. Rien n'est comparable à cette apparition d'un empereur envoyé malgré lui par ses sujets pour réclamer les droits dont on voulait qu'il fût

¹ Muratori.

jaloux. Avant de passer les Alpes, il eut peine à échapper au poison que Jean Galéas lui avait fait préparer. En Italie il ne livra pas même une bataille, et se crut vaincu après trois coups de lance échangés entre les plus braves des deux armées. Près de Brescia et du lac de Garda, Facino Cane étant venu l'attaquer, on préludait à la bataille par des combats singuliers ; le marquis de Montferrat, Théodore II, qui combattait pour Galéas, désarçonna le bourgrave de Nuremberg, dont il troubla et découragea les troupes par ce succès ; le duc d'Autriche fut renversé par Charles Malatesta de Rimini, et emmené captif. Malgré la défaite de Malatesta par un Carrare qui servait dans l'armée impériale, l'empereur crut prudent de s'arrêter là. On lui dit que des traîtres voulaient le livrer à ses ennemis, se rendit à Venise ; il considéra que l'Italie aimait encore mieux les Visconti que l'empereur, et il repassa en Allemagne. Jean Galéas, vainqueur de l'empire, continua ses usurpations ; il fut admis dans Bologne malgré les Florentins, et fit bâtir une citadelle pour dominer la Florence, désormais sans alliés, aurait sans doute épuisé toute la colère du Milanais, si une contagion ne l'eût atteint lui-même à Marignan ; l'apparition d'une comète ne lui permit pas de douter de sa mort prochaine : *Je remercie Dieu, disait-il, de ce qu'il a bien voulu faire paraître dans le ciel, aux yeux de tous les hommes, le signe de ma mort.* Jean Galéas mourut le 3 septembre 1402.

Cet événement changeait les destinées de l'Italie : deux fils en bas âge, dont l'aîné Jean-Marie héritait du duché de Milan, et l'autre, Philippe-Marie, du comté de Pavie, une veuve cruelle chargée d'une régence difficile, voilà ce que laissait Jean Galéas. La suprématie de Milan était perdue. Les *condottieri* qui avaient combattu pour Jean Galéas s'empressaient de servir les ennemis de son fils et déplaçaient la victoire. Le pape Boniface IX le premier reprit Sienne et Pérouse ; un citoyen puissant emprisonna le comte de Pavie Philippe-Marie, et lui fit perdre les villes qu'il possédait en Piémont. Mais nul entre les ennemis des Visconti ne profita mieux de leur affaiblissement que les Florentins et les Vénitiens. Florence occupa enfin la ville de Pise, cette vieille ennemie des Guelfes toscans, cette république gibeline qui voulait allier l'antique fidélité aux empereurs avec la liberté intérieure. Gabriel-Marie Visconti, seigneur de Pise, menacé par les Florentins, s'était mis sous la protection du maréchal de Boucicaut, qui commandait à Gênes pour le roi Charles VI, et prenait le titre de feudataire du roi de France. Il avait cédé Livourne et promettait le tribut annuel d'un cheval et d'un faucon pèlerin (1404). Mais, en 1406, Boucicaut engagea Gabriel-Marie à céder la ville de Pise aux Florentins. La citadelle, d'abord fut reprise par le peuple ; Jean Gambacorta, rappelé de l'exil, fut nommé capitaine. La seigneurie de la ville fut offerte à Ladislav, roi de Naples. Pressés sans pitié par l'avidité des Florentins, les Pisans mangèrent l'herbe des rues et les plantes qui poussaient sur leurs murs, et lorsque Gambacorta, pour une somme modique, eut ouvert les portes, les vainqueurs ne trouvèrent dans la ville ni grains, ni farine, ni viande, à l'exception de trois vaches (1406).

Les conquêtes des Vénitiens vengeaient leurs anciennes injures. Déjà, en 1403, Boucicaut et les Gênois ayant pillé leurs comptoirs à Bérythe, ils avaient exigé une indemnité de 180.000 ducats. En Italie, François de Carrare, seigneur de Padoue, en faveur d'un prince de la maison della Scalla, avait repris Vérone (1403). La régente de Milan envoya demander aux Vénitiens leur alliance contre le Padouan, et promit la cession de Vicence, Feltre et Bellune, fils dépouillaient Carrare. Les Vénitiens acceptèrent, occupèrent Feltre et Bellune s'introduisirent par la fraude dans Vicence, et mirent sur pied trente mille mercenaires

commandés par Malatesta, sous la surveillance du provéditeur Charles Zéno¹. Vérone fut assiégée, et, malgré l'activité de Carrare, prise le 3 juin 1405 ; Jacques Carrare, fils de François, qui avait capitulé à la condition d'avoir la vie sauve et la liberté, fut arrêté et conduit à Venise. Pour faire croire que Vérone se donnait elle-même, des ambassadeurs véronais eurent ordre de venir s'humilier devant le doge pour lui céder leur ville, et le doge, acceptant la soumission, leur répondit : *Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam*. Le siège de Padoue fut immédiatement commencé. Une contagion emporta, du 23 juin au 19 novembre, quarante mille hommes pressé de se rendre François Carrare demandait au moins la conservation des anciens privilèges de Padoue, la liberté de son fils, une indemnité de 150.000 florins, le maintien des donations faites par lui ; les Vénitiens, déconcertés par un succès du second fils de Carrare, consentirent à traiter, et quelques jours après s'emparèrent par une perfidie de la ville, pendant l'absence du seigneur qui en était sorti pour traite. On laissa à Padoue son université et ses manufactures de laines, on fit venir aussi des ambassadeurs qui remirent au doge le drapeau et les clefs de leur ville, et le doge leur répondit : *Allez, vos péchés voue sont remis*. François Carrare, prisonnier comme son fils, fut livré au *conseil des dix*. Une procédure secrète fut instruite, et Carrare fut étranglé avec ses deux fils. On publia qu'ils étaient morts naturellement, mais personne ne s'y trompa quand on vit la seigneurie de Venise mettre à prix les têtes des deux autres fils de Carrare, réfugiés à Florence, et celle du Scaliger qui avait osé réclamer Vérone. Charles Zéno avait reçu, pendant la guerre, 400 ducats du seigneur de Padoue ; c'était le remboursement d'une somme prêtée : il fut condamné à deux ans de prison².

Le seigneur de Milan ne se plaignit pas de ces conquêtes. Que pouvait le duc Jean-Marie, ballotté sans relâche entre les factions renaissantes des Guelfes et des Gibelins ? Il fut réduit (1408) à nommer Charles Malatesta gouverneur de Milan ; en 1409, il donna ce titre à Boucicaut, qui en fut dépouillé (1410) par Facino Cane. Ce *condottiere* insolent régna en maître et entraîna le duc dans une guerre contre son propre frère, le comte de Pavie. Jean-Marie n'était redoutable qu'à ses propres sujets par sa cruauté ; Squarcia, son piqueur, avait dressé des chiens, chasser la chair humaine, et on leur livrait les criminels ou ceux que le maître baissait. Jean-Marie s'attira ainsi la mort violente qui le frappa en 1412. Un ennemi plus redoutable pour les Florentins et les Vénitiens était Ladislas, roi de Naples.

Il faut reprendre de plus haut l'histoire de Naples, et suivre dans toutes ses variations de fortune la famille de Duras. Charles III, le meurtrier de Jeanne, était à peine devenu roi, que Louis d'Anjou entrée dans les Abruzzes. Reconnu par les comtés de Provence et de Forcalquier, investi du royaume d'Adria (v. ch. XXIV, § III) par l'anti-pape Clément VII, le prince français amenait avec lui quinze mille cavaliers, le comte de Savoie et d'autres personnages de distinction. A mesure qu'il avançait, son parti se grossissait de seigneurs mécontents, quelques villes se donnaient à lui et la faction angevine était déjà en mesure de soutenir une longue rivalité. Abandonné par une partie de ses barons, Charles III s'enferma dans les places fortes ; son prisonnier, Otton de Brunswick, et le

¹ Les fonctions des provéditeurs sont expliquées dans la vie d'André Gritti, par Nicolas Barbadigo. — Voyez Daru.

² Voyez Daru, *Histoire de Venise*.

condottiere Hawkwood, lui avaient conseillé de ne pas répondre aux défis réitérés de son ennemi, et d'attendre de la chaleur et du climat la destruction des Angevins. En effet, Louis d'Anjou conquiert sans peine les petites villes qui bordaient l'Adriatique, mais il vit avec effroi son armée dépérir sous un ciel étranger ; il mourut lui-même (1384) avant d'avoir achevé cette conquête pour laquelle il avait ruiné la France. Son fils, Louis II, l'héritier de ses prétentions sur le royaume de Naples, ne parut en Italie qu'en 1387.

Charles de Duras fit encore la guerre au pape Urbain VI prétendait gouverner le royaume de Naples comme son fief : il résidait à Nocera, et réprimandait sévèrement l'administration du roi. Charles III cita son suzerain à Naples, afin de le tenir sous sa main ; mais Urbain répondit : *Ce n'est point l'usage des papes de fréquenter les cours des rois ; c'est l'usage des rois de venir se mettre aux pieds des papes. Que Charles supprime les nouvelles gabelles qu'il a établies, et je pourrai l'accueillir avec bonté.* Charles ne voulut pas céder ; il jura qu'il gouvernerait par ses propres conseils le royaume qu'il avait conquis par son épée. Excommunié alors avec sa femme, déposé de son royaume qui fut mis en interdit, et cité à rendre compte de sa conduite, il mit à prix la tête du pape, et donna ordre d'assiéger Novera. Alberic de Barbiano, le chef de la compagnie de Saint-George commandait ses troupes pendant ce siège qui dura huit mois. Chaque jour le pape paraissait à une fenêtre du château, avec un flambeau et une clochette, pour anathématiser l'armée ennemie. A la fin, le doge de Gênes, Antoniotto Adorno, envoya dix galères sur la côte de Naples, Urbain VI, délivré du siège par le parti angevin, s'embarqua près de Salerne et gagna Gênes¹.

Ce n'était pas assez pour Charles de Duras ; il aspirait à la Hongrie. Après la mort du roi Louis le Grand, malgré l'ancien usage du royaume, les magnats avaient reconnu sa fille, Marie, en lui faisant épouser Sigismond, et sous la régence de sa mère Élisabeth (1382). Charles de Duras, élevé en Hongrie, habitué à combattre au milieu des Hongrois et à vaincre pour eux, paraissait plus capable de commander que des femmes. Les grands, bientôt fatigués du gouvernement d'Élisabeth, lui envoyèrent offrir leur obéissance, et il partit malgré sa femme, qu'il laissa régente de Naples. Il força les deux reines d'abdiquer, et fut proclamé roi d'un suffrage unanime, Mais, au milieu des fêtes qu'elles avaient préparées pour dissimuler et exécuter leur vengeance, Élisabeth et sa fille appelèrent le roi dans leur appartement, où des assassins apostés lui fendirent la tête et massacrèrent ses partisans ; Marie et sa mère reprirent leur autorité (1386).

Ainsi la concurrence des princes d'Anjou, l'opposition des papes, la rivalité avec les princesses hongroises, tels étaient les périls ou les prétentions des rois de Naples. Ils n'avaient alors rien à redouter de la Sicile. Ce royaume aragonais, que Jeanne Ire n'avait pas su ravir au faible Frédéric III, était gouverné, depuis 1377, au nom de la jeune Marie, fille de Frédéric, qu'on avait transportée en Aragon. Lorsqu'en 1391, elle revint sur une flotte aragonaise, avec son époux, Martin le Jeune, ils eurent bien assez tous les deux de comprimer les barons siciliens, ou les peuples barbares de l'Afrique qui venaient piller la Sicile et firent captif l'évêque de Syracuse². Néanmoins les premières années du jeune roi de Naples, Ladislas, fils de Charles III, furent marquées par une triste humiliation. Louis II d'Anjou, reconnu comme son père par l'ami-pape d'Avignon, et soutenu

¹ Voyez *Giornale naplo.*, t. XX, *rerum italicarum*. — Giannone, *Hist. civil.*

² Raynaldi, ad annum 1392, III.

par Otton de Brunswick, s'empara de Naples (1387). Urbain VI, en vertu de l'excommunication dans laquelle Charles III était mort, déclara le royaume de Naples dévolu au Saint-Siège, et, deux fois à la tête d'une armée, essaya de la conquérir ; au bout de deux ans (1389), Ladislas ne possédait plus que Capoue, Gaëte et les châteaux de Naples ; les autres villes reconnaissaient Louis d'Anjou ou gardaient la neutralité. Cependant Urbain VI était mort. Sa haine personnelle contre Duras ne lui avait pas laissé comprendre qu'il importait, aux intérêts du Saint-Siège de combattre avant tout les Angevins, sujets de l'anti-pape et issue de cette famille régnante de France qui se plaisait à humilier ou à troubler l'Église. Boniface IX, successeur d'Urbain VI, reconnut donc Ladislas et le fit couronner par son légat le cardinal de Florence (1390). Le succès fut assuré à Ladislas ; Otton de Brunswick passa à son service pour se venger des Angevins qui osaient lui retirer ses récompenses. Ladislas., prenant lui-même le commandement, saisit Aquila dans l'Abruzze, gagne la bataille de Montecorvino (1392), et trois ans après, assiège Naples par terre et par mer. Repoussé par des galères venues de Provence, il commence une guerre opiniâtre contre les barons qui avaient suivi le parti contraire ; il attire à lui les Sanseverini, reprend Naples (1399), reçoit par composition le château neuf, et force Louis II d'Anjou à retourner en Provence. Sa vengeance fut cruelle quand il se sentit affermi ; il punit tous les barons qui avaient levé la main contre lui, ceux qui étaient ensuite retournés à sa cause, comme ceux qui avaient persévéré dans la révolte.

Ce jeune prince de vingt-quatre ans, qui devait son courage rapide d'avoir reconquis son royaume, laissa paraître désormais une vaste ambition. Comme son père, il essaya de régner sur la Hongrie les magnats rappelaient (1403). Couronné roi de Hongrie à Zara, puis obligé de céder la place à Sigismond, redevenu le maître, il abandonna aux Vénitiens les villes qu'il possédait en Dalmatie, pour renouveler, au détriment de Sigismond, la rivalité de Venise et de la Hongrie. Il osa, en 1404, faire une tentative sur Rome dont il tenait son royaume. Il accourut, sous prétexte d'une sédition, pour protéger le pape Innocent VII, et au rendit maître du château Saint-Ange, laissant au pape le quartier Saint-Pierre En 1405, à l'occasion d'une sédition nouvelle, il envoya de nouvelles troupes ; mais elles furent battues ; le pape, procédant contre Ladislas, le déclara déchu de son royaume, comme perturbateur de Rome et de l'État ecclésiastique. Ladislas fut contraint de céder, il rendit le château Saint-Ange, et fut nommé gonfalonier de l'Église, mais en 1408, sous Grégoire XII, et de concert avec ce pontife, il dirigea douze mille cavaliers et douze mille fantassins vers Rome, et quatre galères à l'embouchure du Tibre. Il prit Ostie, se fit ouvrir une porte de Rome par Paul des Ursins ; Pérouse se livra ensuite. Ascoli, Fermo, Todi, Assise, furent occupées par les troupes napolitaines ; Ladislas annonçait l'intention de rétablir l'empire romain, et il prenait pour devise : *Aut Cæsar, sut nihil !*

Ce que Jean Galéas n'avait pu faire était essayé par le roi de Naples. L'Italie était une seconde fois menacée d'un maître universel ; et comme Ladislas soutenait toujours Grégoire XII, il était l'ennemi de ce concile de Pise qui venait d'élire Alexandre V. Le concile avait donc encouragé les nouveaux efforts de Louis II d'Aragon, et l'avait reconnu pour roi de Naples, sous la condition de l'investiture par Alexandre. De tous les peuples italiens du nord, les Florentins s'opposèrent les premiers à Ladislas. L'ambitieux leur offrait son alliance, s'ils le reconnaissaient pour le suzerain des États de l'Église ; ils refusèrent, **et quelles troupes croyez-vous donc m'opposer ?** leur dit-il ; **les tiennes**, répondit l'ambassadeur florentin. On acheta, en effet, pour une solde supérieure, les

condottieri qui servaient le roi de Naples, entre autres Braccio de Montone ; et Sienne prenant parti pour Florence, l'unité de la Toscane fut assurée. Ladislas, de son côté, acquit l'alliance d'une ville maritime. Les Gênois, depuis plusieurs années soumis au roi de France, s'ennuyaient de cette domination étrangère ; ils profitèrent de l'éloignement de Boucicaut, appelé à gouverner Milan, prirent pour seigneur le marquis de Montferrat, et promirent à Ladislas d'intercepter sur mer les secours que la Provence enverrait à Louis II d'Anjou.

Cette nouvelle guerre pour la liberté de l'Italie tourna à la gloire des Florentins qui combattirent presque seuls et ne furent pas vaincus. Braccio de Montone (1409) délivra la Toscane ravagée, et, réuni à Louis d'Anjou, attaqua Rome qu'il prit seul. La bonne discipline des troupes florentines sauva cette ville du pillage ; le pape Grégoire XII, ami de Ladislas, en était chassé, et la ville était ouverte à Jean XXIII, successeur d'Alexandre V. Les Gênois, par une victoire sur mer, relevèrent le roi de Naples (1410). L'Angevin revenait de Provence avec quatorze galères et deux grands vaisseaux chargés de chevaliers et d'argent. Les Gênois les attaquèrent près de la Méloria, en coulèrent deux, en prirent trois ; une seule put parvenir à Piombino. En même temps, tous les *condottieri* réclamaient leur paye ; les Florentins qui manquaient d'argent traitèrent avec Ladislas qui leur céda Cortone en dédommagement de leurs marchandises enlevées au commencement de la guerre. Mais Louis II d'Anjou appela à lui tous les *condottieri*, et avec douze mille gendarmes, les plus braves soldats de l'Italie, il vint (1411) attaquer Ladislas, campé à Rocca Secca, sur le Garigliano. Il fut vainqueur, prit tous les barons du parti de Duras, tous les bagages et la vaisselle du roi. **Ce jour-là**, disait Ladislas lui-même, **mon royaume et ma personne furent au pouvoir de mes ennemis**. Malheureusement, Louis d'Anjou n'était pas capable de poursuivre un pareil succès. **Le second jour**, dit encore Ladislas, **ma personne était sauvée ; le troisième jour, tous les fruits de leur victoire étaient perdus**. Louis d'Anjou trouva fermés tous les défilés qui conduisaient dans l'intérieur du royaume ; il ne sut pas donner des vivres ses soldats, il revint à Rome, et s'embarqua pour la Provence qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Quoique Ladislas, débarrassé de ce rival, eût traité avec Jean XXIII, le protégé des Florentins (1412), quoiqu'il eût reconnu le concile de Pise et forcé Grégoire XII à quitter ses États, malgré l'investiture que Jean XXIII lui avait donnée du royaume de Sicile, en abolissant tous les droits de l'Angevin, les Florentins se méfiaient encore de l'ambition du roi de Naples ; ils furent complètement justifiés lorsque Ladislas surprit Rome (1413), chassa Jean XXIII, et pilla les marchandises de Florence. Mais leurs forces étaient diminuées ; pour ne pas provoquer le vainqueur, ils firent attendre Jean XXIII, avant de le recevoir dans leurs murs, et laissèrent prendre par les Napolitains presque toutes les villes de l'État ecclésiastique. Ladislas, par des exactions violentes, ramassait des sommes considérables ; il s'avancait avec quinze mille gendarmes, et accordait la paix pour mieux tromper l'ennemi. Il préparait d'abord de cruels châtimens à deux *condottieri* qu'il détestait, lorsqu'une maladie violente, due au fruit de ses débauches, l'arrêta pour toujours dans ses projets. Il se fit transporter à Naples pour y mourir (6 août 1414) ; avec cette mort qui rendait la sécurité aux Florentins, coïncida à une trêve de cinq années entre Venise et l'empereur Sigismond, roi de Hongrie.

Après la mort de Ladislas, l'Italie n'avait plus à redouter que l'audace avide des *condottieri* les plus puissants. Braccio Montone, le soldat de Florence, nommé gouverneur de Bologne par Jean XXIII, profita de la longue durée du concile de

Constance pour se créer une principauté. Pérouse en fut la capitale ; toutes les autres villes soumises envoyaient un tribut à Pérouse, et le maître y faisait célébrer des jeux militaires avec une pompe royale. Il avait sous ses ordres Nicolas Piccinino, Tartaglia, Michel Attendolo. A côté de lui, le laboureur de Cotignola, Jacques Attendolo Sforza, possédait une puissance plus sûre. Cet homme avait commencé sa fortune par assassiner Otton Ron Terzo, à l'instigation du marquis d'Este. Ladislas l'avait nommé connétable de son royaume, et lui avait donné sept châteaux dans la patrimoine de Saint-Pierre ; il en possédait quelques autres, comme tributaire de la république de Sienne. Ses troupes différaient des autres bandes ; il avait autour de lui tous ses parents à qui la pauvreté de leur premier âge avait enseigné la patience et le courage. Ses soldats étaient à lui ; il les nourrissait lui-même, les attachait à sa personne ; il les empêchait de piller les provinces ; il ne voulait s'enrichir et s'élever que par sa valeur. Mais Braccio fut dépossédé après quelques années, et les Sforza ne devaient être, pendant longtemps encore, que des instruments dans les guerres qui donnèrent enfin à Naples et à la Sicile l'unité, au duché de Milan ses limites définitives, à Venise sa domination sur la terre ferme d'Italie, à Florence et aux Médicis la seigneurie de la Toscane.

Jeanne II, dite *Jeannelle*, sœur de Ladislas, lui succéda au royaume de Naples (1414). Son règne fut agité par les intrigues de ses favoris et de ses barons, ensuite par son mariage avec Jacques de la Marche, qui la dédaigna et voulut la renverser. En 1420, Louis III d'Anjou, fils de Louis II, fut appelé par le pape Martin V. Il avait pour lui le suzerain du royaume, et le secours de Sforza, attiré du parti de la reine au sien par le pape. Aversa était déjà pris par Sforza ; l'Angevin paraissait sous les murs de Naples ; dans cette détresse, Jeanne demanda les secours du roi de Sicile et d'Aragon.

La mort de la reine de Sicile, Marie (1402), avait laissé le trône à son époux, qui, en 1409, avait été remplacé par son père, Martin le Vieux, déjà roi d'Aragon. Lorsque, en 1412, la maison de Barcelone s'éteignit en Aragon, une famille castillane la remplaça, et Ferdinand de Castille, dit *le Juste*, roi d'Aragon, fut aussi reconnu roi de Sicile. En 1416, il eut pour successeur dans ses deux royaumes son fils Alfonse le Magnanime. C'est ce prince que Jeanne II de Naples adopta pour son héritier : elle le reçut avec magnificence, lui remit les clefs du Château-Neuf, et par lui elle acquit les services de Braccio de Montone, le rival et l'ennemi de Sforza. Mais l'inconstance de Jeanne ne fit que rendre plus incertaine la possession de son royaume ; pendant quinze années (1420-1435) elle hésita entre l'Aragon et l'Anjou. En 1421, elle reprocha au prince aragonais d'avoir exigé pour lui-même le serment de fidélité de plusieurs villes ; elle s'en ferma dans le château Capouan, et laissa au peuple le soin d'accabler Alfonse de pierres lorsqu'il voulut faire arrêter le grand sénéchal et justifier sa conduite. L'adoption d'Alfonse fut annulée, et Louis d'Anjou substitué à sa place. En 1433, après une tentative de l'Aragonais sur le royaume, Jeanne révoqua l'adoption de Louis III pour lui substituer Alfonse ; enfin, en 1435, avant de mourir, elle adopta pour son héritier universel René d'Anjou, frère de Louis III¹.

¹ C'est ce prince qui est connu sous les noms de *bon René*, ou de *bon roi René*. Ce prince aimait moins le gouvernement que l'étude. Il s'occupait de mathématiques, d'astronomie et d'astrologie judiciaire. Il n'aimait pas moins la peinture : il reste encore de lui des miniatures, des vitres peintes ; un de ses tableaux est au musée de Rennes. On raconte qu'il était occupé à peindre une perdrix grise lorsqu'on lui apprit la perte du royaume, et que cette nouvelle n'interrompit pas son travail. Son goût pour la vie pastorale est

Voilà le commencement de cette rivalité entre la seconde maison d'Anjou et la seconde maison d'Aragon, qui se prolongea bien au delà du moyen Age, qui transmit des prétentions contradictoires aux rois de France et aux rois d'Espagne, donna lieu aux guerres d'Italie de Charles VIII, de Louis XII, et de François Ier, et devint la rivalité de la France et de la maison d'Autriche. René d'Anjou était prisonnier des Bourguignons lorsque Jeanne mourut : il ne pouvait répondre aux invitations des Napolitains qui le pressaient de prendre possession de son royaume ; il leur envoya sa femme Isabelle qu'ils accueillirent avec transport, et pour qui Sforza conquiert la Calabre. Mais Alphonse, appelé aussi par ses partisans, se disait le seul héritier de Jeanne. Il assiégeait Gaëte : ce siège est une des plus mémorables actions navales de ce temps-là. Alfonse n'avait pas voulu laisser mourir de faim les bouches inutiles que les assiégés faisaient sortir : Je ne suis pas venu, disait-il, faire la guerre à des femmes et à des enfants, mais à des hommes capables de se défendre. Cependant une flotte génoise envoyée par Philippe-Marie, duc de Milan, allait pour quelque temps compromettre ses prétentions. Il ne voulut pas attendre l'ennemi, et courut à sa rencontre. Onze mille hommes éprouvés, qu'il emmenait avec lui, lui paraissaient invincibles ; mais habitués combattre sur terre, les Aragonais, sur une mer agitée, chancelaient et tombaient les uns sur les autres toutes les fois que le mouvement des vagues semblait dérober le vaisseau à leurs pieds. Alfonse, seul intrépide, se montrait partout, exhortant les siens de la voix et surtout de l'exemple. Deux fois il faillit périr, d'abord l'antenne de son grand mât, violemment détachée, tomba devant lui, ensuite un boulet passa sur sa tête et le renversa : après avoir combattu comme un lion, et vainement repoussé l'abordage des ennemis, il s'aperçut que son navire faisait eau, et il demanda l'amiral génois pour se rendre à lui. Le combat avait duré onze heures ; le roi de Navarre, frère d'Alfonse, le prince de Tarente, trois cent quarante nobles, et presque toute l'armée aragonaise, partagèrent sa captivité. C'est une des plus mémorables batailles dont l'histoire fasse mention. Le butin des Génois fut si considérable qu'il fit la fortune des officiers. Gaëte fut livrée.

Les deux rivaux étaient captifs ; mais Alfonse, remis aux mains de Philippe-Marie, obtint vite sa liberté. Ne voyez-vous pas, disait-il, au duc de Milan, que vouloir maintenir un prince français sur le trône de Naples, c'est faciliter à sa nation la conquête de l'Italie ; que vos États, étant les plus voisins de la France, seront envahis tôt ou tard par les Français : c'est une pensée qui préoccupait sérieusement votre père, Jean Galéas, qui a toujours haï cette nation. Le duc de Milan effrayé remit en liberté tous les princes aragonais, et Alfonse, pour premier exploit, occupa Gaëte par surprise.

Cependant René était sorti de prison. Les acclamations du peuple de Naples avaient salué son arrivée. Il avait dix-huit mille hommes et Sforza ; plein

encore plus célèbre. Il s'habillait en berger, sa femme en bergère, et tous deux menaient paître leurs troupeaux.

J'ay un roy de Sicile
Vu devenir berger,
Et sa femme gentille
Faire même métier ;
Portent la pannetière
Et houlette et chapeau,
Jugeant sur la fougère
Auprès de son troupeau.

d'ardeur et de confiance, il envoyait défier Alfonse. Mais les Napolitains, qui l'avaient cru riche, ne voyant pas sortir de sa bourse la *rosée d'or* qu'ils espéraient, commencèrent à se refroidir. Alfonse prit Salerne, Acerres, enfin Naples, où la citadelle seule résista pendant trois mois. À peine elle était prise, qu'il marcha contre Aversa. Vainqueur dans une bataille rangée sur le territoire de Bénévent, il gagna le *condottiere* Caldora, que René, sur un faux soupçon, avait disgracié, et ensuite réintégré à contre-cœur. La citadelle de Bénévent était livrée. Alfonse (1440) demandait au pape Eugène IV l'investiture, et, ne l'obtenant pas, se disposait à reconnaître Félix V (1442). Il ne restait plus que Naples déjà soumise, mais de nouveau révoltée, parce qu'elle détestait les Aragonais. Les Napolitains supportaient la soif et la faim, et ne se rendaient pas. Un maçon découvrit à l'Infant Ferdinand un vieil aqueduc abandonné par où l'on pourrait entrer dans la ville ; trois cents soldats introduits par-là pendant la nuit ouvrirent une porte et les Aragonais entrèrent. René s'enfuit en Provence, et ne revint en Italie qu'en 1453. Eugène IV, jusque-là l'ennemi d'Alfonse, transigea avec lui (1443), le reconnut pour roi de Naples, et lui donna l'investiture. Quelques efforts que les princes de la maison d'Anjou aient tentés, et après eux les rois de France, l'œuvre d'Alfonse le Magnanime ne fut jamais détruite : Naples et la Sicile ont toujours reçu leur maître de l'Espagne.

Une autre réunion, moins importante dans ses résultats, s'était opérée au nord de l'Italie, en 1412. Le comte de Pavie, Philippe-Marie, avait recueilli tout l'héritage de sa famille, par la mort de son frère, et la répression d'un dernier fils de Bernabo Visconti. L'empereur Sigismond, quand il vint en Italie pour traiter de la question du schisme avec Jean XXIII, travailla à humilier le duc de Milan et arma contre lui, entre autres seigneurs, le marquis de Montferrat, Théodore II. De retour en Allemagne, il nomma Théodore et tous ses successeurs vicaires perpétuels de l'empire en Lombardie. C'était là le seul monument d'une antique domination qui put faire ressouvenir l'Italie qu'elle avait autrefois été soumise à l'empire. Philippe-Marie opposait aux alliés de Sigismond un général habile dont la valeur fit la fortune contraire des partis qu'il commanda successivement. François Buzzoni, fils d'un paysan, plus connu sous le nom de *Carmagnole*, du nom de Carmagnola sa patrie, conquit successivement pour le duc Bergame (1419), Crémone (1420), Parme et Brescia, enfin Gênes (1421). Maître de Gênes, Philippe-Marie avait à ses ordres une flotte nombreuse qui lui permettait d'étendre par mer son influence jusque sur le royaume de Naples. Ses ennemis redoutables étaient Florence et Venise. Florence, sous l'aristocratie guelfe, voyait chaque jour s'accroître sa prospérité. Ladislas s'était brisé contre Florence et lui avait laissé Cortone ; Gênes venait de vendre Livourne pour 100.000 florins. Les campagnes fécondées par l'agriculture, de nombreux ateliers animés par un travail qui ne manquait jamais, le commerce exercé par tous les citoyens, surtout par les plus riches : toutes ces causes réunies multipliaient la richesse des Florentins. Le luxe interdit aux particuliers ne permettait à personne les tables somptueuses, les brillantes équipages, les pierreries ou les habits brodés ; mais de magnifiques églises, de magnifiques palais, et dans ces palais, des statues, des tableaux, des bibliothèques, bientôt les manuscrits de la science de l'Orient, tel était le luxe public¹. Venise, plus marchande que civilisée, avait acquis plus de terre que Florence, et possédait plus d'or. Respectée dans les mers de l'Orient, elle protégeait Candie, Négrepont contre les Turcs, et forçait le sultan (1416) à désavouer et à ne pas soutenir les corsaires de sa nation. Le

¹ Sismondi, ch. XXIII.

Frioul et sa capitale Udine enlevés au patriarche d'Aquilée privaient l'empereur Sigismond d'un allié (1420) ; la Dalmatie reconquise rendait à la république tous les rivages de l'Adriatique, depuis l'embouchure du Pô jusqu'à Corfou. Il y avait alors à Venise cent quatre-vingt-dix mille habitants ; il sortait chaque année de l'atelier monétaire un million de ducats d'or, 200.000 pièces d'argent, 800.000 sols. C'était ordinairement des monnaies étrangères converties en monnaies nationales : dix années avaient suffi à éteindre une dette de 80 millions de ducats d'or. Trois mille vaisseaux de commerce, qui pouvaient porter jusqu'à trois cents tonneaux, et trois cents gros bâtiments, occupaient vingt-cinq mille matelots ; onze mille soldats montaient quarante-cinq galères pour protéger le commerce. Ces flottes sortaient tous les ans pour porter chez l'étranger des marchandises qui s'élevaient à dix millions de ducats d'or ; dans la Lombardie seulement, Venise vendait pour 2.789.000 ducats, non compris la vente du sel¹.

Philippe-Marie, ayant osé commencer par attaquer Florence, sembla d'abord réussir. Privés par la mort du *condottiere* Braccio de Montone qui les avait défendus contre Ladislas, les Florentins furent battus six fois au Ponte à Ronco, à Zagonara, au Val de Lamone, à Rapallo, à Anghiari, à la Faggiuola (1426-1428). Florence, toujours intrépide, leva une septième armée, et fit solliciter de nouveau, les Vénitiens qui jusque-là avaient respecté leur propre alliance avec Visconti. Les seigneurs de Mantoue et de Ferrare y joignaient leurs instances. Carmagnole, disgracié par le duc de Milan, entraîna de ses conseils le sénat de Venise. Déclaré lui-même général des Vénitiens, il fut mis à la tête d'une guerre dont tout l'intérêt se rapporte à lui seul. Tant qu'il vécut, il laissa peu de gloire et de succès à ses rivaux les *condottieri* du Milanais, Guide Torello, Nicolas Piccinino, François Sforza, le fils d'Attendolo. Dans la première expédition, il prit Brescia pour les Vénitiens ; menacé par une forteresse qui n'était pas encore soumise, et par une armée milanaise qui venait pour l'assiéger, il fit comme César à Alise, il sépara la ville de la forteresse par un large fossé, et opposa à l'armée du dehors un autre fossé large de vingt pieds profond de douze, qui enveloppait les forts et la citadelle. Ce succès amena la première paix de Ferrare qui rendit au pape les villes de l'État ecclésiastique occupées par les Milanais, aux Florentins leurs châteaux, et laissa aux Vénitiens Brescia avec sa province, la vallée de l'Oglio et une partie du Crémonais. La seconde guerre fut entreprise par Philippe-Marie à la demande de ses sujets que la dernière paix avait humiliés. Les nobles de Milan promettaient d'entretenir dix mille cavaliers et dix mille fantassins, à la condition que le duc leur abandonnerait les revenus de la ville de Milan. Ils en furent punis par Carmagnole qui, vainqueur à Malaco (1427), fit dix mille prisonniers, et les renvoya, après les avoir embrassés comme ses anciens soldats. Par là fut amenée la seconde paix de Ferrare qui céda aux Vénitiens Bergame, et leur donna l'Adda pour limite du côté de Milan ; le duc s'engageait à ne point se mêler des affaires de la Toscane et de la Romagne. La troisième guerre fut moins avantageuse aux républiques. Les Florentins, pour se venger du seigneur de Lucques, Paul de Guinigi, avaient envoyé le *condottiere* Forte-Braccio contre cette ville. Ils l'assiégèrent eux-mêmes quelque temps après (1429), et Philippe Brunelleschi, l'architecte, proposa de l'inonder en détournant le Serchia. Philippe-Marie, invoqué par les assiégés, leur envoya François Sforza qui força les Florentins à la retraite. Remis en liberté, et vengés même de leur seigneur qu'on supposait d'intelligence avec l'ennemi, et qui fut envoyé captif à Milan, les Lucquois ne purent espérer la paix ; ils invoquèrent une seconde fois le milanais

¹ Daru, *Histoire de Venise*.

; Piccinino vint combattre pour eux et vaincre les Florentins sur le Serchio. Les Florentins excitèrent donc Venise à recommencer (1431) : mais cette fois Carmagnole ne soutint pas sa haute réputation. Comme il voulait entrer dans Soncino, on lui fit espérer des intelligences favorables dans la ville ; il fit marcher devant lui un détachement qui fut reçu à l'intérieur par de faux amis et retenu prisonnier. Carmagnole, qui s'avavançait pour soutenir cette avant-garde, fut entouré par Piccinino et François Sforza. Malgré cet échec, il était encore à la tête de-vingt-cinq mille hommes, et il les porta sur Crémone vers laquelle arrivait une flottille vénitienne. On s'étonna de son inaction ; il était sur le bord du neuve, une flotte milanaise venait attaquer celle de Venise ; au lieu d'écraser renflerai par ses canons, Carmagnole laissa les vaisseaux vénitiens sans secours, et les réduisit ainsi à se rendre. C'était le moment où Piccinino soumettait soixante châteaux dans la Ligurie, entrait en Toscane, et, malgré tous les Florentins armés depuis les jeunes gens de quinze ans jusqu'aux vieillards de soixante, se faisait ouvrir les eh seaux du territoire de Volterra. Heureusement une flotte vénitienne vainquit une flotte génoise dans le golfe de Rapallo, et le sénat de Venise, un peu rassuré, se hâta de punir Carmagnole. On le rappela pour lui demander ses conseils, on le reçut avec honneur. Comme il sortait de chez le doge, il fut saisi et jeté dans une prison où on le tortura, afin qu'il s'avouât coupable de trahison on lui mit les pieds sur un brasier. Condamné à mort, il fut exécuté sur la place Saint-Marc¹. François de Gonzague, qui lui succéda, contint le duc de Milan. L'empereur Sigismond, qui avait passé par Milan pour y prendre la couronne de fer, sans que Philippe-Marie consentit à le voir, était comme captif à Sienne, et s'occupait rependant de faire accepter sa médiation. Une blessure de Piccinino, que l'on crut mortelle, décida la troisième paix de Ferrare. Les Vénitiens acquirent seuls quelque chose, plusieurs districts du Milanais, sur la rive gauche de l'Adda (Ghiara d'Adda) ; toutes les autres conquêtes furent rendues Philippe-Marie jura encore une fois qu'il demeurerait étranger aux affaires de la Romagne et de la Toscane (1433).

La paix n'était pas rétablie en Italie, le schisme se renouvelait à Bâle, l'État de l'Église était envahi par François Sforza (v. ch. XXIV, § III) ; le duc de Milan ne pouvait s'empêcher d'attaquer les Florentins et les Vénitiens. Les petites guerres sans intérêt qui suivirent jusqu'à la mort de Philippe-Mairie ne changèrent rien à La situation des divers États. Elles augmentèrent la réputation de Piccinino, et décidèrent la fortune brillante de François Sforza qui obtint en mariage la fille de Philippe-Marie, en combattant contre lui pour les Vénitiens ; les Vénitiens gagnèrent à cette seconde lutte trois villes de l'État de Mantoue, et la liberté de prendre part à une croisade contre les Turcs ; les Florentins n'y perdirent rien. Enfin, en 1447, Philippe-Marie Visconti mourut ; il était le dernier de sa race, et par son testament il avait institué Alfonse d'Aragon pour son héritier. Plusieurs compétiteurs se présentaient : le duc d'Orléans, fils de Valentine, alléguait le contrat de mariage de sa mère, par lequel Jean Galéas l'avait institué héritier, si sa descendance mâle venait à s'éteindre. François Sforza, gendre de Philippe-Marie, prétendait à l'héritage de son beau-père. Les Milanais les déconcertaient tous par leur volonté de rétablir la république. Les Vénitiens surveillèrent cette révolution pour en profiter, tandis que les Florentins avaient à combattre Alfonse d'Aragon. Le roi de Naples fut repoussé de la Toscane ; Venise gagna encore à la rivalité de la république milanaise et de Sforza. Tour à tour alliée de Sforza et des Milanais, elle se fit céder la province de Crème ; mais ses efforts furent vains

¹ Daru, *Histoire de Venise*.

pour s'emparer de Milan que Sforza assiégeait. La ville aimait mieux un duc que l'aristocratie de Venise. L'héritage des Visconti fut ainsi livré au fils du laboureur de Cotignola (1450) ; grâce à cette branche d'arbre qui avait retenu la coignée d'Attendolo, la maison des Sforza régna sur la seigneurie de Milan.

Il y avait longtemps que ce duché s'était formé par la réunion de plusieurs villes sous une même administration exercée par un seul homme. Pour avoir été formée plus lentement, la domination vénitienne n'était pas moins une monarchie : Trévise, Vicence, Padoue, Vérone, Brescia, Bergame, Crème, Feltre, Bellune, la Ghiara d'Adda, tous ces territoires autrefois indépendants, n'avaient plus qu'un maître, la *dominante* Venise. À l'intérieur, quoiqu'elle n'eût pas de roi, quoique le doge ne fût plus qu'un commis du grand conseil, Venise ne pouvait pas s'appeler république. Le peuple savait monter sur des vaisseaux, entreprendre de longues expéditions commerciales ; il ne savait plus comment l'État s'administrait. On daignait bien lui apprendre l'élection du doge, et jusqu'en 1423 cette déclaration se faisait avec cette formule : *Nous avons choisi tel doge, s'il vous est agréable* ; on supprima *s'il vous est agréable*, dans la crainte que le peuple n'y vit autre chose qu'une politesse. L'aristocratie, qui retenait pour elle toute l'autorité, diminuait le plus qu'elle pouvait le nombre des gouvernants, et resserrait l'unité du pouvoir. Déjà, en 1356, le grand conseil avait créé le conseil des dix ; en 1454, l'*inquisition d'État* fut établie pour être exercée par trois membres du *conseil des dix*. Cette institution mystérieuse, si redoutée sans avoir été connue de personne avant la prise de Venise par les Français, mettait aux mains de trois hommes la vie de tous les citoyens. Une parole imprudente n'échappait guère aux nombreux espions que les trois inquisiteurs dispersaient de toutes parts, et elle était punie de mort sans jugement. Malheur à l'ouvrier vénitien qui passait dans un pays étranger ; sa femme et ses enfants étaient emprisonnés après son départ, et lui-même, recherché avec une infatigable vigilance, périssait sous le poignard. Les inquisiteurs d'État avaient droit de vie et de mort même sur les membres du *conseil des dix* ; ils disposaient de la caisse de ce conseil, sans jamais en rendre compte ; ils commandaient souverainement aux recteurs, aux gouverneurs, aux généraux de terre et de mer, aux ambassadeurs de la république¹. Enfin, ils exerçaient ceindre eux-mêmes leur

¹ Voyez dans Daru, le *Statut des inquisiteurs d'État* : Nous, seigneurs, inquisiteurs d'État, devant régler notre statut ou capitulaire pour nous et pour les successeurs qui nous seront donnés dans la suite des temps, nous ordonnons

Que tous nos ordres et statuts devront être écrits de la main propre d'un de nous, et ainsi à l'avenir, sans l'intervention d'aucun secrétaire, pour ce qui regarde les règles générales ; mais nous pourrons nous servir de secrétaire pour les actes qui seront faits en exécution de nos ordres.

Ce capitulaire sera serré dans une cassette dont chacun de nous gardera la clef à son tour pendant un mois, afin que chacun puisse se le bien mettre dans la mémoire.

Toutes les procédures de notre magistrature seront totalement secrètes ; ni nous, ni nos successeurs, ne porteront le moindre insigne de notre dignité.....

Nous et nos successeurs, nous tâcherons d'avoir toujours le plus grand nombre d'espions qu'il sera possible, tant de l'ordre noble, que de la bourgeoisie, ou de la populace, et aussi du clergé. On leur donnera à tous la certitude que, s'ils apportent à notre tribunal quelque relation importante, ils recevront pour récompense, ou la grâce de quelques condamnés, ou l'expectative de fonctions publiques, ou d'autres privilèges, ou encore de l'argent, si aucune des autres choses ne leur convient. Il n'y aura pas de salaire fixe, mais chacun sera récompensé selon le service qu'il aura rendu.....

Le lendemain du jour où le grand conseil se sera réuni, notre tribunal devra se réunir aussi, et faire un examen diligent de ceux qui auront été choisis pour quelque office qui

formidable puissance : un inquisiteur pouvait être jugé et condamné par les deux autres.

Florence, souveraine de la moitié de la Toscane, avait plus longtemps conservé sa liberté ; mais le jour était venu aussi de céder à un seul maître la suprématie qu'elle exerçait au dehors. L'aristocratie guelfe qui gouvernait n'avait pas empêché (1421) Jean de Médicis d'être élu gonfalonier de justice. Le parti démocratique ou gibelin, c'est-à-dire ennemi des Guelfes, avait repris quelque espérance. Colone et Laurent, les deux fils de Jean, furent après sa mort (1428) les chefs du parti. Les Albizzi qui les redoutaient les attaquèrent ouvertement. Lorsque les Florentins eurent échoué devant Lucques, Cosme de Médicis fut accusé d'être la cause de ce revers ; une *balie*, ou gouvernement extraordinaire de deux cents citoyens, le condamna à un exil de dix ans. Mais au bout d'un an, un gonfalonier et huit membres de la seigneurie, favorables à l'exilé, firent exclure à son tour Renaud des Albizzi. Cosme, ramené en triomphe, fut investi par cette *balie* nouvelle d'un pouvoir dictatorial. Affectant une grande impartialité et l'amour seul du bien public, il rappela les Albizzi exilés, inscrivit tous les nobles dans la classe du peuple, mais il remplit de noms nouveaux les urnes d'élection, et retira les noms du parti opposé (1434). Dès lors, Cosme de Médicis conserva l'administration de la république ; il n'oublia rien pour concentrer l'administration entre un petit nombre de citoyens, et, en 1462, il fit attribuer à cinq citoyens

donne entrée au conseil des *pregadi* : nous examinerons la réputation, la fortune, les mœurs de celui qui aura été élu ; et si quelque raison porte à le croire suspect, il sera mis sous la surveillance de deux espions, qui ne se connaîtront pas entre eux, et qui devront l'observer dans tous les pas qu'il fera, dans toutes les affaires qu'il traitera, et nous en donner connaissance. Si les deux espions ne découvrent rien nous lui enverrons quelque personne sûre qui lui parle pendant la nuit, et l'engage, pour une récompense considérable, à trahir les intérêts publics auprès de quelque ambassadeur. Alors si ce noble ne vient pas aussitôt nous dénoncer cette proposition, quand même il ne promettrait pas de l'accepter, qu'il soit enregistré par notre secrétaire sur un livre intitulé Livre des Suspects, et que les inquisiteurs l'aient toujours en vue pour savoir se garder de lui.....

Tout ambassadeur choisi par le sénat pour aller résider dans une cour étrangère devra être appelé à notre tribunal avant de partir, si il lui sera recommandé de gagner, dès son arrivée, la faveur de quelque membre du conseil secret du roi chez lequel il résidera, afin de pénétrer les desseins et les intérêts de cette cour, et surtout de connaître les dépêches qui pourraient lui être adressées par son ambassadeur résidant à Venise. Et tout ce qu'il jugera important il devra l'écrire, non pas au sénat, mais à nous, qui lui ferons connaître de quelle manière il doit se conduire

S'il arrive que notre autorité doive faire donner la mort à quelqu'un, la chose devra se faire non publiquement, mais secrètement : on noiera dans un canal pendant la nuit.

Si quelque artisan passe dans un autre pays pour y exercer son industrie au détriment de notre virile, il sera immédiatement rappelé. S'il n'obéit pas, ses plus riches parents seront emprisonnés, afin qu'effrayé par là il prenne la résolution de revenir, et s'il revient on lui donnera pardon du passé, et on lui permettra de se rétablir à Venise. S'il s'obstine à ne pas revenir, malgré l'emprisonnement de ses parents, il devra être tué là où il se trouvera ; et, après sa mort, on délivrera les parents de prison. Tout consul de notre nation ou tout autre ministre résidant en pays étranger sera chargé de surveiller toute nouveauté préjudiciable à la république, et de nous en avertir.

Si quelque noble mécontent a l'habitude de mal parler du gouvernement, soit averti deux fois ; qu'à la troisième il lui soit défendu de paraître sur la voie publique, et dans aucun des conseils pendant deux ans. S'il n'obéit pas à l'avertissement, ou si, au bout de deux ans, il retourne son vomissement, qu'il soit noyé comme incorrigible : *Caso che... tornasse a vomito, sia come incorrigibile mandato ad annegar.*

seulement le droit de nommer la seigneurie. Cosme a été surnommé le *père de la pairie*. Sa grande fortune fut employée à illustrer l'État dont son habileté l'avait fait chef. Il fonda la bibliothèque des Médicis, Et éleva des palais et des églises dans Florence ou dans son territoire ; il attira les savants par des bienfaits ; il encouragea l'agriculture, voulant allier deux choses souvent incompatibles, le commerce et les sciences.

Les Sforza régnaient à Milan ; les inquisiteurs d'État à Venise ; les Paléologue dans le Montferrat ; Cosme de Médicis à Florence ; les Gonzague à Mantoue ; les d'Este à Ferrare ; Alfonse le Magnanime sur Naples et la Sicile. Au milieu de tous ces peuples, la monarchie pontificale, sous Nicolas V, contenait dans la soumission l'État ecclésiastique. Les empereurs ne tenaient plus à l'Italie que par ce titre de vicaire impérial, concédé à perpétuité aux marquis de Montferrat. Frédéric III renonça à ses droits sur Rome, quand il reçut la couronne impériale (1452), et ne réclama pas l'Italie, si ce n'est qu'il érigea en duché Modène et Reggio, en faveur de Borso d'Este. En 1464, sous l'effroi de l'invasion des Ottomans qui venaient de prendre C. P., tous les États italiens firent la paix de Lodi, qui fixa à chacun ses limites et sembla confondre l'Italie dans une seule confédération.

Ce fut le duc de Milan qui proposa à Cosme cette alliance universelle dans le but de maintenir la paix entre les Italiens, et de réunir toutes les forces nationales contre les étrangers ; le marquis de Montferrat lui-même, quoique dévoué aux empereurs par tous ses précédents, accepta cette proposition, à laquelle le pape. donna le sceau de son autorité.

Qui eût dit alors que la domination allemande pourrait jamais se reconstituer en Italie, et que Venise, au XIX^e SIÈCLE, serait la prison des sujets de l'Autriche C'est que les rois de France, en réclamant comme un héritage le duché de Milan et le royaume de Naples, rencontrèrent pour rivale la famille de Charles-Quint, Celui-ci prit Naples comme héritier des Aragonais, Empereur, il se rappela que le Milanais était un fief impérial ; il le garda pour lui-même à ce titre, et le transmit aux siens comme patrimoine.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Histoire intérieure de l'Empire germanique depuis la mort de Rodolphe de Habsbourg jusqu'au couronnement de Frédéric III. — Formation définitive de la Confédération germanique. — Rivalité des trois familles de Wittelsbach, de Luxembourg et d'Autriche.

L'Allemagne avait entrepris de renouveler la puissance et la suprématie de l'ancienne Rome. Elle avait commandé aux Slaves de la Bohême, de l'Elbe et de la Sala, et quelquefois de la Pologne ; elle avait réuni la Lorraine sous Henri l'Oiseleur, l'Italie carlovingienne sous Otton, l'ancienne Bourgogne ou royaume d'Arles sous Conrad II ; enfin, Naples et la Sicile sous les Hohenstaufen. Tel était l'*empire romain germanique* ou le *saint empire romain*, créé par la guerre, maintenu par la force, et qui semblait sanctifié par la religion. Aussi rien n'égalait, dans le monde du moyen âge, la fierté et les prétentions des nouveaux Césars. Héritiers de Charlemagne ; ils dominèrent de leur titre d'empereurs la dignité des autres rois, qu'ils appelaient provinciaux ; ils prononcèrent des sentences sur les rois et sur leurs royaumes. Ils attentèrent plus d'une fois à la liberté de l'Église, qui les consacrait, et prirent le droit d'élire les papes ou d'assembler les conciles. Ils continrent leurs vassaux, tandis qu'ailleurs la féodalité multipliait les pouvoirs pour humilier celui du roi ; et faisant parler les jurisconsultes romains, ils subordonnèrent un moment les lois à leur volonté, reconnue pour la loi unique. Leurs joyaux c'étaient la croix d'or, la couronne, le sceptre et le cimenterre, ravis au tombeau de Charlemagne par Otton III, la lance de saint Maurice, la couronne de fer des Lombards, et cette autre lance où était fondu un clou de la croix du Sauveur. Les officiers de leurs palais, c'étaient des princes puissants, des rois qui portaient la couronne pour mettre les plats sur la table ou tenir la bride du palefroi impérial. Enfin ils faisaient intervenir le ciel lui-même au milieu de leurs fêtes, et ils représentaient le Sauveur descendant une seconde fois sur la terre pour chasser de devant les empereurs les rois qui osaient prétendre à les égaler.

Cependant l'orgueil impérial n'avait pas manqué de contradicteurs. D'abord l'Église s'était affranchie par Grégoire VII ; les rois du dehors n'avaient pas toujours baissé la tête devant l'empereur : *Sachez, disait saint Louis à Frédéric II, que le royaume de France n'est mie si foible, ne si débile qu'il se laisse mener et fouler aux éperons de vos chevaliers.* Le ton hautain des diètes de Roncaglia n'avait pas préservé Barberousse d'une fuite honteuse, et l'Italie avait conquis du moins l'indépendance nationale par l'éclatante destruction de la maison de Souabe ; mais la décadence était bien plus sensible en Allemagne. Ce n'était pas au profit de la suzeraineté impériale que l'ancienne unité germanique s'était dissoute, et qu'à la place des cinq duchés autrefois réunis par Otton dans sa famille, il s'était élevé tant de principautés immédiates. Il serait trop long d'énumérer les États formés de la dépouille de Henri le Lion dans la Saxe et dans la Bavière, tous ceux qui se formèrent de la dépouille des Hohenstaufen ; tels que les cinquante comités ou les cent cinquante baronnies qui se partagèrent la seule Helvétie ; ou bien les États qui naquirent du partage des fiefs entre les frères, comme il était arrivé dans le nouveau duché de Saxe, dans le Brandebourg, et même dans la maison de Wittelsbach ; ou bien encore ces francs-alleux changés en fiefs par le libre hommage de leur propriétaire à l'empereur, comme les alleux de Brunswick et de Lunebourg, érigés en duchés. Toutes ces immédiatetés n'avaient fait qu'étendre à un grand nombre de princes les droits de souveraineté absolue auxquels les grands vassaux avaient aspiré. Chacun s'était affranchi de la justice impériale, et avait saisi les domaines impériaux qu'il trouvait à côté de lui¹. Les villes *impériales* elles-mêmes, qui se

¹ Voyez au deuxième volume, ch. XX, § III et V. Voyez aussi Pfeffel, *Histoire du droit public d'Allemagne*, au grand interrègne.

défendaient contre l'ambition des princes voisins par leur' nem et par cette apparence de soumission directe à l'Empire, étaient vraiment indépendantes, et souvent s'appelaient encore *villes libres*. La *noblesse immédiate* se séparait ouvertement du corps germanique : on désignait ainsi les nobles de la Souabe et de la Franconie qui avaient relevé des Hohenstaufen ; ils conservaient comme propriété libre les terres reçues à titre de fiefs des anciens ducs, et sans plus faire hommage à personne, exclus de la diète et des actes du gouvernement, privés du nom et des droits de princes ; ils étaient aussi exempts de toute taxe et de tout devoir politique envers le souverain.

Rodolphe de Habsbourg, choisi pour mettre fin au grand interrègne avait établi quelque repos ; mais on ne l'avait pas élu pour relever, l'empereur aux dépens des princes. Au dehors, il négligea l'Italie : *l'Italie, disait-il, c'est la caverne du lion ; je vois fort bien comme l'on entre, et ne vois pas comme on en sort*. Il mit fin aux prétentions des empereurs sur l'Église par son traité de 1279. A l'intérieur, il restreignit le pouvoir que Frédéric II s'était réservé de conférer les fiefs sans l'avis des états ; et il rendit indispensables les lettres d'aveu des électeurs pour la concession des fiefs nouveaux, des expectatives et d'autres grâces importantes. Il ne réussit que dans l'agrandissement de sa famille, qui, enrichie par ses soins de la dépouille d'Ottocar, régnait aux deux points opposés de l'Allemagne, en Helvétie et en Autriche.

Telle est encore après lui l'histoire allemande. L'empire germanique perd sa suprématie sur les villes de la haute et de la moyenne Italie, et sur les fiefs démembrés de l'ancien royaume d'Arles. Au dedans, les vassaux constituent leurs droits, et réduisent l'empereur au rang de chef d'une confédération hiérarchique ; l'empereur, qui n'a plus que son titre, sans domaines impériaux ni juridiction respectée, s'efforce d'enrichir sa famille, et de lui livrer les grands fiefs, pour se maintenir lui-même ou transmettre l'empire aux siens ; trois maisons principales., celles d'Autriche, de Luxembourg, et de Wittelsbach, deviennent ainsi rivales, et se disputent la dignité impériale jusqu'au triomphe définitif de la maison d'Autriche, en 1438.

Adolphe de Nassau fut élu (1291) en considération de sa médiocre fortune ; son règne fort court démontre clairement la décadence de la suzeraineté impériale. Couronné à Francfort, comme il manquait d'argent pour rembourser aux habitants les frais de cette cérémonie, il voulut mettre un impôt sur les juifs de la ville ; mais ceux-ci refusèrent, *parce qu'ils avaient cessé d'être les serfs de la chambre impériale*. Obligé d'admettre à la diète les villes impériales (1292), repoussé par Albert d'Autriche, à la fille duquel il voulait marier son fils, il entra dans une négociation honteuse pour agrandir sa maison. Le margrave de Misnie, Albert le Dénaturé, avait réduit sa femme à la fuite, et il avait essayé de déposséder ses enfants légitimes ; obligé de leur céder une partie de ses États, il voulait au moins les déshériter de la part qu'il s'était gardée. Adolphe de Nassau acheta de lui cette part ; mais les armes de Frédéric le Mordu, fils du margrave, l'en repoussèrent. En 1294, il somma le roi de France, Philippe le Bel, de restituer les domaines usurpés à l'Empire. Il fit alliance avec le roi d'Angleterre, Édouard Ier, qui lui promit son secours et le partage des conquêtes ; il pria le duc de Lorraine son vassal, en ce moment allié du roi de France, de changer de parti, *au nom de la foi qu'il devait à l'empire*¹ ; mais le pape Boniface VIII maintint la paix entre la France et l'Angleterre ; et l'empereur employa sa solde

¹ Voyez dans Martène, *Thesaurus, anecdotorum*, t. I, p. 1270.

de 100.000 marcs d'argent, payée par l'Anglais, a conquérir une partie de la Thuringe et de la Misnie sur Frédéric le Mordu. Enfin, en 1296, le roi de Bohême, Wenceslas IV, fils d'Ottocar, les électeurs de Saxe et de Brandebourg, concertèrent avec le duc d'Autriche et l'archevêque de Mayence, la déposition du roi Adolphe. Ils s'assemblèrent à Cologne avec l'électeur de cette ville ; ils citent Adolphe à leur tribunal ; ils l'accusent d'avoir admis à sa faveur de trop jeunes conseillers, d'avoir livré la Misnie à la licence de ses troupes, de s'être humilié devant un inférieur en recevant l'argent d'un roi anglais, d'avoir dégradé l'Empire, et perdu tous ses droits au titre d'*auguste* ; ils le déposent, et lui substituent Albert d'Autriche. En vain l'électeur Palatin, l'archevêque de Trèves et les autres princes persistent dans leur fidélité ; Albert d'Autriche atteint son ennemi à Gœlheim (1298), le frappe lui-même de mort, et disperse la cavalerie impériale par les coups d'épées pointues à deux tranchants, dont il avait armé les siens.

Les électeurs qu'Albert venait de vaincre se ravisèrent ; au lieu de continuer à le combattre, ils se rappelèrent que le duc d'Autriche, pour devenir empereur, avait donné 16.000 marcs d'argent à l'électeur de Mayence, et promis à Wenceslas de l'affranchir de ses devoirs vassaliques, et de l'obligation d'assister à la diète, en lui confirmant toutes les prérogatives de sa couronne. Ils l'éluèrent donc d'un suffrage unanime, lorsque Albert, incertain de la valeur de sa première élection se fut soumis à un nouveau choix ; chacun fut bien payé, l'archevêque de Mayence reçut la surintendance des juifs, et les contributions que les juifs payaient autrefois à l'empereur ; la fierté de cet électeur s'en accrut ; il prétendit régenter l'empereur, et il osa dire : *J'ai plusieurs rois des Romains dans mon cor de chasse, et il me suffit d'y souffler pour les en faire sortir.*

C'est qu'en effet Albert d'Autriche n'avait point renoncé à cet orgueil impérial qui l'avait fait écarter par les électeurs après la mort de son père. Il manifestait l'intention de ne pas tenir ses promesses, et de régner pour lui-même ; il refusait au roi de Bohême le margraviat de Misnie ; il le forçait à remplir ses fonctions de grand échanson, la couronne sur la tête. Le pape Boniface VIII refusant de le reconnaître, Albert faisait alliance avec Philippe le Bel (v. ch. XXIV), et parlait de rétablir le royaume d'Arles en faveur de son fils Rodolphe. Ce dernier projet alarma d'abord l'électeur de Trèves ; obligé de renoncer à cette grande acquisition, l'empereur réclama, contre un collatéral, la succession du comte de Hollande et de Seelande comme dévolue au suzerain ; les quatre électeurs du Rhin s'y opposèrent, et soutinrent son compétiteur. Obligé de renoncer encore à ces deux comtés, et d'investir un rival, Albert fit valoir un article de la paix publique qui ordonnait la suppression de tous les péages extraordinaires ; il enlevait par là au Palatin et aux trois archevêques les péages nouveaux dont ils avaient grevé la navigation du Rhin. Les quatre électeurs comprirent le danger, et n'hésitèrent pas à entreprendre contre Albert, pour eux-mêmes, ce qu'ils avaient osé contre Adolphe de Nassau pour Albert ; ils firent entendre des menaces de déposition ; ils écrivirent au pape, qui cita l'empereur devant lui, et ils commencèrent les procédures. Mais Albert, plus prompt à agir, tandis que ses ennemis délibéraient, s'allia aux villes impériales des bords du Rhin, et s'élançant à l'improviste sur les électeurs, qui n'étaient pas encore réunis, il les déconcerta, les força de traiter, de renoncer aux péages, de se contenter de leurs anciens droits. Boniface VIII, qui était alors aux prises avec la France, fit la paix avec l'empereur.

Cette vigueur et ce succès universel rappelaient l'activité de Rodolphe de Habsbourg ; mais Albert savait bien qu'il y avait une plus sûre garantie de sa

puissance. Ce que les électeurs et les autres princes redoutaient par-dessus tout, c'était un empereur qui, possédant par lui-même, ou par sa famille, de vastes terres, pût en tirer des forces capables de les écraser ; par la même raison, Albert voulait acquérir. Il convoita la Bohême en 1304, et la ravagea avec le secours des Hongrois pour se venger de Wenceslas IV, qui lui avait refusé la moitié des mines de Kuttenberg. Il laissa régner (1305) son neveu, le jeune Wenceslas ; mais lorsque, après la mort de ce prince, il ne resta que ses deux sœurs, Anne, mariée au duc Henri de Carinthie, et Élisabeth, il déclara la Bohême dévolue à l'empire. En vertu de la paix d'Yglau, et des traités qui réglaient la succession, il nomma son fils Rodolphe roi de Bohême et lui fit épouser une sœur de Wenceslas IV. Malheureusement Rodolphe ne vécut que peu de jours ; les États de Bohême se sou mirent Henri de Carinthie ; Albert attaqua vainement la Carinthie et la Bohême ; les Bohémiens, le duc de la Basse-Bavière, le comte de Wurtemberg, affermirent par leur résistance, l'ennemi de l'empereur (1306). Albert convoita aussitôt la Missile et la Thuringe ; les terres et les châteaux occupés par Adolphe avaient encore des garnisons impériales, et étaient réputés provinces du domaine ; Albert, qui voulait tout le pays, attaqua subitement avec une armée considérable. Mais Frédéric le Mordu et son frère le vainquirent complètement à Lucka, reprirent les places perdues, et conquirent quelques villes impériales (1307). Albert avait encore essayé de s'agrandir dans l'Helvétie¹.

Parmi les petits États que la ruine des Hohenstaufen avait rendus vassaux immédiats de l'Empire en Helvétie, on distinguait les trois cantons de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, qui n'avaient point de princes, mais des juges librement choisis, et que l'empereur faisait visiter par des *avoyers*, pour leur rendre la haute justice et la justice criminelle. Les trois cantons, très-jaloux de leur liberté, et en même temps très-fidèles à l'Empire, avaient vu avec inquiétude les acquisitions nouvelles que la maison de Habsbourg avait faites dans leur voisinage, et ils avaient servi ardemment la cause d'Adolphe de Nassau. Albert, depuis son avènement, exerçait sur eux la suprématie impériale ; mais il aurait voulu obtenir leur hommage pour lui-même et pour sa famille, afin qu'après sa mort les trois cantons, privés de leur immédieteté, et devenus vassaux autrichiens, fussent à jamais soumis à la maison de Habsbourg. Invités par Albert à lui faire cet hommage, les cantons répondirent qu'ils aimaient mieux leur liberté, et tout en réclamant la confirmation de leurs privilèges, ils demandèrent un avoyer qui résidât chez eux. Albert (1304) leur donna deux avoyers, Landenberg, qui s'établit dans le château de Sarnen en Unterwald, et Gessler de Bruneck, qui ordonna la construction d'un château dans Uri ; un troisième avoyer, qui s'était établi dans la forteresse de Rossberg, fut tué par un paysan qu'il avait outragé. Les deux autres avaient ordre d'administrer les cantons avec une dureté capricieuse, pour leur inspirer le dégoût de l'immédieteté, et leur Faire : envier la position plus- commode des sujets autrichiens. Une sévérité impitoyable fut appliquée aux moindres délits. Les avoyers enveloppèrent dans un même dédain et la vie simple des paysans, et les familles nobles qui, habitant au milieu d'eux, se distinguaient par l'élégance modeste de leurs maisons de bois. Albert osa mettre un impôt suries marchandises qui sortaient de ses États pour les cane, ns, et défendit à ses sujets de recevoir les denrées de peu de valeur que l'industrie des paysans offrait en échange. On souffrait pourtant sans plainte ; mais un jour, dans le pays d'Unterwald, un jeune homme, Arnold de

¹ Pfeffel.

Meltchal, ayant enfreint un règlement de l'avoyer, Gessler donna ordre d'enlever les bœufs du père d'Arnold, ajoutant que des paysans pouvaient bien traîner eux-mêmes la charrue. Arnold cassa le doigt à l'appariteur chargé d'exécuter la sentence, et se sauva dans le canton d'Uri, chez un ami de son père, Walter Fur d'Attinghausen. Il y trouva un habitant de Schwytz, Werner de Stauffachen, dont la maison, récemment bâtie, avait fait dire à Gessler : **Il ne convient pas que des paysans aient une si belle demeure**. Ces trois représentants des trois cantons, que le hasard venait de réunir, s'accordèrent à dire que la mort était préférable à tant d'humiliation ; mais avant de conspirer avec d'autres, ils convinrent que tous s'engageraient à garder la fidélité jurée à l'Empire, et à rendre aux seigneurs et aux monastères les prestations qui leur étaient dues. Le 7 septembre 1307, les trois amis, suivis chacun de dix amis, se rendirent au Rutli ; les trente-trois jurèrent qu'ils s'entraideraient de tous leurs efforts, et que, satisfaits d'être libres sous la suzeraineté de l'Empire, ils s'abstiendraient des biens et du sang des princes de Habsbourg. Parmi ces conjurés, on trouve le nom de Guillaume Tell, du canton d'Uri.

Il n'y a pas soixante ans, les Suisses n'auraient pas permis qu'on retranchât rien de la gloire de Guillaume Tell : révoquer en doute un seul des exploits que la tradition attribue au héros, c'eût été s'exposer à l'exil ou à la mort ; la constance de la nation la plus fidèle qui fût jamais le voulait ainsi. Il fallait croire que, Gessler ayant fait élever un bonnet sur une perche dans une place publique d'Altorff, Guillaume Tell refusa de l'honorer comme le symbole de la souveraineté ; que, condamné à perdre la vie, s'il n'abattait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils, il perça la pomme sans faire trembler l'intrépide enfant ; mais que s'étant évanoui après cette grande preuve de son adresse, il avait laissé voir, sous ses vêtements entrouverts une autre flèche, et qu'il avait ensuite déclaré qu'il la réservait pour Gessler. Le lâche et cruel Gessler, avide de se venger, n'osait pas cependant faire juger le héros dans son canton. Il l'emmena enchaîné travers le lac ; mais un ouragan s'éleva, les rameurs ne savaient comment sauver l'avoyer ; on délia le prisonnier : celui-ci, plus fort que l'orage, dirige la barque vers les rochers qui bordent le lac, s'élança sur les pointes, où les satellites du tyran n'osent le suivre, et, repoussant la barque dans les flots soulevés, il court à Kussnacht, où Gessler devait aborder ; il l'attend dans un étroit passage avec son arc, et lui perce le cœur d'une flèche. Quoi qu'il en soit, Gessler périt, et peut-être de la main de Guillaume Tell. Landenberg fut surpris le premier jour de l'année 1308. Comme il se rendait à l'église, il rencontra vingt paysans d'Unterwalden qui lui amenaient pour étrennes des veaux, des chèvres et d'autres animaux. A peine ils furent entrés dans la cour du château, que chacun tira de son sein un fer pointu dont il arma son bâton, et, l'un d'eux ayant donné un coup de trompe, les conjurés, qui se tenaient à peu de distance, accoururent, et occupèrent le château ; les autres châteaux furent envahis en même temps. Landenberg, arrêté dans sa fuite, fut conduit sain et sauf à la frontière, et jura de ne jamais rentrer dans le pays, exemple rare dans l'histoire d'une révolution qui ne coûta que la vie d'un homme, et dont les auteurs ne repoussèrent l'oppression que pour demeurer fidèles à leur véritable souverain. Le dimanche suivant, les députés des trois cantons, réunis à Brannen, conclurent une alliance pour dix ans.

Cette insurrection mit fin au règne de l'empereur Albert. Il s'était rendu dans l'Argovie pour surveiller la guerre et la faire lui-même ; il avait avec lui son neveu Jean de Souabe, fils de son frère Rodolphe, et dont il administrait les biens comme tuteur. Ce jeune prince, de quatorze ans, craignait d'être dépossédé par

l'avidité de son oncle ; il organisa un complot pour l'assassiner. Le 1er mai 1308, Albert traversa la Reuss accompagné des seuls conjurés qui avaient eu soin d'écartier le reste de la suite. Arrivé dans un champ de blé, à la vue du château de Habsbourg, Albert se sentit frappé d'un coup de poignard ; il n'eut pas le temps de voir que son neveu avait par là donné le signal ; un autre conjuré le perça de son épée, un troisième lui fendit la tête. Les assassins disparurent rapidement et Albert expira sur les genoux d'une pauvre femme qui se trouvait là par hasard. La veuve d'Albert, Élisabeth, et sa fille Agnès, reine de Hongrie, le vengèrent par d'atroces cruautés. Un seigneur, qui n'avait fait que voir le meurtre, fut roué vif ; plus de mille innocents périrent ; Agnès eût massacré de ses mains l'enfant d'un prétendu meurtrier, si les soldats ne le lui eussent arraché. Un des fils d'Albert ayant osé dire qu'assez de sang avait été versé pour la mort de son père : **Ah ! s'écria Élisabeth, tu n'as donc pas vu son cadavre ?** Jean de Souabe, surnommé le *parricide*, erra quelque temps dans les bois, et livré à l'empereur Henri VII, il mourut en prison à vingt-quatre ans.

Tous les projets de l'empereur Albert avaient été confondus. Pour éviter à l'avenir les dangers dont l'ambition de l'Autrichien les avait menacés, les princes allemands exclurent du trône impérial Frédéric le Beau d'Autriche, fils d'Albert, et Charles de Valois, frère du roi de France ; ils élurent un petit prince, Henri, comte de Luxembourg, frère de l'archevêque de Trèves (1308). A la diète de Spire, tous les États d'Allemagne, afin de mieux constater la division, se partagèrent pour la première fois en trois collèges, les électeurs, les princes et les villes impériales. A la diète de Francfort, ils firent élever au titre de prince le petit comte de Henneberg, avec toutes les prérogatives de ce titre, et surtout le droit de donner à ses sujets des lois provinciales ; car, dans cette multiplication de souverainetés les coutumes et les lois particulières à chaque État semblaient une garantie de l'indépendance du prince. Enfin le margrave de Misnie et de Thuringe menacé par les deux empereurs précédents, se fit confirmer la possession de sa terre et des trois villes impériales qu'il avait conquises. Cependant Henri VII, à l'exemple d'Albert, s'efforça d'enrichir sa maison aux dépens des autres maisons, et d'assurer l'empire aux siens par l'influence qui s'attache à la richesse. Il avait, dès son avènement, confirmé la ligue des trois cantons helvétiques, en les déclarant indépendants de la maison de Habsbourg. En même temps, les états de Bohême se plaignant de leur roi, Henri de Carinthie, et offrant la couronne à Jean de Luxembourg, fils de l'empereur, à condition que ce prince épouserait Élisabeth, fille de Wenceslas IV, Henri VII déclara le duc de Carinthie coupable de félonie pour avoir occupé la Bohême malgré la volonté impériale. Jean de Luxembourg fut investi de la Bohême. Henri VII remit aussitôt en avant les anciens droits d'Ottocar ; il somma la maison de Habsbourg de rendre les terres qu'elle possédait depuis la bataille de Marchfeld : c'était trop redemander. Le duc d'Autriche, Frédéric le Beau, osa répondre : **Depuis cinquante ans l'Autriche a coûté la vie à cinq princes souverains, Henri de Luxembourg pourra bien être le sixième.** Henri VII fut donc forcé de renoncer à l'Autriche ; mais la possession de la Bohême était pour la maison de Luxembourg le commencement d'une prospérité qui lui donna le premier rang dans l'Allemagne pendant quatre-vingt-dix ans.

L'expédition de Henri VII en Italie eut pour résultat de confirmer par l'autorité impériale les seigneuries naissantes qui ne devaient croître que pour s'affranchir de l'empire (v. ch. XXV, § I) ; c'est ainsi qu'il avait encore préparé la perte du comté de Bourgogne, dans le royaume d'Arles, en donnant l'investiture à Philippe

le Long, fils de Philippe le Bel. Henri VII étant mort en Italie¹, de grandes contestations s'élevèrent pour le choix de son successeur (1314). L'électorat de Saxe était partagé en deux duchés, ceux de Wittenberg et de Lauenbourg ; il y avait deux margraves de Brandebourg depuis 1221 ; la maison de Wittelsbach, qui avait un moment réuni la Bavière et le Palatinat du Rhin, s'était divisée en trois branches pour les trois États du Palatinat de la Haute-Bavière et du duché de Bavière. Il avait été convenu, sous Rodolphe de Habsbourg, que, dans l'élection de l'empereur, les princes des branches cadettes prendraient part au suffrage de leur aîné, sans qu'on eût spécifié si leur voix serait consultative ou délibérative. Ils prétendirent, à la mort de Henri VII, qu'ils avaient le droit de voter séparément, et comme Henri de Carinthie, dépossédé de la Bohême, prétendait à son tour qu'il n'avait point perdu la qualité inaliénable d'électeur, il se trouvait douze voix. Le comte palatin du Rhin, l'électeur de Cologne, le duc de Saxe-Wittenberg et Henri de Carinthie, choisirent pour empereur Frédéric le Beau d'Autriche ; les archevêques de Mayence et de Trêves, Jean de Bohême, le duc de Saxe-Lauenbourg, les deux margraves de Brandebourg, choisirent de leur côté Louis, duc de la Haute-Bavière : ils lui ouvrirent les portes de Francfort, et l'y firent couronner, tandis que l'Autrichien, exclu d'Aix-la-Chapelle, recevait la couronne à Bonn.

La guerre commença entre les deux compétiteurs. Louis de Bavière mit au ban de l'Empire les princes autrichiens, et confirma la confédération des cantons helvétiques qui se déclarèrent ses partisans. Alors Léopold le Glorieux, frère de Frédéric, s'indigna de cette manifestation ; il appela à la vengeance la noblesse des provinces autrichiennes, et fit préparer des cordes pour attacher les paysans captifs et les emmener comme des troupeaux loin de leur pays. Les confédérés ne s'effrayèrent pas : ils firent des prières solennelles pour mériter la protection de Dieu, et par le conseil d'un vieillard ils prirent position sur la montagne du Sattel, près du défilé de Morgarten. Ils étaient 1300 ; ils n'avaient que des hallebardes contre les armures de fer de leurs canerais. Cinquante exilés du canton de Schwitz vinrent réclamer l'honneur de contribuer avec eux à la défense de la patrie : ils furent repoussés comme indignes ; mais, opiniâtres à mériter leur rappel par un grand service, ils se postèrent dans le canton de Zug, sur la hauteur, attendant l'ennemi qui devait passer au-dessous d'eux. A peine les forces autrichiennes furent entrées dans le défilé, que les cinquante firent rouler sur la cavalerie des pierres énormes et des quartiers de rochers. La cavalerie se mit en désordre, et cherchant à reculer, retomba sur l'infanterie, qu'elle déconcerta. A cette vue, les confédérés s'avancèrent, et à coups redoublés de hallebardes, achevèrent là déroute des cavaliers. Le combat ne dura qu'une heure et demie. Léopold conclut une trêve d'un an, et les trois cantons déclarèrent leur union perpétuelle. Depuis ce temps on s'habitua à nommer le pays des confédérés du nom du canton de Schwytz, dans lequel avait

¹ La mort de Henri VII inspira des soupçons ; on répandit le bruit qu'un dominicain avait empoisonné l'empereur dans la communion, et un contemporain prétend que la chose lui fut dite par le frère de l'empereur lui-même, l'archevêque de Trêves. Mais il est constant que cet archevêque avait quitté Henri VII depuis trois mois, et qu'il résidait depuis ce temps dans son diocèse ; l'électeur n'avait donc pu le savoir par lui-même. Les soupçons cependant demeuraient toujours. L'ordre, des dominicains recourut à Jean de Bohême, et celui-ci déclara, qu'ayant fait examiner avec soin toutes les circonstances de la mort de son père, il n'avait pas trouvé le moindre indice qui pût faire soupçonner le moine (voyez Schœll). Sans doute ces deux faits ne sont pas connus d'un écrivain moderne, qui affirme, sans avancer aucune preuve, le fait de l'empoisonnement.

été conclu le traité de Brunnen, et remportée la victoire de Morgarten. Ce nom a été altéré par les Allemands en celui de Schweitz, et par les Français en celui de Suisse.

La maison d'Autriche ne fut pas plus heureuse en d'autres parties de l'Allemagne ; Louis V fit lever le siège d'Eslingen en Souabe. De tous les partisans du Bavarois, le plus remarquable était Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Ce fils de Henri VII, après avoir lutté avec succès contre Henri de Carinthie, n'avait pu s'accommoder aux mœurs peu civilisées des Bohémiens ; il avait quitté ce royaume en 1316, laissant l'administration à sa femme, se livrant aux plaisirs de la chevalerie dans son comté de Luxembourg, ou parcourant le monde pour apaiser les querelles. Son cheval le portait partout où la paix était troublée : *Sans le roi de Bohême*, disait un proverbe, *on ne peut rien faire*. Lorsque sa femme mourut, on ne savait où le trouver pour lui annoncer ce malheur ; de nombreux courriers furent dirigés sur tous les points ; on le rencontra enfin dans une montagne du Tyrol. Il remplit l'Occident de ses exploits et de sa bonne renommée, *conquérant prix et honneur*, donnant *fiefs, joyaux, terres, or, argent* ne *retenant rien fort l'honneur*, et *placé et un si haut sommet* de gloire, que tout seigneur allait le chercher pour faire la guerre¹. Il combattit en Allemagne pour l'empereur, en Italie pour rendre à toutes, les villes la liberté, en Lithuanie, pour convertir les païens ; nous lie verrons périr . Crécy. Il avait en 1319, ménagé un accommodement entre Louis V et Frédéric le Beau, et s'était payé lui-même de ce service à la mort du dernier margrave de Brandebourg de la famille Ascanienne, en occupant la Lusace. Cependant la guerre n'était pas finie. L'Autrichien envahit la Bavière (1322) ; le 28 septembre, il était arrivé à Ampfing, près de Muhuldorff ; il refusait d'attendre son frère Léopold. Revêtu de sa plus belle armure, il avait orné son casque de l'aigle impériale, et maintenait la victoire incertaine, lorsque le bourgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, tourna ses troupes et décida sa défaite. Frédéric fut pris avec son frère Henri. Enferme au château de Trausnitz, il refusa de renoncer à la couronne. Henri, livré à Jean de Bohême, obtint sa délivrance en renonçant à toutes les prétentions de sa famille sur la Bohême ; les seigneurs autrichiens prisonniers furent donnés au bourgrave de Nuremberg. Celui-ci, pour leur rendre la liberté ; exigea qu'ils lui fissent hommage de leurs héritages, comme arrière fiefs de l'Empire. Tandis que Louis de Bavière démembrait par là les possessions autrichiennes, il augmentait les siennes à la manière d'Albert Ier et de Henri VII. Il fiança sa fille au fils mineur de Frédéric le Mordu, et malgré les prétentions des collatéraux, il déclara le Brandebourg dévolu à l'Empire ; il en investit son fils, ainsi que des terres d'Anhalt, et avec Le consentement des électeurs, il lui donna l'expectative de la Poméranie. Il abandonna la Lusace au roi de Bohême.

Les princes autrichiens en avaient appelé au pape Jean XXII, qui, ne reconnaissant pour empereur ni Louis V, ni Frédéric, réclama pour lui-même le droit de nommer un vicaire pendant les partages de l'Empire, à l'exemple de Clément IV, qui, dans une circonstance semblable, avait nommé Charles d'Anjou vicaire impérial en Toscane, et parce qu'il n'appartenait à aucun juge séculier de prononcer entre les deux compétiteurs². Et mécontent que son légat eût été repoussé de l'Italie, il fit afficher aux portes de l'église d'Avignon un acte appelé *procès*, par lequel il reprochait à Louis V de s'être arrogé la puissance impériale, d'avoir conféré la marche de Brandebourg à son fils, et lui ordonnait de s'abstenir

¹ Guillaume Machaut, *Confort d'amis*.

² Apud Martène, t. II, p. 641.

du gouvernement jusqu'à ce que le Saint-Siège eût examiné et approuvé son élection¹. Léopold d'Autriche répandit en Allemagne des publications centre l'empereur. Jean de Bohême, mécontent de n'avoir pas obtenu tout le Brandebourg, se réconcilia avec les Autrichiens, et passa en France pour s'entendre avec le roi Charles le Bel et avec Robert de Naples, sur les moyens de détrôner Louis V. Celui-ci, excommunié (1324) par un nouveau procès de Jean XXII, et cité à comparaître dans trois mois, s'il voulait n'être pas déposé, protesta solennellement contre le pape, et fut approuvé par les Universités de Paris et de Bologne, par Marsiglio de Padoue, et Guillaume Occam. Mais un troisième procès annonça la condamnation définitive, et Léopold d'Autriche ayant forcé l'empereur de lever en hâte, et avec honte, le siège de Brisgau, les électeurs de Mayence et de Cologne parlèrent de s'entendre avec le pape (1325). Louis de Bavière prit donc un parti désespéré ; il se rendit au château de Trausnitz ; et ne pouvant obtenir des princes autrichiens la confirmation d'un traité par lequel Frédéric renonçait à la couronne, il déclara qu'il partagerait l'empire avec son prisonnier. Louis et Frédéric commencèrent par coucher dans le même lit et manger à la même table ; puis le traité de Munich établit deux rois qui devaient porter ce titre alternativement et gouverner en commun. Chacun aurait son sceau pli porterait les deux noms ; les grands fiefs seraient conférés d'un commun consentement ; si l'un des deux rois descendait en Italie, l'autre gouvernerait l'Allemagne. Léopold d'Autriche se montra satisfait ; et malgré le pape, malgré les électeurs, Louis de Bavière laissa son collègue en Allemagne, et descendit en Italie (1327).

Il passa deux ans, dans cette expédition, à réclamer, des droits sur les seigneuries ou les villes libres, et à les perdre (voyez ch. XXV) ; et quand il fut de retour en Allemagne, au moment de la mort de Frédéric le Beau, il entendit publier de la part de Jean XXII l'*aggravation*² qui devait le punir de son couronnement à Rome par la main des laïques, malgré l'autorité pontificale. (1330). Ses ennemis étaient le roi de Bohême, et les Autrichiens Otton et Albert, excités par le pape à continuer les hostilités. Il se débarrassa un moment de ces hommes par le traité de Hagenau ; et la maison d'Autriche parut s'affaiblir deux ans après, lorsque le pays du Lucerne, dont ils étaient seigneurs, accéda à la confédération des trois cantons suisses (1332), Au contraire Jean dis Bohême, en revenant de la Lithuanie, avait obtenu l'hommage des ducs de Silésie vassaux de la Pologne. Descendant en Italie, il avait été reçu comme seigneur et pacificateur par la plupart des villes. L'empereur forma une ligne qui devait attaquer la Bohême, en même temps que les Italiens se confédéraient contre l'étranger, Le rapide chevalier accourt en Allemagne, promet à l'empereur d'aller opérer sa réconciliation avec le pape, tombe sur tous ses ennemis, chasse le roi de Pologne, disperse, par une terreur panique, les Autrichiens et les Hongrois, fait approuver par le pape ses projets sur l'Italie, et de concert avec le roi de France,

¹ Ces réclamations, qui paraissent exorbitantes aujourd'hui, s'expliquent cependant par le ton soumis des lettres de Louis de Bavière au pape, et de la supplication de ses ambassadeurs. Jean XXII rapporte ces pièces dans le second procès. Apud Martène, t. II, p. 618.

² Cette bulle rappelait tous les excès de Louis de Bavière en Allemagne et en Italie, déposait de nouveau ce prince, et défendait à tous les princes et seigneurs, ecclésiastiques ou séculiers, de lui obéir, sous peine de perdre eux-mêmes tous leurs honneurs et déliait de leurs engagements tous ceux qui pourraient en avoir contracté avec lui.

décide Louis à donner une abdication qui doit rétablir la concorde ; mais les électeurs s'y opposent, et contraignent Louis V à soutenir la lutte jusqu'au bout.

Louis de Bavière n'avait rien gagné à partager l'empire avec Frédéric le Beau, ni à offrir son abdication. Ses ennemis triomphaient. Le jeune Charles, fils de Jean de Bohême, investi par son père du gouvernement de ce royaume, remettait l'ordre dans les finances et dans les monnaies altérées ; il reprenait les châteaux aliénés par son père, bâtissait un palais et d'autres monuments. L'empereur ne gagna rien non plus à la mort de Jean XXII (1334). La bonne volonté de Benoît XII fut contrariée par le roi de France. Les ducs d'Autriche, chargés d'une négociation qui ne réussit pas, se firent payer par l'acquisition de la Carinthie et du Tyrol, dont l'empereur les investit malgré les prétentions de Jean de Bohême. Le Bohémien était alors en France, malade des blessures qu'il avait reçues dans un tournoi ; il annonçait des desseins de vengeance. Louis V, pour se faire des partisans, éleva au rang de prince d'empire le comte de Juliers, et donna le titre de *roi du royaume de Vienne* au *dauphin*¹ Humbert, avec le droit d'en disposer, entre vifs, soit pour cause de mort, en faveur de qui il voudrait. Cette création d'un nouveau prince, cette aliénation consentie d'avance d'un fief du royaume d'Arles, permit à l'empereur de résister un moment à Jean de Bohême mais il ne put empêcher une guerre qui eut pour résultat de laisser la Carinthie aux Autrichiens, et de donner le Tyrol à la maison de Luxembourg. Ce ne fut qu'en 1338 que Louis de Bavière se sentit appuyé par l'Allemagne. Il se rendit à la diète de Francfort ; il fit ressortir l'état malheureux de l'Allemagne, frappée de l'interdit depuis quatorze ans, le culte catholique partout suspendu, et dans quelques lieux, le peuple tout prêt à faire violence aux prêtres ; il fit voir les intrigues du roi de France, qui abusait au préjudice de l'empire, de la faiblesse de Benoît XII, et parla enfin de ses efforts, jusque alors inutiles, pour amener la réconciliation. Les États, de leur seule autorité, cassèrent tous les actes du pape, ordonnèrent que l'interdit serait levé, et les prêtres qui persisteraient dans l'obéissance du souverain pontife traités comme ennemis publics. Les électeurs, invités à délibérer sur les prétentions du pape, se réunirent à Rensé, formèrent la première union électorale, et rapportèrent à la diète une constitution fondamentale sur l'indépendance de l'empire. Elle établissait que la puissance impériale relevait immédiatement de Dieu, que l'homme choisi par la majorité des électeurs était véritablement empereur, que tous les États de l'empire étaient obligés de lui obéir, et que quiconque agirait contre cette loi serait puni comme criminel de lèse-majesté. Pour mieux attester l'indépendance de l'Empire, l'empereur se rendit à Coblenz, où l'attendait Édouard III, roi d'Angleterre. Comme si l'empereur d'Occident eût pu encore commander à des rois, et faire respecter sa sentence, Louis condamna Philippe de Valois, roi de France, à rendre au roi anglais les provinces de Normandie, de Poitou et d'Aquitaine, et le royaume de France tout entier. Il nomma Édouard III vicaire général de l'Empire dans les Pays-Bas et dans les provinces situées entre Cologne et la mer, et lui fit prêter serment par les vassaux de ces pays. L'année suivante (1339), une nouvelle diète ratifia la constitution de Francfort : il est vrai que le roi de France rompit adroitement l'alliance de l'empereur et de

¹ On trouve, à l'an 1044, le commencement des comtes de Viennois. Le quatrième, Guignes IV, est surnommé Dauphin, parce qu'il avait pris un dauphin pour emblème dans les tournois. On vantait le chevalier du Dauphin. On s'habitua à l'appeler simplement le Dauphin, et ce nom devint un titre de dignité pour ses descendants. (Voyez *Art de vérifier les dates*, 10-151.)

l'Angleterre, en faisant proposer par Benoît XII de nouvelles négociations dont il empêcha l'effet, et dont le Bavarois fut dupe ; mais au moins Louis V, défendu par les États avait la liberté d'agrandir ses domaines. En 1341, il reprit la Basse-Bavière, après l'extinction d'une branche de sa famille ; il écouta la Comtesse de Tyrol, Marguerite, alors mariée à un fils de Jean de Bohême, et qui demandait le divorce ; il la maria à son propre fils, déjà électeur de Brandebourg, et l'investit du Tyrol. En 1342, il renouvela pour son autre fils, Étienne, le duché de Souabe, et lui assigna pour résidence la ville de Ravensbourg¹.

Louis de Bavière travaillait en vain. Il ne s'affermissait pas lui-même, et sa dignité impériale s'en allait en lambeaux malgré l'empereur, malgré les électeurs. Déjà en 1321, tous les États d'empire avaient participé au droit que les électeurs s'étaient arrogé de contribuer à la collation des fiefs. En 1334, de l'avis des électeurs, Louis de Bavière recommanda aux juges de s'attacher aux lois écrites de chaque province, et publia lui-même un code de lois pour la province de Haute-Bavière, établissant ainsi dans ses propres domaines cette indépendance de lois qui assurait la division de l'Empire. Cependant ses ennemis personnels ne lui laissaient pas de repos. Jean de Bohême avait perdu un œil par une blessure, et l'autre par la maladresse du chirurgien. Le roi aveugle, plus actif encore et plus hardi courait la France et l'Allemagne, réclamait le Tyrol pour son fils, et faisait savoir au pape et à Robert de Naples quelles ressources la possession de cette province donnait à l'empereur pour menacer l'Italie. En 1343, il conduisit à Avignon son fils Charles qui trouva sur le Saint-Siège, à la place de Benoît XII, son ancien maître de l'Université de Paris, Pierre Roger, maintenant Clément VI, auquel il avait dit dans mouvement d'admiration : **Tu seras pape** ; et qui lui avait répondu : **Tu seras empereur**. Charles était déjà reconnu roi de Bohême par les états du royaume, et suzerain de la Silésie par les ducs de cette province ; il jura devant le pontife que la langue bohémienne, fille du slavon, n'avait aucune ressemblance avec la langue allemande ; et Clément VI, enlevant à l'archevêque de Mayence la juridiction sur la Bohême, éleva le siège de Prague en archevêché. Ce fut sans doute aussi à sa demande que Clément VI renouvela tous les actes de Jean XXII, et déclara qu'il n'accorderait jamais l'absolution à l'empereur. En effet, malgré les soumissions de Louis de Bavière, Clément VI imposa des conditions trop humiliantes pour être acceptées : **Il déposera le nom et la qualité d'empereur, et ne les reprendra que sous le bon plaisir du pape ; il reconnaîtra l'Empire pour un fief du Saint-Siège ; il restituera le Tyrol au prince bohémien ; il livrera Guillaume Occam et tous les frères mineurs qui ont écrit pour l'indépendance de l'Empire**. Les électeurs, tout en rejetant ces conditions, n'épargnaient pas les reproches au Bavarois ni les menaces. Celui-ci venait d'acquérir par sa femme (1345) les comtés de Hainaut, de Hollande, de Seelande et de Frise ; il forma une ligue contre Jean de Bohême ; il y attira l'électeur de Brandebourg, son fils, le roi de Hongrie, Louis le Grand, Casimir le Grand, roi de Pologne, Albert II, duc d'Autriche, et le seul prince de Silésie, qui n'eût pas reconnu la suzeraineté bohémienne. Jean l'Aveugle, entouré de tous côtés, semblait perdu. On fut bien surpris, après quelques hostilités, de voir terminer la guerre par un traité de paix. Pour ne pas perdre un moment, Jean l'Aveugle conduisit de nouveau son fils Charles à Avignon, et régla à quelles conditions le pape Clément VI le ferait élire empereur (1346). Cette capitulation importante, et qui fut plus tard si bien exécutée, était la ruine définitive de la majesté impériale. **Il confirmera les promesses et les donations faites à l'Église romaine par son**

¹ Pfeffel.

aïeul Henri VII ; il cassera tous les actes de Louis de Bavière ; il ne s'arrogera aucun droit sur Rome ni sur Ferrare, ni sur aucune partie de l'État ecclésiastique, ni sur les Deux-Siciles, ni sur la Corse ou la Sardaigne. Il viendra à Rome que le jour même de son couronnement ; il sortira de la ville aussitôt après cette cérémonie, et il n'y reviendra qu'avec une permission expresse du souverain pontife ; il annulera tout ce que Henri VII et Louis de Bavière ont fait en Italie ; il ne descendra même dans ce pays qu'après avoir fait confirmer son élection par le pape. Chartes de Bohême jura toutes ces conditions, et l'on verra qu'il affaiblit l'Empire au delà de ses promesses. De foudroyantes imprécations furent en même temps lancées contre Louis de Bavière, et l'ordre signifié aux électeurs de choisir un nouveau maître. Un archevêque de Mayence nommé par Clément VI, les deux électeurs de Trèves et de Cologne, celui de Saxe et le roi de Bohême, élurent (11 juillet 1346) Charles IV. On le fit asseoir sur le trône royal qui était conservé à Rensé ; et au sortir de cette assemblée, Jean l'Aveugle, appelant des troupes de Bohême, sans laisser à son fils le temps de se faire reconnaître par les autres princes, l'entraîna en France pour combattre les Anglais, et périt à la bataille de Crécy.

Louis de Bavière avait espéré résister. Toutes les villes du Rhin, de la Souabe et de la Franconie lui avaient juré fidélité ; Charles IV, revenu de Crécy, et confirmé par le pape, n'avait pu se faire couronner qu'à Bonn ; mais le 11 octobre 1347, Louis de Bavière fut frappé d'apoplexie pendant une chasse ; toutefois ceux qui défendaient sa cause prétendirent lui donner un successeur : ils songèrent d'abord au roi d'Angleterre, qui refusa ; au landgrave de Thuringe et de Misnie, Frédéric le Sévère, qui vendit ses prétentions à Charles IV ; enfin à Gontier de Schwartzbourg, qui fut intronisé à Francfort (8 février 1349) ; mais étant tombé malade, peut-être par suite d'un empoisonnement dont on soupçonna son rival, il abdiqua, et Charles IV se soumit à une seconde élection où tous les électeurs le reconnurent.

Ce Charles IV, disent les Allemands, a arraché bien des plumes à l'aigle germanique. Au dehors, il consumma la perte du royaume d'Arles et de l'Italie. Déjà la suzeraineté impériale sur le comté de Provence avait bien perdu de sa considération depuis qu'une famille française possédait ce grand fief, qu'elle transmit plus tard à la couronne de France par héritage, sans qu'il fût désormais question de droits impériaux. Charles IV confirma la vente du comtat Venaissin, que Jeanne de Naples avait faite au pape Clément IV, et qui demeura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la possession incontestée des souverains pontifes. Le dauphin de Viennois, Humbert, créé roi par Louis de Bavière, avait cédé son royaume à la France, au duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, à la condition que les habitants garderaient leurs privilèges, et que le fils aîné du roi français porterait toujours le nom de *dauphin*. Charles IV confirma cet arrangement (1357), et vers la fin de son règne, il nomma le dauphin, qui fut depuis, Charles V, vicaire général de l'Empire dans le Dauphiné, n'était là qu'un titre sans importance. Le Dauphiné, dès lors séparé de l'Empire germanique, commença d'être une province du royaume de France.

Il y eut plus de honte encore dans les rapports de l'empereur Charles IV avec l'Italie. Nous avons vu ailleurs comment il fut livré à la dérision par les Visconti, et bravé par les Toscans. Innocent VI lui avait pourtant accordé la permission, refusée par Clément VI, de se faire couronner à Rome : triste permission pour un successeur des anciens Césars germains, si fiers de leur couronne impériale. Le César Charles IV avait promis de ne rester qu'un jour dans Rome. Il y entra donc déguisé en pèlerin, confondu avec sa suite, et inconnu aux habitants, et passa

deux jours à visiter les monuments. Le triste Pétrarque, que l'arrivée de l'empereur avait arraché un moment à ses inconsolables regrets, perdit encore une fois toute espérance : Ah ! César, lui écrivait-il, ce que votre aïeul, ce que tant d'autres ont acheté par le sang, par le travail, vous l'aviez acquis sans travail et sans effusion de sang ; vous aviez trouvé l'Italie ouverte, les portes de Rome ouvertes, un sceptre incontesté, un empire pacifique ; et vous abandonnez tous ces biens : est-ce donc que vous n'en comprenez pas la valeur, ou que vous ne savez pas en être reconnaissant ?... Les prince de Rome ne doit-il pas avoir la même ardeur que le roi de Macédoine, qui, après être sorti des limites du royaume paternel, voulut être appelé, non plus le maitre de la Macédoine, mais le maître de l'univers. Souverain de l'Empire romain, vous ne soupirez qu'après la Bohême. Votre aïeul n'eût pas fait cela, ni votre père, qui pourtant ne fut pas empereur, mais qui, par le souvenir de la puissance paternelle, a recherché l'autorité sur tant de villes. Oh ! si votre père et votre aïeul vous apparaissaient au sommet des Alpes, que vous diraient-ils ? Grand César, tu as merveilleusement profité ; tu avais si longtemps retardé ton voyage en Italie, et tu reviens si vite ! tu rapportes la couronne de fer et le diadème d'or, avec le nom stérile d'empereur. On t'appellera l'empereur des Romains, et tu ne seras que le roi de Bohême. Toutes ces colères, toutes ces élégies, échouaient, contre la force irrésistible des révolutions : elles ne réussissaient pas même à émouvoir l'orgueil impérial par la liberté du langage. Il fallut que Pétrarque se résignât, qu'il renonçât pour toujours au rétablissement des gloires antiques. De sa seconde expédition, entreprise avec le pape Urbain V (v. ch. XXV), Charles IV ne rapporta qu'un peu d'argent, dont les Italiens lui avaient acheté le reste de ses droits.

Dans l'Allemagne proprement dite, l'autorité impériale ne fut pas moins avilie sous Charles IV. Si les princes slaves du Mecklenbourg firent hommage de leurs terres à la couronne germanique (1349), pour obtenir le titre de ducs et de princes d'Empire, l'empereur accorda, la même année, au duc de Brabant la *bulle d'or du Brabant*, par laquelle les sujets de cette province ne pouvaient être appelés devant aucune cour d'Allemagne, pour aucune cause civile ou criminelle, mais devaient toujours être renvoyés devant les juges établis par leur duc. Le fils aîné de Louis de Bavière n'avait rendu les ornements et le trésor impériaux qu'après avoir reçu l'investiture du Brandebourg et du Tyrol, et l'empereur ayant voulu évoquer à son tribunal une cause portée devant la justice ordinaire du comte palatin, cet électeur, appuyé par ceux de Mayence et de Cologne, le força de renvoyer l'affaire devant les juges électoraux (1351). Même dans l'Helvétie, on bravait l'empereur. Depuis l'accession du canton de Lucerne, en 1332, d'autres villes avaient aspiré à la même alliance. Zurich fut introduite dans la confédération en 1351. Le duc d'Autriche ayant ordonné aux habitants de Glaris, ses vassaux, de marcher contre Zurich, les vassaux autrichiens refusèrent, sous prétexte qu'ils n'étaient pas tenus à rendre le service militaire, et ils se laissèrent envahir par les confédérés. L'avoyer autrichien de Glaris fut expulsé ; le pays de Zug envahi, et abandonné par le duc d'Autriche, son seigneur, augmentait la confédération de deux cantons. Ce fut inutilement que l'Autrichien Albert II fit accepter aux confédérés la paix de Lucerne (1353), par laquelle aucune possession de la maison de Habsbourg ne devait plus être admise dans la ligue ; en ce moment même la ville impériale de Berne y était accueillie. Cette ville, ennemie de Louis de Bavière, et abandonnée par lui aux seigneurs de l'Uchtland et de l'Argovie, avait été secourue par les cantons libres. Neuf mille confédérés suisse avaient fait lever le siège de Laupen, et détruit dix-huit cents soldats des

seigneurs ; Berne formait le huitième canton. Le duc d'Autriche s'effraya donc ; il envoya sommation aux villes de Glaris et de Zug de revenir à son obéissance, en abandonnant leurs alliés, et sur leur refus, il porta plainte devant l'empereur ; les cantons, enhardis par la faiblesse du chef de l'Empire, répondirent à Charles IV qu'ils voulaient bien le reconnaître pour arbitre, mais sauf leur confédération. Charles IV vint lui-même avec une armée pour forcer Zurich ; mais les assiégés gagnèrent les princes qui accompagnaient l'empereur, protestèrent de leur obéissance en accusant la maison d'Autriche, et arborèrent les étendards impériaux. A cette vue, l'armée impériale se dispersa d'elle-même, et laissa les cantons faire avec leurs ennemis une trêve de vingt-cinq ans.

Il n'appartenait donc pas Charles IV, comme il s'en vantait après sa première expédition d'Italie, de rétablir l'ordre en Allemagne. La *bulle d'or*, qu'il publia en 1355, n'eut pour résultat que de sanctionner, par la renonciation impériale les droits et privilèges que les plus grands vassaux s'étaient arrogés. La diète de Nuremberg en adopta les vingt-trois premiers chapitres ; le reste fut accepté dans la diète de Metz, où assistèrent un légat d'Innocent VI, et le dauphin de France, comme feudataire du royaume d'Arles. La *bulle d'or* appelle les électeurs les ceps de vigne de l'Empire, les colonnes qu'on ne peut ébranler sans renverser l'édifice, les sept chandeliers d'où part cette lumière qui, avec les sept dons du Saint-Esprit, doit éclairer le saint Empire. Aux électeurs seuls appartient le droit d'élire l'empereur, et sont seuls électeurs les trois archevêques de Trèves, de Mayence et de Cologne ; et dans les maisons Wittelsbach, de Saxe, de Brandebourg et de Bohême, ceux qui possèdent la terre vraiment électorale. Pour éviter désormais toute contestation à cet égard, et toute prétention au partage des voix, le partage d'une terre électorale est défendu, .net la succession aura lieu par ordre de primogéniture, à l'exclusion des femmes, excepté en Bohême. L'élection impériale se fera à la pluralité des voix, et à Francfort-sur-le-Mein.

Chaque électeur porte un titre d'archi-office. L'archevêque de Mayence demeure archi-chancelier du royaume d'Allemagne, celui de Trèves archi-chancelier des Gaules, c'est-à-dire de la Lotharingie (Lorraine et Brabant) et du royaume d'Arles ; celui de Cologne, archi-chancelier, a seul le droit de couronner l'empereur.

L'électeur-roi de Bohême, archi-échanson de l'Empire, est déclaré le premier électeur séculier ; le comte palatin, le seul prince de la maison de Wittelsbach qui garde le titre d'électeur, est archi-sénéchal ou archi-drossart ; le duc de Saxe-Wittenberg, seul électeur à l'exclusion des autres branches de sa famille, est archi-maréchal ; l'électeur de Brandebourg archi-chambellan. Ces archi-officiers ont des lieutenants héréditaires qui tiennent leur place, et font leurs fonctions en cas d'absence.

L'électeur palatin sera vicaire de l'Empire dans la France-Rhénane, la Souabe et la Bavière, et l'électeur de Saxe vicaire de l'Empire dans les provinces régies par le droit saxon, toutes les fois que l'Empire sera vacant par la mort ou par l'absence des empereurs. Les causes personnelles des empereurs seront jugées par l'électeur palatin.

Tous les électeurs ont le droit de se réunir en diète électorale sans le consentement du chef de l'Empire. Certains droits qui n'appartenaient qu'à l'empereur leur sont formellement concédés, celui d'exploiter les mines et salines dans leurs terres, de frapper monnaie, et surtout le droit de *non appellando*, en vertu duquel les sentences rendues par les cours électorales sont irrévocables. Les électeurs, remplissant leurs archi-offices, précèdent en rang tous les autres

princes, quels qu'ils puissent être, et la loi de majesté est étendue à leur personne. Il ne manquait à quelques-uns que le titre de roi, qu'ils ont reçu en 1806.

La *bulle d'or* défend encore aux vassaux de se confédérer sans le consentement de leurs seigneurs, de recevoir des serfs fugitifs ou des pfalburger ; elle défend les péages insolites, les guerres injustes, les rapines, les incendies, les pillages ; elle flétrit comme illégitimes tous les défis qui ne seront pas faits trois jours avant le commencement des hostilités, et signalés à la personne même de celui qui doit être attaqué etc.

Cette constitution fut scellée du grand sceau de l'Empire. L'empereur fit apprendre un sceau d'or aux exemplaires qu'il remit aux électeurs et à la ville de Francfort : de là le nom de *Bulle d'or*.

Une chose seule réussit à Charles IV. Il surpassa tous ses plus ambitieux prédécesseurs à agrandir les domaines de sa maison. En conférant au fils de Louis de Bavière l'électorat de Brandebourg, il avait obtenu une renonciation formelle de l'électeur à la Haute-Lusace. Il acheta la Basse-Lusace, et incorpora ces deux provinces au royaume de Bohême. Par sa première femme, qui était fille de l'électeur palatin, il avait droit à une partie de palatinat. Lorsque cette femme mourut, Charles IV obtint de son beau-père le Nordgau ou Haut-Palatinat, qui, au XVIIIe siècle, relevait encore de la Bohême. Un seul prince de Silésie n'avait pas reconnu la suzeraineté de Jean l'Aveugle. Charles IV (1353) épousa la fille de ce prince, et reçut la promesse de la succession qui lui échut en 1368. La Silésie, comme la Lusace, fut incorporée à la Bohême. Il ne put empêcher le Tyrol d'entrer dans la maison d'Autriche (1363) ; mais il traita avec les princes autrichiens, et tous convinrent que si l'une des deux maisons venait à s'éteindre, l'autre maison hériterait. La même année, les deux fils de Louis de Bavière, possesseurs du Brandebourg, poussés par une querelle domestique, adoptèrent dans leur famille le fils de Charles IV et tous ses descendants mâles, et assurèrent, en cas d'extinction de leur race, la succession à la maison de Luxembourg. Les électeurs de Mayence et de Saxe, et le comte palatin, approuvèrent par des *willebriefe* ; la maison de Wittelsbach, engagée par ces actes solennels, se perdit à vouloir les annuler. Otton de Brandebourg (1373), en ayant manifesté l'intention, fut assailli par l'empereur, et obligé d'abandonner sa terre aux fils de Charles IV ; il se réserva seulement pour sa vie les fonctions d'électeur et d'archi-chambellan, mais le Brandebourg fut ajouté à la Bohême. Ce royaume de Bohême était le centre de la puissance de la famille régnante. Charles IV avait bien érigé en duché le petit comté de Luxembourg, d'où Henri VII était sorti, et où Jean l'Aveugle venait dépenser l'argent des Bohémiens ; mais il l'avait cédé à son frère Wenceslas, et lui-même préférait la Bohême. Avant d'être élevé à l'Empire, il avait obtenu pour l'évêque de Prague l'indépendance et la juridiction métropolitaine. En 1361, il fonda l'Université de Prague sur le modèle de celle de Paris ; il la dota richement, et lui fit présent de la bibliothèque de Guillaume de Hasenbourg, doyen de Wischerad, qui comprenait cent quatorze manuscrits. Il visitait souvent cette Université ; il y passait quelquefois quatre heures entières à entendre les leçons des maîtres et les disputes des écoliers ; et quand ses courtisans l'avertissaient que l'heure était venue de souper, il répondait : *C'est ici mon souper, je n'ai pas le loisir d'en faire d'autre*. Il orna les principales villes de la Bohême. Son pont de pierre sur la Moldau, à Prague, surpassait la longueur et la largeur des ponts de Dresde et de Ratisbonne. Enfin, il accorda aux états de Bohême le magnifique privilège d'élire seuls leurs rois si la maison régnante venait à s'éteindre. Cependant, par ses

efforts pour *germaniser* les Bohémiens, il donna un exemple qui nuisit à son successeur.

Charles IV, afin d'assurer à son fils Wenceslas le titre impérial, demanda au pape Grégoire XI la permission de le faire élire ; le pape l'accorda, tout en refusant de reconnaître pour l'avenir aux électeurs le droit d'élection. L'empereur marchandait ensuite les voix ; chacune d'elles exigeait 100.000 florins, et il manquait d'argent. Il livra des villes impériales au lieu d'or ; il abandonna ce qui restait encore au domaine du chef de l'Empire, c'est-à-dire quelques péages du Rhin échappés au pillage du grand interrègne ; il viola même la bulle d'or au profit de l'électeur de Saxe : à ces conditions, Wenceslas fut élu roi des Romains par tous les suffrages. Charles IV avait achevé la ruine des empereurs ; il mourut en 1378.

II

La haine et l'ambition mutuelle de tous les États de l'Empire était la conséquence inévitable de leur individualité récente, et les guerres privées, en dépit de la bulle d'or, leur étaient le plus sûr moyen d'agrandissement. L'empereur lui-même n'avait plus d'intérêt à maintenir l'ordre entre des puissances qui ne respectaient sa suprématie ni dans la paix ni dans la guerre. Réservé uniquement à porter la couronne impériale, il jouait le premier personnage dans ce cérémonial de parade où tous les princes venaient chacun à son rang, avec ses insignes, remplir les fonctions de son titre ; puis, quand il avait reçu de vains hommages, prononcé quelques mots de souveraineté, répété qu'il était roi des Romains et Auguste par la grâce de Dieu, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de retourner dans ses domaines, de chercher à les étendre, et d'y exercer une autorité qui, là du moins, n'était pas contestée. Charles IV avait ainsi préféré le séjour de la Bohême, et son fils Wenceslas le surpassa en l'imitant. Après avoir tenu sa première diète à Nuremberg, après avoir renouvelé la paix publique, et reconnu Urbain VI pour pape légitime, il se retira en Bohême, et laissa de formidables hostilités se préparer derrière lui. Déjà, dans les dernières années de son père, les villes impériales de Souabe, craignant d'être vendues aux électeurs s'étaient liguées pour détendre leur liberté contre les seigneurs voisins. Bientôt (1380), les villes de la province rhénane accédant à cette confédération, il se trouva soixante villes réunies contre les violations de la paix publique, qui prirent le nom de *grande ligue*. De son côté, la noblesse immédiate, non moins avide que les princes d'Empire, forma la confrérie du *Bouclier de Saint-Georges* ; d'autres nobles entrèrent dans la société du *Lion*, dans la société *aux Cornes*, ou dans celle de *Saint-Guillaume*. La *grande ligue* se renforça de nouveaux alliés. Pour résister à tous ces ennemis, elle attira à elle quelques-unes des associations de nobles, et parmi les princes les plus puissants, le comte de Wurtemberg, et Léopold IV d'Autriche, qui avait dans son partage les domaines de la maison de Habsbourg en Souabe et en Alsace. Les choses en étaient à ce point, lorsque Wenceslas, sortant de son indifférence, parut à la diète de Nuremberg, le 11 mars 1383 : il déclara toutes les ligues réunies en une seule pour le maintien de la paix publique, et partagea cette confédération en quatre *cercles* ou *partis* le premier comprenait la Haute et la Basse-Saxe ; le second, toute la province rhénane depuis Bâle jusqu'en Hollande ; le troisième, l'Autriche, la Bavière et la Souabe ; le quatrième, la Thuringe et la Franconie. Mais le premier obstacle vint des villes elles-mêmes. Par défiance de l'empereur, elles refusèrent d'entrer dans

la confédération, et n'y consentirent que l'année suivante par l'*union de Heidelberg*, Wenceslas, peu satisfait de l'Allemagne, pour s'être un moment détourné de ses propres affaires, rentra en Bohême, et quand les députés des États d'Empire vinrent solliciter son retour, il leur répondit : *Si quelqu'un est curieux de voir notre personne, qu'il vienne en Bohême ; il aura toute liberté de nous contempler à son aise*¹.

Les guerres privées recommencèrent. Les villes impériales tentèrent inutilement d'attirer à leur ligue la Confédération helvétique. Celle-ci, au milieu de tous ces troubles sans gloire, humilia encore une fois la maison d'Autriche dans une journée glorieuse, digne de Morgarten. Lucerne, gênée dans son commerce par le châtelain de Rothenbourg, laissa faire à ses jeunes gens, qui détruisirent le château et la ville. Ensuite, pour prévenir la vengeance de ses ennemis, avec l'aide de Zurich et des autres cantons, elle attaqua, vainquit, dépouilla les seigneurs voisins, et accorda le droit de cité à deux villes autrichiennes, Richensée et Sempach. L'Autrichien Léopold IV, surnommé *le Preux*, neveu du vaincu de Morgarten, arriva aussitôt dans l'Argovie, jurant de punir les confédérés (1386). Les seigneurs se levèrent à son appel, et en douze jours cent soixante-sept comtes ou prélats envoyèrent aux Suisses leurs défis. Berne refusa son aide aux confédérés, parce que la trêve avec l'Autriche durait encore. Zurich, surveillée par une armée ennemie était réduite à l'inaction. Le duc, arrivant à Sempach avec une cavalerie de quatre mille nobles, y rencontra quatorze cents confédérés. Les nobles mirent pied terre, et coupèrent les longues pointes de leurs chaussures, pour se tenir plus fermes sur le terrain inégal, puis, se développant en bataillon carré, ils abaissèrent leurs hallebardes : elles étaient si longues, que celles du quatrième rang dépassaient les hommes du premier ; le Front autrichien était impénétrable. Les Suisses avançaient : par leurs mouvements en divers sens, ils essayaient de rompre la ligne pour s'y faire un passage ; ils ne pouvaient déplacer un seul Autrichien. Tout à coup ils s'aperçoivent que les hallebardes sont creuses ; ils essaient de les briser à coups de massue ; mais chaque hallebarde brisée était à l'instant remplacée par une autre. Ils désespéraient d'en finir, lorsqu'un chevalier d'Unterwald, remarquable par sa force et sa haute taille, s'élança en avant, et leur cria : *Je vais vous ouvrir un passage, ayez soin de ma femme et de mes enfants ; je m'appelle Arnold de Wenkelried* ; puis étendant les bras, il saisit tout ce qu'il peut de hallebardes, et les ramène vers sa poitrine des deux côtés, il a fait une brèche pendant qu'il tombe sous tant de coups qui le percent, les Suisses entrent dans la ligne rompue : les chevaliers autrichiens accablés par le poids de leurs armes sous un soleil ardent, reçoivent sans résistance les coups mortels des massues. Ils tombent ou fuient. Léopold, avec six cent soixante-seize seigneurs, était mort sur le champ de bataille. Une trêve fut conclue par la médiation des villes souabes.

Cependant Wenceslas, appelé par l'Allemagne, consentit à se montrer une troisième fois à Nuremberg (1387) ; tous les États d'Allemagne lui semblaient être ses ennemis il n'avait d'autre dessein que de les diviser. Lui qui, quatre ans plus tôt, avait tout réuni dans une seule confédération, donna un diplôme particulier aux villes de Souabe pour leur assurer le maintien de leurs privilèges, et les sépara ainsi de la confédération générale. Les villes d'une part, de l'autre les cercles réduits aux seuls princes, formaient deux armées rivales, prêtes à s'entre-déchirer. Un des trois princes qui régnaient en Bavière, Frédéric, ayant

¹ Voyez Schœll, liv. 5, ch. 12. T. VIII.

attaqué l'évêque de Salzbourg, fut assailli (1387) par les villes de Souabe l'État, de Bade, le palatinat du Rhin, furent ravagés. L'électeur palatin Robert vainquit les confédérés près de Spire et de Francfort, et fit jeter ses prisonniers dans un four à chaux. Les villes, battues encore à Weil et à Worms, reprochèrent à Wenceslas de ne les avoir pas secourues (1388). L'empereur, qui s'amusait en Bohême, répondit que les États s'étaient brouillés sans lui, et qu'ils pouvaient bien sans lui se réconcilier : *Je crains, disait-il, le sort du loup de la fable, qui s'est entremis pour faire cesser le combat des deux boucs*. Il convoqua cependant une diète à Égra (1389) ; il y cassa toutes les ligues, et publia une nouvelle paix publique pour six ans ; il établit un tribunal composé de huit juges, quatre nommés par les seigneurs et les autres princes, et quatre par les villes, sous un président désigné par l'empereur, pour juger tous les perturbateurs du repos public. Cette institution produisit quelque bien. La même année, la trêve de Vienne entre les Suisses et la maison d'Autriche confirma à la confédération toutes ses terres.

Telle était la situation politique de l'Allemagne, que tous ces États formés de la décadence impériale réclamaient maintenant un empereur qui leur laissât leurs droits sans doute, mais qui, les surveillant tous, content leurs querelles particulières, et affermit par la paix générale leur domination sans relever la sienne. Wenceslas avait déplu, dès les premiers jours de son règne, aux Bohémiens. On accusait son ivrognerie on accusait sa cruauté ; on répétait que, dans son palais de Wischerad, sur la Moldau, il avait pratiqué une trappe invisible, qu'un léger mouvement déplaçait, pour laisser tomber dans le fleuve ceux qui passaient dessus ; qu'un jour ayant trouvé écrit sur le mur de sa chambre : *Wenceslaus alter Nero*, il avait ajouté de sa main : *Si non fui adhuc, ero* ; que son cuisinier lui ayant mal apprêté son dîner, il l'avait fait embrocher et rôtir vif. Ce qui est certain, c'est que Wenceslas se promenait toujours avec le bourreau, qu'il appelait son compère, et envoyait au supplice, sans autre procès que sa colère, tous ceux qui lui déplaisaient sur son chemin. Enfin, dans une querelle avec l'archevêque de Prague, il s'en prit au vicaire archiépiscopal, Jean Népomucène, qui n'avait pas voulu lui révéler la confession de la reine, et le fit jeter dans la Moldau. Wenceslas avait des ennemis dans sa propre famille : son frère Sigismond, roi de Hongrie par son mariage, à qui il avait cédé l'électorat de Brandebourg, et son cousin Josse de Moravie, possesseur du Brandebourg jusqu'à ce que Sigismond lui eût remboursé une somme prêtée. Wenceslas, surpris (8 mai 1394) dans l'abbaye de Beraun, fut conduit captif au château de Prague. Quatre semaines de captivité lui arrachèrent un acte qui conférait à Josse la préfecture d'Alsace et le vicariat de Bohême. Délivré par un de ses frères, Jean, duc de Gœrlitz, Wenceslas, sur la demande de Sigismond, pardonna à Josse, lui conféra le duché de Luxembourg, et consentit, dans la Bohême, à recevoir les avis tout-puissants d'un conseil de treize membres.

L'Empire sentait si bien le besoin d'un chef, qu'en apprenant la captivité de Wenceslas, les États s'assemblèrent et réclamèrent impérieusement des Bohémiens la délivrance de l'empereur. Mais Wenceslas n'en fut pas reconnaissant ; il savait, de son côté, dans quel intérêt les États d'Empire voulaient lui conserver sa dignité. Sa paresse se refusait à les gouverner et à les pacifier. Ils lui demandèrent au moins un vicaire impérial, et il leur donna son frère Sigismond (1396). Mais il venait de conférer à Jean Galéas le titre de duc de Milan (v. ch. XXV, § III). On murmurait de cette aliénation, comme s'il eût été possible à l'Allemagne de reconquérir encore le Milanais ; on murmurait par-dessus tout du désordre de l'Allemagne. Enfin, en 1399, les électeurs de

Mayence et de Cologne, palatin et de Saxe, formèrent une ligue électorale ; l'archevêque de Trèves y accéda ; le duc de Bavière, les margraves de Misnie, le Landgrave de Hesse, le bourgrave de Nuremberg, consentirent à l'élection d'un nouveau roi des Romains. On annonça l'intention de citer Wenceslas à Lahnstein pour lui demander compte de son administration. Ils ne s'inquiétèrent pas de la retraite du duc de Saxe qui, n'ayant pu faire tomber leur choix sur un de ses protégés, se sépara de la ligue. Ils citèrent Wenceslas à Oberlahnstein (1400), l'accusèrent de n'avoir pas rendu la paix à l'Église ni à l'Empire, d'avoir conféré le duché de Milan, de n'avoir pas mis fin aux défis et aux guerres privées, et le lendemain le palatin et les trois archevêques choisirent pour empereur le palatin lui-même, Robert III. Les lettres qu'ils écrivirent, au milieu de l'étonnement général, au pape, aux cardinaux, aux villes d'Italie, aux autres rois, reprochaient à Wenceslas bien moins ces vices, ces cruautés ignobles dont les Bohémiens le défiguraient, que cette oisiveté incurable qui avait laissé couler *la sueur sur le visage des princes*. Wenceslas avait été rejeté comme inutile, pour avoir dissipé les biens impériaux, avili la puissance impériale ; on l'avait remplacé par Robert, déjà célèbre par ses vertus, et capable de ramener l'Empire à son heureux état d'autrefois¹. Cependant les princes, par cette élection précipitée, n'avaient produit qu'une guerre civile. Avant de mettre l'ordre dans l'Empire, il fallait que Robert fût reconnu sans contestation. Selon l'usage, il campa pendant six semaines et trois jours devant les murs de Francfort avec une suite nombreuse de princes, de grands, de nobles du saint Empire², et fut couronné à Cologne ; mais Wenceslas n'avait pas renoncé à l'Empire, et déjà les électeurs voulaient que Robert descendit en Italie pour châtier le duc de Milan. Incertain si l'Allemagne tout entière finirait par le reconnaître, et forcé par ses partisans d'aller au dehors réclamer des droits perdus, le roi Robert fit de son mieux. Il brouilla les affaires le Sa Bohême, où Wenceslas régnait encore, et arma son fils, le margrave de Misnie et le bourgrave de Nuremberg, contre le royaume héréditaire de son rival. Il demanda 200.000 ducats aux Florentins, pour *recouvrer l'honneur impérial presque tombé*, reconnaissant que, faute d'un pareil secours, *son entrée en Italie ne serait pas facile*, protestant de la reconnaissance de son *cœur d'or* pour sa chère ville de Florence, et promettant de la faire connaître à tous les peuples de l'Italie par les faveurs et les privilèges dont il voulait combler leur liberté et leur puissance. Il écrivit au doge de Venise, Michel Steno, pour lui demander sa faveur, ses conseils, ses secours, disant magnifiquement que bientôt l'Italie verrait les insignes victorieux de la majesté qui porte le sceptre, pour la gloire des bons, la répression des méchants, l'extirpation des épines et des ronces. Il éleva la voix, forçant le ton des anciens empereurs, pour défier Jean Galéas, et le *requérir de restituer les provinces, les terres, les territoires, et autres biens* qui appartenaient au saint Empire romain. Il chargea François Carrare, son seul allié, de faire connaître ses ordres au marquis d'Este, ses menaces au seigneur de Mantoue³. Il parut enfin (1401), et fut honteusement vaincu près du lac de Garda (voyez ch. XXV, § III). Il ne demandait pas autre chose que de revenir en Allemagne. Il retrouva la maison de Luxembourg dans la confusion. Sigismond nommé vicaire général en Bohême avait essayé de conduire Wenceslas en Italie pour disputer à Robert le couronnement impérial ; il l'avait ensuite gardé à vue dans son palais, enfin

¹ Voyez dans Martène, *Thesaurus*, anecdotorum, t. I, p. 1634 et suivantes.

² Voyez dans Martène, *Thesaurus*, anecdotorum, t. I, p. 1634 et suivantes.

³ Voyez dans Marlène, *Thesaurus*, t. I, les soixante-dix-huit lettres écrites à Robert ou par lui.

conduit à Vienne sous la surveillance du duc d'Autriche. Forcé, par les dangers de son royaume de Hongrie, de quitter la Bohême, Sigismond apprit que Wenceslas, échappé de Vienne, était rentré dans ses États. Il voulut s'allier avec le duc d'Autriche, et ne put empêcher un accord par lequel Josse de Moravie était appelé à la succession de Bohême.

Cette brouillerie des princes de Luxembourg permettait sans doute à Robert de régner, comme l'avaient voulu les électeurs dont il était le représentant. Une bulle de Boniface IX, reçue intacte et avec tous les signes d'authenticité par l'évêque de Worms, soumettait à l'interdit et à l'excommunication la ville d'Aix-la-Chapelle, si elle ne reconnaissait pas Robert (1404) ; mais Robert était coupable, ou de ne pas rétablir la paix publique, ou de déplaire à l'archevêque de Mayence. Cet électeur forma donc avec les principaux États et les villes de Souabe, la ligue de Marbach (1405) pour la défense de la paix, et contre les envahissements du chef de l'Empire, si l'empereur voulait toucher aux droits et aux privilèges des États. Robert ne put dissoudre cette ligue ; il la justifia même (1406) quand il ne tint pas la parole qu'il avait donnée, au moment de son élection, au sujet du Brabant et du Limbourg ; à la mort de la duchesse Jeanne, à qui Charles IV avait abandonné ces deux provinces pour sa vie, il les réclama comme fiefs dévolus à l'Empire mais il ne reçut point de réponse des États¹, et il ne put empêcher un prince de Bourgogne, Antoine, fils puîné de Philippe le Hardi, adopté par Jeanne, de prendre possession de l'un et de l'autre duché, auxquels il ajouta bientôt le Luxembourg, par le consentement de Wenceslas. Ces fiefs germaniques, entrant ainsi dans la maison de France étaient perdus pour l'Empire. On murmurait donc contre Robert ; lui-même commençait à être las de sa royauté. Il disait au roi d'Angleterre Henri IV, en refusant de l'aider contre la France (1407) : Depuis le jour de mon élection jusqu'au temps présent, j'ai éprouvé et j'éprouve une résistance opiniâtre du roi de Bohême et de ses complices ; il me faut travailler contre eux sans relâche d'une main forte et puissante, et occuper toute ma milice à cette guerre. Bien plus, quelques-uns de ceux qui m'ont salué roi des Romains n'ont point une volonté assez pure et ne me montrent pas toute l'obéissance qu'ils devraient. Il faut donc que je veille, que je prévoie avec sagacité, que je sois agité de soucis, que je garde opiniâtrement ma milice auprès de moi². Robert acheva son règne dans des efforts aussi malheureux pour mettre fin au schisme de l'Église ; il mourut en 1410.

Par une singulière confusion des droits électoraux la mort de Robert opéra un triple schisme dans l'Empire. L'électeur de Saxe et Wenceslas, roi de Bohême, prétendaient que l'empereur vivait encore, que cet empereur était Wenceslas, auquel on n'aurait point dû opposer Robert. La voix électorale du Brandebourg appartenait ou à Sigismond, roi de Hongrie, qui avait le titre de cet électorat, ou à Josse de Moravie, qui en avait la possession ; enfin, à la diète convoquée par l'archevêque de Mayence, il ne vint que le palatin et les trois archevêques : le palatin et l'électeur de Trèves admirèrent le bourgrave de Nuremberg, ambassadeur de Sigismond, pour le représentant de la voix électorale du Brandebourg ; et tous les trois choisirent Sigismond. Deux jours après, les ambassadeurs de Josse et de recteur de Saxe arrivèrent à Francfort, se joignirent aux deux autres archevêques, et élurent Josse de Moravie. Wenceslas, Sigismond, Josse, tels étaient les trois compétiteurs. Sigismond demandant à

¹ Martène, *Thesaurus*, t. I, p. 1718 et 1722.

² Martène, *Thesaurus*, t. I, p. 1719.

Josse s'il acceptait l'Empire : *Je pars pour Francfort*, répondit Josse ; — *et moi*, reprit Sigismond, *je pars pour la Moravie*. Mais Josse mourut tout à coup ; Wenceslas déclara qu'il renonçait à l'Empire en faveur de son frère ; et Sigismond fut reconnu par toute l'Allemagne (1411).

C'était un prince puissant : il était roi de Hongrie ; par la mort de Josse, il rentra en possession entière du Brandebourg ; il devait hériter de la Bohême après la mort de Wenceslas. En accordant de nouvelles prérogatives à l'archevêque de Mayence, il avait promis de faire rentrer au domaine de l'Empire tous les fiefs qui deviendraient vacants : ainsi les électeurs semblaient avoir rencontré dans Sigismond ce qu'ils avaient reproché à Wenceslas de ne pas être ; mais le nouvel empereur avait ses États à lui, dont la défense le détournait quelquefois des intérêts de l'Empire ; il travailla ensuite avec ardeur à terminer le schisme qui divisait l'Église ; et quand l'élection de Martin V eut, après quatre ans, mis fin au concile de Constance, la guerre des Hussites se répandit de la Bohême sur l'Empire qu'elle couvrit pendant douze années de dévastations (v. ch. XXIV, § 3). Au milieu de tant de soins, Sigismond ne put faire prévaloir ses prétentions impériales sur l'Italie. Tout ce qu'on lui accorda, ce fut d'entrer une fois à Milan pour y parer sa tête de la couronne de fer ; et à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. Dans l'Allemagne elle-même il fut abandonné des États, quand il rappela à la *directe* de la couronne germanique les duchés de Brabant et de Limbourg, vacants par la mort d'Antoine de Bourgogne, et dont s'empara le duc de Bourgogne Philippe Le Bon. Il fut mieux écouté quand il parla de paix publique. Les États savaient sacrifier quelque chose de leur indépendance pour recouvrer, avec ce bien de la paix, la liberté de jouir à l'aise de leur puissance nouvelle ; ils lui laissèrent rétablir l'office de *juge de la cour*, et opposer à leur droit de *non evocando* une *chambre impériale* qui dépendait de l'empereur seul, qui avait ordre de prévenir les transgressions de la paix publique, ou de les faire réparer sur-le-champ. C'est l'origine du *conseil aulique*. Enfin Sigismond organisa l'Allemagne, au moins les principales familles ou États, tels qu'ils sont demeurés, tant que l'Allemagne a été un empire. Il donna le Brandebourg au bourgrave de Nuremberg, Frédéric V de Hohenzollern, pour le récompenser de ses services personnels, et il fonda, par cette donation, la maison qui règne encore aujourd'hui sur la Prusse. Il délivra les cantons suisses du voisinage des Autrichiens, lorsqu'au concile de Constance il mit au ban de l'Empire le duc d'Autriche Frédéric, qui avait favorisé la fuite de Jean XXIII. Ce duc avait reçu en partage les possessions de la maison de Habsbourg, en Suisse, en Souabe, et le Tyrol. Les confédérés suisses n'acceptèrent qu'à regret l'ordre de dépouiller leur voisin. Il fallut que le concile les menaçât d'excommunication, que l'empereur leur garantît la possession des terres qu'ils conquerraient par obéissance, et qu'il affranchit Zug et Glaris de tous leurs devoirs envers le proscrit. Berne occupa l'Argovie, Aarhourg, Aarau, Linsbourg, et le château de Habsbourg ; Lucerne prit Sursée ; Zurich occupa les villes de Bremgartem et de Mellingen, et le comté de Baden ; tandis que la ville de Schaffhouse redevenait impériale, et que la préfecture des dix villes impériales de Souabe était abandonnée à l'électeur palatin.

Sigismond fonda encore la maison qui règne aujourd'hui sur la Saxe avec le titre royal. La famille qui possédait l'électorat de Saxe s'éteignit en 1422 ; l'autre branche, qui possédait la Saxe-Lawenbourg, réclama Wittemberg et le cercle électoral. Sigismond n'écouta que sa reconnaissance. Le margrave de Misnie, landgrave de Thuringe, Frédéric le Belliqueux, s'était montré allié utile de Sigismond, empereur ou roi de Bohême : il fut investi de la Saxe, et admis par

les électeurs dans leur collège. Sigismond le soutint contre ses concurrents, déconcerta toutes les menaces d'Éric, duc de Saxe-Lawembourg, et les prétentions du concile de Bâle, qui, s'ingérant dans les affaires temporelles de l'Empire, voulait prononcer sur cette succession. Sigismond assura encore la possession de la Lorraine à René d' Anjou, époux d'Isabelle, la seule héritière de la famille de Gérard d'Alsace. Enfin, Sigismond acquit à la maison d'Autriche la dignité impériale, qu'elle a toujours conservée par l'élection jusqu'à Marie-Thérèse, ou, si l'on veut, jusqu'à ce que la volonté de Napoléon en décidât autrement. Il avait marié sa fille Élisabeth au duc autrichien Albert V, descendant à la quatrième génération de l'empereur Albert Ier. Il le déclara son héritier dans la Bohême et dans la Hongrie. Albert lui succéda aussi dans l'Empire.

La mort de Sigismond (1438) mit fin à la maison de Luxembourg il ne resta rien de cette race illustrée par les qualités brillantes de Jean l'Aveugle ; elle avait réuni deux électors et la Hongrie ; elle avait imposé son autorité directe à une partie du Palatinat ; elle avait gardé l'Empire, malgré l'inquiétude des princes, sous Charles IV, Wenceslas et Sigismond ; elle se glorifiait d'avoir, par la bulle d'or, déterminé à toujours les rapports et les droits des nations germaniques ; il n'en resta rien, pas même le petit pays de Luxembourg leur berceau, qui entra, en 1444, dans la maison française de Bourgogne. Mais une époque nouvelle commençait pour l'Allemagne, une époque d'organisation et d'administration régulière. Telle fut l'œuvre que la maison d'Autriche entreprit dès les premiers jours de son avènement définitif. Albert HH, élu empereur, reconnu roi par la Bohême et par la Hongrie, régna moins de deux ans ; mais à la diète de Nuremberg (13 juillet 1438), il parla si haut de la nécessité de la paix publique, qu'on écouta sa volonté. Pour mettre fin aux défis et aux guerres privées il voulait que toute querelle fût soumise à un jugement d'arbitres, et que l'on constituât une autorité supérieure respectée de tous dans l'intérêt général, Des murmures se firent entendre le projet présenté par l'empereur ne fut pas adopté chaque parti fit le sien à son avantage ; mais, l'empereur persévérant toujours, il fallut bien que de tous ces travaux partiels on formât un traité accepté par tous ; enfin, du convoiement des électeurs, des princes ecclésiastiques et séculiers, des comtes, des barons, des chevaliers, des écuyers, et des villes, on publia une sanction de paix publique. On divisa l'Allemagne en six cercles ou cantons : à la tête de chaque cercle, un directeur ou capitaine général, choisi dans les états, devait juger toutes les causes de paix publique et ordonner et procurer la réparation de cette paix violée. Le premier cercle fut composé de la Franconie et du Haut-Palatinat sous la direction de l'électeur de Brandebourg ; le second, des États de l'ancienne Bavière sous la direction de l'archevêque de Salzbourg ; le troisième, de la province de Souabe, sous la direction du comte de Wurtemberg ; le quatrième, des deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Coblenz, sous la direction de l'archevêque de Mayence ; le cinquième, du Bas-Rhin, des Pays-Bas et de la Westphalie, sous l'électeur de Cologne ; le sixième, de la Haute et de la Basse-Saxe, sous la direction de l'électeur de Saxe.

Sans doute il y avait encore trop de haines, de jalousies, d'ambitions contraires entre les divers États, pour que cette paix fût désormais gardée inviolablement. Albert II lui-même ne put être cette autorité supérieure qu'il avait réclamée comme indispensable au maintien de la paix ; il mourut en 1493, et son fils posthume Ladislas ne lui succéda qu'avec peine en Autriche, en Bohême et en Hongrie. Sans doute son successeur à l'Empire, naturellement indolent et peu capable, paraissait devoir abandonner l'Allemagne à elle-même. C'était Frédéric III, de la branche autrichienne de Styrie. Il voulut, contrairement à l'exemple

d'Albert II, intervenir entre le concile de Mile et le pape Eugène IV. Convaincu et effrayé des maux terribles qui s'élèvent quand la paix ecclésiastique est troublée, il indiqua diverses diètes, convoqua souvent les princes et les prélats de sa nation, envoya des ambassades à l'un et à l'autre parti, n'épargnant ni les fatigues ni les dépenses¹. Dans un intérêt de famille, il renouvela les guerres avec la Suisse ; à l'occasion de la succession du comte de Toggenbourg, il prit parti pour la ville de Zurich, qui prétendait faire des conquêtes malgré la confédération, espérant recouvrer quelques-unes des terres enlevées aux siens par Sigismond, IL appela contre la confédération le fils de Charles VII, le dauphin Louis, qui entraîna ainsi hors de France les aventuriers nommés *Armagnacs*, et qui, tout en triomphant des Suisses, près de Bâle, dit la paix avec eux par admiration de leur héroïsme. Les Autrichiens recouvrèrent Kybourg, la Thurgovie et Diessenhoffen (1450), mais pour les perdre en moins de dix ans. Au dehors enfin, Frédéric III, en renonçant solennellement aux prétentions des empereurs sur Rome (1452), renonça tacitement à l'Italie. Cependant, dès les premières années de son règne, Frédéric III avait ses projets d'organisation. Quelques États, ou plutôt certaines villes impériales, avaient proposé une constitution qui devait tout mettre en ordre, créer une chambre impériale, quatre tribunaux auliques, seize tribunaux provinciaux, soixante-quatre francs tribunaux, protéger les faibles contre les forts, et abolir les droits, les péages et les impôts. Les réclamations violentes contre le clergé, les accusations injustes contre les ordres religieux, contenues dans ce travail, furent sans doute ce qui empêcha de l'adopter ; mais la diète de Francfort (1442) fit des règlements sur les défis et les guerres privées, sur les abus du tribunal secret, sur les monnaies alors altérées ; et il fallait bien qu'il y eût de bonnes choses dans ces lois, et qu'on fût disposé à les observer, puisqu'elles portent encore le nom de *réformation de l'empereur Frédéric III*. A l'exemple de ses prédécesseurs, Frédéric III avait compris que l'agrandissement de sa maison serait une cause certaine d'influence prépondérante en Allemagne. Il s'efforçait donc d'élever et d'illustrer cette maison, désormais sans rivale par l'affaiblissement des Wittelsbach et l'extinction des Luxembourg ; il accorda (6 janvier 1453) à tous les princes autrichiens le droit de créer des comtes et des nobles, d'établir des péages, d'imposer des charges et des tailles ; il leur confirma les privilèges qu'ils avaient pu obtenir des autres empereurs, et les décora tous du titre d'*archiduc*. Ce nom, jusque-là inconnu, n'avait au-dessus de lui que le nom d'électeur, et n'avait point d'égal dans les autres dignités de l'Empire.

Cinq mois après (29 mai 1453), Constantinople fut prise par le sultan des Turcs, Mahomet II.

¹ Martène, *Thesaurus*, t. I, p. 1802.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

France et de l'Angleterre (1307-1453) : guerre de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et d'Orléans. La constitution anglaise s'accroît de l'affaiblissement du pouvoir royal ; en France, accroissement du pouvoir royal par la ruine de la féodalité ; le nord et le midi réunis définitivement par l'expulsion des Anglais¹.

¹ L'histoire d'Angleterre aura la plus grande part dans ce chapitre ; pour la France, ce sera plutôt une indication qu'un développement des faits ; nous tâcherons toutefois de ne rien omettre dans cette indication. Nous rappelons à nos lecteurs que l'histoire de France, d'après notre plan, doit toujours être résumée dans cette histoire du moyen âge.

Les réclamations des barons et des communes en Angleterre avaient été plus fortes que la volonté tyrannique et la gloire d'Édouard Ier ; au contraire en France, l'énergie et les violences de Philippe le Bel assuraient à ses successeurs la suprématie absolue sur la féodalité et sur le peuple.

A peine Édouard II de Carnarvon avait succédé à son père, que les barons, relevant la tête, lui contestèrent le droit d'avoir un favori. C'était Piers de Gaveston, le compagnon de sa jeunesse, qu'il avait rappelé de l'exil malgré les dernières recommandations de son père, pour lui donner sa nièce en mariage, le nommer grand chambellan, et lui livrer les trésors réservés à la guerre sainte. En accusant ce favori de mal dispenser les faveurs royales et de tromper le roi dans l'administration, les barons et les communes trouvaient un prétexte commode de faire connaître leurs plaintes et leurs nouvelles exigences. Gaveston, un moment éloigné d'Angleterre, mais chargé du gouvernement d'Irlande (1308), ne satisfait pas la haine de ses ennemis. Avant d'accorder un nouveau subside au roi pour l'année suivante, les députés des communes présentèrent une *pétition pour le redressement des griefs*, réclamèrent contre les pourvoyeurs royaux qui prenaient leurs provisions sans donner de cautions ; contre les droits additionnels imposés sur le vin, sur le drap, sur d'autres objets importés de l'étranger ; contre l'altération des monnaies ; contre les intendants et les juges de la maison du roi qui jugeaient des procès en dehors de leur compétence ; contre les chartes de pardon trop facilement accordées aux coupables ; enfin contre le roi lui-même, qui avait oublié de nommer, à l'exemple de son père, un secrétaire pour recevoir dans le parlement les pétitions des communes¹. Édouard, d'abord irrité de ce ton fier des communes, consentit ensuite à céder et à réparer, afin d'obtenir par sa condescendance le retour de Gaveston ; il obtint aussi l'assentiment des barons par ses promesses, et Gaveston reparut. Le favori en abusa ; il était originaire de la Guyenne et depuis, les hommes du midi appelés en Angleterre, élevés en dignité, préférés aux Anglais, étaient une cause continuelle d'accusation contre les rois faibles. A ce premier tort, Gaveston ajouta des injures contre les lords ; il appelait le comte de Lancastre le *vieux pourceau* ou le *comédien*, le comte de Pembroke *Joseph le juif*, le comte de Gloucester le *coucou*, le confite de Warwick le *chien noir des bois* ; aux injures il ajouta une grande habileté dans les tournois, il désarçonna les lords les plus considérés, et redoubla ses moqueries. Ce triomphe d'un *gueux revêtu des faveurs royales* était trop insupportable aux nobles lords. On recommença de protester contre lui, et toujours au détriment du roi ; les barons, étant venus au parlement de 1310, suivis de leurs tenanciers armés, firent nommer, pour réformer la maison du roi et les abus du gouvernement, un comité de sept prélats, de huit comtes et de six barons. Ces *ordonnateurs*, après avoir réglé les droits de l'Église, la paix du roi, le paiement de ses dettes, annulèrent toutes les concessions faites par le roi, et lui défendirent d'en faire de nouvelles sans le consentement des barons jusqu'à ce qu'il eût acquitté toutes ses dettes. Ils attaquèrent bien plus directement encore le pouvoir du roi et son favori par ces autres dispositions : le roi ne quittera point le royaume et ne fera point la guerre sans le consentement des barons ; tous les grands officiers de la couronne seront nommés de l'avis et du consentement des barons réunis en parlement ;

¹ Voyez Lingard, t. III.

les nouvelles taxes sur la laine, le drap et les autres marchandises, seront abolies. Gaveston, pour avoir donné de mauvais conseils et dissipé les fonds publics, sera à jamais banni de l'Angleterre. Cette réforme finissait en ordonnant, pour supprimer tout délai dans l'administration de la justice, que le parlement s'assemblât au moins une fois par an. Le roi, après avoir hésité, comprit qu'il fallait encore céder ; il accordait tout, mais sous la condition de revoir ensuite chaque article, et de déclarer nuls tous ceux qui seraient trouvés contraires aux justes droits de la couronne. Gaveston se retira en France ; il s'enfonça dans le Brabant ; et, comme pour s'éloigner de lui davantage, Édouard se porta dans les comtés du nord. Les barons se réjouissaient de la séparation, quand ils apprirent que le roi et le favori avaient été vus ensemble dans la ville d'York ; ils furent bien plus surpris encore quand ils entendirent une proclamation dans laquelle Gaveston défiait ses ennemis, et se donnait le nom de bon et loyal sujet. Cette fois, ils prirent un moyen plus sûr d'en finir. Au lieu de délibérer, de faire des règlements, de prononcer des condamnations illusoire, ils prirent les armes ; ils mirent à leur tête Thomas de Lancastre, petit-fils de Henri III ; rassemblèrent des chevaliers sous prétexte d'un tournoi, forcèrent le roi déconcerté à fuir d'abord, et assiégèrent Gaveston dans le château de Scarborough. Gaveston se rendit, avec le consentement du roi, au comte de Pembroke : il espérait la vie sauve, et, en attendant son jugement, son propre château pour prison ; mais sur la route, il tomba aux mains du comte de Warwick : *le chien noir avait juré que le favori sentirait ses dents*. Comme on délibérait dans le château de Warwick sur le sort du captif : *Vous avez attrapé le renard*, dit une voix ; *si vous le laissez échapper, vous serez obligé de le chasser encore*. Gaveston, condamné par cette parole, fut aussitôt décapité (1312).

Le faible Édouard n'osa point punir ; on fit semblant de lui demander pardon, et il pardonna : un tel roi n'était pas non plus capable de soutenir les prétentions de son père sur l'Écosse. Une fois seulement il avait commencé, avec Gaveston, une expédition où le favori prouva sa valeur, et espérait justifier son pouvoir par de grandes actions, lorsque les *ordonnateurs* le chassèrent. Robert Bruce avait successivement reconquis Perth, Roxburgh, Edimbourg ; Stirling allait se rendre si les secours lui manquaient, et lorsque Édouard arriva, il trouva Bruce soutenu par 30.000 hommes armés de piques, qui s'étendaient depuis le village incendié de Bannock jusqu'au château, et devant eux des fossés recouverts de claies et de gazons, qui portaient bien un fantassin, mais cédaient au poids d'un chevalier (1313). La prière fervente, la messe qui leur fut dite sur une hauteur voisine, la vue du prêtre qui marchait à leur tête portant le crucifix, remplirent les Écossais d'une vive confiance. Comme ils s'agenouillaient avant de combattre ; *Ils sont à genoux*, s'écria un Anglais, *ils demandent miséricorde*. — *Non*, reprit un autre, *ils demandent miséricorde, mais à Dieu seul*. Ils se relevèrent pour vaincre. L'infanterie anglaise mise en déroute, la cavalerie voulut renouveler le combat, et s'embarassa dans les fossés. A cette vue, la réserve écossaise sortit du bois qui la masquait, et, par une subite épouvante, acheva la déroute anglaise¹. Édouard avait perdu son sceau et ses trésors, ses machines et les vivres de toute l'armée. Quand il proposa un traité, l'Écossais refusa de rien entendre si on ne commençait par lui reconnaître le titre de roi ; il ne crut pas même l'Écosse vengée si elle ne faisait sentir à la domination anglaise de fâcheuses représailles. Il tenta donc de délivrer l'Irlande, où deux races ennemies vivaient en face l'une de l'autre, depuis plus d'un siècle, en se haïssant ; les indigènes dans les districts

¹ Continuateur de Nangis, apud Achery, t. III.

sauvages, dans l'Ulster et Connaught, les Anglais sur les côtes orientales et méridionales, et dans les principales villes. Ces Anglais, réunion mélangée d'aventuriers venus d'Angleterre, du pays de Galles, ou de Guyenne, respectaient peu l'autorité du roi d'Angleterre, se fortifiaient dans leurs châteaux, se déchiraient les uns les autres par des guerres privées, et tenaient les indigènes, quand ils en pouvaient prendre, écrasés sous une servitude hideuse. Les Irlandais ne se trompaient point, en étendant jusqu'au gouvernement anglais la haine de ces vexations qu'il n'empêchait pas ; ils avaient, malgré les sommations d'Édouard II, refusé de marcher contre l'Écosse, et ils avaient salué avec espérance la victoire de Bannokburn, remportée par les Écossais leurs frères, qui descendaient de la même origine, qui parlaient la même langue, qui conservaient ces usages pareils, Édouard Bruce, le frère du roi d'Écosse, débarqua avec six mille hommes près de Carrikfergus (1315) ; il battit le justicier et le comte d'Ulster pendant deux ans, il triompha par des ravages multipliés, et fut substitué à tous les droits de l'indigène Donald-o-Nial, appelé *prince de Tyrone et monarque héréditaire d'Irlande* ; il entra aussitôt en possession dit pouvoir royal (1316). Les Anglais redoublèrent d'efforts ; le justicier, vainqueur à Tullagh, envoya à Dublin huit cents têtes des O'Moores comme, un témoignage de sa victoire. Lord Birmingham vainquit près d'Athenrée Phelim O'Connor, roi de Connaught, le tua, et avec lui vingt-neuf chefs de tribus du même nom et onze mille hommes ; la vaillante race des O'Connor semblait détruite, mais le roi d'Écosse lui-même, Robert Bruce, arriva avec une armée nombreuse (fin de 1316). Une année de ravages, et surtout l'infatigable ardeur des Irlandais, imprimèrent tant de crainte aux Anglais, malgré le départ de Robert Bruce, qu'ils ne virent plus d'espérance que dans l'autorité de l'Église : ils savaient bien ce que pouvait la voix de l'Église sur ces nobles âmes de l'Irlande. Ils réclamèrent auprès de Jean XXII, et, en le trompant, provoquèrent contre leurs ennemis une menace d'excommunication. Les Irlandais opposèrent, comme une excuse, leur ancienne indépendance de quatre mille ans à la conquête récente des Anglais, et les promesses de Henri II à la tyrannie de ses successeurs. Le pontife engagea le roi anglais à la modération ; et à peine Édouard l'eut promise, à peine il eut dit que, le mal s'étant fait à son insu, il se chargeait à l'avenir de procurer le bien, que les Irlandais cessèrent de combattre, et se montrèrent satisfaits d'être soumis à la loi anglaise et protégés contre les meurtriers jusque-là impunis. Il ne restait donc plus au roi d'Angleterre qu'à faire la paix avec l'Écosse. Jean XXII employa des efforts assidus ; Édouard appelant Bruce du nom de *noble lord gouverneur de l'Écosse*, Bruce, de son côté, refusant tout autre titre que celui de roi, et pour les siens toute autre condition que l'indépendance, la conclusion fut arrêtée longtemps ; les Écossais, d'ailleurs, n'avaient pas la loyauté irlandaise. Ils faisaient une trêve en présence dei légats, et Bruce, après l'avoir proclamée à haute voix, continuait le siège de [...], et, en dépit d'une excommunication, faisait ravager le comte d'York. Il céda enfin par une trêve de deux ans (1320) pour obtenir sa réconciliation avec l'Église, et des conférences commencées quelque temps après n'amènèrent pas de résultat.

Tel était sous Édouard II l'état de l'Angleterre. En France des protestations pareilles n'avaient réussi qu'à moitié sous le premier successeur de Philippe le Bel, Louis X le Hutin. Ce prince, roi de France et de Navarre, et maître de la Champagne, s'était laissé persuader que le supplice ou la disgrâce des principaux ministres de son père serait accepté avec reconnaissance comme une réparation ; il livra ainsi Enguerrand de Marigny, ne sachant pas qu'il satisfaisait par là bien plutôt Charles de Valois que les nobles ou les communes. Il relâcha quelque

chose du despotisme de son père ; il donna la *Charte des Normands*, dans laquelle il promettait de ne plus altérer les monnaies, de ne plus imposer de tailles que les anciennes, de ne plus faire mettre à la question un franc homme de Normandie, s'il n'était violemment suspect de crime capital. Aux nobles du duché de Bourgogne, des évêchés de Langres et d'Autun, et du comté de Forez, il rendit le droit des armes et celui des guerres privées. Les nobles de la Champagne, du Vermandois, du bailliage d'Amiens, réclamèrent et obtinrent le droit de sous-inféoder leurs fiefs, des garanties pour leur justice contre les envahissements de la justice royale et les guerres privées. Les provinces de la Langue d'oc réclamèrent seulement l'assurance que personne ne serait distrait de la justice de son domicile, un règlement exact pour la levée des impôts, et l'abolition de la torture en faveur des magistrats des villes et de leurs familles. A côté de ces restitutions qui semblaient détruire en un jour l'ouvrage de saint Louis et de Philippe le Bel, se plaça une guerre contre le comte de Flandre, Robert, qui ne fut pas heureuse. Louis X envahit la Flandre par le midi, et campa près de Courtray avec toutes les forces de son royaume, tandis que ses alliés, le comte de Hainaut, les Hollandais et les Zélandais, attaquaient par mer et mettaient le feu à Ruppelmonde. Mais la stérilité de cette année (1315), la cherté des vivres, l'inondation des terres, força le roi à se retirer, et tout ce qu'il put faire, ce fut de bannir les Flamands de la France, quel que fût leur état ou leur condition¹.

Cependant Louis le Hutin avait gardé le ton royal de son père ; il sanctionnait ses ordonnances de cette formule qui s'introduisit en ce temps : *De notre certaine science et autorité royale, nous ordonnons* ; il affranchit les serfs de ses domaines, pour en tirer leurs épargnes sans doute, mais aussi pour les opposer à la noblesse ; en 1315, il décria routes les monnaies des barons², régla de nouveau que la monnaie de chaque baron n'aurait cours que dans sa terre, et en fixa même le poids et Pu marque. Mais son successeur, Philippe le Long (1316-1322), remit en équilibre cette puissance qui avait chancelé un moment. Louis le Hutin avait laissé de son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne, une fille nommée Jeanne ; sa seconde femme, Clémence de Hongrie, était enceinte quand il mourut. On attendit pendant quatre mois, sous la régence de Philippe le Long, les couches de Clémence, qui mit au monde un fils qu'on appela Jean ; mais cet enfant mourut au bout de cinq jours ; la question de savoir si une femme pouvait succéder au trône fut alors résolue négativement ; partout ailleurs les femmes succédaient ; en France même elles succédaient dans les fiefs, comme Mahaut en Artois, par décision de Philippe le Bel. Philippe le Long convoqua les pairs de France à Reims, et se fit couronner à huis clos au milieu d'une garde nombreuse, malgré les réclamations de plusieurs. Une assemblée qui avait l'apparence d'une réunion des trois ordres approuva le couronnement, et déclara que les femmes ne pouvaient succéder. L'Université donna son adhésion. Pour faire taire le duc de Bourgogne, oncle de Jeanne, on lui céda la Franche-Comté avec la fille de Philippe le Long, on conclut d'avance le mariage de Jeanne avec Philippe d'Évreux, et bientôt (1317) Philippe le Long, roi de France, fut reconnu roi de Navarre, et exerça les droits souverains sur la Champagne, moyennant 15.000 livres de rente payées à Jeanne, sous la condition que la princesse rentrerait dans ses droits sur la Navarre et la

¹ *Genealogia comitum Flandriæ*, Anon. apud Martène, t. II, p. 413. Continuat. de Nang. apud Achery, t. III.

² Ordonnances des rois de France.

Champagne, si le roi mourait sans enfants mâles. Devenu le maître par toutes ces transactions, Philippe le Long se mit à régner en suzerain. Il organisa le parlement, la cour du roi, et en régla les séances, les procédures, la place où chacun devait s'asseoir, même la sienne¹ ; il organisa véritablement la chambre des comptes. Il réclama pour le domaine royal les terres qui en avaient été distraites même celles qui avaient payé les services des légistes² ; il renouvela l'ordonnance de son frère sur les affranchissements. En accordant aux Français quelques garanties pour la levée des tailles, il imposa une contribution extraordinaire aux marchands étrangers ; il persécuta ou laissa persécuter les juifs, toujours odieux au pouvoir royal pour leurs richesses, et les lépreux, qu'on accusait d'empoisonner les fontaines publiques, par les conseils des Sarrazins³ ; enfin, il traita la Flandre en maître. Comme la pacification ne se faisait pas, il cita au parlement l'héritier du comte, Louis de Nevers et de Rethel, et confisqua ses deux comtés ; il força ainsi le comte Robert à venir à Paris faire hommage, et imposa pour condition le mariage d'une de ses filles avec Louis de Nevers. Après lui (1322) le trône passa, au détriment de ses filles, à son frère Charles le Bel, de la même manière qu'il avait passé à Philippe le Long. Mais, cette fois, personne ne réclama, pas même la fille de Louis XI qui pouvait, d'après le traité de 1317, réclamer la Navarre et la Champagne, et qui, parvenue à l'âge de douze ans (1326), fit une nouvelle renonciation en faveur de Charles le Bel, moyennant une augmentation de 20.000 livres. Charles le Bel, comme son frère, reprit les terres du domaine royal qui pouvaient rester encore aliénées⁴. Il abolit la commune de Laon (1322), donnant ainsi l'exemple de fonder le pouvoir royal sur le renversement de la féodalité et des libertés populaires. Il prononça sur la succession de Flandre entre Louis de Nevers, petit-fils du comte Robert, et Mathieu de Lorraine, époux d'une fille de Robert qui repoussait le droit de représentation, et redemandait la Flandre au nom de sa femme. Louis de Nevers, choisi par le roi et par les pairs du royaume, et d'abord accueilli avec enthousiasme par les Flamands, les mécontents ensuite par sa libéralité imprudente, et par les dons qu'il faisait à l'un au détriment de l'autre, sans le savoir. Il augmenta les murmures par des subsides extraordinaires qui parurent levés avec partialité, et pour les effrayer, il mit le feu à la ville de Courtray : il fut pris avec six de ses vassaux⁵ ; mais Charles le Bel exigea qu'il fut mis en liberté. Le comte avait promis de respecter les privilèges de Gand et d'Ypres ; quand il fut libre, il vint à Paris, et se plaignit devant le roi et le parlement de la violence qu'on lui avait faite. L'autorité et la justice royale le délia de son serment, et la menace d'une guerre qui aurait ruiné leur commerce força les Flamands de se soumettre à la vengeance de leur comte.

C'est sous le règne de Charles le Bel que la guerre recommença entre la France et l'Angleterre. Édouard II, suivant le conseil du duc de Lancastre, avait remplacé Gaveston par Hugues Spencer ; le nouveau favori déplut à son tour aux barons ; on réclama son exil et même celui de son vieux père. Lancastre prit les armes, obtint par la force que la volonté des barons fût accomplie, puis, par un juste retour de fortune, il fut convaincu lui-même de trahison dans une guerre contre l'Écosse, et décapité en raison de sa royale origine. Une autre conspiration,

¹ Ordonnances.

² *Ibid.* Ordonnance au bailli de Senlis.

³ *Genealogia comitum Flandriæ.*

⁴ Ordonnance au bailli de Mâcon.

⁵ *Genealogia comitum Flandriæ.*

entreprise pour renverser les deux Spencer rétablis, fut déjouée heureusement : mais la querelle ne devait finir que par la mort d'Édouard. Le roi anglais avait épousé Isabelle de France, sœur de Philippe le Bel. Celui-ci se plaignait que son beau-frère ne fût pas venu lui rendre hommage ; le sénéchal de Toulouse, abusant de la justice royale, citait devant lui les feudataires du duché d'Aquitaine, les condamnait, les dépouillait au préjudice de leur seigneur direct, au profit du roi, le parlement confirmait toutes les spoliations ; enfin le seigneur de Montpezat ayant bâti le château de San-Sardos, les hommes du roi de France prétendirent que ce château était bâti sur les terres françaises ; ils y mirent garnison. Montpezat y accourut, et passa la garnison au fil de Charles le Bel, pour se faire justice, envoya son oncle, Charles de Valois, contre la Guyenne. Edmond, frère d'Édouard, ne sut pas résister, et toute la Guyenne fut soumise. Ce n'était là encore qu'une perfidie à la façon de Philippe le Bel, un acte d'avidité empressée sous l'apparence des droits de suzerain ; il fallait qu'une bien sale intrigue, faisant un infernal usage des crimes les plus odieux, vint flétrir d'une note d'infamie les enfants de Philippe le Bel, aux derniers jours de leur règne. Cette Isabelle, qui avait épousé Édouard II, et qui ne dissimulait pas ses liaisons avec Mortimer, non moins ambitieuse qu'effrontée, haïssait les Spencer et son mari leur protecteur, et préparait la ruine des favoris dans celle du roi. Comme le pape offrait sa médiation, Charles le Bel répondit qu'il fallait remettre la Guyenne pour quelques jours aux mains du suzerain, qui la restituerait au vassal quand celui-ci aurait fait hommage. Édouard II y consentit ; Isabelle vint en France pour faire conclure ce traité, et le malheureux roi d'Angleterre apprit bientôt que sa femme et son suzerain voulaient transférer l'Aquitaine à son fils Édouard de Windsor ; il y consentit. Alors il apprit que Mortimer avait rejoint Isabelle, pour être le surintendant de sa maison, et que le roi de France souffrait ce scandale insolent. Il apprit que sa femme refusait de revenir en Angleterre, se rejetant sur la haine des Spencer, dont elle avait tout à craindre, qu'elle levait des troupes en son nom, que son cher fils donnait contre son autorité des ordres aux barons de Guyenne ; et qu'une correspondance active entre les barons d'Angleterre assurait une armée à une femme sans honneur, aussitôt qu'elle aurait débarqué. Il réclama ; le pape s'y joignant, l'hypocrite Charles le Bel donna ordre à sa sœur de quitter la France ; mais il lui avait préparé un asile chez le comte de Hainaut. Là elle rassembla ses forces, s'entoura de la faction proscrite de Lancastre, et, débarquant en Angleterre, elle fut saluée comme libératrice, car elle annonçait la ruine des Spencer. Londres soulevée, Édouard s'était enfui ; le vieux Spencer, arrêté à Bristol, fut traîné sur la claie sans aucune pitié de ses quatre-vingt-dix ans, décapité et pendu. Édouard s'était embarqué ; on le somma de revenir pour gouverner : on l'enferma pour tuer le jeune Spencer plus à l'aise. Un procès dérisoire ayant été instruit, on prononça que les petits et les grands, les riches et les pauvres, condamnaient unanimement Hugues Spencer, comme voleur, traître et banni, à être traîné, pendu, éviscéré, décapité et mis en quartiers : **Hors d'ici, s'écria le juge en finissant, hors d'ici, traître ! vas, et reçois la récompense de ta tyrannie, scélérat et traître convaincu.** On affubla le condamné d'une robe noire, on lui imposa un rouleau d'orties sur la tête, et on le pendit à une potence de cinquante pieds. Cependant la reine, avec Mortimer et son fils Édouard de Windsor, se rendit au parlement : il y fut convenu que la vie de la reine n'était assurée que par la captivité de son mari, et le lendemain on proclama le jeune Édouard à la place de son père. Pour entraîner quelques opiniâtres qui demeuraient fidèles au captif, on publia que Édouard II avait de sa bonne volonté renoncé à la couronne, et l'on osa répéter ce mensonge au couronnement d'Édouard III. Enfin, après avoir été promené de château en château, le roi

déposé fut montré mort, à la suite d'une nuit où des cris horribles avaient été entendus du fond de sa prison. Son cadavre n'était marqué d'aucune trace de violence ; mais on soupçonna que ses bourreaux lui avaient introduit un fer rouge dans les intestins, et bientôt personne ne douta plus du régicide commis par la reine et par l'aristocratie (1326).

Isabelle l'avait emporté ; Charles le Bel traita avec Edouard III, par considération de la reine d'Angleterre, sa sœur, et promit de restituer tout ce que les Français avaient conquis en Guyenne. Mais la famille de Philippe le Bel semblait, aux yeux des peuples, condamnée par le ciel : Louis X, Philippe le Long, avaient disparu en huit ans ; Charles le Bel lui-même languissait déjà ; et sa mort allait ouvrir de fâcheuses prétentions.

II

Le jeune Edouard III jouissait peu honorablement des forfaits de sa mère. Robert Bruce, voyant les affaires d'Angleterre agitées, n'avait pas craint de violer la trêve faite avec Edouard II, et la cavalerie des Écossais voltigeait dans les comtés du nord, toujours introuvable, et toujours ravageant. Ces agiles montagnards n'étaient pas embarrassés par le bagage ; chacun d'eux portait à la selle de son cheval un petit sac de farine ; ils ne buvaient que de l'eau de rivière ; ils tuaient le bétail qu'ils rencontraient, l'écorchaient, et le faisaient cuire aussitôt dans sa peau retournée. Ils déconcertèrent pendant deux mois le roi anglais et son armée nombreuse aux environs de Durham, et sur la rive gauche de la Tyne, choisissant pour se reposer le moment où l'ennemi avait perdu leurs traces, ou le bravant en face, du haut d'une position inexpugnable ; ici ils lui faisaient dire qu'ils étaient prêts à combattre ; là ils lui refusaient le passage d'une rivière, et célébraient son embarras par de grands feux et par le son redoublé des cornets. Edouard, par le conseil de sa mère, fit avec eux une paix honteuse (1er mars 1328). Il rendit au très-magnifique prince Robert, roi des Écossais par la grâce de Dieu, son allié illustre, et son ami très-cher, et aux héritiers de Robert et à ses successeurs, le royaume d'Écosse, séparé de l'Angleterre, intact et libre, et quitte à jamais de toute soumission, de tout service et de toute demande¹. A ce moment, en effet, Isabelle avait besoin de la paix pour hasarder quelques prétentions sur le royaume de France. Charles le Bel venait de mourir, laissant une fille et sa veuve enceinte ; il avait désigné pour régent son cousin Philippe de Valois. En attendant les couches de la reine, des docteurs en droit civil et canonique furent consultés ; ils s'accordèrent à reconnaître que les femmes étaient exclues de la succession royale : ainsi ils éloignaient de nouveau la fille du dernier roi, les quatre filles de Philippe le Long, la fille de Louis le Hutin, et Isabelle, fille de Philippe le Bel, mère d'Edouard III. Quelques-uns croyaient néanmoins que, si la femme était elle-même exclue, ses enfants mâles ne l'étaient pas ; d'autres répondaient que le fils de la femme ne peut avoir droit ni succession de par sa mère, là où sa mère n'y a point de droit² ; enfin, la veuve de Charles le Bel étant accouchée d'une fille, Philippe de Valois trancha la question en prenant le nom de roi. Il avait pour lui, sinon l'ancienne loi salique qui ne concernait que les alleux³, au moins les deux décisions

¹ Voyez Martène, t. I, p. 1374.

² Froissart, liv. I, ch. IV.

³ *Loi salique*, titre 62.

précédentes des états qui avaient donné le trône à Philippe le Long et à Charles le Bel. Il traita sur-le-champ avec Jeanne, fille de Louis X, et son mari Philippe d'Evreux ; il céda la possession de la Navarre retenue par les deux derniers rois, promit quelques rentes sur les comtés de la Marche et d'Angoulême, et se fit céder pour toujours la Champagne et la Brie. Il évita ensuite d'entendre les demandes d'Isabelle, mère d'Édouard III ; il en fut couronné à Reims, et marcha aussitôt contre les Flamands rebelles à leur comte Louis de Nevers. C'était d'ailleurs l'avis des prélats, des nobles, et du peuple de son royaume, qui redoutaient que l'indépendance flamande n'attirât à elles les communes de Picardie et de France¹. De tous les chefs flamands, le principal était Nicolas Zannekin, *hardi homme et outrageux durement*, dit Froissart. Ils prirent position près de Cassel, et firent peindre un coq sur leurs étendards avec ces mots : *Quand ce coq ici chantera, le roi trouvé ci entrera*. Philippe, au lieu de les attaquer en bataille, commença par envoyer le feu et le ravage à droite et à gauche, coupa les vivres à ceux qui étaient sur la hauteur de Cassel, et par la faim les força d'attaquer. Zannekin était venu observer le camp royal sous l'habit d'un marchand de poissons ; il divisa les siens en trois corps pour attaquer en même temps et séparément le roi Philippe, le roi de Navarre, et le roi Jean de Bohême. Le roi Philippe, surpris à table, s'enfuit précipitamment ; mais les comtes de Hainaut et de Bar, venant au secours, accablèrent les Flamands, que le poids inaccoutumé de leurs cuirasses avait bien vite épuisés. Zannekin fut tué, et à côté de lui on compta treize mille morts en trois tas, aux trois points où il avait dirigé l'attaque. Cassel ouvrit ses portes ; Poperingue, Ypres, la châtellenie de Bergues, enfin la ville de Bruges, redoutant la vengeance du roi, reçurent le comte Louis, leur seigneur, amiablement et paisiblement².

Le roi Philippe était *durement prisé et honoré de cette emprise qu'il avait faite sur les Flamands. Si demeurait en grand honneur, et n'y avait marques mais eu en Franc roi comme on disoit, qui eust tenu l'état pareil au roi Philippe, et faisait faire tournois, joustes et ébatements moult et à grand plenté*³. Il somma donc le jeune roi d'Angleterre de lui faire hommage. Édouard avait à soutenir de misérables prétentions, il déclarait les femmes exclues de la couronne, autrement les droits de sa mère ne venaient qu'après ceux de la fille de Louis le Hutin ; mais il réclamait cette même couronne pour les enfants mâles issus des femmes, et, comme il y avait des enfants mâles issus des filles de Philippe le Long, il ajoutait que, pour régner, ces-héritiers des femmes devaient être nés du vivant de leur grand-père. Sa mère Isabelle lui conseilla donc de céder. Cette reine homicide ne se maintenait que péniblement à la place de son mari, et n'avait ni temps ni troupes à employer contre Philippe de Valois. Édouard III vint à Amiens (1329) ; il ne refusa pas de mettre ses mains dans celles de son suzerain, et *clama qu'il tenoit du roi la duché de Guyenne et ses appartenances comme duc de Guyenne et pair de France* ; mais il refusa de rendre l'hommage-lige avant d'avoir examiné si les rois ses prédécesseurs avaient rendu l'hommage de cette manière. La chose traîna pendant un an ; l'évêque de Chartres, l'évêque de Beauvais, et plusieurs seigneurs de France, envoyés en Angleterre pour examiner, avec le parlement, quel hommage Édouard devait à Philippe, purent assister à l'exécution du comte de Kent, un des fils d'Édouard Ier, ennemi de Mortimer, qu'on accusa de conspirer contre Édouard III, et qui fut décapité sans

¹ *Genealogia comitum Flandriæ*.

² *Genealogia*, etc. Froissart, t. I, ch. 49. Cont. Nang., *ibid*.

³ Froissart, *ibid*.

preuves. Enfin, dans les premiers jours de 1331 (30 mars), le roi anglais donna un acte qui déclarait lige l'hommage rendu par lui à la France, et fixait la formule qui serait désormais employée par tous ses successeurs à la cérémonie de l'hommage¹. Les deux rois semblèrent alors réconciliés, et chacun régna chez soi.

Philippe bannit de France, par arrêt du parlement, son beau-frère Robert d'Artois, qui réclamait l'Artois, autrefois donné à sa tante Mahaut, en dépit du droit de représentation. Cette réclamation contrariait le roi de France et le duc de Bourgogne Eudes IV, dont il avait épousé la sœur ; d'ailleurs le prétendant produisit de faux titres, et par ce crime mérita son expulsion ; le roi de France le fit chasser du comté de Namur et du Brabant, et ne lui laissa d'autre refuge que l'Angleterre². Philippe, en effet, exerçait le pouvoir royal en maître redouté : il avait déclaré que le fait de la monnaie n'appartenait qu'au roi, et, de sa certaine science et autorité royale³, il avait changé à son gré la valeur des monnaies courantes (1330) ; il entra dans la querelle de Jean XXII et de Louis de Bavière, et se servait du parlement contre l'Église ; il suivait contre les communes elles-mêmes le plan de ses prédécesseurs, détruisait les dernières espérances des bourgeois de Laon, et supprimait à Toulouse l'administration municipale. De son côté, le roi d'Angleterre sortait de la honteuse tutelle où- le retenait l'impunité de sa mère. il commençait à comprendre dans quelle complicité on l'avait entraîné six ans plus tôt, il se reprochait la mort du comte de Kent, si vite jugé et si peu régulièrement ; il résolut donc de se montrer le maître, et, le parlement étant assemblé à Nottingham, il se saisit pendant une nuit de la personne de Mortimer. Isabelle ne sauva pas son favori par ses supplications dégradantes : on la laissa s'humilier autant qu'elle voulut, et révéler mieux encore sa honte en appelant le captif *son gentil Mortimer, son plus cher ami, son cousin bien-aimé*. Édouard III, inexorable à son tour, accusa Mortimer d'avoir tué Édouard II, d'avoir fait périr injustement le comte de Kent, d'avoir dilapidé le trésor royal ; la sentence des traîtres fut prononcée contre Mortimer, et exécutée. Isabelle aurait subi elle-même un procès public, sans une lettre de Jean XXII qui pria le fils d'épargner la pudeur de sa mère. La vie loin de ses courtisans, un manoir solitaire avec trois mille livres de rente au lieu du trésor de l'État ; et de temps en temps la visite de ce fils, qui gardait pour lui seul tout le pouvoir quelle lui avait acquis : tel fut le châtiment d'Isabelle. Il dura vingt-sept ans⁴.

La première occasion de guerre qui fut donnée aux deux rois vint de l'Écosse, toujours alliée de la France depuis Philippe le Bel. David, fils de Robert Bruce, régnait sous un régent, affranchi de la suzeraineté anglaise. Plusieurs barons anglais ayant réclamé des terres autrefois possédées par eux en Écosse, et dont la guerre les avait dépouillés, il se trouva que l'un des réclamants était Édouard Baliol, le fils de l'ancien roi de ce nom. Ce dernier apprit avec étonnement que le roi d'Angleterre voulait observer la paix, et qu'il avait défendu à ses shérifs des comtés du nord de laisser envahir l'Écosse ; Baliol prit un détour, entra en Écosse par mer, fit un grand-carnage de ses ennemis surpris, et fut couronné à Scone par ses partisans (1332) ; il traita avec Édouard III, se reconnut son vassal, et, pour obtenir de lui protection, lui céda la ville et le château de Berwick. Quelques jours après, il fut surpris à son tour par David, et ce trône,

¹ Froissart, t. I, 53 ; Martène, t. I, p. 1381.

² Froissart, t. I, 53.

³ Ordonnances.

⁴ Lingard, t. IV.

qu'il avait conquis en sept semaines, il le perdit en moins de trois mois. Édouard n'avait aucun droit à prendre son parti ; mais les Écossais de David lui donnèrent, par de fréquentes incursions, le droit de la vengeance personnelle. Édouard assiégea Berwick, en se déclarant le défenseur de Baliol ; aussitôt le roi de France expédia une flotte au secours de David ; Édouard fut d'abord vainqueur : comme les Écossais multipliaient les marches pour délivrer Berwick, il déploya son armée sur Hallidon-hill, d'où les flèches frappaient inévitablement l'ennemi embarrassé dans les marais et mal affermi sur la pente de la hauteur ; le régent, six comtes, de nombreux barons, y périrent : David et sa femme furent envoyés en France ; et Baliol reprit le titre de roi. Il s'y croyait assuré, et le parlement, assemblé à Edimbourg, livrait une partie de l'Écosse, en toute propriété, au roi anglais, lorsque cet accroissement même suscita de nouveaux embarras à Édouard. Baliol fut chassé une seconde fois par les partisans augmentés de Davy, que la France soutenait ; il invoqua le roi d'Angleterre, triompha et succomba tour à tour jusqu'au temps où la guerre de cent ans laissa à David la liberté de revenir¹.

Philippe et Édouard étaient donc mécontents l'un de l'autre. Le premier appui d'Édouard dans la lutte contre la France devait être la Flandre, toujours alliée de l'Angleterre depuis Édouard Ier. Le comte Louis de Nevers dédaignait les Flamands ses sujets ; et, soutenu par le roi son suzerain, il entravait leur commerce et leurs libertés par mille petites vexations ; il venait de faire saisir tous les Anglais qui se trouvaient dans ses États ; mais tandis que lui-même résidait peu en Flandre, les bourgmestres acquéraient dans chaque ville une autorité difficile à ravir : ainsi s'était élevé dans la ville de Gand un homme qui d'abord était brasseur de miel. Il était entré en si grand'fortune et en si grand'grâce à tous les Flamands, que c'était tout fait et bien fait, quant qu'il vouloit deviser et commander par tout Flandre de l'un des côtés jusques à l'autre. Son orgueil de parvenu n'inspirait point de soupçons aux siens, qui se croyaient puissants et honorés en sa personne. Il pouvait avoir autour de lui soixante ou quatre-vingts valets armés, et faire tuer par eux, sous prétexte de sa défense personnelle, tous les citoyens qui ne lui plaisaient pas. Il pouvait chasser les plus puissants de la Flandre, chevaliers et écuyers, et prendre la moitié de leurs revenus ; il pouvait faire le comte à la place de Louis de Nevers, lever les rentes, les vinages, toutes les revenus qui appartenoient au comte, les dépenser comme il lui plaisoit ; et quand il vouloit dire que argent il lui falloit, on l'en croyoit². Cet homme était appelé Jacquemart Artevelle : sa plus grande célébrité lui est venue de son alliance avec l'Angleterre, qui n'était qu'une trahison.

Déjà Robert d'Artois avait conseillé à Édouard de prendre le nom de roi de France ; Édouard, irrité des vexations dont Philippe tourmentait les Aquitains, avait envoyé l'évêque de Lincoln pour consulter le comte de Hainaut ; l'évêque avait visité les seigneurs des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne, pour les attirer dans une ligue contre la France ; il avait ensuite visité les Flamands. Que votre maitre, lui dit Artevelle, prenne le titre de roi de France, car nous avons fait serment au pape, sous peine d'excommunication et d'une amende de deux millions de florins, de ne point nous révolter contre notre roi ; que votre roi encharge donc les armes de France et équartelle d'Angleterre, et nous-lui demanderons quittance de notre foi, et ainsi nous serons absous et dispensés. Édouard suivit

¹ Froissart, t. I, p. 58 ; Lingard, t. IV.

² Froissart, t. I, p. 76.

ce conseil ; il déclara que le royaume de France lui était dévolu légitimement par droit de succession (1337) ; et venant à Coblentz il fit proclamer ses droits par l'autorité impériale de Louis de Bavière (1338). Toutefois, les premières hostilités furent languissantes ; on hésitait des deux côtés à commencer la querelle, comme si on eût prévu qu'elle devait durer cent quinze ans. Les deux armées, en présence pendant une année dans la Flandre ou dans le Vermandois, ne se combattirent que par des ravages partiels ; il fallut une rencontre fortuite et un mouvement de colère d'Édouard III pour engager une grande bataille navale. Édouard, revenant d'Angleterre, apprit que la flotte française, stationnée dans le port de l'Écluse, avait ordre de lui couper les communications ; il se présente aussitôt pour la combattre, met le vent et la marée de son côté ; et balayant par ses archers les ponts des vaisseaux ennemis, il fait monter ses hommes d'armes à l'abordage. Les matelots français et normands, déconcertés, sautaient des vaisseaux dans les chaloupes, ou tombaient dans la mer : il en périt ainsi plus de deux mille. Presque toute la flotte française fut prise ou coulée à fond. Le désastre était si grand, que personne n'osait l'annoncer à Philippe. Cependant deux cent mille hommes se réunissaient autour d'Édouard ; il envoyait Robert d'Artois contre Saint-Omer et lui-même assiégeant Tournay, il défiait Philippe de Valois à un combat singulier. Robert d'Artois fut abandonné par les siens pendant la nuit ; une garnison de trente mille hommes défendit vaillamment Tournay, et Philippe, posté à Bouvines, continua de couper les vivres aux assiégeants. Alors Jeanne de Hainaut, sœur du roi de France et belle-mère d'Édouard, fit conclure une trêve ; les deux armées furent licenciées. **Qui lendemain, sitôt que jour fut, eut vu tentes abattre, charriots charger, gens forhâter, put bien dire : je vois un nouveau siècle**¹.

Une seconde tentative d'Édouard ne fut pas plus brillante. Sa querelle de succession n'était pas encore pour les Anglais une guerre nationale : les Anglais prétendaient bien ne pas se ruiner pour la payer. Avant de lui accorder aucun subside, le parlement empêcha le jugement de l'archevêque de Cantorbéry, fit reconnaître qu'un pair ne pouvait être jugé que par la haute chambre, et exigea le redressement des griefs. Édouard promit pour obtenir, puis retira ses promesses quand il eut obtenu, en se rejetant sur la nécessité ; mais il était lui-même si inquiet de son action, qu'il demeura deux ans sans assembler de parlement. Enfin, lorsque à force d'adresse, il eut obtenu l'assentiment de tous², il se tourna vers Bretagne française, **regardant et imaginant sa guerre du roi de France en seroit embellie, et qu'il ne pouvoit avoir plus belle entrée au royaume, ni plus profitable que par la Bretagne**³. Ce pays, devenu un fief de la couronne de France par les Normands, puis enlevé aux Plantagenêts, et livré à la famille française de Dreux, protestait encore de son indépendance comme il pouvait. Ainsi les ducs de Bretagne s'étaient fait affranchir de la juridiction du parlement. Le duc Jean III venait de mourir, laissant une nièce, Jeanne de Penthièvre, mariée à Charles de Blois, et un frère, Jean de Montfort. Comme fille d'un frère aîné, Jeanne obtint pour elle le duché, par la décision du roi de France et des douze pairs. Jean de Montfort recourut à la force ; il s'empara de Nantes, de Brest, de Rennes, de Vannes, d'Auray ; et comme les barons de Bretagne refusaient de le reconnaître il alla en Angleterre faire hommage de sa terre à Édouard, qui accepta. Cette guerre de Bretagne est illustre par la valeur et la

¹ Froissart, t. I, p. 144. Continuateur de Nangis.

² Voyez Lingard, t. IV.

³ Froissart.

galanterie de la chevalerie bretonne. Les pairs de France combattant pour Charles de Blois, prirent dans Nantes Jean de Montfort, qu'ils envoyèrent au Louvre. Jeanne, femme de Montfort, ne se *déconforta pas* ; mais parcourant toutes les bonnes villes, et tenant son jeune fils par la main, elle reconfortait tous ses partisans. Elle se défendit seule dans Hennebon *qui était forte ville et grosse, et fort châtel* sur la mer. Elle mit le feu au camp ennemi, par une attaque subite, pendant que les chevaliers joutaient dans la plaine. Empêchée par leur retour de regagner la ville, elle erra cinq jours et cinq nuits au dehors, et ne reparut au milieu des siens que pour lutter contre leur inquiétude et leur désir de se rendre. Enfin elle put s'écrier : *Voilà le secours que tant ai désiré !* c'était une flotte anglaise. Édouard avait été longtemps retenu par le retour de David Bruce et le ravage du Northumberland ; il envoyait maintenant des vaisseaux qui délivrèrent Hennebon ; bientôt il envoya Robert d'Artois avec une armée, mais celui-ci avait à peine occupé Vannes qu'il y fut assailli et blessé mortellement. Édouard vint lui-même ; il assiégea dans Nantes Charles de Blois ; mais une armée française se présenta, les légats du pape s'interposèrent, et les deux rois convinrent de suspendre les hostilités jusqu'à la Saint-Michel de l'an 1346. Les deux rivaux avaient encore évité d'en venir aux mains (1343).

Cette trêve ordonnait la mise en liberté des prisonniers des deux partis, et elle ne devait pas être considérée comme rompue entre les rois, s'il arrivait que la guerre recommençât entre les deux prétendants à la succession de Bretagne. Néanmoins, Jean de Montfort n'obtint pas la liberté ; Philippe ne la lui promettait qu'à la condition de renoncer à son duché ; *J'aime mieux, dit-il, ne pas jurer que d'être parjure*. Au contraire, Édouard renvoya ses captifs, entre autres Olivier de Clisson, qui avait bravement combattu pour Charles de Blois. Clisson déplut à Philippe par les éloges qu'il prodiguait à la générosité de l'Anglais : il fut invité avec plusieurs chevaliers bretons à un tournoi, arrêté inopinément et mis à mort. Quand Édouard protesta contre cette exécution, Philippe répondit qu'ils avaient violé la trêve. Clisson ne fut vengé que par sa femme Jeanne de Belleville, autre héroïne illustre en Bretagne, qui, avec quatre cents hommes, occupa un château du parti de Charles de Blois, courut ensuite la mer pour surprendre et égorger les marchands français, et vint renforcer Jeanne de Montfort. Mais Philippe continuant d'agir en maître, accusa de trahison Godefroy d'Harcourt, seigneur de plusieurs villes de Normandie, et l'eût traité comme Clisson, s'il l'eût tenu en son pouvoir. Godefroy s'échappa chez le duc de Brabant, laissant tous ses biens au ressentiment du roi, qui les confisqua, et finit, comme Robert d'Artois, par se réfugier en Angleterre. *Cette haine coûta depuis si grossement au royaume de France, et par espécial au pays de Normandie, que les traces en parurent cent ans après*. Pour le moment, Philippe VI établissait la gabelle sur le sel, réduisait les monnaies au cinquième de leur valeur, et décidait que les arrêts du parlement étaient sans appel¹.

Édouard, impatienté, déclara, dès les premiers jours de 1345, que la trêve était rompue. Son parlement lui avait accordé des subsides en laine, et comme après l'établissement de la gabelle, il avait dit en riant que le roi Philippe régnait véritablement par la *loi Salique*, Philippe répondait en l'appelant le *marchand de laine*. Cette fois la guerre prenait un caractère sérieux. Montfort s'était enfui du Louvre, et arrivé à Westminster, il avait renouvelé son hommage à Édouard ; il mourut aussitôt après son retour en Bretagne ; mais Jeanne, sa femme, était habituée à dire que son mari absent n'était qu'un homme de moins. En même

¹ Froissart, t. I, p. 246.

temps le parlement anglais pria Édouard de ne plus se laisser tromper, et de terminer la guerre au plus tôt par des batailles ou par un traité¹. Le comte de Derby, envoyé dans la Guyenne, sauvait par un brillant exploit le fort d'Auberoche. Au nord, Artevelle avait promis de faire transporter au fils d'Édouard la souveraineté de la Flandre ; le roi anglais se rendait lui-même à l'Écluse pour recueillir le consentement de tous les députés flamands : il fut bien surpris de voir la proposition d'Artevelle mal appuyée ; bientôt même il apprit la mort de cet allié. Ceux de Gand entrèrent les premiers en grande indignation contre le traître ; quand il revint dans leur ville, ils s'écrièrent : *Voici celui qui est trop grand maître, et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté ; ce ne fait mie à souffrir*. Il voulut en vain se barricader dans son hôtel ; en vain, du haut d'une fenêtre harangua le peuple, mêlant des pleurs et des humiliations volontaires au souvenir de ses services, il fut assommé au bas de son escalier par le chef des tisserands². Édouard se hâta alors de retourner en Angleterre (1346) ; quoique les députés de plusieurs autres villes vinssent l'assurer qu'ils ne feraient point la paix avec leur comte, tant que celui-ci ne reconnaîtrait pas l'Anglais pour roi de France, Édouard comprit la nécessité de frapper un grand coup. Derby avait été assailli en Guyenne par le duc de Normandie, fils de Philippe ; sa valeur opiniâtre le maintenait encore dans Aiguillon, violemment assiégée ; mais de prompts secours étaient indispensables. On apprit donc qu'Édouard, entouré de forces nombreuses, avait *fait son mandement pour aller en Gascogne*, et tout à coup on le vit débarquer en Normandie, où le guidait Godefroy d'Harcourt (1346). Il prit Barfleur, Valognes, Cherbourg, Saint-Lô, il prit Caen et la pilla, et s'approcha de Rouen ; trouva les ponts de la Seine rompus, et le roi de France sur la rive droite, qui lui refusait le passage et la bataille. Rien ne put émouvoir le calme du roi Philippe ; il laissa piller Vernon, Mantes, Poissy, insulter les faubourgs de Paris, brûler Saint-Germain, Saint-Cloud et Bourg-la-Reine ; il laissa murmurer les Parisiens, se contenta de sauver sa capitale, mais ne put empêcher l'ennemi de trouver enfin un pont, et d'occuper Pontoise. Alors il proposa une bataille dans la plaine de Vaugirard, ou bien entre Pontoise et Francoville : *Je suis dans mes domaines*, répondit l'Anglais, *il n'appartient à personne de me fixer l'heure ni le lieu d'une bataille*. Cependant il était obligé de quitter Pontoise, il se vengeait en ravageant Beauvais et la ville de Poix, mais il remontait vers le nord ; son armée souffrait du manque de vivres ; il avait hâte d'arriver dans le Ponthieu, et lorsqu'enfin il eut passé la Somme : *Nous n'irons pas plus loin*, dit-il, *je suis maintenant dans l'héritage légitime de ma mère, il est de mon devoir de le défendre contre mon adversaire* : il était près de Crécy.

Le lendemain Philippe partit d'Abbeville, et fit six lieues sous une pluie abondante, avant d'atteindre l'ennemi. Dès qu'on fut en présence, les Anglais se levèrent et se rangèrent en leurs batailles ; ils avaient eu toute la nuit pour se reposer, et le matin, leurs archers avaient eu soin de couvrir leurs arcs pendant la pluie. Philippe les voyant ainsi *ordonnés, le sang lui mua, car il les haïssait*, et il commanda de placer au premier rang les Gênois, et d'engager le combat. Il oublia que tous les siens étaient fatigués de leur marche, et que la pluie avait détendu les cordes de ses archers. Les Gênois, obligés d'obéir, mais non secondés par leurs arcs, périssaient en grand nombre sous les flèches des Anglais, ou sous les coups bombardes qu'Édouard avait placés au premier rang pour lancer des balles de fer. Ils voulurent fuir, mais une haie de gens d'armes

¹ Lingard.

² Froissart, t. I, p. 248. *Genealogia comitum Flandriæ*, apud Martène, III.

français leur fermait le chemin. Or tôt, s'écriait le roi, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. Et pendant que les Anglais continuaient à lancer leurs flèches, qui portaient toutes sur les rangs serrés des Français, ceux-ci se mirent à massacrer les Gênois, et s'embarassèrent péniblement dans cette exécution. Le roi de Bohême, Jean l'Aveugle, était là : quand on vint lui dire ce qui se passait, il s'écria que la bataille était perdue, et pria ses compagnons de mener si avant qu'il pût férir un coup d'épée. Deux de ses chevaliers, enlaçant à leurs brides celles de son cheval, se portèrent en avant, sans regarder : les seigneurs français ne payèrent pas moins de leur personne ; Philippe se tint sans cesse à la portée des traits, et le jeune prince de Galles, fils d'Édouard, fut un moment menacé. Comme on priait son père de le secourir : Laissez faire, dit le roi, il faut que l'enfant gagne ses éperons. Mais sa valeur ne réparait pas l'imprudence : les seigneurs n'avaient pas été suivis par le gros des gens d'armes, et ils tombaient en *grand'foison*. Jean de Hainaut, prenant enfin la bride du cheval du roi, l'entraîna hors de la bataille. Philippe arriva pendant la nuit au château de la Broye ; le gouverneur hésitait à ouvrir : C'est ton roi, lui cria le vaincu, c'est la fortune de la France. Il était sorti vivant du combat ; lui *cinquième des barons tant seulement*, Le lendemain Édouard envoya deux chevaliers pour compter les morts ; ils y trouvèrent onze princes et douze cents chevaliers, trente mille soldats. Il fit relever le corps du roi de Bohême et chargea douze chevaliers de le porter sur leurs épaules jusque dans le comté de Luxembourg. Jean l'Aveugle avait sur sa cote d'armes trois plumes d'autruche avec la devise *Ich dien — Je sers* ; le prince de Galles adopta cet emblème¹.

Édouard prit le plus sûr moyen de profiter de sa victoire : au lieu de poursuivre Philippe, qui revenait sur Paris, il considéra que la possession d'un port de mer dans le nord rendrait plus faciles ses communications avec le continent, et ses relations avec la Flandre. Il écrivit donc à toutes ses bonnes villes d'Angleterre et aux lieutenants des comtés, pour leur dire qu'il allait assiéger Calais, et leur demander ce qui était nécessaire à l'approvisionnement des assiégés² ; car les hautes et fortes murailles de Calais ne pouvaient être entamées, et la famine seule pouvait avoir prise à la longue sur les habitants. Il fit donc construire autour de la ville une ville nouvelle, en bois, où ses soldats, préservés des injures de l'air, se reposaient en cernant l'ennemi. Il y demeura lui-même attendant qu'on vint l'attaquer, et recevant de temps en temps quelques bonnes nouvelles du succès de ses amis ou du désastre de ses ennemis. Philippe avait sollicité le jeune roi d'Écosse, David Bruce, d'envahir l'Angleterre, et celui-ci, dans le temps même de la bataille de Crécy, était parti de Perth avec trois mille hommes de pied, et trente mille autres montés sur de petits chevaux. Il ravagea le Cumberland, et dirigea ses ravages vers Durham. Une armée anglaise, lentement formée par les soins de Lionel, duc de Clarence, second fils d'Édouard, vit enfin paraître au milieu d'elle la reine Philippa de Hainaut, qui n'imita la comtesse de Montfort que par ses exhortations hardies, et se retira dans une place de sûreté, après les avoir tous recommandés à Dieu et à saint Georges. Ce fut pour ainsi dire une armée sans chef qui attaqua David près de Nevil's-Cross ; mais chaque Anglais fit bien son devoir ; les deux ailes écossaises étant dispersées en quelques moments, David restait au centre, plus brave que ses plus braves nobles qui l'entouraient, et trop fier pour fuir ou se rendre. Blessé deux fois, il

¹ Voyez Froissart, t. I, de 287 à 292. Lingard, t. IV.

² *Genealogia comitum Flandriæ*.

tomba à terre, et voyant un Anglais qui s'élançait pour l'entraîner, il se dressa sur les genoux, et cassa deux dents à l'audacieux avant d'être emporté par huit ennemis. Il fut enfermé à la tour de Londres ; Edouard apprenait en même temps que le duc de Normandie avait levé le siège d'Aiguillon pour remonter au secours de son père, laissant à Derby la Saintonge et le Poitou à ravager, et Poitiers à prendre. Il apprenait que le parti de Montfort triomphait en Bretagne. Un chevalier anglais, réuni à la comtesse Jeanne et au Breton Tanneguy du Châtel, s'était emparé du château fort de la Roche-de-Rien. Charles de Blois voulut le reprendre ; il rassembla quatre cents chevaliers, douze cents armures de fer, douze mille fantassins, fut vainqueur d'une division ennemie, et fait prisonnier par une autre. Il alla partager à Londres la captivité du roi d'Écosse. Sa femme, Jeanne de Penthièvre, prit alors le commandement de son parti, et lutta héroïquement contre l'autre Jeanne. Enfin Édouard était sur le point d'assurer la Flandre à sa famille. Le comte Louis de Nevers avait été tué à Crécy ; son fils Louis de Mâle, circonvenu par les promesses de l'Anglais, et par les menaces des Flamands, avait promis d'épouser la fille d'Édouard ; nul ne savait que, la violence seule ayant arraché cet engagement, le jeune comte attendait le moment de le rompre. Lorsque, par une affectation habile de consentir au mariage, il eut écarté la surveillance qui d'abord s'attachait à tous ses pas, il s'échappa, et arrivé dans l'Artois, réclama la protection du roi de France¹.

Ce fut le seul échec de l'ambition d'Édouard : son siège de Calais, sa méthode nouvelle de guerroyer l'ennemi par l'inaction lui avait bien réussi. Jean de Vienne, *gentil chevalier de Bourgogne*, qui était capitaine de Calais, avec toute sa valeur et son habileté, ne pouvait multiplier les vivres à mesure qu'ils s'épuisaient. Dix-sept cents bouchés inutiles, mises hors des murs, et condamnées par Edouard à mourir de misère entre son camp et la ville, c'était là une bien faible ressource, dont on aperçut à peine l'effet. Après une longue constance, Jean de Vienne écrivit à Philippe : **Nous avons mangé les chevaux ; les chiens, tous les animaux que nous avons pu rencontrer : il ne nous reste plus qu'à nous manger les uns les autres.** Il ajoutait : **Secourez-nous donc promptement, ou bien nos soldats sont tous résolus à attaquer l'ennemi et à mourir avec honneur sur un champ de bataille plutôt que de périr de faim dans la ville.**

Le roi se mit en mouvement ; mais la ville était séparée de la terre par de vastes marais, dont les Anglais gardaient tous les passages ; les Français pouvaient s'y aventurer que par une bravade inutile. Philippe aima mieux défier au combat Edouard, qui refusa pour ne pas remettre en question un succès certain, mais publia ensuite qu'il avait accepté. Les habitants voyant donc s'éloigner les étendards de Philippe, tombèrent dans la consternation ; elle augmenta quand ils surent qu'Édouard, irrité de leur résistance et de leurs anciennes pirateries, ne voulait accorder aucune capitulation ; et ils firent entendre des cris et des lamentations ineffables, lorsque Jean de Vienne leur annonça qu'Edouard, adouci, les épargnerait pourvu que six bourgeois des plus notables vinsent à son camp se livrer à sa discrétion, **la hart au col et les pieds déchaux.** L'assurance d'Eustache de Saint-Pierre, qui s'offrit le premier, et de cinq autres, qui firent comme lui, changea leur stupeur en admiration. Après les avoir adorés de pitié sur la place de Calais, on les suivit des yeux au camp d'Edouard. Là, une scène nouvelle entretint quelque temps l'inquiétude. Les six bourgeois se prosternant à ses pieds, le roi les regarda très-sérieusement, et ordonna qu'on

¹ Voyez Froissart, t. I, p. 311.

leur coupât les têtes ; ensuite on vit la reine, Philippa de Hainaut, se jeter aux pieds de son mari, et puis se relever ; et emmener les six captifs : Edouard s'était laissé fléchir. S'il est vrai, comme un historien moderne le suppose, que tout cela n'était qu'une scène concertée avec Edouard, il est certain du moins que le vainqueur ne voulait pas laisser autre chose aux vaincus que la vie. Il exila toute la population de la ville, et la remplaça par une colonie d'Anglais ; il ordonna même que tout étranger, qui entrerait à Calais, serait obligé d'en sortir le même jour avant le coucher du soleil. Néanmoins, Eustache de Saint-Pierre rentra dans sa patrie, recouvra toutes ses propriétés, et vécut sujet de l'Angleterre, donnant ainsi à l'histoire le droit de soupçonner la sincérité de son dévouement. Calais, conquise par l'Angleterre, resta séparée de la France pendant deux cent dix ans, jusqu'au grand duc de Guise, qui la reconquit en 1558.

Le roi de France était vaincu : ce fut la destinée de cette famille des Valois de succomber toujours dans la guerre, et de se relever par la patience et les négociations ; le vaincu avait encore plus gagné que le vainqueur depuis vingt ans. Edouard, malgré sa gloire de Crécy, n'avait repris de son prétendu royaume de France que la seule ville de Calais. Les efforts de l'Église vinrent mettre obstacle à ses armes. La peste qui ravageait l'Europe, et dont bien fa tierce part du monde mourut, rendait la guerre odieuse, comme un surcroît volontaire au plus épouvantable des maux une trêve fut conclue pour un an (1348) par la médiation de Clément VI. Philippe de Valois, toujours habile à acquérir, venait de réclamer plusieurs terres du domaine aliénées dans la vicomté de Paris, en déclarant encore une fois le domaine royal inaliénable¹. Au midi, il acheta le comté de Montpellier, que lui céda le roi de Majorque Jayme d' dragon et hérita (1349) du dauphin de Viennois Humbert, dont le royaume devint l'apanage du fils allié du roi de France (voyez ch. XXVI).

Le successeur de Philippe de Valois, Jean le lion, surpassa la mauvaise fortune de son père : un désastre, plus, cruel encore que celui de Crécy, un roi de France captif des Anglais, l'Aquitaine réclamée en toute propriété par le vainqueur, et un moment abandonnée ; au dedans l'agitation des états généraux, le pouvoir royal menacé de mort avant d'être formé, l'ambition du roi de Navarre, nouveau prétendant à la couronne de France, l'insurrection du peuple des campagnes, et les ravages des grandes compagnies : tel fut le règne du second des Valois, La Fennec en souffrit de sanglantes douleurs ; mais comme elle avait persévéré dans la résistance, elle ne perdit ni l'unité de territoire ni l'unité de gouvernement. Charles V, après Jean le Bon, raffermi la suprématie royale, et annonça par la première conquête de l'Aquitaine l'expulsion des Anglais.

Jean le Bon, à son avènement, trouva les deux nations en paix par la trêve de 1348 renouvelée, et il semblait ne tenir qu'à lui que cette paix dure toujours, puisque le roi anglais promettait de ne plus faire la guerre si on lui cédait l'Aquitaine et le Ponthieu en toute propriété. Ce ne fut pas cependant le refus du roi français qui troubla la concorde. Ce fut d'abord le supplice du comte d'Eu et de Guines, connétable de France, qu'on accusa d'alliance avec l'Angleterre, et dont les hommes, pour le venger, livrèrent le château de Guines aux Anglais². une autre occasion de rupture fut la fortune de Charles d'Espagne, un des infants de Lacerda, investi de la charge de connétable et du comté d'Angoulême, au

¹ Ordonnances.

² Froissart, t. I, 2e part., ch. 10.

grand déplaisir de Charles le Mauvais. Ce dernier, fils de Philippe d'Évreux, petit-fils, par sa mère Jeanne, de Louis le Hutin, avait commencé à l'âge de quinze ans d'effrayer son royaume de Navarre par sa cruauté. Jean le Bon, lui ayant fait accepter sa fille pour femme, le Navarrois, déjà puissant en France par son comté d'Évreux, réclama le comté d'Angoulême en vertu des conventions de sa mère avec Philippe de Valois, et, ne l'obtenant pas, il fit assassiner le connétable. Il obtint un premier pardon par le traité de Nantes, s'éloigna de la cour pour se faire oublier ; mais, pour se venger de ses possessions normandes envahies pendant son absence, il rassembla des troupes dans la Navarre, s'embarqua pour l'Angleterre, et conclut une alliance avec Édouard III (1355).

Édouard avait quelque raison de se plaindre de Jean, qui, après avoir laissé entendre qu'il abandonnerait l'Aquitaine, ajournait sans fin le moment de conclure. Lorsqu'on sut que le roi anglais s'était embarqué à la suite de Charles le Mauvais, et n'avait été retenu que par les vents contraires, on traita de nouveau avec le roi de Navarre. La paix de Valognes stipula obéissance, révérence, honneur, envers monseigneur le roi, de la part de Charles, pardon et quittance de tous excès, crimes, délits, méfaits, mesdits, désobéissances, rebellions, de la part de Jean¹ ; mais en prévenant un danger, cette paix ne rendait pas la résistance plus facile. Le roi obligé, dès son avènement, à des actes violents, avait confisqué les biens des marchands étrangers, altéré les monnaies et changé leur valeur jusqu'à dix-huit fois dans une seule année : il avait consumé les subsides que les états de chaque province lui avait accordés ; il n'avait plus, rien à l'expiration de la trêve (1365). La guerre prit tout d'abord un caractère sérieux. Si le roi Jean réussit à contenir Édouard dans le nord, entre Calais et Hesdin, par le refus de combattre et par les communications adroitement coupées, au midi le prince de Galles, avec une armée divisée en plusieurs corps, traversa le comté d'Armagnac jusqu'aux Pyrénées, revint en pillant jusqu'à Toulouse et mit le feu aux deux villes de Carcassonne et de Narbonne ; en sept semaines, il passa sur cinq cents villes, villages ou cités². Or, ce pays de Carcassonnais, de Narbonnois et de Toulousain, étoit un des gras pays du monde, bonnes gens et simples gens qui ne savoient ce que c'étoit de guerre. Si trouvoient les Anglois et les Gascons le pays plein et dru, les chambres parées de kientes et de draps, des écrins et des coffres pleins de bons bijoux, Mais rien ne demouroit de bon devant ces pillards : ils emportoient tout, et par espécial Gascons, qui sont moult convoiteux³.

Une armée française obligea le prince de Galles à la retraite. Une invasion des Écossais rappela Édouard en Angleterre ; car ces montagnards ne se lassaient pas de faire diversion en faveur de la France. Édouard, soutenu par un subside du parlement, et acquéreur des droits du vieux Baliol, arriva jusqu'à Édimbourg mais les provisions lui manquèrent. Sa flotte fut écartée par les vents ; les Écossais qui surveillaient sa détresse, le voyant rebrousser chemin, se mirent à le harceler ; ils massacrèrent les traîneurs, brûlèrent et pillèrent à leur tour, et appelèrent ce désastre de l'Anglais l'*incendie de la Chandeleur* : ce fut désormais leur cri de guerre dans leurs incursions. En France, les états convoqués (13 nov. 1355) à Paris accordèrent au roi trente mille gens d'armes et cinq millions de livres, qui devaient être levés par une gabelle sur le sel et le huitième du produit des ventes. A ces conditions, ils obtinrent la fixation de la monnaie à une valeur

¹ Martène, t. I, p. 1401.

² Lingard, t. IV.

³ Froissart, t. I, 2e part., p. 29.

raisonnable, et la réforme du droit de pourvoirie. Comme dans plusieurs provinces on résista à la gabelle, et surtout en Normandie, par les suggestions du comte Jean d'Harcourt et du roi de Navarre, Jean le Bon saisit le moment où ces deux ennemis et plusieurs seigneurs étaient réunis à Rouen, à la cour de son fils le dauphin Charles. Il les arrêta lui-même, malgré les prières du dauphin, et quatre furent à l'instant décapités. Le roi de Navarre fut épargné, mais toutes ses terres confisquées et conquises. Philippe de Navarre, son frère et Godefroy d'Harcourt, dont le neveu venait de périr, implorèrent de nouveau le secours des Anglais¹.

Le prince de Galles sortit de Bordeaux avec deux mille hommes d'armes et six mille archers : Si chevauchèrent ledit prince et ces seigneurs et leurs gens ordonnément ; et passèrent la rivière de Garonne à Bergerac, et puis outre, en venant en Rouergue, la rivière de Dordogne. Si entrèrent en ce pays de Rouergue et commencèrent à guerroyer fortement, à rançonner villes et châteaux, ou ardoir, à prendre gens, à trouver pourveances grandes et grosses ; car le pays était lors pourvu et demuroit tout brisé et exillé derrière eux. Si entrèrent en Auvergne, et passèrent et repassèrent plusieurs fois la rivière d'Allier, ne nul ne leur allait en devant, et prirent leur adresse en Limousin pour venir en ce bon et ci gras pays de Berry, et trouver cette rivière de Loire. Des vivres qu'ils trouvoient faisoient-ils grands superfluités, car ce qui leur demeurait ils ardoient et exilloient². Cette guerre d'extermination fut annoncée au roi de France pendant qu'il assiégeait Breteuil, une des forteresses du roi de Navarre : il se transporta à Chartres, et donna ordre à tous ses nobles et francs-tenanciers de la couronne devenir combattre l'Anglais. Ils accoururent en grand nombre ; car la noblesse avait encore le privilège de combattre et de se faire tuer au premier rang, et quelquefois aussi de perdre les batailles par une impétuosité qui n'était que brave. Les idées chevaleresques, si bien développées par toute la vie du roi Jean de Bohême, demeuraient au cœur de Jean le Bon et de ses nobles. Il venait d'instituer l'ordre de l'Étoile ou de *la Noble Maison*, dont les chevaliers s'engageaient à être déshonorés s'ils se retiraient d'une bataille honteusement. On venait de voir en Bretagne, dans cette guerre privée des Penthièvre et des Montfort, le *combat des trente*, où trente chevaliers bretons, faisant dépendre la beauté de leurs dames de leur adresse militaire, avaient combattu trente chevaliers anglais pour décider qui avait la plus belle amie : la victoire était demeurée aux Bretons. Cette frivolité du courage ne laissait aucune patience dans le cœur. Comment pardonner aux Anglais le ravage de tant de provinces paisibles, mais surtout comment les punir autrement que par un combat, et attendre que la famine ou la maladie en fit lentement justice, ces nobles chevaliers ne le comprenaient pas. Ils forcèrent le prince de Galles à s'éloigner de château de Romorantin, brûlé par lui ; ils lui coupèrent les communications tandis qu'il se dirigeait vers Poitiers, et ne lui laissèrent d'autre ressource que de se soumettre ou de combattre. Le cardinal de Périgord, légat du pape, voulut, en effet, réconcilier les deux armées au nom de l'autorité pontificale : *Sauvez mon honneur*, dit le prince de Galles, *et l'honneur de mon armée, et j'écouterai toutes les conditions raisonnables* ; il offrit encore de rendre ses conquêtes, son butin et ses captifs, et de s'engager à sept ans de repos. Le roi de France exigea que le prince de Galles, avec cent de ses chevaliers, se livrât prisonnier de guerre ; il savait bien que l'Anglais n'accepterait pas ; il sentait ses forces plus nombreuses,

¹ Froissart, t. I, 2e part., p. 20.

² Froissart, t. I, 2e part., p. 20. Voyez aussi Lingard, t. IV.

il croyait tenir en sa main une vengeance incontestable : les Français repoussèrent les nouveaux efforts du cardinal de Périgord, et lui firent entendre que, s'il ne se retirait, il pourrait lui en mal prendre.

Telle fut la cause qui fit perdre la bataille de Poitiers. Le prince de Galles avait pour lui un terrain plus élevé, couvert de vignes et masqué de haies, où l'on n'arrivait que par un défilé de la largeur de quatre chevaliers. La première division de l'armée française s'y aventura bravement sous la conduite des maréchaux ; mais tout à coup ils furent déconcertés par les flèches, sans voir d'où elles venaient ; le prince de Galles avait placé des archers derrière les haies, d'où ils tiraient à coup sûr ; le passage s'encombra d'hommes et de chevaux. Plusieurs chevaliers arrivèrent à franchir les haies ; mais les autres archers, rangés en forme de herse au-devant des hommes d'armes anglais, les perçaient malgré leurs armures. La division commandée par le dauphin chancela à son tour quand elle aperçut les archers venir à elle, et un corps de six cents Anglais qui franchissaient une hauteur pour la prendre en flanc ; elle se dispersa pour mettre les princes en sûreté ou sauver ses chevaux. Enfui, la troisième division, commandée par le roi, mit pied à terre par un mauvais conseil, croyant pénétrer plus à l'aise dans le sentier ; et l'Anglais Chandos, apercevant Jean le Bon qui s'avancait, *Sire*, dit-il au prince de Galles, *laissez-nous monter à cheval et charger le roi de France : pour celui-là, il ne fuira pas ; et s'il plaît à Dieu et à saint Georges, il sera notre prisonnier*. Aussitôt le prince, s'élançant avec ses hommes d'armes, assaillit les Français du haut de ses chevaux ; leur valeur prolongea le combat. Jean, sa hache d'armes à la main, et son fils Philippe à ses côtés, portait adroitement, en tous sens, des coups mortels : *Père*, lui criait le jeune prince, *gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche !* Cependant les grands seigneurs tombaient morts ou étaient pris les Anglais, qui se sentaient vainqueurs, criaient au roi : *Rendez-vous, ou vous êtes mort ! — A qui me rendrai-je*, demanda le roi, *où est mon cousin le prince de Galles ?* Un chevalier de l'Artois se présenta, qui, banni de France pour un homicide, était forcé de servir l'Angleterre ; il offrit au roi de le conduire au prince de Galles. Jean lui donna son gant droit, et fut emmené au milieu d'une grande presse d'Anglais et de Gascons. *Chacun s'efforçait de dire : Je l'ai pris, je l'ai pris, et ne pouvoit le roi aller en avant ni messire Philippe, son main-né fils*¹.

Les Anglais pouvaient à peine se vanter de cette victoire ; sur les huit mille hommes qui composaient l'armée du prince de Galles, il y avait cinq mille Aquitains. Le prince usa du succès en homme d'esprit ; il affecta de traiter le roi en suzerain, pour triompher lui-même en vassal vainqueur. Il refusa de s'asseoir à la table où soupaient le roi Jean, son fils Philippe, que depuis ce jour on surnomma *le Hardi*, et les plus illustres personnes ; il les servit lui-même, disant toujours : *Qu'il n'étoit mie encore si suffisant qu'il appartint de lui seoir à la table d'un si haut prince, et de si vaillant homme*. Ensuite, pour ne pas compromettre sa victoire inespérée, et surtout ce grand avantage de la captivité du roi, qui valait mieux que toutes les conquêtes, il négligea d'attaquer Poitiers, revint à Bordeaux avec ses captifs et son butin, attendant pour agir la volonté de son père, et surtout les troubles où la France allait tomber par l'agitation des partis et l'incertitude du gouvernement.

Le dauphin Charles, revenu de sa fuite de Poitiers, avait pris les titres de fils aîné du roi, et de régent ; convoquant les états de la Langue d'oc à Toulouse, et ceux

¹ Froissart, t. I, 2e part., p. 44. Lingard, t. IV.

de la Langue d'oïl à Paris, il avait obtenu des premiers treize mille chevaux et deux mille fantassins ; mais une résistance fâcheuse s'était montrée dans les autres. Les trois ordres, et surtout les communes dirigées par Étienne Marcel, le prévôt des marchands de Paris, avant de rien accorder, réclamèrent la mise en jugement des ministres, la délivrance du roi de Navarre, et la formation d'un conseil de quatre prévôts, de douze chevaliers et de douze bourgeois, chargés d'assister le régent dans son administration. Le dauphin ajourna sa réponse en les congédiant, pour aller visiter à Metz l'empereur Charles IV ; mais le mal toujours présent réclamait une décision prompte et ferme ; les paysans souffraient des extorsions de leurs seigneurs, qui, prisonniers des Anglais, et remis en liberté pour venir amasser leurs rançons, prenaient tout ce que leurs vassaux possédaient, et s'habituèrent à dire que Jacques Bonhomme payait quand on le rouait de coups ; ou bien la fin de la guerre laissant un grand nombre de soldats des deux partis sans solde ni discipline, tous les villages et même les monastères étaient assaillis et pillés par ces malheureux. Les états s'assemblèrent donc de nouveau au mois de février. Marcel et l'évêque de Laon, Robert le Coq, réclamèrent une réforme dans l'administration, et le dauphin fit la promesse de ne plus rien détourner de l'argent public, de ne plus vendre aucun office, de réformer les prévarications des chambres du parlement, de rétablir la bonne monnaie d'or et d'argent, de renoncer au droit de pourvoirie, et de ne plus aliéner les domaines de la couronne. Il autorisa enfin les députés à porter des armes pour se défendre contre leurs ennemis¹.

Une trêve de deux ans, conclue entre la France et l'Angleterre (1357), en suspendant la guerre régulière, donnait aux états le loisir de parler de réformes. Le roi Jean, conduit en Angleterre, devait employer cet intervalle à conclure une paix définitive, et son fils Charles n'avait à réprimer par les armes que les bandes indisciplinées du Gallois Griffith ou de l'archiprêtre Arnaud de Cervoles ; car la guerre qui continuait en Bretagne, et où commençait à paraître Duguesclin dans le parti de Charles de Blois, n'intéressait plus que de loin l'autorité royale ; mais ces états, qui prétendaient faire la loi au pouvoir, étaient un ennemi bien plus formidable. Le dauphin osa d'abord leur signifier qu'il voulait dorénavant gouverner lui-même, et qu'il n'avait plus besoin de curateurs ; mais lorsque l'argent lui manqua, et qu'il fallut les convoquer de nouveau, le chef de la noblesse, Jean de Pecquigny, commença par mettre en liberté le roi de Navarre. On vit Charles le Mauvais, l'assassin du connétable, l'allié des Anglais, le traître à la nation, reçu en vainqueur dans Paris, rassembler le peuple à côté de l'abbaye Saint-Germain, prêcher sur ses malheurs et sur ses vertus, sur son dévouement au pays, en proclamant, que les hommes justes et innocents s'étaient attachés à sa cause : or, il donna une liste *de larrons, de meurtriers, de voleurs de grands chemins, de faux-monnoyeurs, de faussaires, d'assassins, de sorciers, d'empoisonneurs* — c'est ainsi qu'il les désignait lui-même —, détenus à Rouen ou à Paris, et dont il demandait la liberté parce qu'ils étaient ses amis. Le dauphin fut obligé de délivrer ces justes et innocents : il rendit à leurs familles les corps de ceux qui avaient été exécutés à Rouen par ordre de son père ; il traita le Navarrois comme un frère, et mangea plusieurs fois avec lui chez l'évêque de Laon ; mais il refusa de lui rendre ses forteresses. Charles le Mauvais sortit de Paris pour recommencer les hostilités : ses amis Robert le Coq, Marcel,

¹ *Ordonnances des rois de France*. Pour toute cette histoire intérieure, il ne peut y avoir de monument plus curieux et plus officiel que ces ordonnances, dont les préambules expliquent souvent les faits qui les ont amenées.

et un certain nombre de bourgeois ameutés par eux, se chargeaient de forcer le dauphin à la fuite ou à la soumission.

Quelle que fût la misère de la France, le désordre du gouvernement et les habitudes despotiques du pouvoir royal, des hommes d'honneur n'auraient point osé, en présence de dangers imminents, entreprendre une pareille opposition contre une autorité qui était la première intéressée à sa défense de tous. Marcel est à jamais flétri de son alliance avec le roi assassin de Navarre, et tout le reste de sa vie défend de croire à son amour des libertés publiques, malgré la niaiserie ou la mauvaise foi de ses admirateurs ou de ses partisans. De concert avec Marcel, le Navarrois dévastait les environs de Paris, afin de produire une famine, et d'en rejeter l'odieux sur le dauphin, qui refusait obstinément la paix. Par le conseil du prévôt, les bourgeois avaient pris le chaperon mi-parti rouge et bleu. Tout à coup on apprend qu'un assassin vient d'être jugé et exécuté par l'ordre du régent ; Marcel et les siens, revêtus de leurs chaperons, courent au palais ; ils massacrent sous les yeux du dauphin les maréchaux de Normandie et de Champagne, le revêtent lui-même du chaperon mi-parti, et l'entraînent à l'hôtel de ville, pour qu'il approuve devant le peuple assemblé ce qui vient de se faire. Le pauvre prince déclare qu'il approuve tout, et fait enterrer sans solennité les deux maréchaux. Le soir, Marcel lui envoya une pièce de drap rouge et une autre de bleu, pour faire des chaperons à toute sa maison.

Le dauphin, sorti de Paris pour aller tenir les états provinciaux de Champagne et de Vermandois, et secondé surtout par la noblesse, qui voulait venger la mort des maréchaux, apprit que le roi de Navarre avait été nommé capitaine général de Paris, et que Marcel avait occupé et réuni à la ville le château du Louvre. Il rassemblait des forces, et arrêta les vivres qui venaient aux Parisiens par la Seine et la Marne, lorsqu'une insurrection des *Jacques* ensanglanta l'Île-de-France : *Car aucunes gens des villes champêtres sans chefs s'assemblèrent, et ne furent mie cent hommes les premiers, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et écuyers, trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien qui tous les détruirait. Et chacun d'eux dit : il dit voir, il dit voir ! Honni soit celui par qui il demeurera que tous les gentils hommes ne soient détruits. Lors se assemblèrent et s'en allèrent, sans autre conseil et sans nulles armures, fors que de bâtons ferrés et de couteaux*¹. On ne peut reproduire tous les détails de leurs 'vengeances, tant l'oppression avait exaspéré ces infortunés. Aussi tout se réunit contre eux, les gentilshommes, le captal de Buch, sujet de l'Angleterre, le comte de Foix, et jusqu'au roi de Navarre. Charles le Mauvais fit pendre leur chef Guillaume Caillet, qui lui demandait alliance, et en extermina trois mille dans le Beauvaisis. Cette action le rendait suspect aux bourgeois de Paris ; il hésita ensuite à combattre le dauphin : on cria à la trahison, on lui ôta le titre de capitaine général ; il sortit de la ville en faisant massacrer le plus qu'il put de bourgeois par ses soldats anglais. Il se posta à Saint-Denis. Là, il fut sollicité des deux côtés : par le dauphin qui promettait de pardonner aux Parisiens si on lui livrait six hommes entre autres le prévôt ; de l'autre, par Marcel, qui se voyait perdu si le Navarrais consentait. Le peuple de Paris haïssait maintenant le roi de Navarre ; il lui reprochait le ravage des campagnes, les brigandages de ses soldats ; et comme Marcel essayait toujours d'opérer un rapprochement, on le soupçonnait de trahison, on lui reprochait une embuscade où les bourgeois étaient tombés près de Boulogne. Malgré ces dispositions bien connues, Marcel avait promis au Navarrois de lui faire rendre le titre de capitaine

¹ Froissart, t. I, 2e part., ch. 65.

général ; il de va l'aussi lui livrer la porte Saint-Denis et la Bastille qui était au-dessus : et daims la nuit du 31 juillet (1358), il essaya de changer les gardes de cette porte ; mais l'échevin Maillard, qui s'était mis du complot pour tout savoir, avait averti de la trahison Pepin des Essarts et Jean de Charny, amis du dauphin. Ils se trouvèrent à la porte Saint-Denis, avec une suite nombreuse, au moment où Marcel y arrivait. Aux cris répétés : **A mort ! à mort ! tuez le prévôt et ses alliés, car ils sont traîtres !** Marcel resta interdit ; il reçut le premier coup de Jean de Charny, et puis fut fêru de maître Pierre de Fouace et autres qui ne le laissèrent jusques à tant que il fût occis, et six de ceux qui estoient de sa suite, et plusieurs autres traîtres furent pris et envoyés en prison¹.

Le dauphin rentra dans Paris à la satisfaction du plus grand nombre. Comme il passait par une rue. un garnement traître, outrecuidé par trop grand présomption, va dire si haut qu'il le put ouïr : Par Dieu ! sire, si j'en fus cru, vous n'y fussiez ja entré. — Et comme le comte de Tancarville voulut aller tuer le vilain, le prince le retint, et lui répondit en souriant : On ne vous en croira pas, beau sire². Du reste, ce n'était qu'une ville reconquise, et la guerre qui s'agitait tout à l'entour arrêtaït indéfiniment la réparation du mal. Ainsi, pour venger la mort de Marcel, commencèrent le roi de Navarre et ses gens, qu'on appeloit Navarrois, à guerroyer fortement et durement le royaume de France, et, par espécial, la noble cité de Paris... Si multiplièrent tellement ces Navarrois, qu'ils prirent la forte ville et le châtel de Creel, par quoi ils étaient maitre, de la rivière de l'Oise, et le fort châtel de la Harelle, à trois lieues d'Amiens. De la ville de Creel sur l'Oise était souverain capitaine un chevalier navarrois qui s'appeloit messire Foudrigais. Cil donnait les sauf-conduits à toutes gens qui voulaient aller de Paris à Noyon, ou de Compiègne à Soissons et à Laon, et ainsi sur les marches voisines et lui valurent bien les sauf-conduits cent mille francs. Au château de Harelle, se tenait messire Jean de Pecquigny, un chevalier de Picardie et bon Navarrois, et contraignaient ses gens durement ceux de Mont-Didier, d'Amiens, d'Arras et de Péronne, et tout le pays de Picardie selon la rivière de Somme. Dedans le châtel de Monconseil avait environ trois cents combattants. Ceux-ci couraient tous les jours sans faute et pillaient tout le pays environ Noyon ; et s'étaient rachetées à ces capitaines toutes les grosses villes non fermées environ Noyon, à payer une quantité de florins toutes semaines, et autant bien les abbayes ; autrement ils eussent tout ars et détruit ; car ils étoient trop crueux sur leurs ennemis. Par telles manières de gens demeuroient les terres vagues, car nul ne les osoit labourer ne ouvrier, dont depuis un très cher temps en naquit au royaume de France³. Tout le nord fut *gâté pillé, robé*, sans que le dauphin y portât remède, à l'exception de quelques villes qui se délivrèrent elles-mêmes. Le centre, le midi, avaient leurs compagnies d'aventuriers, sinon les Navarrois ; et lorsque Charles le Mauvais eut enfin signé une paix, la guerre recommença avec l'Angleterre. Jean le Bon, pour obtenir la liberté, et porter seul le nom de roi de France, avait d'abord cédé au roi anglais (1359), en toute propriété, la Normandie, l'Anjou, le Mairie, toute l'ancienne Aquitaine, le Ponthieu, Montreuil et Calais ; mais le dauphin et les états refusant de ratifier ce traité, Édouard reprit les armes ; il débarqua à Calais avec une armée nombreuse et bien pourvue. **Vous devez savoir que les seigneurs d'Angleterre et**

¹ Froissart, t. I, 2e part., p. 73. Voyez aussi l'ouvrage de M. Naudet : *Conspiration d'Étienne Marcel, ou Histoire des états généraux*.

² Christine de Pisan.

³ Froissart, t. I, 2e part., p. 74.

les riches hommes menoient sur leurs chars, tentes, pavillons, moulins, fours pour cuire, et forges pour forger fers de chevaux, et toutes autres choses nécessaires ; et pour tout ce étoffer, ils menoient bien huit mille chars tout attelés chacun de quatre roucins bons et forts qu'ils avoient mis hors d'Angleterre. Et avoient encore sur ces chars plusieurs nacelles et batelets faits et ordonnés si subtilement de cuir boullu, que c'étoit merveilles à regarder ; et si pouvoient bien trois hommes dedans pour aider à nager parmi un étang ou un vivier, tant grand qu'il fût, et pêcher à leur volonté. De quoi ils eurent grand'aise tout le temps et tout le carême, voire les seigneurs et les gens d'état ; mais les communes se passoient de ce qu'ils trouvoient. Et avec ce, le roi avait bien pour lui trente fauconniers à cheval chargés d'oiseaux et bien soixante couples de forts chiens, et autant de lévriers, dont il alloit chacun jour ou en chasse ou en rivière, ainsi qu'il lui plaisoit ; et si y avoit plusieurs ses seigneurs et des riches hommes qui avoient leurs chiens et leurs oiseaux aussi bien comme le roi. Et étoit toujours leur ost parti en trois parties, et chevauchoit chacun ost par soi¹. Cet attirail de faste et d'aisance se promena pendant six mois de Calais à Chartres, au milieu des provinces dévastées du roi captif, comme une insulte et un surcroît à leur malheur. Les pluies continuelles n'arrêtèrent point Édouard qu'il ne fut arrivé devant Reims ; et quand il eut aperçu les apprêts d'une longue résistance, il renonça au siège, courut toute la Champagne, et commença de ravager la Bourgogne. Le duc bourguignon acheta une trêve de trois ans, et la restitution de sa ville de Flavigny, moyennant la somme de 200.000 deniers d'or au mouton. Il obtint le droit de rester neutre, mais promit de reconnaître Édouard pour roi de France, si l'accord de la plus grande partie des pairs du royaume en décidait ainsi². Édouard retourna ensuite vers Paris, espérant d'attirer à une bataille le dauphin, qui ne se montrait nulle part. Les Français, attaqués chez eux, tentaient alors une diversion sur l'Angleterre, et faisaient piller Wenchelsey par une flotte³ ; mais en France, le dauphin, opiniâtre dans une inaction que lui seul comprenait, laissait Édouard s'avancer jusqu'à Bourg-la-Reine, et bientôt s'éloigner faute de vivres. Ses charriots, ses nacelles, ses chiens de chasse, toutes ces décorations d'une puissance riche, ne donnaient pas du pain aux Anglais ; leur nombre, augmenté d'aventuriers de plusieurs nations, redoublait l'activité de la famine. Comme ils suivaient la route de Bretagne, Édouard fut rencontré par le chancelier de France, qui lui fit des propositions modérées ; il les refusa. Comme il avançait toujours avec plus de hâte, sa précipitation, fatiguant les siens, les mit en désordre ; ils laissaient sur la route des cadavres d'hommes et de chevaux, de même que dans une fuite honteuse, aux environs de Chartres, un orage les battit d'un vent violent et d'une grêle énorme ; le bruit et l'éclat du tonnerre, et les gémissements de ceux qui mouraient de faim ; touchèrent le cœur d'Édouard ; il descendit de cheval, et, tendant les bras vers la cathédrale de Chartres il fit vœu à Dieu et à la Sainte Vierge de ne plus s'opposer à une paix qui sauverait son honneur⁴. Ce fut la *paix de Brétigny* (1360).

Édouard III devait renoncer à la couronne de France ; Jean devait céder à Édouard, en toute propriété, l'ancienne Aquitaine, y compris le Poitou, les comtés de Ponthieu et de Guines et la vicomté de Montreuil ; la rançon du roi fut fixée à

¹ Froissart, t. I, 2e part., p. 121.

² Martène, t. I, p. 1415.

³ Lingard, t. IV.

⁴ Lingard, t. IV.

3.000.000 d'écus d'or, dont 600.000 seraient payés avant sa délivrance, et le reste par 400.000 chaque année sous la garantie d'otages nobles ou bourgeois. La France n'aurait pu rien payer, si le duc de Milan, Galéas, en demandant pour Jean Galéas, son fils, la sœur du dauphin, n'avait offert les 600.000 écus. Jean, amené à Calais, y signa plusieurs actes déshonorants ; il signifia aux bourgeois de La Rochelle qu'il fallait se soumettre au roi anglais, ordonnant au sénéchal de Saintonge d'y contraindre *rudement tous contredisants, désobéissants et rebelles* ; il signifia au comte d'Armagnac, son vassal, qu'il fallait transporter son hommage au roi anglais ; il promit de livrer le comté de Montfort à Jean de Montfort, allié de l'Angleterre et de rendre les terres des bannis, et de *ceux qui avaient tenu le parti d'Angleterre*¹. Il remit pour otages, entre autres nobles, son frère le duc d'Orléans, ses deux fils, les ducs d'Anjou et de Berri, quatre bourgeois de Paris, et deux bourgeois des dix-huit premières villes du royaume. La conclusion se fit dans l'église de Saint-Jean à Calais. Édouard s'engagea à observer le traité, si le roi de France l'observait de son côté, Jean prit le même engagement ; mais la renonciation de Jean à la suzeraineté de l'Aquitaine, et celle d'Édouard à la couronne de France, étant subordonnée à l'accomplissement des autres articles, fut successivement ajournée, et ne fut jamais jurée².

Il s'agissait maintenant de réparer tous les désastres de la France et du pouvoir royal, de rendre la tranquillité aux campagnes et aux villes, et de relever cette suzeraineté, par laquelle les rois Français, depuis Philippe-Auguste, avaient fait une fortune si habile. Le roi Jean, sorti de captivité, laissait voir de bonnes intentions. Il renonçait au droit de pourvoirie, faisait rentrer les juifs, et révoquait tous les domaines aliénés : il déclarait la Champagne réunie au domaine royal, et, le duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre, étant mort sans enfants, il acquit également la Bourgogne (1361). Il s'efforçait en même temps de purger la France de ces compagnies d'aventuriers qui avaient joint leurs ravages à la guerre civile et étrangère, et qu'avait augmentées le licenciement de l'armée anglaise : la *grande compagnie* dans le Lyonnais, les *tard-venus* en Champagne, la compagnie de la comtesse d'Harcourt en Provence, la compagnie des Gascons et celle des Bretons autour de Paris, semblaient protégées encore par Édouard ; le faible Jean n'osant pas les combattre, demandait contre eux protection au roi anglais, dont les menaces ne furent pas écoutées. Jacques de Bourbon, comte de La Marche, périt en les combattant près de Brignais (1361), et les offres du marquis de Montferrat purent seules entraîner sur l'Italie la plus grande partie de ces brigands. Cependant l'affection et la reconnaissance de Jean pour son quatrième fils Philippe le Hardi, le compagnon de ses dangers à Poitiers, lui fit encore aliéner le duché de Bourgogne ; de vains projets de croisade, où il essaya d'entraîner les autres rois de l'Europe, le détournèrent du gouvernement et lorsque le duc d'Anjou, son fils, eut violé sa parole, et quitté sa prison, il repassa lui-même en Angleterre pour se constituer otage de la paix de Brétigny. Sa mort, en 1364, laissa le trône de France à Charles V.

Ce prince, surpris à dix-neuf ans par les difficultés d'une régence dangereuse, avait trop souvent, en présence de Marcel ou du roi de Navarre, laissé paraître la même timidité qu'à Poitiers en présence du prince de Galles. Peu à peu il s'était habitué aux affaires. Devenu roi, il montra une véritable habileté, et ce titre de *sage* (*sapiens*), que lui donnèrent ses contemporains pour ses connaissances en astrologie, a été confirmé au sérieux par la postérité pour sa politique et son

¹ Martène, t. I, p. 1427 et suivantes.

² Lingard, t. IV.

administration. Il eut été imprudent d'attaquer de front la puissance victorieuse des Anglais : ce fut l'art et la gloire de Charles de les combattre indirectement dans leurs alliés et de ne marcher à eux qu'à coup sûr, quand ils se trouvèrent seuls, repoussés par les populations françaises, et commandés par des chefs affaiblis. C'est ainsi qu'il mit fin à la guerre de Bretagne, et qu'il attaqua le roi de Navarre et le Castillan Pierre le Cruel, avant de conquérir l'Aquitaine.

L'instrument de la politique de Charles V fut un chevalier breton, Bertrand Duguesclin, en qui la Bretagne a voulu reconnaître cet aigle annoncé par Merlin, qui devait s'élancer de l'Armorique au delà des Pyrénées, en traînant après lui une armée d'étourneaux. Sa mère l'avait entrevu, avant sa naissance, sous la forme d'une pierre brute, plus précieuse au lapidaire que les diamants et les perles. Dès son enfance, il fut célèbre par sa laideur, par son caractère farouche et par ses colères belliqueuses. Il avait toujours un bâton à la main, menaçant ses frères, leur signifiant qu'il était leur aîné, réclamant la première place, ou frappant les maîtres qui, malgré lui, voulaient lui apprendre à lire. **Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde, disait sa mère ; il est toujours blessé, le visage rompu, toujours battant ou battu son : père et moi, nous le voudrions voir sous terre.** Devenu plus grand, il s'échappa de la maison paternelle, où les hasards chevaleresques lui étaient interdits : dans un tournoi, il désarçonna l'un après l'autre quinze chevaliers, et ne fut reconnu qu'après un coup de lance qui fit sauter la visière. Dès l'an 1351, il avait paru dans le parti de Charles de Blois ; envoyé en ambassade auprès d'Édouard III, comme celui-ci demandait si la trêve serait bien observée : **Sire, lui répondit-il, nous l'observerons comme vous l'observerez ; si vous la rompez, nous la rompons.** De grands coups donnés ou reçus, tous les dangers bizarres d'un chef de partisans, tour à tour pris et prenant le chef ennemi, voilà ce qui le rendit, dès le commencement, si redoutable aux Anglais. Son cri *Notre-Dame-Guesclin* fut leur terreur. Un jour il fit demander au duc de Lancastre la permission d'entrer dans Rennes assiégée ; le duc répondit : **J'aimerais mieux qu'il y entrât cinq cents gens d'armes que le seul Duguesclin.** Il passa plus tard au service du roi Jean. Il commandait cent hommes d'armes au siège d'Essé en Poitou. Au moment de l'escalade, une poutre manque sous lui ; il tombe dans la cour du château, et se casse la jambe : cinq Anglais s'approchent pour l'achever mais lui, la tête haute et la bouche écumante, se redresse sur l'autre jambe, s'appuie contre le mur, frappe de sa hache rapide les cinq Anglais, en blesse un à mort, deux autres dangereusement, et, secondé par un chevalier breton, fait fuir les deux qui luttent encore. Il combattit ensuite le roi de Navarre, et lorsque la nouvelle arriva d'Angleterre que le roi Jean se mourait, Boucicaut et Duguesclin avaient été envoyés en Normandie pour surprendre et déposséder Charles le Mauvais.

Mantes ayant été prise, Meulan le fut à son tour, la veille de la mort de Jean. Duguesclin, au moment où la France avait un nouveau roi, conçut la pensée d'étréner sa couronne. Le captal de Buch, Jean de Grailly, arrivait à Cherbourg, envoyé par le roi de Navarre ; il rassembla de grandes forces à Évreux et essaya de se faire route vers Reims pour troubler le couronnement de Charles V ; mais Duguesclin avait résolu **de donner le captal au roi, pour étrene de sa noble royauté.** Il l'atteignit à Cocherel ; et tandis que chacun faisait ses dispositions et préparait tous ses mouvements, il mit à part trente cavaliers, les plus braves de sa troupe, montés sur les trente meilleurs chevaux et les chargea d'enlever le captal. Les Navarrois engagèrent la bataille au cri de leur chef : *En avant saint Georges !* Les Français reçurent vigoureusement le choc en criant : *Notre-Dame-Guesclin !* Les forées se balançaient, quand les trente cavaliers, s'élançant sur le

capital, l'enlevèrent au galop et disparurent. L'opiniâtre résistance des Navarrois ne servit qu'à les faire exterminer en grand nombre avec tous leurs chefs, et la nouvelle de la victoire portée à Reims augmenta la joie et les fêtes du couronnement. Si en acquit messire Bertran Duguesclin grand'grâce et grand'renommée de toutes manières de gens au royaume de France ; et fut son nom moult élevé¹. Le roi le dirigea aussitôt vers la Bretagne, où la trêve rompue remettait les armes aux mains des deux compétiteurs, et permettait aux deux rois Charles et Édouard de prendre parti chacun pour son allié. Duguesclin arrivant avec mille lances au secours de Charles de Blois, vit arriver l'anglais Chandos avec deux cents lances deux cents archers, au secours du nouveau Jean de Montfort. On se rencontra près d'Auray. Duguesclin eut en face Robert de Knolles ; les deux prétendants étaient opposés l'un à l'autre ; chaque armée était partagée en trois batailles et une arrière-garde ; et on remarqua dès les premiers mouvements qu'un chien qui suivait toujours Charles de Blois, devenu infidèle par pressentiment, passait du côté de Montfort. En effet, Duguesclin, violemment attaqué, fut renversé et pris. Charles de Blois, qui avait cru tuer Montfort en frappant un chevalier revêtu des armes de son rival, ne put retenir sa bannière et tomba lui-même blessé mortellement. Presque tous les nobles et chevaliers de son armée furent pris ou tués. Les barons anglais et bretons, réunis autour de Montfort ; l'invitèrent à faire bonne chère pour avoir conquis enfin l'héritage de la Bretagne ; ils ne savaient pas que le roi de France n'y perdrait rien. Charles V, plus habile que tous les autres, jugea l'occasion venue de mettre fin à cette guerre, qui était un point d'appui pour l'Anglais, et en satisfaisant le vainqueur, de s'en faire un vassal. Il conclut donc le traité de Guérande (1365), reconnut Montfort pour duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV, et vit ce prince, dont le père avait fait hommage à l'Angleterre, s'agenouiller devant lui, et, les mains dans les siennes, lui rendre le même hommage que ses prédécesseurs. Il venait de traiter avec le roi de Navarre, et par la promesse vaine de céder à Charles le Mauvais le comté de Montpellier, il lui enlevait pour toujours les seigneuries de Meulan, de Mantes et de Longueville ; il le faisait renoncer à ses prétentions sur le duché de Bourgogne, qu'il confirmait à son frère Philippe le Hardi, et pour remettre les provinces aux mains de sa famille, il donnait la Touraine à son autre frère Louis, duc d'Anjou².

Il restait à opérer une autre pacification : cette guerre sans chevalerie ni sans règle, que promenaient par toute la France les grandes compagnies, surprenait et ravageait sans résistance les forteresses, les villages, les maisons de campagne. *Ces fils de Béliar, ces guerroyeurs de nations diverses, qui n'avaient pat de nom*, inspiraient tant de terreur, que nul n'osait porter la main sur eux pour les punir, même quand ils étaient dispersés. Charles V chercha quelque aventure à leur offrir, quelque bonne espérance de butin ; et comme il venait de traiter avec Henri de Transtamare, prince castillan³, il destina les compagnies à la guerre contre Pierre le Cruel. Nul chef n'était plus capable de les y conduire que ce Duguesclin, qui avait toute l'audace d'un chef de bandes, qui allait en avant sans regarder, et combattait sans souci de son corps ni de sa liberté. Il le racheta pour 100.000 francs des mains de Chandos ; et Duguesclin, chargé de rassembler les compagnies, se mit à leur dire : *Mes amis, nous avons assez fait, vous et moi, pour damner nos âmes, et vous pouvez même vous vanter d'avoir*

¹ Froissart, t. I, 2e part., de 170 à 179.

² Froissart, t. I, 2e part., de 170 à 179 ; Martène, I, p. 1491.

³ Martène, I, p. 1500. Voyez le chapitre XXVIII.

fait pis que moi : faisons honneur à Dieu, et le diable laissons. Le chef ne valait guère mieux que les soldats, si l'on en juge par la dérision avec laquelle il tira de l'argent du pape ; mais il n'en était que plus capable de leur commander. Son entrée en Espagne, favorisée par le roi de Navarre, mettait les Pyrénées entre les compagnies et la France : les brillantes récompenses dont Henri de Transtamare, après une victoire facile, paya leurs commandants, les trésors de Pierre le Cruel livrés en grande partie à leur discrétion, ne purent cependant les décider à tourner leurs armes contre le roi de Grenade. Duguesclin avait accepté volontiers le titre de comte de Transtamare, et la dignité de connétable de Castille. Il demeura près de son nouveau maître avec quinze cents cuirassiers, pour soutenir son œuvre. Les autres aventuriers se firent donner leur congé, et reprirent le chemin de la France. Heureusement une nouvelle guerre les ramena en Castille, dans le parti contraire. Pierre le Cruel vint demander l'assistance du prince de Galles : il fut accueilli comme un roi ; les seigneurs gascons lui promirent leur secours ; le roi de Navarre promit le passage ; les grandes compagnies offrirent leur service contre le prince dont elles avaient ravi l'argent¹. Tous se mirent en mouvement vers l'Espagne. Charles V, profitant de leur départ pour réunir des états généraux, réforma les abus de la perception des aides ; il régla l'armement des forts qui pourraient un jour être menacés par d'autres compagnies, et il encouragea les efforts des bourgeois et des paysans qui avaient organisé des rondes contre les brigands pour la sûreté des chemins².

Nous retrouverons ailleurs les détails de cette guerre d'Espagne, la bataille de Navarrette, où Duguesclin demeura captif aux mains du prince de Galles, les défaites nouvelles de Pierre le Cruel, et le triomphe de maison de Transtamare (v. ch. XXVIII). Ce dernier résultat n'était pas encore accompli, que déjà Chartes V s'efforçait d'en tirer parti contre le prince anglais ; car depuis quelque temps une occasion bien favorable de rupture s'était présentée. On se trompe véritablement ; lorsqu'on appelle rivalité de la France et de l'Angleterre ces longues guerres qui avaient commence au conquérant Guillaume, et qui ne finirent qu'au temps de Charles VII. Il vaudrait mieux y reconnaître la lutte du roi de France contre ses grands vassaux dont le roi anglais faisait partie, et la rivalité des provinces franciques du nord de la France contre les provinces romaines du midi, dont quelques-unes avaient accepté le roi anglais pour suzerain. Ce qui le prouve c'est que les Anglais ne se sont jamais hasardés au combat avec leurs seules forces et sans le secours de quelque province de

¹ Froissart, t. I, 2e part., p. 216.

² Sismondi, obligé de reconnaître à ce moment une amélioration dans l'état de la France, ne veut pas en rapporter la cause au gouvernement de Charles V, mais à la marche naturelle du temps. Il porte, en effet, bien loin sa haine contre les rois de France : il est bien rare qu'il leur attribue autre chose que des fautes ou des malheurs ; il ne craint pas d'approuver ou de justifier toutes les actions de leurs ennemis, quels qu'ils puissent être, et tout cela sous prétexte d'amour pour les libertés populaires, et d'aversion pour les pouvoirs despotiques. Il aime beaucoup Charles le Mauvais, comme le défenseur du peuple ; il le plaint de son surnom et en conséquence il supprime de temps en temps les faits qui le lui ont mérité. Il aime beaucoup Marcel et Robert le Coq, et en conséquence il leur permet d'user de l'assassinat ou de la trahison, quand ces deux moyens sont la seule condition du succès. Il déteste Charles V, et en conséquence les historiens qui ont bien parlé de ce roi ne sont que des pédants qui n'ont point de sentiment vrai, ni de pensée digne d'éloges. Voilà ce qui m'a empêché de citer jusqu'à présent cette histoire, dont je me suis du reste fort peu servi. L'érudition de cet écrivain, déjà lourde et confuse dans ses autres ouvrages, est ici encore faussée par une partialité sans égale. *L'Histoire des Français* de Sismondi n'est pas une véritable histoire de France.

France, c'est que, dans les armées d'Edouard III et de son fils, les Anglais ne formaient souvent que le moindre nombre ; c'est, enfin, que le jour où les seigneurs aquitains consentirent à s'unir au roi de France, ce jour-là commença avec une facilité inespérée la ruine des rois d'Angleterre. Tandis que le prince de Galles s'en allait au delà des Pyrénées, les seigneurs de l'Aquitaine se mirent à se plaindre d'avoir été abandonnés à la propriété souveraine de l'Anglais ; ce n'était pas sans doute par dévouement au roi, ni par amour de la nationalité française, deux sentiments qu'on ne pouvait avoir en ce temps-là surtout de l'autre côté de la Loire et sur la Garonne. Une seule chose avait soulevé leur mécontentement, le gouvernement du prince de Galles, qui exigeait des subsides, des gabelles ; des fouates, inconnus avant la paix de Brétigny. Le comte d'Armagnac protesta le premier, et, pour échapper à l'oppression présente, il préféra le roi de France au prince anglais ; il prit froidement le ton et le langage du droit ; il déclara qu'il était toujours arrière-vassal du roi de France, qu'un roi n'avait pas le droit de renoncer à ses sujets, et, par cette renonciation, de leur ravir le recours à sa justice. Charles V traita d'abord secrètement avec Henri de Transtamare, qui promit d'armer une flotte égale à celle de France, et s'il prenait le roi anglais ou son fils, de se livrer à son allié. Il traita de nouveau avec le roi d'Écosse, et convint avec le comte d'Armagnac de recevoir son appel et de ne pas faire les renonciations¹. Il fit examiner ensuite la paix, de Brétigny dans tous ses articles : *et là disoient bien les prélats et les barons de France, que le roi d'Angleterre ni le prince de Galles ne l'avoient en rien tenue ni accomplie, mais pris avaient forts châteaux et villes, et séjourné et demeuré audit royaume à grand dommage, rançonné et pillé le peuple, et pourquoi le paiement de la rédemption du roi était encore en partie à payer*². Cette dernière accusation s'appliquait au moins aux grandes compagnies, qui, licenciées par le prince de Galles après le retour d'Espagne, avaient parcouru la Champagne, l'archevêché de Reims, les évêchés de Soissons et de Noyon, en se donnant pour Les alliés de l'Angleterre. Le roi informait encore des dispositions de chaque province ; après s'être assuré de la fidélité du midi, il tâtoit bellement et secrètement ceux d'Abbeville et de Ponthieu, quels il les trouveroit, et s'ils demeueroient Anglois ou François. Ceux d'Abbeville ne désiroient autre chose que d'être François, tant haïoient-ils les Anglois. Ainsi acquéroit le roi de France amis de tous lez (côtés), car autrement il n'eût osé faire ce qu'il fit.

D'autre part le prince de Galles dépérissait son corps se consumait lentement par la maladie, tandis que sa gloire était ternie de son alliance avec Pierre le Cruel, et de la mauvaise fortune de ce dernier. Une adroite imputation de crainte l'avait porté à remettre Duguesclin en liberté : *Monseigneur, lui avait dit un jour messire Bertran, on dit parmi le royaume de France et ailleurs que vous me doutez tant et ressoigriez, que vous ne m'osez mettre hors de votre prison. Le prince, piqué de ce mot, lui laisse le droit de fixer lui-même sa rançon, et fut encore plus étonné quand Duguesclin l'eût fixée à 100.000 florins : Monseigneur, lui dit le prisonnier, ne vous étonnez pas ; il n'y a pas de bonne femme dans mon pays qui ne se cotise pour ma rançon, et d'ailleurs tel qui ne s'y attend pas payera pour moi*. La princesse de Galles donna tout d'abord 20.000 florins. Duguesclin parti ensuite pour aller compléter la somme, la distribua sur sa route à tous les malheureux ruinés par la guerre avec une générosité non moins

¹ Voir Martène I, p. 1503 et 1505. Copie des alliances du roi d'Écosse, et après, du roi de Castille et du norme d'Armagnac.

² Froissart, I, 2e part. ch. 258.

aventureuse que sa bravoure. Il revenait à Bordeaux les mains vides, lorsqu'un messenger du roi de France paya pour lui. Cette délivrance avait achevé de ruiner Pierre le Cruel, et en affermissant Henri de Transtamare, elle assurait un allié puissant à la France (v. ch. XXVIII). Charles V se décida donc ; il cita le prince de Galles à sa cour pour y être jugé sur l'appel des seigneurs gascons, et lui fit signifier cet ordre par un clerc en droit bien *enlangagé* et un chevalier de Beauce. Le prince, un moment déconcerté, répondit qu'il viendrait à la cour du roi de France *le bassin en tête et soixante mille hommes en sa compagnie*. Cette menace, qu'il ne put jamais tenir, annonçait la guerre (1369).

Après avoir bien préparé l'attaque sur tous les points, et consulté les états de Langue d'oïl, Charles V envoya un valet de sa cuisine pour défier Edouard III à Londres ; en même temps il fit prononcer par la cour des pairs la confiscation de toutes les terres possédées en France par les Anglais. *Que nous veut ce praticien avec ses procédures ?* demande le duc de Lancastre. — *Vous faire payer les dépens*, répondit le roi. En effet, le Ponthieu fut enlevé rapidement, et déjà une escadre française s'approchait de Portsmouth. Edouard ordonna des armements considérables ; il confisqua les biens des moines français établie en Angleterre¹, et envoya le duc de Lancastre à Calais. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avait ordre de lui tenir tête, mais non de le combattre. Malgré son impatience belliqueuse, Philippe le Hardi passa la campagne à cerner l'ennemi, demandant par des messages multipliés le droit de livrer bataille et ne l'obtenant pas. Lorsqu'il se retira au commencement de l'hiver avec le sobriquet de *Philippe Tourne-t'en*, il avait sauvé l'Artois et la Picardie, et ruiné sans coup férir une armée anglaise. Au midi, le duc d'Anjou attaquait la Guyenne par le Languedoc, le duc de Berri par le Poitou ; ils vainquirent dans le Limousin, dans le Quercy et le Rouergue, et tuèrent Chandos, le plus modéré des Anglais. *Or, furent trop durement dolents et déconfortés ces barons et ces chevaliers de Poitou, quand ils virent là leur sénéchal, monseigneur Jean Chandos, gésir en tel état, et qu'il ne pouvait parler si commencèrent à regretter et à doloer moult amèrement, en disant : Gentil chevalier, fleur de tout honneur, messire Jean Chandos, à mal fut le glaive forgé dont vous êtes navré et mis en péril de mort. Là pleuroient moult tendrement ceux qui là étoient ; là tordoient les mains et tiroient leurs cheveux, et jetoient grands cris et grands plaints, par espécial les chevaliers et les écuyers de son hostel*². Le prince de Galles en fut aussi courroucé, mais sa colère n'eut plus de borne quand il apprit que le duc de Berri venait de prendre Limoges. Il partit donc de Bordeaux en jurant par rame de don père qu'il punirait cette ville ingrate. Il employa un mois à saper les murailles, et lorsqu'une large brèche lui eut livré les habitants sans défense, *il sembla que l'âme cruelle de Pierre de Castille eût passé dans le sein du héros anglais*³. Veci le prince, le duc de Lancastre, le comte de Cantebruge, le comte de Pennebroch et leurs gens qui entrèrent dedans, et pillards à pied qui étoient tous appareillés de mal faire et de courir la ville, et de occire hommes et à femmes et enfants, et ainsi leur étoit-il commandé. Là eut grand pitié ; car hommes et femmes et enfants se jetaient à genoux devant le prince et criaient : Merci, gentil sire. Mais il étoit si enflammé d'ardeur, que point n'y entendait, et nul ni nulle n'étoit ouïe ; mais tous mis à l'épée, quant que on trouvait et encontroit. Ni je ne sais comment ils n'avoient pitié des povres gens, qui n'étoient mie taillées de faire trahison... Il n'est si dur

¹ Martène, I, p. 1508.

² Froissart, I, 2e part. 299.

³ Lingard.

à cœur que s'il fût adonc en la cité de Limoges, et il lui souvint de Dieu, qui n'en pleurât tendrement du grand meschef qui y était ; car plus de trois mille personnes, hommes et femmes et enfants, y furent délivrés et décollés cette journée : Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyr ! Fut là cité de Limoges courue, pillée, robée isole déport et toute arse, et mise à destruction ; et puis s'en partirent les Anglois, qui emmenèrent leurs conquêts et leurs prisonniers, et se retirèrent vers Cognac, où madame la princesse était, et donna congé le prince à tous ses gens d'armes, et ne fit pour cette saison plus avant ; car il ne se sentoit mie bien haitié (sain, bien portant), et tous les jours aggravait ; dont ses frères et ses gens étaient tous ébahis¹.

Pour se venger dignement de ces ravages, Charles V appela Duguesclin. Celui-ci, depuis qu'il avait vaincu Pierre le Cruel, s'était montré toujours terrible dans quelques combats en Aquitaine. Par l'avis et conseil des nobles et prélats, et la commune voix de tout le royaume, qui bien y aida, Duguesclin fut nommé connétable de France. Il s'en voulait défendre, disant qu'il était un *povre chevalier et petit bachelier* : Messire Bertran, lui répondit le roi, ne vous excusez point ; car je n'ai frère, cousin ni neveu ni comte, ni baron en mon royaume, qui ne obéisse à vous ; et si nul en étoit au contraire, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait : si prenez l'office lieraient et je vous en prie². Le Breton sans peur avait maintenant à sa disposition toute la puissance utilitaire de France ; il avait pour second le fils d'un proscrit, Olivier Clisson, à qui les bienfaits de Charles V faisaient oublier la mort violente de son père, Clisson, qu'on a surnommé *le Boucher*, et qui, une fois, après une capitulation exécuta un à un de sa longue épée tous les Anglais qui s'étaient rendus. Le roi les envoya, non plus contre le prince de Galles, car le malheureux, fatigué de la vie sous une langueur incurable, laissa l'Aquitaine pour aller attendre la mort en Angleterre, mais contre Robert Knolles, ce hardi aventurier qui avait vaincu à Auray, et qui, débarqué Calais tout récemment, avait parcouru le nord et l'est, provoquant les garnisons des villes, et ravageant les villages, sans pouvoir obtenir une bataille sur tout ce chemin. Il avait entouré Paris de l'incendie des campagnes, sans que personne sortit à sa rencontre. Duguesclin le suivit vers le Maine et l'Anjou, mit l'insubordination dans son armée, et la dispersa. Le danger éloigné, Charles V, épiant de son palais de Saint-Paul toutes les intrigues de ses ennemis, les déconcertait par une habile politique. Déjà il avait marié son frère, le duc de Bourgogne avec l'héritière de la Flandre ; il empêcha une alliance entre l'Angleterre et le roi de Navarre. David Bruce venait d'être remplacé par son neveu Robert Stuart ; Charles V traita avec le nouveau prince, lui imposant ses haines et ses amitiés ses guerres et ses trêves³. Il entretenait la bonne volonté des Bretons, que la faveur de Duguesclin et de Clisson, leurs compatriotes, avait tournés vers la France, et qui commençaient à dire à leur duc : *Chier sire, sitôt que nous pourrons apercevoir que vous vous ferez partie pour le roi d'Angleterre nous vous relinquerons et mettrons hors de Bretagne*. Il pouvait donc s'inquiéter peu de l'alliance de Montfort avec l'Angleterre, et du double mariage du duc de Lancastre et du comte de Cambridge, tous deux fils d'Edouard, avec les deux filles de Pierre le Cruel (1).

Les événements prouvèrent que Charles V avait bien fait. Parmi tous les succès que l'habileté de ce prince avait ainsi préparés, on admira dans le temps même

¹ Froissart, I, 2e part. 320 et 321.

² Froissart, I, 2e part. 322.

³ Martène, I, p. 1512.

la guerre de La Rochelle (1372). L'amiral de Castille, Ambroise Boccanegra, ferma le port de cette ville à la flotte dit comte de Pembroke, la prit tout entière, et la conduisit captive en Galice ; les préparatifs du duc d'Anjou et les efforts de Duguesclin continuèrent sur terre cette première victoire ; le captal de Buck pris une seconde fois, fut condamné à une captivité perpétuelle. Poitiers, repris par le connétable, entraîna la conquête entière du Poitou, et le château de La Rochelle, gardé par quelques centaines d'Anglais, fut occupé par une ruse sans coup férir. Édouard III n'avait eu que le temps de songer à délivrer la ville de Thouars ; il venait lui-même pour faire lever le siège, quand il apprit qu'il était trop tard ; il retourna chez lui en murmurant : *Jamais, disait-il, on n'a vu en France un roi qui combatte si peu, et qui donne tant à raire*. Il dut le mieux comprendre encore lorsqu'il vit arriver le duc de Bretagne, qui, attaqué par le connétable, et se défiant de ses sujets, sollicitait une puissante diversion (1373). Les Bretons étaient, en effet, très-fort enracinés en l'amour du roi de France et du connétable qui étoit leur voisin¹. Le connétable, qui avait la commission du roi de France de prendre et de saisir tout le pays de Bretagne y entra efforcément à plus de quatre mille armures de fer, et tous à cheval, et ne prit mie le chemin de Nantes premièrement, mais celui de la bonne cité de Rennes et de la Bretagne bretonnante, pour tant qu'ils étoient et ont toudis été plus favorables au duc de Bretagne, que les François appelaient comte de Montfort, que la douce Bretagne. Quand les bourgeois sentirent venant sur eux le connétable et les François si efforcément, si n'eurent mie conseil d'eux clore, mais se ouvrirent et les recueillirent doucement, et se mirent tantôt en l'obéissance du roi de France. Ledit connétable en prit les fois et elles serments qu'ils se tiendroient estables, et s'en vint jusqu'à la bonne ville de Dinant. Cils de Dinant firent autel, et puis chevauchèrent jusqu'à la cité de Vannes, qui se ouvrit tantôt, et se mit en l'ordonnance du connétable, et puis se rafraîchirent les François et les Bretons quatre jours². D'autres succès suivirent. Clisson se distingua plus d'une fois par sa brutale cruauté et attira rhème sur les Français quelques repréailles de Robert. Les Anglais ne possédaient plus en Bretagne que Brest et Derval ; ils perdaient peu à peu toute l'Aquitaine ; Édouard III envoya une nouvelle armée pour ravager toute la France, sous la conduite de Lancastre, son fils, accompagné du duc de Bretagne.

Ce dernier, dans un manifeste *écrit de sa main*, défiait le roi de France, son suzerain, qui avait fait envahir son duché par le connétable, *prins tout plain de ses villes, chasteaux et forteresses, et fait tout plain d'autres outrages, tors, dommages et villenies non réparables*³. En même tempe, l'armée de Lancastre, partie de Calais, trouvoit la marelle grasse et pleine de tous vivres, car il était en temps de vendanges. Et si rançonnoient le pays et gros villages à non ardoir, parmi vin et sacs de pain, et de bœufs et moutons que on leur apportoit et amenoit en leur ost. A ce que les Anglois montraient, ils ne désiraient autre chose que ils pussent avoir la bataille ; mais le roi de France, qui doutoit les fortunes, ne s'y vouloit nullement assentir ni accorder que ses gens se combattissent : si les faisoit-il côtier et hériier de cinq cents ou six cents lances qui tenoient les Anglois si courts, et en tel doute, que ils ne se osoient deffouquer. Ils livraient quelques escarmouches, brûlaient quelques villages. Mais le conseil du roi disoit ainsi : Laissez-les aller ; par fumières ne peuvent-ils

¹ Froissart, I, 2e part. 359.

² Froissart, I, 2e part. 364.

³ Martène, I, p. 1514.

venir à votre héritage ; il leur ennuira, et iront tous à néant. Quoique un orage et une tempête se appert à la fois en un pays, si se départ depuis et dégâte de soi-même. Ainsi adviendra-t-il de ces gens anglois. Cette parade, qui résume la politique et l'adresse de Charles V, mais contre laquelle protestaient plusieurs barons et chevaliers, était aussi la pensée de l'impétueux Duguesclin et de Clisson, devenus non moins prudents que braves. Sire, disait Duguesclin, tous cils qui parolent de combattre les Anglois ne regardent mie le péril où ils en peuvent venir. Non que je die qu'ils ne soient combattus, mais je veuille que ce soit à notre avantage. Clisson parlait dans le même sens : Anglois sont si grands d'eux-mêmes, et ont eu tant de belles journées, que il leur est advis qu'ils ne puissent perdre ; et en bataille ce sont les plus confortés gens du monde ; car plus voient grand effusion de sang, soit des leurs ou de leurs ennemis, tant sontils plus chauds et plus arrêtés de combattre : si que, tout considéré, de mon petit advis je ne conseille pas que on les combatte, si ils ne sont pas pris à meschef, ainsi que on doit prendre son ennemi. — Par ma foi, dit le roi, sire de Clisson, je n'en pense ja à issir ni à mettre ma chevalerie ni mon royaume en péril d'être perdus pour un peu de plat pays... Et vous, qu'en diriez-vous, mon frère d'Anjou ? — Par ma foi, répondit le duc d'Anjou, qui vous conseilleroit autrement ne le ferait pas loyaument ; nous guerroyerons toujours les Anglais, ainsi que nous avons commencé. Quand ils nous cuideront trouver en une partie du royaume, nous serons à l'autre, et leur toldrons toujours à notre avantage ce petit que ils y tiennent. Aussi chevauchèrent le duc de Lancastre et le duc de Bretagne parmi le royaume de France, et menèrent leurs gens ; ne oncques ne trouvèrent à qui parler par manière de bataille. Si ne demandoient-ils autre chose, et envoyaient souvent leurs hérauts devers les seigneurs qui les poursuivoient en requérant bataille, en donnant et faisant plusieurs parçons ; mais oncques les François ne voulurent rien accepter ; ni élection, ni parçon que les Anglois leur fissent ne put venir à effet ; mais ils les cotioient une heure à dextre et une heure à senestre, ainsi que les rivières se adonnoient et se logeoient presque tous les soirs ès forts et ès bonnes villes, où ils se tenoient tout aises ; et les Anglois aux champs, qui eurent plusieurs disettes de vivres, et en l'hiver de grandes froidures, car en Limosin, en Rouergue et en Agénois ils trouvèrent moult povre pays ; et n'y avoit si grand ni si joli de leur route qui dedans cinq jours ou six mangeassent point de pain. Bien souvent leur advint, depuis qu'ils furent entrée en Auvergne ; car ils étoient poursuivis sur la fin de leur chevauchée de plus de trois mille lances ; si n'osoient aller fourner fors tous ensemble. Toutefois en ce meschef ils passèrent toutes les rivières qui sont courantes outre la Seine jusques à Bordeaux, la Loire, l'Allier, la Dordogne et Garonne, et plusieurs autres grosses rivières qui descendent des montagnes en Auvergne ; mais de leur charroi, qui en voulut ouïr nouvelles, je vous le dirai. Ils purent pas la tierce partie remettre en la cité de Bordeaux ; tant par Les chevaux qui leur faillirent, que pour les détroits des montagnes où ils ne pouvoient passer ; et si leur moururent plusieurs chevaliers et écuyers de froidure et de povreté, qu'ils passent l'hiver sur le chemin. ; car il fut le Noël passé ainçois que ils rentrassent en la cité de Bordeaux, et en y eut encore de bons chevaliers qui y conçurent des maladies de quoi ils moururent depuis... Ainsi fut traite cette grande chevauchée à fin¹.

¹ Froissart, I, 2e part. 374 et 377.

En 1374, les Anglais ne conservaient plus en France que Calais, Brest, Bordeaux, Bayonne, et quelques places de la Dordogne¹ ; le vieil Édouard III, qui avait égalé, par la durée de son règne, les trois règnes de Philippe VI, de Jean et de Charles V, languissait enfin sous de honteuses faiblesses, en même temps que sa gloire et sa puissance reculaient à grande pas devant ses ennemis relevés. Il accepta donc une trêve proposée par le pape Grégoire XI ; car une paix définitive aurait eu pour première condition la restitution de Calais : une trêve était plus commode son orgueil humilié, puisqu'elle laissait le droit de recommencer la guerre, et l'espérance de conserver la paix par une prolongation. Il retomba alors sur lui-même, sur les misères de sa famille, sur le mécontentement du peuple anglais. Il vit mourir à quarante-six ans Édouard, son fils aîné, prince de Galles et d'Aquitaine, fleur de toute chevalerie du monde en ce temps et qui le plus avoit été fortuné en grands faits d'armes et accompli de telles besognes (1376). Si moult fut plaint, et sa bonne chevalerie moult regrettée ; et eut le gentil prince à son trépas la plus reconnoissance à Dieu, et la plus ferme créance et repentance que on vit oncques grand seigneur [illisible]². Édouard III, parvenu à la cinquantième de son règne, après avoir perdu ses espérances, sa domination outre-mer, son fils enfin, voyait sa vieillesse méprisée par la fierté de la nation. Il sentait chaque jour diminuer le pouvoir royal ; il cédait avec douleur, et cachait son affaiblissement dans sa solitude d'Eltham. Ses serviteurs eux-mêmes le trahirent servilement. Une femme qui le suivait partout, Alice Perrers, s'apercevant qu'il allait mourir, lui ôta du doigt son anneau, et partit ; les autres domestiques n'attendirent pas qu'il eût expiré pour piller son palais. Un prêtre, qui se trouvait là par hasard, fut le seul qui eut pitié du roi : il lui présenta un crucifix, et l'exhorte à la mort. Édouard le remercia, baisa le crucifix, se mit à pleurer, et mourut (1377).

Édouard III laissait après lui le parlement constitué et puissant par le souvenir des concessions qu'il avait obtenues du roi. La convocation annuelle du parlement imposée par les ordonnateurs à Édouard II, avait été acceptée comme une loi par son fils. Si Édouard III, dans un règne de cinquante-un ans, obtint soixante-dix fois des subsides pour les guerres d'Écosse et de France, les soixante-dix ordonnances de convocation étaient un hommage au libre vote du peuple. Ces assemblées avaient pris une forme régulière. Le clergé, qui composait d'abord le premier ordre, et dans lequel on comprenait tous les dignitaires de l'Église, les chapitres et les abbayes avait peu à peu obtenu de n'être plus réuni-en corps ; il lui suffisait d'être représenté par quelques prélats qui siégeaient parmi les lords. Il n'y avait donc au parlement que deux ordres : les *grands hommes de la terre*, et les *petits hommes des communes*. Le premier nom voulait dire : 1° les hommes qui dépendaient par baronnie de la couronne ; 2° les chevaliers bannerets qui possédaient de la même façon, mais pouvaient ne pas être toujours convoqués ; 3° les juges des cours du roi et les membres de son conseil telle était la chambre des lords. L'autre nom désignait : 1° les chevaliers des provinces au nombre de soixante-quatorze, chargés surtout de lutter contre le roi pour la conservation des droits ; 2° les représentants des cités et des bourgs, choisis par leurs concitoyens : telle était la chambre des communes. Le parlement était une protection pour tous contre les officiers royaux, et la garantie du maintien des libertés. Sous Édouard III, il répara les erreurs, détruisit les abus, et commanda l'exécution des nouvelles lois qui, sans

¹ Lingard, t. IV.

² Froissart, I, 2e part. 389.

sa vigilance, seraient tombées en désuétude. Plusieurs de ces assemblées ont conservé des surnoms qui témoignent de la reconnaissance nationale. On appela *bon parlement* celui qui, avec l'appui du prince de Galles, réprimanda l'administration du vieux roi ; celui de 1315, qui fixa les cas de trahison, fut appelé le *divin parlement*. On peut réduire à quatre titres principaux les objets sur lesquels la puissance royale fut limitée au temps d'Édouard III : la confection des lois, la levée des subsides, le droit de pourvoirie, l'administration de la justice. Depuis ce règne, il fut établi en principe que les lois, pour être obligatoires à tous, devaient être votées par tous les ordres. Il fut également reconnu que les subsides devaient être votés, et que le peuple s'imposerait lui-même. Par le droit de pourvoirie, le roi et toute sa suite, malgré tant de réclamations, avaient encore le privilège de requérir sur leur route les chevaux et les voitures, ou les provisions nécessaires à leur nourriture, et souvent se faisaient un plaisir de perdre ce qu'ils ne pouvaient consommer. On éludait ensuite le paiement en renvoyant les plaintes d'un juge à l'autre ; Édouard III appelait cela un des droits les plus importants de la couronne. Le parlement fut le plus fort : il restreignit le droit de provision au roi, à la reine, à l'héritier du trône, en les obligeant à se fournir eux-mêmes de chevaux et de voitures. Les personnes de leur maison, logées chez les habitants sur des billets délivrés par les officiers de chaque municipalité, seraient obligées de payer les petites dépenses en vingt-quatre heures, et les plus considérables en quatre mois. Tous les délinquants seraient punis comme voleurs et félons. Quant à l'administration de la justice, on remédia aux prévarications des cours royales, aux extorsions des officiers du roi, shérifs, coroners, ou procureurs ; on ordonna que ces magistrats, choisis parmi les principaux propriétaires de la province, ne garderaient leur pouvoir que pendant douze mois : on fixa à quatre par an les sessions des conservateurs de la paix ; on ordonna que l'instruction serait faite, et les plaidoiries prononcées en anglais, et non plus en français, dans cette langue des conquérants, que la partie vaincue de la population ne comprenait pas. Enfin le *divin parlement* (1351) mit fin aux abus que l'autorité royale pouvait faire de l'accusation de haute trahison. Ce crime fut restreint, à sept cas : tentative contre la vie du roi, de la reine, de leur fils ; outrage à l'honneur de la reine, de la fille aînée du roi non mariée, de la femme du prince de Galles ; soulèvement à main armée dans l'intérieur du royaume ; alliance avec les ennemis étrangers du roi ; contrefaçon du grand sceau, contrefaçon de la monnaie ; assassinat des grands officiers de l'État ou des juges royaux dans l'exercice de leurs fonctions. Toutes ces réformes ne se firent que lentement et par l'obstination patiente des communes, dont les réclamations souvent éludées, mais toujours reproduites, forçaient le gouvernement à consentir au moins par pudeur. Sur la fin de ce règne, le parlement en vint à attaquer le roi personnellement, à désigner ses conseillers, et même son fils, le duc de Lancastre, comme concussionnaires, à porter enfin une sentence contre Alice Perrers¹.

Le roi de France s'entourait d'une force et d'une considération bien autrement respectées. Charles V avait à peine appris la mort d'Édouard III et l'avènement de son petit-fils, Richard II, qu'il profita de l'expiration de la trêve, et envoya ses vaisseaux ravager l'île de Wight, brûler la ville de Hastings, et menacer les côtes de l'interruption du commerce. Le duc d'Anjou rentra dans la Guyenne avec Duguesclin ; et Charles le Mauvais, accusé d'avoir empoisonné sa femme et la

¹ Lingard, t. IV.

femme du roi de France, fut attaqué dans son comté d'Évreux. Duguesclin et le duc de Bourgogne lui enlevèrent en quelques jours toutes ses villes excepté Cherbourg (1378). Le roi résolut d'en agir de même avec la Bretagne. Montfort, cité à comparaître devant le parlement, n'ayant pas répondu, son duché fut confisqué et déclaré rétabli au domaine de la couronne. Ce fut là une imprudence, la seule qui ait démenti la patience de Charles V ; les Bretons, qui n'avaient pas voulu être Anglais, voulaient toujours garder leur indépendance féodale sous un duc. Duguesclin n'osa pas refuser à Charles V d'entrer en Bretagne à la tête de l'armée française ; mais il agissait à contre-cœur : la Bretagne se soulevait ; les seigneurs bretons s'engageaient par une confédération, à défendre leur nationalité : tous les Bretons qui servaient dans l'armée du roi désertaient en foule. Montfort était accueilli par ceux qui l'avaient chassé, comme le représentant de l'indépendance. Duguesclin retourna bientôt en Aquitaine, où il mourut devant le château de Randan ; et les Anglais, à qui le roi de Navarre avait livré Cherbourg, envoyèrent le duc de Buckingham pour soutenir la Bretagne. Celui-ci traversa toute la France, de Calais à la Sarthe, n'y fut arrêté qu'un moment, et rejoignit Montfort. Charles V mourait à ce moment-là, à l'âge de quarante-trois ans.

Si Charles V n'avait pas achevé la ruine de la féodalité qui semblait dépendre de l'expulsion des Anglais et du châtement de Montfort, il avait refait entièrement le pouvoir royal. Comme ses prédécesseurs depuis Philippe le Bel, il prit aux grands et au peuple ; il renouvela contre les grands la défense des guerres privées (1372) ; il rendit plusieurs ordonnances contre les bourgeoisies¹, et cassa plusieurs communes qu'il réunit au domaine royal. Les états généraux, cette assemblée du peuple et des grands, qui avaient tourmenté sa régence par leurs prétentions turbulentes, ne furent réunis que deux fois pour rétablir la sûreté publique (1367), et pour déclarer la guerre aux Anglais (1369) ; à leur place, Charles V substitua une assemblée de notables. Aucun prince, avant lui, n'avait tant publié d'ordonnances pour rappeler à son domaine des provinces, des villes, quelquefois un péage ou un moulin, que la féodalité ne devait plus posséder désormais. Aucun non plus n'avait parlé si magnifiquement de la majesté royale. Lorsque Urbain V quitta Avignon pour Rome, Charles V se fit donner le privilège, ainsi qu'à ses officiers, de ne pouvoir être excommuniés tant que le pape serait au delà des monts. En 1374, après l'humiliation d'Édouard III, il publia cette ordonnance qui fixait la majorité des rois au premier jour de leur quatorzième année. La fin prochaine du monde, la malice des pervers qui menacent l'héritage des pupilles, n'en sont pas les plus curieux considérants ; il y est dit encore et au besoin, prouvé par des exemples, que le fils du roi a plus d'esprit qu'un autre, parce qu'il est de plus noble origine et entouré de meilleurs soins. Il y joignit des règlements sur la régence, fixa d'avance aux tuteurs les revenus qui devaient servir à leur entretien. Enfin ses règlements sur les apanages avaient pour but de conserver au domaine les provinces trop souvent détachées en faveur des fils du roi. Tous ces actes sont toujours suivis de cette formule : *de notre certaine science, et de la plénitude de notre puissance royale*. C'est le langage du chef de L'Église, enseignant le monde au nom de Dieu.

¹ Voyez *Ordonnances des rois de France*, et Martène, I, p. 1515.

IV

La guerre n'était pas finie. La mort prématurée de Charles V laissait aux Anglais assez de places et d'alliances pour continuer la rivalité ; mais l'agitation intérieure de l'un et de l'autre royaumes suspendit forcément les hostilités du dehors pendant trente-cinq ans (1380-1415).

Richard II, fils du prince de Galles, semblait le roi des communes, qui l'avaient réclamé pour héritier présomptif après la mort de son père. Aussi, dès son avènement, les communes prirent une importance qui effraya les lords et les officiers royaux. Le jeune roi avait trois oncles, Jean, duc de Lancastre, Edmond, duc d'York, Thomas, duc de Gloucester. Aucun des trois ne faisait partie du conseil de régence. Lancastre, toujours suspect, s'était justifié publiquement en répétant qu'il n'avait pas besoin de justification ; mais les communes, toujours soupçonneuses, prenaient leurs garanties contre l'aristocratie et contre la cour. Au premier subside qu'on leur demanda, elles firent choisir deux marchands de Londres pour en être les trésoriers ; à la seconde demande (1378), elles se firent représenter les comptes publics et donner copie des registres de l'impôt ; elles s'assurèrent qu'il avait été bien réparti, avant d'accorder un droit additionnel sur la laine, les peaux de moutons en laine et les cuirs. Convoquées une troisième fois (1379), elles établirent une taxe personnelle, proportionnée au rang et aux propriétés de chacun. Étonnées, quelques mois après (1380), d'entendre dire que cet argent n'avait pas suffi, elles demandèrent le renvoi du conseil, et firent nommer un comité de finances, qui avait droit d'inspection sur la dépense de l'État, et même sur les dépenses de la maison royale. On y admit des lords et des chevaliers, et jusqu'à trois représentants des cités de Londres et d'York. Un quatrième impôt fut encore déclaré insuffisant ; les communes protestèrent contre les demandes intolérables du pouvoir, puis elles consentirent à une capitation levée sur tout individu, homme ou femme qui avait passé l'âge de quinze ans ; elles se laissèrent ensuite dissoudre, et attendirent que la masse du peuple soulevée donnât au pouvoir une terrible leçon.

En effet, les prédications de Wicleff et de ses partisans (v. chap. XXIV) avaient remué la masse souffrante. Une des erreurs de Wicleff, c'était que le droit de propriété est fondé sur la grâce et que tout homme coupable de péché, et traître à Dieu, ne peut exiger les services des autres. Les pauvres n'eurent pas de peine à croire que les riches étaient pécheurs et indignes de posséder. Aussi la nouvelle taxe ne suffisait pas encore, l'avidité raffinée des collecteurs exaspéra le mécontentement public. En Essex, on refusa de payer et de se laisser juger par le tribunal des plaids communs ; les habitants de Fobbings massacrèrent les jurés, promenèrent leurs têtes sur des piques, et soulevèrent les communes voisines par l'audace de leur chef Jack Straw. Dans le pays de Kent, Wath the Tyler — Gauthier le Couvreur — brisa de son marteau la tête d'un collecteur qui avait insulté sa fille, et, tous les voisins applaudissant, la division occidentale du comté prit les armes. Wath the Tyler, nommé chef des insurgés, fut secondé par un prêtre de l'hérésie de Wicleff appelé John Ball. Celui-ci, devant une multitude de cent mille hommes, prit pour texte d'un premier discours... **Quand Adam bêchait et quand Ève filait, qui était gentilhomme ?** Il en conclut que tous les hommes naissaient égaux, que les puissants avaient seuls établi la distinction de la servitude et de la liberté, qu'il fallait donc abolir toutes les distinctions, pour que tous fussent libres, et déposer l'archevêque, les comtes, les barons, les juges, les hommes de loi et les moines quêteurs. De semblables paroles

retentirent des côtes de Kent à la rive droite de l'Humber. Le peuple, partout préparé, pillait les manoirs des seigneurs, démolissait les maisons, brûlait les registres des tribunaux, coupait la tête aux juges, et exigeait de ceux qu'on laissait vivre le serment de ne jamais reconnaître un roi qui s'appelait Jean. Mais d'être fidèles au roi Richard et aux communes. Ils avaient le dessein de s'emparer du roi pour agir en son nom, d'anéantir tous les ordres privilégiés de l'Église et de l'État, de ne conserver que les frères Mendiants ; car il fallait bien que quelqu'un fût chargé des offices de la religion, et de se débarrasser du roi lui-même, pour créer dans chaque commune un roi des communes. La princesse de Galles, mère du roi, qu'ils rencontrèrent sur leur route, fut forcée d'embrasser leurs chefs en signe de fraternité, et ils vinrent se placer devant la tour de Londres, où le roi s'était enfermé.

Lorsque Richard se montra pour entendre leurs réclamations, ils poussèrent de tels hurlements, qu'on aurait cru que tous les diables de l'enfer étaient de leur compagnie. Le roi se retira, et les insurgés, pour se faire craindre par l'énergie de leurs vengeances, entrèrent dans la ville mirent en liberté les prisonniers, pillèrent le palais du duc de Lancastre, mais sans rien prendre pour eux-mêmes et punissant les voleurs qui prétendaient au butin. **Pour qui tiens-tu ?** disaient-ils à tous ceux qu'ils arrêtaient ; il fallait, sous peine de mort, répondre : **Pour le roi Richard et pour les communes.** La promesse d'écouter leurs demandes s'ils se retiraient à Mile-End en éloigna soixante mille, à qui le jeune roi vint lui-même accorder l'abolition de l'esclavage, la réduction de la rente des terres, la franchise d'achat et de vente dans les marchés, et le pardon de tout ce qui s'est fait. Ceux-là partirent avec la bannière du roi, et des chartes scellées du sceau royal ; mais dans le même temps, Tyler et Straw qui étaient demeurés dans la ville, avaient envahi la Tour, tué l'archevêque, et mis sa tête au bout d'une pique, avec son bonnet cloué au crâne. Le jeune roi, à son retour, trouva sa mère encore tremblante de la visite brutale que les insurgés avaient faite dans ses appartements ; lui-même, comme il chevauchait dans Smith-Field avec soixante cavaliers, il vit arriver à lui Wath Tyler et vingt mille insurgés. Le couvreur donna ordre aux siens de s'arrêter, et s'avança vers le roi pour s'entendre sur les chartes qu'on leur avait envoyées ; il tenait un poignard à la main et l'agitait par manière de jeu. Tout à coup il saisit le cheval du roi par la bride, mais au même instant le lord-maire le frappe à la gorge d'un coup d'épée, et le fait reculer à trente pas, où il tombe mort. A cette vue, les insurgés poussent des cris, tendent leurs arcs, et vont frapper le roi ; mais celui-ci galopant vers eux : **Mes amis, leur crie-t-il, que faites-vous ? Wath Tyler est mort ; c'était un traître ! Venez avec moi : vous n'aurez plus d'autre chef que moi.** Cette parole sûre, ce ton fier, dans un jeune homme de seize ans, déconcertent les insurgés. Ils le suivent où il veut les conduire, et bientôt ils se trouvent entourés de mille hommes d'armes, réunis par le lord-maire. Ils s'agenouillèrent devant Richard ; ils demandèrent pardon de leurs excès, et avant de l'avoir obtenu, ils reçurent, sans murmurer, l'ordre de retourner à leurs demeures.

Ce mouvement, avec ses crimes populaires, avait effrayé la classe moyenne aussi bien que la noblesse. La mort de Wath Tyler rendit le courage à ceux qui n'avaient pas osé se défendre ; des renforts nombreux amenés au roi, et la vigueur du belliqueux évêque de Norwich, Henri Spencer, accablèrent de tous côtés la rébellion. Straw et Ball furent mis à mort avec Lister et Westbroom, qui avaient pris le titre et l'autorité de rois, et le parlement étant assemblé, lorsque le roi demanda s'il serait sage d'abolir entièrement l'état de servitude, les lords

et les communes répondirent que personne n'avait le droit de leur ravir les services de leurs vilains, et qu'eux-mêmes ils n'y donneraient jamais leur consentement. On abolit donc les chartes d'affranchissement que le roi avait signées à Mile-End ; seulement comme les communes donnaient pour cause à la dernière révolte l'insolence et l'avidité des pourvoyeurs, la rapacité des officiers royaux, et le poids des taxes et des subsides, on nomma une commission d'enquête, on imposa des règlements de réformes aux cours judiciaires et à la maison du roi, et l'on supprima les associations illégales. Les communes finirent par accorder pour trois ans la taxe sur la laine, les peaux en laine et les cuirs et l'on put croire à ce moment que l'agitation populaire n'avait servi qu'à fortifier le pouvoir du roi (1382).

Une courte expédition en Flandre signala le rétablissement de la tranquillité. L'évêque de Norwick allié d'Urbain VI, vint soutenir les Flamands, que le roi de France combattait (voir plus bas) ; mais il fut empêché d'agir par le duc de Lancastre, qui retint sur la côte d'Angleterre une partie des troupes nécessaires au succès. L'armistice conclu entre les deux rois comprenait les Écossais. Ceux-ci refusant de déposer les armes, une armée anglaise passa les frontières, brûla les cabanes des villes écossaises, et quatre-vingt mille haches furent employées à abattre les forêts où les Anglais ne pouvaient poursuivre les vaincus. La France, par un secours de mille hommes d'armes et de quarante mille francs d'or, entretint la guerre (1385). L'alliance, du reste, était bien mal comprise des deux côtés. Les Français, arrivés en Écosse, dans un pays sauvage, chez un peuple qui n'était pas civilisé, se plaignirent de ne trouver ni banquets, ni tournois. Ils achetaient fort cher une nourriture grossière, et échappaient difficilement aux pièges des indigènes. Quand on leur fit voir le roi, ils le méprisèrent à cause de ses yeux rouges et chassieux, et de ses sandales couleur bois ; ils en conclurent qu'il n'était pas guerrier. Ils s'étonnèrent que le peuple écossais ne voulait plus combattre ; ils furent obligés de distribuer les francs d'or pour relever les courages et pénétrèrent enfin dans le Northumberland. Richard II les en chassa, prit à son tour l'offensive, et brûla Édimbourg. Mais on vint lui annoncer que les Écossais ravageaient le Cumberland et les Westmoreland. Pendant qu'il était incertain, le chancelier réussit à lui donner de nouveaux soupçons sur le duc de Lancastre ; il prit le parti de la retraite, et licencia son armée. Ses ennemis se vantèrent de lui avoir fait plus de mal qu'ils n'en avaient éprouvé, et la maison de Stuart put dès ce moment se croire affermie sur le trône.

Soit tradition de famille, soit abus d'un pouvoir qu'il avait sauvé de la fureur des insurgés, Richard II prétendait gouverner seul, et choisir librement ses ministres et ses conseillers. Les faveurs dont il comblait ces hommes, presque tous choisis dans des familles obscures, chagrinaient l'orgueil des nobles et des princes, et en retour le roi s'indignait des plaintes comme d'une insulte ou d'un complot contre son gouvernement. Mais la réunion des princes, des lords des communes, était bien formidable ; Richard II l'éprouva lorsque la France rassembla un armement dans le port de l'Écluse pour envahir l'Angleterre (1386). Au lieu de délibérer sur les moyens de résistance, le parlement, encouragé par le duc de Gloucester, oncle du roi, commença par demander le renvoi des ministres. Il l'obtint : aussitôt les communes mirent en accusation le chancelier disgracié, et acquirent par là le droit d'accuser les ministres de la couronne ; avec une menace de déposition, le parlement fit créer un conseil permanent de onze prélats et pairs pour surveiller les officiers de la maison du roi et les cours judiciaires, pour examiner les comptes de la trésorerie, et recevoir les plaintes dans tous les cas non prévus par les lois : Gloucester était du nombre des conseillers. Les communes avaient

décidé que si l'on mettait obstacle à leur autorité, le paiement du subside voté cesserait à l'instant ; mais l'examen des comptes prouva qu'on avait calomnié, au moins en partie, l'administration précédente. La destruction de la flotte française dans le port de l'Écluse (voir plus bas) dissipait les inquiétudes nationales. Richard résolut de se montrer le maître ; il rassembla des juges, fit déclarer que l'institution du conseil permanent était la ruine du pouvoir royal ; et après avoir attiré à lui les diverses corporations de Londres., il rentra dans cette ville ; il ne savait pas que des troupes nombreuses, commandées par Gloucester, stationnaient aux environs. Comme il voulait faire valoir contre eux l'autorité royale, les lords répondirent qu'ils avaient pris les armes par amour du roi, afin de le délivrer des traîtres qui l'avaient fait leur esclave ; et pour premier acte de fidélité, ils appelèrent cinq des favoris du roi comme coupables de trahison (1387). Richard tergiversa, promit de faire justice avec l'aide d'un parlement, et cependant encouragea ses favoris fugitifs à prendre les armes. Quand il fut évident que ce nouvel effort était inutile, il rassembla (1388) le parlement, surnommé par les uns *l'admirable*, et *l'impitoyable* par le plus grand nombre. Il voulut faire dire aux lords, *par les sages en lois civiles et coutumières*, que leur acte d'accusation était informe et illégal ; les lords appelants le forcèrent lui-même à reconnaître que leur appel était bon, et conforme à la loi et à la coutume du parlement. Les favoris furent jugés et condamnés ; le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, l'archevêque d'York, étaient les principaux. On condamna ensuite les quatre juges du roi, le premier baron de l'échiquier, et l'avocat du roi, comme traîtres ; on condamna l'évêque de Chichester ; on mit à mort Simon Burley ; malgré les prières du roi et de la reine Anne de Luxembourg, qui invoquait, les mains jointes, la clémence de Gloucester : le roi ne put obtenir pour quelques-uns que la mort par la hache au lieu de la potence. Gloucester, dans toutes ces cruautés, semblait populaire. Les communes avaient juré de défendre les lords appelants, et de vivre et de mourir avec eux envers et contre tous¹.

Pendant un an, la volonté impérieuse du roi fut comprimée par les opposants vainqueurs. Enfin les Écossais le délivrèrent par une défaite des Anglais, qui fit perdre à Gloucester toute sa considération. Le 3 mai 1389, dans un parlement tenu après Pâques, Richard demanda inopinément à son oncle : *Quel âge croyez-vous que j'aie maintenant ? — Vingt et un ans*, répondit le duc. — *Eh bien !* reprit le roi, *je suis en âge de conduire moi-même mes affaires : je vous remercie, milords, de vos services, et je ne vous en demanderai aucun désormais.* Gloucester se retira ; le roi, pendant plusieurs années, gouverna paisiblement. Il adoucit peu à peu le sort de ses amis qui n'étaient qu'exilés ; et pour effacer les distinctions de partis, il appela à son conseil le duc de Lancastre et le duc de Gloucester ; il apaisa l'Irlande, toujours rebelle à la tyrannie anglaise ; il prolongea la trêve avec la France et épousa la fille de Charles VI. Ce fut ce mariage, et le mécontentement que le duc de Gloucester voulut en inspirer à la nation, qui porta Richard II à essayer une tyrannie dont il fut la victime. Sa fermeté déconcertant toutes les résistances, il avait dernièrement lancé un reproche sévère aux communes, lorsque celles-ci, par prétexte d'économie, avaient trouvé mauvais que le roi défrayât à ses dépens les dames nombreuses qui suivaient la cour ; il avait un moment menacé de mort, comme coupable de trahison, le premier auteur de la remontrance, et ne lui avait fait grâce que par considération pour les prélats. Gloucester osa, à son tour, reprocher au roi sa société de dames, sa pusillanimité, sa paix avec la France ; il fut facilement

¹ Voyez Lingard, t. IV.

soupçonné de mauvais desseins avec l'archevêque de Cantorbéry, et les comtes d'Arundel et de Warwick (1397). On les arrêta tous les quatre ; on les emprisonna séparément ; on les appela comme ils avaient appelé autrefois les ministres. Un parlement plus servile et plus lâche qu'un courtisan, commença par demander la révocation du statut qui avait créé autrefois le *conseil permanent* et de tous les pardons accordés par le roi au duc de Gloucester, aux comtes d'Arundel et de Warwick. Arundel fut jugé le premier déclaré traître par le duc de Lancastre, et décapité dans la Tour. Gloucester était enfermé à Calais : au moment où on le citait devant le parlement, la nouvelle arriva qu'il était mort et le bruit circula qu'il avait été étouffé entre deux matelas. L'archevêque fut banni pour la vie, et son temporel confisqué au profit de la couronne, Warwick, condamné à mort, eut grâce de la vie, et fut relégué dans l'île de Man. Ce qu'il y eut d'odieux dans ces procédures, c'est que plusieurs accusateurs et plusieurs juges avaient pris part aux événements dont Richard II se vengeait par leur sentence. Ce qu'il y eut de plus dégradant encore dans ces lords et dans ces communes, si fiers contre les rois faibles, ce fut leur obéissance absolue aux volontés d'un prince qu'ils croyaient devenu fort. Ils décrétèrent que comploter la mort et la déposition du roi, lui retirer son hommage ou marcher en armes contre lui, était un crime de trahison ; que tous les jugements et ordonnances prononcés par le présent parlement auraient force de loi en tout temps, et que celui-là serait coupable de trahison qui chercherait à les faire abolir. L'assemblée, prorogée, fut réunie de nouveau après les fêtes de Noël. L'orateur des communes demanda de lui-même la révocation de tous les actes du parlement *impitoyable* ; ils furent tous révoqués, et pour enchaîner l'avenir à la même soumission, tous les délibérants ordonnèrent l'observation éternelle de ce qu'ils venaient de faire : ils la jurèrent les premiers sur la croix de Canterbury. Il fut convenu que le pape serait sollicité d'excommunier le prince qui, après Richard II, voudrait détruire une si belle œuvre ; et le peuple, consulté par un héraut, consentit en levant les mains au ciel, et par de grandes acclamations. Richard II n'en avait pas assez ; il se fit donner, non pour un temps, mais pour toute sa vie, la taxe sur la laine, les peaux en laine et les cuirs ; et pour se passer désormais de parlement, il fit décréter que le comité de douze lords et de six membres des communes, qui demeurait avec le roi après la dissolution des assemblées, aurait désormais le droit *d'écouter, examiner et résoudre toutes les questions agitées en présence du roi, avec toutes leurs dépendances*. A la faveur de ces expressions captieuses, le comité s'arrogea les droits d'un parlement complet (1398).

Ainsi Richard II était parvenu à reprendre la plus grande partie de ce pouvoir royal perdu par Jean sans Terre. Mais un nouvel abus de sa toute-puissance amena une révolution qui renversa le roi et son œuvre.

Le fils du duc de Lancastre, Henri de Bolingbroke, d'abord institué comte de Derby, et tout récemment duc de Hereford, avait autrefois pris parti pour Gloucester, et déplu au roi par l'appel des ministres. Une soumission prompte et des services contre les ennemis de la royauté lui avaient ensuite obtenu un pardon formel proclamé par le roi en plein parlement. Mais il parut bientôt que Richard II avait dissimulé sa rancune en attendant l'occasion de se venger. Le duc de Hereford multipliait les bassesses pour garder la faveur royale ; il vint révéler au roi une conversation dans laquelle le duc de Norfolk, son ancien complice, lui avait avoué sa défiance du roi et des lords, et ses craintes d'une vengeance imprévue et subite. Norfolk, amené devant le comité qui représentait le parlement, déclara que Henri de Lancastre avait menti ; l'accusateur et

l'accusé furent arrêtés. Une haute cour de chevalerie fut convoquée pour assister au combat singulier des deux adversaires, et au moment où Hereford mettait sa lance en arrêt, le roi, jetant son sceptre entre les deux combattants, déclara qu'il prenait la bataille en ses mains. L'assemblée et les combattants attendirent avec inquiétude ce que cela voulait dire ; et l'on fut bien surpris lorsque, par le bon plaisir du roi, et pour la sûreté du royaume, le duc de Hereford reçut l'ordre de quitter l'Angleterre pour dix ans, et le duc de Norfolk, de rester en exil toute sa vie. Ils obéirent. Richard ne trouvant plus d'ennemis, se laissa aller sans frein à tous les désordres de ses caprices : il leva de l'argent par emprunts forcés, il imposa ses volontés aux juges dans l'interprétation des lois, et pour faire son gré des amendes, il mit hors de la protection de la loi dix-sept comtés. Le duc de Lancastre était mort trois mois après le bannissement de son fils. Le banni, prenant aussitôt le nom de son père, chargea des fondés de pouvoir de recueillir sa succession. Richard s'y opposa, en disant qu'un banni était incapable d'hériter, et un des fondés de pouvoir fut même accusé de trahison pour ce seul fait, et banni à toujours. Les partisans du nouveau duc de Lancastre étaient nombreux : plusieurs milliers d'amis l'avaient accompagné à son départ de Londres ; ils commencèrent à s'agiter ; Lancastre lui-même, malgré la surveillance du roi de France, préparait de Paris ses moyens de retour. Richard II, que sa tyrannie prospère empêchait de rien prévoir, s'embarqua pour l'Irlande¹.

Le 4 juillet 1399 le duc de Lancastre aborda à Ravenspurn dans l'Yorkshire ; il avait pour toute armée vingt partisans ; mais, comme il annonçait l'intention de réclamer les biens de son père, personne ne s'opposait à sa marche, et un grand nombre venait augmenter ses forces. Il eut ainsi soixante mille hommes quand il approcha de Londres. Le duc d'York, régent pendant l'absence du roi, traita volontiers avec lui. Richard II, surpris par cette nouvelle, se hâta de quitter l'Irlande, et fit prendre les armes au pays de Galles. Ses forces, encore nombreuses, lui donnaient l'espoir de châtier un rebelle, quand, un matin, il s'aperçut que la plus grande partie avait déserté. Il visita plusieurs châteaux qu'il croyait forts, et, les trouvant sans garnison ni approvisionnement, il écouta les propositions que le duc de Lancastre lui fit faire par le comte de Northumberland. Le comte, pour attirer le roi à une entrevue, ne recula devant aucune promesse : il jura toutes les conditions sur l'hostie consacrée, et partit pour rendre réponse à son maître. Richard, sans défiance, avec une suite de vingt-deux personnes, se mit en route pour Flint, où Lancastre devait se rendre, Comme il arrivait à une descente rapide, entre la mer à ses pieds et un rocher énorme sur sa tête, il vit dans la vallée des bannières et des pennons : **Je suis trahi** s'écria-t-il ; **Dieu du paradis, assistez-moi !** En même temps, Northumberland reparut : **Comte de Northumberland, dit Richard, si je vous croyais capable de me trahir, il n'est pas trop tard pour m'en retourner. — Vous ne pouvez retourner, s'écria le comte, j'ai promis de vous conduire au duc de Lancastre ;** et l'infortuné, entouré aussitôt par cent lances et deux cents archers, n'eut plus que la liberté de se plaindre : **Puisse le Dieu sur lequel vous avez étendu la main vous récompenser, ainsi que vos complices, au jugement dernier... Rappelez-vous que Notre-Seigneur fut aussi vendu et remis entre les mains de ses ennemis... Fou que j'étais, j'ai sauvé trois fois la vie de Henri de Lancastre. Une fois, mon cher oncle, son père, voulait le faire mourir pour sa trahison et sa scélératesse. Dieu du Paradis ! je courus à**

¹ Voyez, pour tout le règne de Richard II, Lingard, dont les notes ne sont pas moins curieuses que le texte. Une des principales autorités citées par lui dans cette histoire parlementaire, ce sont les registres du parlement.

cheval toute la nuit pour le sauver..... Oui, nous n'avons pas de plus cruel ennemi que l'homme que nous avons préservé de la potence. Une autre fois, il tira son épée contre moi dans la chambre de la reine. Il fut complice du duc de Gloucester et du comte d'Arundel, il consentit à ce qu'on m'assassinât ; il consentit au meurtre de son père et de tout mon conseil. Par saint Jean, je lui pardonnai tout, et ne voulus pas en croire son père, qui me dit plus d'une fois qu'il méritait la mort.

Ces plaintes, ces crimes, cette captivité, cette usurpation, tout cela ne dégénérait pas des premiers Plantagenets. Il était encore dans leur destinée de ne pas s'aimer, comme le disait jadis le frère de Richard Cœur de lion : c'était là leur héritage et aucun d'eux n'y avait renoncé. On enferma Richard II à la Tour, on mit une garde autour de lui, tout en lui disant qu'il était encore roi ; on convoqua le parlement en son nom, et bientôt l'on produisit une prétendue abdication par laquelle Richard, renonçant à la couronne désignait pour roi Henri de Lancastre. Les chambres, assemblées au milieu d'un grand concours de peuple, acceptèrent cet acte, et le peuple approuva par ses acclamations. On parla ensuite de prononcer la déposition de Richard : l'évêque de Carlisle fut le seul qui s'opposât, et il fut aussitôt conduit en prison. Le trône étant déclaré vacant, le plus proche héritier c'était Roger Mortimer, comte de March, petit-fils de Lionel, duc de Clarence, le second des fils d'Édouard III. Mais le duc de Lancastre réclama formellement la couronne par droit de conquête et de convenance, et par droit d'héritage. Par sa mère, il descendait du second fils de Henri III, Edmond, comte de Lancastre. Il prétendit que cet Edmond, quoique l'ainé, avait été exclu du trône par Édouard Ier, et qu'en déposant les princes qui n'avaient d'autre titre que de descendre de cet Édouard, il rétablissait à son rang la race légitime, injustement déposée. On consentit à croire tout cela ; l'archevêque de Canterbury, prenant la main du duc de Lancastre, le conduisit au trône, et Henri IV régna.

Un retour sur le passé, une annulation légale des ordonnances proclamées éternelles sous le dernier règne, étaient inévitables. Comme dans la vingt-et-unième année de Richard II, on avait détruit l'œuvre de la neuvième, ainsi l'œuvre de la vingt-et-unième fut déclarée mauvaise, et défaite dans la première année de Henri IV. Telle était, dans l'histoire d'Angleterre la révolution périodique des vengeances, tout à la fois comique et sanglante, où l'on ne sait qui détester le plus, du roi tour à tour despote et tremblant, et du parlement tour à tour audacieux et servile. Cette fois, cependant, lorsqu'on demanda compte de leur conduite eux lords qui avaient accusé Gloucester, il y eut comme une bataille dans l'assemblée entre les accusateurs et les accusés ; ils se jetaient leurs gantelets et les noms de traîtres et de menteurs en signe de défi. Henri IV fut obligé de modérer les châtements, et d'enlever seulement quelques honneurs à ceux que d'abord il aurait voulu exterminer ; il fut encore obligé d'en revenir aux statuts du *divin parlement* touchant la trahison et de renoncer à garder près de lui le comité, qui survivait à la réunion du parlement. Ce fut la première concession : l'incertitude de ses droits, la crainte des révoltes, et bientôt la nécessité présente de les comprimer, lui imposèrent ainsi pendant tout son règne une prudence de ménagements qui tourna contre le pouvoir royal au profit des communes.

Une première révolte fut tentée (1400) par les cinq lords que Henri IV avait été contraint d'épargner : elle fut punie par des massacres populaires ou par des supplices atroces, et elle coûta la vie à l'infortuné Richard, qu'on avait gardé jusque-là dans le château de Pontefract. On ne sut jamais si Richard II était mort

de faim ou par un assassinat : on le vit exposé la figure découverte, et Henri IV assista à ses funérailles. Deux ans après (1402), une expédition n'ayant pas réussi contre l'Écosse, Henri IV, pour comprimer par de nouveaux supplices les espérances des amis de Richard, mit à mort un fils naturel du prince de Galles et neuf franciscains. Il venait de vaincre les Écossais à Homildon par la valeur du comte de Northumberland et de son fils Henri Percy, lorsque les Percy eux-mêmes se révoltèrent (1403), et, entourés d'auxiliaires nombreux, le défièrent par un cartel en bonne forme, comme coupable de faux et de parjure. Ils lui reprochaient d'avoir, contre sa parole, réclamé autre chose que l'héritage de son père, d'avoir fait mourir Richard de faim, et d'avoir levé des subsides de sa seule autorité. La bataille de Schrewsbury décida encore pour Henri IV ; le comte de Northumberland, humblement soumis, jura fidélité au roi, au prince de Galles aux autres fils du roi et à leurs descendants. Une amnistie, publiée ensuite, n'excepta que trois personnes ; mais ni la sévérité, ni la clémence, n'assuraient la pacification. Une femme essaya de mettre en liberté le jeune comte de March, l'héritier de Lionel, détenu à Windsor (1405) ; le duc d'York, puni de la confiscation et de la prison comme complice, ne découragea pas le comte de Northumberland ni l'archevêque d'York, partisan fidèle du comte de March, ni le comte-maréchal, fils du dernier duc de Norfolk : ils furent encore les plus faibles ; l'archevêque et le comte-maréchal, habilement circonvenus par le troisième fils du roi, furent arrêtés et mis à mort. Tout ce que put faire le comte de Northumberland, ce fut de livrer Berwick aux Écossais, et d'errer pendant deux ans, aussi habile à éviter les poursuites, que le roi était empressé de le prendre. Il périt enfin sur un champ de bataille (1408). Son corps et ceux de ses gentilshommes, coupés en quartiers, furent envoyés aux principales villes. Néanmoins Owen Glendour ne posa pas encore les armes : c'était un Gallois, dépouillé de sa terre par un lord, et qui avait en vain demandé justice au parlement et au roi ; il se vengeait lui-même depuis 1400 par l'insurrection de ses compatriotes. Le roi l'ayant mis hors la loi, Owen se déclara souverain légitime des Galles : la jeunesse galloise quitta les universités d'Oxford et de Cambridge pour reprendre sur la terre de la patrie les arcs, les flèches et les épées. Owen vainquit le roi lui-même et le prince de Galles, qui devait être Henri V. Il acquit la réputation d'*évoquer les esprits du vaste abîme* ; il semblait avoir dans son parti les éléments et les tempêtes. Le roi redoubla d'activité en 1408 : quatre ans de guerre soumièrent la partie méridionale du pays de Galles ; le nord abandonna aussi par lassitude l'étendard d'Owen ; lui seul ne s'abandonna pas : il demeura impuni dans les montagnes de Snowdon, effrayant les Anglais d'alentour de sa présence invisible, et survécut à Henri IV.

Voilà ce qui explique la fierté du parlement sous Henri IV. Lorsque pour la première fois il monta contre les Écossais (1401) il n'osa pas demander un subside à la nation : les pairs spirituels et temporels convinrent seuls de le seconder de leur argent ou de leur corps. Après la tentative d'évasion du comte de March, et l'emprisonnement du duc d'York, deux conseils de prélats et de barons, tenus à Londres et Saint-Alban, repoussèrent à son grand dépit, mais impunément, toutes les mesures qu'il proposait. Lorsque l'archevêque d'York et le comte-maréchal eurent été exécutés, il requit les pairs temporels de déclarer traîtres les deux morts. On refusa de le faire ailleurs que dans un parlement légalement assemblé, et autrement que par une ample délibération : le roi y consentit. Il avait consenti également à l'accroissement des communes. Pour prévenir, dans les élections de chaque comté, l'influence des ministres et la fraude du shérif, il avait ordonné qu'aux premières assises de la cour du comté

on procéderait à l'élection immédiatement après la lecture de l'ordonnance qui convoquait le parlement, et que les noms des élus, certifiés par procès-verbal, seraient mis sous la garde des sceaux des électeurs. Une amende de cent livres imposée au shérif qui présenterait une nomination fautive, et le jugement de ce délit renvoyé aux juges d'assises, étaient les meilleures garanties. La liberté des délibérations, gênée une fois sous Richard II, se vengea sous Henri IV ; l'orateur des communes la réclamait au commencement de la session et dans tous les discours qu'il adressait au roi. La liberté des demandes et des censures embarrassa plus d'une fois de ses progrès hardis les privilèges royaux, que Henri IV avait à cœur de conserver. Malgré ses ordres formels, les communes introduisirent l'usage de faire leurs demandes, non plus par écrit, mais de vive voix, forçant ainsi le roi à répondre immédiatement, et souvent à se compromettre, faute de temps pour réfléchir ; elles blâmèrent les ministres des sommes dépensées contre l'Écosse, de l'Irlande troublée et impunie, des villes et des châteaux perdus en Guyenne ; et elles firent entendre que la détresse du royaume réclamait des ministres plus expérimentés. Au commencement du règne, le primate, au nom du roi, avait répondu à une demande de la chambre basse : que les membres des communes n'étaient que des pétitionnaires et des demandeurs ; que le roi et les lords avaient toujours été et seraient toujours seuls juges dans le parlement ; mais que le roi voulait avoir l'avis et l'assentiment des communes pour la création des ordonnances, et obtenir d'elles les concessions, subsides et choses semblables relatives au bien commun du royaume. Ce reste de dédain aristocratique ne reconnaissait pas moins aux pétitionnaires le droit de consentir, et implicitement, le droit contraire de refuser aussi les communes, à chaque subside accordé par elles, inséraient dans la concession la clause formelle que le roi ne pouvait lever de tels subsides sur son peuple que par l'assentiment des lords et des communes. Depuis l'an 1404, les deux chambres déterminèrent l'emploi de l'argent voté, une certaine somme exceptée, qu'en laissait à la disposition du roi. Enfin le roi, ayant un jour appelé les lords devant lui, leur exposa sa détresse, et se fit accorder un subside considérable. Une députation des communes, appelée ensuite, fut avertie que le roi attendait de la seconde chambre la même preuve d'affection que des lords à cette nouvelle, les communes s'émurent ; elles crièrent à la violation de leurs privilèges, et empêchèrent le cours des affaires publiques, Henri IV, effrayé, céda à cette clameur, et, renonçant à intervenir dans les débats des subsides, il publia la déclaration suivante : Il sera légal, dans ce parlement et dans tous les parlements à venir, que les lords confèrent ensemble, en l'absence du roi, sur la situation et sur les besoins de l'État ; il sera aussi légal que les communes confèrent ensemble sur la même situation et sur les mêmes besoins, pourvu toutefois que les lords, de leur côté, et les communes, de l'autre, ne fassent aucun rapport au roi sur le don accordé au roi par les communes, et consenti par les lords, jusqu'à ce que les lords et les communes soient entièrement d'accord à ce sujet : alors on en fera part au roi d'après les formes accoutumées, afin que les lords et les communes reçoivent ses remerciements. Cette reconnaissance royale ordonnée par un roi, cette égalité des deux chambres, contre laquelle l'aristocratie ne réclamait pas, en élevant les deux ordres à la même autorité, mettait le roi dans la dépendance de l'un et de l'autre.

Pour comprendre les rapports de Henri IV avec la France, il faut maintenant rechercher la situation de ce pays depuis la mort de Charles V. Charles VI, âgé de onze ans, entouré de trois oncles ambitieux ou avides, Anjou, Berri et Bourgogne, ressemblait fort à Richard II, entouré des ducs de Lancastre, d'York

et de Gloucester : la différence, c'était que Charles VI avait un frère de huit ans, Louis d'Orléans, et un oncle maternel, le duc de Bourbon, vertueux et économe, désigné comme un de ses tuteurs par le feu roi. Louis, duc d'Anjou, maître de l'Anjou et de la Touraine, venait d'être institué par la reine Jeanne de Naples héritier de la Provence et du royaume de Sicile. Il voulait gouverner la France en qualité de premier prince du sang ; il voulait surtout de l'argent pour suffire à la conquête de son royaume d'outre-mer ; et à peine Charles V avait rendu le dernier soupir, qu'il s'empara du trésor royal : dans le premier arrangement avec les autres princes, il se fit céder la propriété des meubles, de la vaisselle, de l'or et de l'argent qu'il avait ainsi dérobés, et, par la crainte du dernier supplice, il força le trésorier à lui faire connaître d'autres trésors cachés par ordre de Charles V. Le duc de Berri voulait aussi de l'argent : il se fit céder le gouvernement du Languedoc et de tout ce qu'on avait conquis en Guyenne, avec le droit de convertir à son propre usage tous les revenus du domaine royal et de la province, sans avoir jamais de compte à rendre. Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, qui allait hériter de la Flandre, était le digne chef de cette maison orgueilleuse dont l'ambition n'a cessé de menacer la royauté française qu'après la mort de Charles le Téméraire. Celui-ci voulait surtout du pouvoir ; il faisait valoir le testament par lequel Charles V le chargeait, avec le duc de Bourbon, de l'éducation et de la tutelle des jeunes princes. Au sacre de Charles VI, il réclama fièrement le premier rang comme premier pair, méconnaissant dans le duc d'Anjou le premier prince du sang, et tout prêt à soutenir par une bataille son droit et la préséance (1380).

Après le sacre, les princes convinrent que toutes les affaires importantes seraient décidées dans un conseil de régence présidé par le duc d'Anjou, et dont seraient membres les trois autres ducs et douze conseillers choisis par lui. Ce pouvoir des oncles ne satisfit personne. Une vive réprobation avait accueilli en Languedoc le gouvernement du duc de Berri : le comte de Foix, le gouverneur destitué prit les armes au nom et par la volonté de la province, et battit honteusement le prince du sang. Lorsque la première résistance eut cédé, le duc de Berri souleva une autre révolte par ses impôts et par les supplices dont il exterminait ceux qui ne voulaient point payer ; les paysans se réunirent en bandes errantes, et sous le nom de *Tuchins*, devinrent le fléau des nobles. Les prétentions du duc de Bourgogne sur la Flandre étaient menacées par la révolte des Flamands contre Louis de Mâle, son beau-père. La rivalité marchande de Bruges et de Gand suspendait parfois la guerre, ou donnait au comte quelque supériorité, mais la seule ville de Gand suffisait, au milieu de la soumission générale, à entretenir sans fin les inquiétudes du seigneur. Les Gantois venaient de prendre pour chef Philippe Artevelle (1381), fils de celui qu'ils avaient tué en 1337. Un capitaine flamand, qui avait la gloire de quelques succès, Pierre Dubois, se chargea d'instruire le nouveau maître : *Sois cruel et hautain, lui dit-il, ainsi veulent les Flamands être menés ; ne on ne doit entre eux tenir compte de vies d'hommes, ne avoir pitié non plus que de arrondeaux ou d'allouettes qu'on prend en la saison pour manger*. Artevelle, par une police impitoyable, mit l'ordre dans la ville, et soutint courageusement un siège et la famine : pour ne pas accepter des conditions plus dangereuses encore qu'humiliantes, il tenta une sortie, et vint livrer au comte la bataille de Bruges, qu'il gagna avec quatre mille hommes contre quarante mille. Le comte s'enfuit à Lille, travesti en artisan. Cependant, à l'intérieur de la France, d'autres violences excitaient d'autres colères : le duc d'Anjou voulut établir à Rouen un impôt sur les comestibles ; la sédition de la *Harelle* en sortit. Un marchand nommé Legros, proclamé roi par une troupe

d'artisans, reçut l'ordre d'abolir les impôts. A Paris, le régent mit à ferme l'impôt du douzième sur les comestibles. On ne l'annonça au peuple qu'à la dérobée ; et dès que les percepteurs parurent au marché, la sédition des *maillotins* commença, ainsi nommée des maillets de plomb que les insurgés enlevèrent de l'arsenal et de l'hôtel de ville. Le tumulte de Rouen ne dura qu'un jour ; le duc d'Anjou y conduisit le jeune roi, et le fit entrer dans la ville par un pan de mur abattu : les bourgeois désarmés, quelques-uns pendus et les impôts rétablis, les princes revinrent devant Paris. Les bourgeois hésitaient à accepter toutes les conditions du duc d'Anjou, entre autres la punition des chefs de métiers. Le régent les força bien à céder par le ravage des campagnes, et à payer cent mille francs pour prix de sa clémence.

Cependant le duc d'Anjou était parti pour la Provence et pour l'Italie. Le favori de l'antipape d'Avignon s'en allait guerroyer le parti de Duras, que le pape légitime combattait lui-même en ce moment (v. ch. XXV) ; le duc de Bourgogne restait le maître du roi. Le comte de Flandre, par la mort de sa mère Marguerite (1382), venait d'hériter de l'Artois, et de la Franche-Comté : le duc de Bourgogne, à qui cet héritage devait revenir un jour, avait à cœur d'y ajouter la Flandre ; et comme Artevelle n'avait pas craint d'appeler les Anglais contre le comte, le duc de Bourgogne conduisit au secours du comte le roi de France¹. En forçant le passage de la Lys, en soumettant Ypres et la Flandre maritime, les Français atteignirent Artevelle près de Rosebecque. Le Gantois ne doutait pas du succès. Faisant d'avance la part à chacun de ses ennemis qu'il croyait vaincre, il recommanda de n'épargner que le roi : *C'est un enfant, disait-il, on doit lui pardonner ; il ne sait ce qu'il fait : il va ainsi qu'on le mène. Nous le mènerons à Gand pour apprendre à parler flamand.* Les dispositions habiles du connétable de Clisson donnèrent un cruel démenti à la valeur indisciplinée des Flamands et d'Artevelle : il y périt lui-même. Audenarde, dans laquelle le comte était assiégé, fut délivrée ; Courtray fut pris et saccagé, et la Flandre brûlée jusqu'aux portes de Gand. Le roi revint ensuite pour châtier Paris, qu'on soupçonnait de complicité avec les Flamands, et qui d'ailleurs n'avait pas payé assez cher la sédition des *maillotins*. Les bourgeois, pour faire honneur au roi, étaient sortis en armes. Il leur fut ordonné avant tout de se désarmer, et de rentrer dans leurs foyers, ensuite d'abattre leurs portes, et de ne plus tendre de chaînes dans les rues pendant la nuit. L'indignation affectée qui contrastait sur son visage avec sa jeunesse, son silence de quatre jours, annonçaient dans le roi de sévères intentions : elles éclatèrent par le supplice de cent bourgeois les plus considérés, et par l'exécution de l'avocat général Jean Desmarets, qui, après avoir passé à servir quatre rois les quatre-vingts ans de sa vie, en reçut la récompense sur l'échafaud ; d'autres, gardés en prison, furent taxés à d'énormes rançons pour recouvrer la liberté ; le rétablissement des gabelles, du douzième sur le prix des marchandises, et une augmentation de deux sous sur l'entrée des vins, tel fut le dernier châtement. Rouen, comme Paris, déjà châtié avant la guerre de Flandre, fut châtié de nouveau après la victoire de Rosebecque ; trois classes de coupables furent faites par les vengeurs du roi : la première fut punie de mort, la seconde de la confiscation, la troisième forcée de prêter des sommes qu'on ne devait jamais rendre. Cependant toutes ces vengeances ne rétablissaient pas même une tranquillité apparente : les *tuchins* se multipliaient dans le Languedoc, et la guerre de Flandre, soutenue par l'Angleterre, continuait jusqu'à ce que le comte Louis de Mâle eût été assassiné par le duc de Berri (1384).

¹ Froissart, liv. 2, ch. 174 et suivants.

Le duc de Bourgogne hérita, par sa femme, de la Flandre, de l'Artois, de la Franche-Comté. Une seconde expédition du jeune roi servit à établir son oncle dans la Flandre. On songeait en même temps à combattre l'Angleterre : des trêves souvent renouvelées n'avaient point empêché une expédition des Anglais en Flandre, ni une expédition des Français en Ecosse. Le duc de Lancastre étant parti pour réclamer la Castille, le duc de Bourbon fut envoyé pour soutenir la maison de Transtamare, et un armement considérable fut rassemblé dans le port de l'Écluse, pour envahir le royaume de Richard II. On avait construit sur les vaisseaux une ville en bois, pour y loger le roi de France aussitôt qu'il aurait débarqué sur le pays ennemi. Cette expédition manqua par la lenteur du duc de Berri : une partie des vaisseaux furent livrés par une tempête aux mains des Anglais, et l'armée fut licenciée sans en être payée (1386). De nouveaux préparatifs confiés au connétable de Clisson furent tout à coup interrompus par le duc de Bretagne. Ce duc apprit que Clisson cherchait à obtenir la liberté du fils de Charles de Blois, donné aux Anglais en otage de la rançon de son père, et qui n'avait jamais été racheté ; il craignit un compétiteur : par une invitation perfide il se rendit maître de la personne du connétable ; et après avoir donné l'ordre, qui ne fut pas exécuté, de le jeter à la mer, il lui vendit chèrement la liberté. Clisson recourut au roi de France ; le duc se tourna vers l'Angleterre. Au moment où une alliance allait se conclure avec Richard II, le duc, cité devant le parlement de Paris, s'y présente et se laisse condamner à restituer ce qu'il avait extorqué au connétable ; une trêve fut ensuite conclue entre la France et l'Angleterre (1389). Mais la querelle de Clisson et du duc de Bretagne était le commencement des malheurs de Charles VI.

Après une expédition contre le duc de Gueldre, Charles VI avait déclaré à ses oncles qu'il prétendait gouverner lui-même. Le duc d'Anjou était mort dans son expédition de Naples ; Berri et Bourgogne s'éloignèrent ; le duc de Bourbon resta seul, à la satisfaction générale, auprès du roi. Des fêtes brillantes accueillirent l'entrée dans Paris de la jeune reine Isabelle de Bavière, et d'autres fêtes célébrèrent bientôt le mariage de Louis d'Orléans, frère du roi, avec Valentine Visconti. Tout à coup on apprend que le connétable a été assailli, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, par des assassins, et laissé pour mort (1391), et que l'auteur du crime c'est Pierre de Craon, un ami du duc de Bretagne, chez qui il a cherché un asile. Charles VI promet à Clisson de le venger ; et, malgré les ducs de Berri et de Bourgogne, par le conseil de son frère le duc d'Orléans, il se mit en route. Comme il traversait la forêt du Mans, un spectre vêtu de blanc, pieds nus, s'avança tout à coup vers lui, et, saisissant la bride de son cheval : **Noble roi, lui cria-t-il, ne chevauche pas plus avant, tu es trahi.** Le roi avait tremblé et pâli. Comme il continuait sa route, la tête baissée, la lance d'un page tomba et résonna sur son casque. Il se crut trahi alors, et se retournant vers les siens, l'épée à la main, il en blessa plusieurs. Un gentilhomme normand le saisit par derrière, et le désarma : il fut ramené au Mans sur une charrette à bœufs. Ce premier accès de folie avait donné aux ducs de Berri et de Bourgogne l'espérance de reprendre l'autorité. Le duc d'Orléans, par une mauvaise plaisanterie de jeune homme, se rendit odieux, et augmenta la considération des oncles. Dans une fête nocturne, le roi, déguisé en sauvage, était couvert d'étoupes collées sur la toile : le duc d'Orléans y mit le feu ; le roi échappa par l'activité de la duchesse de Berri ; mais son mal devint plus fréquent et l'opinion publique attribua à son frère l'intention de lui ôter la vie pour régner à sa place.

Berri et Bourgogne régnèrent donc sous le nom de leur neveu : ils écartèrent les ministres : ils écartèrent Clisson, qui fut privé, par un jugement, du titre de

connétable ; ils conclurent, en 1304, une nouvelle trêve avec l'Angleterre, pour quatre ans, et l'année suivante, le mariage de Richard II avec Isabelle, fille de Charles VI. Une sorte de tranquillité suivit, qui permit aux chevaliers les plus aventureux d'aller faire la croisade contre le sultan Bajazet, et d'être vaincus à Nicopolis (1396). Après la révolution d'Angleterre, qui substitua Henri IV à Richard II (1400), la trêve fut encore continuée, à condition que la dot de la jeune Isabelle serait restituée à son père ; mais cette paix extérieure ne réparait pas le mal que produisait au dedans la rivalité sourde du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans. Les liaisons de ce dernier avec sa belle-sœur, la reine Isabelle, devaient lui donner une certaine prépondérance. Le roi, toutes les fois qu'il recouvrait sa raison, et qu'il reprenait la volonté de gouverner, se livrait sans réserve à quiconque se trouvait près de lui. Les absences obligées du duc de Bourgogne lui enlevaient ainsi son pouvoir, qui passait à son rival. Enfin, Philippe le Hardi mourut (1404) ; Louis d'Orléans espéra qu'il n'aurait plus de rival. La reine, sans souci de sa propre réputation, délaissait odieusement son pauvre mari. Dans un violent accès de mal, le roi resta cinq mois sans se coucher, sans changer d'habits ni de linge, sans que personne songeât à soigner une blessure qu'il s'était faite, et où le fer était demeuré. Ses enfants n'étaient pas mieux traités **souvent ils n'avoient que manger ne que vêtir**. Cependant la reine et le duc d'Orléans dilapidaient scandaleusement les finances. Un jour qu'ils descendaient tous deux dans un charriot couvert la montagne de Saint-Germain, les chevaux s'emportant faillirent les précipiter dans la Seine. Le duc d'Orléans s'effraya de la mort qui l'avait menacé ; il fit annoncer à tous ses créanciers qu'ils pouvaient venir à son hôtel réclamer ce qui leur était dû. Quand il en vit arriver huit cents, il les congédia avec quelques paroles. On laissa parler devant la cour un moine augustin qui se plaignit de l'état du royaume ; on l'épargna pour ce qu'il y avait de singulier et de piquant dans son audace, mais rien ne se réforma. On ne commença à craindre qu'à l'approche du nouveau duc de Bourgogne c'était Jean, surnommé **sans Peur**, un des captifs de Nicopolis, qui avait étonné Bajazet par son intrépidité ; il avait marié sa fille au dauphin Louis ; il annonça l'intention de réformer l'État. La reine et le duc d'Orléans, s'enfuyant à son approche, essayèrent vainement d'emmener comme otages le dauphin et sa femme ; le duc de Bourgogne, reçu en triomphe dans Paris, avait besoin d'être ménagé : par l'entremise des ducs de Berry et de Bourbon, une réconciliation fut tentée. Jean sans Peur accorda toutes les garanties demandées le souvenir d'une offense personnelle qu'il ne voulait point pardonner lui faisait chercher par la dissimulation une vengeance plus certaine. Les deux réconciliés couchèrent dans le même lit, communierent à la même messe, et mangèrent à la même table. Trois jours après, vers huit heures du soir, comme le duc d'Orléans sortait de l'hôtel Barbette, précédé de quelques valets de pied, chantant et battant sa cuisse de son gant, des assassins fondent sur lui ; il croit se sauver en criant : **Je suis le duc d'Orléans ! — C'est ce que nous demandons**, répond un des assassins ; et les coups de hache et de massue se multipliant, sa main gauche est tranchée, son bras droit fracassé, sa cervelle dispersée sur le pavé. Tandis que les assassins approchaient des flambeaux pour voir s'il était bien mort, un homme sortit d'une maison voisine, caché sous un large chaperon, et frappa le visage d'un dernier coup de massue : **Éteignez tout, allons-nous-en : il est mort**. Une pauvre femme, qui avait vu tout cela de sa fenêtre, ayant voulu crier au meurtre, Les assassins lui avaient dit : **Taisez-vous, mauvaise femme, taisez-vous**. Pour n'être pas poursuivis, ils semèrent des chausse-trapes dans les rues, et s'enfuirent dans l'hôtel de Bourgogne (1407).

Tel fut le commencement d'une haine et d'une rivalité qui amassa sur la France d'ineffables horreurs, et qui fit un moment régner sur Paris un roi anglais. On sut bientôt que le duc de Bourgogne était l'auteur du meurtre ; lui-même il avoua au duc de Berri et à Louis II d'Anjou qu'il s'était laissé tenter et surprendre par le diable ; mais il ne s'enfuit en Artois que pour rassembler des forces, et, reparaissant redoutable, il fit justifier son action devant le parlement par le cordelier Jean le Petit. Quoique Valentine de Milan demandât une trop juste vengeance, Charter VI déclara que son frère avait été légalement, pour ses machinations coupables, *mis hors de ce monde*, et garda son cousin de Bourgogne en *son singulier amour*. Cette déclaration donnait tout le pouvoir au Bourguignon. Une révolte des Liégeois l'ayant obligé à quitter Paris, la reine, suivie de la duchesse d'Orléans, entra dans la capitale pour se faire présidente du conseil ; mais le massacre de vingt-quatre mille Liégeois sur le champ de bataille ne permit pas à la résistance de se former. Jean sans Peur reparut : la mort de Montagu, grand-maître de la maison du roi, annonçait de quelle manière il serait le maître ; l'approbation de cette mort par Charles VI, et l'alliance forcée de la reine avec l'assassin du duc d'Orléans, attestaient la terreur et la docilité de tous (1409). La mort de Valentine privait ses enfants de leur plus hardi défenseur, et l'on ne prévoyait pas encore ce qui pourrait réguler du mariage du jeune Charles d'Orléans avec la fille du comte d'Armagnac. Un grand secret couvrit pendant quelque temps l'alliance des ducs de Berri, de Bourbon, d'Orléans et de Bretagne, et des comtes d'Armagnac, de Clermont et d'Alençon (1410). Lorsque quelque chose en eut transpiré, au commencement de l'hiver, dans l'attente d'une famine inévitable, les deux partis firent le traité de Bicêtre, qui envoyait le duc de Bourgogne au nord, le duc de Berri au midi, et éloignait tous les princes du conseil. Mais les ennemis du Bourguignon ne pouvaient se résoudre à lui laisser l'impunité ; ils commençaient à prendre le nom d'*Armagnac*, du plus important de leurs chefs ; ils attaquèrent enfin (1411), par un manifeste dans lequel Charles d'Orléans et Jean, comte d'Angoulême, son frère, défiaient au combat le duc de Bourgogne, assassin de leur père. Le Bourguignon répondit en se vantant du meurtre, et en promettant une guerre à outrance¹. Les bourguignons et les armagnacs étaient aux prises.

Le roi tenait pour les bourguignons : la ville de Paris était gouvernée par le comte de Saint-Pol, favori de Jean sans Peur. Sain-Pol organisa et arma les bouchers, les Légoix, les Saint-Yon, les Thibert, l'écorcheur de bêtes Caboche, et le chirurgien Jean de Troyes. Leur tyrannie de cannibales excitant les armagnacs, ceux-ci, dans le Vermandois, et bientôt aux environs de Paris, se montrèrent comme autant de voleurs, de chauffeurs, de bêtes furieuses, répondant aux plaintes de leurs victimes : *Allez vous adresser à votre fainéant de roi, allez chercher votre captif, votre idiot*. Le duc de Bourgogne, appelé au secours par les bouchers et par le conseil du roi, fut le plus fort. Henri IV d'Angleterre lui envoya mille archers et huit cents lances. Il entra à Paris, et en sortit pour exterminer à Saint-Cloud neuf cents chevaliers armagnacs sur le champ de bataille, et trois cents autres qui s'étaient cachés dans les caves après la défaite. La retraite du duc d'Orléans le laissant libre, il se mit à exterminer ses prisonniers, dont les corps, portés hors de la ville, *étaient mangés des chiens, oiseaux et autres bêtes*. Cependant on avait découvert un traité des vaincus avec le roi anglais ; leur négociateur Jacques le Grand avait perdu ses instructions, dans lesquelles les princes, en échange d'un secours, offraient à Henri IV l'exécution du traité de

¹ Monstrelet, ch. 72.

Brétigny. Les princes apparaissaient comme les ennemis de la royauté ; et Jean sans Peur, sollicité de nouveau par Charles VI, pouvait se dire le défenseur de la France contre les amis de l'étranger. Le roi prit lui-même l'oriflamme pour aller combattre le duc de Berri : toutefois la peste qui se mit dans son camp devant Bourges amena la paix d'Auxerre (1412). Bourgogne, contraint de la jurer, ainsi que le duc d'Orléans, sur l'Évangile et sur un morceau de la vraie croix, s'était promis une autre vengeance. Les états, assemblés à Paris, et congédiés le sixième jour, avaient dénoncé les abus sans y remédier sur la demande de l'Université, Bourgogne fit rendre une ordonnance qui suspendait tous les financiers de leurs fonctions (1413). Le prévôt de Paris, Pierre des Essarts, redoutant l'examen de ses comptes, s'enferma dans la Bastille qui dominait la porte Saint-Antoine, d'intelligence avec le dauphin gendre de Jean sans Peur. Le Bourguignon voulait aussi punir son gendre, l'auteur de la paix d'Auxerre : il lâcha donc Caboche et sa milice contre la Bastille ; mais la trouvant trop bien défendue, les cabochiens se rabattirent sur l'hôtel Saint-Paul, en criant qu'ils voulaient voir le dauphin. Tandis que Bourgogne conférait avec son gendre sur l'inutilité de la résistance, la populace entra dans l'hôtel et saisit tous les traîtres, comme elle disait, pour les emprisonner. Elle prit le chaperon bleu, signifia au dauphin combien elle était mécontente de ses mœurs dépravées, et fit nommer des commissaires pour juger les captifs. Les bons bourgeois, ceux qui avaient horreur des massacres, lui déplaisant elle en réclama soixante comme armagnacs ; on les arrêta, et leurs biens ont confisqués pour remplir plus vite le trésor. Foui ensemble elle tuait juridiquement par des sentences précipitées, et ruinait par des impôts les bons bourgeois. Les femmes de la reine, de la dauphine, le duc de Bavière., le duc de Bar, attendaient leur tour pour être jugés ; et par un épouvantable contraste, le dauphin donnait toutes les nuits un bal à l'hôtel Saint-Paul, et dansait jusqu'au jour. Il sollicita enfin les princes de faire servir leurs troupes à sa délivrance. La bonne bourgeoisie, devenue plus courageuse par l'excès du mal, voulut que le duc de Bourgogne se rendit à Pontoise (1413) pour conférer sur la paix. Jean sans Peur refusa d'accepter immédiatement les conditions ; il rentra dans Paris pour examiner la force des siens ; mais la modération des armagnacs, qui ne demandaient que l'oubli des anciennes injures et la paix pour tous, diminua visiblement les partisans de Caboche. Les bons bourgeois aidèrent le dauphin à ouvrir les prisons. La paix ayant été publiée, il fut défendu de désigner les citoyens du nom de *bourguignon* ou d'*armagnac* Jean sans Peur, voyant destituer ses partisans, quitta Paris, où les armagnacs rentrèrent : les cabochiens furent déclarés coupables de lèse-majesté et bannis du royaume. On respirait un peu : on fut bien surpris lorsque le dauphin, irrité des reproches que les princes adressaient à ses mauvaises mœurs, rappela encore une fois le duc de Bourgogne comme un libérateur Les armagnacs ne se laissèrent point abattre : ils conduisirent leur roi à leur tête, et repoussèrent le Bourguignon jusqu'en Artois, où ils assiégèrent Arras. Jean sans Peur s'humilia, et accepta une paix qui lui défendait de s'allier à l'étranger, et de revenir à Paris s'il n'y était pas marié par le roi ou par le dauphin (1414).

V

Le roi d'Angleterre Henri IV était mort le 20 mars 1413 ; Henri V lui avait succédé. La vie immorale de ce jeune prince, son Ambition effrénée, avaient plus d'une fois attristé les derniers jours du meurtrier de Richard II. Son père avait à

peine expiré, qu'il se retira dans sa chambre ; et après une journée de solitude et de prières, il alla trouver son confesseur, qui l'engagea à réparer par une vie régulière la mauvaise réputation de sa jeunesse. Henri V commença par mettre en liberté le comte de March, dont les droits au trône faisaient tout le crime ; et pour expier l'usurpation sanglante qui lui avait transmis le pouvoir, il fit transporter solennellement les restes de Richard II à l'abbaye de Westminster. Il venait d'anéantir une révolte des Lollards, hérétiques disciples de Wickleff, qui déjà, sous Henri IV, avait menacé l'Église d'Angleterre, et il avait consenti à renouveler la trêve avec le roi de France. Le 10 juillet 1414, il revendiqua inopinément la couronne de France, et tout ce qui en dépendait, comme héritier d'Isabelle, mère d'Édouard III. Repoussé fièrement par les princes français, il réclama du moins la souveraineté absolue de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de l'Aquitaine, et une partie de la Provence, héritage légitime des deux belles-sœurs de saint Louis, Éléonore, femme du roi anglais Henri III, et Sanchette, femme de Richard de Cornouailles, jadis roi des Romains. Le duc de Berry fit répondre que Charles VI consentirait peut-être à donner au roi anglais sa fille Catherine, avec la souveraineté de l'Aquitaine, et Henri V annonça la guerre en se faisant voter un subside de deux dixièmes et de deux quinzièmes. Le duc de Bedford, un de ses frères, fut nommé régent : la noblesse anglaise se montra livide de conquêtes ; et après une traversée rapide, Henri V débarqua à l'embouchure de la Seine, et se rendit maître de Barfleur. Les hommes d'armes qui l'avaient défendu eurent ordre de se constituer prisonniers du gouverneur de Calais : les habitants, hommes et femmes, furent bannis pour toujours de leur patrie. Malheureusement un grand nombre d'officiers et de soldats anglais avaient péri : par les morts, les blessés ou les malades, l'armée victorieuse se trouva bientôt réduite de moitié ; la retraite était nécessaire. On conseillait au roi de se rembarquer ; il déclara que, pour ne pas fuir devant ceux qui l'avaient dépouillé de son héritage, il voulait regagner Calais à travers les provinces de Normandie, de Picardie et d'Artois¹.

Charles VI s'était porté à Rouen ; toute la noblesse française y accourait : le connétable d'Albret, le duc d'Orléans, le roi de Sicile, les ducs d'Orléans, d'Alençon et de Bar ; mais le duc de Bourgogne était absent, et pas un seul Bourguignon ne paraissait. Quatorze mille hommes d'armes étaient réunis : noblesse, fière de sa valeur, ne voulait point partager le droit de combattre, et le dauphin avait refusé les services de six mille bourgeois de Paris, bien armés. On suivit les Anglais dans leur longue marche, on les harcelait, on leur faisait passer des jours entiers sans nourriture. Henri V, qui espérait mettre bientôt la Somme entre lui et ses ennemis, fut cruellement déconcerté lorsqu'il trouva tous les ponts rompus, et le connétable campé près d'Abbeville. Cerné de hautes parts, il ne pouvait plus même se fier aux siens, qui murmuraient hautement. Il trouva enfin un gué près de Béthencourt ; il passa la Somme et reprit quelque espérance. Charles V, qui était demeuré à Rouen, assembla un conseil de guerre ; on y résolut de livrer bataille ; mais le duc de Berri empêcha le roi de rejoindre l'armée. **Il vaut mieux, disait-il, perdre la bataille, que la bataille et le roi.** Le connétable avertit Henri V qu'il avait ordre de le combattre. L'Anglais, voulant faire oublier qu'il était le seul auteur de la guerre, répondit froidement : **J'aurais désiré qu'on eût adopté à d'autres conseils, et qu'on ne versât pas le sang des chrétiens.** Il fit ensuite d'habiles préparatifs pour n'être pas vaincu sans gloire. D'Albret avait choisi une forte position devant le village d'Azincourt, par où

¹ Voyez Lingard, t. V.

l'armée anglaise était contrainte de passer ; il voulait se laisser attaquer, redoutant l'impétuosité française de Poitiers et de Crécy. Henri V partagea son armée en trois divisions flanquées de deux ailes. Ses archers, en avant des hommes d'armes, portaient chacun sur les épaules un pieu pointu des deux bouts, qu'Us fichaient en terre pour opposer un rempart de bois à la cavalerie française. Quelques-uns, pour avoir les mouvements libres, s'étaient découvert la poitrine et les bras. La première division des Français était commandée par le connétable, la seconde par les ducs de Bar et d'Alençon, la troisième par les comtes de Marle et de Falconberg. La terre était humide et retenait les pas. D'Albret ordonna aux siens de s'asseoir en attendant l'attaque ; Henri V se résigna à commencer. Une volée de flèches troubla d'abord le front des Français : les chevaux blessés et furieux se reportaient en arrière, et déjà les archers avaient dressé leur rempart. Huit cents hommes d'élite, qui étaient chargés de les disperser, s'avancèrent alors ; mais la boue en arrêta le plus grand nombre ; les archers, saisissant leurs haches d'armes, fondent sur ces agresseurs, les refoulent jusqu'à la première division et tuent le connétable. Ils reculent ensuite par l'ordre de Henri, reforment leurs rangs et chargent la seconde division : ce fut un combat de deux heures. Henri V, menacé par dix-huit chevaliers français, qui avaient juré de le prendre, fut renversé sur les genoux ; le duc d'Alençon fendit la couronne d'or placée sur son casque, mais fit-même, frappé, tomba mort : la seconde et la troisième divisions étaient en déroute, et un grand nombre de prisonniers avaient été faits. En ce moment on vint dire au roi que des forces nombreuses s'avançaient sur son camp ; furieux de perdre un si beau succès, il ordonna d'égorger les prisonniers ; et à peine l'ordre s'exécutait, qu'on reconnut quelques paysans qui s'éloignaient après avoir pillé les bagages. L'armée française avait couvert de morts le champ de bataille. Henri s'y promenant pour compter les vaincus : *Quel est, dit-il, ce château que je vois là-bas ? — On le nomme le château d'Azincourt*, répondit un prisonnier. — *Eh bien ! reprit le roi, que la postérité connaisse cette bataille sous le nom de bataille d'Azincourt.* Le vainqueur gagna ainsi la liberté de la retraite ; il retourna en Angleterre, emmenant captifs les ducs d'Orléans et de Bourbon, et les comtes d'Eu, de Richemond et de Vendôme (1416).

Le duc d'Orléans était captif ; mais aussitôt que le roi fut rentré dans Paris, le comte d'Armagnac fut nommé connétable. Jean sans Peur, qui avait été prévenu de vitesse, s'arrêta près de Lagny, et ses partisans, raillant son inaction, l'appelaient *Jean de Lagny, qui n'a hâte d'aller*. Le dauphin Louis, son gendre, qui plus d'une fois lui avait donné le pouvoir, mourut sur ces entrefaites : les armagnacs triomphaient. Si le connétable ne réussit pas à reprendre Harfleur, il garda au moins l'autorité ; il se déclara l'ennemi du nouveau dauphin, Jean de Touraine, qui faisait alliance avec le Bourguignon, et la mort subite de ce dauphin transmit son titre à son frère Charles, plus docile aux armagnacs. Le connétable se débarrassa de la reine Isabelle, que le roi, pour ses débordements honteux, relégua à Tours ; il fit noyer Boisredon, qui ne fléchissait pas assez humblement sous son autorité ; il extorqua les richesses des églises, et contraignit les bourgeois à travailler aux fortifications et aux égouts de la ville ou à s'en racheter par de fortes contributions.

Cette manière de triompher n'a rien d'honorable pour le parti des armagnacs : mais les fautes et les crimes de ses ennemis ont placé de son côté le bon droit, en le forçant de rester désormais le parti de la royauté et de la nationalité française. Leurs ennemis, c'étaient Jean sans Peur, la reine Isabelle, et le roi anglais : tous les trois s'entendirent. Le duc de Bourgogne, après un manifeste

publié contre le connétable, enleva Isabelle de la ville de Tours, et se fit céder par elle l'administration du royaume (1417). Henri V que Jean sans Peur s'était engagé à reconnaître pour roi de France, débarqua de nouveau en Normandie : il prit Villiers, Caen, Bayeux, l'Aigle, et força le duc de Bretagne à la neutralité. Sa protection, promise à tous ceux qui le reconnaîtraient pour roi de France, lui attirait de nombreux paysans, affamés de repos après de si longs malheurs. La reine et le Bourguignon attaquaient de leur côté les armagnacs par des démonstrations populaires. Réunis à Troyes, ils abolissaient tous les impôts ajoutés à la gabelle ; ils annulaient toutes les condamnations portées par le parlement de Paris, et créaient un parlement nouveau. Les Anglais et les Bourguignons avançaient chaque jour. Henri V (1418), maître du château de Falaise, formait de ses troupes quatre armées pour entreprendre quatre sièges à la fois ; Vire, Coutances, Saint-Lô, Ivry, Évreux, se rendirent. Jean sans Peur et Isabelle obtinrent à Paris un plus grand succès, digne d'eux et des *cabochiens*. Un marchand, Perinet Leclerc, se vengea, par une trahison, du prévôt de Paris, qu'il n'aimait pas, et du connétable, qui avait refusé un traité offert par l'église : il déroba les clefs de la porte Saint-Germain, dont son père avait la garde, et ouvrit la ville au comte de l'Isle-Adam, commandant des Bourguignons. C'en était fait des armagnacs : les bourgeois, réveillés aux cris de *vive la paix ! vive le roi ! vive Bourgogne !* se joignaient à la troupe de l'Isle-Adam. Le chancelier, les évêques de Senlis, de Bayeux, de Coutances, le comte d'Armagnac, mal protégé dans sa fuite, étaient arrêtés. Le pauvre roi, promené sur un cheval, approuvait la nouvelle révolution. Mais le dauphin n'était pas pris : Tanneguy du Châtel, l'ayant réveillé à la hâte, l'avait emporté presque nu à la Bastille, et de là se sauva avec lui à Melun. Du reste la vengeance des Bourguignons fut complète : les partisans de Jean sans Peur affluèrent dans Paris ; le pillage commença les atrocités ; les bouchers étaient revenus ; un potier d'étain exhortait le peuple à massacrer tous les prisonniers. L'Isle-Adam aurait voulu les sauver ; quand il vit quarante mille hommes armés de maillets, de haches et de massues, il n'osa dire qu'un mot : *Mes enfants, vous faites bien*. Le connétable fut assommé : on lui enleva la chair, de l'épaule droite au côté gauche, pour figurer l'écharpe, qui était l'insigne de son parti. Toutes les prisons, livrées aux écorcheurs, furent inondées de sang : au Châtelet, trois évêques égorgés, et deux présidents du parlement ; ailleurs, des femmes enceintes ; dans toute la ville, seize cents cadavres et des ruisseaux de sang ; puis les corps jetés pêle-mêle, par forme de sépulture, près du marché aux Pourceaux : voilà l'œuvre des Bourguignons, alliés de Henri V. Celui-ci investissait Rouen : *Le benoist Dieu, disait-il, m'a inspiré et donné volonté de venir en ce royaume pour chastier les subjectz, et pour en avoir la seigneurie comme vray roy*¹. Les bourgeois de Rouen criaient le grand haro au roi et au duc de Bourgogne, Jean sans Peur était bien plus pressé de voir Paris : il y entra triomphalement avec la reine ; la populace les reçut avec transport, et voulut leur montrer un massacre. Le bourreau Capeluche se mit à la tête des bouchers pour assommer ce qui restait encore dans les prisons, Jean sans Peur, qui commençait à craindre la férocité de ses amis, craignait plus encore de compromettre sa popularité : il donna la main à Capeluche, et justifia ainsi le meurtre de cent personnes en un seul jour. Il prit un parti plus sage pour sa sûreté personnelle et pour sa réputation d'ami du peuple : ce fut d'envoyer les massacreurs contre les armagnacs, qui occupaient Montlhéry, espérant se délivrer d'eux par la main des ennemis et garder le droit de se plaindre de leur mort quand ils ne seraient plus à craindre. Six mille hommes sortirent ainsi ; et à

¹ Juvénal des Ursins.

peine les portes de la ville étaient refermées sur eux, que Capeluche fut arrêté et exécuté par son valet. Un ordre fut publié de ne plus massacrer dans les prisons ; le duc se réservait le soin de tuer juridiquement les armagnacs par des jugements et par la potence. De son côté, le dauphin, retiré à Poitiers, avait pris le titre de lieutenant général du royaume ; il y avait formé un parlement, et son refus de se rendre à Paris, malgré l'invitation du roi et de la reine, annonçait une volonté opiniâtre de ne point transiger avec la faction bourguignonne. Déjà quatre mois s'étaient passés depuis que Rouen résistait seul aux Anglais. Quinze mille citoyens armés sous le commandement de Gui le Bouteiller, les murailles réparées et pourvues de machines, l'ordre de sortir signifié à tous ceux qui n'avaient pas de vivres pour dix mois ; voilà ce que les assiégés opposaient aux neuf divisions de l'armée anglaise, la ligne de circonvallation tracée autour des murs, et aux chaînes tendues au-dessus et au-dessous de l'eau pour fermer le passage de la Seine. Bourgogne, sollicité par eux, promit des secours, et au lieu de combattre, entama des négociations : il offrait à Henri V la fille de Charles VI, la cession de la Normandie, et les provinces abandonnées par la paix de Brétigny. Henri V refusa, disant que le duc de Bourgogne n'avait pas autorité pour accorder ces conditions. Le dauphin envoya à son tour des négociateurs ; il offrit les provinces abandonnées par la paix de Brétigny, et au lieu de la Normandie, une partie des États du Bourguignon ; Henri refusa encore, disant que le dauphin n'avait pas autorité pour traiter au nom du roi. Les assiégés de Rouen persistaient cependant ; la nouvelle que Charles VI se mettait en marche avec l'oriflamme augmentant leur espoir, ils se mirent à manger les chevaux, les chats, toutes les choses immondes qui pouvaient ressembler à de la nourriture : ils virent périr douze mille bouches inutiles entre leurs murs et le camp anglais, qui resta impitoyablement fermé. Pour prix de leur héroïsme, le duc de Bourgogne leur fit dire qu'il manquait de troupes pour les délivrer, et leur conseillait de traiter. La première capitulation proposée par le roi anglais fut impitoyable ; il fallait se livrer à sa discrétion. Les assiégés firent alors le projet de mettre le feu à la ville, et d'abattre un pan de mur qui était miné pour fuir par la brèche. La crainte de perdre sa conquête adoucit Henri V ; il demanda une rançon, les armes, les équipages de guerre, le serment de fidélité, et, par un lâche dépit, la mort d'Alain Blanchard, commandant de la ville, de trois autres bourgeois, d'un chevalier et de deux bateliers, afin de venger dans le sang l'orgueil anglais offensé par huit mois de résistance. Alain Blanchard fut décapité ; Henri, maître de Rouen, y fit frapper une monnaie à son effigie, avec ces mots : *Henri, roi de France* (1419).

De toutes parts, la misère invoquait la paix. Par cette maldicte guerre, dit un contemporain¹, tant de maux ont été fait, que je cuide en telx soixante ans passez par devant il n'y avoir pas eu au royaume de France, comme il a été de mal depuis douze ans en ça. Hélas ! tout premier, Normandie en est toute exillée ; et la plus grant partie, qui souloit faire labourer et entre en son lieu, lus, sa femme, sa messine (enfants), et entre sans danger ; marchands, marchandises, gens d'église, moynes, nonnains, gens de tous estats, ont esté boutez hors leurs lieux, comme eussent esté bectes sauvaiges, dont il convient que les ungs truandent (mendient) qui souloient donner ; les aultres servent qui souloient estre servis ; les autres, larrons et meurtriers par désespoir. Une trêve fut d'abord conclue par le besoin de tous, et une entrevue eut lieu à Meulan, entre Henri V, d'une part, et de l'autre le duc de Bourgogne, la reine Isabelle, et sa fille

¹ *Journal d'un bourgeois de Paris.*

Catherine, dont la beauté devait être offerte au roi anglais comme un motif de pacification. Un cérémonial superbe, observé par les deux partis, excluait la confiance réciproque, et le ton hautain de Henri commença de déplaire au Bourguignon, son allié Jean sans Peur aurait rougi d'accorder à l'étranger tout ce qu'il demandait ; ses observations, mal accueillies, le rapprochaient insensiblement au parti des armagnacs. Ceux-ci, craignant que la paix ne fût faite sans eux, lui offraient des conditions ; il rompit avec l'Anglais, et tandis que Henri év, regrettant de perdre la main de la princesse Catherine, s'efforçait de prolonger la trêve et les négociations, Jean sans Peur et le dauphin se virent sur le pont de Pouilly : ils convinrent de gouverner ensemble le royaume, de s'aimer comme frères, de défendre les droits l'un de l'autre¹. Cette réconciliation aurait ruiné les Anglais sans doute ; Henri V le comprit si bien que, la trêve à peine expirée, il fit surprendre Pontoise, et la traita comme une ville prise d'assaut, des fuyards, refluant sur Paris, apprirent à tout comment le prétendant au trône de France punissait ceux qu'il réclamait pour sujets. *Toute la semaine ne finirent de ainsi venir, que de Pontoise, que des villaiges d'entour, et estoient parmi Paris moult esbahis à grans tropeaux, car toute victaille était moult chère, especialement le vin ; car on n'avoit point de vin qui rien vaulsist, pour moins de huit deniers la pinte, lung petit pain blanc, huit deniers parisis, les aultres choses de quoi l'homme pouoit vivre, par cas pareil*². Le dauphin avait rassemblé vingt mille combattants : l'inaction de Jean sans Peur était bien plutôt un résultat de son indolence ordinaire qu'une preuve de trahison. Malheureusement les armagnacs, qui entouraient le dauphin, n'avaient pas pardonné aux bourguignons ; les hommes du duc d'Orléans n'avaient pas vengé l'assassinat de leur maître ; ils vengèrent Orléans sur Bourgogne, au profit du dauphin, à l'entrevue de Montereau. Le milieu du pont avait été choisi pour la conférence : chaque prince devait s'y rendre avec dix chevaliers ; des barrières aux deux extrémités empêchaient la foule de les suivre. Tanneguy du Châtel alla recevoir le duc à sa barrière ; et le séparant de ses chevaliers, il lui fit hâter le pas vers le dauphin : le duc ôta son chaperon et fléchit le genou devant l'héritier du trône ; à ce moment, Tanneguy le poussa en avant et leva sa hache d'armes. Pendant qu'un combat s'engage entre les armagnacs et les bourguignons, le duc reçoit un grand coup d'épée et un coup de hache de Tanneguy, qui l'abat aux pieds du dauphin ; deux autres relèvent sa cotte d'armes, et lui enfoncent leurs poignards dans le sein. En même temps, les gendarmes armagnacs, traversant le pont, envahissent les chevaliers bourguignons les prennent tous, à l'exception d'un seul, et dispersent vers la ville toute sa suite, qu'on avait retenue en dehors des barrières. Le dauphin se chargea au moins de justifier ce meurtre : il écrivit aux Parisiens que le duc, l'ayant menacé de son épée, avait trouvé sur la place la punition de sa folie (1419). La plupart des meurtriers se vantèrent des coups qu'ils avaient portés ; le seul Tanneguy du Châtel prétendit se disculper, et dit que, dès le commencement du tumulte, il avait emporté le dauphin hors du pont.

Le parti du dauphin sembla perdu. De toutes parts on réclama contre l'assassinat : les bourgeois de Paris, la reine, et surtout Philippe le Bon, fils de Jean sans Peur ; un seul homme, le dominicain Pierre Floure, prêchant devant la cour de Bourgogne l'oraison funèbre du mort, osa parler d'oubli et de pardon ; cette hardiesse chrétienne fut blâmée. Philippe le Bon, après avoir reçu l'hommage de la Flandre, reçut une députation des bourgeois de Paris, auxquels il déclara que

¹ Monstrelet.

² *Journal d'un bourgeois de Paris.*

ses moyens du vengeance étaient prêts ; il déclara ensuite au roi d'Angleterre qu'il le reconnaissait pour roi de France, et se rendit à Troyes (1420) pour assister au traité honteux par lequel la reine Isabelle se vengeait de son fils le dauphin. Par le traité de Troyes, Henri V épousait Catherine de France ; il était nommé régent du royaume jusqu'à la mort de Charles VI, et après cette mort il hériterait du royaume de France et le transmettrait à ses enfants, à l'exclusion éternelle du dauphin. Il devait combattre le dauphin et réunir au royaume toutes les terres qu'il enlèverait à ce prince dépossédé. Pour obtenir l'assentiment de la nation française à un traité qui, tout en la dégradant, lui donnait quelque repos, il fut réglé que Henri V ne lèverait aucune imposition sans cause raisonnable. Charles VI, Henri V, Philippe le Bon, s'engageaient à ne jamais traiter avec le dauphin, *à cause des horribles et énormes crimes qu'il avait commis*. Les trois états consultés acceptèrent solennellement le traité de Troyes, et le déclarèrent loi de la monarchie.

Ainsi les deux partis *armagnac* et *bourguignon* subsistaient encore, et les armagnacs demeuraient évidemment le seul parti français. Henri V, pour commencer l'exécution du traité, assiégea Melun, défendu, pour le dauphin par Barbazan ; quand la famine l'eut rendu maître de la place, il ne pardonna à personne, et se vengea par des supplices ou par la prison. Lorsqu'il fut entré dans Paris, il affecta une arrogance qui sentait le despotisme d'un conquérant. Le maréchal de l'Isle-Adam lui parlant avec assurance, Henri lui demanda *comment il estoit si hardy que de le regarder au visaige ?* — *Très-redouté seigneur*, répondit le guerrier, *c'est la guise de France ; et si aucun n'ose regarder celluy à qui il parle, on le tient pour mauvais homme et trahistre...* — *Ce n'est pas notre guise*, répliqua Henri ; et quelques jours après l'Isle-Adam fut enfermé à la Bastille¹. Il fit ensuite ajourner le dauphin à son de trompe, et le fit déclarer banni et exilé à jamais du royaume. Le dauphin appela de cet arrêt, pour soi et pour ses adhérents, à la pointe de son épée, et *fist vœu de relever et poursuyvre sa dicte appellation, tant un France qu'en Angleterre, et par tous les pays du duc de Bourgogne*. Mais les cruautés de ses partisans donnaient en certains lieux gain de cause à l'étranger. Ceux qui, oubliant l'assassinat de Louis d'Orléans ne pardonnaient pas au dauphin la mort de Jean sans Peur, lui pardonnaient bien moins encore les cruautés du *seigneur de Vaurus*, gouverneur de Meaux, qui surpassait Néron, qui attachait ses prisonniers à la queue de son cheval, et les *menait battant jusques à Meaux* pour les pendre à son orme, s'ils ne payaient une forte rançon, et quelquefois même lorsqu'ils payaient. On répétait dans Paris² que *l'orme de Vaurus* avait des cadavres pour feuilles, que le tyran y avait fait attacher par le milieu du corps une jeune femme enceinte, et que, pendant une nuit où les pieds des pendus touchaient sa tête sous le souffle des vents, l'infortunée avait été dévorée par les Loups. Ce seigneur et les alliés d'Écosse étaient presque la seule ressource du dauphin. Henri venait de passer en Angleterre pour faire couronner sa femme Catherine ; des fêtes merveilleuses entourèrent à Londres le conquérant de la France. *Là fut faite telle et si grande pompe, et bobant et jolivité, que depuis le temps que jadis le très-noble et combattant Artur, roy des Bretons et des Anglais commença à régner, jusques à présent, ne fust veue en ladite ville de Londres la pareille feste de nuls des rois anglais*³. Le duc de Clarence, frère du roi, laissé au commandement de la

¹ Juvénal des Ursins.

² *Journal d'un bourgeois de Paris*.

³ Monstrelet. Voyez Lingard, t. V.

Normandie, fut atteint près de Baugé par le maréchal La Fayette, qui avait réuni une armée de paysans, et par le comte de Buchan, qui conduisait sept mille Écossais : il vint au combat sans attendre ses archers, et vit périr douze cents Anglais, et lui-même, reconnu à sa couronne d'or et de pierreries, fut renversé d'un coup de hache ; le chef écossais, en mémoire de ce service, fut nommé connétable par le dauphin (1421). Ce succès ne fut pas soutenu ; les Anglais offrirent d'eux-mêmes des subsides à leur roi ; Henri V, pour avoir aussi des Écossais, prit à sa solde Archibald, comte de Douglas, et emmena même avec lui le jeune roi d'Écosse, Jacques Ier, qui, jeté par une tempête sur les côtes d'Angleterre, avait été retenu prisonnier contre le droit des gens. Il chassa le dauphin des murs de Chartres, prit Dreux, et en pendit le gouverneur, et pour plaire aux Parisiens, assiégea Meaux. La farouche intrépidité du seigneur de Vaurus lui permit d'attendre plus de deux mois les secours du dauphin. Il pendait à son orme tous les prisonniers anglais, ou promenait sur les remparts un âne couronné qu'il appelait le roi d'Angleterre. Abandonné à lui-même, il se retira dans le marché, entre la Marne et un canal qui l'entourait d'eau de toutes parts. Son infatigable activité soutint pendant cinq mois le courage des siens. L'artillerie anglaise avait brisé tous les remparts, et Henri hésitait à donner un dernier assaut. Enfin, après sept heures d'un atroce combat où le sang des deux partis inonda à flots les décombres, Vaurus fut livré par les chefs de la garnison qui capitulèrent : on le traîna dans les rues, on enfonça son étendard dans sa poitrine ; on pendit son corps à son orme, et l'on éleva au-dessus de la cime de l'arbre sa tête enfoncée dans une pique. Henri V, laissant ce digne trophée d'une telle guerre, revint triompher à Paris, et étala avec les Anglais, dans une cour plénière, une magnificence insultante à côté de la folie et de la misère du pauvre Charles VI. Tout à coup la mort se présenta imminente : il la vit sans trembler ; il confia la tutelle de son fils, âgé de dix mois, au comte de Warwick, la régence du royaume de France à son frère le duc de Bedford ; la régence de l'Angleterre à son frère le duc de Gloucester. Il leur recommanda de demeurer fidèles à l'alliance du Bourguignon, et expira en déclarant qu'il avait pendant toute sa vie médité le projet de délivrer la terre sainte. Deux mois après, Charles VI mourut à l'hôtel Saint-Paul, et les larmes des Français, qu'il avait trahis sans le savoir, ne manquèrent pas à ses funérailles (1422).

Henri VI et Charles VII devinrent rois presque au même moment. Le parlement anglais avait encore gagné quelque chose sous Henri : les communes avaient obtenu la déclaration expresse qu'aucun statut n'aurait force de loi s'il n'était revêtu de leur consentement. Après sa mort, le parlement n'exécuta pas ses dernières volontés ; il ne voulut pas que le duc de Gloucester fût régent de la couronne, mais seulement président du conseil, et *protecteur du royaume et de l'Église d'Angleterre*, en l'absence du duc de Bedford. Les deux régences, ainsi réunies dans une seule main, conservaient mieux à la nation anglaise l'unité de forces contre la France. Bedford commença par attirer à son parti le duc de Bretagne : il le vit à Arras, chez le duc de Bourgogne (1423). Tous les trois firent le serment de s'aimer comme frères, et de se secourir mutuellement contre leurs ennemis¹, Charles VII traita de nouveau avec la régence de l'Écosse. Douglas lui amena cinq mille hommes et le jeune roi par reconnaissance, choisit ses gardes parmi les Écossais auxiliaires ; il fut néanmoins battu près de Crevant, sur l'Yonne. Bedford rendit aussitôt la liberté au roi d'Écosse, à condition qu'il ne serait pas l'allié de la France : Jacques ne put tenir parole. Les Écossais le

¹ Lingard, t. V.

reconnurent volontiers pour leur souverain, mais persistent dans leur alliance avec Charles VII. Bedford continua ses succès, et apprenant que le comte de Buchan avait occupé Verneuil, dans le Perche, il accourut pour la lui enlever. Le connétable eut l'imprudence d'accepter la bataille ; malgré l'habileté de son plan,- il fut vaincu. Cette bataille de Verneuil était un désastre égal à ceux d'Azincourt, de Poitiers et de Crécy ; le résultat imminent en était même bien plus déplorable : la seule armée dont Charles VII pût disposer était perdue ; l'importance d'un pareil avantage semblait affermir la couronne de France sur la tête du mineur anglais. Les vainqueurs n'en doutaient pas ; et comme ils dépossédaient Charles VII de toutes ses places, l'une après l'autre, ils lui donnaient ironiquement le nom de *roi de Bourges*.

L'infortuné Charles VII touchait au moment de n'avoir plus rien. On a beaucoup parlé des fêtes qu'il ne se lassait pas de célébrer malgré sa détresse. Ce mot d'un chevalier : *On ne peut perdre plus gaiement un royaume*, est devenu banal. Cependant sa pauvreté, bien connue, rend ces folies impossibles, et par conséquent douteuses

Un jour que Lahire et Poton
Le vindrent veoir pour festoïement,
N'avait qu'une queue de mouton
Et deux poulets tant seulement.
Las ! cela est bien au rebours
De ces viandes délicieuses
Et des mets qu'on a tous les jours
En dépenses trop somptueuses¹.

Le même poète ajoute immédiatement :

Princes qui ont de la misère
Si sont plus enclins de moitié
A soulager le populaire.
Et en ont plus grande pitié.

Je doute qu'une pensée de ce genre ait alors ému Charles VII. Cette âme, faible, abattue par le malheur, endormie dans une volupté longtemps indifférente aux affaires, aurait cédé bientôt à la force des événements, et abandonné toute prétention au trône, si des circonstances étrangères n'eussent ralenti les succès de Bedford. L'Angleterre tirait un grand parti de l'alliance bourguignonne : tout à coup Philippe le Bon se refroidit. Il réclamait le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise, devenues vacantes par la mort de Jacqueline de Bavière ; le duc de Gloucester les réclamait également. Philippe le Bon rappela les troupes qu'il avait fournies aux Anglais, disposé à les combattre, le fallait, pour faire reconnaître ses droits. Bedford, plus pressé de prévenir une rupture que de continuer la guerre, apprit en même temps que l'Angleterre était affilée par la querelle du duc de Gloucester et de l'évêque de Winchester, Henri de Beaufort : il passa la mer pour les réconcilier. Ces lenteurs et cette absence permirent à Charles VII d'acquérir la Bretagne. Arthur de Richemond, frère du duc breton, devint connétable. Il avait exigé, pour condition préalable, que le roi disgraciât ses favoris : aussitôt Tanneguy du Châtel s'était de lui-même retiré de la cour, sacrifiant son intérêt personnel à son dévouement, pour assurer par sa retraite la couronne de France à son maître, après lui avoir autrefois sauvé la vie par son

¹ Martial de Paris, *Vigiles du roi Charles le septième*.

activité. La délivrance de Montargis fut la conséquence de ces événements favorables. Richemond, Dunois, Lahire, renouvelèrent à ce siège les antiques prouesses de la chevalerie. Dunois était engagé, dès l'enfance, à détester et à combattre le parti anglo-bourguignon. Malgré sa naissance méprisée, il avait été élevé parmi les princes d'Orléans, par la bienveillance de Valentine. Il avait six ans lorsque, Valentine demandant à sa maison rassemblée quel serait celui qui marcherait le premier pour venger son mari, il répondit : *Ce sera moi, madame !* Il tint parole : il se vantait plus tard d'avoir immolé de sa main dix mille Bourguignons. Lahire, âme ardente et loyale, aux manières dures et franches, combattait pour son devoir, sans ambition ni jalousie. Au moment de surprendre les Anglais, il faisait sa prière, les mains jointes, avec cette rondeur de langage : *Dieu, je te prie que tu fasses pour Lahire ce que tu voudrais que Lahire fit pour toi s'il était Dieu et que tu fusses Lahire, et il cuidait très-bien prier et dire.* A ces deux hommes, il faut ajouter Poton de Xaintrailles, et d'autres braves qui croyaient encore à la cause du roi, malgré lui. Montargis, délivré par eux, fut décoré du surnom de *Franc*.

Malheureusement ces premiers avantages furent bientôt démentis par de nouveaux désastres. Bedford avait réconcilié Gloucester et Beaufort ; il avait conservé l'alliance bourguignonne ; il ramena par la force le duc de Bretagne à son parti : les états bretons furent contraints d'approuver le traité de Troyes. Il ne restait plus qu'à prendre Orléans ; Bedford l'assiégea (1427). Une résistance opiniâtre, à laquelle les femmes elles-mêmes prirent part, seconda pendant plusieurs mois les efforts de Dunois, de Lahire et de Xaintrailles, qui, au dehors, combattaient pour les assiégés. Mais Dunois ayant été blessé et vaincu à la journée des harengs, les assiégés offrirent de remettre leur ville au duc Bourgogne. Le refus de Bedford, qui voulait cette ville pour les Anglais eux-mêmes, prolongea seul l'existence d'Orléans. Charles VII voulait se retirer dans le Dauphiné : les instances, le généreux dévouement de la reine Marie d'Anjou, qui vendit tout ce qu'elle avait de précieux pour subvenir à la guerre, eurent, dit-on, moins d'influence sur lui que la volonté d'Agnès Sorel, une femme de la cour. Il consentit à attendre encore quelque temps sur les bords de la Loire, et bientôt sa libératrice apparut.

Depuis plusieurs mois la fille d'un paysan de Domremy sollicitait le gouverneur de Vaucouleurs de la faire conduire auprès du roi. Elle avait dix-huit ans ; elle ne savait pas lire, elle savait coudre et filer, et prier Dieu : elle s'appelait- Jeanne d'Arc. Elle disait que des voix célestes la pressaient depuis longtemps d'aller sauver le roi ; elle avait prédit le siège d'Orléans avant qu'il fût commencé ; elle prédisait qu'elle ferait lever ce siège, et qu'elle conduirait le roi à Reims pour l'y faire sacrer.

Après une longue hésitation, le gouverneur de Vaucouleurs consentit à la laisser partir, accompagnée de son frère Pierre d'Arc. Sa première entrevue avec Charles VII annonça une mission surnaturelle. Elle se présenta humblement, comme une pauvre petite bergerette, mais elle alla droit au roi, et, le distinguant de la foule où il voulait se confondre : *Gentil dauphin, lui dit-elle, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des cieux, par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France.* Cette assurance modeste surprit le roi ; des réponses fermes, précises, victorieuses, à toutes les questions par lesquelles les savants prétendaient l'embarrasser, lui attirèrent quelque confiance. Comme on la sommait de faire des miracles, elle avait répondu : *Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des miracles. Le signe qui m'a été donné pour montrer que je suis envoyée de Dieu,*

c'est de faire lever le siège d'Orléans : qu'on me donne des gens d'armes, en si petite quantité qu'on voudra, et j'irai. On résolut donc de la mettre à l'épreuve qu'elle proposait elle-même. On lui donna, selon sa demande, l'épée de Charles-Martel, une armure complète, un étendard où étaient écrites les deux noms de *Jésus* et de *Marie*, et le titre de *chef de guerre*. Elle partit pour Orléans avec une armée.

L'histoire de Jeanne d'Arc est la plus délicieuse, la plus merveilleuse histoire du moyen âge... Vous étés belle, suave et brillante comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en bataille ! Nous reprochera-t-on d'appliquer ces paroles de l'Écriture à cette jeune fille si pure et si humble, à cette pauvre ignorante à qui la foi enseigna si extraordinairement la science de la victoire ? La voilà qui approche d'Orléans elle dicte une lettre où elle somme les Anglais de Faire raison au Roi du ciel, et de sen alter dans leur pays. On verra, dit-elle, aux horions (coups) qui a le bon droit, de Dieu, el le roi du ciel, ou de vous les Anglois. Elle réforme, par son exemple, par ses exhortations, les mœurs d'une armée dissolue. Elle entre dans Orléans, malgré la surveillance des assiégeants, malgré les embarras que lui suscite déjà la jalousie des seigneurs, dont elle efface l'importance. En huit jours elle accomplit ce qu'une résistance de sept mois n'avait pu faire. Elle enlève l'une après l'autre les bastilles construites par l'ennemi, et tue sept mille hommes en trois combats. Blessée au pied de la bastille des Tournelles, elle se relève pour conduire à l'assaut, et les chevaliers et les soldats, et les Orléanais, qui voient leur part du succès. Elle rentre dans la ville au milieu d'un peuple immense et du chant du *Te Deum*, et le lendemain l'ennemi lève le siège en frémissant. *Dominus omnipotens nocuit eum, et tradidit eum in manus feminæ, et confodit eum* (Judith).

La jeune fille avait accompli elle-même sa prophétie. Pouvait-on clouter encore de la vérité de sa mission ? Cependant Charles VII n'en paraissait pas convaincu : il ne voulait pas venir à Reims. Jeanne, pour l'y décider, alla s'emparer de Jargeau et de Beaugency ; elle fit prisonnier le comte de Suffolk. Malgré les appréhensions du duc d'Alençon, elle engagea contre Talbot la bataille de Patay : Qu'on aille hardiment contre les Anglois, criait-elle, on aura bon succès ; s'ils étoient pendus aux nues, nous les aurions, car Dieu nous a envoyés pour les punir ; et la défaite de l'armée anglaise, et la captivité de son chef, justifiaient ces promesses. Tant de succès ne suffisaient pas à Charles VII. Homme de peu de foi, il n'osait se mettre en route : ce roi qu'on a plus tard surnommé *le Victorieux*, avait peur, parce que la cité de Reims, et toutes les villes et forteresses de Picardie, la Champagne, l'Île-de-France, la Brie, le Gâtinais, l'Auxerrois, la Bourgogne, étaient au pouvoir des Anglais. Enfin il partit, mais il voulut que Jeanne d'Arc le précédât d'un jour. Sur toute la route il multiplia les preuves de sa terreur ; il n'osa pas combattre les habitants d'Auxerre ; arrivé devant Troyes, il eût renoncé à prendre cette ville, si la Pucelle ne l'y eût contraint par sa noble indignation ; la ville prise, il n'osa point y entrer avant que Jeanne d'Arc eût visité les rues, et disposé les archers sur deux baies, depuis la porte jusqu'à la cathédrale. La soumission volontaire de Châlons ne l'empêcha pas de trembler aux approches de Reims, et de s'arrêter à quatre lieues de cette ville. Il fallut, pour le rassurer, que les habitants de Reims vinssent lui apporter les clefs de ville, comme Jeanne l'avait prédit.

Le sacre fut fait par l'archevêque de Reims. Jeanne se tenait debout, près de l'autel, son étendard à la main. Quand la cérémonie fut finie s'agenouilla devant le roi, et lui dit, en pleurant à chaudes larmes : *Gentil roy, la volonté de Dieu est exécutée ; j'ai fait lever le siège d'Orléans, et vous ai amené dans la ville de*

Reims ; elle demandait aussi la permission de retourner dans sa famille. Aucune pensée humaine, aucun désir de grandeur n'avait altéré, au milieu de tant de gloire, sa simplicité première : *J'ai été envoyée, disait-elle, pour la consolation des pauvres et des indigents...* Si on lui parlait de ses exploits, elle répondait : *Mon fait n'était qu'un ministère... Plût à Dieu, mon créateur, que je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis avec mes sœurs et mes frères qui moult se réjouiraient de me voir.*

Charles VII, enfin reconnaissant, enfin convaincu de la mission de la Pucelle, ne put se résoudre à la laisser partir. Il attribuait à sa présence ses succès nombreux et rapides ; Vailly, Soissons, Laon, Provins, Château-Thierry, Beauvais, recevaient l'armée royale ; des châteaux de l'Oise, Compiègne, Château-Gaillard, furent repris : déjà le duc de Bourgogne promettait au roi de faire la paix. Jeanne se réjouissait de ces avantages, mais elle laissait pressentir sa fin prochaine ; elle ne voulait pas qu'on assiégeât Paris, et ce siège, en effet, ne réussit pas. Le roi, pour la retenir, lui donna, ainsi qu'à sa famille, des lettres de noblesse, et exempta de toutes contributions son hameau de Domremy : elle ne se laissa pas prendre à ces vanités humaines. Elle avait dit, après la délivrance d'Orléans : *Je ne durerai qu'un an, et guère au delà.* Elle touchait à l'accomplissement de sa prédiction. Après avoir combattu dans le Nivernais, et emporté la ville de Saint-Pierre-le-Moustier, elle s'enferma dans Compiègne pour résister au duc de Bourgogne : elle tenta une sortie, et, abandonnée sans défense, die fut prise et livrée au seigneur de Luxembourg (23 mai 1430).

Les Anglais se crurent sauvés à cette nouvelle. Pour expliquer leurs défaites après tant de succès, ils avaient attribué au démon les œuvres de la Pucelle ; ils l'accusaient de sorcellerie ; ils tenaient à prouver la vérité de cette accusation. Jeanne, remise par le seigneur de Luxembourg au duc de Bourgogne, fut réclamée par Bedford, et enfermée dans la grosse tour de Rouen. Une cour ecclésiastique, vendue à l'Angleterre, fut chargée de la juger elle 'était présidée par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, que ses diocésains avaient chassé à l'arrivée de Charles FH. Personne n'essaya de délivrer la prisonnière. Le croira-t-on ? les chevaliers qui avaient vu les œuvres de la Pucelle étaient tous, excepté Lahire, jaloux de sa gloire. Charles VII oublia qu'il lui devait la couronne ; il la délaissa, selon une tradition, pour satisfaire encore Agnès Sorel. Cette femme vicieuse ne croyait pas à la vertu ; elle craignait de trouver un jour une rivale dans Jeanne d'Arc.

La Pucelle, seule en présence de ses ennemis, ne se déconcerta pas. Dieu assista sa pauvre servante : il lui mit sur les lèvres ce qu'elle avait à répondre, il lui donna la *simplicité de la colombe*, et la *prudence du serpent*. Ses ennemis voulaient contester sa vertu, et calomnier même les années de son enfance des preuves accablantes les forcèrent de renoncer à ce moyen d'attaque. Ils voulaient la prendre, par ses paroles, et lui faire dire au moins un mot hérétique ses réponses, claires et simples, échappaient à tous les pièges : On l'interrogeait sur ses armes : *Quelle bénédiction fîtes-vous faire, ou fîtes-vous vous-même sur cette épée ? — Jamais je ne fis aucune bénédiction, et n'en saurais faire aucune. J'aimais beaucoup cette épée, parce qu'elle s avait été trouvée dans l'église de Sainte-Catherine, que j'aime bien.* On l'interrogea sur son étendard : *Qu'aimiez-vous le mieux de votre étendard ou de votre épée ? —J'aimais plus, voire quarante fois plus, mon étendard que mon épée. Je portais moi-même cet étendard quand j'attaquais l'ennemi, pour éviter de tuer quelqu'un ; je n'ai*

jamais tué personne. — L'espérance de vaincre était-elle fondée en votre étendard ou en vous ? — Elle était fondée en notre Seigneur, et non ailleurs. — Si un autre a Pilait porté que vous, eût-il eu aussi bonne fortune que vous ? — Je n'en sais rien, je m'en attends à notre Seigneur. — Ne fit-on pas flotter ou tourner votre étendard autour de la tête de votre roi ? — Non, que je sache. — Pourquoi fut-il plus porté en l'église de Reims, au sacre, que ceux des autres capitaines ? — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. — Faisiez-vous croire aux troupes françaises que cet étendard portait bonheur ? — Je ne faisais rien croire ; je disais aux soldats français : Entrez hardiment au milieu des Anglais, et j'y entrerais moi-même.

On trouva un moyen plus court d'avancer le procès. On dénatura ses réponses ; on les présenta, ainsi falsifiées, à des docteurs en théologie ; on les lut dans une assemblée publique en les lui attribuant expressément, et on la somma d'abjurer. Ce qu'on lui demandait, comme abjuration, c'était peu de chose ; ne plus porter l'habit d'homme, renoncer aux armes, et laisser pousser ses cheveux. Elle signa d'une croix une cédule qui devait contenir ces trois points ; mais comme elle ne savait pas lire, il se trouva que la cédule signée par elle contenait d'autres articles par lesquels elle se reconnaissait dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditeuse, invocatrice des démons, sorcière. Sur cette déclaration, elle fut condamnée à la captivité perpétuelle. Mais ce châtement ne suffisant pas aux Anglais, on trouva moyen de lui faire revêtir pour un moment l'habit d'homme, et, surprise en cet état par des témoins apostés, elle fut condamnée au feu comme relapse. La sentence fut exécutée sur la place du vieux marché à Rouen. Jeanne expira en prononçant le doux nom de Jésus (30 mai 1431).

La mort de Jeanne d'Arc ne releva point les affaires des Anglais : le coup qu'elle leur avait porté était irréparable. Xaintrailles à Germigny ; Barbazan à la Croisette près de Châlons, Dunois à Chartres, vengèrent le crime qu'ils avaient laissé commettre. Tout réussissait aux Français. Le duc de Bourgogne (1435) conclut avec Charles VII le traité d'Arras. Philippe le Bon exigea le châtement des meurtriers de son père, et fit augmenter ses États des comtés de Macon, d'Auxerre, de Ponthieu, et des villes de la Somme. En même temps se termina la rivalité des *bourguignons* et des *armagnacs*. Charles d'Orléans, prisonnier depuis la bataille d'Azincourt, réclamait sa délivrance, et sollicitait le duc de Bourgogne de lui avancer le prix de sa rançon¹. Philippe le Bon promit de le faire, et réconcilia ainsi les deux partis. Bedford avait fait couronner Henri VI à Paris, comme pour protester contre la force des évènements il mourut en 1436, presque en même temps qu'Isabelle de Bavière. Alors Richemond s'approcha de Paris ; les bourgeois de Paris firent eux-mêmes main-basse sur les Anglais, et le roi Charles VII, après avoir forcé Montereau, rentra dans sa capitale où il installa le parlement qu'il avait établi à Poitiers (1437).

Ces succès inespérés étaient sans doute un heureux présage, mais il s'en fallait bien que la partie fût perdue pour les Anglais : l'étranger tenait encore la Normandie, le Maine et l'Anjou, et une partie de la Guyenne. Les vainqueurs n'avaient pas même la prudence de conserver la paix entre eux. La *Praguerie* (1439) inquiéta le pouvoir royal à peine reconstitué. Le dauphin, qui fut depuis Louis XI, Bourbon, Alençon, Vendôme, Dunois soutenaient La Trémoille contre le connétable : il fallut que Charles VII combattit son fils, le poursuivit de province

¹ Poésies de Charles d'Orléans.

en province, et l'obligeât, avec tous ses complices, à demander des lettres de rémission. Ce furent les dissensions des Anglais qui achevèrent de délivrer la France : d'abord la rivalité toujours vivante de Gloucester et du cardinal de Winchester ; le cardinal parvint à faire rendre la liberté au duc d'Orléans, dont le parti contraire redoutait la présence auprès du roi français ; ensuite la faveur du duc de Suffolk, qui décida Henri VI à épouser Marguerite d'Anjou. Cette princesse était fille de René, comte d'Anjou et du Maine, comte de Provence, prétendant au trône de Naples, et dans ce moment prisonnier des Bourguignons. Charles VII, vainqueur de la Praguerie, maître de Creil (1441) et de Pontoise après trois mois de siège, triomphant dans la Gascogne et le Languedoc, se voyait pourtant menacé d'une seconde ligue où entraient les ducs d'Orléans et de Bourgogne, et dont le manifeste avait paru à Nevers. Il la dissipait par ses promesses, et reprenant la guerre du midi, il laissait les provinces du nord sans défense. Talbot en profita pour investir Dieppe ; Dunois défendit cette ville avec peine jusqu'à l'arrivée du dauphin, qui fit lever le siège. Le mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou eut de bien meilleurs résultats. Suffolk conclut d'abord une trêve à Tours (1444), et rendit au roi René le Maine et l'Anjou. Marguerite fut vraiment reine d'Angleterre, et commença d'attirer contre elle et contre son mari une haine secrète par la faveur de Suffolk et la disgrâce de Gloucester, qui fut arrêté comme suspect de trahison, et en mourut de chagrin. On irrita aussi le duc d'York, Richard, arrière petit-fils d'Edouard III, héritier par sa mère, Anne Mortimer, des droits de Lionel ; on lui donna le gouvernement de l'Irlande au lieu de la régence de France qu'il avait exercée pendant cinq ans : on le remplaça en France, par le duc de Sommerset, de la famille de Beaufort, qui descendant aussi de Jean de Gant (Gaunt), inspirait plus de confiance à la famille de Lancastre. Sommerset reçut ainsi la triste commission de voir toutes les conquêtes de Henri retourner à la France, Fougères, surprise par les Anglais fut la rupture de la trêve (1448) ; Pont-de-l'Arche et Verneuil furent aussitôt saisis par des Français. Dunois parut avec une bonne armée ; il soumit la moitié de la Normandie ; Sommerset à qui l'Angleterre n'envoyait pas d'armée, regardait de Rouen les progrès de l'ennemi sans pouvoir les arrêter. Talbot, par une sortie vigoureuse, retarda de quelques jours la prise de Rouen. Lorsque les habitants et la garnison eurent capitulé, le duc voulut s'enfermer dans la citadelle ; mais il fut réduit à donner 60.000 francs pour sa rançon et les forteresses du district de Caux. Le ministère anglais lui envoya trois mille hommes, qui périrent ou furent dispersés à la bataille de Formigny. La joie que cette victoire répandit en France put se prolonger par la prise successive d'Avranches, de Bayeux, de Valognes, par le siège et la capitulation de Caen, et par l'acquisition de Cherbourg. Un an et six jours avaient suffi à reconquérir la Normandie (1450). La Guyenne ne tint pas davantage : Charles VII prit Bergerac ; Dunois força à une capitulation Bayonne et Bordeaux (1451). En 1453, Talbot fut tué à la bataille de Castillon, et l'Angleterre ne garda pies sur le continent que la ville de Calais¹.

Cette honte de Henri VI préparait avec une effrayante rapidité la querelle des deux roses et la ruine des Lancastre. On avait attribué à Suffolk la cession du Maine et de l'Anjou, et la perte des villes normandes qu'il n'avait pas empêchée. Lord Cromwell l'accusa le premier : les communes le firent enfermer à la Tour. Le roi, obligé de céder pour obtenir des subsides, voulut du moins lui sauver la vie ; il le condamna à cinq ans d'exil ; mais des soulèvements éclataient toutes parts. Suffolk fut arrêté en mer par ses ennemis, jugé devant les matelots, et

¹ Poésies de Charles d'Orléans, dernier livre.

décapité ; on pouvait soupçonner le duc d'York de complicité (1451). La bataille de Formigny fut accueillie par de nouveaux mécontentements le bruit adroitement répandu que Henri VI avait rassemblé assez de forces pour ne point pardonner, excita un Irlandais, Jean Cade, à prendre le nom de Mortimer, et à diriger l'insurrection de Kent. On vit cet aventurier traiter avec le roi, réclamer bannissement des parents de Suffolk, et l'élévation des ducs d'York, d'Exeter, de Buckingham et de Norfolk ; on le vit entrer dans Londres, faire décapiter lord Say, le trésorier, piller quelques maisons, et, vaincu à son tour, périr par la main d'un écuyer. Le duc d'York crut alors nécessaire de se montrer lui-même : il quitta son gouvernement d'Irlande sans permission, et vint signifier au roi qu'il fallait assembler un parlement. D'autre part, Sommerset, quittant la France, vint offrir ses services au roi et à Marguerite. Au crime d'avoir perdu la Normandie, il ajoutait celui de posséder la faveur du *parti français*, comme disaient les mécontents. La session du parlement ne satisfit guère les *Yorkistes* ; le roi refusa de souscrire un décret qui flétrissait la mémoire de Suffolk, et le duc d'York prit les armes ouvertement (1452) : on l'épargna lorsqu'on pouvait le juger et le mettre à mort ; on apprit bientôt la nouvelle de la mort de Talbot à Castillon. Le roi étant tombé malade, le duc d'York devint le chef du conseil, et Sommerset fut enfermé à la Tour (1454).

Un autre résultat suivait en France la défaite des Anglais. La conquête de la Guyenne réunissait enfin le midi au nord ; la chute des ducs d'Aquitaine ruinait inévitablement la féodalité. Il ne restait plus des grands fiers que le duché de Bretagne, celui de Bourgogne, augmenté de la Franche-Comté, de l'Artois, de la Flandre, et renforcé du comté de Namur, des duchés de Limbourg et de Brabant, des comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Frise, et de Luxembourg, états allemands acquis par Philippe le Bon, sous la dépendance de l'Empire ; enfin les possessions du roi René, maître du plaines, de l'Anjou, de la Provence, et duc de Lorraine par son mariage. En attendant que la politique de Louis XI mît fin à ces dominations éparses, Charles III, victorieux sur tous les points, avait surpassé ou complété l'œuvre de son aïeul Charles V. Un parlement établi à Toulouse, sur le modèle du parlement de Paris (1443), assurait à la Guyenne et au Languedoc la présence de la justice royale. La création d'une armée permanente (1443-1448) rendait vaine la résistance ou la mauvaise volonté des troupes féodales. A la place des grandes compagnies, des écorcheurs ou retondeurs que le dauphin alla faire tuer par les Suisses à la bataille de Botteleur, quinze compagnies de gens d'armes, et l'infanterie des francs-archers, étaient toujours prêtes à combattre pour le roi. Une taille annuelle et perpétuelle imposée par le roi, de sa propre autorité, sous prétexte du besoin perpétuel d'argent pour entretenir ces forces militaires, éludait les réclamations des états, et le roi osait dire que, pour imposer les tailles, n'était plus nécessaire d'assembler les trois ordres. Ainsi les grands et le peuple, également courbés sous le niveau de la monarchie, venaient confondre leurs privilèges contraires dans l'autorité d'un maître commun, et la France, organisée en nation, avait son centre dans le pouvoir royal désormais constitué.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

De l'Espagne et du Portugal depuis la mort de Sanche le Brave (1295) jusqu'à l'avènement de Henri IV de Castille (1454).

Dans l'année où Boniface VIII fut élevé sur la chaire de saint Pierre (1295), Sanche le Brave régnait en Castille, Jacques II en Aragon, Denys en Portugal et Jeanne de Champagne, femme de Philippe le Bel, était reine de Navarre. La magnanime dépense de Tariffa éloignait les Mérinides et contenait Grenade ; et l'audace de l'Aragonais Frédéric, qui s'emparait de la Sicile malgré le traité d'Anagni, fondait la domination espagnole sur le midi de l'Italie. Le repos eût été permis à l'Espagne chrétienne, après tant de batailles et de gloire, sans des factions féodales, des querelles de famille, et des rivalités de royaumes : ce mal domestique, quelquefois mêlé à la guerre des Maures, et plus souvent dissimulé par cette guerre, allait maintenant se produire au grand jour, comme pour venger les vaincus. La mort de Sanche le Brave arma toute l'Espagne chrétienne contre elle-même (1295). Son fils Ferdinand IV, et sa veuve, Marie de Molina, dont le mariage était contesté, ne pouvaient maintenir en Castille la tranquillité publique. Les grands, partagés en factions, s'attribuèrent une autorité égale à leurs forces ; la multitude sans chefs, empressée et peureuse, avide de choses nouvelles, par un défaut naturel à l'homme, espérait un avenir meilleur que le présent. Dans les villes, dans les campagnes, des crimes, des vols, des meurtres, commis par la vengeance, ou par l'avarice devenue cruelle ; les maisons forcées, les biens ravés, les troupeaux enlevés, partout le deuil et un spectacle lamentable¹. Jean de Lara se déclara ennemi de la régente pour recouvrer les châteaux qu'il avait perdus. L'infant Don Henri, frère d'Alphonse X, convoitant l'administration du royaume, se fit déférer la régence par les états de Valladolid. Don Juan, frère de Sanche le Brave, mettait en avant l'exemple des Lacerda dépouillés, et voulait dépouiller à son tour Ferdinand IV : il entraîna à dans son parti Denys, roi de Portugal. Alphonse de Lacerda s'unissait au roi d'Aragon Jacques II, pour reprendre le trône ; Diego de Haro, appuyé des Lara, envahissait la Biscaïe ; enfin le roi de Grenade épiait le moment de s'agrandir par les troubles de ses ennemis. La reine-mère se débarrassa du roi de Portugal en demandant sa fille pour son fils Ferdinand, du roi de Grenade par une victoire du grand-maître de Calatrava, près de Jaen, du régent Don Henri, par le refus de ratifier une paix honteuse que ce prince avait signée avec les Maures, et qui lui enleva toute considération publique. Une seconde ligue, formée l'année suivante, ne fut pas moins menaçante ni plus heureuse. Don Juan et la faction des Lara, les Lacerda et le roi d'Aragon, devaient partager la monarchie castillane : à Don Juan ; le Léon, la Galice, et Séville ; à Alphonse de Lacerda, la Castille ; à l'Aragonais, la Murcie. Les rois de France et de Portugal, et le roi de Grenade, étaient appelés au secours. Le siège trop prolongé de Mayorgo (royaume de Léon) coûta la vie à l'infant d'Aragon et détruisit son armée. Ferdinand IV et sa mère ne pouvant être vaincus à force ouverte, Don Henri et Don Juan feignirent de se soumettre : ils vinrent aux états de Valladolid prêter serment au jeune roi et rappelèrent secrètement le roi d'Aragon (1301). La régente, habile et hardie, dirigea la guerre contre l'Aragonais et le chassa. On essaya ensuite de séparer le fils de la mère (1303), mais on ne put empêcher les Cortès de les réconcilier, et en 1305, le traité de Campillo renvoya chaque roi aux intérêts particuliers de son royaume. Denys de Portugal était invité comme surarbitre. Le roi d'Aragon obtint, dans la Murcie, la partie située au nord de la Segura, et dans le royaume de Valence, Alicante, Orihuela, Elche et Elda. Alphonse de Lacerda reçut un

¹ Mariana, 15-1.

apanage dans l'Estramadure, et dans les royaumes de Léon et de Séville, et son frère Ferdinand, la rente ordinaire d'un infant de Castille¹. Les Lacerda s'éteignirent en un demi-siècle, des deux fils d'Alphonse, le second, Charles, fut connétable de France, et mourut assassiné par le roi de Navarre ; l'aîné, Louis, fut roi des Canaries, et laissa un fils nommé Jean, qui mourut sans postérité. La maison de Medina Celi resta seule héritière, des biens et des prétentions des Lacerda.

II

Castille. — Ferdinand IV apaisa une autre querelle en laissant à Diego de Haro la Biscaille pour sa vie. Quand les templiers furent abolis, il réunit à sa couronne une partie de leurs biens, et donna l'autre aux chevaliers de Calatrava. Il reprit (1310) la guerre contre Muhamad III, roi de Grenade, lui enleva Gibraltar, et se fit céder les villes de Bedmar et de Quesada pour lever le siège d'Algésiras. Il mourut subitement en 1312. Toutes les rivalités, toutes les ambitions, se renouvelèrent pendant la minorité de son fils Alphonse XI. Marie de Molina, vraiment capable d'une régence difficile, son fils Don Pèdre, la veuve de Ferdinand, Constance de Portugal, l'intraitable Don Juan, se disputaient l'administration. Les villes et les vassaux partagés entre les prétendants donnaient le spectacle de plusieurs royaumes à la place d'un seul, et livraient à *la dérision la majesté du trône*. A peine Marie de Molina eut réussi à garder l'éducation de son petit-fils, en faisant donner la régence aux deux infants Don Pèdre et Don Juan, qu'une guerre malheureuse contre Grenade emporta les deux régents. Aussitôt leur succession fut disputée par les princes de Lacerda, par Philippe, duc de Cabrera, frère de Ferdinand IV, par Jean le Contrefait, fils de Don Juan, par Emmanuel, seigneur de Villena, petit-fils de Ferdinand III (1332). La Bétique choisit Philippe ; l'Estramadure, le seigneur de Villena ; la plus grande partie de la Castille ultérieure, Jean le Contrefait. A l'intérieur des villes, la rivalité des factions permettait tous les crimes et tous les vols : les petits étaient opprimés par les plus puissants ; les revenus royaux détournés par les magistrats et les princes ; il n'est aucun genre de mal que le royaume n'eût à souffrir. La reine Marie de Molina mourut au milieu de tous ces dangers (1322), qui augmentèrent. Une seule espérance restait à tous, la fermeté d'un roi qui régnât seul ; et dès que Alphonse eut atteint sa quatorzième année, on le vit avec joie s'emparer des affaires.

Alphonse commença par se former une garde. A ses deux favoris, Alvaro Osorio et Garcilasso de la Vega adjoignit un juif, homme riche, qui, connaissant les finances et leurs ressources, pouvait être bon dans l'état d'épuisement du trésor. Telle est l'origine de la faveur des juifs espagnols opposés aux grands par le roi². Les cortès rassemblées à Valladolid, Emmanuel et Jean le Contrefait n'obtinent rien du roi, et se retirèrent mécontents. Ils formèrent une alliance dont la coutume se conserva longtemps parmi les grands. Les deux contractants s'engageaient, au nom de Dieu et de sa Mère, à se garder fidélité sans ruse ni fraude, et à ne pas attaquer l'ennemi l'un sans l'autre ; ce serment finissait par ces mots : *Si je viole le premier ma promesse, de mon libre consentement puissances du ciel, frappez mon corps en ce monde, et torturez mon âme dans*

¹ Mariana, 15-1, 7.

² Mariana, 15-1, 18.

les siècles futurs ; que les forces et les paroles me manquent ; faites que dans le combat, au moment du danger le plus pressant, mon cheval, mes armes, mes éperons, mes vassaux, m'abandonnent. Quelquefois les deux contractants communiaient avec la même hostie partagée en deux ; ils ajoutaient des imprécations contre l'infidèle : c'était le gage le plus sacré de leur union. Alphonse sépara cependant Emmanuel de son allié en lui demandant sa fille. Une perfidie ne lui coûta rien pour se défaire de Jean le Contrefait : sous prétexte de la guerre des Maures, il le manda à Toro, et lui inspirant une grande sécurité par les apprêts d'une fête splendide, il le fit tuer dans un festin. Il devenait dangereux de résister au roi. Emmanuel, sur la frontière des Maures dont il avait la garde, agissait avec langueur ; apprenant que le roi mécontent ne voulait plus de sa fille, et demandait Marie de Portugal, il retira sa foi selon la coutume. Fier de l'alliance des rois d'Aragon et de Grenade, et des fortifications de Chinchilla, il attaqua les frontières royales au grand détriment des campagnes. Une guerre furieuse s'engagea. Le roi châtia Cordoue pour laisser un monument de la sévérité royale : de son côté, la noblesse tua dans Soria Garcilasso de la Vega, qu'elle soupçonnait de vouloir l'anéantir. Toro, Valladolid, furent soulevées par Ferdinand Balboa, prieur des hospitaliers, qui comptait sur ses richesses et sur sa famille, puissante dans le pays. Tous accusaient Alvaro et le juif Joseph. Le roi ne put rentrer dans Valladolid qu'en disgraciant Alvaro. Le favori ne voulut pas comprendre la cause de sa disgrâce, ni se sacrifier à l'intérêt royal : il prit parti pour Emmanuel. Alphonse n'hésita pas à le faire assassiner, et à s'emparer de ses biens. Un traité et deux mariages détachèrent ensuite l'Aragonais des rebelles, et prépara une guerre contre les Maures (1339). Emmanuel, cherchant d'autres alliances, épousa la fille de Ferdinand de Lacerda, et maria à Jean de Lara la fille de Jean le Contrefait, en les animant à réclamer la Biscaye. Il l'emporta par la crainte des Maures, qui faisaient des progrès dangereux sous leur jeune roi Muhamad IV. Alphonse fut obligé de lui rendre sa fille, de destituer le juif Joseph, de déclarer tout partisan d'une religion étrangère incapable d'exercer de hautes fonctions, de changer le titre arabe d'Almoxarife en celui de *préfet du trésor*¹. La révolte un moment apaisée, puis renouvelée, empêcha deux fois la conquête de Gibraltar, et permit au Grenadin de faire alliance avec le roi Mérinide Abul-Haçan. Joussef-Abul-Hegiag, successeur de Muhamad, pendant une trêve de quelques années, sembla insulter à la puissance castillane. Il rendait son nom illustre par une affectation remarquée de justice, rétablissant les lois anciennes, publiant des formules d'actes publics et des commentaires pour tout expliquer, récompensant noblement la bonne administration et l'habileté militaire. Il faisait composer, pour les progrès des arts, des traités spéciaux sur Les professions mécaniques. Il relevait de son mieux la dignité de l'islam. La grande mosquée de Grenade, reconstruite, fut dotée de revenus considérables ; les imams, les alfaquis, reçurent de nouveaux statuts ; un superbe palais s'éleva pour le souverain aux environs de Malaga². Enfin, lorsque Alphonse de Haro eut été envoyé au supplice, lorsque Jean de Lara et Emmanuel, deux fois vaincus, eurent donné des garanties irrécusables de soumission, la guerre contre les Maures devint sérieuse, pour se terminer à l'avantage des chrétiens (1340).

Le roi de Grenade et le Mérinide Abul-Haçan, ayant détruit la flotte castillane, assiégèrent Tariffa. Une bonne garnison et leur opiniâtreté naturelle permirent aux assiégés d'attendre les secours de l'Aragon et du Portugal, réunis aux ronces

¹ Mariana, 15-1, 19, 20, 21.

² De Marles, *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, t. III.

rassemblées de toute la Castille. Lorsque les Maures aperçurent cette armée redoutable qui descendait de la *Roche du cerf* vers la rivière du Salado, ils se portèrent à sa rencontre. Une nuit passée sous les armes doubla, par le retard, le désir d'une bataille. Au point du jour, les troupes légères de l'armée chrétienne s'approchèrent du Salado pour le traverser. La cavalerie africaine voulant disputer le passage, le combat devint général : il se maintint jusqu'au jour, par l'égal acharnement des deux peuples ; les cuirassiers castillans décidèrent alors la victoire par la dispersion des tribus arabes ; les autres Africains ne tinrent plus. En même temps, les portes ouvertes de Tariffa laissèrent sortir la garnison, qui força le camp du Mérinide, brûla ou pilla ses bagages. Les Africains, voulant le défendre, furent exterminés par les Castillans. Abul-Haçan se sauva en Afrique ; le roi de Grenade aima mieux reculer que de faire tuer les siens jusqu'au dernier. Deux cent mille musulmans couvraient le champ de bataille, ou les chemins, sur une distance de trois lieues ; le butin fit baisser d'un sixième le prix de l'or. Les rois vainqueurs vinrent triompher à Séville ; on les appelait *augustes*, libérateurs de la patrie, vengeurs de l'impiété. Toute l'Espagne rendit à Dieu de solennelles actions de grâces¹. Le roi de Portugal eut assez de quelques harnais et de quelques glaives des Maures ; la gloire d'avoir aidé la chrétienté lui semblait plus précieuse que toutes les dépouilles. Alphonse avait hâte de profiter de sa victoire pour achever la ruine des musulmans. Le besoin d'argent lui permit d'établir l'impôt de l'*alcavala*, ou le vingtième de la vente des marchandises. Burgos, en le votant la première, entraîna presque toutes les autres villes. Avec ce secours, le siège d'Algesiras fut commencé. Le camp espagnol, entouré de retranchements et de fossés profonds, et hérissé de tours pour dominer les remparts, signifiait que la résistance n'empêcherait pas les Castillans de persévérer jusqu'au bout. Le bitume enflammé lancé sur les tours n'en diminua pas le nombre. L'arrivée de Joussef, et son essai d'une surprise pendant la nuit, ne servit qu'à lui faire connaître, par la défaite des siens, la force des retranchements chrétiens. Il ne pouvait obtenir les secours du Mérinide ; au contraire, le camp d'Alphonse fut pendant vingt mois le rendez-vous des chevaliers de toutes les nations qui voulaient participer à la gloire d'une croisade. Le roi de Grenade, abandonné par les siens, proposa des arrangements ; Alphonse demandait comme préliminaire la remise d'Algesiras ; il l'obtint par sa ténacité et par le conseil des musulmans, qui ne voulaient plus combattre. La garnison eut la liberté de la retraite ; les habitants bien traités, contre leur attente, s'attachèrent à leur nouveau maître, et une trêve de dix ans permit le repos à Alphonse.

Le musulman s'efforçait de relever son petit royaume par ses réformes infatigables ; il n'est rien, qu'il n'inventât pour faire descendre sur Grenade la protection du Dieu de Mahomet. La parole de Dieu sera prêchée à certains jours ; on récitera les versets du Koran où est écrite la morale et la règle de la vie ; on priera publiquement pour l'État, pour le prince, pour les citoyens. Pendant cette prière, nul ne pourra vendre, nul acheter, nul se livrer à de profanes occupations. On bâtira une mosquée pour douze maisons plutôt que de laisser une seule maison sans prière ; les vêtements seront propres et bien disposés, comme emblèmes de la pureté du cœur. On célébrera la Pâque du Rhamadan et la Fête des victimes, d'une manière conforme à la Sunna. Dans les temps de sécheresse, on priera dans les champs le Seigneur Ala de tourner ses regards vers la terre.

¹ *Reliqua Hispania decretæ habitæque supplicationes. Divis immortalibus actæ gratiæ* (Mariana, 16-8).

désolée, qui est son ouvrage ; enfin on enveloppera les morts d'un linceul de toile blanche et non d'étoffes de soie tissées d'or et d'argent, et le *faki*, au moment de déposer le corps en terre, implorera pour son frère mort la miséricorde du Seigneur. Joussef ajouta à ses règlements des précautions plus sûres : il perfectionna les lois de police ; il condamna à mort tout cavalier convaincu d'avoir fui devant l'ennemi ; il défendit aux fils de famille de s'engager pour une expédition lointaine sans le consentement de leur père ; il régla que, dans toutes les places conquises, les vaincus garderaient leurs propriétés s'ils embrassaient l'islamisme. Cependant, pour mieux dissimuler son affaiblissement et ses craintes, il embellissait de nouveaux ornements les mosquées de Grenade et le palais de l'Alhambra. Par ses encouragements, les Grenadins bâtissaient de belles maisons avec des tours en bois de cèdre, des peintures et des sculptures, ou des palais de pierre couronnés de dômes de métal, parés de mosaïques, et doublés de riches lambris¹.

Le rival de Joussef, Alphonse XI, voulait faire servir les préparatifs de la guerre à organiser l'administration du royaume, en confisquant au profit de la couronne les libertés nationales. L'*alcavala*, accordé pour le siège d'Algesiras, était une violation des immunités des marchands. Il appela donc aux cortès d'Alcala (1349) plusieurs villes de l'Andalousie et de la province de Tolède qui ne venaient pas ordinairement aux assemblées, et qui étaient exemptes d'impôts, pour les pertes qu'elles éprouvaient par les fréquents ravages des infidèles leurs voisins. Elles consentirent à payer comme les autres, malgré les abus qu'elles prévoyaient bien dans l'avenir, et par l'entraînement général qu'inspirait la haine des Maures². Après avoir publié le code des *Siete partidas*, et reçu l'argent de tous, le roi vint mettre le siège devant Gibraltar ; il l'eut pris, sans une peste à laquelle il succomba, et qui força l'armée castillane à la retraite (1350).

Son fils Pierre lui succéda. On vit alors dans la Castille des événements divers, d'atroces combats, des fraudes, des trahisons, des exils, des meurtres, beaucoup de princes tués par le fer, beaucoup de guerres civiles ; nul souci des choses sacrées et extérieures. Est-ce la faute du roi, ou la faute des grands ? On ne peut le décider ; la renommée a désigné le roi, et de là son surnom de cruel ; mais que les grands à l'ambition effrénée, en confondant le juste et l'injuste, aient provoqué une grande partie de ces maux, et fait au roi une nécessité de venger ses injures, c'est ce qu'attestent des auteurs compétents. Le premier acte de Pierre le Cruel fut d'arrêter Éléonore de Guzman, qui, secrètement unie au roi Alphonse, lui avait donné dix enfants ; il pouvait redouter l'influence de cette femme. Aussitôt, Henri de Transtamare, fils aîné d'Éléonore, trouva un allié dans le fils d'Emmanuel, qui lui donna sa sœur en mariage. Bientôt la faveur du seigneur d'Albuquerque déplut aux grands ; leur jalousie ne pouvait supporter auprès du roi un favori. Le roi étant tombé malade, une conspiration se forma pour mettre à sa place Jean de Lara ou Ferdinand-Emmanuel. La première vengeance de Pierre annonça la férocité de son caractère : il ordonna le supplice d'Éléonore ; il tua dans Burgos Garcilasso, l'ami sincère des Lara, et réunit à sa couronne la Biscaïe, le domaine des Lara, malgré l'existence de plusieurs héritiers (1351). Cependant il supportait encore la résistance ; certaines villes de Castille, désignées du nom de *behetrias*, avaient l'antique privilège de choisir à leur gré et de révoquer leur seigneur. Albuquerque, pour éviter des troubles qui demeureraient souvent impunis, demandait que le roi nommât lui-même à ces

¹ De Marles, *Histoire de la domination des Arabes en Espagne*, t. III.

² Mariana, 16-15.

villes des seigneurs irrévocables ; l'opposition des *behetrias* fit échouer sa demande. Pierre montra aussi quelque modération envers une nouvelle révolte, où Henri de Transtamare et son frère Telto se joignirent aux seigneurs de l'Andalousie ; un seul coupable paya pour vous : c'était le seigneur d'Aquilaria qui se laissa tuer dans une église, et dont les biens furent confisqués (1352).

Cette patience ne fut pas longue. Pierre avait épousé Blanche de Bourbon, et la dédaignait effrontément pour Marie de Padilla : comme ses prédécesseurs, il était l'ami des juifs, et cherchait dans l'habileté financière de ces hommes une ressource contre les grands. Des plaintes hardies s'élevèrent ; on répandit le bruit que le roi était victime des artifices et de la magie d'un juif ; on réclama contre les affronts de Blanche. Albuquerque lui-même s'indigna qu'un prince ravilît ainsi la sainteté du mariage et la religion du serment ; il donna le conseil de déposer le roi. Quelque soupçon que puisse inspirer l'ambition des nobles castillans, quel que fût leur empressement à entreprendre sur l'autorité royale, on doit convenir qu'un noble prétexte leur mettait les armes à la main, et que les violences royales ne leur laissèrent bientôt plus d'autre moyen de sauver leur vie. Albuquerque mis en fuite par le roi, tous ses partisans disgraciés, tous les honneurs de la cour livrés aux parents de la favorite, le grand maître de Calatrava assassiné pour faire place à Diego de Padilla ; le mariage de Blanche déclaré nul, et cette princesse emprisonnée ; Jeanne de Castro, épousée par le roi, puis dédaignée à son tour, semblaient autant de défis jetés à la noblesse et aux villes elles-mêmes. Les nobles et plusieurs villes n'hésitèrent pas à les accepter. Albuquerque, qui était revenu se mêler à la révolte, était mort empoisonné par son médecin, vendu au roi. Les grands embaumèrent son corps, et jurèrent de ne pas l'enterrer qu'ils n'aient obtenu satisfaction. Ils viennent en armes trouver le roi près de Toro, lui ordonnent de reprendre sa femme, de renvoyer ses conseillers, de leur livrer les honneurs et ils le retiennent captif ; ils destituent son juif Ismaël, préfet du trésor ; et après avoir pris pour elle toutes les charges, ils enterrent le corps d'Albuquerque ; malheureusement ils avaient laissé au roi la liberté de la chasse : il leur échappa ainsi, et rassemblant des cortès à Burgos (1355), il réclama, au nom de toute la Castille outragée en sa personne, la punition de ses ennemis. L'impôt de la guerre fut exigé des villes c'était le moment où Charles le Mauvais, roi de Navarre, faisait assassiner en France le connétable Charles de Lacerda. Pierre le Cruel commença contre les grands une guerre d'extermination sans distinction de personnes, ou plutôt raffinant sa cruauté à l'égard de ses pareils. Henri de Transtamare et Frédéric son frère venaient de massacrer les juifs de Tolède ; l'arrivée rapide du roi ne leur laissa de salut que la fuite ; un fils qui demandait la grâce de son père octogénaire n'obtint que la permission de mourir à sa place. Toro ne fut protégée ni par la mère du roi ni par un légat d'Innocent VI ; les principaux citoyens furent massacrés. Cependant un tremblement de terre, secouant les palais et les églises couvrait le royaume de ruines ; tandis que le peuple priait Dieu de s'apaiser, Pierre le Cruel régnait à sa manière : Henri de Transtamare avait fui vers l'Aragon¹.

La guerre contre le roi d'Aragon, Pierre le Cérémonieux, multiplia les crimes de petites causes avaient commencé cette guerre ; les haines civiles la soutinrent bien plus que la rivalité nationale. Henri de Transtamare commandait les forces aragonaises ; deux princes aragonais, Don Juan et Don Ferdinand, combattaient pour le roi de Castille. A peine un effort avait été tenté pour

¹ Mariana, 16-18, 20, 21.

soulever les nobles castillans contre le roi, que Pierre le Cruel prononça une sentence de mort contre son frère Frédéric : il le fit tuer sous ses yeux, et dîna sur le lieu même du meurtre. Don Juan d'Aragon réclamait la possession de la Biscaïe ; Pierre le tua à son tour à Bilbao, sous prétexte de conjuration, et, le jetant d'une Fenêtre sur la place publique : *Voilà, dit-il, votre seigneur, celui qui avait l'ambition de vous gouverner.* Le cadavre, rapporté à Burgos, n'eut d'autre sépulture que le cours du fleuve : six têtes de nobles coupées arrivèrent au même moment dans cette ville pour récréer les yeux du roi. Pierre mit à mort Éléonore, ancienne reine d'Aragon, retirée en Castille. Sa flotte, repoussée de Barcelone, et vaincue par la petite ville d'Yviça, lui inspira tant de rage, qu'il tua ses deux plus jeunes frères, Jean, âgé de dix-huit ans, et Pierre, âgé de quatorze. Toutes les lois de l'humanité et de la religion violées dans un pareil forfait, détachèrent du roi le peuple de Castille ; les nobles se tournèrent vers l'Aragonais. Henri, et Tello, son autre frère (1360), ravageant les environs de Haro et de Najara, y massacrèrent les juifs de préférence. Pierre tua par représailles l'archidiacre de Burgos, qui avait reçu des lettres de Henri, il tua Pierre de Guzman à Séville, Pierre Osorio à la table du grand-maître de Calatrava. L'archevêque de Tolède, condamné à l'exil, n'eut pas le loisir de changer de vêtements, ni de rien emporter. Le royal assassin tourna sa fureur même contre ses amis : il dépouilla son juif Samuel, le préfet du trésor, il le tortura ; il confisqua ses 400.000 pièces d'or, ses meubles, ses habits précieux. Enfin (1361), les sollicitations du légat prévalurent : une paix conclue avec l'Aragon ordonna la restitution de toutes les places enlevées des deux côtés ; mais la paix ne semblait pas sûre à Pierre le Cruel tant qu'on pouvait lui disputer une victime. Sa femme Blanche, prisonnière depuis huit ans, attirait sur ses longs malheurs la commisération générale ; une guerre se préparait pour elle : le roi ordonna sa mort et la mort d'Isabelle, fille de Jean de Lara¹.

Le meurtre étant devenu comme une passion pour le Castillan, malheur à qui pouvait exciter un désir ou une colère dans cette âme féroce. Abu-Saïd, usurpateur du trône de Grenade, forcé par le roi légitime Muhammad V à chercher des alliés, vint solliciter Pierre le Cruel. Il fut bien accueilli au premier aspect : dès qu'il eut laissé voir ses trésors, sa mort fut décidée ; ses dix-sept compagnons furent d'abord égorgés dans le champ de la Tablada, lui-même, conduit près de leurs cadavres, reçut le coup mortel du roi, qui lui disait : *Reçois la peine de ton alliance avec l'Aragonais.* Tout à coup l'alliance de Henri de Transtamare avec les rois de Navarre et d'Aragon commença enfin la vengeance de la Castille. Les *grandes compagnies*, amenées de France par Bertrand Duguesclin (1366), jetèrent un trouble mortel dans l'âme de Pierre. Il demandait des conseils, et n'en écoutait aucun ; il voyait plusieurs villes lui rester fidèles par crainte, et il n'osait se fier à leur fidélité. On lui conseillait d'attirer à lui par une solde supérieure les mercenaires qui servaient le comte de Transtamare, il refusa ; il apprenait que l'évêque de Calahorra avait livré sa ville ; que Henri, proclamé roi, avait déjà distribué à ses amis les honneurs du royaume ; que Duguesclin avait pris Navarette, et marchait sur Burgos. Il aurait pu cependant conserver des forces respectables ; le souvenir de ses ancêtres, dont il était le seul héritier légitime, retenait à son obéissance des villes nombreuses. A la nouvelle que Henri avait été couronné dans Burgos, il se décida à la fuite ; il délia du serment de fidélité ceux qui tenaient encore son parti, et s'enfuit par le Portugal en Galice, où il mit à mort l'archevêque de Compostelle et le doyen de

¹ Mariana, 17-1, 2, 3, 4.

Tolède. De là il s'embarqua pour Bayonne avec ses deux filles, et son fils Jean. Henri de Transtamare, reconnu par tout le royaume, donnait à Duguesclin le comté de Transtamare et le titre de connétable, son frère 'Tello la Biscaïe, à son frère Sanche Albuquerque, à l'Aragonais Alphonse le marquisat de Villena. Des cortès assemblées à Burgos, dans la crainte que Pierre le Cruel n'obtint les secours du prince de Galles, votaient l'impôt du dixième des ventes, sans fixer de terme à ce tribut. La précaution n'était pas en vain. Pierre le Cruel reparut escorté par le prince de Galles, et favorisé par la neutralité de Charles le Mauvais, Henri, avec la noblesse de Castille, les secours de la France et de l'Aragon, commença à ne plus écouter Duguesclin. Le Breton, instruit par la prudence de Charles V, conseillait d'éviter le combat, et de laisser faire au sol de l'Espagne, qui épuiserait vite l'ennemi. Les chevaliers castillans auraient craint d'être taxés de lâcheté ; ils engagèrent la bataille de Navarette (1367), et la perdirent. Henri essaya deux fois de rétablir le combat, et fut réduit à fuir en Aragon. Duguesclin combattit le dernier. Pierre le Cruel l'apercevant : **Point de quartier à Duguesclin**, criait-il ; le Breton s'élance sur lui, le renverse étourdi d'un coup pesant, et vient se rendre au prince de Galles avec ces paroles : **J'ai du moins la consolation de ne remettre mon épée qu'au plus vaillant prince de la terre.**

Le prince de Galles ne put empêcher Pierre le Cruel de massacrer quelques prisonniers ; il ne sauva la vie qu'à Duguesclin. Pour ramasser l'argent promis à ses alliés, le Castillan visita Cordoue et Tolède ; il mit à mort seize citoyens les plus notables de Cordoue, et punit de mort le *grand-maître de Saint-Bernard*¹, pour avoir assisté à la bataille de Navarette, et confisqua ses *behetrias*. Le pape Urbain V voulut punir le meurtrier, mais le légat chargé d'apporter l'excommunication n'osait se présenter devant le roi, il se mit sur un bateau au moment où Pierre le Cruel sortait de Séville, et, s'approchant du bord, il lut la bulle du pape, puis s'éloigna à force de rames. Le roi, furieux, poussa son cheval dans le fleuve, et poursuivit la barque sans pouvoir l'atteindre. Le légat, hors de danger, voyait de loin les yeux enflammés du roi, ses gestes de rage ; il entendait ses cris : **Je secouerai le joug du pontife, je soulèverai contre lui les rois d'Aragon et de Navarre.** Urbain V crut prudent de céder il abandonna au roi les *behetrias* ; il accorda, comme subside de la guerre des Maures, les dames que payaient au Saint-Siège les églises de Castille, et renonça au droit de conférer, sans le consentement du roi, les évêchés, les grandes maîtrises des ordres militaires, et le titre de prieur des hospitaliers. Cette tyrannie nouvelle ne pouvait consolider le pouvoir de Pierre le Cruel : le prince de Galles indigné retourna en Aquitaine. Henri de Transtamare reparut (1368). Burgos et Léon se soumirent les premières ; Tolède n'osa point elle avait de précieux otages aux mains de Pierre le Cruel ; dans la crainte d'un retour de fortune, elle préféra se laisser assiéger. Cordoue se décida plus franchement pour Henri ; mais le roi de Grenade, allié de Pierre, ravageait les petites villes de l'Andalousie, et emmenait comme des troupeaux des milliers de captifs chrétiens. Enfin Duguesclin, remis en liberté (1369), arriva avec six cents hommes de cavalerie, et engagea pour Henri la bataille de Montiel, qui ne fut pas longue. Pierre vaincu s'enferma dans Montiel : d'impitoyables travaux exécutés autour de la ville ne laissèrent à personne l'espérance de la fuite. Pierre, qui se voyait sans ressources, fit offrir de l'or à Duguesclin, s'il voulait lui assurer une retraite ; il reçut une promesse trompeuse, et fut amené captif dans la tente du Breton, Henri de Transtamare y

¹ Mariana, 17-11.

entraîné en même temps : *Voilà votre ennemi*, lui dit Duguesclin. — *Oui*, reprit le captif, *je suis Pierre*. Henri, pour toute réponse, le frappa au visage, et la lutte commença ; on dit que Pierre tenait son frère renversé sous lui lorsque Duguesclin, venant au secours, remit Henri par dessus, et lui rendit l'avantage. Pierre le Cruel expira sous de nombreuses blessures¹.

L'avènement de Henri de Transtamare change pour quelque temps l'histoire de la Castille ; la lutte du roi et des grands assoupie fait place à la rivalité de la nouvelle famille et des princes étrangers ses compétiteurs. Plusieurs princes, contestant les droits de Henri, faisaient valoir leur descendance des anciens rois : Pierre IV d'Aragon, Ferdinand de Portugal, et deux fils du roi d'Angleterre, le duc de Lancastre et le duc d'York, qui avaient épousé les deux filles de Pierre le Cruel. Henri II punit d'abord le roi de Grenade, qui avait ruiné Algesiras, et le contraignit au repos ; il paya les troupes étrangères, et, après la mort de son frère Tello, réunit pour toujours la Biscaye au domaine royal, comme une barrière contre les rois de Navarre, et les Anglais maîtres de la Gascogne. Il entra dans les intérêts du roi de France Charles V, et battit la flotte anglaise devant La Rochelle. Deux fois il combattit le roi de Portugal Ferdinand, et lui imposa la paix. Par le traité de 1373, le Portugais s'engageait à fournir chaque année cinq vaisseaux à la flotte castillane, et mariait sa sœur au frère de Henri. Pierre IV d'Aragon abandonna à son tour ses prétentions pour une somme d'argent, et maria sa fille Éléonore à l'héritier de la Castille Don Juan. Une expédition contre la Guyenne anglaise, concertée avec le duc d'Anjou, devait prévenir l'invasion du duc de Lancastre (1374). Le roi de Navarre essaya, à son propre détriment, de surprendre la ville de Logrono. Obligé à la paix, il céda vingt châteaux pour garantie (1379). Henri de Transtamare mourut dans cette même année, emportant le surnom de *Magnifique*. Son fils, Jean Ier, lui succéda. Il combattit le Portugal, et fut vaincu avec sa noblesse à la journée d'Aljubarotta (1386) ; mais il mit fin aux droits prétendus de la maison de Lancastre. La fille de Pierre le Cruel se contenta de 40.000 livres de rente, et son mari, d'une somme de 600.000 livres. Catherine, leur fille, fut promise à Henri, fils de Jean. Cet arrangement fut confirmé par les cortès de Briviesca (1388), qui donnèrent à l'infant Don Henri, et après lui, à tout héritier du trône de Castille, le nom de *prince des Asturies*. Ainsi fut solennellement reconnue et affermie la maison de Transtamare. Jean Ier mourut en 1390.

Le nom de *Magnifique*, donné à Henri II, explique la tranquillité de son règne, et l'accord de la Cour sous son administration. Il se concilia la bienveillance du peuple : par ses bienfaits. Comme il était juste d'enrichir les compagnons de ses périls, il multiplia les principautés dans son royaume. Aux cortès de 1371, la proposition fut renouvelée d'assujettir les *behetrías* à des seigneurs inamovibles : elle fut vigoureusement combattue, et le roi n'insista pas. Il consentit dans la même assemblée à ce que les juifs et les Maures, mêlés en grand nombre aux chrétiens, fussent assujettis à porter une marque qui les fit reconnaître. Aussi, quand il fut question de combattre le duc de Lancastre, les grands affluèrent à Burgos, poussés par le danger, et animés par leur amour du roi. Ceux même qui, au commencement, s'étaient montrés mal disposés, voulaient prouver leur fidélité par leur promptitude, leur activité, leur ardeur². Henri II disait en mourant à son fils : *Il y a dans le royaume trois espèces d'hommes : ceux qui se sont attachés à moi, ceux qui ont soutenu Pierre le Cruel, ceux qui n'ont pris*

¹ Mariana, 17-12, 13.

² Mariana, 17-14, 16, 18.

aucun parti. Aux premiers il faut conserver les récompenses déjà données ; aux seconds, on peut confier les affaires publiques, leur constance étant une garantie de loyauté ; les troisièmes ont besoin d'être surveillés et contenus par les lois. Jean Ier eut peu d'ennemis intérieurs, à cause de sa docilité aux volontés des grands. Les rois de Castille, qui avaient besoin de l'habileté financière des juifs, leur avaient laissé le droit de se faire justice entre eux ; les juifs perdirent ce privilège pour avoir mis à mort leur plus riche coreligionnaire, Joseph Picho, intendant des finances. Après la bataille d'Aljubarotta, dans le double danger de l'invasion des Portugais et des réclamations anglaises, un impôt commun fut voté, sans exemption pour le clergé ni pour les nobles : il paraissait bien juste que tous fussent appelés à repousser le danger de tous. Les nobles se plainquirent de leurs privilèges diminués, et quelque temps après, l'impôt, réduit aux anciens contribuables, conserva leurs immunités aux nobles, aux vierges, aux matrones, au clergé. Les cortès de Guadalaxara (1390) sont célèbres par la grandeur, la multitude et la variété des choses qui s'y firent. Les grands empêchèrent le roi d'abdiquer ; ils firent accorder la grâce aux factieux ; ils réduisirent l'armée à quatre mille hommes pesamment armés, à quinze cents de troupes légères, à mille archers ; on leur vota une solde, on les enferma dans les places les plus importantes, on mit ainsi fin aux désordres qu'ils avaient l'habitude de commettre, lorsque, après la guerre, ils se répandaient dans les campagnes pour les ravager. Les bénéfices ecclésiastiques de l'Espagne étaient quelquefois livrés à des étrangers qui ne résidaient pas. On convint d'en référer à l'antipape d'Avignon, que la Castille avait reconnu. Les grands, dans la Castille inférieure, avaient usurpé les droits ecclésiastiques : ils instituaient les évêques ; ils détournaient à leur profit la plus grande partie des dîmes : le roi était disposé à écouter les plaintes des évêques ; mais les grands réclamèrent. Déjà ils étaient fort mécontents qu'on eût permis l'appel de leurs jugements aux juges royaux ; afin de ne pas les irriter davantage, le roi sacrifia la liberté ecclésiastique : il accepta pour lui-même la décision des états qui réglait la dépense de sa maison¹.

Les désordres recommencent en Castille après Jean Ier : son fils Henri III n'avait que onze ans (1390). Les cortès cassent le testament du feu roi, et laissent massacrer les juifs à Séville et à Cordoue. Les comtes de Benavente et de Transtamare s'étant présentés aux états armés de fer, et avec une garde nombreuse, l'archevêque de Tolède s'indigne de cette violation de l'usage ; il rassemble quinze cents cavaliers et trois mille cinq cents fantassins ; il fait changer le conseil de régence, prend pour lui-même la principale autorité, et la moitié des revenus royaux pour ses troupes qu'*il a réunies dans l'intérêt public*. A son tour le duc de Benavente, frère de Jean Ier, s'indigne du rang inférieur où il est retenu ; il recherche contre la haine publique l'alliance du Portugal, et s'empare de la citadelle de Mayorgo. Cependant l'archevêque effraie les autres grands par sa fierté et par l'élévation de ses favoris ; il est lui-même arrêté par l'ordre du roi ; mais une bulle d'excommunication lancée contre Henri III lui rend la liberté ; l'archevêque de Compostelle amène le duc de Benavente à la soumission.

Tout à coup le jeune roi déclara qu'il ne voulait plus de tuteurs ni de régent, et que son nom paraîtrait seul sur les lettres et les diplômes (1393). Un acte audacieux de fermeté annonça aux grands leur maître, et à la nation un vengeur. Comme il rentrait un jour de la chasse aux oiseaux, il s'étonna de ne pas trouver

¹ Mariana, 18-3, 12, 13.

son diner prêt : Il n'y a plus d'argent dans le trésor royal, lui dit son maître-d'hôtel, on ne veut plus même nous faire crédit ; je n'ai rien à donner en gage pour acheter des vivres à votre maison. Le roi donne aussitôt son manteau pour racheter de la chair de bélier, et se rend au festin des grands. L'archevêque de Tolède, le duc de Benavente, le comte de Transtamare, Henri de Villena, le comte de Medina-Celi, Jean Velasquez, Alphonse de Guzman, et beaucoup d'autres, disputaient alors de luxe et de splendeur dans le service de leurs tables, et se traitaient mutuellement chacun à son tour. C'était le jour de l'archevêque de Tolède. Le roi les considère ; après le festin, il entend leur conversation, chacun compte ses richesses, combien il possède par lui-même, combien il reçoit du trésor-royal. Le lendemain matin le roi les mande tous, sous prétexte qu'il est malade ; et qu'il veut leur faire connaître ses dernières volontés. Il défend qu'on laisse entrer leur suite, et après les avoir fait longtemps attendre, il vient armé de fer, l'épée à la main. Les grands se lèvent, lui-même il s'assoit, et les regardant d'un œil terrible : **Combien, dit-il à chacun, avez-vous connu de rois ?** Les uns répondent trois, les autres quatre, quelques-uns cinq. **Comment voulez-vous que je vous croie,** reprend Henri, **lorsqu'aujourd'hui je vois vingt rois dans la Castille.** Les grands, stupéfaits, attendaient la suite : **Oui vous êtes tous des rois, au grand malheur de l'État et à la honte de mon nom ; mais vous ne régnerez pas plus longtemps, vous ne ferez plus des rois votre jouet ; vos têtes abattues vont m'en répondre ;** et élevant la voix, il appelle les bourreaux et six cents soldats qu'il tenait cachés. Il fait tout préparer pour l'exécution. A cette vue, les grands tombent à genoux, prodiguant les prières, les larmes, les promesses. Le roi leur fait grâce, mais il convoque les cortès à Madrid. **Je veux, leur dit-il, rétablir l'autorité des lois. Le trésor public est épuisé ; il n'y a que deux moyens de le remplir : imposer de nouveaux tributs ou reprendre les donations qui ont été faites par les tuteurs.** Ce discours plut à l'assemblée, quoiqu'on l'attribuât à trois seigneurs ennemis des grands, qui se disputaient la faveur du jeune roi. L'avidité des grands hautement blâmée, on n'accorda que le vingtième des ventes, on réduisit la solde militaire à l'ancien taux, on retira les donations. L'activité du roi accomplit la décision ; le duc de Benavente voulait se mettre à la tête de la résistance des grands. La tante de Henri, Éléonore, femme du roi de Navarre, que son mari réclamait sans pouvoir la faire sortir de la Castille, le comte de Gijon, dans les Asturies, prétendaient ne rien restituer au trésor. Henri attire à sa cour le duc de Benavente et le met aux fers ; il effraie Éléonore, et la renvoie à son mari ; il soumet le comte de Gijon, et ruine son château. Une seule ville lui résista ; il avait voulu imposer son favori, Jean de Mendoza, pour seigneur à la ville d'Agrada ; les habitants, libres jusqu'alors, refusaient un seigneur qui commencerait sans doute par la modération, et finirait par la tyrannie. Lorsque Henri III se présenta pour calmer les volontés émues, ils faillirent lui fermer leurs portes ; ils le forcèrent au moins à ne pas leur imposer d'autre seigneur que lui-même. Henri trouva plus d'obéissance à Séville : au milieu des acclamations publiques qui saluaient son arrivée. Il fit enchaîner l'auteur du massacre des juifs, afin d'apprendre aux autres qu'il n'est point permis de soulever le peuple sous prétexte de religion. Quelque temps après, le comte de Niebla et Pierre Ponce troublant Séville de leurs discordes, le châtement fut sans pitié : plus de mille coupables périrent par l'ordre du roi. L'archevêque de Compostelle réclamait la liberté du duc de Benavente ; il fut obligé de s'enfuir en Portugal, et son protégé, promené de prison en prison, fut ainsi dérobé aux investigations de ses amis. En 1401, aux états de Tordesillas, Henri III abolit l'impôt de la *Moneda*, qui ruinait et forçait à

la fuite les habitants des campagnes ; il réprima, par de nouveaux règlements, l'avarice des juges et des receveurs royaux¹.

Au dehors, Henri troubla dans sa possession le roi de Portugal Jean Ier (voyez plus bas) ; il contint les Maures. Le roi de Grenade, Joussef II, vainqueur (1395) du grand maître d'Alcantara, n'osa pas continuer la guerre, malgré l'espérance audacieuse de ses sujets. Les princes maures commençaient à comprendre qu'ils ne vivaient en Espagne que par ordre. Muhamad VI, à peine établi sur le trône de son père au détriment de son frère aîné, s'empressa de venir à Séville avec une escorte de vingt-cinq cavaliers, pour conserver une tranquillité nécessaire à son affermissement. Cette activité, cette énergie dans un corps valétudinaire, étonnaient l'Espagne et les nations étrangères. Tamerlan, visité par deux ambassadeurs castillans, les renvoya, après la défaite de Bajazet, avec un Mongol chargé de demander l'alliance de leur roi. Seulement, dans les derniers jours de la vie de Henri III, on vit reparaitre la résistance qui devait triompher sous son fils. Une agression des Castillans avait irrité Muhamad ; le Grenadin s'empara d'Ayamonte, et ne fut pas vaincu à la bataille incertaine de Quesada. Henri III convoqua les cortès à Tolède ; mais sa maladie l'empêchant d'y venir, il s'y fit représenter par son frère l'infant Ferdinand. Une guerre contre les Maures n'était plus une terreur pour la chrétienté, ni même pour l'Espagne : l'infant demandait l'argent nécessaire à rassembler quatorze mille cavaliers, cinquante mille fantassins, trente vaisseaux de guerre, cinquante de transport, six bombardes, et cent carrons ou autres instruments de guerre. Les députés des villes (*procuradores*) déclarèrent que la somme était trop élevée, et la refusèrent ; les évêques refusaient aussi toute contribution. On vota une somme médiocre, avec la permission de l'augmenter, s'il était nécessaire, sans le concours des états. Henri III mourut au bout de quelques jours (1406).

Les grands voulaient encore casser le testament de Henri III ; ils croyaient réussir en offrant la couronne à l'infant Don Ferdinand. Celui-ci leur signifia que leur véritable roi était son neveu Jean II, âgé d'un an, et que, selon le testament de son frère, il en serait le tuteur et le régent avec la reine-mère Catherine de Lancastre. Jean II fut déclaré roi, et l'actif tuteur tourna contre Grenade les préparatifs de Henri III, emportant, pour combattre les Maures, le glaive de saint Ferdinand. Zahara capitula ; Priego Ayamonte, Ortexicar, furent reprises, Muhamad VI obligé de lever le siège de Jaen. Dans une seconde campagne (1408), Muhamad, avec sept mille chevaux et douze mille fantassins, ne put prendre Alcaudète ; il demanda une trêve, et surpris par une maladie, il ordonna de mettre à mort son frère Joussef, qu'il avait supplanté. Le condamné reçut cette nouvelle avec indifférence, et demanda la permission d'achever sa partie d'échecs. Il n'avait pas fini, que deux cavaliers de Grenade, arrivant au galop, lui annoncèrent la mort de Muhamad, et lui baisèrent la main comme à leur roi. Joussef III, proclamé par les acclamations des Grenadins, fit prolonger de deux ans la trêve avec la Castille ; il envoya ensuite son frère à Séville pour obtenir une prolongation indéfinie ; les conditions étaient trop dures : il fallait se reconnaître vassal de la Castille, et rendre l'hommage en payant certaines redevances. Joussef reprit la guerre (1410) ; il détruisit la ville de Zahara, mais il ne put rien contre la citadelle, bien fortifiée par les Castillans. Antequera, assiégée par Ferdinand, opposa des fréquentes sorties, et fut longtemps secondée par les deux frères de Joussef ; elle se rendit enfin à condition que les

¹ Mariana, 19, de 1 à 14.

habitants auraient la liberté d'emporter leurs biens ; la reddition du château d'Isnajar procura une nouvelle trêve de dix-sept mois.

Le régent rendit un autre service à son neveu. Il poursuivit activement le duc de Benavente, qui, ayant été son geôlier, s'était enfui de sa prison pour soulever de nouveaux troubles. Il lui ferma la route de Portugal ; et se le fit livrer par le roi de Navarre. Le turbulent fut rendu à sa prison, où il mourut. Malheureusement pour la Castille, Ferdinand fut appelé au trône d'Aragon (1412), et la régente demeura seule auprès d'un roi de sept ans. L'Anglaise aimait le vin avec passion ; elle renonça à la guerre contre Joussef, qui venait d'enlever Gibraltar au roi de Fez ; elle entretint avec lui un échange continu de lettres et de présents ; elle permit aux Grenadins de réparer leurs pertes, de s'enivrer de fêtes, et de célébrer des tournois où paraissaient les chevaliers castillans ou aragonais. Comme elle avait vu dans son fils un esprit doux et maniable à l'influence des courtisans, elle le séquestra *comme un oiseau de proie, né pour la sueur et la poussière, qu'on enferme dans une petite cage* ; elle le contint pendant six ans à Valladolid, lui refusant la liberté de sortir, ou de recevoir d'autre visite que celle de ses serviteurs ; elle l'amollit dans les plaisirs, elle lui ôta par un exil, Alvaro de Luna, qu'il aimait plus que les autres, elle l'empêcha de connaître jusqu'au nom des grands. Elle mourut subitement en 1418, laissant à la Castille un roi incapable de connaître les hommes, de s'y fier et de s'en défier à coup sûr. L'archevêque de Tolède s'empara aussitôt de ce faible esprit ; il lui fit épouser sa cousine, Marie d'Aragon, fille de Ferdinand, et régna seul, sous le nom d'un autre, à la grande douleur des nobles, qui voyaient avec envie un seul prêtre plus puissant que tout le reste de la noblesse. On donna donc au jeune roi le conseil de secouer le joug, et, selon l'exemple de ses prédécesseurs, de prendre, à quatorze ans, la conduite des affaires. Jean II voulut se montrer roi aux cortès de Madrid ; mais en conservant dans son conseil l'archevêque de Tolède, il y appela plusieurs personnages que l'archevêque n'aimait pas, et commença les mécontentements par la faveur nouvelle d'Alvaro de Luna. Cet homme, issu de la même famille que l'antipape Benoît XIII, avait une grande énergie d'ambition ; il se rendit redoutable aux grands, et parut redoutable au roi lui-même : il en fut enfin la victime.

Deux princes aragonais, fils de Ferdinand, frère de la jeune reine de Castille, étaient venus s'établir dans le royaume de Jean II : c'étaient Jean, duc de Pénafiel et Henri, grand maître de Saint-Jacques. Ils entrèrent dans les passions de l'archevêque, puis se divisant, formèrent chacun un parti qui aspira au gouvernement. Henri fut appuyé par le connétable Lopez d'Avalos, Jean par le comte de Transtamare et par l'archevêque. Henri surprit le roi et tous ses courtisans à Tordesillas, les tint captifs (1420), et brava les autres nobles, parmi lesquels était son frère Jean. Il convoqua des cortès, et sous la terreur de ses soldats, se fit absoudre par l'assemblée de toute accusation pour ce qu'il avait fait. Il épousa Catherine, sœur du roi, presque malgré elle, reçut en dot la seigneurie de Villena et le nom de duc, et avec le consentement du roi, il obtint du pape Martin V que la grande maîtrise de Saint-Jacques, comme tout ce qu'il possédait en Espagne, fût héréditaire dans sa famille. Son triomphe ne dura pas longtemps. Le roi captif avait la liberté de la chasse ; il s'échappa ainsi de Talavera par le conseil d'Alvaro, et s'enferma dans la forte place de Montalban. Henri n'hésita pas à mettre le siège devant cet asile ; puis il se retira à l'approche de son frère de l'archevêque et des nobles, comme pour leur faire croire qu'il respectait encore l'autorité royale. Il ne put ralentir l'activité de ses ennemis. Le roi se porta dans la Castille Ulérieure, dont la volonté était plus

sincèrement prononcée en sa faveur ; la principauté de Villena refusait de recevoir un nouveau seigneur, et d'être livrée aux Aragonais. Le roi, par le conseil d'Alvaro, enleva au prince rebelle l'hérédité de la grande maîtrise de Saint-Jacques. Henri, transporté de rage, s'avança contre lui avec des troupes nombreuses ; mais sa mère, redoutant le danger où il courait, et l'évêque de Compostelle, le supplièrent de poser les armes : il hésita à se rendre aux cortes de Madrid, où il était mandé, fit valoir la haine de ses adversaires, et finit par se rendre à une nouvelle sommation. Il fut bien reçu à son arrivée, et le lendemain mis aux fers et envoyé dans la citadelle de Mora. Quatorze lettres produites attestèrent ses liaisons avec les Maures : on confisqua tous ses biens et ceux de ses amis. Le connétable Lopez d'Avalos, poursuivi de retraite en retraite, fut dégradé ; et de toutes les fortunes qui s'élevèrent sur les ruines de ces proscrits, nulle n'égala la fortune d'Alvaro de Luna. Le roi l'avait déjà admis à tenir avec lui, sur les fonts de baptême, un fils du roi de Navarre ; il fut créé connétable après la captivité de don Henri. Le roi, se sentant fort, abusa du succès. Il y avait à Tolède un collège de six magistrats élus pour deux ans, trois dans la noblesse, et trois dans la bourgeoisie, qui administraient les affaires publiques ; Jean II, imitant ce que son ancêtre Alfonso XI avait fait à Burgos, créa un conseil de seize magistrats, choisis huit dans la noblesse, huit dans le peuple, qui devaient régler les affaires à la majorité des voix, et garder leurs fonctions toute leur vie ; la nomination appartenait au roi seul. Peu à peu ces charges devinrent vénales¹.

L'intervention du roi d'Aragon, Alfonso le Magnanime, empêcha la vengeance de Jean II d'être complète. Alfonso, au nom des lois de son royaume, refusa de rendre la femme de Henri et Lopez d'Avalos, qui lui avaient demandé asile. Il réclama la liberté de son frère Henri, et l'obtint par un commencement de guerre et par la médiation de Jean de Pénafiel. Les deux frères, Henri et Jean, réconciliés, réunirent aussitôt leurs efforts contre Alvaro.

La noblesse se déclara pour eux. Cet homme nouveau, disaient-ils, entouré de quelques hommes nouveaux, attachés à lui par ses bienfaits, domine avec orgueil et avarice à la cour. Ce n'est par aucune gloire militaire ni par aucune vertu ; c'est par l'habileté de son esprit et par ses adroits services, qu'il en est venu à ce point de faveur et de puissance assuré de l'avenir, il méprise tous les autres, et compte trop hardiment sur son pouvoir. L'opposition se manifesta d'abord aux cortes de Toro. On parla de restreindre les dépenses de la cour ; on réduisit à cent les mille hommes de la garde du roi ; mais Alvaro, placé à la tête de cette troupe, augmenta l'envie. Les mécontents, après s'être liés par un serment, se réunissent à Valladolid, et pressant le roi incertain, ils exposent les vices de la cour et les crimes d'Alvaro ; ils le font juger et condamner à un exil de dix-huit mois (1426), et se disputent avec acharnement sa succession. Le premier qui essaya de succéder au favori succomba en quelques jours sous la haine commune des grands et du roi. Henri d'Aragon semblait devoir l'emporter ; mais son propre frère, Jean de Pénafiel qui venait d'hériter de la Navarre, lui chercha des ennemis, et n'en trouva pas de plus capable qu'Alvaro lui-même, l'objet de tous les regrets du roi. Jean II rappela donc Alvaro ; il dissipa la confédération des nobles, en promettant l'oubli du passé ; il donna quelques terres sans importance à Henri, en échange du marquisat de Villena ; il réhabilita Avalos sans lui rendre ses honneurs, et vit enfin arriver Alvaro, entouré d'une suite nombreuse, qui triompha superbement de ses adversaires, et reprit plus d'autorité à lui seul que toute la noblesse ensemble. Le premier conseil du

¹ Mariana, 20, de 1 à 12.

réintégré fut d'éloigner de la cour tous les grands, et de forcer le roi de Navarre à retourner dans son royaume. Il sortit de lui une guerre de trois ans. Les rois de Navarre et d'Aragon soutenaient les grands ; le roi de Castille et Alvaro n'y montrèrent pas plus de modération que leurs ennemis : des villes brûlées ou détruites, les campagnes rasées, les troupeaux enlevés, signalèrent également le passage des deux partis. A la première conférence où il fut question de la paix, les envoyés d'Aragon et de Castille faillirent en venir aux mains. On conclut avec peine une trêve de cinq ans, devenue nécessaire au roi d'Aragon pour continuer la guerre de Naples., au roi de Castille, pour se mêler aux troubles de Grenade (1431).

Muhamad VII, successeur de Joussef III, avait déplu aux Grenadins par son orgueil tyrannique, et plus encore pour leur avoir retranché les tournois, les joutes, les courses à cheval, les jeux de bague. Son *adjeb*, Joussef ben Zeragh¹, ne contint pas longtemps les factions par son habileté : un parent du roi, Muhamad el Zaquir, le força de fuir il Tunis (1427) ; et pour se concilier le peuple, il rétablit les jeux et déployant lui-même son adresse dans les quadrilles, invitant les vainqueurs à sa table et donnant par toute la ville à tout le peuple des fêtes et des banquets. La popularité qu'il cherchait lui manqua, lorsque Le roi exilé revint par la protection des rois de Fez et de Castille ; le peuple de Grenade lui-même livra l'usurpateur au supplice. Muhamad VII ne sut pas conserver l'alliance de Jean II ; il espéra, à la faveur des troubles de la Castille, éluder impunément ses promesses : il demanda la continuation de la trêve ; en refusant de tenir ses engagements, il attira sur Grenade une guerre formidable. Tandis qu'il formait dans sa capitale un corps de vingt mille hommes les plus dévoués à ses intérêts, qu'il chargeait de la défense des murs et du maintien de l'ordre, un ambitieux, Joussef ben Alhamar, s'entendait avec Jean II pour s'emparer du trône musulman. Joussef, avec ses huit mille partisans, rejoignit l'armée castillane au pied de la montagne d'Elvire, et de là il montra à son allié les tours de l'Alhambra, de l'Albaycin et des principales mosquées (1431). Tous les habitants de Grenade, se serrant alors autour de Muhamad, sans plus se ressouvenir de leurs rivalités intérieures, préludèrent, par deux jours d'escarmouches, à une bataille générale qui se livra le troisième jour, près d'un figuier, d'où elle a reçu le nom de *journée aux figues*. Jamais pareil désastre n'avait accablé les Maures d'Espagne : ils laissèrent sur la place plus de trente mille hommes. Un tremblement de terre, succédant à la victoire des chrétiens, troubla les âmes comme un présage de ruine. Muhamad voulant périr au moins en combattant, les Grenadins, animés par son exemple, se préparaient à ce dernier acte de désespoir, lorsque l'armée castillane se retira tout à coup. Jean II se contenta de proclamer Joussef roi de Grenade, et d'attirer à cet allié plusieurs villes, en lui promettant solennellement sa protection.

Les uns ont attribué cette retraite à l'influence d'Alvaro, gagné par l'or de Muhamad ; d'autres, à la jalousie des seigneurs castillans, qui entrevoyaient dans de nouveaux succès un accroissement de la gloire d'Alvaro. Cette rivalité inquiète des grands et du roi multipliait les accusations contre le favori et les vengeances royales. Le comte de Castro, condamné pour crime de lèse-majesté, les biens du grand maître d'Alcantara confisqués, les évêques de Balencia et de Tolède mis en prison, vengèrent d'abord Alvaro, et le rendirent plus odieux ; il

¹ C'est apparemment de cet homme que les romanciers espagnols ont fait sortir leur fameuse tribu des Abencerages (De Marles, t. III). On trouve, en effet, dans Mariana : *Jusephus ex Aben sarraxia familia inter Mauros noblissimus* (20-15).

parut affermi par les succès de Joussef ben Alhamar, qui tua Abenzeragh, et chassant Muhamad de Grenade, y entra lui-même, puis se reconnut vassal de la Castille (1432). Le retour de Muhamad, protégé par le roi de Fez déconcerta l'assurance de Jean II : les nobles prisonniers furent remis en liberté. Aux cortès de Madrid (1433), les grands luttèrent entre eux de magnificence, et célébrèrent avec pompe les jeux militaires, moins empressés de terminer la guerre des Maures que d'étaler à l'admiration du peuple un luxe qui leur semblait la splendeur du royaume. Un Aragonais, Frédéric, fils du roi Martin le Jeune, trouva sans peine des complices pour troubler la Castille. Ses dépenses l'avaient ruiné ; il tenta de s'emparer de Séville et de la fortune des citoyens : il fut découvert et jeté en prison ; ses complices périrent dans les tourments. On put reprendre la guerre contre Grenade ; elle se continua avec des succès divers jusqu'en 1439. La bataille de Guadix, gagnée par les Castillans, la victoire de Cazorla, chèrement achetée par les Maures, amenèrent sans convention une longue suspension d'armes.

Les nobles de la Castille pourvoyaient à la tranquillité des Maures par la guerre la plus formidable qu'ils eussent encore tentée contre le roi et contre Alvaro. Faisant valoir leurs ancêtres et leur noblesse, les lois du royaume et la dignité du roi, ils déclarèrent, dans une lettre insolente, que le roi était captif de la volonté d'autrui, que l'État était gouverné par les caprices d'un certain particulier, et qu'ils avaient pris les armes par nécessité, pour effacer leurs injures. Ils occupèrent plusieurs villes importantes. Jean d'Aragon, roi de Navarre, et son frère Henri, accoururent pour reprendre leurs anciennes possessions. Valladolid occupée par les rebelles, le roi traita et consentit à éloigner le connétable pour six mois, sans garder même le droit de recevoir ses lettres (1439). Enhardi par ce succès, les rebelles, au lieu de rendre les villes dont ils s'étaient emparés, se plainquirent d'un nouveau favori, l'amiral Frédéric, et poursuivirent le roi de ville en ville protestant de leur fidélité, et traînant avec eux des troupes nombreuses pour vaincre par la force toute résistance. Ils étaient maîtres de Léon, de Ségovie, de Zamora, de Salamanque, de Valladolid, de Burgos, de Placentia, de Guadalaxara. Tolède fut encore livrée à Henri d'Aragon. Un événement imprévu déjoua un moment leurs victoires. Ils avaient demandé une assemblée de cortès à Valladolid : la volonté du roi opiniâtrement prononcée, entraîna les trois ordres, qui rappelèrent Alvaro ; les villes occupées se soumirent d'elles-mêmes, et Tolède la première ; mais le fils du roi, Henri, prince des Asturies, leur donna un nouveau secours. Ce jeune prince avait aussi un favori, Jean de Pacheco, l'ennemi du connétable par rivalité d'influence. Henri s'enfuit de la cour de son père, et y fut en vain renvoyé par le roi de Navarre, dont il épousa la fille. Il entra dans le complot des grands éclata par une nouvelle occupation de Tolède. Le roi, repoussé de cette ville, apprit encore que sa femme conspirait contre lui avec son fils, et que la rage des grands augmentait à mesure qu'Alvaro pressait les préparatifs de la résistance. L'*incendie de la guerre* baigna tout le royaume. Alvaro tua dans une rencontre Laurent d'Avalos, le petit-fils de son prédécesseur ; le roi de Navarre joignit ses ravages aux efforts des conjurés ; les villes, les campagnes, les hommes, les femmes, furent en proie à ses violences : le roi fut assiégé dans Medina del Campo (1441) et la ville ayant été livrée, Alvaro, l'archevêque de Tolède, le grand maître d'Alcantara, pour éviter une mort certaine, s'enfuirent par le conseil du roi sous un déguisement. Le roi fut pris : d'insolentes marques de respect couvrirent mal la honte de sa défaite et le triomphe de ses sujets ; les grands se mirent à genoux, lui baisèrent la main, et donnèrent aux soldats des deux partis le signal de s'embrasser ; ils changèrent

ensuite tous les officiers de la cour, et par un jugement d'arbitres, ils bannirent Alvaro pour six ans : défense lui fut enjointe de communiquer avec le roi, de contracter des alliances, d'entretenir des troupes. Son fils et neuf châteaux donnés en otage devaient garantir sa docilité. Les vainqueurs s'unirent ensuite par des mariages ; et leur accord, fondé sur la ruine d'Alvaro, semble le commencement de la tranquillité¹.

Le roi de Castille resta captif du roi de Navarre. Cet Aragonais, qui dépouillait son propre fils (voyez plus bas Navarre), avait encore moins de scrupules à tenir dans sa dépendance un parent éloigné ; il régnait sans titre dans un royaume étranger ; il enlevait au roi de Castille la liberté de la conversation ; il avait placé près de lui deux espions nobles pour surveiller les paroles et interroger le visage de tous ceux qui approchaient. Il poussa l'audace et la confiance si loin, que le prince des Asturies et Jean de Pacheco regrettèrent le connétable, et préparèrent, avec la délivrance du roi, l'expulsion de tous les Aragonais. Le roi échappa à ses gardes (1444). Ses partisans vainquirent le roi de Navarre, poursuivirent Henri d'Aragon, et reprirent Alvaro, qu'ils firent grand maître de Saint-Jacques. Deux disgrâces n'avaient point instruit le favori : il imposa au roi Isabelle de Portugal pour femme, lorsque le roi recherchait et demandait la fille du roi de France Charles VII ; et il commença de déplaire au prince, qui jusqu'alors l'avait préféré à tous les grands et à sa propre tranquillité. Il régna pourtant plusieurs années encore : les grands, mandés à Medina del Campo, furent arrêtés pour la plupart, et dépouillés de leurs biens. Quelques-uns, qui parvinrent à fuir, laissèrent leurs châteaux sans défense aux troupes royales (1448), et une guerre fut préparée contre l'Aragon, d'où il venait toujours des secours aux rebelles. La ville de Tolède réclama contre le favori avec plus d'énergie que la noblesse : elle refusa les sommes auxquelles on l'avait taxée pour la guerre, et, au son du tocsin, elle entreprit une épouvantable révolte. Deux chanoines commencèrent le mouvement ; un fabricant d'outres prit le commandement de la multitude, et un incendie consuma la maison du collecteur des impôts. Le feu gagna le quartier de Sainte-Madeleine, avec toutes les marchandises. Tous les citoyens issus d'une origine juive, *tous les hommes nouveaux*, furent massacrés : le gouverneur animait la sédition. Les portes ensuite fermées et fortifiées attendirent la vengeance d'Alvaro ; le roi s'étant présenté on lui tira un coup de canon avec ces paroles : *Voilà les fruits qu'il faut attendre de nous*. Puis les rebelles se soupçonnant entre eux, quelques-uns furent appliquée à la torture, comme coupables d'intelligence avec le roi ; d'autres tués pour être demeurés en repos. Une ambassade envoyée au roi lui signifia que s'il ne disgraciait Alvaro, et ne leur conservait leurs privilèges, ils renonceraient à son obéissance. Ils appelèrent le prince des Asturies, qui en était revenu au mécontentement contre son père ; et quand il fut dans leurs mains, ils ne voulurent lui donner ni les clefs de la ville de la citadelle. Ils firent ensuite une ordonnance qui excluait des honneurs publics tous les juifs, conformément à la loi d'Alphonse X. Le roi de Navarre ne se lassait pas, de son côté, d'exciter les grands à la révolte : il parlait de marier son fils, Charles de Viane, avec la fille du comte de Haro. Le roi d'Aragon envoyait d'Italie, à ses sujets, l'ordre d'envahir la Castille. Les grands demandaient encore une fois l'éloignement d'Alvaro, justifiant, par sa présence auprès du roi, leurs alliances et leurs efforts. Alvaro semblait invincible. Les Aragonais se rejetèrent sur l'épuisement de leur trésor pour ne pas faire la guerre ; le prince des Asturies, réconcilié avec son père,

¹ Mariana, 21-14, 15, 16.

dissipa les troupes rebelles ; il réduisit Tolède à l'obéissance et aux acclamations du peuple, il confisqua les biens du gouverneur, et l'exila lui-même¹.

La fortune d'Alvaro avait été plus forte que toutes les conspirations des rois étrangers et des nobles castillans. Il était réservé au roi lui-même de venger les vaincus, et, par une imprudente faiblesse, de désarmer le pouvoir royal, dont la faveur d'Alvaro était le rempart. La nouvelle reine n'aimait pas le favori elle représenta au roi tous les dangers dont la puissance d'Alvaro menaçait le trône, l'attachement de la nation pour lui, ses châteaux fortifiés, ses trésors qui paraissaient formés aux dépens du trésor public épuisé. Le roi se laissa dire et se laissa conduire à Burgos : le peuple ameuté, entoura la maison d'Alvaro en demandant sa tête. Le roi affecta de céder à l'opinion publique ; il promit à son ancien serviteur, eu se rendait prisonnier, de ne rien faire contre le droit et la justice ; et quand il le tint, il le livra à ses ennemis. Il ne comprenait pas qu'il donnait gain de cause aux grands. Il ne le comprit pas davantage, lorsqu'Alvaro, fut conduit au supplice, monté sur une mule, et accompagné d'un héraut qui criait : *Que ce cruel tyran aille au supplice par l'ordre du roi ! Dans sa témérité audacieuse et insensée, il a épuisé la majesté royale, qui remplace sur la terre la majesté divine ; il a réduit la cour à son obéissance ; il a soumis toutes les choses publiques à son caprice ; il s'est élevé par son orgueil au-dessus de sa condition et de la fortune d'un particulier. Il a troublé l'ordre de la justice ; il a dilapidé l'argent de l'État. Voila pourquoi il est livré à la hache, afin que la vengeance divine et la royale, sanctionnées par le supplice d'un seul homme, apprennent aux autres à se garder dorénavant d'une pareille audace. Périssent celui qui a commis ces crimes !* L'échafaud était dressé au milieu de la place : une croix s'y élevait entre deux flambeaux sur un tapis. Alvaro y monta d'un pied ferme, s'incline devant la croix, et faisant quelques pas : *Quel est, dit-il au bourreau, ce pieu ferré que je vois là ? — C'est, dit le bourreau, pour y enfoncer votre tête coupée.* Alvaro reprit : *Après ma mort, fais de mon corps ce que tu voudras : la mort ne peut être honteuse à un homme brave ; elle n'est point prématurée à celui qui a porté tant d'honneurs ;* et apercevant l'intendant des écuries du roi : *Va, dis au prince qu'il n'imité pas l'exemple du roi, quand il voudra récompenser ceux qui l'auront servi.* Il détacha lui-même ses vêtements, et tendit intrépidement la tête. Ses ennemis même laissèrent tomber des larmes, en comparant sa mort et son ancienne fortune. Le corps resta trois jours sur l'échafaud où un bassin reçut les offrandes de ceux qui voulaient bien contribuer à sa sépulture. On le porta ensuite dans l'église de Saint-André, avec les autres suppliciés (1453).

Jean II ne tarda pas à regretter la perte de son favori ; il mourut de chagrin l'année suivante (1454). Son successeur, Henri IV, dans un règne de seize ans, porta toutes les conséquences de l'imprudence paternelle ; et l'Espagne, pour se reposer enfin de ses dissensions sous la garde du pouvoir royal, eut besoin de passer par les mains de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, et par la vertueuse inflexibilité du cardinal Ximenez.

¹ Mariana, 22-8, 9, 10.

Aragon et Navarre. — Le XIV^e et le XV^e siècle sont l'époque de la plus grande puissance de l'Aragon. Jacques II (1291-1327) avait fait décréter la réunion perpétuelle des royaumes d'Aragon, de Valence et de Catalogne. Il enleva en 1326, aux Pisans, l'île de Sardaigne. Après l'insignifiant Alphonse IV (1326-1336), Pierre IV le Cérémonieux dépouilla Jacques II, roi de Majorque, et réunit à ses États les trois îles Baléares et le Roussillon (1343). Jean I^{er}, son fils (1387), suivit le goût de sa femme Iolande de Bar pour la poésie provençale, et établit à Barcelone une académie de la *gaie science*, à l'imitation des jeux floraux de Toulouse. Il fut remplacé (1396) par son frère Martin, duc de Montblanc. Martin hérita, en 1409, du royaume de Sicile, dont son fils Martin le Jeune, avait été roi. La maison de Barcelone s'éteignit en lui (1410). Ferdinand de Castille, frère de Henri III, ce régent désintéressé, qui assura la Castille à son neveu Jean II, fut alors appelé au trône d'Aragon et de Sicile ; ce dernier royaume, ennemi mortel des princes d'Anjou, était à jamais réservé aux Aragonais. Ferdinand ne régna que quatre ans ; il eut pour héritier, dans ces deux royaumes (1416), son fils, Alphonse V le Magnanime. Celui-ci, adopté par Jeanne II de Naples, et mis aux prises, par une adoption contraire, avec René d'Anjou, prit quelquefois part aux troubles de la Castille, mais passa la plus grande partie de son règne à conquérir le royaume de Naples (voyez chap. XXV).

Ultérieur, la puissance royale, malgré la résistance aragonaise fit de remarquables progrès. En 1307, sous Jacques II, il fut décrété que les cortès ne seraient convoquées que tous les deux ans ; en 1436, sous Alphonse V, on exclut de ces assemblées plusieurs grands officiers de la cour, les religieux, les nobles qui avaient accepté des charges municipales à Saragosse, Barbastro Huesca et Daroca, tous les marchands qui tenaient boutiques, et tous ceux qui vivaient du travail de leurs mains, y compris les chirurgiens et les apothicaires. Le privilège de l'union, accordé en 1287 par Alphonse III (voyez le ch. XXII), donnait aux sujets le droit de révolte armée. Pierre IV, le contemporain de Pierre le Cruel, n'en éprouva pas impunément les effets : il défit l'une après l'autre l'union d'Aragon et celle de Valence ; il fit abolir par les cortès le *privilège de l'union* ; et comme il voulait déchirer avec son poignard un acte que les rebelles de Murviedro lui avaient arraché par surprise, il se blessa à la main ; son sang coulait sur le papier : *Que ce privilège, dit-il, qui a été si injurieux à la monarchie, et si fatal au royaume, soit effacé avec le sang d'un roi* (1348). Vingt-six ans plus tard, il proposa de changer le service militaire féodal en une contribution d'argent. On comprit de quelle importance il était pour la nation de ne pas payer au roi des troupes mercenaires qui n'auraient de dévouement qu'envers sa personne. On résista à la volonté impérieuse de Pierre IV : sa proposition ne fut acceptée qu'en 1383 ; mais elle devint un usage. Le pouvoir de *justiza* échappa seul aux entreprises royales. Chef suprême de la justice, et interprète souverain des lois, le *justiza* recevait les appels de tous les jugements ; on évoquait à son tribunal les causes pendantes devant les autres juges. Il examinait les ordonnances du roi avant leur publication, et les rendait nulles par son veto. Les cortès, en 1398, avaient placé au-dos de lui quatre membres des états choisis par le roi, pour être *inquisiteurs* de sa conduite, et le déférer à l'assemblée générale ; mais en 1436, son inviolabilité fut étendue jusqu'à sa vie privée, pour laquelle il n'était justiciable que du roi et des états ; et en 1442, sa puissance, jusque-là, révocable à la volonté du roi, fut déclarée inamovible.

La petite Navarre, inaperçue entre ses montagnes, et sans importance sur le sort de l'Espagne ou des Maures, demeura dans la maison royale de France depuis le mariage de sa reine. Jeanne avec Philippe le Bel, jusqu'à la mort de Charles le Bel, en 1328. Jeanne, fille de Louis le Hutin, et son mari, Philippe d'Évreux, obtinrent de Philippe de Valois la restitution de la Navarre. Quelques conditions, jurées par les nouveaux souverains devant les cortès, assurèrent le pouvoir de la maison d'Évreux. Jeanne et son mari jurèrent de ne faire battre une monnaie nouvelle qu'une seule fois pendant leur règne, de ne confier qu'aux indigènes les forteresses à garder, et d'abandonner le pouvoir à leur fils aîné quand il aurait vingt ans. Ce fils, qui devint roi en 1349, fut Charles le Mauvais, dont les vices et la scélératesse appartiennent à l'histoire de France, et qui ne se mêla aux événements de l'Espagne que pour donner passage au prince de Galles contre Henri de Transtamare. Charles III, surnommé *le Noble*, dans un règne de quarante ans (1386-1425), paraît avoir rendu la Navarre heureuse, puisque son règne n'a pas d'histoire. Il ne laissa qu'une fille, Blanche, mariée à ce Jean d'Aragon, duc de Pénafiel, l'infatigable perturbateur de la Castille. Jean fut roi de Navarre par sa femme. Quand elle mourut (1441), il aurait dû descendre du trône, et céder la place à son fils don Carlos, prince de Viane. Il retint l'héritage de ce fils, et se remaria, comme pour rendre son usurpation plus patente et plus hardie. Le prince de Viane réclama ; il ne craignit pas de prendre les armes contre son père, fut vaincu et fait prisonnier (1452). Une seconde tentative plus heureuse lui acquit la plus grande partie du royaume. Jean II s'en irrita : la conduite de son fils, pour être répréhensible, n'effaçait pas sa propre usurpation, et ne lui donnait aucun droit de disposer de la Navarre ; il osa cependant déshériter don Carlos, et même sa fille Blanche, née de la première mère en faveur de son autre fille Éléonore, née de sa seconde femme, et mariée au comte de Foix, Gaston IV. Le prince de Viane, vaincu à Estella (1456), se retira en Italie. Jean II, à la mort de son frère Alphonse le Magnanime, hérita de l'Aragon et de la Sicile. Ce prince est le père de Ferdinand le Catholique, qui devait réunir l'Aragon à la Castille par son mariage avec Isabelle, et la Navarre, par une conquête qui n'a jamais été punie.

IV

Portugal. — Quelques guerres contre les Maures d'Espagne, une lutte d'indépendance nationale contre la Castille, et le commencement des découvertes maritimes, entremêlés de troubles civils et de querelles dans la maison royale, forment l'histoire du Portugal aux XIV^e et XV^e siècles. Denys, surnommé le *Père de la patrie* ; qui prit part aux troubles de la Castille après la mort de Sanche IV (voir § I), fut inquiété lui-même par son fils Alphonse, qui lui reprochait sa prédilection pour un autre fils il fut obligé par les armes de céder. Ce roi avait remplacé l'ordre des templiers, avec l'autorisation du pape Jean XXII, par l'*ordre du Christ*. Tous les templiers du Portugal, admis dans cette nouvelle milice, furent soumis aux statuts de l'ordre de Calatrava. Castro Marino dans les Algarves, et ensuite Tomar, leur fut assigné pour résidence. L'ordre du Christ, dans le XV^e siècle, obtint la juridiction ecclésiastique dans toutes les possessions portugaises au delà des mers.

Alphonse IV, roi en 1325, fut l'allié du roi de Castille Alphonse XI contre les Maures. Il combattit au Salado, et mérita par sa valeur le surnom de *Hardi (Osado)*. Benoît XII, en le félicitant, l'autorisa à percevoir pendant deux ans les

décimes des revenus ecclésiastiques, et à faire prêcher les croisades contre les infidèles : les agitations intérieures le détournèrent de la guerre sainte. Son fils Pierre, après avoir perdu sa femme Constance de Castille, avait épousé secrètement, avec dispense du pape, Inez de Castro, sa cousine, dont les malheurs et la renommée seraient sans tache, si ses relations avec l'infant n'avaient pas commencé du vivant de Constance. Trois misérables courtisans, redoutant, pour leur influence, l'union de Pierre et d'Inez, attirèrent à leur haine le roi Alphonse. L'infant, interrogé d'un air menaçant par son père, n'osa pas déclarer qu'il était marié, et refusa de prendre une autre femme. Le roi donna ordre de faire mourir Inez. L'infortunée, surprise à Coïmbre pendant l'absence de son mari, était parvenue à obtenir grâce par ses larmes et par ses enfants. De plus pressantes sollicitations vainquirent la faiblesse d'Alphonse et à peine un nouvel ordre de mort était accordé, que les trois misérables tuèrent Inez à coups de poignard, dans le couvent de Sainte-Claire (1355). L'infant ne dissimula plus ; il prit les armes contre son père, qui put alors se rappeler sa révolte contre le sien. Il triompha, et fit semblant de pardonner aux meurtriers ; mais devenu roi (1357), il les réclama du roi de Castille ; Pierre le Cruel, à qui il céda des transfuges en échange ; il leur fit arracher le cœur en sa présence, et leurs cadavres palpitaient encore, que, devant les cortès, il produisit les preuves de son mariage. Le corps d'Inez, exhumé, fut revêtu des ornements royaux, et enseveli dans la sépulture royale d'Alcobaça. Cette justice, flétrie par quelques-uns du nom de cruauté se soutint pendant tout le règne de Pierre ; il mérita le nom de *Justicier* pour la sévérité inexorable dont il réprima la turbulence de la noblesse. Jamais il ne frappa un innocent ; jamais il ne troubla l'ordre régulier des procédures. Il se fit aimer par sa bienfaisance, et diminua les charges publiques.

Ferdinand Ier, fils aîné de Pierre (1367), commença la guerre contre la Castille. Après la mort de Pierre le Cruel, Ferdinand de Portugal avait, par sa mère, plus de droits au trône de Castille que Rémi de Transtamare ; il accueillit quelques seigneurs castillans, leur distribua des provinces entières : à l'un, quinze villes, à un autre, neuf ; dix-neuf à Alphonse de Zamora. Il envahit ensuite la Galice, et s'empara de la Corogne par trahison. Les forces supérieures de Henri de Transtamare le repoussèrent dans son royaume, où il ne put défendre Braga. Sa floue, battue en 1370, le fit consentir à la paix et à l'abandon de ses prétentions (1371). La guerre recommença, parce que le traité ne fut pas exécuté. Ferdinand, au lieu de la fille de Henri, épousa Éléonore Tellez, femme d'un seigneur portugais, dont il fit casser le mariage ; et il reconnut le duc de Lancastre pour roi de Castille. Henri II, marchant droit à Lisbonne (1373), brûla une partie de la ville et la flotte du Tage. La paix, qui fut ensuite jurée près de Santarem, par-devant le nonce du pape, laissa le Portugal à ses querelles domestiques. Éléonore avait pour ennemis les trois frères de son mari, les ducs de Viseu et de Cisuentos, d'Inez, et Jean, grand maître d'Avis ; dont la mère relavait jamais été reconnue pour la femme légitime de Pierre Ier. Elle força le duc de Viseu à fuir ; elle fit enfermer le grand maître d'Avis ; et, par un manque de parole, entraîna son mari dans un nouveau démêlé avec la Castille, où régnait alors Jean Ier, fils de Henri II. Jean Ier força Ferdinand à une troisième paix, et épousa Béatrix, fille de Ferdinand et d'Éléonore. Il fut convenu que Béatrix, reconnue par les états pour héritière de Portugal, transmettrait ses droits sur ce royaume au fils ou à la fille qu'elle donnerait à Jean, et que, jusqu'à la majorité de cet enfant, Léonore serait régente, Cet accommodement transportait aux princes de Castille des prétentions pareilles à celles que les Portugais avaient fait Valoir à la succession

de Pierre le Cruel. La mort du roi Ferdinand (1383) mit la régence aux mains d'Éléonore ; les deux fils d'Inez, étroitement surveillés en Castille, ne pouvaient réclamer ; le grand maître d'Avis était seul en Portugal : il conçut la pensée de monter sur le trône. Avec quarante hommes dévoués il pénétra dans le palais, et poignarda le favori de la régente, que le peuple détestait, et dont le cadavre, jeté par une fenêtre, fut maillé jusqu'au bord de la mer, et abandonné aux chiens. En publiant que sa vie était en danger, il souleva le peuple de Lisbonne en sa faveur, et fut proclamé protecteur ou régent jusqu'à la naissance d'un fils de Béatrix. L'arrivée du roi de Castille montra que le grand maître d'Avis n'avait encore pour lui que Coïmbre et Lisbonne ; mais Éléonore, jalouse du roi castillan, voulut le faire poignarder, et fut arrêtée elle-même. Le grand maître était délivré de sa plus redoutable ennemie : ses partisans augmentèrent. Il empêcha le Castillan de prendre Lisbonne, affecta de reconnaître encore les droits de Béatrix ; et, tout à coup, aux cortès de Coïmbre (1386), il se fit proclamer roi, malgré sa naissance, sous le nom de Jean Ier. Le roi de Castille eut beau amener vingt mille Espagnols et dix mille Français ; le nouveau roi, secondé du connétable. Pereira accepta la bataille, quoiqu'il n'eût que douze mille hommes, près d'Aljubarotta. Les Anglais, qui combattaient pour lui, accablèrent de leurs flèches les Français du Castillan ; les Portugais décidèrent le succès. Le roi de Castille, après une perte de sept mille hommes, se sauva à Santarem, et regagna sur une barque sa flotte, qui le rapporta à Séville. Les vaincus répétèrent pendant longtemps qu'ils n'avaient cédé qu'à leur propre lassitude, et non au courage de leurs ennemis. Les Portugais, dans leur joie, établirent un anniversaire solennel qui se célébrait à Lisbonne par des bacchanales, dit Mariana, plutôt que par une joie chrétienne. Un orateur montait à la tribune, et, insultant à la lâcheté de la Castille, élevait jusqu'au ciel le courage des Portugais et leurs brillants exploits. Les paroles grossières étaient comme un accompagnement nécessaire de son discours, et le peuple les accueillait avec de grands éclats de rire et des applaudissements. Il faut bien, dit encore Mariana, pardonner quelque chose à la joie que leur inspirait la délivrance de leur patrie¹.

Les rois de Castille, dans les petites hostilités qui suivirent, avaient bien moins pour but de conquérir le Portugal, que de sauver leur honneur en retardant le moment d'abandonner leurs prétentions. La maison d'Avis s'appuya sur l'alliance de l'Angleterre par le mariage de Jean Pr avec une fille du chic de Lancastre ; elle conclut d'abord (1393) une trêve de quinze ans, qui fut renouvelée, en 1403, pour dix ans, et une paix définitive, en 1410. Jean Ier tourna vers l'Afrique l'ardeur de ses fils, et l'habileté de son connétable Pereira, Ceuta servait de repaire aux pirates africains, éternels ennemis de la péninsule espagnole. Jean Ier s'embarqua (1415) avec ses trois fils aînés, Édouard, Pierre et Henri. En six jours il emporta Ceuta, et dans la principale mosquée, changée en église, il arma les trois princes chevaliers cette conquête ouvrait la voie aux expéditions maritimes. Dès l'an 1402, un gentilhomme normand, Jean de Béthencourt, avait formé un établissement dans les îles Canaries ; il y avait pris le titre de roi. L'infant don Henri, fils de Jean Ier, fort habile dans les sciences mathématiques, avait un véritable enthousiasme pour la navigation. Il renonça au mariage, et vint s'établir à la pointe méridionale du royaume. Il y bâtit Tema Nabal, surnommée *ville de l'infant*, près du cap Saint-Vincent. De là, il observait la mer, et cherchait, au milieu d'hommes instruits, par quel moyen les connaissances

¹ Mariana, 18-9.

géographiques pourraient s'étendre. Il possédait des revenus considérables comme grand maître de l'ordre du Christ ; il en fit la récompense des navigateurs qui exploreraient les côtes de l'Afrique. Jean Gonzalez Zarco et Tristan Vaz Texeira commencèrent en 1418. Une tempête les jeta sur une île qu'ils appelèrent Puerto Santo. L'infant s'empressa d'y fonder une colonie, et d'y transporter des plantes européennes, qui réussirent parfaitement sur ce nouveau sol. Deux ans après, Barthélemy Perestrello, réuni aux deux autres, découvrit une île couverte de bois, qu'il appela, pour cette circonstance, Madeira ou Madère, On mit le feu à une partie des bois, pour faire place aux plantations ; mais l'incendie, une fois allumé, ne put s'éteindre qu'au bout de sept ans, lorsque la forêt eut été consumée tout entière. On y planta des vignes de Chypre et des cannes à sucres de la Sicile ; le commerce portugais ne tarda pas à s'enrichir de ces nouvelles productions. C'est ainsi que l'infant don Henri accomplissait sa devise : *désir de bien faire*. Toutefois ce hardi précurseur du génie de Christophe Colomb devait éprouver le premier les contradictions de l'ignorance et de l'envie. On commençait à exagérer les périls, et, par-dessus tout, ceux de la zone torride. Pourquoi l'infant arrachait-il les Portugais au sol de la patrie ? Pourquoi les envoyer mourir sur des mers inhospitalières ou sur des déserts de sable ? Don Henri ne put remettre ses hommes en mer avant 1432. Gilianez, qui les commandait, doubla le cap Bojador : les Açores ne tardèrent pas à être découvertes. Le roi Jean Ier étant mort en 1433, son fils Édouard lui succéda. Les heureuses conséquences de la prise de Ceuta l'encourageant, il annonça une guerre nouvelle contre les Maures ; il obtint du pape Eugène IV des indulgences pour tous les chrétiens qui le suivraient ; et il eût obtenu la souveraineté des îles Canaries, sans l'opposition du roi de Castille. La guerre ne fut pas heureuse (1437) ; il fut attaqué au siège de Tanger par le roi de Fez, Sala Ben Sala. Cerné de toutes parts, il promit d'évacuer l'Afrique, et de rendre Ceuta, et laissa en otage son frère Ferdinand. Les cortès mirent opposition à l'abandon de Ceuta, et l'infant resta captif. Cette défaite fut suivie d'une peste dont mourut le roi Édouard (1438). La minorité d'Alphonse V fils d'Édouard, souleva une querelle entre ses oncles, Pierre, le régent, Alphonse, duc de Bragance et Jean, connétable du royaume. Pierre fut la victime d'une odieuse intrigue, et périt sur un champ de bataille en se défendant contre le roi, son élève et son gendre. Un pareil état de choses ne permettait guère la conquête lointaine. Le régent n'avait pu exécuter une croisade prêchée en 1442 contre les Maures qui ne relâchaient pas Ferdinand. Le seul don Henri, étranger aux affaires du Portugal, entretenait de ses revenus l'audace des découvertes. Ses hommes, dans une descente sur les côtes d'Afrique, avaient fait quelques prisonniers (1442) ; les indigènes donnèrent en échange des nègres, dont ils faisaient le commerce. Le même vaisseau qui ramenait à Lisbonne cette race nouvelle était chargé de poussière d'or. Dès ce moment, l'avidité approuva ; et s'empressa d'imiter les efforts de l'infant de petites flottes commencèrent à explorer l'Afrique. En 1445, Diaz Fernandez, passa devant l'embouchure du Sénégal, et l'infant apprit avant de mourir, que des vaisseaux portugais avaient vu la Guinée. En 1452 ; Alphonse V annonça une croisade en Afrique, et obtint du pape Nicolas V la souveraineté absolue des terres qu'il pourrait conquérir. Le règne d'Alphonse, qui se finit qu'en 1481, prépara les grandes expéditions de Jean II, et la brillante fortune d'Emmanuel.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

**Russie, Prusse et Pologne ; Danemark, Suède et
Norvège. Union de Calmar.**

La *Horde d'or*, fondée par Batou, continuait à tenir la Russie dans sa dépendance ; le khan du Kaptchak nommait le grand-duc ou les princes de second ordre, les citait devant sa justice, ou les mettait à mort sans réclamation. Le christianisme russe lui-même ne vivait que par la protection de la Horde. Le khan Ouzbeck (1313) prit sous sa garde la tranquillité du métropolitain, des archimandrites, des prêtres, des abbés, et la conservation de leurs villes, de leurs districts, de leurs chasses de leurs abeilles. — André II Alexandrowitch (1294-1304), Mikhaïl II Jaroslawitch (1304-1319), Jourié III Danilowitch (1319- 1323), Dimitry Ier Mikailowitch (1325) —. Alexandre II Mikailowitch fut le premier qui essaya secouer le joug ; le khan Ouzbeck lui ayant envoyé une petite armée pour recevoir le tribut annuel, il souleva le peuple contre ces Mongols et les fit massacrer à Twer, malgré leur vigoureuse résistance (1327) ; il en fut puni par la perte du titre de grand-duc, et Iwan Ier Danilowitch le remplaça. Iwan Ier continua de résider à Moscou, sa principauté, et y transporta le siège de la dignité grand-ducale il entoura cette ville d'un mur de bois, et y construisit le kremlin, ou la forteresse. On le regarde comme le fondateur de la monarchie, à cause de la suprématie respectée qu'il exerça sur les autres princes. Son successeur Siméon (1340-1363) mérita, pour la même cause, le surnom de *Gordoï* ou de *fier*, et prit le premier le titre de grand-duc de toute la Russie. Toutefois les divisions intérieures ne cessaient pas après lui, et les Russes perdirent leur ancienne ville de Kief, dont les Lithuaniens s'emparèrent.

La décadence de la *Horde d'or* commença en 1369 plusieurs khans se partagèrent l'empire de Batou ; et Dmitry II Iwanowitch, nommé par un de ces khans, se fit installer grand-duc à Wladimir, et siégea à Moscou (1362). Dmitry rebâtit le kremlin en pierres, et repoussa deux fois de ses murs le duc de Lithuanie Olgierd. Reconnu en 1371 par Nowogorod, il s'assujettit le prince de Twer, et supprima dans Moscou les fonctions du *millénaire*, magistrat élu par les bourgeois, qui les commandait en temps de guerre, et qui recevait d'eux un pouvoir égal à celui du prince. Le Mongol Mamaï, qui avait apaisé les troubles du Kaptchack, et régnait sous un khan fait par lui, commença, en 1377, contre le grand-duc, une guerre qui tourna à l'avantage des Russes. Vainqueur sur la Piana, et maître du pays de Nijeneï-Nowogorod, qu'il ravagea à l'aise, il fut vaincu l'année suivante sur la Woja. Il obtint inutilement l'alliance du prince de Lithuanie, et vit les Russes passer le Don, et s'arrêter dans la plaine de Koulikof ou des Bécasses (1380). C'est là que fut livrée une bataille célèbre dans cette ennuyeuse histoire de Russie. Dmitry, paré de la croix, refusa, malgré le conseil de ses boyards, de se ménager. Les Mongols y perdirent deux cent mille hommes. Dmitry, retrouvé au pied d'un arbre où l'avait jeté sans connaissance une blessure à la tête, fut surnommé *Donski*, ou vainqueur du Don. Il eût peut-être achevé la délivrance de son pays, si l'ami de Tamerlan, Toktamisch, n'avait remplacé Mamaï ; il brava ce nouveau khan, et fut inopinément assailli par une armée nombreuse. Moscou, abandonnée par lui, disparut, à l'exception du kremlin, des tours et des murs, que l'ennemi ne prit pas le temps d'abattre ; vingt-quatre mille cadavres couvrirent les ruines. Dmitry se vengea en décroisant Riaysan, dont le prince avait secouru les Mongols ; mais il fut obligé de payer un tribut à Toktamisch, et de livrer son fils Wassilet comme otage. Avant de mourir, il força Nowogorod à le reconnaître de nouveau, et à lui payer tribut. Sa mort l'empêcha de reprendre la guerre contre les Mongols (1389).

Wassilet II, fils de Dmitry, ajouta aux possessions de son père les propriétés de Sousdal et de Nijeneï-Nowogorod (1392), mais ne put arrêter les conquêtes du Lithuanien Alexandre, qui joignit Smolensk aux autres provinces russes conquises par les siens. Il entretint les troubles que l'expulsion de Toktamisch avait soulevés au Kaptchak. Il sauva Moscou, assiégée par les Mongols, et fut à la fin réduit à payer le tribut. Son successeur Wassilet III (1426) combattit tour à tour les princes russes et les Mongols. Installé à Moscou par le khan Oudou-Makmet, il refusa ensuite un asile à ce Tartare, qui s'en vengea par une victoire, et qui fonda un khanat nouveau à Kasan. Vainqueur de son cousin Kossoï, il le fit aveugler. Vaincu en 1444 par Oudou-Makmet, il fut emmené prisonnier à Kasan ; et ne recouvra la liberté que pour être aveuglé à son tour et supplanté par Chemiaka, frère de Kossoï. La fidélité d'un boyard lui forma une armée ; une bataille près de Moscou lui rendit le trône. En 1450, une nouvelle révolte de Chemiaka lui donna le droit d'ajouter à ses domaines la principauté de Halitsch¹. A l'exception des provinces que les Lithuaniens possédaient, Wassilet avait réuni tous les Russes en un seul État. L'expulsion des Mongols était réservée à son fils Iwan III.

II

La conquête de la Prusse par les chevaliers Teutoniques était une cause naturelle de rivalité entre l'ordre et la Pologne. La supériorité de la Pologne devait être le résultat de cette rivalité. D'abord les chevaliers agrandirent leur territoire par le dessèchement des marais d'Elbing et de Marienbourg (1288-1294), et par l'acquisition du district de Michelau (1304), que leur vendit un prince polonais de Cujavie. Ils occupèrent La Pomérellie (1388), avec le consentement de l'empereur Henri VII ; en 1309, le chef-lieu de l'ordre fut établi à Marbourg par le grand maître Sigefroi de Feuchtwangen. La Pologne, au contraire, divisée en principautés nombreuses, était en outre agitée par les difficultés d'une succession élective. Elle ne put retenir la suprématie qu'elle réclamait sur la Pomérellie ; et déjà elle entrevoyait la perte de la Silésie, dont les ducs se tournaient vers la Bohême. A côté de l'un et de l'autre État, les Lithuaniens, séparés des Russes depuis 1250, avaient pour chef le brave Gédimin. Celui-ci reconquit sur l'ordre la Samogitie (1319) ; l'acquisition des principautés russes de Wladimir et Luck, la fondation de Troki et de Wilna, lui créèrent une puissance redoutable. Ennemis de la Pologne et de l'ordre, et tour à tour alliés de l'un et de l'autre, les Lithuaniens décidèrent la supériorité de la Pologne en se réunissant à elle.

Les chevaliers soulevèrent en 1328 le roi Jean de Bohême contre le roi de Pologne Wladislas IV, et contre les païens de la Lithuanie ; ils le firent reconnaître pour roi de Pologne, en appelant Wladislas roi de Cracovie, et obtinrent de lui l'abandon de toute la Pomérellie et du district de Dobrzyn. Casimir III, successeur de Wladislas (1333), ne put terminer cette guerre que par de nouvelles concessions ; il signa avec le roi de Bohême la paix de Trentchin (1335), qui abandonna la Silésie à la maison de Luxembourg, et par la paix de Visegrad (1335), renouvelée à Kalisch (1343), il n'obtint que la Cujavie et Dobrzyn, en laissant à l'ordre la Pomérellie, Culm et Michelau. Casimir III, malgré ces pertes, a mérité le surnom de *grand* ; il força à l'hommage Ziemovit,

¹ Il ne faut pas confondre ce pays avec la principauté de Haliez ou Gallicie.

duc de Masovie, et réunit toute la Pologne sous un seul suzerain ; il régla l'administration intérieure par un code de lois obligatoires pour tous ; il appela aux états les députés des villes immédiates ; il accorda aux paysans le droit de faire apprendre des métiers à leurs enfants ; il détermina les services auxquels ils seraient tenus envers leurs seigneurs, et les conditions sous lesquelles ils pourraient acquérir des propriétés ; il interdit aux nobles le commerce et l'industrie. La noblesse se vengea en appelant Casimir le roi des paysans elle se fit céder les droits régaliens de la chasse et de l'exploitation des mines, et fut admise à décider sur la paix et sur la guerre. Si l'on peut rapporter à Casimir III l'affaiblissement du pouvoir royal, on doit lui rapporter à Casimir III l'affaiblissement extérieur de la Pologne. C'était pour lui que le Lithuanien Olgierd, fils de Gédémin, combattait les Mongols et les Russes, et que l'ordre Teutonique renouvelait sans relâche la lutte contre les Lithuaniens. Olgierd enleva la ville et la principauté de Kief aux Russes ; il conquit la Podolie. Les chevaliers amenèrent, en 1337, Jean de Bohême contre la Lithuanie ; avec les chevaliers français et anglais, que la bataille de Poitiers (1366) laissait dans l'inaction, ils furent si complètement vainqueurs, qu'Olgierd, pour les apaiser, demanda le christianisme. En 1362, renforcés d'aventuriers anglais, danois, bohémiens et allemands, ils assiégèrent et détruisirent à coups de bombardes la forteresse de Kovno ; en 1370, ils exterminèrent à Rudan une armée de soixante-dix mille Lithuaniens qui avaient envahi leur territoire. Malgré tant de succès, le résultat n'était pas pour eux : leurs pertes étaient énormes à chaque victoire ; en 1309, lorsqu'il fut question d'un échange de prisonniers, il y avait quatorze commandeurs et quatre-vingt-seize chevaliers aux mains des Lithuaniens ; ils ne conservèrent pas même l'Esthonie, qu'ils avaient délivrée des Danois (1343), et la cédèrent pour vingt mille marcs à l'Ordre de Livonie ; ils furent bientôt réduits à louer des mercenaires. Casimir III, qui s'était maintenu habilement dans leur alliance, avait (1340) acquis la principauté russe de Haliez, à l'extinction de ses princes : il prit à Olgierd la Podolie, la Wolhynie et les palatinats de Belz et de Brzesc. Pour civiliser le pays de Haliez, ou Russie-Rouge, il y établit des colons polonais et allemands, fonda des églises catholiques et des villes ; il prit le nom de seigneur et d'héritier de la Russie.

Casimir III fut remplacé en 1370 par son neveu Louis le Grand, qui régnait déjà sur la Hongrie ; les nobles, pour accepter le nouveau roi, le firent *capituler*. Louis le Grand s'engagea à n'exiger des nobles que les anciennes impositions, à ne pas employer la force pour lever les Subsidés accordés par les états, à ne pas voyager sur les terres des nobles sans leur consentement, et à n'y rien prendre sans payer, à ne jamais emmener les nobles à leurs frais au-delà des frontières. Telle est l'origine des *pacta conventa*. Ils exigèrent davantage lorsque ce roi, qui dédaignait le séjour de la Pologne pour la Hongrie, voulut assurer la succession à ses filles. Après avoir réduit la contribution que payaient les terres des nobles, et admis les seuls nobles indigènes aux charges publiques ou au partage des domaines royaux, Louis le Grand renonça au droit de réunir à la couronne les fiefs vacants par mort ou par félonie. A ces conditions, sa fille Hedwige fut, après lui, couronnée *roi* de Pologne (1382). Une nouvelle exigence des nobles décida l'acquisition de la Lithuanie. Hedwige était fiancée au prince autrichien Guillaume ; mais Jagellon, fils d'Olgierd, la demandait en mariage, en promettant de se faire chrétien, et de réunir la Lithuanie à la Pologne. Hedwige, malgré ses répugnances, épousa Jagellon (1387). La Lithuanie se composait des palatinats de Wilna et Troki, de la Podlésie, de Brzesc, de la Russie-Noire ou de Nowgorodeck de la Russie-Blanche ou de Minsk, Polock, etc., de la Samogitie, de

la Podlachie, de la Kiovie et de la Séverie. Il laissa le nom de grand-duc de Lithuanie, sous la suzeraineté de la Pologne, à son frère Casimir, la Samogitie, la Podlachie et la Polésie à son cousin Witold ou Alexandre. Jagellon avait pris au baptême le nom de Wladislas ; dans une diète tenue à Wilna, il fit décréter l'introduction du christianisme en Lithuanie ; l'idole de Peroun brisée par la hache, et son feu éteint par l'eau sans que le ciel fit entendre sa colère, convinquirent les païens que Peroun n'était pas le vrai Dieu ; ils accoururent en foule autour de Wladislas pour apprendre le *Credo* et le *Pater*, et pour recevoir, après le baptême, une belle robe de laine blanche. En 1401, Wladislas, tout en laissant à son cousin Alexandre, qui avait remplacé Casimir, le titre de grand-duc, proclama et sanctionna l'union de la Pologne et de la Lithuanie ; il régla que dans l'un et l'autre état les nobles seraient égaux, et que le clergé jouirait des mêmes droits. L'exercice de la religion catholique était indispensable pour l'admission aux charges ou aux droits de la noblesse.

L'ordre Teutonique s'était mis en mesure de combattre la Pologne agrandie ; dès l'an 1393, il s'était fait céder la Samogitie par le grand-duc Alexandre. Une expédition n'ayant pas réussi contre Wilna, l'ordre se fit céder par le roi de Suède l'île de Gothland (1397). Il acheta de Sigismond la Nouvelle-Marche par où la Prusse communiquait avec l'Allemagne. Cinquante-cinq villes entourées de murs, quarante-huit châteaux forts, dix-neuf mille villages, une population de deux millions, et un revenu annuel de huit cent mille mares d'argent : telle était la puissance des chevaliers. Wladislas V, ne voulant pas leur laisser le temps de s'accroître encore, les attaqua en 1410. Il leur livra la bataille de Tannenberg, et tua le grand maître, six cents chevaliers et quarante mille de leurs soldats. Il somma la Prusse de reconnaître sa domination, et assiégea Marienbourg. C'en était fait de l'ordre, si le brave Henri Reuss de Plauen n'eût défendu cette ville et forcé les vainqueurs à la retraite. Le libérateur fut élu grand maître par acclamation ; mais la décadence de l'ordre avait été décidée à Tannenberg.

La paix de Thorn (1410), renouvelée en 1422 à Melno, livrait à la Pologne la Samogitie, la Sudavie, et la moitié de la Vistule, depuis l'embouchure de la Drewenz jusqu'aux environs de Bromberg ; la paix de Brzesc (1436), qui confirmait toutes ces dispositions, fut déclarée perpétuelle. La Pologne ne ressentait pas encore ces tristes effets de la puissance des nobles qui ont abouti au partage abhorré du dernier siècle, ou à cette lamentable infortune que ces imprévoyants vaincus promènent sous nos yeux dans toute l'Europe. Les nobles, impunément, à la mort de Wladislas V, rendirent le trône électif tout en choisissant pour roi son fils, Wladislas VI. Ils se firent réserver la jouissance des domaines royaux, et assurer des indemnités pour toutes les guerres qu'ils auraient à soutenir hors du royaume. Le consentement des états devint nécessaire pour la fabrication de la monnaie, et aucun noble ne put être arrêté pour cause de crime, avant d'avoir été convaincu par autorité de justice. Les agitations de la Prusse compromettaient bien davantage l'existence de l'ordre. Le caractère ferme du grand maître, Henri de Plauen, irrita les chevaliers, qui se partagèrent en factions du *Vaisseau d'or* et de la *Toison d'or*. Les Prussiens réclamèrent à leur tour contre les impôts que la guerre rendait nécessaires, et (1416) dans une assemblée générale des états, les orateurs du peuple firent entendre leurs doléances, et obtinrent la formation d'un conseil national. Le grand maître ne pouvait plus rien ordonner sans ce conseil, composé de dix nobles et de dix sénateurs des villes ; on y substitua, en 1430, un autre conseil composé de six grands officiers de l'ordre, de six prélats, de six députés de la noblesse, de six députés des villes, qui devait s'assembler une fois par an, veiller

à la conservation de la monnaie, et accorder ou refuser les impositions. En 1440, les villes et la noblesse se confédérèrent contre l'ordre, et leur ligue fut confirmée par l'empereur Frédéric-III. Le grand maître, Conrad d'Erlichshausen s'efforça de réformer les mœurs des chevaliers, qui les rendaient odieux. Son neveu Louis, élu pour le remplacer (1460) malgré ses conseils, subit contre les Prussiens et contre le roi de Pologne Casimir IV, successeur de Wladislas VI, une guerre qui ne se termina qu'en 1466 par la paix de Thorn, au détriment et à la honte des chevaliers.

III

Il serait sans intérêt d'étudier en détail les troubles qui ont agité les trois États Scandinaves pendant le XIV^e siècle avant l'*union de Calmar*. Dans le Danemark, Eric VI, contraint à combattre les meurtriers de son père, absorba le dixième des produits du sol en contributions indispensables, et ne suffisant pas encore aux frais de la guerre, il vendit ou engagea les domaines de la couronne, la Fionie, et des îles entières. Son frère Christophe II (1319) ne parvint à lui succéder qu'en se mettant dans la dépendance des états, dont la diète annuelle, composée des prélats, de la noblesse, des bourgeois et des paysans, exerçait seule le pouvoir législatif. Il ne régna pas pour cela avec plus de tranquillité ; il fut un moment déposé et remplacé par le duc de Steswick : à sa mort le Danemark était partagé entre six princes indépendants (1333). Au bout de sept ans (1340), Waldemar III, le plus jeune des fils de Christophe, signa une capitulation pareille à celle de son père, et rentra en possession de la royauté. Sa fermeté et sa puissance faillirent le perdre comme ses prédécesseurs. On se révolta pendant son absence ; on prit pour de la faiblesse un premier pardon ; les comtes de Holstein ne furent contenus que par une défaite complète à Glamborg (1357). Plusieurs guerres entreprises par Waldemar III présagèrent au Danemark la suprématie qu'il devait exercer sur le Nord. Les provinces de Scanie, de Halland, de Bleckingie, furent conquises en 1359, les îles de Æland et de Gothland en 1360, malgré la résistance de Wisby, une des villes hanséatiques. Une coalition du roi de Norvège, des comtes de Holstein, du duc de Mecklembourg, et des villes hanséatiques, fut dissoute et Marguerite, fille de Waldemar, fiancée au roi de Norvège (1362) ; une seconde conspiration des villes hanséatiques fut prévenue (1364) par de prudentes concessions. Tant d'activité et de bonne fortune n'avait pas même assuré le repos à Waldemar. Le roi de Suède, les villes de la Hanse, le duc de Mecklembourg, les nobles du Jutland, conclurent la ligue de Weimar (1368) pour se partager le Danemark ; Waldemar crut prudent de sortir de son royaume ; il fut soutenu par l'empereur Charles IV, qui cita les Danois à son tribunal, mais obligé de signer la paix de Stralsund (1371), qui cédait la Scanie à la Hanse, en dédommagement de la perle de Wisby. Waldemar III laissa pour héritier du royaume (1375) son petit-fils Albert de Mecklembourg ; mais sa fille Marguerite, femme du roi de Norvège, réclamait la couronne pour son propre fils Olaüs, âgé de quatre ans. Cette guerre de succession tourna au profit de Marguerite, et fut décidée par la mort de son mari Haquin de Norvège (1380).

Les rois de Norvège successeurs d'Éric II (mort en 1299) sont : Haquin VI, qui proscrivit les objets de baie importés par la ligue hanséatique, et qui régla la succession au trône et les devoirs des régents ; Magnus III, de la race suédoise des Folkungiens (1318-1350), et déjà roi de Suède, dont la mauvaise administration occasionna et entretint des guerres civiles, et à qui ses sujets

attribuèrent les malheurs de la peste de 1348 ; ils le forcèrent d'abdiquer en faveur de son fils Haquin VII. Ce dernier, élu roi de Suède en 1362, épousa Marguerite et mourut en 1380.

Olaüs, fils de Haquin VII et de Marguerite, fut d'abord proclamé roi de Norvège ; dans l'espérance de réunir la Norvège au Danemark, les Danois ne firent pas difficulté de le reconnaître pour leur roi sous la tutelle de sa mère. Sa mort prématurée, en 1387, ne troubla pas la réunion ; les états de Danemark proclamèrent Marguerite, dame, princesse et tutrice du royaume ; la Norvège lui laissa également toute l'autorité, en désignant, pour la remplacer, son neveu Éric de Poméranie. Marguerite appela près d'elle ce jeune prince afin de le montrer aux Danois, et de le faire reconnaître roi de Danemark. Au milieu de ces soins, elle fut appelée au trône de Suède.

Birger, fils et successeur du roi de Suède Magnus Ladulas (1292), passa un règne de vingt-sept ans à combattre ses frères ; il leur sacrifia son ministre Torkel Knutson, fut emprisonné par eux (1306), et rétabli par les menaces du roi de Danemark ; il partagea le royaume avec eux (1310), et les fit assassiner (1318). L'indignation du peuple le renversa du trône ; son fils fut exclu de sa succession, et exécuté comme complice de l'assassinat de ses oncles. La diète, composée du clergé, des nobles, des bourgeois et des paysans, reconnut Magnus II, le neveu de Birger. Magnus II, sorti de tutelle (1334), s'empara du denier de saint Pierre pour suffire à ses dépenses ; il conquiert Wibourg en Finlande, mais ne réussit pas dans une guerre contre les Russes de Nowogorod. Obligé de céder la Carélie et la petite Savolaxie, et d'engager les domaines royaux, il encourut le mécontentement de ceux qui l'avaient fait roi, et qui mirent à sa place son fils Éric XII (1350), comme les Norvégiens l'avaient obligé de céder leur couronne à son autre fils Haquin. Magnus trouva le moyen de garder une part de la Suède, et même de reprendre tout le royaume à la mort d'Eric. Renversé une seconde fois par son fils Haquin, roi de Norvège, il vint à bout de partager encore jusqu'à ce que la diète de Stockholm (1363) eût déposé le père et la fille pour leur substituer Albert Ier, duc de Mecklembourg. Les Suédois soutinrent ce nouvel élu contre les prétendants étrangers ; ils emprisonnèrent Magnus, et continrent Haquin dans sa Norvège. Alors ils se ressouvirent qu'Albert était allemand ; ils craignirent sa préférence pour les Allemands ; ils lui reprochèrent la dilapidation de finances, et en 1386, lorsque déjà Marguerite gouvernait la Norvège et le Danemark, ils offrirent la couronne de Suède à cette princesse.

Marguerite accepta. Elle leva deux armées, l'une de Suédois, l'autre de Danois ; elle vainquit Albert à Falkiöping (1389) et le fit prisonnier. Les partisans d'Albert conservant Stockholm, Marguerite lui rendit la liberté par la paix de Lindholm, à la condition que s'il ne payait pas en trois ans une rançon de 60.000 mares d'argent, il rentrerait en captivité. Albert accepta cette clause, qu'il ne pouvait remplir, remit Stockholm aux mains d'arbitres, et retourna dans le Mecklembourg (1395). Marguerite, sans perdre de temps, conseilla aux états de Suède de reconnaître pour roi son neveu Éric de Poméranie ; la diète de Nykkiping accepta : Eric fut couronné roi de Suède à Calmar (1397), et dans cette solennité, l'*union de Calmar* fut conclue, par laquelle les trois royaumes de Danemark, de Suède, de Norvège, furent réunis sous un même gouvernement. Les lois nationales conservées à chaque royaume, le séjour alternatif du roi dans chacun, la défense de l'un confiée aux deux autres en cas d'attaque étrangère, furent les principales conditions Stockholm et l'île de Gothland, reconquises en 1398 et 1399, la renonciation d'Albert (1405), et une guerre heureuse contre le Holstein, furent

les derniers actes de Marguerite, qui mourut en 1412, emportant le surnom de *Sémiramis du Nord*.

Éric le Poméranien consuma inutilement les forces de ses trois royaumes à envahir le Sleswick, qu'il se fit adjuger par l'empereur Sigismond (1424), et que les villes hanséatiques délivrèrent (1426) par sine déclaration de guerre. Bergen, en Suède, fut pillée par l'armateur Barthélemy-Watt (1429), et en 1435, Éric laissa le Sleswick au duc Adolphe VII. Cette guerre malheureuse, et la vie dérégulée du roi, ruinaient déjà l'œuvre de Marguerite. En Suède, les Dalécarliens se soulevèrent contre la tyrannie du gouverneur danois Joesse Ericson, et prirent pour chef Engelbrecht, qui se trouva à la tête de cent mille hommes. Les sénateurs, réunis à Wadstens, reçurent l'ordre de renoncer à l'obéissance d'Éric ; le roi lui-même, qui avait voulu défendre Stockholm, abandonna la Suède (1434), dont Engelbrecht fut proclamé régent. Il accepta les conditions des révoltés, et promit de ne confier les places de la Suède qu'aux indigènes ; il hésita ensuite à venir à la diète d'Arboga, qui devait tout pacifier ; il laissa impuni le meurtre d'Engelbrecht, renouvela (1436) à Calmar l'union de 1397, et montrant la même défiance à tous ses sujets, essaya de ne résider, malgré ses promesses formelles, ni en Suède, ni en Danemark. Les Danois prononcèrent les premiers sa déposition (1438), et choisirent à sa place son neveu Christophe de Bavière, comte palatin du Rhin. Les Suédois le déposèrent à leur tour, en 1439, et proclamèrent Christophe en 1440. La Norvège se décida en 1442. Le Bavaois fut reconnu à Rypen avec le nom d'*archi-roi de l'Empire danois*. Christophe publia en Danemark le droit municipal appelé *berkeriht*, et transféra sa résidence à Copenhague. Il chercha par quel moyen il délivrerait ses trois royaumes du commerce de la ligue hanséatique. Il favorisa les Hollandais ; il renouvela les privilèges anciennement accordés par ses prédécesseurs aux négociants de Livonie et de Prusse. N'ayant pu livrer aux Hollandais le commerce de Bergen, dont la Hanse avait le monopole, il s'entendit avec les princes de Brunswick, de Mecklembourg et de Brandebourg pour occuper Lubeck (1447). Déjà plusieurs soldats des princes & étaient glissés dans la ville lorsqu'un incendie découvrit le complot et le fit échouer. Ce contre-temps était d'autant plus fâcheux, que les pirateries d'Éric le Poméranien empêchaient le blé de venir en Suède, et que les Suédois étaient réduits à mêler à leur farine des écorces pulvérisées. Christophe fut méconnu dans tous ses efforts par ceux qui l'avaient appelé au trône ; les Suédois le surnommaient le *roi d'écorces* ; les Danois l'empêchaient, par jalousie nationale, de délivrer la Suède des pirates ; la turbulence des trois états renaissait menaçante : Christophe mourut de chagrin le 5 janvier 1448. Après lui, l'union de Calmar fut dissoute.

CHAPITRE TRENTIÈME

Dernière des barbares. — Empire grec Hongrie, Bulgarie, Servie, Bosnie attaqués les Turcs ottomans. — Prise de C. P. par les Turcs. — Fin du moyen âge.

L'empire grec d'Orient, tel que Théodose le transmet à son fils aîné Arcadius, avec ses deux préfectures, ses diocèses et ses provinces nombreuses, avait pour limites, au nord, le Danube et le Pont Euxin ; à l'ouest, le Drin Blanc, un des affluents du Danube, la Dalmatie, et la mer Ionienne ; à l'est l'Euphrate et la grande Arménie au midi, la Libye intérieure et l'Éthiopie. Michel Paléologue n'avait reconquis en 1261 qu'une faible partie de cette vaste domination. L'Égypte et la Syrie appartenaient aux mameluks ; l'empire de Trébizonde demeurait indépendant au sud du Pont-Euxin, la sultanie d'Iconium soumise aux Mongols, couvrait la plus grande partie de l'Asie Mineure, l'empire ne possédait plus en Asie que la Paphlagonie, la Mysie, la Bithynie, la grande Phrygie, la Carie, et une partie de la Cilicie¹. En Europe, le nouveau royaume des Bulgares appelé *Valaque-Cuman*, *Blaquie* ou *Bougrie*, fondé sous Isaac l'Ange, était borné au nord par le Danube, au midi par les gorges de l'Hémus ; il avait pour villes principales Sophia, Trinobum, Varna, La Servie, fondée au temps d'Héraclius par les Sorabes, s'étendait depuis la Bulgarie, le Danube et la Save, le long du Drin Blanc, jusqu'à Durazzo. Les principautés fondées au centre ou au midi de la Grèce par la quatrième croisade subsistaient encore, surtout celles d'Épire et d'Achaïe ; le nouvel empereur n'avait repris que les côtes sud-est du Péloponnèse.

En dehors de l'ancien territoire de l'empire, la Bosnie, État slave séparée de la Servie par le Drin Blanc, et traversée par la Bosna, qui lui donne son nom, avait un *krale* particulier souvent menacé par ses voisins ; la Dalmatie et la Croatie, sur la mer Adriatique, étaient un sujet de contestation entre les Hongrois et Venise ; l'Esclavonie, au nord de la Croatie et de la Bosnie, enfermée entre la Save et la Drave, faisait partie du royaume de Hongrie.

Au nord de tous ces peuples, la Hongrie proprement dite, bornée à l'ouest par l'Autriche et la Styrie, avait pour limites, au midi, la Drave et le Danube ; sa dernière province, nommée Transylvanie², était terminée à l'est par la rivière d'Aluta. De l'autre côté de l'Aluta, la Valachie, soumise à la suprématie hongroise depuis 1236, était séparée des Bulgares, au midi par le Danube, et des Cumans à l'est, par le Sereth : ses habitants prenaient le nom de *Roumanie*, pour exprimer leur descendance des anciens Romains³ ; enfin, de l'autre côté du Sereth et de la Moldavie, sur la pointe N.-O. du Pont-Euxin, la Moldavie, longtemps assujettie aux Cumans, et sur laquelle les rois de Hongrie prétendaient régner comme héritiers du roi Kuthan, chassé en 1235 par les Mongols⁴.

La dernière invasion qui soit venue de l'Asie, celle des Turcs ottomans, réunit, aux XIV^e et XV^e siècles les histoires diverses de toutes ces nations par la

¹ Ducas, ch. II.

² La Transylvanie est appelée par Chalcondyle *Ardelium* ou *Pannodacie*, à cause des idiomes dace et pannonien. Soumis au roi de Pannonie (Hongrie), les Pannodaces en reçoivent un chef (*αρχοντα*), et lui doivent le service militaire et un tribut variable à sa volonté (Chalcondyle, *De rebus turcicis*, lib. 5).

³ Chalcondyle et Bonfinius (*Rerum hungaricarum decades*) font venir les Valaques des Romains, et leur nom *ἀπό τοῦ βάλλειν καὶ ἀκίδος*.

⁴ Voyez, dans l'Atlas de Kruse, les deux cartes traduites par M. Ansart, du IV^e et du XIII^e siècle.

communauté du danger. Tout ce qui a été grec même la Bulgarie et la Serbie, succombe d'abord ; la Bosnie et la Valachie résistent plus longtemps ; la Hongrie et ses autres provinces ne peuvent être entamées, malgré les attaques fréquentes des sultans.

Michel Paléologue avait compris dès le premier jour combien il lui était imprudent de se faire empereur. Son pupille aveuglé (v. ch. XIX, § IV) souleva d'abord contre lui les montagnards de Nicée, et Arsène, le patriarche. Celui-ci, dans sa colère, se frappait la poitrine, se lamentait au ciel et à la terre, appelait les éléments à la vengeance s'arrachait la barbe, se meurtrissait les genoux contre la pierre, en s'écriant : *Soleil, frémis, terre, pousse des gémissements, déteste ce crime atroce, ces embûches, cette impitoyable férocité !* Il excommunia l'empereur et tous ses complices¹ : le poursuivit pendant cinq ans d'une obstination inébranlable, et se laissa déposer plutôt que d'accorder l'absolution. Ce fut Joseph, élu par la violence à sa place, qui retira l'anathème. Les ennemis extérieurs de Michel n'étaient pas moins redoutables ; sa conquête et sa résidence à Constantinople portaient un audacieux défi à tous ces Latins qui s'étaient partagé l'empire grec sous la suprématie d'Innocent III. Les Vénitiens, en particulier, ne pouvaient perdre volontairement leur *quart et demi de l'empire*. Afin de leur opposer des rivaux utiles à. lui-même l'empereur livra aux Génois le faubourg de Péra démantelé, et souleva entre les deux puissances maritimes une guerre qui pouvait au moins détourner les Vénitiens de la lutte contre les Grecs. Le pape Urbain IV, en réclamant contre cette alliance, et en excommuniant les Génois, avertit Michel Paléologue d'un danger tout à la fois et d'un moyen d'affranchissement. La réunion à l'Église romaine était bien capable de satisfaire l'Occident, et peut-être de l'intéresser aux dangers de l'empire. D'ailleurs, Charles d' Anjou, qui devint roi de Sicile dans ce temps-là, acquit (1267), par un traité avec l'ancien empereur Baudouin. II, des droits au trône de Constantinople pour sa mie Béatrix, et par réversion pour lui-même. Le chef de l'Église pouvait donc retenir Charles, son vassal, ou le lancer contre l'empire grec, selon qu'il aurait à se louer ou à se plaindre de l'empereur². Michel proposa la réunion au pape Grégoire X, malgré la résistance des évêques d'Orient. Il ne dissimula pas qu'il cherchait en cela une garantie d'existence quand il vit que l'obstination grecque rie pouvait être vaincue, il déclara qu'en reprenant Constantinople par force, il était devenu le propriétaire de toutes les maisons, qu'il ferait grâce du loyer à tous ceux qui seraient dociles, mais qu'il le ferait payer aux récalcitrants. Quelques-uns adhérèrent par impuissance de payer ; d'autres s'exilèrent ; d'autres furent châtiés par l'autorité impériale ; la masse du peuple résista aux supplices. Joseph, le patriarche intrus, jura, dans une lettre pastorale, qu'il ne consentirait jamais ; Arsène, le patriarche déposé, lança une nouvelle excommunication contre l'empereur et *le livra à Satan*. L'empereur n'avait pas moins traité avec Grégoire X, ses envoyés avaient répété trois fois en grec que le Saint-Esprit *procède du père et du fils* : et le grand logothète, abjurant le schisme au nom de son maître, avait accepté ces trois conditions : *Le pape sera nommé dans les prières, les appels seront permis en cour de Borne, la primauté du pape sera partout reconnue*. Mais à peine dans Constantinople le nom du pape eut prononcé à la messe avec la qualification d'évêque œcuménique, que le patriarche Joseph, et les prélats et les moines, et les familles, et le peuple rassemblé, recommencèrent les séditions. L'empereur

¹ Phranzes, 1-5.

² Phranzes, 1-5, 6. Georges Pachymère.

donna le titre de patriarche à Veccus, dont il attendait la pacification des esprits ; il ne put attirer à l'obéissance que ses courtisans et quelques prêtres de bonne foi. Quelque temps après, le pape Nicolas III, qui soupçonnait la fidélité grecque, envoya des légats pour recevoir de tous les prêtres de l'empire une profession de foi et le serment de l'observer toujours. L'empereur ne savait plus comment s'y prendre : il craignait que Nicolas, mécontent, ne permit enfin l'expédition de Charles d'Anjou, et il ne pouvait amener son clergé à une profession de foi régulière. Il chercha donc à tromper les nonces du pape ; il conseilla au clergé de s'en tirer par de belles paroles, et obtint un acte ou des phrases ambiguës, ruinées de passages de l'Écriture, paraissaient ressembler au symbole catholique ; il promena les nonces dans les prisons, leur fit voir et leur compta tous ceux qu'il avait enfermés pour résistance, et il envoya à Nicolas III les deux plus opiniâtres, les abandonnant à la vengeance. Le pape les renvoya, en recommandant l'indulgence à l'empereur, et garda ses soupçons. Michel Paléologue, toujours tremblant, ne se lassait pas d'exhorter les esprits à la réunion ; on ne se lassait pas non plus de disputer contre l'Église romaine. Le pape Martin IV se décida enfin à excommunier l'empereur et ses adhérents, comme imposteurs ; l'empereur défendit de nommer le pape dans les prières publiques (1281).

Ces agitations intérieures avaient laissé peu de temps à Michel Paléologue contre ses ennemis d'Europe et d'Asie. Il n'avait pu dépouiller les princes d'Épire, et il mourut au moment de les combattre lui-même en Thessalie (1282). Les Grecs ne vendaient pas se réunir à l'Église romaine ; Andronic II, fils et successeur de Michel, tempéra les flots soulevés en mesurant tout à la volonté des évêques. Il mit tous ses soins à réformer l'Église et à l'apaiser — car pendant la vie de son père il avait dissimulé ses vrais sentiments — ; il envoya de toutes parts des édits impériaux pour rappeler ceux que leur *amour de l'Église* avait fait bannir. Il destitua le patriarche Veccus, et le remplaça par le moine Athanase ; il le chassa de leurs sièges avec déshonneur tous ceux qui avaient communiqué avec son père et avec le dernier patriarche¹. Il faisait tout cela, dit Phranzes, par intelligence et par prévoyance de l'avenir ; singulière prévoyance, qui ne voulait pas reconnaître dans le schisme la cause éternelle de la version des Occidentaux, ou qui peut-être préférait déjà les Turcs aux Latins et le Coran au pape. Le massacre des Vêpres siciliennes retenait pour le moment en Italie les princes d'Anjou. Constantin, frère de l'empereur, ayant été convaincu de conspiration, fut enfermé dans une cage de fer, et Andronic se crut affermi par cette vengeance ; mais il ne tarda pas d'avoir à craindre les mouvements des Turcs d'Asie.

Une confusion fort obscure couvre, dans les récits des historiens, les dernières années des sultans d'Iconium ; mais que ces princes seldjoucides aient péri sous les coups des Mongols, leurs maîtres, ou sous les ambitions partielles de leurs émirs, il est certain que, pendant le règne d'Andronic II, plusieurs chefs de tribus se disputant l'Asie Mineure démembrèrent la sultanie d'Iconium, et attentèrent aux possessions grecques : l'un prit Éphèse et la Carie ; un autre, la Lydie jusqu'à Smyrne ; un troisième, la Magnésie jusqu'à Pergame. Les deux plus importants étaient Caraman, qui obtint les côtes méridionales, auxquelles il a laissé le nom de Caramanie, et Osman, ou Othman, fils d'Ertogrul, qui occupa la Bithynie et la Paphlagonie. Ertogrul, admis au service d'un sultan seldjoucide, avait montré son audace en ravageant les îles de la mer Égée, le Péloponnèse,

¹ Phranzes, 1-5, 7.

l'Attique et les côtes de la Thrace¹. Si l'on en croit les Turcs, il avait été averti par un songe de la grandeur de sa postérité. La lune, l'astre de Mahomet, le drapeau des Turcs, s'approchant de lui pendant qu'il dormait, l'avait pénétré de sa lumière, et fait sortir de son corps un arbre à la racine solide, aux rameaux d'or, qui s'allongeaient pour couvrir le monde, et qui portaient sous leurs feuilles, parmi d'innombrables oiseaux, des aigles grands et petits ; un vent violent, les éclaira, le tonnerre frappaient la racine sans l'ébranler, et d'autres aigles, battus par la tempête venaient à leur tour chercher asile sous l'ombrage² : les uns perdaient leurs ongles, d'autres leurs ailes, et ne pouvaient plus voler ; d'autres tombaient morts. Cet arbre était l'image d'Othman, fils d'Ertogrul, le véritable fondateur du peuple et de la domination des Osmandis ou Ottomans. Ce nouveau conquérant traversa l'Hellespont, et sa présence formidable dans le Chersonèse en éloigna les habitants, et empêcha la culture des terres pendant dix mois. Andronic lui opposa inutilement les Alains ; il accepta ensuite avec empressement le secours du Latin Roger de Flor, et de ses Catalans Almogavares (1303) : c'était une compagnie d'aventuriers mercenaires, qui avaient combattu en Italie, et qui venaient chercher un allié et une solde pour combattre encore. Ils portaient un réseau de fer sur la tête, un petit bouclier, une épée et quelques javelots. Au moment d'engager le combat, ils frappaient la terre de l'épée en criant : *Fer, réveille-toi*. Arrivés à Constantinople, ils massacrèrent plusieurs Gênois qui avaient osé rire de leurs figures et de leur costume ; puis, leur chef ayant reçu une femme de la famille impériale et le titre de grand-duc, ils passèrent dans l'Asie. Leur première campagne confondit les espérances des Turcs : ils tuèrent, près de Cyzique, trois mille cavaliers et dix mille fantassins ; Philadelphie de Lydie délivrée d'un siège, une brillante victoire près du mont Taurus, toute l'Asie Mineure ou Natolie parcourue sans résistance, enfin l'arrivée d'un autre aventurier, Bérenger d'Entença (1306), et la bonne intelligence qui s'établit entre lui et Roger de Flor, auraient sans doute sauvé l'empire, si les Grecs avaient pu renoncer à la perfidie, et recevoir franchement, sans dépit et sans inquiétude, les secours de l'Occident. Andronic, pour première récompense, donna aux Catalans une monnaie fautive ; Michel, son fils, attira Roger à un festin, et l'y fit poignarder³ : ce crime réveillant chez les aventuriers toute la colère de leur nature, ils devinrent terribles à leurs alliés, et massacrèrent les habitants de Gallipoli. Renonçant aussitôt à l'alliance de l'empire, Bérenger d'Entença renvoya à l'empereur les insignes qu'il en avait reçus, et s'enferma dans Gallipoli pour soutenir un siège. Après avoir ravagé les côtes de la Propontide, il tenta d'incendier les vaisseaux grecs dans le port de Constantinople. Sa défaite par les Gênois, et sa captivité, ne découragèrent pas les siens : ils se donnèrent pour chef Bérenger de Roccafort, et lui adjoignirent un conseil de douze membres ; ils prirent pour eux-mêmes le titre d'*armée des Francs régnant en Thrace et en Macédoine*, et au nombre de quatorze cent soixante, ils détruisirent trente-six mille Grecs (1307) ; ils surprirent une nouvelle armée, dont le nombre devait les accabler dans Gallipoli, et par l'extermination de vingt-cinq mille impériaux, ils restèrent maîtres de toute la Thrace. Pendant cinq années encore (1307-1312), ils tinrent Constantinople en échec. Avec les renforts de l'Aragonais Ximenez d'Arenos, ils pillèrent les villages voisins de la capitale, et firent prisonnier le Gênois Spinola. Avec les secours d'un prince turc de Natolie, que ces troubles agrandissaient aux dépens de l'empire, ils

¹ Chalcondyle, liv. 2. Phranzes, 1-25. Ducas, ch. 3.

² Phranzes, 1-25. Annales turcici a Joanne Gaudier ex Turcico Germanice translati, 1562.

³ George Pachymère ; Phranzes, 1-25, 3. Voyez encore de Hammer cité par Schœll.

dévastèrent si bien la Thrace, que n'y pouvant plus vivre eux-mêmes, ils allèrent chercher la terre vierge de Macédoine. La division commençait à les troubler : Bérenger d'Entença, revenu, périt sous les coups de Roccafort ; Arenos passa au service de l'empire ; mais Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, qui prétendait au trône de Constantinople par les droits de sa femme, Catherine de Courtenay, offrit son alliance à tous ceux qui combattraient Andronic. Roccafort accepta et prit Cassandrie. Il fallut une perfidie de l'envoyé français pour sauver l'empire. Roccafort et son frère, arrêtés et conduits à Naples y moururent de faim ; les Catalans, désormais sans chef, échouèrent devant Thessalonique, et se replièrent sur la Thessalie ; ils vinrent combattre pour Gautier de Brienne, duc d'Athènes, et disposèrent plusieurs fois de cette principauté. Ils disparaissent alors de l'histoire, mais il resta un long souvenir de leurs violences, et ce proverbe grec : *Que la vengeance des Catalans te poursuive !*

Othman avait profité de la liberté que lui faisaient les Catalans de s'agrandir. C'est en ce temps qu'il s'empara d'Iconium sur les Mongols. Il n'avait pu empêcher les hospitaliers de Saint-Jean de s'établir à Rhodes, et il avait été repoussé (1315) par le grand maître français Foulques de Villaret. Les misères intérieures des Paléologues le relevèrent bientôt de cet échec : Andronic II se fit l'ennemi de son petit-fils Andronic le Jeune, qui devait lui succéder (1320), et rencontra parmi les adversaires de son projet le martre de la chambre sacrée, Jean Cantacuzène, courtisan adroit, qui a pris soin de justifier lui-même, dans une longue histoire, ses menées, sa faveur, et enfin son usurpation. Cantacuzène, qui autrefois avait reconnu par serment, avec les autres officiers, les droits du jeune Andronic, se rejeta sur ce serment, et refusa devant l'empereur d'accepter un autre héritier : pendant une guerre civile de cinq années (1320-1326), il fut l'assidu conseiller du jeune prince ; il le vit enfin proclamé une seconde fois par son grand-père, et couronné d'avance¹. Cette agitation domestique avait permis à Othman de conquérir à l'aise, et d'assiéger Pruse ; le sultan, par un enceinte de terrasses et de fossés, ferma toute issue aux habitants, et les réduisit par la défaite des chrétiens des environs, qui essayaient de les secourir. Il y établit son siège, et Pruse, sous le nom de Bursa, devint la capitale de l'empire ottoman, ou, comme disaient les Turcs, de la *Porte d'Osman* (1326). Les Grecs n'en furent point assez effrayés pour déposer leurs haines civiles. Le vieux Andronic augmenta les partisans de son petit-fils, en essayant de l'armer par fraude, et il appela Orkhan lui-même, fils et successeur d'Othman, à son secours. Le jeune Andronic battit les Turcs près de Selimbrie ; mais tandis qu'il s'emparait d'Edesse, et occupait Constantinople par une trahison (1328), Orkhan attaqua en Asie les autres Turcs, soumettait la Mysie, la Lycaonie, la Phrygie, la Carie, et s'étendait jusqu'au fleuve Eurymédon. Andronic le Jeune parut apaiser les dissensions grecques : il traita bien son grand-père vaincu ; il lui laissa un revenu considérable et un appartement dans le palais ; il annonça ensuite qu'il châtierait Orkhan pour avoir pris Nicomédie. Il vint livrer une bataille près de Philocrène, et la gagna ; mais il fut blessé au pied, et reprit, avec ses troupes, déjà lasses, le chemin de C. P. Orkhan, maître du terrain, assiégea Nicée, la dernière ville grecque en Bithynie, prit pour les siens une partie des églises, construisit des mosquées, une école, et un hôpital où se préparait chaque jour la nourriture des indigents².

¹ Cantacuzène, liv. I tout entier.

² Chalcondyle, Ann. turc. Phranzes. Cantacuzène, liv. 2.

On ne peut refuser à Andronic III une certaine activité. Cantacuzène l'animait sans relâche de ses conseils, et lui défendait le découragement. Le favori refusa une fois l'empire, que l'empereur malade voulait lui abandonner, et que les courtisans le pressaient d'accepter : il lui plaisait peut-être davantage de se faire désirer, et de justifier d'avance, par de grands services, son élévation. Une armée de Turcs, envoyée par Orkhan, fut battue et prise à Trajanopolis (1330) ; le roi des Bulgares, Alexandre, fut puni de ses tentatives de conquêtes (1331), et obligé, malgré ses perfidies, de rendre la ville d'Anchiale. La principauté d'Épire fut reconquise. En 1337, Andronic et Cantacuzène chassèrent trente-six vaisseaux turcs qui approchaient de C. P. Enfin, si l'empereur ne pouvait dompter, dans Péra l'avidité insolente de la nation gênoise, qui se fortifiait pour régner à côté des Grecs ses protégés, il dépouillait hardiment deux seigneurs gênois qui avaient occupé Chio et Phocée. Ce qui nuisit aux succès Andronic III, ce qui le priva des secours de l'Occident, ce furent encore ces chicanes théologiques auxquelles les Grecs ne renonçaient pas. Ils essayaient de soustraire l'île de Candie à l'obéissance du pape, tandis que Jean XII, et après lui Benoît XII, s'efforçaient d'armer une croisade contre les Turcs. Andronic III, après avoir lui-même demandé la réunion par l'entremise du moine Barlaam, refusa d'admettre le dogme de la procession du Saint-Esprit, s'il n'était pas discuté de nouveau dans un concile ; il se mêla à la querelle stupide des Ompholopsiques, ou des moines de l'Athos, qui, retirés dans leurs cellules, la tête inclinée sur l'estomac, méditaient en retenant leur haleine, et croyaient voir sortir de leur nombril la lumière incréée qui avait entouré le Sauveur sur le Thabor. Barlaam avait combattu le schisme des Grecs, et cette doctrine de la lumière incréée. Andronic prit parti contre les moines, malgré Cantacuzène ; il assembla un concile à Sainte-Sophie ; mais ne put empêcher la condamnation de Barlaam. L'agitation furieuse de l'assemblée le fatigua ; la longueur du discours qu'il y prononça lui donna une fièvre violente, dont il mourut quelques jours après (1341), laissant un fils de neuf ans, Jean Paléologue ou *Calojean*¹.

Une autre habileté consolidait le nouvel empire des Ottomans. Orkhan, assisté de son frère Alaeddin, imposa d'abord aux siens de nouveaux usages, pour les distinguer du reste des Orientaux ; il leur donna des bonnets ronds de feutre blanc, qui devaient, aux jours de fête, se parer d'un turban de mousseline blanche ; il frappa ensuite une monnaie à son nom, et rejeta, comme un dernier souvenir de l'ancienne dépendance, la monnaie jusque-là courante d'Iconium. Sa plus importante institution fut l'organisation de l'armée et la création des janissaires. A la cavalerie des *akendji* (coureurs), la seule troupe employée par Ertogrul et Othman, il commença par ajouter une infanterie soldée, sous le nom de *piade*. Lorsque cette troupe lui eut déplu par son insolence, il consulta le juge de l'armée Kalid-Djendéréli, et il apprit de cet homme terrible à former une milice qui, abjurant sa patrie, sa famille, sa religion, n'eût désormais pour religion, pour famille, et pour patrie, que la volonté de son chef, et l'obéissance passive. Il fut donc ordonné aux officiers du sultan de parcourir tous les cinq ans les provinces de l'empire, chrétiennes ou musulmanes, et d'y choisir les enfants les plus beaux et les plus robustes. On forma de cette façon les *jeni tcheri*, ou nouvelle troupe, d'où est venu le nom de *janissaires* ; le nombre en fut porté à quarante mille. Après qu'une éducation d'esclave, dès leur enfance, avait asservi et dégradé leur esprit et leur cœur, il n'était plus besoin, pour les retenir dans une fidélité invincible, que de soigner un peu leur corps ; la *soupe* leur fut offerte

¹ Cantacuzène, liv. 2.

comme leur plus digne récompense et leur plus grand honneur : le commandant d'un régiment s'appelait l'inspecteur de la soupe (*tchor badji*) ; chefs de cuisine, porteurs d'eau, étaient les titres des officiers supérieurs ; le chaudron du régiment était un meuble sacré, et paraissait présider le conseil qui s'assemblait autour de lui. A l'ancienne cavalerie, Orkhan ajouta une cavalerie régulière, divisée en quatre corps dont l'un est connu sous le nom de *sipahi* ; à côté des janissaires, il conserva une infanterie irrégulière sous le nom d'*asab*, et les *piade*, qui reçurent des terres pour solde, à la condition d'entretenir les routes militaires, et de remplir l'office de pionniers. Ces termes ressemblent aux fiefs des États féodaux par l'hérédité ; elles en diffèrent par cette loi que le fils ne pouvait conserver qu'une partie de la propriété de son père¹.

Ce fut la rivalité de Jean Paléologue et de Cantacuzène qui livra définitivement l'empire grec à l'influence des Turcs, et leur permit de fonder un établissement en Europe. Cantacuzène avoue lui-même que la guerre civile, qui éclata après la mort d'Andronic le Jeune, fut la plus pernicieuse de toutes les guerres civiles des Romains, qu'elle épuisa l'empire, autrefois heureux et florissant, et ne lui laissa qu'une ombre de son ancienne splendeur². Cantacuzène obtint la tutelle de Jean Paléologue par une grande activité, avertissant les gouverneurs des provinces de demeurer dans le devoir s'ils voulaient recevoir le prix de leurs services, les menaçant du châtement s'ils prévariquaient, et faisant savoir aux questeurs qu'ils auraient à rendre leurs comptes comme si l'empereur était vivant : il écrivit ainsi en trente jours plus de cinq cents lettres qu'il compte avec soin dans son histoire. Il refusa ensuite l'administration, sous prétexte que le patriarche la lui envoyait, et, pour la reprendre, il ne céda qu'aux doléances de l'impératrice-mère, et au serment qu'elle lui donna de ne pas croire à ses calomniateurs ; il fit si bien dans toute sa conduite, comme, plus tard dans son livre, qu'il est difficile de prouver son ambition ; on ne peut affirmer non plus qu'il se soit lui-même fait proclamer empereur ; et quand il en aurait inspiré l'idée à ses soldats, il serait encore permis d'en trouver l'excuse dans la haine de ses ennemis. Après avoir, par de grands préparatifs, forcé à la soumission et au tribut les Latins du Péloponnèse³, il était revenu à C. P. pour confondre ses adversaires, le patriarche Jean d'Apri, et le chambellan Apocauque. Sorti une seconde fois de la ville pour préparer une expédition contre les Latins du midi et contre le krâle de Serbie, qui ravageait la Macédoine, Cantacuzène apprit qu'il avait maintenant pour ennemie l'impératrice, entraînée par Apocausue, que sa mère et sa famille étaient gardées à vue dans leur maison, et que malgré le peuple, qui refusait de la piller, il était lui-même déclaré ennemi public⁴. Ses soldats le poussaient à la guerre ; lui-même, se défendant de prendre le titre d'empereur, offrait de se remettre aux mains et à la décision de l'impératrice. Les chefs de l'armée l'en empêchèrent ; ils estimaient dans Cantacuzène *la fleur odorante de la noblesse*⁵, l'habile général qui opposait aux ennemis du dehors une résistance heureuse : ils lui remontrèrent que l'incapable Apocauque, nommé préfet de la ville, laisserait tomber l'empire sous la dépendance des Bulgares ; ils le persuadèrent de prendre le titre d'empereur et s'en réjouirent⁶. Cantacuzène chaussa les

¹ Schoell et de Hammer cité par lui.

² Cantacuzène, liv. 3, chap. I.

³ Cantacuzène, 4-11.

⁴ Cantacuzène, 4-11, 22.

⁵ Ducas, 5.

⁶ Cantacuzène, 3-26.

brodequins rouges, et fut couronné à Didymotique (1341). La plus grande partie de la Thrace et de la Macédo ne se rangèrent sous son obéissance.

Cantacuzène raconte ensuite qu'il offrit la paix, et que l'impératrice, bien disposée pour lui, fut obligée à la guerre par Apocauque ; qu'il envoya les plus *saints moines de l'Athos* pour offrir la paix une seconde fois, et que le patriarche, ennemi des moines, la fit rejeter ; que ses parents furent mis à mort, et que sa mère, jetée en prison, y mourut de mauvais traitements, après que Jean Paléologue eût été couronné, et Apocauque placé à la tête des affaires. Mais il raconte aussi quels secours il invoqua, et c'est ici qu'il est permis de l'accuser par ses propres aveux sur le choix de ses moyens de vengeance. Il fit alliance avec le krâle de Servie ; il fit alliance avec le khan de Lydie, Oumour, que les chevaliers de Rhodes, les véritables défenseurs du nom chrétien, rappelèrent en 1343, par l'occupation de Smyrne, sa capitale ; il fit alliance avec Orkhan ; il lui donna sa fille Théodora ; il rentra enfin dans C. P. (1357), força dans son palais l'impératrice, qui appelait à son secours les Gênois de Péta, et proclama une amnistie générale. Il fut réglé que les deux empereurs régneraient ensemble, le plus jeune suivant encore, pendant dix années, les conseils du plus âgé. Cantacuzène se hâta de vanter sa modération qui parut incroyable à tous, tant elle était admirable. *Qui pouvait penser, dit-il¹, qu'après avoir tant souffert de ses ennemis, il n'usât pas de sa victoire pour les massacrer, et qu'il invitât les vaincus à traiter d'égal à égal, quand il pouvait les anéantir en un moment : cette manière d'agir avait quelque chose de supérieur à la nature humaine.* Mais il restait de funestes traces de la guerre : les Turcs, alliés de Cantacuzène, avaient ravagé les campagnes, et emmené par troupeaux, pour les vendre, les femmes, les enfants, les prêtres, les moines ; des Romains, sous les yeux des Romains, avaient été frappés par les barbares comme des esclaves scythes et abasges et tous ceux pour qui il ne s'était pas présenté d'acheteurs en Europe avaient été transplantés en Asie². Le cérémonial lui-même, ce dernier reste de la grandeur de Constantin, et le plus précieux aux empereurs, ne pouvait plus dissimuler sa décrépitude. Au couronnement de Cantacuzène, au mariage de sa fille Hélène avec Jean Paléologue, on vit *une réunion d'empereurs et d'impératrices, de maîtres et de maîtresses, telle qu'on représentait autrefois l'assemblée des douze grands dieux* ; mais de faux diamants ou du verre coloré remplaçaient les pierreries impériales ; l'étain remplaçait la vaisselle d'argent, et le cuivre les coupes d'or.

Un règne de dix années apprit à Cantacuzène que la ruine des Grecs était irrémédiable. Il fit bien, dès le commencement, la proposition obligée de se réunir à l'Église romaine, et demanda un concile des évêques d'Orient et d'Occident, afin que l'autorité universelle de l'Église ouvrit les oreilles des Grecs toujours rebelles à l'autorité personnelle de l'empereur. Sa demande n'eut pas de suite ; il en donne pour cause les affaires de l'Italie et la mort du pape Clément VI³ ; et les plus redoutables ennemis qu'il eut à combattre furent des Occidentaux, les Gênois de Péra. Nous avons parlé ailleurs de cette guerre, ou le secours et la victoire des Vénitiens ne purent anéantir les Gênois (v. ch. XXV, § II). Dans l'intervalle de la première attaque et de l'arrivée de Nicolas Pisani, avec le secours du pacha Soliman, fils d'Orkhan, il reprit au despote de Servie (1351)

¹ Cantacuzène, liv. 3, ch. 100.

² Ducas, voyez ch. 5, 6, 7, 8, 9, 10.

³ Cantacuzène, liv. 4-2, 9, 10.

Thessalonique, Berrhæa, et la plus grande partie de la Macédoine¹ ; il empêcha encore une alliance du krâle vaincu, et de Jean Paléologue, par laquelle ce dernier espérait demeurer seul maître du trône. Il contint cette ambition quelque temps après par l'influence de la veuve d'Andronic III, et lorsque enfin les princes de Servie et de Bulgarie, et la république de Venise, eurent pris parti pour le jeune prince, il fit revenir Soliman avec dix mille cavaliers : il ne put contenir la fougue de son allié ; Soliman écrasa les Bulgares et les Serviens, et rapporta à C. P. le butin de la Bulgarie.

Rentré en Asie, Soliman se promenait un soir sur les bords de la Propontide ; la lune éclairait devant lui et prolongeait sur la mer les ruines de Cyzique ; tandis qu'il méditait sur ce grandiose de la mort, il entendit des voix célestes qui, lui rappelant le songe d'Ertogrul, semblaient l'inviter à conquérir l'Europe. Après avoir longtemps cherché de quelle manière il pourrait traverser le détroit sans être vu, il se hasarda à le passer avec un ami sur un radeau, et ayant surpris un Grec sur l'autre bord, il le ramena en Mysie pour s'en faire un guide ; le Grec n'hésita pas à trahir les siens. Soliman, suivi de trente-neuf soldats déterminés, commit encore une fois sa fortune à un radeau, et saisit, à deux lieues de Gallipoli, le fort de Tzymbe, où trois mille hommes qui le suivaient de près furent placés en garnison². Cantacuzène réclama d'Orkhan la restitution de la place pour une somme de dix mille pièces d'or ; mais au moment où l'accord allait se conclure un violent tremblement de terre renversa plusieurs villes de la Thrace les, maisons de Gallipoli s'écroulèrent, et les murailles, ouvertes par des brèches, donnèrent un facile passage aux soldats de Soliman. En même temps Konour Boulaïr Malgara Kypsele et Rodoste furent livrées à de nouvelles colonnes de Turcs. Cantacuzène offrit quarante mille pièces d'or pour la rançon de ces places ; il ne voulait pas abandonner aux Turcs ce poste fortifié à l'entrée de l'Europe, qui ferait à leur invasion un chemin si commode. Orkhan promit d'accepter, et éluda toujours la conclusion dernière : l'abdication de Cantacuzène garantit aux Turcs la possession de leur première conquête européenne (1357).

Jean Paléologue, en effet, réussit à régner seul. Il n'avait pu empêcher son beau-père de déclarer empereur son fils Matthieu ; avec le secours d'un noble génois, qui possédait plusieurs galères, il entra dans C. P. (1357), et troubla l'esprit des habitants incertains entre leur bonne disposition pour lui, et la crainte de Cantacuzène, qui avait à ses ordres des troupes réglées et des Catalans. Ils furent bien surpris lorsque, pour éviter la guerre civile, Cantacuzène proposa la paix, et ordonna à ses Turcs de défendre C. P. contre l'avidité des Catalans, qui réclamaient la guerre et son butin. L'étonnement redoubla après plusieurs jours de réconciliation et de partage de pouvoir, lorsque Cantacuzène renonça au monde, et se fit moine sous le nom de Joseph. On ne comprenait pas cet homme incompréhensible, chez qui l'ambition et le désintéressement, l'amour du pouvoir et l'amour du repos, semblaient habiter ensemble. Divers bruits en coururent ; le plus grand nombre attribuait sa retraite à la violence de Jean Paléologue ; Cantacuzène a cru devoir à son gendre cette orgueilleuse justification : Cantacuzène, dit-il³, a quitté le trône de sa propre volonté, et non malgré lui ; s'il eût voulu le conserver, personne ne le lui eût arraché. Paléologue ne l'a pas offensé par une violation de son serment ; il faut que personne n'ignore qu'il n'a rien fait, rien médité pour contrister son beau-père... Cantacuzène avait acquis

¹ Cantacuzène, liv. 4-2, 20, 21, 22.

² Annales turcici.

³ Livre 4-42.

l'empire contre sa volonté propre ; violemment agité par les armes de ses concitoyens, il a subi diverses chances de fortune ; il a résisté de toutes ses forces, avec un esprit et un cœur que rien n'a pu abattre. Après avoir triomphé de tous ses adversaires, il s'est vu contraint, par la malice des siens, à subir encore une fois la nécessité de la guerre civile : alors il a désespéré des Romains, qui n'ont plus leur antique sagesse, et ne savent plus comprendre ce qui leur est bon, et il a abdiqué l'empire.

Matthieu Cantacuzène, après la retraite de son père, essaya, avec le secours des Turcs, de se maintenir dans les villes de la province de Rhodope et dans Andrinople. Vaincu, il ne se résigna qu'avec peine à une renonciation formelle. Jean Paléologue, libre de tout rival, avait acquis l'alliance du pape Innocent VI, et les chevaliers de Rhodes, les Gênois et les Vénitiens, avaient été invités à secourir l'empire. Le pacha Soliman était mort avant son père. Orkhan, qui mourut lui-même en 1360, fut remplacé par son second fils Amurat Ier (Mourad).

II

Les Ottomans n'avaient encore touché que l'empire grec, soit comme ennemis, soit comme alliés mais toujours à leur profit ; ils n'avaient pas atteint les peuples du Danube ; la Bulgarie n'avait été inquiétée que par les Serviens, et la Serbie, sous le krâle Étienne IV Douchan, avait acquis une grande puissance. Ce conquérant, dans un règne de vingt et un ans, fit quinze campagnes contre ses voisins (1335-1356) ; il imposa un tribut aux Bulgares, il assujettit la Bosnie, il descendit jusqu'au centre de l'ancienne Grèce, et il put se parer fièrement du titre de tzar, laissant celui de krâle aux gouverneurs de ses provinces. La constitution, qu'il donna aux siens, en 1349, est entachée du schisme byzantin : elle ordonne le retour et la fidélité à la religion grecque ; elle consacre, avec le dédain barbare, l'esclavage des paysans ; elle mesure la composition pour les meurtres et les injures à la qualité de l'offensé. Mais elle contient aussi quelques sages dispositions : elle punit les crimes de mœurs, elle punit, même dans un noble, les discours déshonnêtes ; elle ordonne que celui qui vend un chrétien à un infidèle ait la main et la langue coupées. Douchan avait commis une grande faute en divisant le gouvernement aux krâles et en multipliant les charges de la cour ; son fils Ourosch en porta la peine : la guerre civile éclata sur tous les points, l'empire servien se démembra, et ne présenta plus aux Ottomans que des hommes braves sans unité.

La Hongrie s'était mieux préparée à ces menaces musulmanes, dont elle devait par de longs efforts, délivrer l'Europe occidentale. Deux règnes despotiques avaient resserré chez les Hongrois les liens du pouvoir royal. Après la mort d'André le Vénitien, le dernier héritier d'Arpad, plusieurs compétiteurs s'étant disputé le trône, Carobert d'Anjou, petit-fils du Napolitain Robert le Bon, l'avait emporté par la protection du pape Clément V (1307). Carobert assoupit les discordes si fréquentes jusqu'à lui. En attribuant au trésor du roi les deux tiers des mines et un tiers des annates, en destituant à son gré les fonctionnaires nobles en excluant les évêques de toute part dans l'administration, il surprit par tant de hardiesse les magnats et le clergé, qui n'osèrent se plaindre et demeurèrent en repos. Il altéra les monnaies, comme il voulut, tous les cinq ans ; il exigea des archevêques et des évêques, outre le service féodal et militaire, un don annuel de cinquante, de cent ou de deux cents livres d'argent ; il ordonna

encore l'abolition des combats judiciaires. Ces nouveautés sanctionnées par un règne de trente-cinq ans, et maintenues malgré l'intervention prudente de Benoît XII, furent transmises (1342) à Louis le Grand, fils et successeur de Carobert. Ce prince, qui réclama le royaume de Naples, et qui plus tard régna sur la Pologne, se fit craindre de ses sujets hongrois ; il revendiqua les domaines royaux aliénés ; il diminua le pouvoir et l'importance de la noblesse en décorant des prérogatives de noble tout grand propriétaire, et en déterminant les charges des paysans. Il maintint la suprématie des Hongrois et des Valaques, et chargea son frère Étienne de surveiller en Transylvanie les colonies trop remuantes des Saxons. Une guerre heureuse contre Venise lui acquit (1358) Trau, Zara, Raguse, Spalatro et tout ce que la république possédait de la Dalmatie et de la Croatie. Louis le Grand avait encore décidé la prospérité intérieure de son royaume : le commerce des indigènes s'animait par les privilèges accordés aux négociants étrangers ; les vignobles de Tokai furent plantés et exploités, et l'agriculture encouragée nourrit abondamment la nation. Ce prince est le premier roi de Hongrie qui ait combattu les Turcs.

Amurat Ier surpassait les plus illustres rois ou chefs d'armées par sa promptitude et son ardeur infatigable dans l'action : c'était la rage qui l'entraînait au combat. Il ne pouvait supporter le repos, et quand les ennemis lui manquaient, il se livrait à la chasse pour combattre encore. Il a fait plus de carnages que tous ses prédécesseurs ensemble¹. Ce jugement d'un Byzantin nous fait connaître quelle terreur inspira aux Grecs la rapidité d'Amurat. Dès son avènement, Nebetos, Tscharli, Kechan Didymotichon, augmentèrent la conquête de Soliman son frère. Andrinople succomba l'année suivante (1361), après une défaite des chrétiens sous ses murs. Doriscus, Berrhæa, Philippopolis, furent prises en 1362, et ouvrirent la route aux musulmans à travers la Thrace vers le nord. Alors se présenta contre Amurat une armée commandée par Louis le Grand, et composée de Hongrois, de Serviens et de Bulgares (1363) : on combattit près de la Maritza, non loin d'Andrinople ; la victoire du sultan fut complète et la plaine s'appelle encore aujourd'hui *Ssirt Vindughi*, ou défaite des Serviens. Cet échec des belliqueuses peuplades du Danube faisant craindre d'autres désastres, Jean Paléologue quitta sa capitale, et vint visiter l'Occident. Il réclamait de prompts secours, il protestait de son dévouement à l'Église romaine, il abjurait le schisme à Viterbe entre les mains du pape Urbain V ; mais il ne ramena pas un soldat en Orient. Privé de tout appui par la mort d'Urbain, il passa par Venise, et y séjourna quelque temps : au moment de s'embarquer, ses créanciers l'arrêtèrent, et ne lui rendirent la liberté que lorsque son fils Manuel eût vendu tout ce qu'il possédait².

Tout réussissait au sultan : le despote de Servie Ourosch ayant péri dans une bataille contre ses nobles (1367), Boulko Lazare se fit proclamer tzar, mais ne put retenir que la Servie septentrionale ; Woucassowitch, qui avait occupé la partie méridionale, fut surpris par les Turcs pendant une nuit, et Amurat s'empara de l'Acarmanie et de la Macédoine servienne. Il obligea l'empereur grec au tribut, et lui enleva Giustendil, l'ancienne Ulpiana (1371) ; avec une égale activité, il soumit le roi des Bulgares Sisman, dont il épousa la fille, et Boulko Lazare, qui se reconnut tributaire. Maître des Grecs, et déjà redouté sur la rive du Danube, il se crut assez puissant pour consentir à quelques années de repos : il acheva l'organisation militaire des siens ; il divisa les terres données aux *Sipahi* en

¹ Chalcondyle, liv. 1, vers la fin.

² Chalcondyle, liv. 1, vers la fin.

grandes ou *siamet*, et en petites ou *timars*, et donna aux propriétaires des *timars* le nom de *timarli* ; il institua les *Voïnacks*, ou troupes de chrétiens exempts de tributs, mais chargés de faire, en temps de guerre, le service des écuries et des transports militaires. On eût dit qu'il prenait plaisir à venger par tant d'humiliations les peuples d'Occident du schisme des chrétiens grecs ; il manda ensuite son tributaire, l'empereur Jean Paléologue, pour l'avoir à ses côtés dans sa guerre contre l'Asie Mineure. L'empereur put voir le roi chrétien d'Arménie, Livon de Lusignan, dépouillé et banni ; l'émir seldjoucide de Kermian céder sa fille avec la plus belle partie de la Phrygie à Bajazet pacha ; le prince de Pisidie vendre six de ses villes pour garder le reste ; et l'émir de Karamanie, vaincu près d'Iconium, se soumettre au tribut. L'obéissance de l'empereur, pendant cette guerre même, en était venue jusqu'à l'atrocité ; son fils Andronic, chargé du gouvernement de Constantinople, avait conspiré avec Saoudji, fils d'Amurat, chacun aspirant à détrôner son père. Amurat fit crever les yeux à son fils, et ordonna à Jean Paléologue de traiter le sien de la même manière, s'il voulait n'être pas suspect. Le Grec obéit : Andronic, condamné à perdre la vue par une injection de vinaigre bouillant, n'échappa que par la maladresse de l'exécuteur, et fut enfermé dans la tour Anemas¹.

La brillante fortune d'Amurat ne rencontrait pas de contradicteurs. La mort de Louis le Grand (1382) sembla renverser les barrières qui protégeaient la Hongrie. Ce roi avait laissé le trône à sa fille Marie, sous la régence de sa femme Élisabeth. Les grands, comprimés par les deux derniers règnes, commencèrent à remuer, à l'instigation du grand prieur de Saint-Jean et du ban de Croatie : ils offrirent la couronne à Charles de Duras, roi de Naples (1385), et lorsque ce prince eut péri par la ruse de la reine-mère, ils reconnurent Ladislas, son fils. Les deux reines furent arrêtées ; les têtes du palatin et du grand échanson, qu'elles favorisaient, furent envoyées à la veuve de Charles de Duras. Marie ne fut délivrée que par Sigismond de Luxembourg, à qui elle était promise, et qui se fit couronner roi (1387). Ce prince, destiné à trois royautes laborieuses, contraint d'acquérir la première par une guerre difficile, n'aurait pu sans doute contenir les Ottomans ; mais Amurat, après tant d'exploits, vint se briser contre ce même despote de Servie qui lui avait payé tribut. En 1389, Sisman et Boulko Lazare refusèrent l'obéissance au sultan. Amurat envoya au dernier un sac de millet, emblème des troupes innombrables qu'il dirigerait contre la Servie ; le despote distribua aussitôt le présent à la volaille de sa basse-cour, et se tournant vers les ambassadeurs : *Vous voyez, dit-il, comment ces oiseaux ont dévoré vite votre millet ; rapportez au sultan que ses hommes, quelque nombreux qu'ils soient, seront dévorés à leur tour par les Serviens* La promesse fut tenue ; la première armée envoyée par Amurat fut anéantie. Le sultan vint alors lui-même (1389) : il dépouilla le roi bulgare de ses États, et atteignit les Serviens à Cassovo, ou champ du Merle. Il était déjà vainqueur et tenait le despote captif, lorsque tout à coup un Servien se présente devant Amurat, lui baise les pieds avec respect, et le poignarde au ventre en se relevant. Le sultan, blessé à mort, ordonna de sabrer le despote en sa présence, et expira. Son corps fut porté à Pruse².

Le fils d'Amurat, Bajazet, a été surnommé *Ilderim* (la foudre) par les Turcs, et *Λαιλαψ* (le tourbillon) par les Grecs. Il surpassa peut-être, en effet, son père lui-même, et il répandit certainement plus de terreur dans la chréteonté. Son premier acte fut de crever les yeux à son frère Jacob. Il s'occupa ensuite

¹ Chalcondyle, liv. 1. Ducas, ch. 12.

² Chalcondyle.

d'humilier les Grecs. Il détrôna Jean Paléologue, et mit à sa place ce même Andronic dont Amurat avait ordonné le supplice. Il changea bientôt de parti, et, accueillant Jean Paléologue avec son autre fils Manuel, il promit de le rétablir moyennant un tribut de 30.000 écus d'or, un subside continu de douze mille hommes, et l'abandon de Philadelphie, la seule ville de Lydie que les Grecs n'eussent pas perdue, et qu'il enleva sous les yeux des deux princes¹. Jean Paléologue rétabli s'imagina qu'il avait le droit de fortifier sa ville ; il construisit près de la porte d'Or deux tours qu'il garnit du marbre enlevé à d'anciens édifices. Le sultan lui fit savoir sa volonté en ces termes : *Tu abattras ces tours, ou ton fils Manuel, qui sert à la porte, aura les yeux crevés*². Jean Paléologue obéit encore une fois, et mourut (1391). Manuel, seul héritier, n'osait pas réclamer tout haut l'héritage ; il osa s'enfuir du camp de Bajazet. La colère du sultan tomba d'abord sur les esclaves qui n'avaient pas empêché cette fuite ; puis, laissant à Manuelle droit de vivre pour obéir, il lui écrivit : *Il faut qu'un cadi (juge) musulman a réside à Constantinople ; car il ne convient pas que les musulmans qui font le commerce dans cette ville soient privés de leurs vrais juges telle est ma volonté. Si tu ne veux pas obéir, ni accorder ce que je demande, ferme les portes de ta ville, et règne dans ses murs ; tout ce qui est hors des murs m'appartient*³. Manuel ayant refusé, *le tyran*, dit un Byzantin, traita les Grecs comme sa possession. Il prit Thessalonique, rasa tous les villages au tour de Constantinople, et en transporta les habitants en Asie. Cependant, en Natolie, l'occupation de *Tekke* (Pisidie), la spoliation des émirs de Karaman et d'Amisus, assuraient de ce côté l'unité de l'empire ottoman⁴. Pendant cinq ans, Constantinople fut assiégée : il n'y avait pas de moissonneurs dans ses murs ni de meuniers pour broyer le froment ; la colère, la faim, le désespoir, travaillaient les citoyens ; le tyran, pour faire souffrir la ville, ne renversait pas les murs, et ne les frappait pas de ses machines, mais il avait dix mille soldats, disposés à l'entour, qui la surveillaient, empêchant que rien, n'y entrât, que rien n'en sortît, Aussi la famine augmentait par le manque de blé, de vin, d'huile ; le bois manquait aussi pour cuire le pain et les autres aliments que préparent les cuisiniers ; on abattait de hautes maisons pour en avoir les poutres à brûler. Manuel, dans son dénuement, écrivit au pape, au roi de France, au roi de Hongrie, qu'il était réduit à la misère, et que, sans un prompt secours, Constantinople allait tomber aux mains des ennemis de la foi.

L'Occident lui-même paraissait menacé plus dangereusement que par Amurat ; les troubles intérieurs de la Hongrie armant Sigismond contre sa noblesse, trente-deux rebelles, et à leur tête Étienne Conthus, parcouraient le pays en refusant l'obéissance. Arrêtés enfin, et amenés à Bude, pieds et poings liés, ils ne fléchirent ni le genou ni la tête devant le roi ; ils furent décapités. Sigismond, voyant un serviteur de Conthus qui pleurait amèrement, le loua de sa fidélité, et lui dit : *Je serai ton maître maintenant.* — *Jamais*, répondit l'esclave, *je ne servirai un porc bohémien*, et il se tua lui-même. Cette cruauté produisit d'autres conjurations, et la révolte passa des individus aux peuples tributaires qui regrettaient leur indépendance. Les Valaques refusèrent le tribut, et, peu confiants en leurs propres forces, ils appelèrent à leur secours les Turcs, et leur confièrent la défense de Nicopolis la Petite, sur l'Ister, Sigismond reprit Nicopolis,

¹ Phranzes, 1-18.

² Ducas, ch. 13.

³ Ducas, ch. 13.

⁴ Annales turcici.

et provoqua une nouvelle croisade ; il parvint à rassembler 130.000 hommes, aventuriers d'Italie, chevaliers français : Jean de Nevers, fils du Bourguignon Philippe le Hardi, les comtes de la Marche et de Bar, le connétable Philippe d'Artois, Boucicaut, le sire de Coucy, et Frédéric de Hohenzollern, grand prier des chevaliers Teutoniques en Allemagne, Philibert de Naillac, grand maître de Saint-Jean, et le comte de Cilley, et le Bavaois Schilterberg, l'historien de cette expédition. A la vue de tant de braves, Sigismond, ne doutant plus du succès : *Qu'avons-nous à craindre des Turcs ? disait-il, le ciel lui-même peut tomber, nous avons assez de lances pour le soutenir au-dessus de nos têtes.* Bajazet, à cette nouvelle, fortifia, sur la côte asiatique du Bosphore, le château d'Anatoli-Hissar, et passa en Europe pour amortir le choc des croisés ; il se fit un chemin par la ruine jusque chez les Bulgares. Sigismond le sommant d'abandonner un pays qui ne lui appartenait pas, il montra aux envoyés hongrois (1396) ce qu'il avait fait : *Voilà mes droits, dit-il ; ils sont écrits sur ces ruines.* Les deux armées se rencontrèrent près de Nicopolis. Le sultan, comme s'il eût connu l'impétuosité française, avait placé quarante mille hommes en embuscade ; les Français réclamèrent le premier rang : par une attaque furieuse ils firent reculer les Turcs, et, sans tourner la tête pour voir s'ils étaient suivis ils commencèrent la poursuite loin du corps principal des Hongrois. Alors les quarante mille hommes, fondant sur eux, les cernèrent de toutes parts, et ne laissèrent vivre que vingt-quatre prisonniers, parmi lesquels Jean de Nevers, que l'admiration des deux partis surnomma *sans Peur*. Les Hongrois ne tinrent plus ; les Bavaois et les Styriens rétablirent la bataille, et ne cédèrent qu'après que le sultan eût perdu soixante mille hommes ; mais il était maître du terrain, et le reste des chrétiens s'était dispersé : Sigismond regagna Constantinople sur une barque, et de là son royaume. Le lendemain, Bajazet ordonna, pour venger les musulmans morts, le massacre de dix mille prisonniers, qui dura depuis le matin jusqu'à la quatrième heure après midi. Il ne cessa qu'à la prière des grands de l'empire qui implorèrent le sultan à genoux. Jean sans Peur échappa ainsi, et fut racheté, avec quelques autres, par l'argent des rois de France, de Hongrie et de Chypre¹.

Pour comble d'infortunes, la Hongrie retomba dans ses dissensions. Les ennemis de Sigismond firent courir le bruit de sa mort, et proclamèrent le roi de Naples Ladislas. Au lieu de venir ôter par sa présence toute cause à ce mouvement, Sigismond courut se mêler aux troubles de la Bohême ; Bajazet envoya des troupes entre la Save et la Drave, et fit dévaster les champs de l'ancienne Sirmium, autre fois bien garnis de forteresses et de villes. Toutefois, la difficulté de sa victoire de Nicopolis l'avait instruit à ne pas attaquer les Européens au hasard ; la victoire lui avait été donnée facile sur le territoire grec et non au delà. Les peuples qui n'avaient jamais subi l'influence byzantine pouvaient être quelquefois vaincue, mais non assujettis à une soumission éternelle. Une sorte d'instinct le ramena donc contre les Grecs, que Dieu livrait à ses coups et à son mépris, comme à un fléau vengeur et inévitable, somma l'empereur Manuel de livrer Constantinople, et, furieux d'un refus énergique auquel il ne devait pas s'attendre, il reprit le siège interrompu par l'arrivée de Sigismond. Comme ce n'était pas assez de n'attaquer à la fois qu'une seule ville, cinquante-six mille musulmans entrèrent dans le Péloponnèse ; ils s'avancèrent jusqu'à Coron et jusqu'à Modon. Le prince grec de Sparte., Théodore Paléologue, animé d'un dévouement extraordinaire, voulait se sacrifier lui-même au bien de la

¹ Bonfinius, Rerum hung. decades. Troisième décade, liv. 2. Ducas, ch. 13. Annales turques, et le récit toujours si confus de Chalcondyle, liv. 2.

chrétienté, et céder sa ville au grand maître de Rhodes Philibert de Naillac. Les habitants s'y opposèrent ; ils déclarèrent qu'on les livrait, pour les perdre, aux *Latins nazaréens*, et qu'ils ne le souffriraient pas. Ils s'armèrent de pierres et de bâtons pour assommer les chevaliers qui venaient prendre possession de la ville, et ne purent être apaisés que par leur évêque ; ils voulaient rester Grecs, et périr sous ce nom, plutôt que de vivre sous la protection des Latins, tant ils haïssaient l'Occident. Tandis qu'ils mettaient leur évêque à leur tête, les musulmans occupaient Argos, et emmenaient trente mille habitants, qu'ils remplacèrent par une colonie d'Orientaux. Andronic, frère, aîné de Manuel, que le sultan Amurat avait condamné à perdre la vue, et que Bajazet lui-même avait élevé au trône, puis déposé, était mort, laissant un fils nommé Jean de Selymbrie, au service des Turcs. Pour doubler les embarras de Manuel, Bajazet excita le jeune prince à réclamer l'empire : il ne doutait pas de sa docilité ; peut-être même il lui avait arraché la promesse de céder Constantinople pour la Morée. Aux prises avec la misère qui dévorait sa ville, avec les prétentions du sultan, avec les clameurs des amis du prince Jean, qui lui reprochaient son usurpation, Manuel consentit au partage : il accueillit son neveu dans son palais, et promit au sultan de venir, quand il en serait requis, faire son service à *la porte* (1399). Le Français Boucicaut survint dans ces conjonctures avec six cents hommes d'armes et huit cents hommes de troupes réglées. Il sauva Galata ; mais il ne put prendre Nicomédie. Obligé de partir pour la France, il engagea Manuel à le suivre, lui promettant que sa présence remuerait l'Occident, et armerait une croisade. L'empereur le crut, et s'embarqua pour le Péloponnèse, d'où il gagna l'Italie. Jean, resté maître de Constantinople, fut aussitôt rappelé au devoir par Bajazet ; il laissa bâtir une mosquée dans la ville, et établir un *cadi* pour juger en leur langue les procès des musulmans¹.

Le long voyage de Manuel à travers l'Europe occidentale a fourni au Byzantin Chalcondyle l'occasion de raconter en mauvais grec, et avec une confusion inextricable de siècles et de noms, des événements qu'il ne comprend pas, la guerre de Charlemagne contre les peuples de la Libye, et la mort de Roland, la rivalité de la France et de l'Angleterre, la prise de Calais, et les exploits de Jeanne d'Arc. Manuel, en effet, visita l'Italie, la France, l'Angleterre, et put rapporter aux Grecs ce qu'il avait appris de l'histoire de ces peuples : son voyage n'eut pas d'autres résultats. Bien reçu à Venise, il vint à Milan visiter le duc Jean Galéas, qui lui donna de l'argent, des chevaux et des guides pour le conduire au roi de France. Il trouva Charles VI malade, entouré de conseillers peu bienveillants pour l'empire grec. Il passa en Angleterre, et vit Henri IV à Londres. Il n'inspira d'intérêt à personne. Il ne pouvait se débarrasser du schisme byzantin : dans Paris, il composa un écrit pour défendre la doctrine de l'Église grecque. On laissa dire, sans l'écouter, ce suppliant orgueilleux, qui croyait peut-être déguiser sa misère en bravant ceux qu'il implorait. Bajazet n'avait pas même à redouter la Hongrie. Sigismond, revenu de Bohême, avait trouvé de nombreux ennemis dans les partisans de Ladislas, augmentés par son absence. Il fut surpris (28 avril 1401) par quelques-uns de ses magnats, et enfermé dans un château. Ses deux plus fidèles serviteurs ne purent obtenir qu'une grâce : c'était qu'on le confiât à leur garde dans le château de Siklos. Bajazet, résidant à Bursa (Pruse), jouissait à la manière orientale de sa fortune, soumettant tout ses

¹ Phranzes, 1-20, 29. Chalcondyle, liv. 2, Annales turques. Ducas, 13 et 14. J'ai suivi de préférence l'ordre de cet auteur, qui, de tous les byzantins de ce temps, paraît comprendre le mieux les événements.

caprices dans la paix, comme dans la guerre, à ses armes. Malgré la loi de Mahomet et l'exemple d'Amurat, d'Orkhan et d'Osman, il avait pris l'usage du vin, qu'il poussait jusqu'à l'ivrognerie. Il s'entourait de nombreux captifs, qui chantaient dans les repas chacun en sa langue, et dont il faisait les ministres de ses plus dégradantes volontés : c'étaient des Grecs, des Serviens, des Valaques, des Albanais, des Hongrois, des Saxons, des Latins¹. Les Ottomans l'imitaient à l'envi, et surpassaient la corruption des anciens Grecs. C'est ainsi qu'ils croyaient régner sur le monde, lorsqu'une nouvelle, venue d'Orient, inquiéta leur orgueil.

La dynastie mongole de Djagataï était partagée en petites principautés, gouvernées par des *novians* ou généraux, sous un khan supérieur qui portait pour la forme le nom de *grand khan*. Cothbeddin-Timour, surnommé *Lenc*, ou boiteux et désigné par les Occidentaux du nom de *Tamerlan*, était *novian* de Kesch, près de Samarcande. Il n'avait que trois ans, lorsqu'un conquérant lui enleva sa petite principauté, et ne lui laissa qu'un cheval et un chameau. Il grandit obscur dans les forêts de la Haute-Asie ; et, quand il eut acquis la force de se venger, il forma par son ascendant une armée nombreuse qu'il exerça aux courses militaires. Il fonda vers 1363 une principauté dont Samarcande était le centre, et onze ans plus tard, il fut proclamé souverain de Djagataï, avec les noms de *maître des cornes* et de *kurkhan* — souverain de l'Orient et de l'Occident, allié par le sang aux khans —. Une couronne d'or sur la tête et ses émirs agenouillés devant lui, il fit le serment solennel de combattre tous les princes de la terre. Il grava ces deux mots sur son sceau : *rasti rusti*, c'est-à-dire toujours par le droit chemin, toujours prêt à combattre.

Il soumit le Khowaresme, tout le côté oriental de la Caspienne, et toutes les dynasties sorties d'Hulagou, qui régnaient sur la Perse. Il établit Toktamisch, son allié, sur le trône du Kaptchak, et l'en chassa pour son ingratitude. Il se montra près de l'Oural dans toute sa splendeur, vêtu d'une robe magnifique, la tête ceinte d'une couronne, la main chargée d'un globe d'or, symbole de sa domination universelle. Il entendit avec complaisance les chants d'esclaves qui célébraient ses triomphes ; et, après une seconde victoire sur Toktamisch, il s'avança vers Moscou. Dédaignant, ou peut-être redoutant l'Europe, il revint par Azoff, qu'il pilla, jusqu'au pied du Caucase ; et après avoir donné à son armée le repos d'une fête splendide, et pris le nom de grand khan (1397), il se dirigea vers l'Inde, et entoura Delhi d'un cercle de quatre-vingt-douze mille hommes. Il en vit tous les habitants périr sous ses coups dans une bataille, ou dans leurs maisons incendiées de leurs propres mains. Il poussa jusqu'aux sources du Gange, et, en l'honneur de Mahomet, il extermina les adorateurs du feu, renversant les villes, et inondant les ruines de sang humain. Il revint ensuite conquérir la Géorgie, et il passait l'été dans les plaines de Karabagh, lorsque les émirs seldjoucides, dépouillés par Bajazet de leurs possessions d'Asie Mineure, vinrent implorer sa protection². Tamerlan ne douta pas du succès de ses remontrances, et il fit dire à Bajazet : *Il ne t'appartient pas de ravir le bien d'autrui ; garde ce que tu as enlevé aux infidèles, par la permission de Dieu ; mais les autres provinces que tu as ravies aux autres princes à la manière d'un voleur rends-les, si tu veux que Dieu te soit propice. Si tu refuses, avec l'aide de Dieu, je serai leur vengeur*³.

¹ Chalcondyle, liv. 2. Annales turques. Ducas, 15.

² Voyez Schœll, liv. 5, ch. 21, t. X.

³ Ducas, ch. 15.

Bajazet fit couper la barbe aux envoyés du grand khan, et après cet affront, il leur dit : *Allez, rapportez à votre maître que je l'attends ; qu'il se hâte donc de venir ; s'il ne vient pas, qu'il soit séparé de ses femmes par le triple divorce.* Il se retourna ensuite vers C. P., comme pour ne pas oublier qu'il avait aussi le droit de commander en maître à des esclaves ; et il somma le neveu de Manuel de livrer sa capitale : *Je t'ai fait régner dans cette ville, disait le sultan, pour l'ajouter à mon empire ; abandonne-la, si tu veux m'avoir pour ami. Je te donnerai toute autre province que tu choisiras. Si tu refuses, j'en jure par Dieu et par son grand prophète, je n'épargnerai personne ; je détruirai tout de fond en comble.* Tamerlan lui ôta le loisir de tenir sa parole. Les Mongols, fondant sur la Natolie (1400), attaquèrent d'abord Biwas, l'ancienne Sébaste du Pont, et la sommèrent en vain de se rendre. Ils commencèrent des tranchées à un mille de distance, pour arriver par-dessous terre jusqu'aux murs, et les miner sans être vue. Quand l'ouvrage fut achevé, une seconde sommation fut faite, que les habitants accueillirent par des injures. Alors les murs tombèrent, et les Mongols, entrant de toutes parts, tuèrent, pillèrent, dispersèrent au hasard. Tamerlan fit creuser une fosse énorme, et y jeta tous les habitants qui avaient survécu au carnage, le corps ployé en deux, et la tête attachée entre les cuisses. Il lui sembla que ce monument de sa vengeance devait suffire à l'instruction de Bajazet ; et, en attendant que ses réclamations fussent reçues, il reprit la route de la Syrie, pour châtier le sultan mameluk. Vainqueur près d'Alep (oct. 1400), fit occupa Hama et Baalbeck, et fut encore vainqueur près de Damas. Il tira de cette ville un million de pièces d'or, et se ressouvenant tout à coup que Damas avait été le siège des ennemis d'Ali, il la réduisit en cendres. Il extermina Bagdad, dispersa les décombres, et à la place de l'ancienne capitale de l'islamisme, il éleva une pyramide de quatre-vingt-dix mille têtes humaines¹.

L'arrivée de Tamerlan avait rendu aux Grecs l'espoir de vivre : le jour du châtement était venu pour Bajazet. Le grand khan, n'ayant rien obtenu, reparut dans la Natolie (1402), et s'approcha d'Angora (Ancyre) avec huit cent mille barbares, que les Byzantins comparent à l'armée de Xerxès. Bajazet amenait d'autre part cent vingt mille hommes, parmi lesquels dix-huit mille Tartares et dix mille Serviens ; il affectait un grand dédain pour Tamerlan (1402). Il prit position près d'un fleuve, et, voyant, au contraire, l'ennemi dans une plaine sèche et aride, il fit publier dans toute son armée l'ordre d'une chasse générale pour le lendemain et les deux jours suivants ; mais tandis qu'il se livrait à ce plaisir, Tamerlan changea de place, et occupa la position des Turcs près du fleuve. Ce premier échec n'abattit pas l'assurance de Bajazet : on lui conseillait de ne pas livrer bataille, et d'épuiser lentement ses ennemis jusqu'au dernier ; il repoussa le conseil. Son armée, mal payée, murmurait, les auxiliaires surtout : il ne put se résoudre à entamer ses trésors pour acheter une victoire dont il ne doutait pas. Tamerlan rangea enfin les siens et leur ordonna d'attaquer en silence, Bajazet se mit à rire, et chargea d'injures ces hommes qui lui semblaient lâches parce qu'ils ne criaient pas. Cependant un chef seldjoucide qui servait à contre-cœur dans l'armée ottomane, apercevant son frère parmi les soldats de Tamerlan, fit défection avec cinq cents hommes et son drapeau. En un instant, il fut suivi des Seldjocides de Mentésche, de Ssarou et de Karamanie. Bajazet, étonné, commença de craindre, lorsque la longue multitude des Mongols se déploya en demi-cercle et bientôt poussa en avant ses deux ailes aux deux côtés de l'armée ottomane, pour se refermer derrière elle. Le Servien Étienne V, qui

¹ Schoell, liv. 5, ch. 21, t. X. Ducas, ch. 15. Chalcondyle, liv. 3.

combattait pour Bajazet, son seigneur et son beau-frère, ne put supporter l'affront d'être entouré et de se rendre en ne voulait pas mourir. Il fait irruption sur les Mongols avec tant d'impétuosité, qu'il les rompt et s'ouvre un passage. Alors revenant sur ses pas, il les rompt une seconde fois malgré leur profondeur, et s'approche du Sultan pour l'emmener hors du combat : **Quels sont ces derviches**, demanda Tamerlan, **qui combattent avec tant de fureur ? — Ce ne sont pas des derviches**, répartit un Mongol, **ce sont des chrétiens** ; et on les vit au même instant entraîner au milieu d'eux Soliman, fils aîné de Bajazet, et s'ouvrir un troisième chemin par une rapidité irrésistible. Bajazet demeurait ferme, malgré le départ des Serviens et l'extermination des Ottomans ; il saisit enfin, avec dix mille-janissaires, un tertre d'où la résistance était plus facile. Mais les hordes mongoles se divisaient impunément, et attaquaient avec avantage sur tous les points. Tandis que les uns poursuivent les Serviens sur la route de Bursa et que d'autres dispersent ou massacrent le corps principal des Ottomans, une troisième division s'élance sur les janissaires. Ce fut une mêlée hurlante de bêtes enragées, où, la force étant égale, et les blessures rendues aussitôt que portées, il n'y avait de victoire que pour la multitude : les janissaires y périrent jusqu'au dernier. Bajazet, monté sur un cheval arabe, dominait seul les cadavres étendus des siens : **Descends**, lui cria Un Mongol, **le khan Timour te demande**. L'orgueilleux sultan se laissa conduire et trouva le grand khan occupé d'une partie d'échecs. En apprenant qu'on lui amenait Bajazet, Tamerlan, certain de la victoire, avait affecté de la mépriser, et s'était mis à jouer avec son fils sous sa tente sans montrer aucun empressement de voir sa capture. Lorsque les Mongols lui dirent : **Voici le prince des Turcs que nous avons conduit devant vous**, il demeura là tête inclinée sur son jeu, comme s'il n'entendait pas. Des cris, des acclamations redoublées, le forçant enfin d'entendre : **Voilà donc**, dit-il, **celui qui nous menaçait du triple divorce si nous refusions de lui faire la guerre**. — **C'est moi**, reprit Bajazet, **mais il ne t'appartient pas d'insulter les vaincus ni de les mépriser tu es prince comme moi ; apprends à mettre des bornes à ta domination**. Cet orgueil de vaincu plut à l'orgueil du vainqueur : Tamerlan fit asseoir son captif à son côté sur le même tapis, et lui donna une tente pour s'y reposer après une bataille si laborieuse ; il se contenta de le faire surveiller par une bonne garde, et ne lui mit les chaînes aux pieds et aux mains pendant la nuit que lorsque Mahomet eut essayé de délivrer son père au moyen d'une mine. L'histoire de la fameuse cage de fer ne s'appuie sur aucune autorité raisonnable¹.

III

La seule journée d'Angora avait anéanti tous les travaux d'Amurat et de Bajazet. Tamerlan parcourut l'Asie Mineure, et rétablit les émirs seldjoucides au nom desquels il avait combattu les Ottomans. Bajazet avait cinq fils, dont le second, Mousa, partageait sa captivité, et dont le dernier, Moustapha, avait disparu sans laisser de traces. Pour mieux ruiner les vaincus, Tamerlan partagea aux trois autres ce qu'il n'avait pas occupé de la domination de leur père : il investit Soliman des possessions ottomanes d'Europe, Isa, d'une partie de la Natolie, et Mahomet, de la ville d'Amasie. Bajazet étant mort d'apoplexie (1403), Tamerlan rendit à Mousa la liberté et le droit de réclamer une part de ses frères ; le grand

¹ Annales turques. Ducas, 16. Phranzes, 1-29.

khan, après ces dispositions, remonta vers la Chine, qu'il voulait conquérir, et mourut lui-même en 1405.

Une grande espérance revenait aux chrétiens. Manuel, rentré à Constantinople après son long voyage, avait relégué à Lemnos son neveu Jean, pour le punir de sa docilité aux Turcs, Soliman, échappé au désastre d'Angora, se mit sous la protection de l'empereur, et lui rendit avec Thessalonique toutes les villes situées au nord du Strymon, et toutes celles du Pont-Euxin depuis Panis jusqu'à Varna¹. Sigismond, enfin délivré et vainqueur du Napolitain Ladislas, pacifiait la Hongrie au profit de son autorité (1403) ; il put disposer d'avance du trône pour le duc d'Autriche, son allié ; il interdit les guerres privées et régla le droit de défense ; il augmenta les droits des paysans, et réserva exclusivement au roi le soin de battre monnaie. La guerre civile des princes musulmans entretenait la sécurité de leurs ennemis. Mahomet commença en dépouillant Isa, son frère, et en s'emparant de Bursa. Soliman fut la seconde victime ; tandis qu'il passait en Asie pour arrêter les progrès de Mahomet, il apprit que Mousa avec le consentement de Manuel, s'efforçait de lui enlever ses possessions d'Europe. Il revint pour le battre (1406) ; mais surpris une seconde fois au milieu de sa mollesse, il fut vaincu et tué (1410). Mousa ne se crut pas assez fort pour dépouiller Mahomet ; obligé de partager le titre de sultan, il annonça aux grands de son empire qu'il fallait rétrécir la domination des chrétiens. Sigismond avait forcé le souverain de Bosnie à se reconnaître son vassal, et l'Allemagne l'avait choisi pour empereur (1412) ; Mousa envahit la Serbie ; détruisit près de Sémendrie l'armée hongroise (1412), et dîna sur une table que supportaient les cadavres amoncelés des vaincus. Il retourna aussitôt contre Constantinople, où l'empereur avait rassemblé les habitants des villes voisines ; il la cerna de loin, et plus d'une fois ne put soutenir les vigoureuses sorties des assiégés. Il périt en 1413, sous les coups de son frère Mahomet, qui dut à l'alliance de Manuel l'honneur de régner seul sur les Ottomans. Cette alliance fut bien observée par le Turc jusqu'à sa mort. Manuel refusa même de livrer au sultan Mahomet un imposteur qui se donnait pour Mustapha, le cinquième fils de Bajazet, et qui avait cherché asile dans Thessalonique ; il jura qu'il le tiendrait captif pour conserver la paix. Mahomet tourna ses armes contre l'Asie Mineure ; il dépouilla un des officiers de Tomerlan, Djouneïd, qui avait occupé en son propre nom Smyrne, Sardes et Philadelphie ; il obligea à la soumission le prince de Karamanie. De son côté, Manuel rebâtit à l'isthme de Corinthe le mur commencé par les anciens Grecs au temps de la guerre médique, réparé par Justinien, et qui tombait en ruine². Il avait sept fils ; cinq furent appelés par avance au partage de ses villes. Jean fut destiné au titre d'empereur et à la ville de Constantinople ; Théodore fut déclaré despote de Lacédémone ; Andronic, de Thessalonique ; Constantin, de Mésembrie et de Selymbrie ; André, de Riscinium (en Dalmatie). A cette époque, les Vénitiens conservaient Négrepont et Candie ; les Génois, Chio et Lesbos ; les Acciuoli de Florence gouvernaient dans la Grèce et dans le Péloponnèse l'État qu'ils s'étaient formé de l'Achaïe de la Béotie, de La Phocide et d'Athènes ; la famille de Tocco régnait sur l'Étolie, l'Acarnanie et l'Épire méridionale ; l'Épire septentrionale, ou Albanie, appartenait à la famille Castriota dont le chef était alors Jean Castriot³.

¹ Ducas, 18.

² Phranzes, 1-34.

³ Ducas, 21, 22. Schoell, 5-23, t. XI.

L'empire grec, réduit à six villes éloignées l'une de l'autre, et déjà partagées entre divers princes, ne pouvait plus vivre que d'une vie précaire, par la bienveillance peu honorable ou par les embarras de ses ennemis. Manuel le comprenait si bien, qu'après la mort subite de son allié Mahomet Ier (1421), il se hâta de brouiller les affaires des Ottomans : il réclama l'exécution du testament de Mahomet, qui lui confiait la tutelle de ses deux plus jeunes fils, et ne l'obtenant pas du nouveau sultan Amurat II, il remit en avant le faux Mustapha. Cette menée commença par réussir ; Mustapha, soutenu des Grecs, s'empara de Gallipoli et attira à lui toute l'armée de Bajazet-pacha, envoyé d'Asie pour le combattre ; il fortifia la citadelle de Gallipoli, mit une garnison dans la tour qui dominait le port, et revint à Andrinople s'emparer des trésors de Mahomet. Amurat semblait s'être résigné ; mais quand il apprit que Mustapha abusait du pouvoir dans une indigne mollesse, et qu'il s'était aliéné Manuel en refusant de restituer Gallipoli, il vit clairement par quel moyen il rentrerait dans tout l'héritage de son père. Il fit parler d'alliance à l'empereur sans rien conclure, pour le retenir dans l'inaction par l'incertitude, et passa lui-même en Europe sur les vaisseaux du Gênois Adorno. Il conquit à son tour Gallipoli, chassa le prétendant en Asie, d'Asie en Europe, et l'atteignit à une journée d'Andrinople. Mustapha, que plusieurs regardaient comme le fils de Bajazet et comme l'oncle du sultan, fut condamné au supplice des scélérats, et pendu sur la voie publique¹.

C'est ainsi que recommença la guerre de l'islamisme et de la chrétienté, guerre suprême pour l'empire, et que les efforts des Occidentaux ne purent arrêter qu'au Danube, la limite fatale de l'invasion ottomane. Amurat, débarrassé de son rival, annonça d'abord l'intention de punir l'empereur, qu'il avait successivement redouté et trompé ; il assiégea Constantinople (1422). Il ne put la prendre encore : la ville de Constantinople avait pour elle sa position heureuse, l'alliance des Gênois, et une population nombreuse à qui les historiens attribuent toujours une indomptable résolution en présence des Turcs assiégeants. Aussi bien, Manuel avait excité à la révolte un autre Mustapha, frère d'Amurat, que ses partisans couronnèrent à Nicée. Le sultan leva le siège pour aller châtier les rebelles et étrangler son jeune frère ; de retour en Europe, il se dirigea sur cette Grèce centrale, depuis longtemps gouvernée par les Latins, que ses prédécesseurs avaient quelquefois visitée, et qu'il devait lui-même combattre avec succès et épuiser définitivement. Il parut en Thessalie, en Épire, dans le Péloponnèse. Jean Castriot, seigneur d'Albanie, se soumit à ses armes, et comme garant de sa fidélité lui livra ses quatre fils, dont le plus remarquable s'appelait George. Revenu à Andrinople, il fit un traité avec le nouvel empereur Jean II Paléologue, successeur de Manuel (1425).

Jean II Paléologue avait cru acheter par un tribut annuel une tranquillité que rien ne troublerait plus ; son frère Constantin, ayant échangé ses villes de Mésembrie et de Sélymbrie contre la principauté de Lacédémone, se formait dans le Péloponnèse une domination respectable aux dépens des Acciuoli, qui lui prêtaient hommage ; son autre frère Andronic avait cédé sa ville de Thessalonique aux Vénitiens, dont l'habileté maritime et l'avidité commerciale faisaient espérer une alliance utile contre les Ottomans. Amurat, occupé à contenir l'Asie, recevait les ambassades de l'empereur, des despotes de Serbie et de Valachie, des Gênois de Chio, et même des chevaliers de Rhodes. Il renouvelait son alliance avec tous ; mais on vit avec effroi qu'il ne voulait pas

¹ Ducas, de 23 à 27.

traiter avec les Vénitiens. La ville de Thessalonique, disait le sultan, fait partie de mon héritage ; Bajazet, mon aïeul, l'a enlevée aux Romains ; si les Romains l'avaient reprise, ils pourraient ne pas me la rendre ; mais vous êtes des Latins d'Italie, de quel droit vous mêlez-vous aux affaires de l'Orient ? Et aussitôt il reparut en Europe pour occuper Thessalonique ; les Vénitiens attendirent en vain des galères de Venise. Au moment de donner l'assaut, le sultan cria aux siens : Je vous livre tout ce qui est dans la ville, hommes, femmes, enfants, or et argent ; je ne veux pour moi que la ville même. Cet ordre de pillage fut compris : les habitants furent enchaînés, les maisons pillées, les temples désolés ; les ornements et des vases sacrés passèrent aux mains des impies. Les murs restèrent au sultan, comme il l'avait demandé, et furent remplis d'une colonie de Turcs à la place de l'ancienne population (1429). Une paix conclue avec les Vénitiens ne permettant pas au vainqueur de leur enlever Négrepont, il se tourna contre les peuples à qui sa parole n'était pas engagée. La famille de Tocco offrait une belle occasion par ses querelles intestines : les enfants naturels du grand duc Charles disputaient à son neveu la possession de l'Acarnanie ; les généraux musulmans survinrent qui les mirent d'accord. Janina (l'ancienne Cassiope) se soumit sans résistance ; les seigneurs d'Épire, d'Acarnanie, d'Étolie, acceptèrent la paix et n'obligation de faire leur service à la porte dès qu'ils en seraient requis (1431). Le Péloponnèse ne fut sauvé que par un nouveau mouvement de l'émir de Karamanie. Amurat avait réclamé de ce sujet un cheval arabe dont on vantait la beauté, et ne l'avait pas obtenu : il fit une expédition en Asie pour châtier l'insolent, et après avoir pris deux villes, il accorda la paix aux prières de sa sœur, qui avait épousé l'émir¹.

La Bulgarie avait disparu avec son dernier prince, sous le règne de Bajazet, la Serbie existait encore sous des princes tributaires des Turcs, et quelquefois leurs alliés utiles- Le despote Étienne V, qui avait sauvé Soliman à la bataille d'Angora, recommanda aux siens en mourant de choisir pour le remplacer le vieux George Brandowich. George, sommé par le sultan de livrer la Serbie, se tira du danger en lui donnant sa fille avec une partie de ses États pour dot ; il obtint en retour la permission de bâtir la forteresse de Sémendrie. Le sultan célébra ses noces avec une grande magnificence ; mais bientôt, poussé par un mauvais conseil, il exigea l'abandon de la nouvelle forteresse (1435). George recourut à Sigismond. Ce roi hongrois semblait capable de reprendre heureusement la lutte contre les Turcs ; il venait de déterminer par une loi fondamentale l'organisation militaire du royaume et les services des vassaux : le Servien lui céda sa forte ville de Belgrade contre quelques villes de la Hongrie. Malheureusement la mort de Sigismond transmit non sans peine à son gendre Albert et à sa fille Élisabeth ses trois couronnes de Hongrie, de Bohême et d'Allemagne, avec les embarras de chacune d'elles. En quelques jours une rivalité sanglante mit aux prises les Hongrois de Bude et les Allemands amenés par Albert ; la mort d'un seigneur hongrois fut vengée par le massacre de tous les étrangers, Allemands, Bohémiens, Italiens, et Albert comprit qu'il fallait pardonner pour rester roi. Déjà les Turcs, rassurés par la mort de Sigismond, avaient envahi la Serbie, pris Sémendrie, et forcé George à la fuite ; ils invitaient le roi de Pologne Wladislas à porter la guerre en Bohême², pour éloigner Albert du Danube. En vain l'empereur Jean II Paléologue, qui craignait que la ruine des Serviens et des Hongrois ne retombât sur lui, avait essayé d'appeler l'Occident contre les Turcs.

¹ Ducas, 28, 29. Phranzes, 2-1, 2, 3. Chalcondyle, liv. 5. Annales turques.

² Bonfinius, déc. 3, liv. 4.

Son père lui avait donné le conseil de parler de la réunion pour plaire aux Latins, et de ne la pas opérer, pour ne pas déplaire aux Grecs¹ ; il avait méprisé cet avis, et il vint à Ferrare (1438), puis à Florence ; pour terminer le schisme avec le pape Eugène IV. Il abjura toute doctrine contraire à l'Église romaine, et fut imité par le patriarche et les évêques grecs qui l'avaient suivi. L'un d'eux, Bessarion, resta même en Italie et devint cardinal ; mais ce fut la seule conversion : le patriarche mourut avant le retour ; les autres eurent à peine touché le sol grec qu'ils se rétractèrent. Nous avons, disaient-ils, vendu notre foi, nous avons changé de religion avec impiété, nous avons trahi le pur sacrifice pour les azymes. Si on leur demandait : Pourquoi avez-vous souscrit ? ils répondaient : Nous avons peur des Francs. Si on ajoutait : Les Francs vous ont-ils donc torturés, flagellés, mis en prison ? ils répondaient : Non, ils n'ont pas employé la violence ; mais que cette main qui a souscrit soit coupée, que cette langue qui a juré soit arrachée ! Ils ne pouvaient répondre autre chose. Réunis au peuple et au clergé, ils repoussèrent pendant trois ans le patriarche catholique nommé par l'empereur, et après sa mort ils firent vaquer son siège pendant trois ans. Infortunés Romains, s'écrie l'historien Ducas, vous êtes insensibles à la juste colère du Dieu qui se venge ; vos entrailles ne sont émues par aucune pensée, par aucun désir de paix. Si un ange descendait du ciel pour vous dire : gardez la paix et l'unité, et je chasserai l'ennemi de la ville, vous n'y consentiriez jamais, ou bien vos paroles seraient hypocrites et menteuses. Ils savent que je dis vrai ceux qui préfèrent la domination des Turcs à celle des Francs².

En attendant que cette vengeance portât le dernier coup à l'empire grec, Amurat, maître de la Servie, et soutenu par le despote de Valachie, marchait vers les Hongrois de nouveau troublés par la mort subite d'Albert (1439). Les uns appelaient au trône Wladislas, roi de Pologne ; d'autres, avant de prendre un parti voulaient attendre les couches d'Élisabeth. Lorsque la reine eut mis au monde Ladislas le Posthume, elle désespéra de résister aux Polonais ; elle s'enfuit en Autriche, emportant pour son fils la couronne de Saint-Étienne, et une guerre civile commença, qui dura plus de deux ans. Amurat en profita pour assiéger Belgrade (1440). Il entoura les habitants de terrasses, de machines à lancer les pierres, et de cent vaisseaux sur le Danube, Il ne savait pas que la Hongrie ne lui avait pas été livrée, et que Belgrade était le premier boulevard de la chrétienté catholique. L'activité de Jean, prieur d'Aurana, et de Jean de Raguse, aidée par l'artillerie, se joua d'un siège de six mois, et força le sultan à la retraite. C'était le moment où paraissait, pour la défense de l'Europe, le wayvode de Transylvanie, Jean Huniade Corvin, connu dans l'Europe sous le titre modeste de *Chevalier blanc de Valachie*, mais à qui les Hongrois, dans leur admiration, appliquaient ces paroles de l'Évangile : Il fut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean. Les Turcs retrouvèrent en lui une terreur puissante comme au temps des croisades : ils rappelaient le Diable et le nommaient à leurs enfants pour les effrayer ; ils pleurèrent sa mort, qui laissait à jamais impunies les grandes injures qu'il avait faites à leur orgueil. Ce chrétien délivra la Hongrie de la guerre intérieure et de la guerre étrangère : dix fois il combattit les Turcs en bataille rangée ; quatorze fois il les prit au dépourvu et les dispersa. Vaincu deux fois, il ne leur abandonna qu'une victoire chèrement achetée. Sans lui non-seulement la Hongrie, mais la Bavière, mais la Germanie, mais toute la république chrétienne semblait perdue. Il fut le rempart des nations orthodoxes ;

¹ Phranzes, 2-13.

² Ducas, 31, 39.

le roi Wladislas le Polonais lui rendait ce témoignage, qu'il attirait sur lui tous les regards sans exciter l'envie¹ ; l'antipape Félix V lui envoyait des ambassadeurs, aussi bien que le pape Eugène IV.

A peine il eut paru, que le sultan Amurat sentit un changement de fortune : le pacha Mezethus mis à mort dans sa fuite, les Valaques et les Moldaves ramenés à l'obéissance des Hongrois, et un trophée de têtes et d'armes sur un char que dix chevaux pouvaient à peine traîner, apprirent à la Hongrie de quoi son défenseur était capable. Le Turc Bassée² ne fut pas plus heureux que Mezethus. Huniade était redoutable par sa cavalerie, et non moins par ses charriots, derrière lesquels la cavalerie se retirait si elle était trop faible, et combattait comme dans un fort. Un immense butin, près de Vascaplus, enrichit tous les soldats d'Huniade ; de nouveaux secours, envoyés par les Valaques et les Polonais, décidèrent la victoire de Sophia (1442), sur les limites de la Bulgarie et de la Servie. Huniade, après le succès, voulait descendre de cheval pour saluer le roi Wladislas, celui-ci l'en empêcha, et le proclama digne de l'empire romain. Le mont Hémus n'avait pas permis de poursuivre les Turcs au delà ; une nouvelle victoire sur le Turc Carambus fut célébrée par un magnifique triomphe à Bude, où Huniade parut précédé des étendards ennemis, escorté d'un légat et d'un despote de Servie, et d'un chœur de prêtres qui chantaient les louanges de Jésus-Christ et de sa mère, la patronne de la Hongrie. La solennité s'augmenta par l'arrivée des ambassadeurs d'Eugène IV, de Venise, de Gênes, de Philippe, duc de Bourgogne ; tous excitaient Huniade à continuer la guerre, et promettaient leurs secours. Amurat, attaqué sans relâche, et fatigué d'être vaincu, demanda la paix : elle fut conclue à Segedin. Il gardait la Bulgarie, mais rendait la Servie à George, et promettait de ne plus ravager la Hongrie, à condition que les Hongrois ne toucheraient pas à ses possessions d'Europe. Le traité fut juré par les chrétiens sur l'Évangile, par les Turcs sur le Coran. Les Ottomans évacuèrent toutes les villes qu'ils occupaient encore en Servie, renvoyèrent à George ses enfants, et payèrent quarante mille pièces de monnaie d'or à Huniade pour la rançon de Carambus³.

Les succès des Hongrois, en fermant aux Turcs la route de l'Europe, avaient aussi préservé l'empire grec. L'empereur Jean Paléologue, craignant que la paix de Segedin ne tournât contre son repos, sollicita du pape, des Francs, du duc bourguignon, une nouvelle croisade qui vengeât le désastre de Nicopolis. Le cardinal d'Ibert, qui commandait une Flotte chrétienne dans l'Hellespont, écrivit en même temps que le sultan Amurat, après avoir puni une nouvelle révolte de l'émir de Karamanie, avait abdicqué en faveur de son fils Mahomet, et se livrait au repos dans les délicieux jardins de Magnésie. Le cardinal Julien Cesarini n'était pas moins impatient de terminer la guerre des Turcs ; il oublia la foi jurée, et conseilla au roi Wladislas de rompre la paix conclue avec Amurat. Une nouvelle croisade fut organisée : des Hongrois, des Polonais, des Allemands, des Bohémiens, des Valaques, se dirigèrent vers le Pont-Euxin, pour en suivre les côtes jusqu'à l'Hellespont. Le sultan sortit de sa retraite, et repoussé du Bosphore par la flotte d'Albert, il passa l'Hellespont sur des vaisseaux génois. Il atteignit l'armée hongroise près de Varna en Bulgarie (1444) ; en avant de ses quarante mille hommes, il faisait porter sur une pique le traité juré à Segedin, et

¹ Bonfinius, déc. 3, liv. 4 et 6.

² Appelé encore *Sciabadin* par Bonfinius, *Sabatines* par Chalcondyle, et *Abedin* par les Annales turques.

³ Bonfinius, déc. 3, liv. 3. Ducas, ch. 32. Chalcondyle, 6. Annelles turques.

invoquait contre les chrétiens leur Dieu qui avait reçu leur serment. Une bataille furieuse, engagée au point du jour, durait encore à la neuvième heure ; mais les Turcs commençaient à fléchir, lorsque Wladislas attaqua imprudemment les janissaires, et tomba mort aux pieds d'Amurat ; sa tête, coupée et enfoncée dans une autre pique, fut élevée aux yeux des Hongrois à côté du traité. Huniade reconnut la vengeance divine, et partit en criant aux siens : *Fuie qui peut*. Amurat, étonné de vaincre, éleva sur le champ de bataille un monument à la valeur de Wladislas, et content d'avoir sauvé son empire, il voulait revenir à sa retraite. *Mais nos péchés*, dit le sage Ducas, *ne le lui permirent pas*. Et, en effet, les Latins seuls, et non les Grecs, avaient porté la peine de cette perfidie dont l'empereur byzantin était le premier auteur. Une révolte des janissaires fit connaître dans Andrinople que le jeune Mahomet n'était pas encore digne de commander. Amurat reparut, et laissant la paix au possesseur de C. P., il descendit sur la Grèce centrale avec soixante mille hommes. Il reçut à Thèbes l'hommage du prince florentin Neri Acciuoli, et vint forcer le mur, que le despote de Lacédémone, Constantin, avait achevé à l'isthme (1446). Le Péloponnèse fut ravagé : Corinthe, Patras, périrent par le feu ; soixante mille Grecs furent pris et emmenés en esclavage. Constantin se soumit au sultan, son maître, et garda, sous la suprématie ottomane, la despotie de Lacédémone ; Thomas, son frère, par une soumission pareille, obtint la despotie d'Achaïe¹.

Ce ne furent pas les Grecs qui empêchèrent Amurat de consommer leur ruine après la conquête du Péloponnèse. Le sultan ne voulut pas comprendre que ses victoires ne rebutaient pas les Hongrois, et lui coûtaient trop cher pour lui profiter. Il continua de harceler la Hongrie, comptant sur les embarras d'Huniade. Huniade, choisi pour régner jusqu'à ce que Ladislas le Posthume fût remis en liberté par Frédéric III, passa deux années à ravager l'Autriche, ou à pacifier la Hongrie, ou à combattre les Turcs. On le voyait avec admiration rendre la justice en tous lieux, en tout temps, assis ou à cheval, et avec une si grande sagesse, qu'il assoupit toutes les discordes des nobles. Il se montra terrible à l'empereur d'Allemagne, aux Valaques et aux Moldaves, et contint les Turcs sur la rive droite du Danube ; il les surveillait pendant le jour, et allumait de grands feux pendant la nuit pour éviter les surprises. Il eut soin par-dessus tout d'entretenir la révolte de l'Albanais Scanderbeg. George Castriot, livré par son père au sultan Amurat, avait été élevé dans l'islamisme avec le jeune Mahomet : il surpassait tous ses compagnons par son adresse, par sa force et son courage ; il abattait d'un seul coup la tête d'un taureau ; il avait sauté seul dans les murs d'une ville assiégée, et les Turcs l'avaient eux-mêmes surnommé *Scanderbeg*, ou le *prince Alexandre*. Amurat, ayant recueilli, en 1436, la succession de Jean Castriot, tardait à la remettre à Scanderbeg, selon sa promesse. Celui-ci, après la victoire d'Huniade à Sophia, arracha au secrétaire du sultan un acte par lequel la ville de Croïa en Albanie lui était cédée ; il poignarda le secrétaire pour cacher la fraude, et s'enfuit de l'armée ottomane. Il entra dans Croïa : avec six cents hommes dévoués, il massacra la garnison turque ; et libre enfin d'abandonner l'islamisme, il se déclara *soldat de Jésus-Christ*. Il souleva la population de l'Albanie, qui, mélangée d'Occidentaux par la quatrième croisade, et habituée à la vie de montagnes, retrouva une énergie qui semblait perdue sur la terre grecque. Une armée de douze mille hommes, toutes les villes attachées à sa cause, et un revenu de 200.000 ducats, avec l'alliance de la Hongrie : telle fut la puissance nouvelle que Scanderbeg opposa au vainqueur de Varna. Il repoussa Ali-Pacha

¹ Ducas, 32. Phranzes, 2-19. Chalcondyle, 7. Annales turques.

malgré ses quarante mille soldats ; il brava le sultan, qui vint en personne (1417) assiéger Croïa. Il avait mis les femmes et les enfants en sûreté chez les Vénitiens ; il campait lui-même sur une hauteur inaccessible, qui dominait la ville et les forces ennemies ; il prévoyait l'attaque et la troublait sans relâche ; il laissa les canions du sultan abattre un pan de mur, et à l'assaut des Ottomans, il opposa les rangs serrés des Albanais, comme un mur impénétrable. Il opposa ensuite au blocus une patience contre laquelle la faim ne pouvait rien, et fut délivré par la nouvelle d'une invasion d'Huniade. Amurat remonta vers la Serbie, et fut secondé par la perfidie du despote George, qui devait à Huniade d'avoir recouvré ses États, mais qui lui envoyait son titre de régent. Sous le prétexte de la générosité du sultan, qui lui avait conservé la Serbie, malgré la foi violée à Varna, George refusa de se joindre à l'armée chrétienne ; il ajouta une trahison dans le genre grec, et livra les plans d'Huniade à ses ennemis ; il put s'attribuer la victoire du sultan à Cassovo (1418), et arrêta Huniade dans sa fuite. Mais Amurat n'en profita pas : il revint chercher Scanderbeg et les défenseurs de Croïa. Après s'être épuisé devant ces murs imprenables, il leva une seconde fois le siège pour mourir à Andrinople (1451).

Cassovo avait prouvé, comme Varna et Nicopolis, la difficulté de vaincre les Latins. Pour tuer huit mille chrétiens et ne pas reculer sous les yeux des autres, le sultan avait perdu trente-quatre mille hommes. Mahomet II, successeur d'Amurat, fit une paix de trois ans avec Huniade ; et, après un nouveau châtement de l'émir de Karamanie, il prit le parti d'assiéger Constantinople. Constantin XII avait remplacé son frère Jean II Paléologue (1448) sur le trône impérial, par la décision d'Amurat II, en abandonnant à ses autres frères, Démétrius et Thomas, sa despotie du Péloponnèse. Il s'était engagé à entretenir, moyennant une pension alimentaire, Orkhan, fils de Mahomet Ier, à Constantinople, comme dans une prison. La pension ne fut pas exactement payée ; l'empereur réclama, en menaçant de mettre Orkhan en liberté : **Romains, répondez aux envoyés le grand vizir Ali Pacha, vous êtes des sots ; notre dernier sultan avait la conscience droite et une grande douceur ; il savait garder une amitié sincère il n'en est pas ainsi de Mahomet ; sa main, son audace, sa férocité, sa fougue, me sont connues ; si vous échappez à sa vengeance, c'est que votre Dieu n'a pas encore résolu de punir vos calomnies et vos mauvaises pensées.** Mahomet II, en effet, s'était animé à la conquête du monde et au despotisme, en lisant la vie des grands conquérants. Musulman zélé dans sa jeunesse, et professant au dehors un grand zèle pour le Coran, il apparaissait, à l'âge de vingt et un ans, comme le plus redoutable ennemi des chrétiens. Il brisait avec rage tous les obstacles qui arrêtaient sa volonté. Un jour qu'un melon avait disparu d'un petit jardin qu'il cultivait lui-même, il coupa le ventre à dix pages, cherchant inutilement le coupable. Sa science du grec, du latin, du chaldéen, de l'arabe et du persan, ses connaissances en histoire, en géographie, en astrologie, n'adoucirent jamais cette âme farouche, On raconte qu'il fit sauter la tête d'un esclave, pour montrer à un peintre le mouvement des muscles et de la peau dans un homme décapité. Un tel sultan n'était pas propre à écouter les réclamations d'un empereur grec. Il mit opposition sur les revenus que les habitants des bords du Strymon payaient encore au maître de C. P., et fit publier dans tout son empire que chaque ville ou village eût à lui envoyer un certain nombre d'ouvriers pour bâtir une forteresse sur la rive européenne du Bosphore. L'empereur comprit que cette forteresse fermerait le détroit aux vaisseaux de l'Europe ; et, redoutant que tout secours lui fut enlevé par-là, il offrit un tribut, quelque considérable qu'on l'exigeât, pourvu que le projet fût

abandonné : Je ne touche pas, répondit le sultan, aux choses de votre ville, qui ne possède plus rien au delà de ses murs. Souvenez-vous du danger que mon père a couru, lorsque les Hongrois alliés de l'empereur, s'avançaient vers la Thrace, et que les Francs, avec leurs vaisseaux, lui ont fermé le chemin de l'Hellespont : il fit vœu alors de bâtir sur le Bosphore, en ce lieu même, une forteresse qui regardât celle d'Asie. Rapportez donc à votre maître que le sultan des Turcs ne peut être comparé à ses prédécesseurs, qu'il fait vite ce qu'ils n'ont pas pu faire, qu'il veut fortement ce qu'ils n'ont pas voulu. Allez ! celui qui viendra désormais me parler de ces choses sera écorché vif¹.

La forteresse fut construite, et fut appelée Bashesga, ce qui veut dire *coupe-tête* ; quatre cents hommes y furent placés en garnison, avec l'ordre de faire payer tous les vaisseaux qui passeraient devant. Un fondateur hongrois avait coulé pour les Turcs un canon énorme qui lançait à mille pas un boulet de six cents livres, et que soixante bœufs purent seuls traîner. Cette monstrueuse machine, placée dans le fort, enfonça un vaisseau vénitien qui avait refusé de baisser son pavillon ; le capitaine et trente matelots, croyant échapper sur une chaloupe, furent arrêtés et mis à mort avec des tortures. Malgré cette surveillance rigoureuse, Constantin XII avait jeté à l'Occident un dernier cri d'alarmes, et communiqué avec le pape Nicolas V. Le cardinal de Pologne, Isidore, apporta une dernière formule de réconciliation, qui était celle du concile de Florence. Mais la mort même ne pouvait dompter l'orgueil de la théologie grecque. L'empereur et le sénat se rendirent à Sainte-Sophie pour célébrer et sanctionner par les saints mystères la concorde rétablie dans l'Église ; mais l'empereur n'avait pas signé de bon cœur. Les moines, les religieuses, les archimandrites, le peuple, moins dissimulés dans leur aversion pour l'Occident, tinrent de leur côté une assemblée où le plus ardent des schismatiques, Gennadius, déclama contre les Francs, et fit honte à ses amis d'*abandonner la foi de leurs ancêtres pour la servitude*. La populace en sortit pour se répandre dans les cabarets, et là, le verre à la main, elle anathématisait les partisans de l'union. Puis, réunie devant une statue de la sainte Vierge, elle invoquait, en buvant encore, l'assistance de la Mère de Dieu contre les Turcs ; elle s'écriait : *Nous n'avons pas besoin du secours des Latins ; loin de nous le rite des azymes !* Le cardinal ne pouvait croire à la bonne foi de ceux même qui avaient souscrit ; et, de retour en Occident, il mit moins de zèle à rassembler des secours. Toutes ces misères profitaient au sultan : il fit ravager le Péloponnèse jusqu'à Messène. Il prit lui-même les forts que l'empereur possédait sur la Propontide, et, après un siège difficile, emporta Sélembrie².

Constantin XII, prévoyant un siège prochain, avait rassemblé des provisions et les hommes de la campagne. Sa ville avait pour se défendre la Propontide et son vaste port, qui la séparait du faubourg de Péra ; au sud-ouest, du côté de la terre, deux fortifications étaient séparées par un fossé rempli d'eau, qui faisait communiquer le port à la Propontide. Des cent mille citoyens renfermés dans ses murs, le grand chambellan Phranzes ne trouva que quatre mille neuf cent soixante-dix hommes capables de combattre. On gagna deux mille étrangers vénitiens ou gênois, sous le commandement du Gênois Justiniani, à qui la souveraineté de Chio fut promise s'il faisait lever le siège. Rien ne put gagner ni apaiser les schismatiques, plus ardents encore à disputer contre les orthodoxes, qu'à dépendre la capitale de leur schisme. Ils allaient jusqu'à imposer dans la confession de rudes pénitences à ceux qui avaient communiqué avec les

¹ Ducas, 34.

² Ducas, 36. Phranzes, 3-7.

hénétiques (unitaires) ; une femme sur le point d'accoucher refusa la communion des mains d'un prêtre qu'on avait vu dans l'église avec les *hénétiques*, et qui n'avait cependant pas communiqué avec eux. Ils ne voulaient plus approcher de Sainte-Sophie, où le cardinal Isidore avait dit la messe. Quelques-uns préféraient hautement le turban de Mahomet à la tiare du pape.

Enfin, le 6 avril 1453, le sultan commença le siège. Il campa au S. O. devant les deux lignes de fortifications, et disposa en quatorze batteries toutes ses machines, canons ou béliers, pour dégarnir à la fois toutes les parties de la ville : ses vaisseaux, sur la Propontide, avaient ordre d'intercepter les secours par mer. Une résistance inattendue augmenta sa colère. On eût dit que l'énergie tant vantée des vainqueurs de Marathon et de Salamine se réveillait au dernier jour de l'indépendance des Grecs ; et c'est une justice de reconnaître que la catastrophe suprême de la ville de Constantin ne fut pas sans gloire pour ses défenseurs. Il faut reconnaître ensuite que les Occidentaux y pourvurent par leur exemple. C'était l'intrépidité de Justiniani qui animait tous les autres. Sous ses ordres, les assiégés tentaient des sorties, découvraient les mines, rompaient à coups de canon les lignes ennemies, et réparaient pendant la nuit les pans de murailles abattus pendant le jour. Sur mer, quatre vaisseaux génois venus de Chio triomphèrent, sous les yeux de Mahomet, de dix-huit galères musulmanes, et entrèrent dans le port aux acclamations des assiégés. Dans son dépit, le sultan fit amener devant lui le commandant de sa flotte, le renversa à terre, et le frappa cent fois de son bâton d'or, qui pesait cinq livres.

Il comprit qu'avant tout il avait besoin de se rendre maître du port : les chaînes énormes qui en défendaient l'entrée ne pouvant être rompues, il conçut un projet incroyable. Il creusa un chemin à travers les hauteurs qui cernaient le faubourg de Péra, et, sur des planches enduites de graisse, il fit glisser pendant la nuit toute sa flotte, depuis le Bosphore jusqu'au fond du golfe qui servait de port. Les assiégés, à leur réveil, ne comprenaient pas comment ces vaisseaux étaient, venus par terre jusqu'au cœur de leur ville ; et leur effroi redoubla quand ils virent s'élever un môle long de cent coudées, à l'endroit le plus resserré du golfe, vers la partie des murs la plus facile à escalader. Constantin XII leur défendit, par sa fermeté, le découragement. ; mais les Vénitiens, qui voulurent brûler ce môle et la flotte ottomane, furent trahis par un valet génois : une querelle s'éleva aussitôt entre les deux nations, et l'empereur, qui ne pouvait plus compter sur ses plus braves alliés, qui entendait les murmures d'un peuple affamé, offrit au sultan la soumission et un tribut. Le sultan refusa, disant qu'il prendrait la ville, ou que la ville le prendrait. La nouvelle d'une armée de Hongrois et d'Allemands, qui arrivait, disait-on, sous la conduite d'Huniade, ne troubla qu'un moment sa résolution. Il annonça aux siens qu'il leur livrait tous les habitants et toutes leurs richesses, et ne retenait pour lui que les maisons. Il rappela aux janissaires les voluptés du Paradis de Mahomet ; il ordonna un jeûne de vingt-quatre heures et sept ablutions, et des réjouissances solennelles pour célébrer d'avance la victoire.

Constantin s'était préparé à mourir, et il y avait exhorté les siens. Le 29 mai, à trois heures du matin, Mahomet s'avança vers le fossé : il avait placé au premier rang ses plus mauvaises troupes, et les poussait à l'assaut à coups de bâton ou de plat de cimenterie, les destinant à faire de leurs corps un pont sur lequel tous les autres passeraient pour atteindre la seconde ligne des murs. Ses marins attaquaient par le port, et lançaient sur les tours des échelles de cordes pour escalader. Telle fut la valeur des assiégés, que deux heures de combat opiniâtre, malgré l'infériorité de leur nombre tournèrent à leur avantage. Le fossé fut

comblé de cadavres, comme le sultan l'espérait, mais les murs ne furent pas atteints. Les marins, renversés de leurs échelles, ou écrasés sous les pierres, retombaient sur leurs vaisseaux ou dans le port. Une seconde attaque ne réussit pas davantage. Dans la ville, Constantin paraissait sur tous les points ; au dehors, Mahomet ordonnait aux janissaires de tuer tous les Ottomans qui reculeraient. Théophile Paléologue et Démétrius Cantacuzène décidèrent une seconde retraite des musulmans. Constantin criait victoire, lorsque Justiniani reçut une flèche à la main, et se dirigea vers un vaisseau pour se faire panser. *De quel côté croyez-vous donc vous retirer ?* lui demanda l'empereur. — *Par le chemin que Dieu a ouvert aux Turcs,* répondit le Gênois ; et, sortant par la brèche, il gagna le faubourg de Péra. Les Gênois l'imitèrent tous et quittèrent la ville. *Allons, dit Constantin, achever de faire notre devoir.* La valeur des assiégés avait jusque-là remplacé les murs rompus de tous côtés par le canon ; mais le nombre des assaillants était cinquante fois plus considérable. A la vue des Grecs découragés par le départ des Gênois, les Ottomans tentent un troisième assaut. Dix huit janissaires s'efforcent successivement d'occuper une tour ; le dix-neuvième l'envahit enfin, et y plante les enseignes ottomanes : les brèches sont envahies par une multitude qui pousse des cris de joie furieux. Du côté de la mer, une tour escaladée semble dégarnir et livrer les autres, qui succombent rapidement. Les Grecs reculaient, et, se repliant vers Sainte-Sophie, ils abandonnaient le terrain aux vainqueurs. Constantin, pour les entraîner par son exemple, se précipite avec quelques braves contre la plus grande brèche. Il y combat comme un lion, renverse tous ceux qu'il rencontre, et s'inonde de son propre sang et du sang des infidèles.. A ses côtés, François de Tolède *surpasse, Achille, comme un aigle qui déchire sa proie du bec et des ongles.* Théophile Paléologue s'écrie : *J'aime mieux mourir que vivre,* et il disparaît dans un gros d'ennemis. Constantin demeurait seul debout : *Quoi donc,* dit-il avec douleur, *il n'y a pas un seuil chrétien pour me délivrer du peu de vie qui me reste,* et au même instant deux Turcs lui fendent la tête de leurs cimenterres. Ainsi périt la ville et le nom de Constantin. Les Turcs massacrèrent à l'aise une population effrayée qui n'encombraient à Sainte-Sophie pour y recevoir range de la délivrance qu'elle attendait encore. On porte à soixante mille le nombre de ceux qui périrent ou furent réduits en esclavage dans le sac qui dura trois jours. Mahomet entra à cheval dans l'église de Sainte-Sophie ; et, après avoir prié sur l'autel, il donna ordre de l'abattre ; il entra dans Péra, d'où les Gênois avaient fui, et les fit tous revenir par la menace de confisquer leurs biens, qu'ils n'avaient pu emporter. Il recherchait le corps de l'empereur, et l'honora des funérailles que méritait son courage ; enfin, assuré de sa conquête, il voulut en faire sa capitale. Pour ne pas régner sur un désert, il y appela cinq mille familles de la Natolie et de la Thrace ; il racheta de ses soldats et affranchit le plus grand nombre des captifs ; et, afin d'encourager au retour ceux qui avaient fui, il permit le libre exercice de la religion chrétienne¹.

Tous les Grecs ne répondirent pas à cet appel. Plusieurs allèrent demander asile aux peuples de l'Occident, et redoublèrent les alarmes de la chrétienté. La prise de C. P. n'était que l'inauguration du règne de Mahomet. La ruine de Thomas et de Démétrius Paléologue dans le Péloponnèse, et des Florentins dans l'Attique (1458), la destruction de l'empire de Trébizonde (1462), l'occupation de Lesbos (1462), de la Bosnie et de la Servie (1463), de la Karamanie (1464), de Négrepont (1469), et de la plus grande partie de l'Albanie, après la mort de Scanderbeg

¹ Phranzes, de 7 à 18. Ducas, 38, 39. Chalcondyle, liv. 8. Annales turques.

(1478), l'invasion d'Otrante et du Frioul, toutes ces acquisitions, tous ces défis portés aux chrétiens, ont constitué l'empire des ottomans et fait de Mahomet le plus grand de leurs empereurs. Mais l'Europe occidentale s'était bien vite remise de son premier effroi. Trois ans après la prise de C. P., Huniade sauva Belgrade d'un second siège, et transmit l'héritage de ses exploits à son fils Mathias Corvin ; les chevaliers de Rhodes défendirent seuls contre toutes les forces navales de Mahomet leur rive et leurs murs, ce poste avancé du christianisme au milieu des nations musulmanes. Bientôt il fut évident que les limites de l'empire grec étaient aussi les limites de l'empire ottoman. Les races barbares n'avaient plus rien à réclamer de l'ancienne puissance des Romains : les invasions étaient finies ; la dernière avait livré l'Orient aux Scythes, comme les premières avaient livré l'Occident aux Germains. Les temps modernes commençaient.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME